



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

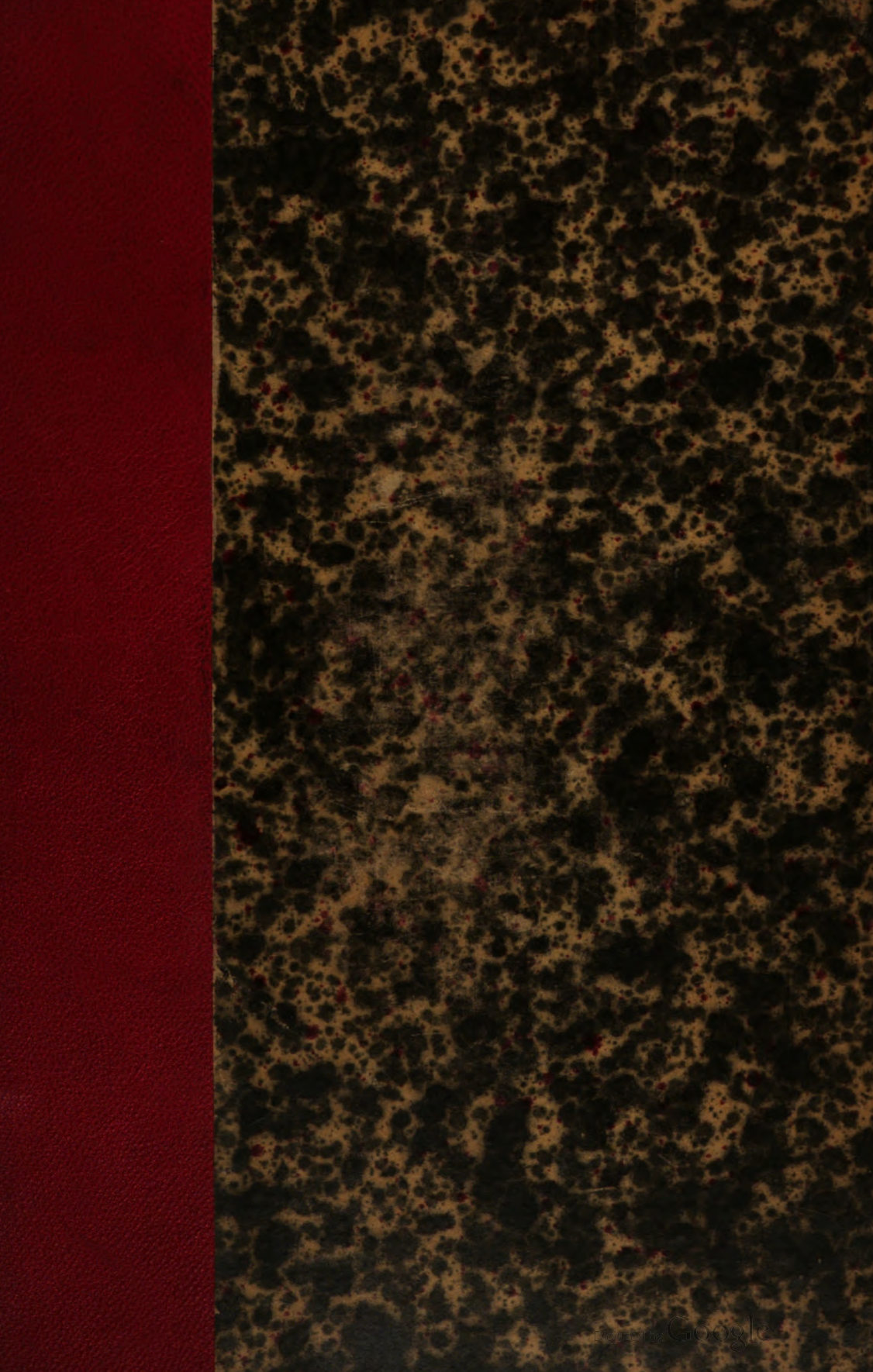
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Fr 41.1.5



Harvard College Library

FROM

The Society.



5

BULLETINS

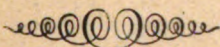
DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

— ❖ —
TOME SEPTIÈME.

— — —
N^{os} 96 A 115. — 1878-1882.



A ORLÉANS,
DE L'IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB,
CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

•
1882

BULLETINS
DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'ORLÉANAIS.

BULLETINS
DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'ORLÉANAIS



TOME SEPTIÈME.



N° 96 A 115. — 1878-1882.

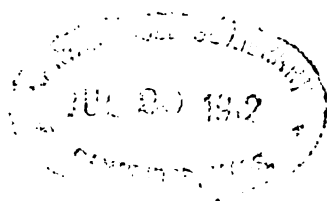


A ORLÉANS,
DE L'IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB,
CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.



1882

Fr 41.1.5



The Societ.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 96.

PREMIER TRIMESTRE DE 1878.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

- MM. le Général, commandant à Orléans le 3^e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Coadjuteur de l'Évêque d'Orléans.
le Maire d'Orléans.

BULLETIN N° 96.

1

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 **MM.** **LESERRURIER**, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
1839 **DELISLE** (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, à Paris.
LONGPERIER (de), membre de l'Institut, à Paris.
QUICHERAT (Jules), directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques.
1861 **EGGER**, membre de l'Institut, à Paris.
1863 **CHABOUILLET**, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
1865 **GRANDPERRET**, ancien garde des sceaux, sénateur, à Paris.
1868 **RENIER** (Léon), membre de l'Institut, vice-président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
1869 **WITTE** (de), membre de l'Institut, à Paris.
1873 **BLANC** (Charles), membre de l'Institut, à Paris.
1874 **ROZIÈRE** (de), membre de l'Institut, à Paris.
BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
1875 **WALLON**, ancien ministre de l'Instruction publique, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
JOURDAIN, membre de l'Institut, à Paris.
MANTELLIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1849 * **DESNOYERS**, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
* **TORQUAT** (de), chanoine honoraire, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
1832 **CHOUPE**, professeur de dessin au lycée.
TRANCHAU, inspecteur d'Académie.
1854 **IMBAULT**, architecte.
1835 **BOUCHER DE MOLANDON**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.
1857 **BAGUENAUT DE VIÉVILLE**, président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
PETAU, ancien député, membre du Conseil général du Loiret.
LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

- 1860 MM. BASSEVILLE, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
CHAGOT (Ludovic).
VIGNAT (Gaston).
- 1864 PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1871 PATRON (abbé), chanoine.
Dr PATAT, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1873 COCHARD (abbé), membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1875 VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1876 BAILLET, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
DOINEL, archiviste du Loiret.
BIMBENET (Eug.), vice-président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
BAILLY, professeur au lycée, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1877 GIRAUD, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans.
DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1849 MM. VIBRAYE (marquis de), à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher).
DUPRÉ, bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
- 1851 COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
MALTRE (abbé), curé de Coinces (Loiret).
MARCHANT, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).
DELAUNE, avoué à Romorantin.
- 1854 BALLOT, médecin à Montargis.
- 1857 LAURAND (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
SAINT-LAUMER (de), maire de Chartres.
FOURNIER (Édouard), à Paris.

- 1858 MM. DEMERSAY (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
GUIOT, curé-doyen de Chécy (Loiret).
1859 TOUR (de la), percepteur à Nancray (Loiret).
1860 LALLIER (Henry), médecin à Neuville.
1862 PILLARD, médecin à Ladon.
1863 DESERVILLIERS (comte de), au château de Mézières, par Lunay (Loir-et-Cher).
1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret).
1867 COURCY marquis (de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
1870 MAULDE (de), archiviste paléographe, sous-préfet à Bernay (Eure).
1872 RANCOURT DE MIMERAND (Achille de), à Cernoy (Loiret).
1873 VERNON (comte de), à Cléry (Loiret).
ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).
CLOUET, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 bis.
FILLEUL (Edmond), à Montbouy (Loiret).
1874 FOUCHER (l'abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).
1876 JAHAN (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État.
HARCOURT (comte Bernard d'), ancien député du Loiret.
CHASSEVAL (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^r PIE, évêque de Poitiers.
MM. CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
1850 DUVAL (l'abbé), à Amiens.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
SMITH (Valentin), maire de Trévoux (Ain).
1851 CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salle, près Saumur.
1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (baron de), ancien secrétaire général de la préfecture, à Nantes.
MORIN (Henri), à Lyon.
RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, 16, rue Jean-Goujon, à Paris.
CORBLET (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.
1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
LACROIX, à Mâcon.
1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
CLAIR, Président de la Commission archéologique d'Arles, à Arles.
1860 LENORMANT (François), professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale.

- 1861 MM. BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
1863 MALLET, à Amiens.
1864 REY, de la Société des antiquaires de France.
1868 GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.
1870 PÉROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
1873 CHOLLET (Alfred), ancien maire de Saint-Firmin (Loiret).
DUCHATEAU (l'abbé), curé de Saint-Florent (Loiret).
GOURDON, à Malesherbes (Loiret).
1874 BEAUVILLIERS (Maxime), officier d'instruction publique, à Marcilly-le-Hayer (Aube).
1875 SALIES (de), membre de la Société archéologique du Vendômois, à Paris.
LOREAU, maire de Briare (Loiret).
MARTELLIÈRE, juge d'instruction, à Pithiviers.
1876 La Communauté des PP. Bénédictins de Saint-Benoît-sur-Loire et la maison mère.
RATHOIN (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).
BERTHON (l'abbé), vicaire de Courtenay (Loiret).
MORILLON, à Paris.
FELICE (Paul de), pasteur à Mer (Loir-et-Cher).
AUDOUARD (l'abbé), curé de Trinay.
1877 MICHEL (Édouard), membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, à Lyon.
BOUCHER D'ARGIS, membre titulaire de l'académie de Rouen.
LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la division des beaux-arts, ministère de l'instruction publique, à Paris.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
1852 CHALON (Renier), président de la Société de numismatique belge, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), à Londres.
1876 RIVIER (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen (1873).
Alby. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

- Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Beaux-Arts du département de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde (1874)
Bordeaux. — Société archéologique (1874).
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot
Cannes. — Société des sciences naturelles et historiques.
Castres. — Société des lettres, sciences et arts.
Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoisiennne.
Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1875).
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Cherbourg. — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Lettres, etc.
Lyon. — Société historique et archéologique.
Lyon. — Société littéraire.

— —

Mâcon — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Melun. — Société archéologique.
Metz. — Académie.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. -- Société d'archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nice. — Société des Lettres, Sciences, etc., des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1873).
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Pont-à-Mousson. — Société philotechnique.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rhodes. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Tarbes. — Société académique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1873).
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Auvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale d'archéologie.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge

Christiania. — Université royale de Norvège.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'histoire et d'archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Société historique.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte, Orléans.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.
La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque Mazarine (Paris).
La bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne (Paris).
La bibliothèque de la Société de l'histoire de France (Paris).

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1878.

Président. — M. l'abbé DESNOYERS.
Vice-Président. — M. E. BOMBENET.
Secrétaire. — M. A. BASSEVILLE.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. l'abbé COCHARD.
Trésorier. — M. BAILLET.
Commission des publications. — MM. L. JARRY, Maxime de la ROCHE-TERIE et DANTON.

Séance du vendredi 11 janvier 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne lecture d'un passage de la *Revue des Sociétés savantes* (1), dans lequel il est rendu compte avec éloge, par M. de Mofras, des *Memoires* contenus dans le tome XV des publications de la Société, et notamment des travaux de M. de Molandon sur le *Ravitaillement d'Orléans par la Pucelle, le 29 avril 1429* ;

De M. Doinel, sur la *famille de la Pucelle et sur l'hôtel et la maison possédée par elle et son frère, Pierre d'Arc* ;

De M. Jarry, sur la *Correspondance littéraire échangée entre Pierre Daniel et les érudits de son temps*.

— MM. Desnoyers, Imbault, Doinel et Basseville présentent comme membre correspondant M. Élie Massenat, de Brives-la-Gaillarde, membre de la Société des antiquaires du Midi, de la Société d'anthropologie de Paris, auteur de fouilles importantes pour la science préhistorique, et dont le résultat doit trouver place à l'Exposition universelle,

— M. Louis Jarry, au nom de la commission des publications, fait un rapport verbal sur une note de M. le baron de Girardot, intitulée *Atelier de silex taillés trouvés à Giroles*, et conclut à l'insertion de cette note au *Bulletin*.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

(1) Tome V, 6^e série, janvier, février, mars 1877.

ATELIER DE SILEX TAILLÉS TROUVÉS A GIROLES, CANTON DE
FERRIÈRES (LOIRET), PAR MM. LELEU, AD. POUGIN DE LA
MAISONNEUVE ET BARON DE GIRARDOT.

*A Monsieur le Président de la Société archéologique et
historique de l'Orléanais.*

Ferrières (Loiret), 2 octobre 1877.

Monsieur le Président,

L'an dernier, j'ai eu l'honneur de rendre compte à M. votre prédécesseur de la découverte d'un atelier de silex éclatés à Chanteloup, commune de Giroles, canton de Ferrières (Loiret).

Cette année, M. Adolphe Pougin de la Maisonneuve, qui avait souvent accompagné M. Leleu dans ses recherches, a trouvé, sur la route de Montargis à Châteaulandon, des instruments d'un silex plus coloré et plus finement taillés. Il est parvenu à savoir que ces matériaux provenaient d'un champ appartenant à M^{me} veuve Gilet, près du hameau des Portes-Rouges (Giroles), et là nous avons pu faire une ample récolte.

Depuis, j'ai étendu ces recherches autour des Portes-Rouges et de Chanteloup, et dans les terrains intermédiaires j'ai constaté que le travail s'est effectué sur plusieurs hectares, particulièrement dans les terrains de M. Séverin Denis. Ce cultivateur, aidé de sa famille, a recueilli un grand nombre de très-bons échantillons.

Je ne vous dirai pas, Monsieur le Président, le nombre considérable de visites prolongées que j'ai faites sur le territoire qui domine la rive gauche du Loing, de Cepoy à Nargis ; j'en ai parcouru et interrogé bien souvent tous les champs, les bois et les vignes. Les champs de Montabon et du château du Chat sont couverts d'éclats ; on y reconnaît encore quelques grattoirs, mais je n'y ai trouvé rien de bien achevé.

J'ai décrit l'an dernier les belles pièces trouvées à Chanteloup.

Il me reste à vous donner la nomenclature de ce que nous avons trouvé dans les environs du hameau des Portes-Rouges. Ici, le silex est nuancé de couleurs souvent éclatantes, bleues, jaunes et rouges, et les produits travaillés le sont beaucoup plus finement qu'à Chanteloup.

1° Des haches allongées coupant tout autour, de 0^m 16 de longueur sur 0^m 07 de largeur, taillées avec soin des deux côtés.

Il y en a de petites, 0^m 08 sur 0^m 035.

2° Haches pointues des deux extrémités, taillées des deux côtés; l'une d'elles a 0^m 22 de longueur sur 0^m 08 de largeur.

3° Haches arrondies d'un côté, pointues de l'autre; la plus longue a 0^m 16 de longueur; il y en a de 0^m 11 de largeur, et de petites de 0^m 10 sur 0^m 085.

4° Instruments allongés qui servaient certainement de perceurs dans le sens de leur largeur. Un des côtés, en effet, est coupant; l'autre, large de 0^m 04, se tient très-facilement dans la paume de la main. Ils ont jusqu'à 0^m 16 de longueur et 0^m 015 de largeur.

Tous ceux que j'ai trouvés portent les traces d'un long usage.

5° Des haches longues et épaisses, à deux arêtes médianes, coupant à une des extrémités, pointues à l'autre, 0^m 14 de longueur, 0^m 04 d'épaisseur; il y en a des petites, longues de 0^m 08.

6° Des haches de 0^m 12 de longueur sur 0^m 055 de largeur, tout à fait plates d'un côté, à arête médiane de l'autre, pointues à une extrémité, larges à l'autre.

7° D'autres du même genre, mais triangulaires, les trois côtés plats et égaux, de 0^m 06 ou de 0^m 04 de largeur.

8° Haches pointues à une extrémité, l'autre avec un coupant oblique; j'en ai recueilli plusieurs de cette forme, 0^m 13 sur 0^m 06.

9° Grande hache à arête médiane d'un côté, 0^m 17 sur 0^m 06, un bout pointu, l'autre arrondi.

10° Un grand nombre de petites haches de même forme que

la précédente, mais très-allongées, 0^m 13 sur 0^m 045, finement taillées.

11° Une du même genre, mais arrondie aux deux extrémités.

12° Deux du même genre que le n° 10, mais plates d'un côté.

13° Une autre pointue d'un bout, aplatie de l'autre, comme le bout d'un bâton coupé.

14° Des ciseaux pointus d'un bout pour être emmanchés, larges et taillés en biseau de l'autre ; le plus long a 0^m 12, le plus large 0^m 07.

15° Des instruments triangulaires plats d'un côté, en pyramide de l'autre, tous les bords tranchants.

16° Des marteaux de toutes dimensions portant des marques de percussion.

17° Un instrument épais, long de 0^m 13, coupant par une extrémité, contondant par l'autre, évidé des deux côtés par le milieu, de manière à être bien saisi.

18° Des disques taillés avec soin, dont le plus grand a 0^m 12 de diamètre ; un d'eux, plat, grand comme un écu de six livres, est traversé au milieu par une ouverture naturelle.

19° Deux pierres plates, carrées, allongées, de 0^m 10 sur 0^m 07, avec un évidement sur l'un des plats.

20° Un instrument long de 0^m 07, très-pointu d'un côté, de l'autre large de 0^m 10 et très-épais, taillé de manière à être tenu dans le creux de la main ; au milieu de la *lame* un trou naturel qui traverse toute la pièce.

21° Des poinçons dont un long de 0^m 14.

22° Des couteaux en général très-courts ; la nature des silex exploités ne permettait pas d'enlever de longues lames.

23° Des grattoirs très-nombreux.

24° Des pointes de flèches et d'épieux de toutes formes et dimensions ; la plus grande, avec une arête médiane, a 0^m 14 de longueur ; presque toutes sont plates d'un côté avec un bourrelet à la base.

25° Quelques autres échantillons évidemment taillés avec soin

que je ne pourrais décrire bien clairement, et dont je pourrais encore moins déterminer l'usage.

J'ajouterai la mention d'une pointe d'épieu très-épaisse et très-lourde, longue de 0^m 16, large à la base de 0^m 11, couverte entièrement d'une belle patine blanche, que j'ai trouvée entre les villages de Cepoy et de Giroles.

M. Leleu a trouvé auprès de Montargis une hache du modèle de Saint-Acheul, en calcaire, de 0^m 10 sur 0^m 07.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Bon de GIRARDOT.

— M. de Torquat fait hommage à la Société d'un portrait de M. de Reyrcac, auteur de l'*Hymne au soleil*, imprimée à Orléans en 1777.

Le même membre communique deux monnaies romaines trouvées faubourg Saint-Vincent, près du lieu où a été trouvé la pierre de Genabum :

Vespasien, AR; revers : *Judæa capta*, la Judée assise sous un palmier auprès de l'empereur.

Vespasien, AR; R. *Roma*, Rome casquée debout.

— M. le docteur Patay continue la lecture de son travail sur les *Enseignes d'Orléans*.

Séance du vendredi 25 janvier 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Gustave Baguenault dépose sur le bureau la table du VI^e volume des *Bulletins* de la Société, rédigée par ses soins.

— Lecture est donnée par M. le trésorier des comptes de l'année 1877 et du budget pour 1878.

Les comptes et le budget présentés par M. le trésorier reçoivent l'approbation de la Société.

— M. le Président donne communication d'une lettre de M. Ballot, de Montargis, accompagnant et expliquant l'envoi et le don de sept pièces de monnaies dont l'énumération suit :

1^o Une pièce de six livres à l'effigie de Louis XIV et au millésime de 1644 ;

2^o Une de trois livres, même effigie, au millésime de 1645 ;

3^o Une de trente sols, même effigie, au millésime de 1649 ;

4^o Une autre de trente sols, même effigie, au millésime de 1645 ; celle-ci n'a pas été nettoyée, et se présente telle qu'elle était et telle qu'étaient les autres avant le lavage ;

5^o Une de douze sols, même effigie, au millésime de 1644 ;

6^o et 7^o Deux pièces de trente sols à l'effigie de Louis XIII, aux millésimes de 1642 et 1643.

— M. le docteur Patay continue la lecture de son travail sur les *Enseignes d'Orléans*.

— M. Boucher de Molandon donne lecture d'une lettre de M. Marchegay, ancien archiviste de Maine-et-Loire, membre du Comité des travaux historiques, qui annonce l'envoi de trente-quatre chartes extraites du cartulaire de Saint-Florens-les-Saumur, et relatives au prieuré de Saint-Gondon.

Séance du vendredi 8 février 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Massenat est élu membre correspondant.

— MM. Bimbenet, Boucher de Molandon, Doinel et Cochard pré-

sentent comme membre correspondant M. l'abbé Amelot, curé d'Ormes.

— M. de la Rocheterie, au nom de la commission des publications, fait deux rapports, l'un sur la table des matières du tome VI des *Bulletins*, rédigée par M. Gustave Baguenault.

La Société, s'associant au désir exprimé par le rapporteur, adresse ses remerciements à M. Gaston Baguenault pour le zèle et le soin apportés par lui dans un travail aussi aride, et toutefois d'une si grande utilité.

Le second est relatif à une note de M. Ballot touchant des monnaies anciennes trouvées à Gien-le-Vieux.

Adoptant les conclusions de la commission, la Société vote l'insertion de cette note au *Bulletin*.

Montargis, 14 janvier 1878.

A une époque que je ne pourrais fixer exactement, mais qui ne peut guère remonter au-delà de 1840, un vigneron de Gien (ville que j'habitais alors) et qui, si mes souvenirs sont exacts, demeurait dans le faubourg dit de la Génabie ou Gien-le-Vieil, trouva, en faisant une fouille dans son cellier, un pot de terre qu'il brisa d'un coup de pic, et qui contenait un certain nombre de pièces de monnaie d'argent, offrant cette particularité que toutes se rapportaient à la fin du règne de Louis XIII et aux premières années de celui de Louis XIV.

Ce petit trésor fut acheté par un orfèvre dont j'étais le médecin, et qui voulut bien me céder un type de chacune des pièces composant son acquisition. Celles-ci, lorsqu'elles furent débarrassées, par un lavage à l'eau acidulée, de la couleur noirâtre produite par leur oxydation superficielle, présentaient un état de fraîcheur et de conservation tel, qu'elles paraissaient toutes presque à fleur de coin.

N'attachant alors que peu d'importance à cette trouvaille, je mis de côté les pièces que je m'étais procurées, et c'est seule-

ment dans ces derniers temps que, les retrouvant sous ma main, je réfléchis que peut-être, eu égard aux circonstances de leur date et du lieu où elles avaient été trouvées, elles n'étaient pas sans quelque intérêt.

En effet, on sait que c'est en 1652 que Louis XIV, reconnu majeur depuis quelques mois seulement, était venu avec Anne d'Autriche et sa cour demander à Gien une hospitalité qui fut presque aussitôt interrompue par la crainte des succès de Condé dont le voisinage inspira à la cour un tel effroi, qu'elle allait fuir en désordre, lorsque Turenne vint la rassurer et lui donner le moyen de se retirer paisiblement vers Sens.

Or, il est facile de comprendre que, pendant le trouble et le tumulte de ces préparatifs de départ, il put se faire que plus d'une escarcelle fut perdue ou volée, et que celui auquel échet la chance de l'heureuse trouvaille l'enfouit pour se mettre à l'abri de toute recherche, sans avoir pu, par quelque accident imprévu, la retirer plus tard ou sans avoir cru prudent de le faire.

Quel que soit le plus ou moins de fondement de cette supposition, on conviendra du moins que, d'une part, le rapport du millésime de ces pièces avec le voisinage de l'époque à laquelle les troubles de la Fronde forcèrent Louis XIV enfant et sa cour à venir faire à Gien un séjour momentané, et d'autre part le peu d'apparence que, vu leur état de conservation, ces mêmes pièces avaient été soumises à une circulation prolongée, on conviendra, dis-je, qu'il n'y a rien d'improbable à faire remonter leur enfouissement à l'année 1652.

Sans m'engager davantage dans le champ des hypothèses, je me bornerai à donner ici l'indication des sept pièces que j'ai l'honneur d'offrir à la Société (1), m'estimant heureux si, dans cette modeste offrande elle veut bien trouver un témoignage de mon dévouement et du prix que j'attache à lui appartenir.

D^r BALLOT.

(1) Voir ci-dessus, page 14.

— M. de Molandon donne lecture d'une note de M. Marchegay, sur le monastère de Saint-Gondon et le sommaire en français des trente-quatre chartes relatives à ce monastère, faisant partie du cartulaire de Saint-Florent-les-Saumur.

La note de M. Marchegay est renvoyée à la commission des publications.

— M. de Molandon commence la lecture d'un travail de M. de Rancourt de Mimerand, sur les comtes de Gien.

Séance du vendredi 22 février 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître que le projet de construction de halles couvertes pour le marché, dont s'occupe en ce moment la municipalité orléanaise, doit avoir pour conséquence d'entraîner la démolition d'un certain nombre de maisons de la renaissance.

Il propose de visiter ces maisons, de concert avec MM. Patay et Imbault, et de rendre compte de cette visite.

Cette proposition est acceptée par la Société.

— M. Jarry, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur la note de M. Marchegay relative aux chartes du cartulaire de Saint-Florent intéressant le prieuré de Saint-Gondon, et conclut à l'insertion dans le *Bulletin* de la note de M. Marchegay et de l'analyse des chartes par lui communiquées.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

— M. Patay termine la lecture de son mémoire sur les *Enseignes d'Orléans*.

Le mémoire de M. Patay est renvoyé à la commission des publications.

— M. le Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du quatrième trimestre de l'année 1877.

Ce *Bulletin* est également renvoyé à la commission des publications.

— M. Doinel annonce la découverte de plusieurs actes mentionnant la prise, pendant le siège de 1428, d'un certain nombre de lords anglais et le prix de leurs rançons.

Séance du vendredi 8 mars 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Imbault fait hommage à la Société de notes de voyage écrites par M. Gustave Rochoux, architecte à Orléans, et relatives à certaines localités du département du Loiret, Malesherbes, château de Rouville, Dimancheville, Briare, Puiseaux.

La Société décide que ces notes seront déposées aux archives.

— M. le Président donne lecture de deux lettres, l'une de M. Georges Lafenestre, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres correspondants ; l'autre de M. Marchegay, le priant de remettre à M. de Molandon, pour le lui être retourné, son manuscrit sur les chartes de Saint-Florent-les-Saumur.

M. le Président ajoute qu'il a fait droit à la réclamation de M. Marchegay.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le *Bulletin* n° 95, 4^e trimestre de 1877.

Adoptant les conclusions de la commission, la Société vote l'impression de ce *Bulletin*.

— M. l'abbé Cochard lit une notice sur le couvent des Capucins d'Orléans.

Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

— M. Bimbenet continue la lecture de son travail sur la *nation picarde et champenoise*.

Séance du vendredi 22 mars 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Cochard fait un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le travail de M. de Buzonnière, relatif au répertoire archéologique, et conclut à ce qu'il ne soit pas donné suite à la publication de ce travail.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

— Au nom de la commission des publications, M. de la Rocheterie fait un rapport sur la notice de M. l'abbé Cochard, intitulée : *Le Couvent des Capucins d'Orléans*.

Adoptant les conclusions de ce rapport, la Société vote l'impression du travail de M. l'abbé Cochard dans le *Bulletin*.

**NOTE RELATIVE A LA DESTRUCTION DE L'ÉGLISE DES CAPUCINS
D'ORLÉANS.**

Les Capucins, religieux de l'ordre de Saint-François-d'Assise, furent introduits à Orléans, en 1578, par le roi Henri III. Sa mère, la reine Catherine de Médicis, qui possédait en douaire le duché d'Orléans, leur donna, pour s'y installer, le château

ruiné de *Saint-Jean-le-Blanc* avec toutes ses dépendances. Le terrain concédé s'appelait les *jardins du duc d'Orléans* (1).

A l'aide des aumônes recueillies parmi les Orléanais, ces religieux édifièrent un couvent et une église qui fut consacrée, le 2 août 1583, par M^r Mathurin de la Saussaie, évêque d'Orléans; mais comme cette église, adossée à la turcie de Saint-Jean-le-Blanc, était sujette à être inondée par la moindre crue de la Loire, elle ne tarda pas à être démolie, et une autre église fut construite, un peu plus loin, sur un terrain plus élevé. Commencée ou achevée en 1603, elle ne fut consacrée que le 17 novembre 1641, par M^r de Retz, sous le vocable de la *Visitation de la Vierge Marie* autrement de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*. C'est cette église dont nous avons à constater le décès monumental; mais auparavant nous croyons devoir parcourir ses états de service, en retraçant son histoire et sa description architecturale.

Construite pour un ordre de Mendiants et par une génération qui, depuis longtemps, avait renié l'art ogival, et abandonné celui de la Renaissance, cette chapelle était aussi pauvre de style que d'ornementation. Elle consistait en une simple nef aux murs en moellons, éclairée à chaque pignon par un œil de bœuf et par plusieurs fenêtres plein cintre. Une crypte sans caractère, recevant son jour par des baies semi-cintrées, s'étendait, sous la nef, dans toute sa longueur. Dans le pignon occidental se trouvait encadrée une pierre commémorative de l'époque de sa construction. Sur cette pierre était sculpté un écusson que les terroristes mutilèrent, et au bas duquel était gravé le millésime de 1603. L'intérieur était aussi simple que le dehors. Néanmoins, selon Beauvais de Préau, les curieux y admiraient un tableau qui représentait Nicolas V accompagné de plusieurs cardinaux et introduit par quelques Franciscains dans le caveau qui renfermait les restes de saint François d'Assise. Le pape trouve le saint

(1) On donna ce nom à cet emplacement, parce que Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, qui l'avait acheté du chevalier Guillaume de Giversan, l'avait converti en jardins.

debout sur son tombeau ; il soulève le froc pour voir et vénérer les stigmates de ses pieds. Cette précieuse toile était de Snelle (1) ; d'autres l'attribuaient à Blanchard (2). Dans le chœur, on admirait encore une *Annonciation* du chevalier Lanfranc (3) ; mais elle avait été gâtée par des draperies jetées sur la Vierge. Le tableau qui dominait le maître-autel reproduisait une *Visitation* attribuée à La Hire (4). Il serait intéressant pour l'art de savoir ce que sont devenues ces plus ou moins remarquables toiles.

Le cloître, construit dans les formes les plus simples, formait, au nord de la chapelle, un quadrilatère.

Au couvent des Capucins d'Orléans se rattache le souvenir de deux hommes qui ont laissé un nom diversement apprécié dans l'histoire de France.

Le premier est *frère Ange de Joyeuse*. Tour à tour général d'armée, supérieur de couvent, maréchal de camp, enfin capucin, il vint à Orléans en 1601, pour y faire son jubilé. Il fut alors un des prédicateurs les plus goûtés et partant les plus courus.

Le second est le fameux *père Joseph*. A peine âgé de vingt et un ans, après avoir beaucoup voyagé et fait une campagne sous le titre de *baron de Maflee*, François le Clerc du Tremblay gagnait secrètement la maison des Capucins d'Orléans, pour y faire son noviciat. Dès que M^{me} du Tremblay connut la retraite du fugitif, elle y courut pour le ramener avec elle. Le fils persuada la mère, et, le 2 février 1599, François du Tremblay prenait l'habit avec le nom de Joseph. Après un an de noviciat dans la maison d'Orléans, le frère Joseph revenait à Paris et,

(1) Snelle, qui était de l'école française et comptait parmi ses amis le Poussin, est mort à Nice en 1643. Son tableau, qui appartient au Musée d'Orléans, est déposé au palais épiscopal. Le même sujet a été traité par la Hire (école française), et par Zurbaran (école espagnole). L'œuvre du premier se voit au Louvre, et celle du second au Musée de Lyon.

(2) Un des meilleurs coloristes de l'ancienne école française.

(3) Peintre italien, élève de Carrache.

(4) Peintre français du XVII^e siècle, et professeur de l'académie de peinture (1606-1656).

dans le couvent de la rue Saint-Honoré, le 3 février 1600, il prononçait ses vœux entre les mains du P. Ange de Joyeuse. Deux fois, alors qu'il était tout entier aux devoirs et au ministère de son état, il revint à son premier couvent d'Orléans. En 1617, dans un chapitre général qu'il y avait provoqué, il faisait connaître son dessein d'établir à Orléans une maison de *religieuses Bénédictines du Calvaire*, ordre qu'il venait de fonder à Poitiers, avec le concours d'Antoinette d'Orléans. En 1624, il assistait à un autre chapitre général. C'est pendant la tenue de ce chapitre qu'il fut mandé par le cardinal de Richelieu, pour l'aider dans sa charge de ministre d'État. Le capucin seconda si bien le cardinal que celui-ci le nommait son *bras droit*, et que ses malins contemporains le surnommaient *l'éminence grise*. Il mourut à Rueil, en 1638, sans avoir obtenu le chapeau rouge que Louis XIII, dit-on, avait sollicité à Rome pour lui. Il eut du moins la consolation, avant de mourir, de voir se réaliser un projet qu'il poursuivait depuis vingt ans : celui de savoir les Religieuses Bénédictines du Calvaire installées à Orléans. Cette communauté possède encore, dans son enveloppe de plomb, le cœur de son fondateur.

Par leur dévouement et leur désintéressement, les Capucins devinrent si populaires que, le 19 janvier 1791, les habitants d'Orléans, du *Portereau* (1) surtout, firent une pétition, afin que, contrairement aux lois qui supprimaient les communautés religieuses et confisquaient leurs couvents au profit de la nation, ceux-ci restassent dans le couvent de Saint-Jean-le-Blanc. Néanmoins, au mois d'août 1792, les Capucins durent se disperser, et leur couvent fut mis à l'enchère. Il y avait déjà deux ans que les autres religieux d'Orléans et leurs maisons étaient sécularisés.

Le 24 septembre 1792, le couvent des Capucins d'Orléans, déclaré bien national, était adjugé au prix énorme de 90,000 liv.

(1) Avant 1793, on désignait cette partie du Portereau sous le nom de *Portereau des Capucins*. Ce quartier est maintenant appelé *Portereau du Coq*, pour le distinguer de l'autre qu'on nomme le *Portereau Tudelle*.

Depuis lors jusqu'en 1877, cet immeuble subit une série de vicissitudes presque incalculables. On y vit tour-à-tour une fabrique de porcelaine (1793-1804), une maison d'éducation pour les jeunes gens, un hôpital provisoire (1814), des fabriques d'amidon, de boutons, un atelier de produits chimiques, qui fut remplacé en 1829 par le dépôt des lits militaires de la garde royale en garnison à Orléans.

De 1824 à 1860, on pensa y établir une fabrique de blanc de céruse, un dépôt de mendicité, une fabrique de crème de tartre.

Vendu de nouveau, le 26 novembre 1860, à deux industriels, le couvent des Capucins devenait tout à la fois une verrerie et une faïencerie. La faïencerie ne dura qu'un an. La verrerie tint plus longtemps ; mais une faillite la ferma. Le 10 novembre, elle était achetée par le *Comptoir d'escompte et revendus*, le 22 décembre 1877, à l'Évêché, pour servir de maison de campagne aux élèves du petit séminaire de Sainte-Croix, qui occupent déjà, dans Orléans, l'ancien couvent des Minimes.

C'est dans l'intervalle de cette double adjudication que l'église des Capucins est tombée sous le marteau. Le premier coup lui fut porté le 25 mai 1877. Ses murs dégradés, enfumés, calcinés, incapables de supporter une restauration, n'offraient guère à la spéculation que des matériaux. L'art n'a pas fait une grande perte. Ce n'est donc que comme chroniqueur que nous enregistrons la date de la démolition de l'église des Capucins. Désormais leur nom seul est destiné à perpétuer leur souvenir. Ce souvenir, légué par nos pères, fera toujours honneur à leur mémoire.

L'abbé Th. COCHARD.

— Au nom de la même commission, M. Jarry fait un rapport sur le travail de M. Patay, ayant pour titre : *Les Enseignes d'Orléans*, et conclut à l'insertion de ce travail dans les *Mémoires*.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

-- M. de Melandon communique un travail dont il doit faire la lecture aux prochaines séances des sociétés savantes, et ayant pour titre :

L'armée anglaise au siège d'Orléans en 1429, d'après des documents anglo-normands inédits.

La Société approuve la lecture de ce travail.

— M. Gaston Vignat, au nom de M. Pellieux, de Beaugency, fait hommage à la Société de l'empreinte du sceau de dame Héliissant de Bréviande.

M. Pellieux, dans une lettre adressée à M. Vignat, indique que l'original en bronze de ce sceau a été trouvé dans les travaux du viaduc de Beaugency.

M. Pellieux fait encore connaître que le coin qui servait à frapper la maille d'or, et qui appartenait à son oncle, l'auteur de l'*Histoire de Beaugency*, se trouve en la possession de M. Ernest Robineau, peintre vitrier à Beaugency.

M. Pellieux exprime le désir de voir le musée d'Orléans se rendre propriétaire de ce curieux objet.

Membre élu au cours du troisième trimestre 1877.

Associé correspondant.

M. MASSÉNAT, de Brives-la-Gaillarde, membre de la Société des antiquaires du Midi.

Ouvrages offerts à la Société au cours du premier trimestre de l'année 1878.

1. — PAR LES AUTEURS.

M. le docteur Patay. — *Revue de l'exposition rétrospective d'Orléans, 1877.*

M. l'abbé Cochard. — *Saint Allin, premier évêque d'Orléans. — Origine apostolique de l'église d'Orléans.*

M. Edmond Michel. — *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, 4^e fascicule.

M. Édouard Fleury. — *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, 2^e partie.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Agen. — *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2^e série, t. V, 1877.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1877, nos 3 et 4.

Arras. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2^e série, t. VIII et IX.

Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, t. VI.

Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 2^e série, t. IX, 1^{re} livraison.

Blois. — *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. IX, 2^e partie.

Bordeaux. — *Société archéologique de Bordenux*, t. III, 4^e fascicule.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 10^e année, 1877, octobre, novembre et décembre.

Cahors. — *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. III, 5^e fascicule.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 35, janvier 1878.

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n^o 129, janvier 1878.

Dijon. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 3^e série, t. IV, année 1877.

Draguignan. — *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, t. VIII, 1877-1878.

Genève. — *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXII.

Langres. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 1^{er} janvier 1878.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. VII.

Lyon. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, année 1876.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXXVI, 2^e partie.

Metz. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 3^e série, 5^e année, 1877.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIII, 4^e livraison.

Orléans. — *Académie de Sainte-Croix d'Orléans. — Lectures et Mémoires*, t. III.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, 6^e série, t. V, janvier, février, mars, avril 1877.

— *Mélusine*, n^o 23.

— *Le Globe*, journal géographique, t. XVI, 2^e livraison.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e trimestre 1877.

Saintes. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, procès-verbaux des séances, 1877.

Saint-Omer. — *Bulletins historiques des antiquaires de la Morinie*, juillet, août, septembre 1877.

Sens. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XI, Sens, 1877.

Saint-Petersbourg. — *Compte-rendu de la commission archéologique pour les années 1872, 1873, 1874*, trois volumes, avec atlas, Saint-Petersbourg, 1875.

Toulouse. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, séances du 10 avril au 17 juin 1877.

Valence. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 1878, 44^e livraison.

Valenciennes. — *Société d'agriculture de Valenciennes*, septembre, octobre 1877.

Vendôme. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XVI, 1877.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Polybiblion. — Partie technique, 2^e série, t. IV, janvier, février, mars; partie littéraire, 2^e série, t. VII, 1^{re}, 2^e et 3^e livraisons.

Bulletin de la Société bibliographique, 9^e année, février et mars 1878.

Revue critique d'histoire et de littérature, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.

Revue historique, 3^e année, t. VI, janvier et février 1878.

Le Cabinet historique, 24^e année, octobre, novembre et décembre 1877, janvier et février 1878.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 97.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1878.

Séance du vendredi 11 avril 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Mantellier, conseiller à la Cour de cassation, remercie la Société de l'avoir élu membre honoraire.

— M. Georges Lafenestre, membre correspondant de la Société, annonce que, dans sa dernière séance, la Commission des monuments historiques a proposé d'accorder à la Société une subvention de 15,000 fr. destinée à la restauration de la salle des Thèses.

— M. l'abbé Amelot, curé d'Ormes, est élu membre correspondant.

BULLETIN N° 97.

3

— M. le Président lit une note intitulée : *Question de Genabum*.
La Société vote l'insertion de cette note au *Bulletin*.

Vous connaissez l'importance de la question de *Genabum* et les controverses auxquelles elle a donné lieu. Je suis heureux de vous communiquer, en faveur de *Orléans-Genabum*, une autorité très-grave et digne de l'attention du monde savant, celle de la commission instituée par le gouvernement pour la composition du *Dictionnaire archéologique de la Gaule à l'époque celtique*. Cette commission, vous le savez, compte dans son sein les chefs de l'érudition archéologique, nos maîtres dans la science des antiquités nationales ; elle vient de donner dans le *Dictionnaire* son avis net et sans hésitation.

Je le place sous vos yeux :

« Lebeuf et quelques érudits contemporains placent *Genabum* à Gien ; d'Anville a déjà combattu victorieusement cette opinion en faisant observer que l'étude des voies romaines conduisait fatalement à placer *Genabum* à Orléans... C'est aussi l'opinion de la commission. Les considérations d'ordre purement stratégique ayant trait au mouvement des légions romaines durant la septième campagne, et mises en avant par quelques auteurs, ne peuvent prévaloir contre un fait aussi positif (1). »

Cet avis est précédé par la mention de la remarquable découverte de l'inscription de *Cornelius Cenabensis*.

Je n'ignore pas que la commission ne s'attribue pas le privilège de l'infailibilité ; mais nous devons avouer que, par le haut savoir et la longue expérience de ses membres, elle constitue un tribunal qu'il faut écouter, et dont l'opinion, sans faire règle de suite, est une grande lumière.

DESNOYERS.

— M. de Molandon appelle l'attention de la Société sur le monument appelé la Tour-Blanche, compris dans la première enceinte de

(1) *Dictionnaire archéologique de la Gaule à l'époque celtique*, t. I, p. 638.

la ville, et demande l'appui de la Société pour le faire classer parmi les monuments historiques.

La Société, adoptant le sentiment exprimé par M. de Molandon, l'invite à faire, à cet effet, une notice sur la Tour-Blanche.

— M. de Torquat fait passer sous les yeux de la Société une statuette en bronze trouvée à la ferme de Nogent, commune de Chevilly.

Séance du vendredi 26 avril 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président lit une note sur un vase antique trouvé à **Bonnée**, canton d'Ouzouer-sur-Loire, par un cultivateur. Ce vase en terre grise, haut de 30 centimètres, col très-bas, panse oviforme, contenait un millier de petits bronzes de Gallien et de Posthume.

— La Société charge M. Doinel de collationner la copie d'une charte de rémission octroyée par M^{gr} d'Elbène, évêque d'Orléans, sur l'original qui orne la salle des séances, afin que cette copie exacte soit insérée dans le *Bulletin*, accompagnée d'une notice.

— M. Baillet donne lecture d'un mémoire de M. Perrot, membre correspondant, sur plusieurs statuettes et objets gaulois en terre cuite trouvés dans l'Allier.

Le mémoire de M. Perrot est renvoyé à la commission des publications.

— M. Bimbenet termine la lecture de son mémoire sur les écoliers de la nation picarde à l'Université de lois d'Orléans.

— M. Chouppe, au nom de M. Compoin, négociant à Orléans, fait

hommage à la Société d'un fragment de sarcophage, extrait en avril 1877 d'un tumulus situé à trois kilomètres des ruines présumées de Noviodunum (Neuvy-sur-Baranjeon). Ce tombeau semble avoir été taillé dans un bloc de ciment aggloméré.

Séance du vendredi 10 mai 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

MM. Boucher de Molandon, Maxime de Beaucorps, Doinel et Desnoyers présentent, comme membre correspondant, M. de Bouteiller, ancien député de Metz, ancien président de la Société archéologique et de l'Académie de Metz, auteur d'un ouvrage récemment publié sur la famille de Jeanne d'Arc.

— M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Préfet du Loiret, qui fait connaître l'intention exprimée par M. le Ministre de l'intérieur de présenter à l'Exposition universelle la collection des inventaires sommaires des archives et des moulages de sceaux tirés des dépôts des préfectures, des communes et des hospices, et de publier, en faisant emploi de l'héliogravure, un album où tous les départements seraient représentés, les écritures de tous les âges, depuis le VII^e jusqu'au XVIII^e siècle, les différentes formes d'actes, les premiers documents de la langue nationale dans les diverses provinces, les titres les plus curieux et les plus rares devant fournir à cet album d'intéressants spécimens.

— MM. Giraud, Baillet, Boucher de Molandon et Basseville présentent, comme membre correspondant, M. Ledieu, membre de la Société des antiquaires de Picardie.

— M. l'abbé Ameloï remercie la Société de l'avoir élu membre correspondant.

— M. le Président donne communication, au nom de M. le curé de Domremy, des plans dressés pour la reconstruction de son église, M. le curé de Domremy exprimant le désir d'avoir l'avis de la Société avant de commencer les travaux.

L'examen des plans est renvoyé à une commission composée de MM. Chouppe, de Torquat, Patron et Imbault.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur une note de M. Vallois, membre de la Société des antiquaires du Centre, destinée à rectifier une erreur commise par M. Dupré, dans son travail sur la ville de Romorantin, inséré dans le tome XIV des *Mémoires* de la Société, au sujet de Claude Vallois, lieutenant-général au bailliage de Romorantin.

Adoptant les conclusions de la commission, la Société décide qu'il sera fait un abrégé de cette note pour être inséré au *Bulletin*.

M. Dupré, membre correspondant de la Société, dans sa notice sur Romorantin, insérée dans le XIV^e volume des *Mémoires* de la Société, dit, à la page 43, que Claude Vallois, sieur de Boisrenault, prit de son chef le titre contestable et contesté de lieutenant-général au bailliage de Romorantin.

M. G. Vallois, membre de la Société des antiquaires du Centre, et descendant de Claude Vallois, a fait connaître qu'il tenait en sa possession des documents authentiques, et notamment des lettres-patentes, en date des 20 novembre, 14 et 22 décembre 1717, desquelles il résulte que Claude Vallois a bien effectivement rempli l'office de lieutenant-général civil et lieutenant-criminel au bailliage de Romorantin, que tenait avant lui Jean Leconte, et qui était devenu vacant par la mort de celui-ci ;

Qu'il était également possesseur d'autres lettres-patentes données à Versailles, le 31 décembre 1764, par lesquelles le roi a autorisé Claude Vallois, en considération des services par lui rendus, à se qualifier de conseiller lieutenant-général honoraire civil, lieutenant honoraire criminel, présidant en l'élection de Romorantin.

— M. Jarry, également au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. Perrot, intitulé : *Mémoire sur de nouvelles statuettes et objets gaulois en terre cuite trouvés dans l'Allier*, et conclut à l'insertion de ce travail dans le *Bulletin*.

. Ces conclusions sont adoptées par la Société.

MÉMOIRE SUR DE NOUVELLES STATUETTES ET OBJETS GAULOIS EN TERRE CUIT TROUVÉS DANS L'ALLIER.

En 1871, j'eus l'honneur d'adresser à la Société archéologique de l'Orléanais un premier mémoire sur les statuettes gauloises trouvées en Bourbonnais. Depuis cette époque, nous avons recueilli de nouveaux types, la plupart trouvés à Vichy.

De même que les autres statuettes, ces figurines en argile sont toujours moulées en deux parties, puis chaque partie est soudée à l'autre à l'aide de la barbotine. Les moules signés ont donné de nouveaux noms de céramistes et de modelers, ce qui porte à plus de quatre cents les noms recueillis sur des pièces ou sur les moules. Cette grande quantité de noms d'artistes est d'un très-grand intérêt ; des noms gaulois se trouvent souvent avec d'autres noms d'origine romaine.

Parmi les divinités, la Vénus pudique, trouvée à Vichy, est remarquable par sa grande dimension : elle mesure 45 centimètres de hauteur (collection Bertrand).

Un Mercure assis, vêtu d'une simple tunique à manches courtes ; il est coiffé du pétase ; ses longs cheveux retombent en touffes sur ses épaules ; il tient le caducée. Un autre exemplaire le représente avec le coq, l'un de ses attributs (collection Bertrand).

Un Hercule de grande dimension, debout, couvert de la peau du lion, dont deux pattes sont croisées sur sa poitrine ; il tient une massue sur laquelle il semble s'appuyer. Un autre Hercule est représenté avec une épaisse chevelure et entièrement barbu ; il porte sur l'épaule droite une roue soit à cinq, soit à six divisions ; il tient de la main gauche une femme par sa chevelure

Ce groupe repose sur un socle quadrangulaire orné de chevrons. Ne seraient-ce pas les travaux de ce héros-dieu représentés par les six divisions de la roue qui, se trouvant répétées des deux côtés, correspondent aux douze signes du zodiaque? Puis cette femme, qu'il semble trainer, ne serait-ce point son épouse Iole, qu'il enlève de force à son père Euryte, roi d'Œchachie?

Parmi les divers personnages retrouvés à Vichy se remarquent les *Crapellarium*, ainsi nommés à cause de la carapace dont ils sont enveloppés. L'un d'eux porte une cuirasse dont on voit les articulations des épaulières. Ils portent un casque.

Un moule double a donné un personnage dans l'attitude d'un combattant (Musée départemental, n^{os} 92 et 93); les bras étaient moulés à part, puis rapportés, comme à plusieurs autres statuettes.

Un gladiateur, trouvé à Vichy, fait aussi partie de la collection de M. Bertrand.

Une belle statuette, trouvée à Beauvoir (Saint-Pourçain-sur-Besbre), représente un fleuve sous les traits d'un jeune homme; elle a 46 centimètres de hauteur; sa tête est couronnée de lotus. Elle a beaucoup d'analogie avec celle d'Apollon, dieu des eaux de Vichy, et trouvée dans cette ville, posée sur une boîte d'offrandes; d'une main il tient un vase de forme allongée, et de l'autre une rame ornée de filets. L'on peut admettre que cette belle statuette symbolise le fleuve de la Loire, dont les officines de Beauvoir ne sont éloignées que de quatre kilomètres.

La Fécondité est représentée par une femme nue, étendant ses bras sur cinq jeunes filles qu'elle semble protéger. Ce groupe est très-curieux.

Une scène du triclinium représente un personnage couché pour prendre son repas. Sa tête juvénile est coiffée d'une sorte de toque garnie de fourrures, ainsi que les bords plissés de sa tunique; le bras gauche est appuyé sur le dossier du lit; la main droite, qui devait saisir une coupe, a disparu, mais le mouvement du bras indique suffisamment l'action. Le reste du corps est entièrement enveloppé dans les plis d'une longue tunique. Cette belle pièce, possédée par M. Bertrand, provient de la né-

cropole de Varennes (Vauroux, *Varogium* de l'Itinéraire d'Antonin, Allier). M. Esmonot possède une statuette analogue, mais plus petite ; le personnage est couché sur l'estomac ; il porte une coupe à ses lèvres. Cette pièce a été trouvée à Clermont-Ferrand ; le moulage figure au Musée départemental sous le n° 79.

Un joueur de flûte est remarquable par le fini du travail ; il repose sur un socle carré ; il porte une tunique très-courte munie d'un col retombant d'une grande largeur ; il joue d'une double flûte, ζῦγος (*zeugos*).

Beaucoup de personnages habillés ont fourni de nouveaux costumes, des variétés de capuchons. Le plus singulier est un personnage haut de 18 centimètres, la tête nue ; il a été moulé avec un seul bras ; celui-ci est ramené sur la poitrine. Son costume est formé d'une tunique descendant aux genoux, et par dessus une pièce d'étoffe taillée en pointe descend jusqu'au bas de la tunique (collection Esmonot).

Une maquette représente une femme nue, sans tête ni bras, afin d'être appropriée à telle attribution ou destination qu'on voulait lui donner. Ce torse est d'un très-beau modelé. M. Bertrand possède un moule d'une tête (*ad hoc*) qui n'avait d'autre destination que de produire des têtes faciles à placer sur des bustes dont on avait besoin. Ce moyen d'approprier une tête commune à plusieurs personnages était usité. Le comte de Clavac, dans la description des antiques du Louvre, a souvent eu l'occasion de signaler cette manière économique de produire des statues. La belle tête en marbre de la collection de M. l'abbé Desnoyers, trouvée à Bazoches-les-Hautes, avait aussi cette origine.

Une figurine couchée, trouvée à Beauvoir, dont les bras et les jambes ont disparu, représente un jeune homme dont les cheveux touffus sont enveloppés sous un capuchon très-pointu, et dont l'extrémité recourbée en avant retombe sur le front.

Un médaillon reconstitué représente les Dioscures ayant à leurs côtés chacun un cheval qu'ils tiennent par les brides. Un autre médaillon, d'une exécution très-remarquable, représente des combattants cuirassés, et portant des boucliers très-ornementés.

Un char attelé de deux bœufs réunis par un joug semblable à ceux employés de nos jours a été trouvé à Vichy. Deux personnages étaient assis sur le devant du char, tandis que le conducteur était placé en arrière, sur un siège élevé, ce qui explique assez la position de la Victoire conduisant le bige sur les médailles du haut empire, dont l'exiguité ne permettait pas de la placer autrement (collection Bertrand).

Les dernières fouilles de Vichy ont montré de nouveaux fours et une assez grande quantité de figurines. Les fours, les officines sont sous la voie ferrée, à quelques mètres seulement en avant de la gare; les fours sont à peu près intacts. M. Bertrand y a recueilli des fragments de vases en terre blanche dont les reliefs sont de la plus grande beauté d'exécution; ce sont de véritables camées en terre cuite. La terre de ces vases a la même finesse que la pâte à porcelaine; aussi les moulures fines et délicates qui les ornent sont d'une régularité remarquable. Parmi ces vases, il en est un de forme aussi bizarre que singulière: c'est un filtre, une véritable tasse à infusions. Ce vase, à peu près complet, est formé d'une soucoupe dont les bords, gracieusement relevés, sont ornés de lignes finement moulurées; au centre de ce premier vase s'élève un vase droit dont les parois sont percées d'une infinité de petits trous nécessaires à l'infiltration du liquide versé sur les feuilles contenues dans ce premier récipient.

L'on a retiré de ces mêmes fouilles les débris d'un masque scénique d'une grande dimension. Le front est chauve; deux bandes de cheveux représentées par un trait s'amortissent sur les tempes; les oreilles sont démesurément grandes (1); les sourcils sont fortement accentués, la bouche largement ouverte; la barbe est indiquée par un quadrillage de lignes tracées et enlevées par l'ébauchoir; les trous pour les attaches sont conservés (collection Bertrand).

La même fouille a fourni de larges plateaux circulaires évidés

(1) L'on peut rappeler ici le masque de fer de la sépulture de Chassenard, par F. PÉROT, *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, t. XIV, p. 12.

au centre, avec des enroulements de feuillage sur les bordures, et rapportés à la barbotine. Ces plateaux servaient de supports à des vases de table; c'est la seule interprétation que l'on puisse donner de ces objets, d'autant mieux qu'une quantité de vases privés de pieds ne pouvaient être utilisés qu'avec des supports (collection Bertrand).

Enfin, l'on a trouvé le moule d'une paire de *clunes*; le haut des reins est terminé par les plis de la tunique qui forme un bourrelet, et la naissance des jambes est indiquée par le haut-de-chausses. C'est un objet complet, isolé, un *ex voto* (?)... L'on peut rappeler ici le moule de la partie opposée à celle-ci, trouvée au champ Lary, près Toulon.

Varennes a fourni le moule d'une tête de loup d'un grand relief et d'un beau caractère.

Les chevaux, les singes, dont on compte plus de dix-huit types variés, sont très-abondants. Parmi les singes, on peut remarquer la caricature du magister, maître d'école. D'un habillement cylindrique avec capuchon jaillit une tête aussi grave et sévère que peut l'être celle d'un singe qui tient d'une main un rouleau de tablettes et de l'autre le fouet à fustiger; un anneau de suspension est au-dessus du capuchon. Nos ancêtres avaient peut-être imaginé cette satire pour combattre les nouvelles théories sur les origines humaines qui nous sont arrivées de l'Angleterre et de l'Allemagne.

La raillerie est très-expansive sur plusieurs physionomies des singes; l'un d'eux, dans l'attitude d'un orateur, est assez singulier. Deux grotesques, portés par un socle, sont intéressants. Deux nouveaux types du rieur ont été trouvés dans le champ Lary: l'un tient un coq, et l'autre un chien dogue. Ce dernier est signé: SEVERIANVS.

Un vengobret (?) au sagum dentelé a été recueilli à Beauvoir.

Parmi les animaux, de nouveaux types de chevaux, moutons, des ours, des sangliers, des cerfs, ont été trouvés à Vichy avec une quantité de vases, de rythons de toutes formes; des pommes, des noix, des œufs, des pommes de pin forment de gracieux petits vases (collection Bertrand).

Le champ Lary a fourni un serpent de petite dimension ; il est enroulé sur lui-même et affecte la forme d'un bracelet. De la même fouille provient un petit panier carré, oblong, divisé par l'anse.

Le tireur d'épines, provenant de Vichy, est d'une belle composition. Ces dernières officines ont encore fourni des *fauteuils-puffs*, servant de supports à des bustes. Ces fauteuils sont d'une forme analogue à ceux dans lesquels sont assises nos mères. Avec ces derniers objets, l'on a recueilli des petits mausolées affectant la forme de cippes funèbres, avec une plinthe dans le bas et des guirlandes sur les côtés.

M. Bertrand a bien voulu me communiquer tous les nouveaux types non décrits par feu M. Tudot. Je le remercie de son obligeance. Il m'a offert en outre la communication de toutes les pièces nouvelles qu'il pourra trouver dans la suite. Il est très-flatté d'avoir pu faire, de son côté, cette communication en vue d'intéresser la Société archéologique de l'Orléanais.

En examinant ces restes, ces débris précieux pour l'histoire de notre province et de la Gaule tout entière, l'on reconnaît facilement que les artistes qui les ont modelés étaient bien réellement gaulois. Ce sentiment de nationalité est exprimé sur chaque pièce exhumée du sol ; ce sentiment apparaît surtout dans la réalité, quand on étudie l'ensemble des découvertes, le sérieux à côté de la légèreté. La gravité semble être modelée par des mains fines et railleuses dans cette terre parlante. La spiritualité ne s'est point confondue, comme dans les productions romaines, avec la poussière qui les recouvre ; mais elle a survécu aux temps. L'âme gauloise ne s'est point séparée de ses œuvres ; elle revit dans ces figurines vieilles d'au moins quinze siècles, comme elle revit aujourd'hui dans le caractère français.

F. PERROT,
Membre correspondant.

— M. le Président fait passer sous les yeux de la Société une hache celtique trouvée à Coinces.

— M. Buchet fait hommage à la Société de la copie du contrat de mariage d'Anne d'Orléans et d'André de Chauvigny, et fit une note sur ce document.

La note de M. Buchet est renvoyée à la commission des publications.

Le même membre fait encore hommage d'une ordonnance de Louis XI, rendue au profit de Charles de Gaucourt, fils du défenseur d'Orléans.

Séance du vendredi 24 mai 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Imbault fit un rapport sur le projet de reconstruction de l'église de Jeanne d'Arc à Domremy.

La Société vote l'impression de ce rapport au *Bulletin*, et décide qu'une copie du plan sera déposée dans ses archives.

Vos sentiments d'admiration pour la vierge qui sauva la France, pour Jeanne la Pucelle d'Orléans, votre savoir bien connu dans la science archéologique, vous ont valu l'honneur d'une demande d'examen d'un projet de chapelle à construire sur l'emplacement de celle où l'humble et pieuse bergère allait prier.

Vous avez saisi avec empressement cette nouvelle occasion de prouver l'intérêt que vous portez à tout ce qui rappelle aux souvenirs de la France cette sainte et glorieuse martyre, et vous avez nommé une commission chargée d'étudier cet intéressant projet.

Organe de cette commission, j'ai l'honneur de vous faire connaître le résultat de ses délibérations.

Le projet lui paraît bien étudié et satisfaisant; le style d'architecture de l'époque romane, admis dans l'ensemble, n'étant

cependant pas suivi dans quelques parties de détails, donna lieu à certaines critiques.

Je dois avant tout répondre à une objection faite par quelques-uns de nos collègues au moment de la remise du projet : « *La statue de Jeanne d'Arc placée au sommet de la tour peut-elle être maintenue ?* »

Votre commission a été au premier moment divisée d'opinion ; puis, examinant la question au point de vue religieux et artistique, elle a accepté cette disposition à l'unanimité. Au point de vue religieux, elle se fonde sur ce que des voix autorisées s'accordent à reconnaître la sainteté de Jeanne. Il peut être admis que son image plane au-dessus des lieux où ses premières révélations lui sont venues du ciel. Au point de vue artistique, elle a trouvé une idée satisfaisante du couronnement de la tour et une indication précise et vivement accentuée du but de la construction. Elle vous propose donc d'admettre ce système de couronnement. Elle croit devoir ajouter que des exemples existent de statues placées ainsi au sommet d'édifices religieux, notamment à Notre-Dame-de-la-Garde, où la Vierge mère de Dieu surmonte la coupole de la tour ; dans d'autres églises, des saints couronnent des pignons ou des acrotères ; enfin elle vous rappellera un exemple qui se trouvait dans nos murs, le saint Michel, protecteur de la ville, qui était placé au faite de la flèche de notre tour du Beffroi.

Comme je vous le disais en commençant, le style général adopté est celui de l'architecture romane ; la porte surtout l'atteste d'une manière irréfragable ; les lanternons qui accompagnent le pignon principal et ceux qui flanquent le premier étage de la tour l'indiquent également. Ce style admis, votre commission pense que quelques détails d'une époque postérieure sont choquants ; que la balustrade ornée de quatre feuilles, la triple ouverture plein-cintre formant vitrail, placée derrière cette balustrade, et les fenêtres également plein-cintre du premier étage de la tour, avec leurs trilobes et trèfles, jurent avec les parties principales ; elle a remarqué aussi que les lanternons sont soutenus par des contreforts trop peu importants.

Votre commission a l'honneur de vous soumettre une demande de modifications consistant dans le changement de décoration de la balustrade, en substituant aux quatre feuilles des ouvertures carrées entourées de chanfreins s'arrêtant à une certaine hauteur de la base de ces ouvertures; supprimer les trilobes et trèfles qui se trouvent dans les trois ouvertures de la façade et dans celles du premier étage de la tour; soutenir les lanternons flanquant les pignons de la façade et du clocher par des contreforts plus importants que ceux indiqués et par une réunion de colonnes leur servant de soubassements, ainsi que l'on peut en trouver un exemple dans la façade de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, qui semble avoir inspiré l'architecte pour les lanternons.

La commission aurait encore à critiquer l'emploi des voûtes d'arête à l'intérieur de l'édifice; elle croit cependant ne pas devoir le faire en présence de la difficulté d'établissement des voûtes plein-cintre qui représenteraient le style adopté, mais dont les poussées continues nécessiteraient aussi des résistances continues, d'exécution difficile et dispendieuse.

IMBAULT.

— M. le Président lit une note sur une médaille à la face de Caracalla, frappée à Perinthe, ville de Thrace, et trouvée rue Bourgogne. L'insertion de cette note au *Bulletin* est votée par la Société,

Le 1^{er} mai 1878, en exécutant, dans la rue Bourgogne, des travaux pour la pose des fils du télégraphe souterrain, un ouvrier a trouvé un médaillon de Perinthe, ville de Thrace :

ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩ ΝΙΝΟC ΑΥΓ.

Caracalla, couronné de laurier, cuirassé, tenant de la main gauche une haste sur l'épaule.

Β. ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. ΑΚΤΙΑ ΠΥΘΙΑ.

Deux urnes de jeux, avec des palmes et deux temples polystyles.

La conservation de cette précieuse médaille n'est pas dans son intégrité, mais cependant satisfaisante pour l'étude; elle est entrée dans le médailler du Musée.

DESNOYERS.

— M. le Secrétaire lit le projet de *Bulletin* n° 96, premier trimestre de 1878.

Ce projet est renvoyé à la commission des publications.

— M. Doinel fait connaître que les études religieuses publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus mentionnent avec éloge, dans leur dernier numéro, l'ouvrage de M. Cochard sur Micy, et les opuscules de M. de la Rochetterie sur Marie-Antoinette et Louis XVII.

Séance du vendredi 14 juin 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

MM. Patay et Davoust font hommage à la Société d'un exemplaire sur papier de Hollande du tirage à part du travail sur les *Enseignes d'Orléans*, travail qui fait honneur tout à la fois à l'érudit rédacteur du texte, à l'habile dessinateur qui l'a enrichi d'élégantes eaux fortes et à l'imprimeur qui en a soigné l'impression d'une manière toute particulière.

— M. Chagot fait savoir que son départ d'Orléans le met dans la nécessité de donner sa démission de membre titulaire résidant.

M. Chagot, sollicitant le titre de membre correspondant, est admis en cette qualité.

M. Davoust est de nouveau présenté comme candidat à la place laissée vacante par M. Chagot.

— M. de la Rochetterie, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le *Bulletin* du premier trimestre de l'année 1878, et conclut à l'impression de ce *Bulletin*.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

— M. le Président entretient la Société du projet de restauration de la salle des Thèses, et exprime le désir qu'une commission soit nommée à l'effet de s'occuper des questions que ce projet peut soulever.

La Société désigne, pour faire partie de cette commission : MM. Desnoyers, Bimbenet, de Molandon, Giraud, Imbault et Basseville.

Séance du vendredi 28 juin 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne communication d'une lettre annonçant la mort de M. Joseph Henry, directeur de l'institution smithsonnienne.

— M. Morillon, membre correspondant, fait hommage d'une brochure ayant pour titre : *Mémoire adressé à la nation par Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, fille de Louis XVI*, imprimée à Paris en 1792.

— M. Gatineau, ancien libraire à Orléans, fait hommage d'un exemplaire de l'*Histoire de Charles VII*, par Denis Godefroy, Paris, 1661, in-folio.

La Société décide que l'expression de ses remerciements pour les deux généreux donateurs sera consignée au procès-verbal.

Membre élu au cours du deuxième trimestre de 1878.

Associé correspondant.

M. l'abbé AMELOT, curé d'Ormes.

Ouvrages offerts à la Société au cours du deuxième trimestre de l'année 1878.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Louis Jarry. — *Un cantique inédit de Charles Sévin, chanoine d'Agen*, publié par Philippe Tamizey de Larroque, et précédé d'une notice. Auch, 1878.

M. Marchegay. — *Chartes saintongeoises de l'abbaye de Saint-Florent près Saumur*.

M. Léopold Delisle. — *Notes sur quelques manuscrits du Musée britannique*. Paris, 1878.

M. Vallon. — *Le camp de Haute-Brune et la voie romaine de Bourges à Orléans*, 1877.

M. Colas. — *Mélanges d'histoire orléanaise*, 1878.

M. Edmond Michel. — *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, 5^e fascicule.

M. Vignat. — *Note sur les archives seigneuriales d'Avor et Forges-en-Septaine*. Paris, 1878.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Arles. — *Congrès archéologique de France*, XLII^e session, 1876.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1878, n^o 1.

Angoulême. — *Bulletin de la Société archéologique de la Charente*, 4^e série, t. XI, 1876.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1877.

Bordeaux. — *Société archéologique*, t. IV, 1^{er} fascicule, mai 1877.

Boulogne. — *Bulletin de la Société académique*, t. II, fascicules 3 et 4.

Bourges. — *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, VI^e volume, 1875-1876.

Bruxelles. — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 2^e série, t. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX.

— *Revue belge de numismatique*, 1878, 2^e livraison.

Cahors. — *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, 6^e fascicule.

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*.

Château-Thierry. — *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, 1876.

Dijon. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*.

Langres. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 1^{er} avril 1878.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXV, 1877.

Luxembourg. — *Publications de la section historique de l'Institut royal-grand-ducal de Luxembourg*, 1877.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XIV, 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons.

Nice. — *Société centrale d'agriculture de Nice et des Alpes-Maritimes*, 1878, janvier, février et mars.

Paris. — *Le Globe*, journal géographique, t. XVI, 1877.

— *Journal des savants*, mai 1878.

— *Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, t. VI, année 1875, 1^{re} partie.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, 6^e série, t. V, mai-juin 1877.

Pont-à-Mousson. — *Mémoires de la Société philotechnique de Pont-à-Mousson*, 2^e fascicule, 1878.

Saintes. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, n^o 6, avril 1878.

Saint-Omer. — *Société des antiquaires de la Morinie. — Bulletin historique*, 105^e livraison.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. IV, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1877.

Toulouse. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, séances du 19 juin 1877 au 19 mars 1878 inclus.

Valence. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1878.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, janvier et février 1878.

Vannes. — *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan*, 2^e semestre, année 1877.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Revue critique d'histoire et de littérature, n^{os} 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25.

Bulletin d'archéologie chrétienne de M. le commandeur de Rossi, 3^e série, 2^e année, n^o 2.

Polybiblion. — Partie littéraire, 2^e série, 6^e livraison, juin 1878 ; et partie technique, 4^e et 5^e livraisons, avril et mai 1878.

Bulletin de la Société bibliographique, mai et juin 1878.

Le Cabinet historique, mars et avril 1878.

Romania, n^o 26, avril 1878.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 98.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1878.

Séance du vendredi 12 juillet 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président annonce la mort de M. l'abbé Bourgeois, directeur de l'école de Pont-Levoy, auteur de savants travaux historiques.

— M. Émile Davoust est élu membre titulaire résidant, pour occuper la place laissée vacante par le départ de M. Chagot.

— M. le Président donne lecture de deux notes : l'une sur une monnaie gauloise en or trouvée à Bazoches-les-Gallerandes ; l'autre sur des monnaies romaines trouvées à Saint-Lyé.

La Société vote l'insertion de ces deux notes au *Bulletin*.

BULLETIN N° 98.

En avril 1878, on a trouvé, à Bazoches-les-Gallerandes, une monnaie gauloise en or.

Tête imberbe à droite. — R. Bige et aurige.

C'est une imitation des statères de Philippe, roi de Macédoine, car, malgré la frappe barbare de la légende du revers, on peut y lire ϕ .

L'or pâle de cette pièce l'attribuerait aux Carnutes, qui employaient cet espèce de métal plus fréquemment que les autres peuples de la Gaule. Le voisinage de Bazoches du pays carnute confirmerait cette opinion ; cependant, si cette attribution n'est pas entièrement certaine, on peut affirmer que ce statère a été frappé entre Paris, le Mans et la Loire, vers la fin du IV^e siècle avant l'ère chrétienne, quand la Gaule commençait à imiter le monnayage grec.

Je signale à la Société une découverte de trente monnaies romaines grand bronze, et vingt autres petit bronze, trouvées par un paysan dans ses champs, par suite du labourage. Les trente monnaies grand bronze portaient l'effigie de Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle et Posthume ; les vingt autres, l'effigie de Tétricus, Gallien, Constantin I et II. Comme toujours, le paysan, recevant de moi la réponse bien sincère que ses pièces n'avaient pas de valeur, ne voulut pas me les céder pour le prix fort raisonnable que j'offrais, et les remporta, en me disant qu'il les porterait à Paris. Le seul regret que j'aie éprouvé est celui de n'avoir pu les acquérir pour le Musée, où mon dessein est de déposer, dans un lieu spécial, les différents objets antiques trouvés en notre Orléanais. Chaque localité y trouvera ainsi son histoire par les monuments, et le passé de nos ancêtres revivra facilement à l'aide des témoins irrécusables de leur vie et de leurs habitudes. Le temps et les soins de la direction de notre Musée pourront donc, vous le comprenez, Messieurs, fonder, au profit de notre histoire provinciale, une seconde collection qui, sans nul doute, ne pourra jamais rivaliser avec les grandes richesses du Musée général, mais qui aura pour nous un intérêt précieux, un noble but, celui de nous faire

connaître, étudier et juger le pays qui fut si longtemps un des plus importants de la Gaule, et plus tard le cœur de la France.

Trois jours après le départ de mon paysan, un terrassier de la même commune m'apportait et je pouvais lui acheter trois monnaies romaines trouvées dans le cours de son travail de l'année :

Trajan, grand bronze. — R. Fruste.

Valérien jeune (fils de Gallien). Petit bronze. DIVO VALERIANO. Tête radiée de Valérien à droite. — R. Valérien emporté au ciel par une aigle. CONSECRATIO.

Constantin II. VICTORIA AVG. Petit bronze. Tête de l'empereur à droite. — R. Deux Victoires portant un bouclier avec VOT. . . .

Gratien. Petit bronze. Tête de l'empereur avec un bandeau perlé à droite. — R. L'empereur debout relevant une femme à ses genoux. REPARATIO REIPUBLICÆ.

DESNOYERS.

— M. le Président fait connaître qu'il se propose de réunir tous les objets anciens qui ont été trouvés dans le département du Loiret, et qui sont déposés au Musée, pour en faire un musée spécial ou musée orléanais.

— Le travail de M. de Raucourt, sur les comtes de Gien, est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 26 juillet 1878.

Présidence de M. BIMBENET, vice-président.

M. le Président signale, dans le dernier numéro du *Journal des Sociétés savantes*, un compte-rendu, fait par M. Alexandre Bertrand, des travaux contenus dans le tome XV des *Mémoires* de la Société.

— M. Imbault fait un rapport sur la visite faite par la commission nommée pour examiner les maisons que le projet de construction des marchés doit faire disparaître.

La Société vote l'impression de ce rapport dans le *Bulletin*.

CONSERVATION DES MAISONS REMARQUABLES DU QUARTIER DES HALLES.

Orléans, ville privilégiée entre toutes au point de vue de l'architecture de la renaissance, renferme dans son enceinte une grande quantité de maisons remarquables. Un quartier surtout de notre vieille cité conserve son caractère ancien ; ce quartier, commençant aux rues du Poirier et de la Cholérie, passant par le Marché-à-la-Volaille, descend jusqu'au quai, pour remonter, par les rues Sainte-Catherine et de l'Écrevisse, jusqu'à notre ancienne maison commune et à l'hôtel Cabu.

Dans ces rues étroites et si pittoresques se trouvent réunis : un mur romain, des maisons des XIV^e, XV^e, XVI^e et XVII^e siècles ; elles se touchent, se serrent les unes contre les autres et semblent, en se soutenant mutuellement, vouloir braver les siècles. Au milieu d'elles, nous voyons une chapelle, véritable bijou architectural, délicatement sculptée, dernier genre de l'architecture ogivale.

Ce quartier si intéressant devra, pour des besoins nouveaux d'édilité, disparaître bientôt. Cette chapelle, ces maisons devront être démolies, et avant peu, sans doute, l'artiste, l'archéologue, l'étranger, ne pourront plus s'y égarer, y admirer et y rêver.

L'administration municipale, forcée de détruire tant de belles œuvres du passé, veut conserver le plus possible les souvenirs précieux laissés par nos pères.

Elle vous a demandé de lui indiquer les façades qui, par leur mérite et leur conservation, pourraient être transportées sur d'autres points de notre ville moderne.

Pour remplir ce vœu si en rapport avec vos idées si bien indiquées par votre devise : *Anquitatis custodes*, vous avez

nommé une commission qui a visité avec le plus grand soin ces restes du passé.

Elle recommande d'une façon toute particulière à la sollicitude éclairée de l'administration municipale la vieille porte qui servait d'entrée à la ville romaine ; ses deux larges arcades, surmontées d'un mur renfermant deux étages de galeries, sont les seuls restes de l'ancien *Genabum*.

Parmi les plus remarquables constructions qui pourraient être réédifiées, nous citerons, par ordre de marche : le joli cabinet renaissance qui se trouve au fond de la cour de la maison rue du Poirier, n° 41. Ce cabinet d'étude, petit monument établi sur voûte, avec ses caissons, colonnes, consoles, arcades, corniches, sentences gravées, brillantes sculptures, est charmant et mérite une attention particulière.

Les maisons d'Alibert, Marché-à-la-Volaille, n° 6 ; de la Coquille, rue Pierre-Percée (derrière d'une maison numérotée sur le quai) ; celle en face, n° 4, avec leurs pilastres, leurs portes ornées de caryatides, leurs arcades, cartouches, sculptures si fines, si délicates et si gracieuses, sont des types ravissants du XVI^e siècle.

Une autre maison, aussi rue Pierre-Percée, n° 6, dont les corniches à larges cavets couverts de feuilles de chardons, de fleurs et de figurines, les croisées à croisillons et à tores se traversant, représente dignement l'architecture du moyen âge.

Toutes ces maisons, bien conservées et en bons matériaux, pourraient être transportées et reconstruites sur un autre point.

Dans la rue de l'Écrevisse, n° 31, se trouve une maison en bois dont la façade, complètement dépourvue de ses sculptures, offre maintenant peu d'intérêt ; mais une galerie et un puits élevés dans la cour formeraient, étant reconstruits, de bons modèles de l'architecture en bois du XVI^e siècle.

La maison rue des Hôtelleries, n° 60, par son importance, son ornementation, ses sculptures, mérite d'appeler l'attention de l'administration.

Nous recommandons aussi dans cette même rue une maison

portant le n° 11, d'un type riche et gracieux ; elle fournira un excellent modèle du style du XVII^e siècle.

La jolie chapelle Saint-Jacques, avec ses délicieuses, abondantes et si fines sculptures, doit bien aussi fixer l'attention et attirer les regards ; mais son état de délabrement, la détérioration de ses pierres donnent malheureusement la certitude que la démolition de ce joyau deviendrait sa perte, et qu'une reconstruction serait impossible. Aussi prions-nous l'administration de faire tous ses efforts pour ne point y toucher.

Cette chapelle et la porte de ville dont nous avons parlé ci-dessus ne sauraient être rétablies une fois démolies, et leur disparition ferait naître de profonds et légitimes regrets.

Nous signalons les enseignes de l'Ours, Marché-à-la-Volaille, n° 4 ; de l'Écrevisse, rue du même nom, n° 18, que notre collègue, M. Patay, vient de rappeler à l'attention du public dans son excellent ouvrage sur les *Enseignes du vieil Orléans*, et que la pointe fine et délicate de M. Émile Davoust reproduit si bien. Ces enseignes, en cas de démolition des façades où elles sont incrustées, pourraient venir augmenter le nombre de celles déjà déposées au musée archéologique.

Nous verrions aussi avec bonheur placer dans ce sanctuaire de l'art ancien les nombreux et jolis débris sculptés de maisons dont la légère importance ne peut faire penser à la réédification, et qui proviendraient des n° 3 et 6 de la rue du Châtelet ; 17 de la rue de l'Écrevisse ; 15, 17 et 24 de la rue des Hôteleries.

— M. le Secrétaire lit le projet de *Bulletin* n° 97, deuxième trimestre de 1878. Ce projet est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 10 août 1880.

Présidence de M. Brunner, vice-président.

M. le Président signale, parmi les ouvrages déposés sur le bureau, le tome V du *Bulletin archéologique et historique*, publié sous la direction de la Société de Tarn-et-Garonne, contenant l'analyse, en quelques mots, d'un ouvrage italien intitulé : *Origine et gestes de Jeanne d'Arc*, et dans lequel seraient émises certaines opinions au sujet de l'origine italienne de la famille de la vierge de Vaucouleurs.

— Au nom de la commission des publications, M. Danton fait un rapport verbal sur le *Bulletin* n° 97, deuxième trimestre de 1878.

Adoptant les conclusions de ce rapport, la Société vote l'impression de ce *Bulletin*.

— Au nom de la même commission, le même membre fait encore un rapport sur la notice de M. Buchet, accompagnant la copie du contrat de mariage d'Anne d'Orléans avec André de Chauvigny, et conclut à l'impression du tout dans les *Mémoires* de la Société.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

— M. Doinel donne lecture de la relation du voyage d'un étudiant balois à Orléans en 1599, trouvée dans les manuscrits de la bibliothèque de Bâle, et traduits par M. de Félice, membre correspondant de la Société.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 23 août 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. de Molandon fait connaître à la Société qu'il a rédigé trois tableaux généalogiques de la famille de Jeanne d'Arc, et demande à les joindre à son mémoire sur cette famille.

La Société accède à cette demande.

Membre élu au cours du troisième trimestre de 1878.

Titulaire résident.

M. Émile DAVOUST.

Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième trimestre de l'année 1878.

I. — PAR LES AUTEURS.

L'abbé J. Corblet. — *Des lieux consacrés à l'administration du baptême*, Paris, 1878.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Angers. — *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. XXXIII et XXXIV.

Auxerre. — *Histoire de l'Auxerrois*, par A. Challe, publication de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique et archéologique du département de l'Oise*, t. X, 1^{re} partie.

Boulogne-sur-Mer. — *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, t. VI, 1^{er} fascicule.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1878, avril, mai et juin.

Bruxelles. — *Revue belge de numismatique*, 1878, 34^e année.

Cahors. — *Bulletin de la Société des études historiques, scientifiques et artistiques du Lot*, t. IV, 1^{er} fascicule.

Cannes. — *Mémoires de la Société de Cannes*, t. VI, 1876.

Châlons-sur-Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne*, année 1876-1877.

Mâcon. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2^e série, t. 1^{er}, 1878.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXXVII, 2^e partie, 1878.

Montauban. — *Bulletin archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, Montauban, 1877, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1877.

Nice. — *Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes*, 2^e période décennale, année 1878, 71^e bulletin.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1876.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes*, 6^e série, t. VI, septembre et octobre 1877.

— *Journal des Savants*, juin 1878.

Pau. — *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1876-1877.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} trimestre de 1878.

Rouen. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, 1876-1877.

Saintes. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, procès-verbaux des séances, n^o 7, 1878.

Valence. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1878, 46^e livraison.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, 30^e année, t. XXX, n^o 6, juin 1878.

ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Revue critique d'histoire et de littérature, n^{os} 28, 29 et 30.

Bulletin de la Société bibliographique, 9^e année, juillet 1878.

Polybiblion. — *Revue bibliographique universelle*, partie littéraire, 2^e série, t. VIII, 1^{re} livraison, juillet.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 99.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1878.

Séance du vendredi 9 novembre 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il rappelle la perte récente faite par la Société dans la personne de M^{sr} Dupanloup, l'illustre évêque d'Orléans, membre honoraire de la Société.

La Société vote l'impression de cette allocution dans le *Bulletin*.

Notre première séance est ordinairement animée par la joie, car il est doux, après deux mois de séparation, de revoir des collègues et des amis, de renouer les liens du travail et ceux d'une sincère confraternité ; mais il me faut aujourd'hui imposer silence au plaisir du retour, et vous adresser des paroles de tristesse, car la mort est entrée parmi nous et a frappé deux

membres dont la mémoire ne doit pas périr : M^r Dupanloup et M. l'abbé Guiot.

Vous étiez fiers, Messieurs, et nous devons l'être, de compter parmi vos membres d'honneur celui qui, par sa magnifique intelligence, les richesses de sa parole, les hauteurs de sa pensée, son amour intrépide pour les nobles causes, son dévouement à la France, était la gloire de notre ville et une de celles du pays. D'autres diront, Messieurs, les dons remarquables que la Providence avait accordés à notre illustre Évêque, et ils le diront sans craindre le jugement de la postérité. Nous, Messieurs, nous l'apprécierons surtout du côté qui touche à nos études. Le nom de M^r Dupanloup est désormais inséparable de celui de Jeanne d'Arc, à laquelle notre Société a tant de fois consacré ses travaux, et dont la gloire lui est si chère : il a deux fois couronné de son éloquence notre libératrice, défendu vaillamment son honneur ; il a appelé sur sa tête les hommages de l'Église, et les derniers jours de son âme si française ont été employés à demander à la France que les vitraux de notre cathédrale devinsent l'histoire de la vierge de Domremy, et que l'ancien monument, érigé à son honneur sur le vieux pont, fût réédifié. Il est mort avec la consolation de voir que sa voix avait été entendue ; il peut dormir paisiblement son sommeil du tombeau, car les souscriptions ont noblement répondu, et les générations futures pourront lire sur les verrières de notre cathédrale l'histoire de celle qui sauva leurs ancêtres, parce qu'elle aimait beaucoup son Dieu et sa patrie.....

La patrie ! Vous avez appris, Messieurs, combien M^r Dupanloup, lui, également savait l'aimer. C'est aux Orléanais surtout, témoins journaliers de son dévouement, de son courage durant les jours d'angoisses de notre cité, en 1870, à dire ce qu'il y avait de noble fierté, d'indomptable courage dans cette âme, que les grandes causes séduisaient, entraînaient jusqu'à l'oubli d'elle-même, passionnaient jusqu'au sacrifice !

Orléans ne lui a pas été ingrat ! Quatre cent quarante-sept ans ont passé sur le bûcher de Jeanne d'Arc, et notre cité lui montre chaque année sa reconnaissance comme au 8 mai 1429. Notre

citée, le 23 octobre, s'est levée tout entière pour saluer l'Évêque de ses mauvais jours, l'ami de sa libératrice. Ce n'était pas, vous l'avez tous vu, Messieurs, le jour d'un ensevelissement, mais celui d'un triomphe : ainsi descendent au tombeau les grands hommes qui lèguent à la reconnaissance publique leur vie, leurs sacrifices et leur nom !...

Nous garderons également, Messieurs, comme un riche héritage de notre ville et de notre Société, la mémoire de celui qui fut grand par les vertus qui font la véritable grandeur ; nous placerons dans nos plus vifs regrets, les attachant aux pages de cette première séance, la glorieuse mémoire de celui qui a déjà reçu, pour ne jamais le perdre, le nom de l'Évêque d'Orléans, et nous y ajouterons : *de Jeanne d'Arc* !

— M. le Président lit une notice sur M. l'abbé Guiot, curé de Chécy, membre titulaire non résidant de la Société.

L'insertion de cette notice au *Bulletin* est également votée par la Société.

NOTICE SUR M. L'ABBÉ GUIOT.

Il me faut maintenant vous parler d'une autre perte faite par la Société : après une longue et douloureuse maladie, M. Guiot, doyen de Chécy, notre membre correspondant, est sorti de ce monde, lorsque son âge lui promettait encore d'assez longues années. Sa carrière n'a pas été sans doute aussi brillante que celle dont je vous parlais il y a quelques moments ; mais si la Providence ne l'avait pas conduit dans les voies glorieuses de l'éloquence, du combat et des grandes choses, elle lui avait accordé ce qui donne à la vie son honneur, son utilité et son droit à l'accueil de la terre et du ciel.

M. Guiot, né à Pithiviers, en 1818, fut un des meilleurs élèves du petit Séminaire. Il avait chaque année l'habitude de retourner dans sa famille, chargé de couronnes attestant déjà ses aptitudes littéraires. Après avoir exercé le professorat, où il fut un excellent maître, il devint un curé également excellent

dans les paroisses de Triguères et de Baule, puis il fut nommé doyen de la paroisse de Chécy. Il sut conquérir partout l'estime et l'attachement de quiconque s'approchait de lui, car le ciel avait admirablement doué l'âme de M. Guiot : la pénétration de son intelligence, la finesse de son esprit, la délicatesse de son goût littéraire, la richesse de son imagination, la distinction de sa parole, le charme, et mieux que tout cela, la droiture de son caractère, la sûreté de ses rapports et une solide piété, avaient formé en lui un homme et un prêtre remarquables. Disposé à sentir tout ce qui est beau, tout ce qui élève, il fut l'explorateur intelligent des ruines romaines de Triguères ; il devina leur importance, leur donna son temps, ses études, son crayon de dessinateur, recueillit les objets sortis des fouilles que nécessitait l'établissement du chemin de fer, et c'est alors, Messieurs, que, pour honorer cet habile et savant ouvrier, vous l'admités parmi vous en qualité de membre correspondant. Il était digne, Messieurs, de porter ce titre, car les heureuses fouilles de Triguères avaient développé en lui, pour ne plus jamais disparaître, le goût éclairé de nos antiquités provinciales. Je le vois encore, dans son presbytère de Chécy, où il avait soigneusement transporté son petit musée de Triguères, me montrant avec une joyeuse fierté le fruit de ses recherches. Je m'y associais de grand cœur, sauf une réserve que son délicieux caractère me permettait de lui dire : notre cher collègue pensait et soutenait, avec une ardente bonne foi, que Triguères était *Vellaunodunum*. C'était bien irrespectueux pour notre *Genabum* ; mais il fallait bien pardonner cette audacieuse manière de voir à l'investigateur passionné des fouilles de Triguères, à l'enthousiaste reconstruteur de cette localité romaine : la paternité avait quelque peu obscurci la sûreté de son jugement.

Ce qu'il avait recueilli ne sera pas dispersé, Messieurs, et j'ai la consolation de vous dire que, grâce à l'intervention de l'un de nos collègues, j'ai pu acquérir, pour le Musée historique, ce petit trésor et le déposer dans la salle qui, vous le savez peut-être, sera exclusivement destinée à contenir les monuments de notre archéologie orléanaise.

Le goût de M. Guiot pour la science historique en embrassait toutes les branches, et les églises de Triguères, Baule et Chécy ont profité de son savoir, de son zèle et de son habile persévérance.

Je vous ai parlé de ses aptitudes littéraires. Quoique la littérature ne soit pas l'objet spécial de nos études, nous ne devons pas nous brouiller avec elle et la traiter en étrangère. Elle n'est pas sans doute pour nous la sœur aînée ; mais regardons-la comme un membre de famille, et cultivons son amitié. J'aime donc à vous dire, Messieurs, que notre cher collègue était un charmant poète, rempli de grâces et d'atticisme ; il a chanté Jeanne d'Arc, chanté délicieusement petites et grandes choses ; il a même voulu lutter avec Horace, et, au dire de fins connaisseurs, il lui reste égal. Espérons et demandons que son manuscrit paraisse au jour, et soit le monument de son goût et de son amour du travail.

Vous lui en élevez un autre, Messieurs, dans vos souvenirs, et nous aimerons la mémoire de ce collègue si pénétrant et si aimable, de ce littérateur si intelligent et si gracieux, et vous laisserez dire, Messieurs, à mon amitié réfléchie pour lui, ce prêtre si dévoué à l'honneur de son Dieu et au bien des âmes!...

— M. Choupe fait hommage à la Société d'un dessin représentant un dolmen appelé Pierre-Fenas, existant sur le territoire de la commune d'Épieds.

La Société adresse des remerciements à M. Choupe.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, fait un rapport verbal sur le travail de M. de Félice, intitulé : *Un étudiant bôlois à Orléans en 1599*.

La Société, adoptant les conclusions de la commission, vote l'insertion de ce travail dans les *Mémoires*.

Séance du vendredi 22 novembre 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne lecture à la Société d'une lettre de M. Massenat, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres correspondants.

— M. Basseville fait hommage à la Société, au nom de M. Sautereau, professeur au Lycée d'Orléans, d'un charmant volume de vers intitulé : *Les bords du Loiret*, sorti des presses de M. Jacob, et illustré d'un frontispice à l'eau forte de Lalauze d'après Giacomelli.

La Société décide que l'expression de ses remerciements à M. Sautereau sera consignée au procès-verbal.

— La Société, sur la proposition de son bureau, vote une somme de 100 fr. pour le monument à ériger à la mémoire de M^{sr} Dupanloup.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'une notice intitulée : *Chevilly archéologique*.

Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

— M. le Secrétaire lit le projet de *Bulletin* du troisième trimestre de 1878.

Le renvoi de ce projet à la commission des publications est voté par la Société.

Séance du vendredi 13 décembre 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé de Torquat, au nom de M^e Leroy, avoué à Montargis, fait hommage à la Société de six médailles de Gallien, petit bronze, trouvées faubourg de la Madeleine, au lieu dit les Closiers.

— MM. Desnoyers, de Molandon et de Beaucorps présentent comme membre correspondant M. de La Vallière, directeur des Assurances mutuelles de Blois, membre de la Société archéologique du Vendômois.

— MM. Desnoyers, de Molandon et de Torquat présentent comme membres correspondants MM. Leroy, avoué à Montargis, et Thomas, directeur de l'École professionnelle de la même ville.

— La Société arrête l'échange de ses publications avec celles de la Société archéologique de Montauban.

— M. Desnoyers donne lecture du rapport fait dans la *Revue des Sociétés savantes* (t. IV, juillet et août 1877) sur le tome XV de la Société. Il sait que ce rapport a produit parmi ses collègues un véritable étonnement, car ils avaient toujours regardé comme hors de doute l'authenticité des objets sortis de la Loire. Il demande si la Société approuverait une lettre qu'il a l'intention d'écrire, au nom de ses collègues et au sien, à M. Bertrand, et en donne communication.

1^o M. Bertrand regrette (p. 22) que l'authenticité des objets recueillis ne paraisse pas incontestable et n'ait pas été suffisamment surveillée.

M. Desnoyers lui répond que chaque jour les fouilleurs travaillaient sous les yeux des Orléanais qui, du haut du pont, et en descendant même auprès de la grève, voyaient de leurs propres

yeux les objets sortis de la Loire. Chaque matin les antiquaires de la ville allaient également eux-mêmes chez les fouilleurs et leur achetaient les résultats de la veille ; — que la Société entière, dont plusieurs membres ne donnent pas facilement leur croyance, n'ont jamais élevé le moindre doute sur l'authenticité des trouvailles ; que la Loire n'est pas le seul endroit à Orléans où l'on ait trouvé des monnaies grecques : une médaille de Corinthe a été trouvée auprès de la porte Bourgogne en exécutant les travaux du pont de Vierzon, une autre dans le cours de cette année, par suite des travaux de la rue Bourgogne : c'est un Caracalla grand bronze frappé à Perinthe.

2^o M. Bertrand (p. 20) dit, en parlant des *pilum* trouvés, qu'en l'absence de tout dessin, il ne peut vérifier l'assertion de l'auteur.

M. Desnoyers lui répond qu'il n'a pas sans doute eu le temps de parcourir les planches jointes au mémoire, car dans l'atlas, pl. 3, n^o 2, un des *pilum* est dessiné avec l'échelle de réduction.

M. Desnoyers attache trop d'importance à l'opinion d'un maître dans la science pour ne pas se soucier des lignes qu'il a écrites. Il le remercie des paroles bienveillantes dites par lui à son égard, mais espère éclairer par sa réponse la droiture du savant directeur du Musée de Saint-Germain.

La Société approuve la réponse de M. Desnoyers et décide que le procès-verbal la contiendra.

— M. Jarry, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le *Bulletin* du troisième trimestre de 1878 et conclut à l'impression.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

— Le même membre fait un rapport sur le travail de M. l'abbé Desnoyers intitulé : *Chevilly archéologique*.

La Société vote l'impression du travail de M. Desnoyers dans les *Mémoires*, conformément aux conclusions de la commission.

— M. le Président fait connaître à la Société qu'une commission

qui compte un certain nombre de membres de la Société a été récemment instituée par M^{sr} Coullié, pour s'occuper des verrières de la cathédrale.

Cette commission est composée de MM. Desnoyers, président ; Collin, Bimbenet (Daniel), Marcille, Choupe, Jarry (Louis), de la Rocheterie, Dusserre, l'abbé Séjourné, trésorier.

— M. de Molandon donne lecture d'un chapitre additionnel à son travail sur *La famille de Jeanne d'Arc*, chapitre qui contient l'analyse d'un certain nombre de pièces justificatives.

La Société prononce le renvoi de ce travail à la commission des publications.

Séance du vendredi 27 décembre 1878.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne communication d'une lettre de M^{sr} l'évêque d'Orléans, qui remercie la Société de sa souscription pour le monument de M^{sr} Dupanloup.

— M. Loiseleur demande que des démarches soient faites pour que la rue du Four-à-Chaux, dans laquelle est né Stanislas Jullien, porte à l'avenir le nom de ce savant orientaliste.

— MM. Bimbenet, Boucher de Molandon, de Beaucorps, Doinel et de Torquat présentent comme membre correspondant M. Henri Courtin, auteur d'une brochure ayant pour titre : *Saint Marcel, apôtre et martyr de Châlons*.

— M. le Président fait connaître à la Société qu'il a reçu de M. le Maire la copie d'une dépêche ministérielle adressée à M. le Préfet du

Loiret, concernant l'allocation définitive par l'État d'une subvention de 15,000 fr. pour la restauration de la salle des Thèses.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le chapitre additionnel au travail de M. de Molandon sur *La famille de Jeanne d'Arc* et conclut à l'impression dans les *Mémoires*.

— Il est, conformément au règlement, procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1879.

MM. Desnoyers et Bimbenet, tous deux rééligibles, sont réélus, le premier président, le second vice-président.

M. Louis Jarry est élu secrétaire, aux lieu et place de M. Basseville, sortant et non rééligible.

M. le docteur Patay est élu archiviste, aux lieu et place de M. l'abbé Cochard, sortant non rééligible.

M. Doinel remplace M. Jarry à la commission des publications.

M. Basseville remplace M. le docteur Patay à la commission de la bibliothèque.

Ouvrages offerts à la Société au cours du quatrième trimestre de l'année 1878.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. l'abbé Desnoyers. — Rapport sur le mémoire de M. Baillet, intitulé : *Notice sur une collection égyptienne*, Orléans, 1878.

M. E. Filleul. — *Isabelle-Angélique de Montmorency, duchesse de Châtillon*.

M. Duchesne de Saint-Léger. — *Cinq chapitres d'une philosophie pour tous, essai sur le gouvernement de la vie*, Poitiers, 1878.

M. Gonod d'Artemarre. — *Discours de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans*, Orléans, 1878.

M. Maurice de Possesse. — *Dangeau et ses seigneurs*, Chartres, 1878.

M. Joseph Thillier. — *Vente par Henri IV de deux fours à ban à Vendôme, et d'une coupe de bois dans la forêt de Champrond*, 8 octobre 1594.

— *Un budget municipal au XVI^e siècle*.

M. l'abbé Corblet. — *La semaine sainte à Séville en 1878*.

M. Alphonse Rivier. — *Claude Chansonnette, jurisconsulte messin*.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Abbeville. — *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, 3^e série, 2^e volume.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1878, n^o 2.

Besançon. — *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 5^e série, 2^e volume, 1878.

Bordeaux. — *Société archéologique de Bordeaux*, t. IV, 2^e fascicule, juillet 1877.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 11^e année 1878, juillet, août, septembre.

Bourges. — *Mémoires de la Société historique du Cher*, 2^e série, 1^{er}, 2^e et 3^e volumes, 1868, 1874, 1876.

Bruxelles. — *Revue belge de numismatique*, 1878, 34^e année, 4^e livraison.

— *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, Bruxelles, 1878, 17^e année, 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e numéros.

Cahors. — *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. IV, 2^e fascicule, 1878.

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n^o 133, août et novembre 1878, procès-verbaux.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 36.

Constantine. — *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, 8^e vol., 2^e série, 1876-1877.

Douai. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2^e série, tome XIII, 1874-1876.

Langres. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 1^{er} juillet 1878.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. XVII, 3^e et 4^e trimestres 1877.

Lons-le-Saulnier. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 2^e série, 3^e volume, 1878.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXXVIII, 3^e de la 8^e série.

Nice. — *Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimation de Nice et des Alpes-Maritimes*, 2^e période décennale, année 1878, 12^e bulletin.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. XX, nos 1 et 2.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, 6^e série, t. VI, novembre et décembre 1877.

— *Le Globe*, journal géographique, t. XVII, 1^{re}, 2^e et 3^e livraisons, 1878.

— *Journal des Savants*, août et septembre 1878.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e trimestre 1878.

Saint-Omer. — *Société des Antiquaires de la Morinie*. — *Bulletin historique*, 27^e année, nouvelle série, 106^e et 107^e livraisons.

Saintes. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*.

Senlis. — *Comité archéologique de Senlis*, 2^e série, t. III, année 1877.

Sens. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 33^e volume, 1878.

Soissons. — *Bulletin de la Société historique et scientifique de Soissons*, t. VII, 2^e série, 1878.

Toulouse. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, séances du 26 mars 1878 au 6 août 1878.

Valence. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1878, 47^e livraison.

Valenciennes. — *Mémoires historiques de l'arrondissement de Valenciennes*, publiés par la Société d'agriculture, sciences et arts, t. V, 1878.

— *Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, 30^e année, t. XXXI, nos 7 et 8, juillet 1878.

ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Revue critique, nos 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 46.

Romania, juillet 1878, n^o 27, octobre 1878, n^o 28.

Le Cabinet historique, 24^e année, juillet, août et septembre 1878.

Bulletin d'archéologie chrétienne, par M. le commandeur J.-B. de Rossi, 3^e série, 2^e année, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société bibliographique, 9^e année, septembre, octobre, novembre 1878.

Polybiblion. — Partie technique, 2^e série, t. V, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e livraisons.

— Partie littéraire, 2^e série, t. VIII, 3^e, 4^e et 5^e livraisons.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 100.

PREMIER TRIMESTRE DE 1879.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le Général commandant à Orléans le 3^e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

1849 MM. LESERRURIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
1859 DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, à Paris.

- 1859 MM. LONGPERIER (de), membre de l'Institut, à Paris.
 QUICHERAT (Jules), directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1863 CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
- 1865 GRANDPERRET, ancien garde des sceaux, sénateur, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.
- 1873 BLANC (Charles), membre de l'Institut, à Paris.
- 1874 ROZIERE (de), membre de l'Institut, à Paris.
 BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1875 WALLON, ancien ministre de l'Instruction publique, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
- JOURDAIN, membre de l'Institut, à Paris.
- MANTELLIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 * TORQUAT (de), chanoine honoraire, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1852 CHOUPPE, professeur de dessin au lycée.
 TRANCHAU, inspecteur d'Académie.
- 1854 IMBAULT, architecte.
- 1855 BOUCHER DE MOIANDON, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.
- 1857 BACUENAUT DE VIÉVILLE, président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 PETAU, ancien député, membre du Conseil général du Loiret.
 LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1860 BASSEVILLE, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1860 VIGNAT (Gaston).

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

- 1864 MM. PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
- ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1871 PATRON (abbé), chanoine.
- Dr PATAT, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1873 COCHARD (abbé), membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1875 VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1876 BAILLET, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- DOINEL, archiviste du Loiret.
- * BIMBENET (Eug.), vice-président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- BAILLY, professeur au lycée, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1877 GIRAUD, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans.
- DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.
- 1878 DAYOUST (Émile), membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1849 MM. VIBRAYE (marquis de), à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher).
- DUPRÉ, bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique.
- COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
- 1851 MAÎTRE (abbé), curé de Coinces (Loiret).
- MARCHAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret.)
- DELAUNE, avoué à Romorantin.
- 1854 BALLOT, médecin à Montargis.
- LAURAND (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
- 1857 SAINT-LAUME (de), maire de Chartres.
- FOURNIER (Édouard), à Paris.
- 1858 DEMERSAY (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
- 1859 TOUR (de la), percepteur à Nancray (Loiret).
- 1860 LALLIER (Henry), médecin à Neuville.

- 1862 MM. PILLARD, médecin à Ladon.
 1863 DESERVILLIERS (comte de), au château de Mézières, par Lunay (Loir-et-Cher).
 1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret).
 1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
 1870 MAULDE (de), archiviste paléographe, sous-préfet à Bernay (Eure).
 1872 RANCOURT DE MIMERAND (Achille de), à Cernoy (Loiret).
 1873 VERNON (comte de), à Cléry (Loiret).
 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).
 CLOUET, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 bis.
 FILLEUL (Edmond), à Monthouy (Loiret).
 1874 FOUCHER (l'abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).
 1876 JAHAN (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État.
 HARCOURT (comte Bernard d'), ancien député du Loiret.
 CHASSEVAL (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^r PIE, évêque de Poitiers.
 MM. CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
 1850 DUVAL (l'abbé), à Amiens.
 COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
 SMITH (Valentin), maire de Trévoux (Ain).
 1851 CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salle, près Saumur.
 1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
 MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
 PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
 GIRARDOT (baron de), ancien secrétaire général de la préfecture, à Nantes.
 MORIN (Henri), à Lyon.
 RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, 16, rue Jean-Goujon, à Paris.
 CORBLET (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.
 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
 LACROIX, à Mâcon.
 1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
 CLAIR, Président de la Commission archéologique d'Arles, à Arles.
 1860 LENORMANT (François), professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale.
 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
 1863 MALLET, à Amiens.
 1864 REY, de la Société des antiquaires de France.

- 1868 MM. GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.
1870 PÉROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
1873 CHOLLET (Alfred), ancien maire de Saint-Firmin (Loiret).
DUCHATEAU (l'abbé), curé de Chécy (Loiret).
GOURDON, à Malesherbes (Loiret).
1874 BEAUVILLIERS (Maxime), officier d'instruction publique, à Marcilly-le-Hayer (Aube).
1875 SALIES (de), membre de la Société archéologique du Vendômois, à Paris.
LOREAU, maire de Briare (Loiret).
MARTELLIÈRE, juge d'instruction, à Pithiviers.
1876 La Communauté des PP. Bénédictins de Saint-Benoît-sur-Loire et la maison mère.
RATHOIN (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).
BERTHON (l'abbé), vicaire de Courtenay (Loiret).
MORILLON, à Paris.
FELICE (Paul de), pasteur à Mer (Loir-et-Cher).
AUDOUARD (l'abbé), curé de Trinay.
1877 MICHEL (Édouard), membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, à Lyon.
BOUCHER D'ARCIS, membre titulaire de l'académie de Rouen.
LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la division des beaux-arts, ministère de l'instruction publique, à Paris.
1878 AMELOT, curé d'Ormes (Loiret).
CHAGOT (Ludovic).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
1852 CHALON (Renier), président de la Société de numismatique belge, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÈEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOENE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), à Londres.
1876 RIVIER (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen (1873).
Alby. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

- Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Beaux-Arts du département de l'Oise.
Belfort. — Revue d'Alsace.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde (1874).
Bordeaux. — Société archéologique (1874).
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Cannes. — Société des sciences naturelles et historiques.
Castres. — Société des lettres, sciences et arts.
Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoisienne.
Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1873).
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Cherbourg. — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Lettres, etc.
Lyon. — Société historique et archéologique.
Lyon. — Société littéraire.

Mâcon — Académie.
Mar-eille. — Société de Statistique.
Melon. — Société archéologique.
Metz. — Académie.
Monthéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nice. — Société des Lettres, Sciences, etc., des Alpes-Maritimes
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1875).
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Pont-à-Mousson. — Société philotechnique.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rhodes. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Tarbes. — Société académique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1875).
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale d'Archéologie.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Christiania. — Université royale de Norvège.

Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Société historique.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint Mesmin.
La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte, Orléans.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.
La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque Mazarine (Paris).
La bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne (Paris).
La bibliothèque de la Société de l'histoire de France (Paris.)

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1879.

Président. — M. l'abbé DESNOTERS.
Vice-Président. — M. E. BIMBENET.
Secrétaire. — M. L. JARRY.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. PATAY.
Trésorier. — M. BAILLET.
Commission des publications. — MM. Maxime de la ROCHESTERIE,
DANTON et DOINEL.

Séance du vendredi 10 janvier 1890.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président entretient la Société du Musée historique, l'un des plus importants de France, et auquel nous devons porter un intérêt particulier, puisqu'il contient les collections de la Société archéologique. Auparavant, les objets étaient mélangés, à cause du peu d'espace dont on pouvait disposer. La construction d'une nouvelle et vaste salle a permis un classement rationnel par époques ; et, comme elles occupent chacune une salle distincte, la nouvelle organisation présente chronologiquement l'histoire du travail. En ce qui concerne les objets anté-historiques, M. Desnoyers espère obtenir des moulages du Musée de Saint-Germain, grâce aux bons offices de notre collègue, M. Lafenestre.

Les collections du département, de la ville et de la Société archéologique, déposées au Musée historique, sont fondues dans une seule classification ; mais chaque article porte un signe distinctif de sa provenance, et tous sont inscrits, le jour de leur entrée, sur des registres particuliers. Le catalogue sur fiches a été commencé ; c'est un travail considérable, et qui demande beaucoup de temps. On peut estimer que le premier quart est actuellement terminé. M. Davoust donne son concours dévoué à la confection de ce catalogue.

M. le Président annonce que l'inauguration du nouveau Musée sera prochaine. Tous les membres de la Société y seront invités, et beaucoup tiendront certainement à honneur d'y assister.

M. l'abbé de Torquat offre au Musée divers objets de sa collection qui pourraient en augmenter les séries, notamment celle qui embrasse les trouvailles faites dans l'Orléanais.

Séance du vendredi 24 janvier 1879.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, doyen d'âge.

M. Basseville demande l'insertion au *Bulletin* de la nomination de M. G. Lafenestre au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur, ainsi que l'expression des félicitations de la Société pour la distinction qui vient d'honorer notre collègue.

— M. Tranchau signale une maison, sise au n° 7 de la rue du Clotire-Saint-Étienne, sur les murs de laquelle sont inscrits les noms de beaucoup d'étudiants de la nation allemande. La Société prie M. Tranchau de visiter cette maison et de vouloir bien rendre compte du résultat de ses recherches.

— M. Basseville annonce qu'on vient de démolir à Romorantin une maison avec sculptures en bois assez curieuses, sise au *Carroir doré* (1). Cette destruction serait encore plus regrettable si l'on n'a pas gardé un dessin des sculptures.

Séance du vendredi 14 février 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

La Société décide qu'elle s'abonnera à la *Revue d'Alsace*, pour correspondre entièrement aux désirs exprimés par cette *Revue*, qui se publie à Belfort, d'entrer et de rester en rapports confraternels avec nous.

(1) *Carroir*, dans le dictionnaire de Jaubert, signifie carrefour.

— M. le Président rend compte de la séance d'inauguration du Musée historique. Il constate avec bonheur l'unanimité des sentiments qui ont éclaté à cette occasion, et qui sont d'heureux présages pour l'avenir intellectuel et artistique de notre cité.

— M. Bimbenet, vice-président, retrace en termes émus la magnifique part qui revient à notre Président, M. l'abbé Desnoyers, dans la dotation et l'organisation du nouveau Musée. MM. Boucher de Molandon, Tranchau et d'autres membres se joignent à M. Bimbenet pour réclamer l'impression au *Bulletin* du discours prononcé à l'inauguration par M. Desnoyers.

La Société, voulant rendre un hommage spécial à ces sentiments de sympathie et de gratitude confraternelles qu'elle partage toute entière, ordonne que l'insertion en sera faite au procès-verbal de la séance.

— MM. Leroy, avoué à Montargis ; de la Vallière, directeur d'assurances à Blois ; Thomas, directeur de l'école professionnelle de Montargis ; Courtin, Ledieu et Le Bouteiller, ancien député, sont nommés associés correspondants de la Société.

— M. le Président donne communication d'un projet d'acte dressé par MM^{es} Paillat et Grivot, notaires à Orléans, relatif à la cession par la Société, à la ville d'Orléans, de l'usufruit lui appartenant de l'immeuble connu sous le nom de salle des Thèses et des actes publics de l'ancienne Université d'Orléans, située à Orléans, rue Pothier et rue des Gobelets, et dont la nue-propriété appartient à la ville d'Orléans.

La Société approuve ledit projet dans son ensemble et prend la délibération suivante :

« La Société archéologique et historique de l'Orléanais, oui la lecture du projet de cession faite par elle à la ville d'Orléans, ledit projet rédigé par M^{es} Paillat et Grivot, notaires à Orléans ;

« Connaissance prise du projet de délibération du Conseil municipal de la ville d'Orléans, du 7 août 1878, relativement à ladite cession, et aux conditions auxquelles elle est acceptée :

« Autorise son bureau, composé de MM. Desnoyers, président ; Bimbenet, vice-président ; L. Jarry, secrétaire ; Baillet, trésorier ; Patay, vice-secrétaire archiviste, et sa commission de la salle des Thèses, composée de MM. Basseville, Boucher de Molandon, Cochard, Giraud, Imbault, à céder à la ville d'Orléans, au nom de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, l'usufruit de l'immeuble connu sous le nom de salle des Thèses et des actes publics de l'ancienne Université de lois d'Orléans, situé à Orléans, rues Pothier et des Gobelets, pour ladite ville avoir la toute propriété dudit immeuble ;

« A faire dans le contrat de cession toutes stipulations et à stipuler notamment :

« 1^o Que le prix de ladite cession sera fixé à 5,000 fr. ;

« 2^o Que cette somme de 5,000 fr. sera employée, concurremment avec celle de 5,000 fr. votée par la ville et celle de 15,000 fr. allouée par l'État, à la restauration de la salle des Thèses, dans les conditions indiquées par M. le directeur des Beaux-Arts, dans sa lettre du 5 août 1878, et évaluée à 25,000 fr. »

— M. Berton, curé de Chantecoq et correspondant de la Société, écrit à M. le Président qu'il vient de découvrir sous un badigeon, dans son église, des peintures à fresque représentant les douze apôtres.

— M. Davoust lit une notice sur une plaque en argent massif acquise récemment pour le Musée, qui a servi de prix pour une compagnie d'arquebusiers, et présente une eau-forte qu'il a gravée reproduisant l'objet décrit.

Cette note de M. Davoust est renvoyée à la commission des publications.

Séance du vendredi 28 février 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Boucher de Molandon fait hommage du tirage à part de son mémoire sur la famille de Jeanne d'Arc.

— M. Baillet, trésorier, rend ses comptes pour l'exercice 1878, et présente son projet de budget pour 1879. Les comptes du trésorier sont approuvés.

— M. Basseville lit le projet de *Bulletin* du dernier trimestre de l'année 1878. Renvoi en est fait à la commission des publications.

— M. Danton, au nom de cette commission, fait un rapport sur la notice de M. Davoust, intitulée : *Insignes d'un capitaine ou roi de confrérie de tir à l'oiseau*. La Société vote l'insertion au *Bulletin* du travail et de la planche de M. Davoust.

**INSIGNES D'UN CAPITAINE OU ROI DE CONFRÉRIÉ DE TIR
A L'OISEAU.**

Le Musée archéologique d'Orléans, déjà si riche et si varié en monuments historiques de toutes sortes, a vu récemment, grâce aux incessantes et fructueuses recherches de son directeur, augmenter ses collections d'un médaillon curieux, véritable bijou original et charmant, qui a excité au plus haut point notre intérêt. Comme les pièces de ce genre ne se rencontrent aujourd'hui que bien rarement dans les musées ou les cabinets d'antiquaires, nous avons cru devoir lui consacrer cette notice, afin de vous en présenter la description et les observations qu'il nous a suggérées.

••

Sur une plaque de vermeil irrégulière, qui présente sur ses bords quatre parties saillantes (à son sommet, en bas, à gauche et à droite), vient s'appliquer une sorte de cartouche qui offre la même configuration générale. Ce cartouche est en argent massif : ciselé, fouillé et découpé à jour, il se détache sur le fond de vermeil, et forme un cadre qui laisse la plaque à découvert en son milieu.

Ce cadre se compose de rinceaux fantaisistes, d'un mouvement un peu dur et heurté, qui enveloppent de chaque côté une chimère élégamment cambrée. A la partie supérieure existe un anneau qui servait à suspendre le médaillon à un collier ou à un cordon ; à droite et à gauche, au-dessous des chimères, et soutenus par des anneaux, sont deux oiseaux de plein relief, également en argent massif et dorés ; un troisième oiseau, semblable aux deux autres et soutenu de la même manière, orne la partie inférieure.

Les dimensions de ce cartouche, non compris l'anneau supérieur, et les oiseaux qui complètent l'ornementation et servent d'attributs, sont de 6 centimètres pour la hauteur et de 5 centimètres pour la largeur, d'une chimère à l'autre. La partie de la plaque de vermeil qui est laissée libre par l'encadrement, et forme le fond, est un cercle de 2 centimètres et demi de diamètre environ.

Sur ce fond s'applique, en haut relief, un petit sujet complet, où se confondent les qualités de l'artiste et l'habileté de l'orfèvre. Il représente un cavalier portant l'arçubuse au côté droit de la selle, suivi d'un valet à pied, et accompagné d'un chien qui gambade entre les jambes du cheval, le tout en argent massif, ciselé avec soin.

Le caractère de l'ornementation, les costumes des personnages nous font rapporter cet objet à l'époque de la fin du XVI^e siècle.

Nous avons pensé tout d'abord avoir entre les mains un de ces nombreux ornements dont aimaient à se parer les gentilshommes lorsqu'ils chassaient au faucon, et nous avons cherché dans les mœurs et usages de la fauconnerie comment qualifier notre bijou.

Mais nous avons dû bien vite renoncer à cette première idée : en effet, dans les siècles passés, où, depuis le roi et les plus grands seigneurs jusqu'au dernier des barons, tous les gentilshommes, riches ou pauvres, chassaient au faucon, où ceux même pour qui la chasse n'était point un plaisir avaient des oiseaux pour *entretenir noblesse*, la fauconnerie se présente comme partie intégrante des équipages de tout gentilhomme ; elle brille à nos yeux de l'éclat du luxe le plus recherché, et Claude Binet, Tardif et Jean de Franchières, qui ont longuement écrit sur cette matière, nous apprennent que les oiseaux, comme les veneurs, les valets et les chevaux, étaient couverts de riches ornements où se répétaient partout le blason, la devise ou le cri de chasse du propriétaire.

Or, notre médaillon ne porte ni chiffre, ni armoiries, ni devise, et les oiseaux qui lui servent d'attributs semblent plutôt d'innocentes victimes que l'ennemi destiné à les attaquer dans les airs. Aussi pauvre d'indications, nous avons donc pensé à faire un rapprochement : dans nos longues séances au Trocadéro, au moment de l'installation des vitrines d'Orléans à l'exposition rétrospective, il nous avait été donné d'étudier à loisir les collections exposées dans leurs moindres détails, et nous avons remarqué, parmi leurs richesses, une série de plaques portant des emblèmes, tels que : armes, oiseaux, instruments de musique, sous la dénomination générale de : *Insignes de confréries*. Une d'entre elles, portant pour attributs des oiseaux, et présentant une grande analogie avec la nôtre, sans pourtant être identique, était suspendue à son collier très-complet, et avait pour pendant une autre plaque armoriée. Elle était ainsi désignée : *Insignes d'un capitaine de confrérie de tir à l'oiseau*.

Bien que rien ne nous permette d'assigner une origine exacte au bijou qui nous occupe, nous avons pu cependant, et par nos comparaisons, et d'après l'avis des antiquaires les plus compétents (1), reconnaître son caractère et nous convaincre de son

(1) M. Ad. de Longpérier.

authenticité. Nous nous croyons donc autorisé à vous le présenter sous la dénomination de : *Insignes d'un capitaine ou roi de confrérie d'arquebusiers tireurs à l'oiseau* ; et si nous nous arrêtons un instant à considérer la présence du chien à côté du cavalier, nous pourrions, lui aussi, le regarder comme un attribut et une indication nouvelle à l'appui de notre assertion, car saint Roch, qu'on ne peut guère séparer de son fidèle compagnon, fut un des patrons de la confrérie des arquebusiers tireurs à l'oiseau.

Les associations, confréries, corporations et compagnies de ce genre ont été de tous temps très en honneur en France, et il n'est guère de villes qui n'aient eu leurs tirs à l'arc, à l'arbalète ou à l'arquebuse. Orléans, particulièrement, a vu se développer dans ses murs cette institution, qui, pendant quatre siècles, y tint une place brillante, et se vit mêlée à l'histoire de ses luttes et de ses triomphes, de ses troubles intérieurs ou de ses fêtes.

— M. Danton lit une note sur la maison des Papegaux ; elle est renvoyée à la commission des publications.

— M. Davoust communique à la Société un travail intitulé : *La collection Desnoyers au Musée historique d'Orléans*. Renvoi à la commission des publications.

Séance du vendredi 14 mars 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

MM. Desnoyers, Buchet, Tranchau et Basseville présentent, comme membre correspondant, M. Hauvette, conservateur adjoint de la Bibliothèque de l'Université, directeur adjoint à l'école pratique des hautes études.

— M. le Président annonce qu'il a l'intention de demander à l'administration municipale de vouloir bien donner à la rue Pavée le nom de Guillaume Prousteau, et rendre à la venelle Chevessié son véritable nom de venelle du Chevecier. La Société se déclare sympathique à cette proposition.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, rend compte du *Bulletin* pour le troisième trimestre de 1878. L'impression en est votée.

— Le même membre fait un rapport sur le travail de M. Davoust, intitulé : *La collection Desnoyers au Musée historique d'Orléans*. La Société décide que l'impression en sera faite dans les *Mémoires*.

— Le Secrétaire lit une lettre de M. Le Roy, correspondant à Montargis, qui remercie la Société de sa nomination, et propose d'envoyer copie d'un mémoire de M. Guignebert sur des antiquités trouvées à Montargis. Cette offre est acceptée.

— M. Tranchau présente une note sur les inscriptions faites par des écoliers de l'Université dans une maison sise Marché-Saint-Étienne. Renvoi à la commission des publications.

— M. Jarry lit la première partie d'un travail intitulé : *Les suites de la Fronde dans l'Orléanais*.

Séance du vendredi 28 mars 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

Sur la demande d'échange formée par la Société archéologique croate de Zagreb, la Société décide qu'elle enverra ses *Bulletins*.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Danton, intitulé : *Note sur la maison dite des Papegaux*; la Société vote l'impression de cette note au *Bulletin*.

NOTE SUR LA MAISON DITE DES PAPEGAUX.

Dans une de nos séances de novembre ou décembre 1878, j'ai signalé verbalement à la Société la disparition d'une porte en bois qui se voyait autrefois à l'entrée d'une maison située rue Bourgogne, n° 231 (anciennement rue Faverie, 27), et sur laquelle étaient sculptés en bas-relief quelques-uns des travaux d'Hercule.

Cette porte, dessinée jadis par M. Pensée, se trouve reproduite dans son album lithographié des monuments orléanais (pl. 44). D'après les renseignements que j'ai recueillis, la personne qui en était propriétaire l'aurait cédée à un amateur étranger à la ville, moyennant un prix assez élevé.

Une seconde porte en bois, simplement revêtue d'ornements sculptés, aurait été également vendue en ces derniers temps.

Enfin une composition représentant Jésus et la Samaritaine, peinte sur la façade de l'un des bâtiments au sud de la cour intérieure et à proximité du puits, est maintenant dissimulée sous une épaisse couche de badigeon qu'un des locataires promet de faire enlever le plus tôt possible.

Notons en passant que cette partie de la maison a son entrée particulière — une porte ogivale — sur la rue du Charriot prolongée, autrefois rue de la Triperie.

Le corps de logis principal, ouvrant sur la rue Bourgogne, renferme un bel escalier de pierre en spirale continué par un autre escalier de moindre dimension. Ce dernier conduit à un petit logement sous les combles, une sorte de grenier en saillie, mansardé, d'où l'on aperçoit le pont d'Orléans, Saint-Marceau, les coteaux d'Olivet et le val de la Loire sur une assez grande étendue.

Au premier palier, dans la vis, une inscription gravée sur la muraille, à droite, et qui paraît dater du XVI^e siècle, est ainsi conçue et disposée :

*Quidquid agant homines
Intentio judicat omnes
Sed
Non sunt facienda mala
Ut bona eveniant.*

Cette inscription se compose de deux sentences morales. La seconde est empruntée à cet axiome de l'école : *Numquam sunt facienda mala, ut eveniant bona*, formulé lui-même d'après les paroles de saint Paul : *Et non.... faciamus mala, ut veniant bona*. (Épître de saint Paul aux Romains, ch. III, v. 8.)

Là se bornait la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire, et que vous m'aviez invité à consigner dans une note destinée au *Bulletin* de la Société.

Mais, depuis lors, grâce à l'obligeance de M. Lemoine, maître de chapelle de la cathédrale, j'ai pu consulter quelques documents qui se trouvent entre les mains de M^{me} Giroud de Villelte, sa belle-mère, propriétaire de l'immeuble en question. Ces documents et les cerches de 1543 et de 1676, conservées aux archives de la Préfecture, m'ont permis de compléter mes premières informations.

D'après la cerche de 1543, la maison dont il s'agit, appelée « la maison des Papegaulx, » appartenait à la veuve et aux enfants de Pierre Vaillant.

Elle est clairement désignée dans un titre de 1597 :

« Une maison faicte à feste, assise en ceste ville d'Orléans, grand rue, devant et à l'opposite de la rue Neufve, près le coing Maugars, paroisse Saint-Paul, appelée la maison des Papegaulx, couverte d'ardoise et à goulrières de plomb, qui se consiste en ouvrour, chambre basse où y a cheminée.... trois caves au-dessous l'une sur l'autre, vaultées, etc. »

L'escalier en hélice y est ainsi mentionné :

« Une grand vizz en pierre taille par laquelle on va en la cour

de ladicté maison (cette cour est en contre-bas de la rue Bourgogne), et auxdictes chambres haultes et greniers.... ayant ladicté visz de largeur, depuis le pied jusques au hault, entre les œuvres, de dix pieds ou environ. » Au-dessus et à côté, il existe une « aultre petite montée aussi en pierre taille, » par laquelle on accède à une chambre haulte, sous un « gallas, » qui est tout simplement notre belvédère.

Viennent ensuite trois autres corps de logis également « à feste et goultières de plomb, » entourant « une cour pavée de petits pavés, dans laquelle y a un puits à eau. » Avec un peu d'attention, on retrouve dans le bâtiment de l'ouest, « faict en appentis, » la galerie autrefois « soustenue d'une coulonne de pierre respondant sur ladicté cour. » Le second, à l'est, aussi en appentis, repose toujours sur « un arc de pierre taille, desousb lequel y a une gallerie. » Enfin, le troisième corps de logis, au sud, renfermait des chambres d'habitation, à côté et au-dessus des « grange, porte chartière et estable, » maintenant occupés par l'atelier d'un mécanicien.

La maison des Papegaux avait été saisie sur et à la requête d'Estienne Lenormant, bourgeois d'Orléans, et de Marie Vailant, sa femme, tant pour eux libérer que pour purger toutes hypothèques. Elle fut adjugée, le samedi sixiesme jour de septembre 1597, à Pierre Leberche, aussi bourgeois d'Orléans, à la charge des cens et droits seigneuriaux, et de « quatre escuz quarante sols tournois » de rente annuelle envers les religieuses de la Guische, près Blois, et en outre moyennant la somme de « seize cens escuz sol une fois païés. »

Lors de la distribution des deniers provenant de la vente, Pierre Leberche, « marchand de soie » à Orléans, et l'un des proviseurs des ponts de cette ville, comparut en personne, à l'effet de réclamer « quelques arrérages de cens et rellevoisons à plaisir, dont la maison décrettée aurait été redevable envers lesdictz ponts. »

Un contrat, en date du 31 décembre 1660, passé devant Laurent Bordes, notaire royal au Châtelet d'Orléans, contient renouvellement d'hypothèques au profit des religieuses de la Guische,

par Jean et César Le Berche, marchands bourgeois d'Orléans, demeurant en la paroisse Saint-Paul, lesquels déclarent que la maison des Papegaux, « scize rue de la Tamelerye, est affectée, tenue, chargée et redevable envers les révérendes abbesse et relligieuses cordelières de Nostre-Dame-de-la-Garde, de la Guische lez Blois, de la somme de quatorze livres de rente annuelle et perpétuelle, racheptable de trois cens livres tournois, payable chascun an, en ceste ville d'Orléans, au terme et feste de Toussaintz, par bail faict par lesd. dames abbesse et relligieuses de la Guische, à Jean Lemarier, bourgeois d'Orléans, de certaines portions d'héritages et rentes appartenantes à Marie Lemarier, relligieuse en lad. abbaye, en la présence de Benoist Martin, notaire au Chastelet d'Orléans, le cinq^e jour de mars mil cinq cens cinq, par lequel Mathurin Lemarier se serait rendu plege et caution dud. Jean Lemarier, son fils, et pour plus grande assurance led. Mathurin Lemarier aurait affecté lad. maison des Papegaux qui lui appartenait. »

Les noms de Mathurin Lemarier (ou Lemazier), des Leberche, des Vaillant et d'Estienne Lenormant (époux de Marie Vaillant) figurent sur les listes des échevins d'Orléans données par Lemaire (édition de 1645, pp. 483 et suivantes) :

1509-10. Mathurin Le Mazier.

1531-32. Pierre Vaillant.

1555-56. Jean Vaillant *des Papegaux*.

1557-58. Guillaume Vaillant *des Papegaux*.

1569-70. Estienne Le Normant.

1608. Pierre Le Berche.

1612. Pierre Le Berche *des Papegaux*, receveur.

1614. P. Le Berche.

1616. P. Le Berche.

1620. P. Le Berche l'ainé.

1622. P. Le Berche *des Papegaux*, receveur.

Pierre Le Berche fut, en outre, maire d'Orléans en 1633-34, et continué pour un an en 1635. César Le Berche remplit les mêmes fonctions en 1671-72 et 1675-76.

En 1731, la maison qui nous occupe, « scize rue du Ta-

bour, » fut licitée entre damoiselle Claude Jahan et son frère Remy Jahan. Les étrangers ayant été admis à enchérir, elle devint la propriété du sieur François Aignan, marchand, demeurant paroisse Saint-Sulpice, moyennant la somme de quatorze mille cinq cens livres portée au contrat, plus cinq cens livres que l'acquéreur s'engageait à y ajouter par un traité sous seings privés, en date du 12 septembre même année.

Telle est l'analyse — peut-être un peu longue — des titres actuellement en la possession de M^{me} de Villette. Ils ne m'ont rien fourni touchant l'origine de la dénomination imposée à la maison des Papegaux. D'après quelques auteurs qui se sont occupés de nos antiquités orléanaises, ce nom serait dû au voisinage d'un tir à l'oiseau (*papegai* ou *papegault*) (1). Ce point sera sans doute examiné par nos collègues, MM. Jarry et Davoust, dans le travail spécial qu'ils ont l'intention de présenter à la Société, et dont un fragment vous a été lu dans votre dernière séance. Je m'abstiens donc d'en parler.

Je dirai toutefois, en terminant, que, d'après la cerche de 1676, la maison, qui appartenait alors à César Leberche, portait « une enseigne empreinte dans le mur. » Cette enseigne a complètement disparu, ainsi que les sculptures qui ornaient sans doute la façade extérieure. Mais, à en juger par les détails d'architecture encore visibles du côté de la cour, la maison des Papegaux devait être une des riches habitations bourgeoises du XVI^e siècle.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur une note intitulée : *Inscription de noms d'écoliers allemands dans une maison du Marché-Saint-Étienne* visitée par MM. Doinel et Tranchau. La Société décide que cette note sera imprimée au *Bulletin*.

(1) VERNAUD-ROMAGNÉSI, *Hist. de la ville d'Orléans*, p. 187 et 240 ; — LOTTIN, *Recherches historiques*, t. I, p. 189 ; — DE TORQUAT, *Quatre jours dans Orléans*.

INSCRIPTION DE NOMS D'ÉCOLIERS ALLEMANDS

DANS UNE MAISON DU MARCHÉ-SAINT-ÉTIENNE.

Au n° 7 de la rue du Marché-Saint-Étienne se trouve une petite maison d'apparence tout à fait moderne, mais qui a par derrière, sur une étroite cour, une façade indiquant une construction bourgeoise du XVI^e siècle, fort simple d'ailleurs. Elle se compose d'une porte étroite et basse, et de cinq larges fenêtres accouplées : deux au rez-de-chaussée, deux au premier étage, une en mansarde au deuxième. L'encadrement de ces six ouvertures est en pierre, légèrement creusée à arête vive, de façon à former plusieurs lignes de cannelures. Sur la bordure de la porte et des deux fenêtres du rez-de-chaussée, on lit une quarantaine de noms gravés dans la pierre, avec une pointe de couteau probablement.

De ces noms, la plupart sont allemands; presque tous sont suivis de l'indication d'une ville, la ville natale, et d'une date. La plus ancienne que nous avons lue, M. Doinel et moi, est 1592, la plus moderne 1641.

Nous avons relevé ces inscriptions avec l'intention de rechercher dans les registres de l'Université, surtout ceux de la nation allemande, si quelque notoriété s'attache à ces noms.

Voici les principales inscriptions :

1° Sur le linteau de la porte :

JOANNES JALON METENSIS 1627
MOSES DESHAYES SEDANENSIS 1627

2° Sur le pied droit de droite :

JOHAN CONRA
DOS VNGELTER
STUTGARDIANUS
WIRTENBURGIUS
ANNO DNI
1601

CONRADUS
THÉODORICUS
TRUCHES
FREIFELDEN

GEORGIUS
ADAMUS
WEITH
MOGUNTINUS

PH BOTRUS
MOG 1668

FRANCISCUS
VOGT MO
GUNTINUS
1605

3° Sur le pied droit de
gauche :

GEORGIUS
VON DER
DROSSEL
SAXO
ANO CHRI
(1) ICCII (1592?)

1608 JOANNES
ALBERTUS
FLEICHBEIN

4° Sur le pied droit de la
fenêtre, à droite :

GREGORIUS FRAWENFEL
TREVIRENSIS
ANNO DNI 1600

GREGORIUS ADAMUS BRUNNERIUS
MDCI XXVI AUGUST

Sur la même fenêtre, à
gauche :

JEAN KETWITCH
BREME
1627

5° A la deuxième fenêtre,
sur l'encadrement de droite :

1597
M. G. W. C. F.
WVROTKIRCH

1597
N. S. M.
HC HOCKELIUS
A SLEINECKE

P. V. SCHOLLEY

DANIEL
DORFER

A tous ces noms, évidem-
ment allemands, sont mêlés
quelques noms français :

CLAUDE
FLEURIOT
DE DIJON
1641

H. DE MARLE
DE COURTEILLES
ANNO DOM 1607

MICHAEL
MIART
1603

Et en très-petits caractè-
res :

MADA
ME LOYSO

Quelques-uns de ces noms sont encadrés dans un petit car-
touche enjolivé d'arabesques ou d'ornements tracés d'une pointe

très-novice. On y trouve, comme de juste, le cœur percé d'une flèche, et le mot *Excudit*, bien solennel pour si mince besogne.

Bien mince aussi est le résultat de nos recherches sur ces noms. M. Doinel a compulsé avec moi l'index matricule de la nation germanique, et nous n'y avons trouvé que deux des noms inscrits sur la pierre de notre maison :

Jean Conrad Ungelter, de Stutgard, en 1601.

Georges Adam Weith, de Mayence, en 1600.

Il n'est pas douteux cependant que tous ces noms ne désignent des écoliers de l'Université. Le registre matricule était-il bien exactement tenu? On ne saurait ni l'affirmer, ni le nier.

Du reste, jusqu'à ce que des recherches ultérieures donnent lieu à quelque rapprochement entre ces noms et des souvenirs historiques concernant ceux qui les ont portés, nous ne pouvons attacher à ces inscriptions d'autre intérêt que celui de connaître une maison ayant servi d'hôtellerie à des étudiants de notre vieille Université, à des Allemands surtout, logés ainsi dans le voisinage de la salle des cours. Il est probable qu'à cette maison, si triste et si étroite aujourd'hui, était joint un jardin qui, sans doute, a été englobé plus tard dans les dépendances de la communauté des dames du Calvaire d'Orléans, fondée par le P. Joseph, — l'Éminence grise, — en 1638, et qui prit possession du couvent actuel en 1640.

En résumé, ces inscriptions sur la pierre ne sont pas pour nous autre chose que le témoignage d'une puérile manie chère aux étudiants de tous les temps et de tous les âges. Les murs et les tables de tous les collèges et écoles sont, en vertu d'une tradition vainement entravée par tous les maîtres et religieusement gardée par tous les écoliers, le livre par excellence chargé de transmettre à la postérité les noms des générations successives d'écoliers. Les grands écoliers de notre Université es-lois n'étaient pas moins friands de ce genre d'immortalité que vous et moi. Coupables de cette ambitieuse visée.... quand nous étions séminaristes ou collégiens, dans trois cents ans, on nous fera

peut-être aussi l'honneur de chercher si nos noms ne révèlent pas quelques illustrations de la bonne ville d'Orléans.

— M. Davoust présente une planche gravée à l'eau-forte sur laquelle il a réuni plusieurs des objets donnés par M. Desnoyers au Musée historique d'Orléans.

La Société arrête que cette planche sera jointe à la notice de M. Davoust qui doit être insérée dans le volume de *Mémoires*.

— M. Jarry offre à la Société, pour sa collection déposée au Musée, un liard inédit de Louis XIV, frappé à Meung-sur-Loire en 1655, portant la lettre E, et un croissant comme différent monétaire.

Le même membre fait hommage à la Société des bois représentant toutes les variétés des liards de Meung-sur-Loire, qu'il a fait graver pour l'intelligence de son travail.

— La prochaine séance devant régulièrement avoir lieu le vendredi 11 avril, jour du vendredi-saint, M. le Président demande à la Société quand il lui conviendra de se réunir. La séance est fixée au lundi 21 avril.

— M. Jarry lit la seconde partie de son travail intitulé : *Les suites de la Fronde dans l'Orléanais*.

Ouvrages offerts à la Société au cours du premier trimestre de l'année 1879.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. l'abbé Baudry. — *Notice sur M. L. Ballereau*, 1878.

M. Léon Landau. — *Un coin de Paris (le cimetière gallo-romain de la rue Nicole)*. Paris, 1878.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Conseil général de Loir-et-Cher*, 1878.

M. Édmond Michel. — *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, 2^e partie, 7^e fascicule.

M. G. Baguenault de Puchesse. — *La politique de Philippe II dans les affaires de France*, 1879.

M. Boucher de Molandon. — *La famille de Jeanne d'Arc*, 1879.

MM. Moreau. — *Album de Caranda*, supplément.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1878, n^o 3.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, 1^{er} trimestre 1879.

Bruxelles. — *Revue de numismatique belge*, 1879, 1^{re} livraison.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 39.

— *Histoire des Dunois*, 2^e fascicule.

Évreux. — *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*.

Laval. — *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne*.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1^{er} et 2^e trimestres 1878.

Montauban. — *Société de Tarn-et-Garonne*, t. VI, 2^e trimestre 1878.

Paris. — *Journal des Savants*, décembre 1878, janvier et février 1879.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e trimestre de 1878.

Rouen. — *Académie des sciences et arts de Rouen*, 1877-1878.

Valence. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 1879, 4^e livraison.

Valenciennes. — *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, t. VI.

Vendôme. — *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*,
t. XVII, 1878.

Zagreb. — *Bulletin de la Société archéologique croate de Zagreb*.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Bulletin de la Société bibliographique, janvier 1879.

Revue historique, t. VII, VIII et IX.

Cabinet historique, octobre, novembre et décembre 1878.

Membres élus au cours du premier trimestre de 1878.

Associés correspondants.

MM. LE ROY, avoué à Montargis.

THOMAS, directeur de l'École professionnelle de Montargis.

DE LA VALLIÈRE, directeur d'assurances à Blois.

COURTIN.

DE BOUTELLIER, ancien député.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 101.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1879.

Séance du vendredi 29 avril 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants, offerts par leurs auteurs :

La collection Desnoyers au Musée historique d'Orléans, par M. E. Davoust.

Monseigneur Dupanloup dans la chaire de Sainte-Croix, par M. A. Johanet.

Les Bibles de Théodulfe, par M. Léopold Delisle.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. Doinel a découvert, dans les minutes de M^e Garapin, notaire à Orléans : le contrat de mariage de Florent Chrétien, une consultation médicale de Guillaume Budé et un registre de délibérations du corps de ville d'Orléans, de 1562 à 1565, c'est-à-dire entre les deux occupations de la ville par les huguenots.

— M. Desnoyers a reçu de M. Alex. Bertrand, le savant conservateur du Musée de Saint-Germain, une lettre dans laquelle il déclare ne conserver aucun doute sur l'authenticité des objets trouvés dans la Loire et décrits par M. l'abbé Desnoyers.

— M. Alex. Bertrand, dans une autre lettre adressée à M. Boucher de Molandon, sollicite l'envoi, pour la bibliothèque du Musée de Saint-Germain, de toutes les publications de la Société. Cette demande flatteuse est favorablement accueillie.

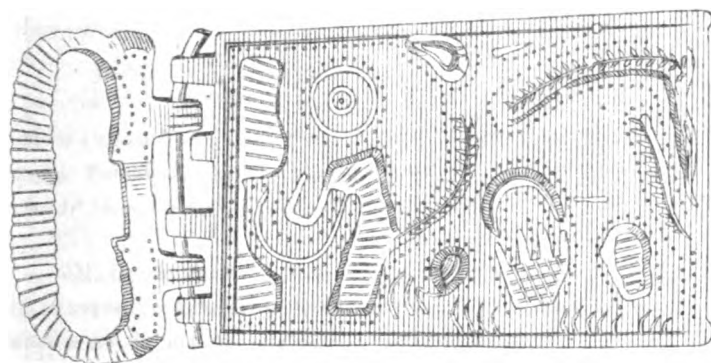
— M. le Président lit une note sur une botcle de ceinturon en bronze trouvée dans un champ de la Neuville (canton de Puiseaux) en avril 1878. Cette boucle gauloise, longue de 101 millimètres, représente une vache debout mangeant dans un râtelier. Le dessin lithographié sera inséré au *Bulletin*.

— M. Boucher de Molandon annonce que M. Litsch, inspecteur des monuments historiques, chargé de la restauration de la *salle des Thèses*, espère qu'elle sera terminée pour le mois de mai 1880, époque de la clôture du prochain concours.

— M. Doinel lit une note sur « l'inventaire des lectres, tiltres, artillerie, abillemens de guerre et autres choses et biens appartenans à la communauté de la ville, » fait par Jean Gidoïn en 1487. Cette note est renvoyée à la commission des publications, ainsi que la notice de M. Doinel sur une chartre secrète d'Isabeau de Bavière et sur le passage de cette reine à Orléans en 1417.

— M. Doinel signale encore plusieurs pièces relatives au siège d'Orléans en 1429. Il est invité à réunir tous ces documents en corps et à les faire précéder d'une préface qui en permettra l'impression dans les *Mémoires*.

— M. de Vernon, titulaire non résidant, signale l'interruption des travaux de rétablissement du monument de Louis XI dans l'église de Notre-Dame de Cléry. Il a remarqué qu'un grand nombre de registres



BOUCLE GAULOISE,
Trouvée à Neuville, (Canton de Puisseaux).
AVRIL 1878.

d'état-civil du canton de Cléry sont recouverts de feuillets de parchemin provenant des anciens comptes de ville d'Orléans. M. Desnoyers a fait les mêmes constatations pour Orléans.

Néance du vendredi 25 avril 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président signale, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, un article de M. Forestié sur les *Tapisseries de Jeanne-d'Arc et la Puella de Chapelain*.

— MM. Bagnenault de Puchesse, Baillet, Boucher de Molandon et Vignat rendent compte des lectures faites à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, où ils représentaient la Société.

— M. Desnoyers lit deux notes sur des trouvailles de monnaies romaines :

On a découvert, dans un jardin situé sur le boulevard de la porte Bannier, une médaille en argent de Constantin I.

Le droit porte la tête de Constantin à droite.

R. *Virtus militum*. Castre prétorienne.

A l'exergue : RO....

Cette médaille, qui n'est pas commune, a malheureusement subi, comme toujours, l'essai de l'inventeur : l'argent étant très-oxydé, et ayant l'apparence du plomb, on a coupé la pièce pour connaître la nature du métal, et elle m'a été remise en morceaux. La lecture néanmoins pouvait avoir lieu et donner le nom de l'empereur, ainsi que la figure de la castre.

Un terrassier a trouvé en avril 1879, dans un champ, une médaille consulaire en argent de la famille Postumia.

Tête de femme à droite, voilée, les cheveux épars. **HISPAN** (*Hispania*).

R. Homme revêtu d'une toge, debout, élevant sa main droite vers l'aigle d'une enseigne; derrière, des faisceaux avec une hache.

A. POST. A. F. S. N. ALBIN. (*Aulus Postumius Auli filius Spuri Nepos Albinus.*)

Médaille commémorative du triomphe de Lucius Postumius Albinus sur les Lusitaniens et les Vaccéens en 576 (178 ans avant J.-C.). La tête de femme représente l'Espagne vaincue; les faisceaux montrent la charge de proconsul, et l'aigle indique la soumission de la Lusitanie à Rome.

(Cohen, p. 272, n° 7; pl. 35, n° 6.)

— M. le Président annonce à la Société la nomination de M. Marcille, directeur du Musée de peinture, au titre de chevalier de la Légion-d'Honneur, et demande si les liens de la direction de ce Musée avec celle du Musée historique, dont une portion est le bien de la Société, ne permettraient pas de féliciter M. Marcille de cette nomination, avec mention au procès-verbal.

La Société admet unanimement cette proposition, dit qu'elle regarde M. Marcille comme lui appartenant, vote l'insertion de ses félicitations au procès-verbal et prie M. le Président de lui exprimer sa joie bien sincère pour le juste hommage rendu au savant et dévoué directeur d'un Musée appelé par lui à un brillant avenir.

Séance du vendredi 9 mai 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Tranchau, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur la notice de M. Doinel concernant une *Charte secrète d'Isabeau de Bavière*. Le travail sera inséré dans les *Mémoires*.

— M. Desnoyers annonce qu'au mois d'avril 1879 on a trouvé dans un jardin du quartier de Noras une pièce de Vespasien, grand bronze. La tête est assez bien conservée, mais le revers est entièrement fruste.

— M. le Président a reçu de M. Marcille une lettre de remerciements pour les félicitations que lui a envoyées la Société à propos de sa nomination comme chevalier de la Légion-d'Honneur. Dans sa réponse, M. Marcille proteste de son dévouement pour la Société, la ville d'Orléans et le Musée dont la direction lui est confiée.

— M. Desnoyers lit un *Compte-rendu de l'Exposition scolaire de 1877*, dont la Société a réclamé l'impression.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION SCOLAIRE DE 1877.

Le mois de septembre 1877 a vu s'ouvrir, dans les bâtiments du Lycée, une exposition scolaire; elle a été remarquable, vous le savez, par la nature des travaux d'écriture, de dessin et d'industrie manuelle. Cette exposition a prouvé une fois de plus que notre département n'est inférieur à aucun autre, et quand je témoignais à l'inspecteur d'Académie, notre honorable collègue, M. Tranchau, le plaisir que j'éprouvais en parcourant et jugeant tous ces travaux si variés, mais dont l'ensemble était si harmonieux, j'étais sincère, et je redisais d'autres jugements aussi louangeurs que le mien. Je dirai cependant que mon attention a été surtout éveillée par l'exécution d'un programme donné en 1874 aux instituteurs, concernant des renseignements à fournir sur l'histoire de leur commune. Un antiquaire orléanais et votre président ne pouvaient demeurer insensibles devant le travail envoyé. Je saisis donc avidement les pages qui renfermaient la réponse au questionnaire, et comme j'eusse été impuissant pour lire utilement en quelques heures et juger équitablement ces travaux, M. l'inspecteur me proposa de me confier un certain nombre des cahiers du concours ouvert aux institu-

*

teurs, et c'est ainsi qu'il m'a été possible d'apprécier leurs efforts et le succès de leur bonne volonté.

Je dois d'abord, tout en rendant un hommage sincère au zèle des travailleurs, vous dire que leurs productions manquent d'une instruction préparatoire sans laquelle l'archéologie n'a pas de sérieux : il faut apprendre à étudier pour être un homme d'études ; il faut être introduit dans l'histoire par une main expérimentée et sûre pour que cette noble science soit complète et ne reste pas dans le vague, le superficiel, et par conséquent l'inutile, je dois ajouter le dangereux, car si le vrai savant est une lumière et un bienfait du ciel, le demi-savant est un fléau, l'ennemi de la vérité, et bientôt de la société par son incurable orgueil. Il m'a été facile de voir qu'un initiateur a manqué à nos maîtres d'école, et je regrettais qu'à leurs cours de pédagogie on n'eût pas joint quelques leçons au moins d'archéologie, leçons sérieusement faites, et sachant ouvrir l'âme de ces jeunes hommes avides, sans nul doute, de connaître, mais auxquels il faut savoir donner les premiers éléments, et dont il importe de diriger le bon vouloir.

Ma pensée n'est pas de faire des réflexions philosophiques sur l'éducation, car nous ne sommes pas, quoique dignes peut-être de le devenir, des membres de l'Académie des sciences morales ; nous sommes tout simplement des antiquaires, et en cette simple qualité, je ne pouvais, en lisant les travaux de nos instituteurs, ne pas me faire ces réflexions et venir vous les communiquer, puisqu'il s'agit de travaux sur l'histoire de notre pays.

Un grand nombre de ces notices est stérile ; un certain nombre a quelque valeur, et je vais vous en parler ; mais, dans celles-là également, il y a insuffisance, incomplet. Le désir de bien faire, la volonté de produire une œuvre utile sont évidents ; mais, encore une fois, la méthode et l'instruction sont absentes.

Parmi les quatre arrondissements, celui de Gien compte le plus grand nombre de bons travaux. Sur sept, trois sont bons ; ils sont ainsi classés :

Ouzouer-sur-Loire : M. Merlet.

Gien : M. Tartasson.

Châtillon-sur-Loire : M. Tartinville.

Bonny : M. Leblanc.

Beaulieu : M. Pointeau.

Ouzouer-sur-Trézée : M. Halouin.

Ousson : M. Chambon.

Montargis m'a donné quatre travaux dignes d'éloges :

Montargis : M. Lhuisset.

Courtenay : M. Poullin.

Sceaux : M. Bonleu.

Châtillon-sur-Loing : M. Desbrosses.

Pithiviers a fourni trois bonnes rédactions :

Nibelle : M. Froment.

Sermaises : M. Grégoire.

Aschères : M. Sevin.

L'arrondissement d'Orléans est représenté par quatre notices satisfaisantes :

Saint-Ay : M. Petitberghien.

La Ferté-Saint-Aubin : M. Landré.

La Chapelle-Saint-Mesmin : M. Houzé.

Vitry-aux-Loges : M. Jousset.

Nous pouvons donc espérer et même croire que, bien dirigés, et surtout préparés par des leçons suffisantes, les instituteurs peuvent devenir pour nous de précieux auxiliaires. Ils nous communiqueront ce que les archives, les fouilles, les trouvailles, les monuments de leurs communes leur feront connaître d'intéressant ; ils seront à leur façon les intelligents ouvriers d'une grande œuvre dont vous êtes les érudits constructeurs, l'histoire de notre Orléanais.

Je propose à la Société de voter, avec mention au procès-verbal de ce jour, un témoignage de satisfaction aux instituteurs dont je vous ai parlé ; il en est deux surtout qui m'ont paru mériter plus qu'une parole de louanges : M. Landré, instituteur à La Ferté-Saint-Aubin, et M. Lhuisset, instituteur à Montargis, me paraîtraient dignes d'un témoignage plus honorable que l'encouragement. Je demanderais que l'envoi d'un volume de nos *Mémoires*, laissé à votre choix, fût pour eux l'expression de

l'approbation de leur travail. Celui de M. Landré, particulièrement, vaut de sincères éloges; il l'a fait imprimer, et j'estime qu'il peut figurer, sans confusion, au milieu des écrivains de notre histoire.

Comme conclusions de son rapport, M. le Président propose, afin d'encourager les instituteurs dans la voie des études historiques, de leur offrir des récompenses. La Société décide, en conséquence, que des volumes du concours et des jetons seront distribués aux auteurs des travaux les plus remarquables.

— M. Tranchau communique une note qu'il fera insérer dans le *Bulletin de l'Instruction publique du Loiret*. La Société décide l'impression intégrale de cette note au *Bulletin*.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais qui, depuis sa fondation, en 1849, a tant fait pour exciter et développer autour d'elle le goût des études d'histoire, l'exploration et le culte des monuments du passé, décernera, le 8 mai 1880, les prix de son troisième concours quinquennal.

Les deux premiers concours, 1869 et 1875, ont donné naissance à des travaux d'un sérieux mérite, dont la collection se trouve au tome XIV des *Mémoires* de la Société.

Plus d'un instituteur, en répondant, il y a quelques années, à un programme tracé par l'inspection académique, a prouvé qu'il était capable d'exposer avec intérêt l'histoire de sa commune, et même des questions relatives aux antiquités de la région qu'il habite.

Toutefois, il n'est guère à espérer, pour divers motifs, que beaucoup soient en mesure de produire des travaux assez complets et assez approfondis pour entrer en concurrence avec des personnes qui ont des loisirs et l'instruction spéciale nécessaires pour les recherches d'archéologie ou d'histoire; mais la Société serait heureuse que cet appel fait à toutes les bonnes volontés fût considéré par tous les instituteurs comme une invitation à contribuer, dans la mesure du possible, à l'œuvre

qu'elle poursuit. Recueillir dans les archives communales les documents inédits qui auraient de l'intérêt pour l'histoire de notre pays ; veiller, autant qu'il est en leur pouvoir, à la conservation des monuments anciens de leur commune ; provoquer l'attention de la Société, si quelques-uns sont tenus en mauvais état ou menacés de destruction ; la mettre au courant des trouvailles faites dans des fouilles, — pierres tombales, inscriptions, monnaies, médailles, objets antiques que la pioche ou la charrue découvre parfois dans un champ ou sur une route, voilà surtout ce que peuvent faire les instituteurs. La Société leur témoignerait avec empressement sa gratitude pour les services qu'ils lui rendraient ainsi en l'aidant à réaliser sa devise : « *Antiquitatis custodes*, » gardiens de l'antiquité.

Nous croyons savoir que déjà elle a décidé d'attribuer une récompense à plusieurs des notices historiques et géographiques qui ont été rédigées en 1874 sur chaque commune du département. Nous publierons ultérieurement les noms des auteurs récompensés.

— M. Jarry continue la lecture de son mémoire sur *Les suites de la Fronde dans l'Orléanais*.

Séance du vendredi 23 mai 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Danton lit un rapport dans lequel la commission des publications s'associe aux propositions faites par M. le Président sur les récompenses à décerner aux instituteurs. La Société vote l'impression du compte-rendu de M. Desnoyers au *Bulletin* et l'envoi de ce *Bulletin* aux instituteurs récompensés.

— M. Hauvette (de Puiseaux), bibliothécaire de l'Université de Paris, est admis au titre de membre correspondant.

— M. Boucher de Molandon lit une notice sur *Jean de la Cave, surnommé le capitaine Caban*. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 13 juin 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président propose de nommer une commission chargée de relever la carte des voies romaines dans le département du Loiret. MM. Tranchau, Bimbenet, Bailly et Cochard sont désignés comme membres de cette commission. Pour le travail qui lui incombe, elle fera appel au concours des membres titulaires non résidents et associés correspondants de la Société.

— M. Jarry termine la lecture de son mémoire sur *Les suites de la Fronde dans l'Orléanais*.

— M. Doinel, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur la notice de M. Boucher de Molandon concernant *Le capitaine Caban*. La Société vote l'impression au *Bulletin*.

LA CITADELLE DE LA PORTE BANNIER

CONSTRUITE A ORLÉANS SOUS CHARLES IX.

LE CAPITAINE CABAN PREMIER COMMANDANT DE CETTE FORTERESSE.

Le capitaine *Caban*, qui, en 1567, lors de l'invasion d'Orléans par les troupes protestantes de François de La Noue, comman-

dait, pour le roi, la citadelle de la porte Bannier, a laissé, dans notre cité, d'honorables souvenirs.

En ces temps si profondément troublés, où la notion du devoir semblait avoir disparu des intelligences aussi bien que des cœurs ; où, sous prétexte de réformes religieuses, d'ardentes ambitions couvraient de ruines notre province, le capitaine *Caban* sut demeurer fidèle à son devoir militaire et à son drapeau.

Diversement jugé, et cela devait être, par les partis politiques qui se disputaient le pouvoir, et par les historiens contemporains qui puisaient à des sources fort divergentes leurs motifs d'appréciation, la postérité lui a rendu plus complète justice. Son nom paraît avoir été attribué dès l'origine à la rue voisine de la citadelle où il demeurait avec sa famille. Tout récemment, en 1876, la Société archéologique et historique de l'Orléanais fut consultée par l'administration municipale sur les dénominations à donner aux voies publiques des quartiers nouvellement projetés, au nord-ouest de la ville. Après examen des diverses traditions sur l'origine du mot *Caban*, la Société émit le vœu que la mémoire du commandant de la citadelle fût de nouveau consacrée, dans ce quartier, et que son nom fut maintenu à la rue qui, depuis trois siècles, en était en possession (1).

L'administration voulut bien ratifier l'appréciation de la Société.

Il ne semble donc pas sans intérêt d'apporter un renseignement nouveau sur le vrai nom de ce loyal officier.

Les douloureux incidents des guerres religieuses du XVI^e siècle

(1) Voir *Bulletin 90 de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3^e trimestre de 1876, t. VI, p. 320 et suiv.

Quelques personnes émirent alors l'opinion que le capitaine *Caban* avait pu, tout au contraire, emprunter son nom de guerre au quartier qu'il habitait avec sa famille, d'anciens titres, disaient-elles, mentionnant un clos *Caban* dans les environs de la place Bannier.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il n'en demeure pas moins acquis, et c'est le point essentiel, que cette rue et ce quartier doivent au commandant de la citadelle leur notoriété historique.

de, en notre Orléanais, sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici les détails.

Les doctrines de la réforme, sourdement propagées dans notre cité dès l'année 1557, y firent bientôt de rapides progrès. La convocation des états-généraux de 1560 les comprima momentanément ; mais Charles IX s'était à peine éloigné de nos murs, en février 1561, que la hardiesse des *religionnaires*, comme on les nommait alors, ne connut plus de bornes.

Le 1^{er} avril 1562, le prince de Condé, appelé secrètement par ses partisans, s'emparait de la ville par surprise, et d'effroyables excès y signalaient la domination de l'audacieuse faction qui l'avait choisi pour chef. Les églises pillées et dévastées, les reliques des saints profanées, les sépultures violées, les citoyens paisibles accablés de contributions de guerre ou jetés en exil, les domiciles envahis, des prêtres, des religieux, des magistrats odieusement mis à mort ; tant de sacrilèges attentats, tant de maux subis à la fois semaient dans les cœurs d'ardents désirs de vengeance, et préparaient les sinistres réactions qui, dix ans plus tard, devaient de nouveau ensanglanter nos murs.

Dix mois après, le 18 février 1563, le duc de Guise, lieutenant-général de l'armée royale, à la tête de vingt mille hommes et d'une puissante artillerie, allait à son tour s'emparer d'Orléans, quand, à peu de distance de la ville, il fut frappé à mort par Poltrot de Méré, lorsqu'à la fin du jour, après ses dispositions prises pour l'assaut du lendemain, il se rendait paisiblement à sa demeure.

Le meurtre de cet illustre capitaine fit comprendre à tous les cœurs honnêtes le besoin de mettre un terme à ces luttes fratricides.

Le 10 mars 1563, la paix était signée à l'Isle-aux-Boeufs entre Catherine de Médicis et le prince de Condé ; et le 26 avril suivant, Charles IX faisait à Orléans son entrée solennelle.

Mais l'expérience du passé laissait craindre aux conseillers du jeune prince qu'une place aussi importante ne retombât aux mains des rebelles ; ordre fut donc donné au gouverneur de dé-

molir immédiatement l'enceinte fortifiée dont la cité était si fière, et de construire à la porte Rannier, point culminant de son périmètre, une forte citadelle, aux frais des habitants eux-mêmes.

Cette prescription, on le comprend sans peine, fut accueillie avec des sentiments bien divers.

Ceux qui avaient plus douloureusement subi les violences des hordes protestantes crurent trouver en cette pénible mesure une sauvegarde contre le retour de leurs cruelles souffrances. Ceux, au contraire, chez lesquels vibrail plus énergiquement le sentiment des vieilles franchises communales, ne virent qu'avec un profond déplaisir cette grave atteinte au privilège, dont les Orléanais étaient si jaloux, de se garder eux-mêmes. La destruction des antiques murailles qu'ils entretenaient annuellement de leurs deniers fut à leurs yeux un frein imposé à leurs antiques libertés, moins pour les protéger que pour les contenir.

D'instantes réclamations firent ajourner, puis enfin abandonner le projet de démolir les remparts; mais la citadelle s'éleva rapidement; des canons garnirent ses courtines; une petite garnison, sous les ordres du capitaine *Caban*, fut chargée de sa défense (1).

Quatre ans s'étaient à peine écoulés qu'une nouvelle prise d'armes des protestants vint justifier les prévisions des conseillers de Charles IX. Le 27 septembre 1567, un des chefs les plus résolus des *religionnaires*, François de La Noue, favorisé, sous main, par le bailli d'Orléans Grosloot, surprit de nouveau la ville, triompha de la résistance des catholiques groupés, pour se défendre, sur les places de l'Étape et du Martroi, les désarma, et vint mettre le siège devant la citadelle.

Quinze jours durant, le commandant *Caban* repoussa ses attaques; mais, environné de tranchées rapidement creusées par le hardi *Bras-de-Fer*, il dut céder à des forces supérieures et se replia, avec ses soldats, dans les rangs de l'armée royale.

(1) Il était pourvu à l'entretien de la citadelle et à l'avitaillement de la garnison par une taille spéciale levée sur les habitants d'Orléans et des autres villes closes de l'Orléanais.

Une courageuse tentative, pour reprendre le poste qui lui avait été confié, témoigna de sa fidélité, mais ne fut pas couronnée de succès.

La citadelle de la porte Bannier ne survécut que peu d'années à ces faits militaires. Successivement occupée par les divers partis qui tour à tour étaient maîtres de la ville, elle fut, le 31 janvier 1589, durant les troubles de la Ligue, définitivement prise, puis démantelée par les Orléanais eux-mêmes, qui supportaient impatiemment l'existence de cette forteresse et les charges qu'elle faisait peser sur eux (1).

Lorsqu'après l'apaisement des agitations civiles, Orléans députa vers Henri IV, en 1594, son maire, Jacques Chauvreur, et plusieurs de ses plus notables habitants, pour lui porter l'acte de sa complète soumission, le Béarnais donna sa parole de roi qu'aucune forteresse ne serait, à l'avenir, construite à l'intérieur de la ville, d'autant, ajoute un de nos vieux historiens, « qu'il avait la bienveillance de leurs cœurs, qui surmonte toutes garnisons et citadelles (2).... »

Telle est, en un résumé succinct, l'histoire de la citadelle d'Orléans, durant ses vingt-cinq années d'existence, et des événements militaires auxquels prit part son premier commandant, le capitaine *Caban*.

Quelques recherches récemment faites dans les anciens registres paroissiaux de l'église de Saint-Paterne, en la circonscrip-

(1) Les restes de la citadelle et des boulets oubliés dans ses étages inférieurs ont été retrouvés, il y a quelques années, lors des travaux exécutés pour la construction du square de la place Bannier.

(2) Les Orléanais avaient éprouvé une telle joie de la démolition de la citadelle, de *ce nid de tyranneaux*, comme l'appellent quelques historiens du temps, qu'une procession solennelle se faisait, le 31 janvier de chaque année, à l'église de Saint-Paterne, en action de grâces de cette délivrance.

Après la royale promesse d'Henri IV, cette procession fut supprimée, en 1594, par l'évêque d'Orléans, Jean de l'Aubespine.

tion de laquelle se trouvaient à la fois la citadelle et la rue Caban, ont révélé que le nom de *Caban*, sous lequel le commandant de la forteresse est connu dans l'histoire, n'était qu'un surnom de guerre, et que le nom véritable et patronymique de cet officier était : noble homme *Jean de la Cave*.

Cette rectification s'appuie sur trois actes de l'état-civil, des 19 octobre 1564, 6 mars et 20 mai 1565 (1).

Ces documents nous font, de plus, connaître que le commandant Jehan de la Cave était marié; que sa femme se nommait Françoise Pinsepray; qu'un de ses parents, son frère peut-être, noble homme Antoine de la Cave, habitait, comme lui, Orléans, et qu'à cette date Raouland de Sennelon, chevalier, était, en notre ville, capitaine du grand guet (2).

Voici textuellement ces trois actes de l'état-civil, en lesquels on remarquera l'usage, fréquent au XVI^e siècle, de donner plusieurs parrains et marraines à l'enfant présenté au baptême :

I.

Du jeudi dix neuf^e jour du mois d'octobre mil v^e soixante-quatre, fut baptisée Marie, fille de Gilles le Pic et de Estienne Sicard. Le parrain, noble homme Jeh. de la Cave, dit Caban, capitaine de la ci-

(1) L'intéressante découverte de ces trois actes de l'état-civil appartient tout entière, je me fais un devoir de le dire, à M^{lle} A. de Villaret, ancienne élève de Saint-Denis, qui, après avoir eu l'heureuse fortune de les retrouver, m'a fait l'honneur de me les communiquer pour la Société archéologique et historique.

M^{lle} de Villaret a bien voulu nous signaler, à cette occasion, un autre fait non moins curieux et complètement ignoré jusqu'ici, à savoir que plusieurs des anciens registres paroissiaux déposés, lors de la révolution, et aujourd'hui conservés dans nos archives municipales (bureau de l'état-civil), étaient recouverts de feuilles de parchemin arrachées, vraisemblablement lors du dépôt, à nos précieux comptes de commune et de forteresse.

Ces épaves de nos vieux titres de gestion communale, étudiées avec soin, pourraient révéler quelques faits dignes de souvenir, ou combler quelques regrettables lacunes.

(2) Un autre acte du même registre constate qu'au mois d'avril 1565, il n'exerçait plus ces fonctions.

tadelle pour le roy, nostre sire, à Orléans, soubz la charge de M^{re} de Cypierre, gouverneur pour ledit sire à Orléans. Les marraines, honnestes femmes Marie Picault, femme de honneste personne Martin Gault, et Symonne le Pic, fille de Jehan le Pic.

(*Paraphe de M. Maugas, curé de Saint-Paterne.*)

II.

Du mardi sixième jour du mois de mars mil cinq cens soixante-quatre, avant Pâques (1565, nouveau style), fut baptisé Raoulant, fils de Jehan d'Anglona, *aliàs* le Basque, et de Jehanne Leclerc, dite d'Escosse. Les parrains, nobles hommes Raoulant de Sennelon, chevalier, et cappitaine du grand guet pour le roy, nostre sire, à Orléans, et Anthoine de la Cave; la marraine, Françoise Pinsepray, femme de noble homme Jehan de la Cave, *aliàs* Caban, cappitaine de la citadelle pour ledit sire, audit Orléans.

(*Même paraphe.*)

III.

Du vingtième jour dudit mois de may mil v^e soixante-cinq, fut baptisée Françoise, fille de Jacques Lucas et de Perrette Malsaulte. Le parrain, Jehan, filz de Marin Malsaulte; les marraines, Françoise Pinsepray, femme de noble homme Jehan de la Cave, cappitaine pour le roy nostre sire, en la citadelle d'Orléans, et Estiennette Petit, femme de Pierre Coignet.

(*Même paraphe.*)

(Extraits du registre des baptêmes de l'église Saint-Paterne d'Orléans; 1563 à 1607.)

BOUCHER DE MOLANDON.

Séance du vendredi 27 juin 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président annonce que deux membres de la Société ont obtenu des récompenses au Concours régional de Bourges M. Choupe a été honoré d'une médaille de vermeil pour ses aquarelles, M. Davoust d'une médaille d'argent pour ses eaux-fortes. La Société est heureuse des récompenses décernées à ses membres.

— M. Jarry, Secrétaire, donne lecture du *Bulletin* pour le premier trimestre de 1879. Renvoi à la commission des publications.

— M. Tranchau lit une notice sur *Pierre Vallet, graveur orléanais*. Ce travail est pareillement renvoyé à la commission des publications.

Ouvrages offerts à la Société au cours du deuxième trimestre de l'année 1879.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. E. Davoust. — *La collection Desnoyers au Musée historique d'Orléans*. Orléans, 1879.

M. A. Johanet. — *M^{sr} Dupanloup dans la chaire de Sainte-Croix*. Orléans, 1879.

M. L. Delisle. — *Les Bibles de Théodulfe*. Paris, 1879.

M. A. Maury. — *Rapport sur les archives nationales pour les années 1876, 1877 et 1878*.

M. C. Jouhanneau. — *Notice sur les émaux peints, anciens et modernes*.

M. Edward S. Morse. — *Traces de l'époque primitive au Japon.*

M. Francis Pérot. — *Alfred Meilheurat, sa vie, ses œuvres.* Moulins, 1879.

M. Morel-Fatio. — *Histoire monétaire de Lausanne (1394 à 1476).* Fragment.

M. l'abbé J. Corblet. — *Iconographie du baptême.*

— *Conjectures sur les médailles baptismales.*

M. l'abbé Th. Cochard. — *Les Saints de l'Église d'Orléans.* Orléans, 1879.

Procès-verbal de la séance du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret. Assemblée générale du 26 mars 1879.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie,* 1878, n° 4.

Angoulême. — *Mémoires de la Société archéologique de la Charente,* 5^e série, t. IV, année 1877.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 32^e volume, 1879.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise,* t. X, 2^e partie. Beauvais, 1878.

Belfort. — *Revue d'Alsace,* avril, mai, juin, 8^e année, 1879.

Bordeaux. — *Société archéologique,* 1^{er} fascicule, mars 1878.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain,* 12^e année, 1879, janvier à mars.

Bourges. — *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre,* 1877, 7^e volume.

Bruxelles. — *Revue belge de numismatique,* 1879, 35^e année, 2^e livraison.

Cahors. — *Bulletin de la Société des études littéraires du Lot,* t. IV, 4^e fascicule.

Chambéry. — *Mémoires de l'Académie des sciences de la Savoie*, 3^e série, t. VI.

— *Mémoires et documents de la Société savoisienne*, t. XVII.

Chartres. — *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, mars 1879.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, avril 1879.

Château-Thierry. — *Annales de la Société historique de Château-Thierry*, 1877.

Cherbourg. — *Mémoires de la Société nationale académique*, 1879.

Clermont. — *Mémoires de l'Académie des sciences de Clermont-Ferrand*, t. XIX, 1877.

Draguignan. — *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, t. XI, 1876-1877.

— *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, t. VIII, 1877-1878.

Genève. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie*, t. I, cahier 3.

Guéret. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. — *Chartes communales et franchises locales du département de la Creuse*, par M. L. Duval.

Langres. — *Mémoires de la Société historique*, 1^{er} janvier 1879.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. XVIII, 3^e et 4^e trimestres, 1878.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXVI, 1^{re} et 2^e livraisons, 1878.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXXVIII, 1879.

Montauban. — *Bulletin archéologique et historique*, publié sous la direction de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. VI, livraisons 1 à 4.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XV, 3^e livraison.

Nancy. — *Mémoires de la Société d'archéologie de Lorraine*, 27^e année, 1878.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 1878.

Nice. — *Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes*, 1879, 74^e bulletin.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 3^e et 4^e trimestres, 1878.

Paris. — *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 4^e série, t. XXXVIII.

— *Mémoires de l'Académie des sciences*, 3^e série, t. V.

— *Journal des Savants*, mars, avril, mai 1879.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, 6^e série, t. VII, mai-juin 1878.

— *Bulletin de l'Instruction publique*, avril 1879.

— *Revue historique*, t. X, mai-juin.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e trimestre 1879.

Rhodes. — *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 11^e fascicules.

Saintes. — *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 6^e volume, 1879.

— *Bulletin de la Société historique de la Saintonge et de l'Aunis*, avril 1879.

Saint-Omer. — *Société des antiquaires de la Morinie*, janvier, février, mars 1879.

Saint-Petersbourg. — *Concilium Constantiacum (1414-1418)*, avec planches, publié par la Société impériale d'archéologie russe.

Valence. — *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 49^e livraison.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Revue critique, 13^e année.

Romania, t. VIII 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 33: n^o 30, avril 1879.

Cabinet historique, 25^e année, mars et avril 1879.

— *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par M. le commandeur J.-B. de Rossi, éd. française, 3^e série, 3^e année, n^o 4.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, 2^e série, t. IX, livraisons 4, 5, 6 et 7.

Bulletin de la Société bibliographique, avril, mai et juin 1879.

SOUSCRIPTION.

Cartulaire du prieuré bénédictin de Saint-Gondon-sur-Loire (876-1172), par M. Marchegay.

Membre élu au cours du deuxième trimestre de 1879.

Membre correspondant.

M. HAUVETTE, bibliothécaire de l'Université, à Paris.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 102.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1879.

Séance du vendredi 11 juillet 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

MM. Desnoyers et Patay font hommage : le premier de sa *Notice sur Poillot de Marolles, gouverneur d'Artenay*; le second de sa *Statistique médicale de la ville d'Orléans pour 1878*. La Société vote des remerciements aux deux auteurs.

— Au nom de la commission des publications, M. Danton fait un rapport sur la notice de M. Tranchau concernant *Pierre Vallet, graveur orléanais*. La Société vote l'impression dans les *Mémoires*.

— M. de la Rocheterie présente un autre rapport sur le travail de M. Jarry ayant pour titre : *Les suites de la Fronde*. La Société décide que le travail et les pièces justificatives seront insérés aux *Mémoires*.

— Sur les conclusions de M. Doinel, la Société ordonne l'impression du *Bulletin* pour le premier trimestre de 1879.

— M. Jarry entretient la Société du désir exprimé par l'éditeur de la *Romania* de voir plusieurs de ses membres collaborer à cette intéressante revue.

— M. Vignat donne quelques détails sur une plaque de marbre de l'ancien collège de médecine d'Orléans appartenant à M^{me} de Curzon.

PAUPERIBUS ET URBI SALUS.
COLLEGIUM
MEDICORUM
1744.

Le collège, ou plutôt la corporation des médecins tenait primitivement ses assemblées chez le doyen. Les libéralités du duc d'Orléans lui permirent en 1744 d'avoir une maison particulière qui était située, nous dit Beauvais de Préau, dans la rue du Four-à-Chaux. On y avait joint un *jardin de plantes usuelles*, et c'est là que se donnaient, les mardi et mercredi de chaque semaine, les consultations gratuites établies la même année pour les pauvres.

Il ne paraît pas douteux que l'inscription ci-dessus relatée n'ait servi à décorer la façade de cette maison.

Le marbre est aujourd'hui brisé ; mais les morceaux peuvent en être facilement rapprochés : c'est un carré parfait de 48 centimètres de côté. La devise qui occupe le sommet se déroule sur une sorte de phylactère ou banderolle, et les mots qui la suivent, placés au centre, sont entourés de rameaux.

Séance du vendredi 25 juillet 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Cochard offre un exemplaire de son *Histoire des Minimes d'Orléans*. Des remerciements lui sont votés.

— M. le Président annonce la mort regrettable de M. l'abbé de Torquat, membre titulaire de la Société et l'un de ses premiers fondateurs, et lit sa notice nécrologique. La Société s'unit aux sentiments exprimés par M. l'abbé Desnoyers et vote unanimement l'impression de la notice.

J'ai la douleur de vous annoncer la mort d'un de nos collègues, M. l'abbé de Torquat, décédé, le vendredi 18 juillet, à Paramé (Ille-et-Vilaine), où il était allé pour consolider sa santé chancelante.

Nous pressentions depuis assez longtemps que bientôt il faudrait nous séparer de lui, car de graves infirmités avaient altéré sa robuste constitution : ces infirmités, je le dis bien haut, étaient glorieuses pour notre collègue, car il les avait contractées durant les sanglantes journées qui précédèrent, en 1870, l'occupation d'Orléans, et plus encore durant les longs mois où les troupes allemandes opprimèrent la commune de Chevilly. Doué d'un tempérament très-vif, d'une âme toute française, curé d'une paroisse qui eut à supporter deux fois de suite, à cause de son voisinage d'Orléans, les horreurs de la bataille, puis les insolences du vainqueur, il ne put résister à une longue suite d'émotions et de vexations sans cesse renouvelées. Lui que nous avons vu jusqu'à cette époque si plein de santé, de mouvement, de gaieté, devint souffrant, chagrin, diminué, et, se voyant incapable de porter la charge d'une paroisse importante, fut contraint d'accepter le repos honorable que son Évêque lui proposa.

Il revint donc parmi nous, et nous accueillîmes avec joie l'un des membres fondateurs de la Société, que sa nomination à la cure de Chevilly avait forcé d'être inexact à nos séances et, disons-le, à son grand regret, car je rappellerai en peu de mots ses goûts de science et ses travaux.

Jeune prêtre, il aimait déjà les études archéologiques, celles surtout relatives à notre histoire provinciale : je le vois encore, sortant du séminaire et nommé vicaire de Pithiviers, cherchant dans cette ville les souvenirs de son passé, étudiant ses ruines, assistant aux fouilles des ouvriers et m'apportant les résultats de ses recherches, dont j'ai placé quelques-uns au Musée historique. Devenu vicaire de Saint-Aignan, il y continua ses habitudes, écrivit une histoire de cette église et de son patron, un ouvrage plus important intitulé : *Quatre jours dans Orléans*. Il y a eu l'heureuse idée de faire parcourir successivement à un visiteur les quatre accrues d'Orléans et de lui en décrire les détails ; c'est un manuel intéressant et qui restera parmi les bons travaux de l'auteur. Il collaborait en même temps à la *Revue orléanaise* (1), dont la vie a été courte, bien qu'estimable, qui n'a eu qu'un malheur, celui de paraître à une époque encore peu attentive à l'histoire du passé. Sa chute était digne d'un meilleur sort, et nous commençons à rendre justice à ses pages.

Nommé vicaire de la cathédrale, notre collègue y porta son activité mûrie par l'âge et surtout par l'expérience. Il seconda M^r Dupanloup dans l'exécution des travaux de restauration de la cathédrale et fit paraître un ouvrage sur les conciles d'Orléans, qui mérite l'estime de ses lecteurs. Ce fut pendant le cours de son vicariat que notre Société prit naissance : sa place y était désignée ; il en devint un des membres fondateurs et l'un de ses écrivains. La Société des sciences, arts et belles-lettres l'avait déjà reçu parmi ses titulaires.

La cure importante de Chevilly lui fut confiée : se trouvant alors dans un pays où les Gallo-Romains avaient laissé beaucoup

(1) Cette *Revue* fut fondée par MM. Bimbenet et Dupuis.

de vestiges, il l'explora avec assiduité et ardeur, provoqua ou étudia les fouilles des habitants, et recueillit un grand nombre d'objets qui formèrent dans son presbytère un petit musée dont la description a motivé le travail que j'ai eu l'honneur de vous lire sous le nom de *Chevilly archéologique*. M. de Torquat l'avait fait précéder par un ouvrage intitulé : *La baronnie de Chevilly*, où il raconte l'histoire de son château.

Ce fut au milieu de ses recherches, de ses études, que la guerre de 1870 éclata. Avant-poste d'Orléans, Chevilly devint le théâtre des luttes contre les armées françaises et allemandes, et dans cette lutte glorieuse, mais inégale, entre le courage et le nombre, fut bientôt envahi par des vainqueurs qui, oubliant les droits du vaincu malheureux, outragèrent leurs victoires par l'oppression et la cruauté. Ce fut alors, comme je l'ai indiqué plus haut, que, témoin et quelquefois victime de ces abus maudits de la force, il reçut dans son âme et dans sa santé une atteinte profonde qui devait, dix ans plus tard, nous l'enlever. Honneur à cette âme française dont le temps n'a jamais pu fermer la blessure ! Elle lui a ouvert le tombeau, et il y est descendu, connaissant bien la cause de son départ, mais sans jamais la regretter...

Son unique chagrin a dû être de mourir loin des siens, loin d'Orléans, loin de nous. J'aurais voulu lui dire à ses derniers moments, pour lui en adoucir l'amertume, ce que vous me permettez aujourd'hui de vous demander : c'est que vous conserviez la mémoire d'un savant et estimable collègue, et que le procès-verbal de cette séance consigne le témoignage de nos sincères regrets.

— Des remerciements sont faits à M. Desnoyers pour les moulages du Musée de Saint-Germain dont il a obtenu l'envoi en faveur du Musée historique, et à M. Boucher de Molandon pour le présent au même Musée du moulage de l'inscription de Mesves.

— M. Maître, curé de Courtempière, associé correspondant, adresse une lettre sur la situation de Saint-Péravy-la-Colombe.

— M. Jarry, secrétaire, lit le projet de *Bulletin* pour le second trimestre de 1879. Renvoi à la commission des publications.

— M. Doinel fait lecture d'un travail intitulé : *Notice sur le décanat du bienheureux Réginald de Saint-Aignan*, qui est renvoyé à la même commission.

Séance du vendredi 5 août 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Patay, vice-secrétaire archiviste, remplace M. Jarry, absent.

— MM. Barbet de Jouy, administrateur des Musées nationaux, et Bertrand, conservateur du Musée de Saint-Germain, remercient la Société pour l'envoi de ses publications.

— M. Bertrand transmet aussi ses éloges à M. Desnoyers, directeur du Musée historique, pour les soins apportés aux moulages offerts au Musée de Saint-Germain.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, présente le rapport sur le projet de *Bulletin* pour le second trimestre de 1879. La Société vote l'impression.

— M. Imbault fait connaître la découverte d'une tombe en opérant des fouilles dans l'ancien immeuble Petit, près de l'église Saint-Laurent. Cette tombe, dans le style du XII^e au XV^e siècle, était en maçonnerie avec couvercle en pierre de Malveau présentant une double déclivité ; elle mesurait 2^m 16 de long, 74 centimètres de largeur à la tête et 60 centimètres aux pieds. Sous le couvercle, brisé en trois morceaux, on trouva un squelette en état presque parfait de conservation. Aucun autre objet ne s'est rencontré dans cette sépulture.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Maître, concernant les origines de Coulmelle.

— M. Bimbenet termine la lecture de son travail sur la *Nation picarde*. Ce mémoire est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 22 août 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Patay remplit les fonctions de secrétaire.

— M. le Président a reçu une première caisse remplie de moulages des objets du Musée de Saint-Germain ; ils sont aussi intéressants que bien exécutés.

— M. Thomas (de Châtillon), récemment élu correspondant, envoie ses remerciements et joint à sa lettre une brochure intitulée : *Étude sur le pâturage, la vaine pâture et le droit des riverains*.

— M. Thillier, notaire à Orléans, membre de la Société archéologique du Vendômois, fait connaître, par une lettre, qu'il se porte candidat à la place de titulaire résidant vacante par le décès du regretté M. de Torquat. Après cette lecture, plusieurs membres, s'appuyant sur un article du règlement, posent de nouveau la candidature de M. Q. Ragueneau de Saint-Albin, archiviste-paléographe.

— M. le Président transmet la demande faite par la Société historique et archéologique du Maine, relativement à l'échange de ses publications avec les nôtres. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

— M. le Secrétaire lit une nouvelle lettre de M. l'abbé Maître. Sa correspondance est renvoyée à l'examen de M. Doinel.

— M. Gustave Baguenault de Puchesse envoie de Stockholm des renseignements précis et détaillés sur les musées de cette ville.

— M. Desnoyers présente un quinaire de Justinien I, trouvé à Gidy (Loiret) en 1878. Cette pièce de frappe barbare paraît originaire de Toulouse ou du midi de la France. Elle a été acquise pour le Musée.

Le même membre lit une note sur la réimpression du *Roman de la Rose*, avec traduction en vers par notre concitoyen M. P. Marseau (Jules Croissandeau), d'Orléans. Puis il communique une notice sur deux inscriptions lapidaires de l'église d'Izy. Cette notice est renvoyée à la commission des publications, et M. le Président dépose sur le bureau la présentation de M. l'abbé Dorange comme membre associé-correspondant.

— Au nom de la Commission des publications, M. Doinel propose à la Société l'insertion au *Bulletin des Documents sur le XVI^e siècle*, envoyés par M. Ed. de Barthélemy.

DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORLÉANAIS, TIRÉS DES ARCHIVES
IMPÉRIALES DE RUSSIE.

Dans les manuscrits français pillés lors de la Révolution à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qui ont été heureusement acquis depuis par la bibliothèque de l'empereur de Russie, figurent quatre volumes de lettres autographes émanant des personnages les plus considérables du XVI^e siècle. Sa Majesté Impériale ayant bien voulu autoriser le prêt en ma faveur de ces précieux documents, j'ai cru utile de les transcrire, et j'ai pensé que la Société accueillerait avec intérêt la portion de ces pièces concernant Orléans et l'Orléanais. Ce sont des lettres de l'évêque de Morvillier, de MM. d'Entragues, de Schomberg, l'instruction donnée au maréchal de Cossé au sujet de la suspension d'armes de 1570 dans ces parages, et quelques pièces relatives aux pays environnants qui ne doivent pas être séparées de cet ensemble. Nous avons ajouté en notes quelques éclaircissements très-courts, indispensables pour l'intelligence du texte.

Comte E. DE BARTHÉLEMY.

M. de Morvillier à la reine-mère.

Madame, nous sommes venus en ce lieu, M. le président de Birague, M. Dalluye et moy, pour accorder avec M^{sr} le duc de Savoye les finages des lieux qu'il delesse au roy et les aultres points qu'il fault esclersir davant l'effect de la restitution, afin que rien ne la puisse retarder. Le général Chastellier ha aussi apporté les estats de ce qui est deu aux gens de guerre et des frais qu'il conviendra faire à ce desplacement, tant pour transporter l'artillerie et munitions qu'autres choses, et ayant le tout communiqué avec M^{sr} le cardinal de Lorraine, il a si bien conduit l'affaire avec mondict s^r de Savoye, que les articles ont entièrement esté accordés entre eux et nous, mis par escript et signés de tous, davant le parlement de M^{sr} le cardinal qui a esté ce matin, de sorte que je ne pense rien qui doyye retarder ny empescher l'effect de la restitution après que M. de Bordillon aura eu response à la dépesche qu'il a naguères fète à V. M. par son secrétaire, attendant laquelle il fera transporter l'artillerie des places, et rendra à M^{sr} de Savoye Villeneuve, Dast, et à l'adventure Quiers, pour lui faire congnoistre qu'il ne veult différer. Au reste, Madame, ledict sieur duc preste au roy 100,000 escus, laquelle somme est non seulement, comme a veu M^{sr} le cardinal par les estats, pour satisfaire au payement des soldats jusques à la fin de ce moys et autres despenses forcées davant que desloger, comme V. M. sera plus particulièrement informée par l'estat qui luy en sera envoyé. J'espère que le roy y sera fidèlement servy, car lesdicts s^{rs} de Bordillon et Président y prenent grand soing, et le général pareillement y faict bien son devoir. Demain nous retournons à Turin pour communiquer avec ledict sieur de Bordillon sur tout ce qui a esté icy accordé, et commencer le desplacement de l'artillerie de Villeneuve. Je prie Dieu, etc.

DE MORVILLIER, *Év. d'Orléans* (1).

Fossan, 3 novembre 1562.

(1) Ces deux lettres de Jean de Morvillier, évêque d'Orléans et garde

Du même à la même.

Madame, suyvnt ce que avez peu entendre par les dépesches précédentes, M. de Bordillon a remis Villeneuve, Teniers et Chinas ès mains de M^r de Savoye ; et quant à ceste ville luy a semblé pour le service du roy et sa décharge devoir différer d'en partir jusques à ce que ceulx qu'il avoit envoyés vers V. M. fussent de retour, ou bien qu'il eust ample responce de la dépesche portée par eulx. Toutes fois, incontinent que ledict s^r de Savoye eût les troys places, il feit merveilleuse instance de la prompte restitution de celle-cy, en quoy nous le suppliasmes très-humblement d'avoir ung peu de pacience, et que le retour des dessusdicts ne pouvoit tarder ; qu'il pouvoit bien considérer qu'il n'y avoit en ce peu de retardement aucune mauvaise intention, veu que l'on s'estoit jà despoillé desdictes troys places et avoit-on faict acheminer les gens de guerre qui estoient en icelles sur le chemin de France ; que jà de ceste ville on avoit tiré toutes les munitions et n'y avoit-on laissé que quelque petit nombre d'artillerie et quantité de pouldres, pour en sortir avec plus de réputation. Au demourant, il avoit Savillan, la Pérouse et tout ce qu'il doit bailler au roy encore en ses mains, qui estoit bon gage pour l'accomplissement de ce qui avoit été accordé à Fossan entre luy, M. le cardinal de Lorraine et nous. Toutes fois, Madame, ces considérations n'ont pas eu tant d'efficacité envers ledict sieur duc qu'on ne lui ayt imprimé d'autres suspicions en l'esprit, comme si on l'eust voullu tromper et ne luy rendre point ceste ville. Et sur ce a envoyé

des sceaux de France, sont relatives à la restitution au Piémont des places prises par nos troupes, en exécution du traité de Câteau-Cambrésis. Notre savant collègue, M. G. Baguenault de Puchesse, a consacré à cet éminent prélat une étude trop complète et trop remarquable pour que nous ayons mieux à faire que de renvoyer le lecteur aux pages 181 et suivantes de son livre. On y trouvera, entre autres, une lettre de l'évêque d'Orléans à son neveu, l'évêque de Rennes, qui corrobore d'une façon intéressante, ce semble, la dépêche à la reine. Toutes deux sont du 6 novembre 1563.

faire une proteste à M. de Bordillon, que le procureur avoit charge aussi notifier à M. le président de Birague, M. d'Alluye et à moy. Toutes fois, je crois qu'elle ne fut signifiée qu'au s^r de Bordillon. Et pour ce, Madame, qui pourriez recevoir quelques avis de ladicte proteste qui vous mettroit à l'aventure en peine, doubtant de quelque trouble intervenu, m'a semblé de vous escrire ce que dessus pour vous asseurer sur ma foy que je ne sache cause qui ayt deu mettre mondict s^r de Savoye en suspicion. Mais à dire la vérité il a aucun ministre d'estrange nature, et peult-on aussi apercevoir qu'il est en si grande crainte de tous accidents qu'il luy semble que toutes nouvelles de France apportent retardement à ce qu'il désire. J'espère que dans ceste sepmaine Dieu mettra luy et nous hors de ceste peine, car ayant hier reçu M. de Bordillon la dépesche qu'il vous a pleu luy envoyer par Labessée avec la déclaration du roy, il a cejourd'huy envoyé ledict Labessée vers mondict s^r duc de Savoye, affin qu'il luy plaise où il voudra que MM. le président de Birague et d'Alluye l'aillent trouver pour résouldre du jour et des moyens de la restitution de ceste dicte ville, et par mesme moyen mettre le roy en la possession de Savillan, et autres choses que ledict s^r duc est tenu de bailler.

DE MORVILLIER, Év. d'Orléans.

De Thurin, 6 novembre 1562.

Il ajoute un *post-scriptum* pour demander le paiement d'une somme de 3,000 livres, assignée sur les décimes de l'Église pour ses frais de route, somme que depuis son départ de Blois on n'a pas voulu acquitter, et termine ainsi :

Il me desplaist, Madame, qu'entre tant d'afflictions que vous avez, je suis contrainct de vous importuner ; et si ceulz à qui il vous avoit pleu commander me faire délivrer comptant ladicte somme eussent voulu suyvre vostre volonté, je ne serois tombé en ce malheur où tombent communément ceulz qui s'esloignent de V. M. Et puisque ainsi est, je vous supplie très-humblement qu'il vous plaise me faire bailler ladicte somme, sans laquelle

ne me reste plus moïen de m'entretenir, sinon sur la bourse de mes amis que je n'ay jusques icy espargnée, vous assurant, Madame, que je n'ay ung seul liard de revenu ceste année, et si ay perdu presque toute la précédente, car le peu de bien que j'ay est à Orléans et en Berry, où tout a esté employé depuis dix moys. Je faisois estat de ma petite abbaye de Saint-Père de Meleun dont j'ai si piteuses nouvelles que j'en ay moins d'espérance que du reste, et si n'ay aucun estat du roy il y a trois ans passés. Vous plaise donques, Madame, avoir quelque regard à moy.

Le sieur Duperon à la reine-mère.

Madame, suyvant le commandement qu'il vous a pleu me faire, je suis venu trouver M. de Montpensyer en sa maison de Champigny où il est depuis sept ou huict jours de retour de Berry, comme vous aurez entendu. Je l'ay trouvé en grand peyne et merueilleusement travaillé pour les occasions qu'il vous a cy-devant mandé, et du tout ainsi qu'il m'a montré, délibéré et résollu de ne partir jamais de sa maison qu'il n'eust certaine congnoissance d'estre au roy, et à vous plus agréable que les effects dont il s'est plainct à Vos Majestez ne luy en rendoient tesmoignage, m'alléguant à moy infinies petites particularités esquelles il se deult avoir esté mal traisté, que je remettray s'il vous plaist à vous dire de bouche, mais principalement la séparation du gouvernement de Vendosme d'avec le sien qu'il allègue estre tant contre son honneur qu'il se peut quasi dire seul auquel Vos Majestés ont commencé à faire mal, qui luy est d'autant plus grand regret, ayant montré le peuple aux aultres de toute obéyssance et de toute la fidèle servitude que vous pouviez attendre du luy et de tous ses semblables. Cela, à la vérité, Madame, l'avoit tant passionné que, ne s'estant peu commander de se taire, mais au contraire estant divulgué par tout le pais son malcontentement, que infinité de gentilshommes s'estoient rangés près de luy, et jusques au nombre de 5 à 600,

les ungs pour son respect seul, les aultres avec MM. de la Trémoille, marquis d'Elbœuf, de Chavigny et de Richellieu, qui sont les principaulx que j'ay trouvés près de luy, de façon, Madame, que encore que je ne vueille aultrement doubter de son affection et fidellité à l'endroit de Vos Majestés, oultre le commandement qu'il vous a pleu me faire, ayant partout où j'ay passé entendu assez de fascheuses choses que l'on espéroit et disoit de ceste assemblée, il m'a semblé qu'il estoit très-utile de rompre et séparer ces forces-là pour assez d'occasions dont la principale est la grande crainte en quoy entroit tout le pais que ceste assemblée-là feust à aultre intention, et plus tost pour courre sus à quelques-ungs qui estoient en dangier d'allumer ung feu qui ne vous pourroit porter que desplaisir ; et le moindre mal estoit de donner occasion à tous ses voisins que j'espère vous dire, de faire pareilles forces et assemblées, sous prétexte de se voulloir seullement conserver et garder, ce que je scais estre du tout contraire aux voulluntés et intencions de V. M. Ayant pris de luy tout ce qui luy a pleu descharger sur moy, je luy ay dict avoir charge de V. M. de luy faire entendre trois choses. En premier lieu, de lui faire avec toutes vos raisons congnoistre que ce de quoy il se plaingnoit et qui lui faisoit craindre d'estre hors de voz bonnes grâces touchant le gouvernement de Vendosmois estoit plus tost faict par V. M. pour sa grandeur et cuydant le gratifier que aultrement, luy déduisant les occasions qui vous y ont menées en suyvant la lettre qu'il vous pleut luy en escrire par moy qui scais que du vivant du roy de Navarre il ne commandoit point aux Vendosmois, et depuis qu'il vous avoit à vous-mesmes dict qu'il ne vouloit point s'embroïller avec la royne de Navarre, et oultre ce que vous aviez recherché par les siens mesmes et apensé comme vous estiez encore par eulx-mesmes qu'ils le trouveront bon, d'autant que c'estoit l'honneur et advantaige du premier de son nom ; de quoy je luy dis avoir charge de M^{sr} le cardinal de Bourbon de luy dire qu'il debvoit bien panser de n'estre point cause que par luy et à son occasion M^{sr} le prince de Navarre perde ce bien et cest honneur que V. M. luy ont consenty. Sur quoy il

m'a respondu n'avoir jamais pensé avoir aultre chef de son nom ny de sa maison que le roy seul, et qu'il ne consentiroit jamais que aulcun des siens ny aultre luy feist recevoir une honte, insistant toujours que ne vous ayant aucunement désobéy ny faict faulte, que sans la teste l'on ne luy pourroit avec justice oster rien du sien, et qu'il désiroit de V. M. aultre grâce sur ce faict, sinon celle que vous feriez à ung chascun d'en estre remys à la justice et à vostre conseil, duquel il espéroit le recouvrement de son honneur quand il vous plairoit luy remettre, ne se voullant aucunement quicter qu'il ne fust asseuré. Que de ce que, en second lieu, Madame, vous m'avez chargé luy dire, en deffaut qu'il ne se voulust contanter de consentir que ce bien tient à M^r le prince de Navarre qui lui est si proche, que vous feriez de façon que le conseil du roy le rendra content et satisfait, sur quoy il n'a grandement insisté et répliqué que vous ne luy en debviez aultre seurété que de parole mienne; et qu'estant chose de telle importance pour luy et tant regardée de tout le monde, usant encore si indignement, la reine de Navarre en son endroit, comme il dict qu'elle faict, jusques à avoir envoyé signifier en sa maison et prescrit au s^r de Chavigny par ung sergent sien, sans lui rendre aulcun respect, la deffense que le roy luy faict de s'empescher plus dudict gouvernement, qu'il ne pouvoit partir de sa maison ni comparoistre en la présence de V. M. si honteulx. Toutefois, Madame, voyant cette sienne si résolue délibération de ne bouger de là, et voyant aussi par là toujours l'assemblée qui est près de luy croistre, ne congnoissant plus aulcun aultre remède ny moyen de séparerces te compaignye-là que par le faire partir luy-mesme pour aller trouver V. M., ainsi qu'il vous pleut me commander, je l'ay asseuré que vous le rendrez entièrement satisfait et content estant près de vous, de quoy il a pris telle assurance sur moy, et le commandement qu'il vous a pleu m'en faire, qu'il s'est résollu, ainsi qu'il vous escript comme il m'a dict de partir dans huit jours au plus tard pour aller trouver V. M. à Bourdeaulx. En dernier lieu, Madame, je luy ay faict entendre le desplaisir que avoit reçu le roy d'avoir entendu les grandes assemblées, qui contre son in-

tension se faisoient en ce pais près de luy, que S. M. s'asseuroit ne pouvoir apporter que tout mal et ruïne de despençe sans propos à sa noblesse, et que pour ceste occasion il advisast d'y donner ordre de la séparer comme la chose que pour le jour-d'huy en ce royaume est la plus odieuse et désagréable à S. M. Il m'a répliqué sur cela que sa fidélité estoit tant esprouvée que l'on ne debvoit avoir aucun soubçon ne doute que de qui dependeroit de sa puissance feust employé à aucun autre usage que pour le service du roy. Je luy ay respondu que V. M. n'estoit en aucun doute de ses forces ny de sa fidelité, car vous reconnoissiez assez les vostres par dessus, et aussi que les siennes n'estoient que les vostres mesmes, mais que le roy ne vouloit permestre ny souffrir que pour quelque occasion ny par quelque personne que ce feust, il se feist doresnavant aucune assemblée en son royaume, et oultre ce que je pouvois assurer comme de moy, luy estant très-humble serviteur qu'il estoit en grand dangier d'estre surpris et trompé luy-mesme par ceulx en qui se fie le plus, lesquels, faisant leur grandeur par le désordre, pouvoient chercher de le faire servir de manteau et couverture à leurs mauvaises intentions, et faire naistre en ses assemblées des désordres dont il seroit contrainct après d'en respondre à V. M., et que à la vérité, Madame, il me semble qu'il a fort bien receu et servy, de façon qu'il s'est fort rendu content et s'est délibéré dès le jour mesme de faire congnoistre à tous ceulx qui estoient près de luy qu'il vouloit penser à se préparer de vous aller trouver et a changé tout le langage qu'il tenoit auparavant, ainsi que vous dira M. d'Argy, présent porteur, qui a veu en sa présence le changement, et lequel j'ay prié vous rendre la présente; après cela, Madame, j'ay baillé les lettres de créance du roy à MM. le marquis d'Elbœuf, de Champigny et de Richelieu, ausquels je n'ay voulu parler aucunement du faict de M. de Montpensier, ny encore moing montrer que l'on eust aucun doute de l'assemblée qui estoit là, ny seulement que V. M. l'eussent entendu, mais leur ay dict que venant en ce pais si près de ceste campagne-là, V. M. m'avoient commandé d'y passer, de leur faire entendre comme

vous estiez déllbère de faire le voyage de Bayonne, et que, vous esloignant par ce moien ung petit plus que vous ne pensiez, vous désiriez que cependant il ne se feist ni se souffrist aucune assemblée, par quelque occasion que ce feust, et que en l'absence de M. de Montpensier, si V. M. n'y estoient bien servyes en ce país, ou pour le moing bien soigneusement et dilligemment adverties, vous estiez délibérés de vous en prendre audict sr de Chavigny, comme celuy qui y représente V^s M^s, sur quoy ils se sont tous offert de faire tous le debvoir qu'il doibvent, ainsi qu'ils vous escripvent, de sorte que par ce moyen, Madame, il me semble que V^s M^s demeureroient grandement satisfaites de la charge qu'il vous a pleu me commectre. Je remectray les autres petites particularités qui en dependent à les vous dire s'il vous plaist de bouche, n'y voyant rien de pressé, vous supliant très-humblement me voulloir dispenser encore pour quelques jours du service que je vous doibs pour aller passer à Dampierre, et là essayer de faire la fin du bien qu'il vous a pleu me pourchasser d'une façon ou d'autre, pour incontinant, après, vous aller retrouver en la plus grande dilligence qu'il me sera possible, de me confiner à vos pieds, etc.

De Poitiers, ce 19^e mars 1565.

Madame, je ne veulx obmettre à vous dire que en tout le país de l'Orléanois, de Poictou et si peu de la Touraine que j'ay traversé, j'ay veu et entendu infinies plaincthes par le deffault de justice, et de telle set si grandes commisérations pour les extresmes malheurtés qui s'y commectent de toutes sortes, que cela ne peult promettre que bien grand mal, à quoy cherchant les remèdes avec vos principaulx officiers et qui m'ont faict cest honneur de m'en communiquer, je n'ay rien trouvé de plus certain sinon de vous délibérer, si ainsi vous plaist, de faire passer et demeurer quelque temps M. le maréchal de la Vieilleville pour y donner quelque ordre, ainsi qu'il y est bien fort dehors de tous les partys, et que l'on craint fort que vous ne

changeiez ceste délibération, d'autant que les commissaires que vous y avez adjoint se sont excusés.

DUPERON (1).

Lettre du sieur Lelong, capitaine du château d'Amboise, à la reine, pour annoncer que le prince Dauphin (2) lui a commandé de retenir les 60 soldats et 6 canonniers du château; mais il réclame leur paie, due depuis longtemps, et demande à faire vendre des farines et viandes qui se gâtent.

Château d'Amboise, 25 avril 1568.

M. d'Entraques à la reine-mère.

Madame, pour éviter prolixité et d'importunité V. M. par longs discours, j'ay advisé de dresser par articles tout ce qui est

(1) Nous n'avons pu reconstituer l'identité de l'auteur de cette importante dépêche, qui fait allusion à un détail inconnu, croyons-nous, de la vie de M. de Montpensier. Louis II de Bourbon, comte, puis duc de Montpensier (1513-1582), était demeuré en dehors des affaires sous les règnes de François I^{er} et de Henri II. Sa femme, prenant un grand crédit sur Catherine de Médicis, obtint la restitution du Beaujolais, des Dombes et du Dauphiné d'Auvergne (1560), puis le gouvernement général de Touraine, Anjou et Maine (1561), dont il se démit quatre ans après en faveur de son fils. La dépêche que nous publions est précisément de cette époque, et montre chez le duc de Montpensier une excessive irritation au sujet du projet de détacher Vendôme de son gouvernement, en même temps qu'elle nous le fait voir comme très-monté contre la reine et prêt à faire cause commune avec les protestants. Satisfaction lui fut probablement donnée, car il se montra dès la première guerre civile d'une violence excessive contre les réformés. « Quand il prenait un hérétique par composition, dit Brantôme, il ne la tenoit nullement, disant qu'on n'étoit pas obligé de garder sa foi à un hérétique. » C'est donc bien un épisode inédit de la vie de M. de Montpensier que nous faisons connaître. Cette lettre donne en même temps des détails sur la situation déplorable où se trouvaient alors nos plus riches provinces, l'Orléanais, la Touraine et le Poitou.

(2) On désignait ainsi le fils du duc de Montpensier.

nécessaire pour vostre service en ceste province, ausquels il est nécessaire d'y pourveoir promptement. Je vous supplie très-humblement de vous faire lire mesdicts articles et commander que responce me soit faicte particulièrement sur chascung d'iceulx, et qu'on ne la tienne point si longtems en longueur comme on a coustume. Car, Madame, je n'ay faict guères dépesche que 15 jours, voire 3 semaines, ne se soient passées avant que d'avoir peu entendre seulement que vous l'eus-iez veue. Ce n'est pas le temps qu'on le doibve faire. Jamais la diligence et vigilance ne feut si requise qu'elle est aujourd'huy ; assez de fois il m'a esté escript qu'on m'envoyeroit ung maistre des requestes, ung ingénieur, des pouldres et munitions, et de tout cela il ne m'en est non plus de nouvelles que si jamais V^s M^s ne l'avoient comandé, et si je puis asseurer V. M. que je suis à la poursuite à en escripre, rescripre, supplier et requérir depuis vostre maladie, tellement que deux moys se sont passés doucement : c'est grande pitié pour ceulx qui ont quelque auctorité de V^s M^s, parce que en moins de temps que cela tout le monde seroit renversé. Madame, j'ay grande occasion et plus grande encore que je ne le démontre de vous faire instance que l'on pourroit promptement, avec tous les meilleurs moyens qu'on peult trouver sans longueur ny remise en se qui se présente de chault en chault pour le service du roy. Car asseurez-vous, Madame, que ses ennemys et les vostres ne dorment pas, ainsi que vous congnoistrez par mesdicts articles et par les trames de vos dicts ennemys, qui se montrent tous les jours ; et ne pensez pas que je ne le trouve d'ung seul, car je vous escriptz seulement que ce que j'ay trouvé véritable par la conférence de cinc et de six advertissemens de diverses provinces. Vous y penserez, et Dieu veuille que je sois plus tost menteur que prophète ; et vous souviene, Madame, qu'Entraigues vous est si fidelle serviteur qu'il ne voudroit mentir à V. M. pour chose de ce monde. Je scay bien que si vous monstrez ma lettre et mes advertissemens hors vostre cabinet, on m'accusera de jeunesse et de quelque sentiment d'envie, mais elle n'entra oncques dans mon cueur, et jeunesse ne m'a faict jusqu'icy

faire aucune faute. J'espère de ne changer point de volonté et
l'advenir, et sans la correction de ceulz qui ont accoustumé de
parler de cette sorte, je serois indigne de la charge qu'il vous a
pleu me donner si je ne vous escrivois librement et sans dissimulation
ce que je congnois qui vous regarde et le repos de
vostre estat de plus loing qu'on n'a point encore pensé; et ainsi
vous en voulez scavoir davantage de ce qui est nécessaire pour
cette ville, il vous plaira de vous faire monstrier la lettre que j'ay
escrite en chiffre à Monsieur, de laquelle je me veulz ayder à
l'advenir, et toujours avec vos lettres du xiii^e de deschaige,
n'estant plus en la peine que je soulois estre, ayant de vous
montrer que j'ay fait de toute ma puissance le devoir que je
doibs, à quoy, Madame, je vous appelleray en tesmoignage, et
vous supplie très-humblement de ne l'oublier point. Je prie
Dieu, etc.

ENTRAIGUES (1).

Orléans, 30 juing 1568.

M. d'Entraigues écrit au roi au sujet des articles envoyés sur
le fait du gouvernement d'Orléans et réclame une réponse.

Orléans, 30 juin 1568.

Le même au roi.

Sire, par vos lettres du xiii^e de ce mois V. M. me faisoit
beaucoup d'honneur de me donner la charge de l'entreprise de
Sanserre, et depuis, par aultres ses lettres du x^e dudit mois,
elle a remis cest honneur à ung aultre, soyt que V. M. l'a ainsi
agréable et qu'il soyt nécessaire pour son service, je me rendray

(1) François de Balzac, seigneur d'Entraigues, Maréchal de France, conseiller d'État, gouverneur d'Orléans. C'est lui qui épousa en
secondes noces Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, et en eut la
belle marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV.

toujours conforme à son intencion. Il est vray que j'achetterois à bien grand pris pareille occasion pour faire paroistre quelle est mon affection en vostre service. — (Il annonce qu'il fait équiper l'artillerie pour envoyer à Gien, et demande que le commissaire Senement aille avec elle, « parce que c'est le plus requis instrument pour la conduire ; » que Bourgade, lieutenant du capitaine Forces, part pour Beaugency avec sa compagnie; qu'il a envoyé M. de Villepion à Jargeau avec quelques soldats; qu'il a pourvu à toutes les embarcations, passages et moulins de la Loire, dans son gouvernement, « tellement qu'il est malaysé que l'ennemy s'en puisse servir s'il ne les veult prendre au-dessoubz des ponts de ceste ville, où il trouvera à qui parler ; ou si il ne se veult amuser à les pescher au fond de l'eau. »)

D'ENTRAGUE (1).

Orléans, 8 décembre 1568.

Sommation du héraut d'armes Angoulême aux habitants de Tours, pour rendre obéissance au roi de Navarre, lieutenant général du roi de France Charles IX, ce que consentit la population, au nombre de 1,200 individus (7 juillet 1563), qui déléguèrent pour prêter serment au roi : Adrien Guinart, lieutenant général au bailliage de Touraine ; Gervais Gohiet, lieutenant particulier dudit ; Galliot Mendat, Jehan Bugnon, échevins ; noble Jacques-Adam-Nicolas Drouyn et Vincent Pelletier, pairs et conseillers de ville (2).

(1) Une première attaque contre Sancerre n'eut pas de résultat. En 1569, Sarra Martinengo, qui était à Gien avec une forte garnison, d'Entragues et Claude de la Châtre, gouverneur du Berry, s'entendirent pendant l'absence de M. d'Avantigny, dans lequel les Sancerrois avaient toute confiance, et marchèrent sur la ville avec quelque trois mille hommes et huit canons. Un peu plus tard, le duc de Nemours vint les joindre avec le baron des Adrets. Il fallut cependant lever le siège à la fin de février, après avoir perdu près de cinq cents hommes.

(2) Le 12 juillet, plusieurs compagnies du comte de Villars avaient chassé les protestants de Tours et en massacrèrent un grand nombre dans la poursuite.

Le présidial de Tours au roi.

Les gens du présidial de Tours assurent au roi qu'ils n'ont condamné personnes à mort que pour crimes graves, et jamais pour simple port d'armes et fait de la nouvelle secte. Que pour l'accident arrivé entre 4 et 5 heures du matin aux gens du roi au château, le peuple s'émut, croyant que cela provenoit du fait des protestants, dont il y avoit encore grand nombre en ceste ville et es environs, se seroient incontinent mis en armes et tout ce jour où la plupart d'icelle demouré en ceste oppinion, et sur ce auroient prins troys femmes en une maison sortans de leurs exortations accoustumées, l'une desquelles estoit nouvellement venue de Genefve, et femme d'un nommé Dalbiat, ministre, prisonnier en nos prisons, l'autre qui enseignoit les enfans en ladict secte, et l'autre de longtemps tenue pour suspecte, et qui pour ceste occasion a fait amende honorable à Paris, et bannye de ceste ville, et auparavant que feussions advertys de leur prinse, furent noyées par ledict peuple ainsi esmeu, dont nous fusmes comme encore nous sommes grandement desplaisans, et incontinent nous mismes en debvoir d'apaiser ledict peuple qui vouloit passer oultre. Sire, nous avons encore en nos prisons plusieurs personnes, prisonniers sédicieulx et du calibre de ceulx qui ont esté exécutés, contre lesquels nous procédons pour l'instruction du procès ; may pour aultant que par les dictes lettres nous est inhibé et deffandu de passer oultre à la condamnation et exécution, nous supplions très-humblement V. M. nous mander vostre volonté pour n'y obéir, estant ce fait de telle conséquence et si important que V. M. peult entendre. Quant à Redon, varlet de chambre du roy de Navarre, son procès est instruit et prest à juger, et délibérons le vous envoyer avecques celluy qui préside en la justice pour vous satisfaire et faire entendre comme nous sommes comportés ; may ledict président et le mayre de ceste ville qui s'estoyt pareillement apresté ont esté retenus par M. de Clervaulx, nostre gouverneur,

pour les causes que nous présupposons qu'il faict entendre à V. M., de laquelle nous attendons le commandement pour y obayr, et cependant suppliant, etc.

Tours, 22 octobre 1562 (1).

M. de Schomberg au roi.

Sire, dernièrement que j'escripvis à V. M. touchant la résolution que les collonels et cappitaines de vos reistres avoyent pris sur la séparation que vous désirez estre faicte, j'oubliai d'avertir V. M. comme aussi tost que je fuz arrivé près d'eulx je feis assembler tous lesdicts collonels et cappitaines pour leur faire entendre que l'on avoit faict par plusieurs fois de grandes plainctes d'eulx à V. M. des mauix et extorsions qu'ils faisoient partout où ils passaient indifféremment, dont V. M. estoit fort mal contante. Que pour ceste cause chascun d'eulx eût à advertir ses reistres de changer doresnavant de façon de faire, et se comporter si doucement avec les hostes où ils logeoient, qu'ils n'eussent point occasion de venir à plainte ; que de ma part je ne délibérerois d'y tenir la main, et de remettre sus l'ancienne discipline militaire, et faire faire si bonne justice des mauix et exors que contre toute ordonnance et coustume de guerre l'on trouveroit avoir esté faicts, qu'elle seroit exemplaire à tous, les priant d'en vouloir faire autant de leur part. Ce faisant que chascun seroit retenu en son devoir, qu'il n'y auroit homme qui justement se peut plaindre et condoloir d'eulx, et V. M. en seroit mieux servie et satisfaicte. Là-dessus ils me démontrèrent comme au pais de Poicou la noblesse et gens du plat pais s'estoient assemblés sans leur en avoir donné occasion et bandés à l'encontre d'eulx, faisoient sur eulx, jour et nuit, force incursions, les tuant, massacrant, pillant et volant leurs armes et chevaux, et que mesmes ils estoient encore journellement poursuyvis par

(1) Ce fait n'est pas mentionné dans l'*Histoire de Tours* de M. Giraudet.

deçà la Creuze par quelques nobles et autres qui ont esté remarqués, tant ils sont affriandés au butin qu'ils ont faict sur eulx. Pour tout cela néantmoins, voulans éviter toutes occasions de mescontentement, et désirant faire paroistre à V. M. qu'ils ne demandent autre chose que luy faire très-humble service et traicter si gracieusement sa noblesse et subjects, qu'ils eussent matière de se louer d'eulx, ils me promirent et jurèrent en la présence du sieur de Mauvissières, qui aussi en avoit faict grande instance de la part de V. M., qu'ils tiendroient la main à ce qu'il ne fust faict cy après aucune insolence ni excès par leurs reistres, jusques à se soubmettre à toute rigueur de justice, ce qui a esté par eulx jusques icy faict, gardé et observé. Mais il est venu qu'il a esté tué un gentilhomme de la cornette du cappitaine Picht, et deulx de ses reistres blessés en frappant à la porte de la maison du s^r de Piédetoux, à Beauregard, près Mézières, sans y faire autre effort, ainsi que j'en ay cy-devant averty Monseigneur, dont tous les reistres ont requis justice estre faicte, si l'on vouloit que de leur costé ils fissent raparacion de ce que l'on congnoissoit avoir esté par eulx injustement commis ; que pour cause que icelluy trouve M^{sr} le prince Dauphin audict Mézières, pour le supplier de nous en faire la raison, affin de couper broche à plus grands inconveniens qui en arriveroyent comme tous les reistres s'estoyent bien délibérez de faire à la raison par luy ne leur en estoit faicte, M^{sr} le prince envoya quérir le gentilhomme, qui soustint n'avoir assisté à tel acte, et que celluy qui avoit faict le coup s'estoit sauvé comme l'ayant faict sans son commandement, de sorte qu'il n'estoit plus en la puissance de le représenter. Nonobstant cela, M^{sr} le prince ordonna qu'il le représenteroit dans ung jour et qu'il en seroit faict justice. Le jour venu et passé, le galant ne se trouve point, et le gentilhomme ne se présente point ; aussi la nuit ledict cappitaine Picht m'escript qu'il n'est plus en sa puissance d'en garder que la maison dudist gentilhomme ne soit saccagée et bruslée, tant les reistres sont animés contre luy et indignés du meurtre, et que mesmes ils sont déjà à l'entour, et s'assemblent à force. Quant à luy, que plus tost on veut ramener sa cornette

entre mes mains, comme de ce ledict sr de Mauvissières peut porter tesmoignages, et sa lettre mesmes en fait foy. Tout soudainement il luy escript et à tous ses reistres qu'ils se donnassent bien garde de faire les folz, et que si leur advenoit de brusler la maison dudict gentilhomme ou ceux aux environs, que je les en ferois repentir, et avois assez de gens de bien auprès de moy qui m'aideroyent à en faire faire la justice, qu'ils eussent encore patience deulx ou trois jours, et M^{re} le prince leur livreroit le compaignon, ou leur feroit faire par le gentilhomme telle autre réparation qui seroit nécessaire, à quoy je m'obligerois de tenir la main ; le lendemain je partz de là pour venir en ce quartier et luy feis commandement d'en partir aussi sans faire aucun tort ni effort à personne, ce qui a esté fait. Tellement que j'ose assurer que depuis la première remonstrance que je leur feis il n'y a gentilhomme qui peut dire avec vérité qui luy ayt esté fait tort en sa personne, ne en sa maison et biens, fort des vivres que l'on se contraint de prendre par faulte d'autres ; car les gentilshommes retirent tous les vivres et bestail des paouvres gens en leurs chasteaux et maisons, se voyant par moy exemptés ; les reistres n'en trouvant pas en leur logis vont à la picorre, et où ils en peuvent trouver en prennent et amènent avec eulx, d'où vient tout le différent qui est aujourd'huy entre la noblesse et eulx, qui est de penser qu'ils vivent aussi sobrement comme des moines, et leur bailler leur portion, c'est follie ; comme ils ne peuvent endurer la soif, aussi ne peuvent-ils porter la faim que par force. Depuis le malheur a pour la seconde fois voulu que comme les troupes arrivoyent en ces quartiers, quelque nombre de François, tant à pied qu'à cheval, se sont jettés de nuict dans le logis d'un gentilhomme de la cornette du collonel Ziguezer, lequel se sont efforcés de tuer, et combien qu'il se soit vaillamment déffendu avec ses serviteurs, si n'a-t-il sceu si bien faire qu'il n'y soit demeuré onze de ses chevaux avec ses armes et bagages, tant ils tiroient de coups d'arquebuses à sa porte. En cette entreprise ont assisté quelques paysans, selon le rapport qu'ont fait quarante ou cinquante reistres, qui incontinent monterent à cheval pour poursuyvre ces voleurs, qui

tous de vitesse se sont sauvés, et n'en ont sceu avoir autre congnoissance que par une petite lettre qui tomba de la pochette de l'ung d'eulx, toute froissée et déchirée en quelque endroit, que j'envoye à V. M., par laquelle elle congnoistra comme tout le mal vient du pays de Poiclou, et que les reistres ont juste occasion de dire qu'ils avoient remarqués quelques gentilshommes dudict pays qui les poursuivoient en deçà de la Creuze, et donnoient de nuict en leur logis, et sur la queue de leur bagage. Davantage, l'autre nuict dernière des soldats vinrent donner en un moulin où il y avoit des reistres de la cornette dudict Picht logés, lesquels desrobberent à ung gentilhomme reitre deux beaux chevaux, et ne se contentèrent de cela dirent au meunier qu'ils estoient à pied, mais que dans peu de temps ils se monteroyent tous aux despens des reistres ou ils mourroyent à la peine, et sont si fols qu'ils s'en vantent partout. Toutes ces choses, Sire, ont tellement irrité les reistres et mesmes les principaux, que je ne sçay plus par quel moyen les appaiser et sont tous délibérés de ne me prester plus d'obéissance, si je ne leur fay faire réparation des torts, incursions et autres voleries qui leur ont esté faictes, car autrement, si l'on ne leur faict, ils se persuadent que l'on ait conspiré leur mort et ruyne, puisque la noblesse, le plat pays et les soldats mesmes se bandent à l'encontre d'eux, les pillent et vollent à l'envie, et aymeroient beaucoup mieux estre licentiez pour retourner en leur pays que de recepvoir toujours tel traitement, à quoy, Sire, je supplie très-humblement V. M. avoir esgard et y pourvoir de bonne heure, d'autant que le mal est invétéré et de longue main, et vient de bien loing, et de peur aussi qu'il ne s'enflamme et augmente de jour en jour, estant jà entrés d'une part et d'autre à une merveilleuse deffiance, laquelle, si elle n'est en brief ostée, elle ne peut apporter qu'un grand inconvenient ; de ma part j'y fays tout ce qui est possible, et désire de conserver vostre noblesse, et me maintenir en leur bonne grâce, autant que gentilhomme estrangier qui soit entré de long temps au service de V. M., ainsi que par tout où j'ay passé ils en rendront toujours bon tesmoignage, donnant sauvegarde à tous ceulx qui m'en ont demandé, et gens

pour conserver leurs maisons, ce qui ne s'est pas fait jusques icy sans reproches ; et que les collonels et cappitaines ne m'ayent bien mis devant le nez qu'ils ne sont pas si grues qu'ils ne voyent et congnoissent bien que je favorise la noblesse à leur préjudice, scachant que faisant estat de finir mes jours en ce royaume au service de V. M. comme je fays, je désire par tous moyens d'acquérir leurs bonnes grâces et me maintenir avec eulx. Voilà, Sire, la récompance que j'ay des uns et des autres. Mais pourveu que mon service soit agréable à V. M. et que je sois conservé en sa bonne grâce, il me suffit. Au demeurant, M. le maréchal de Cossé m'escrivist dernièrement une lettre par laquelle il m'invitoit avec tous les reistres à une certaine entreprise qu'il délibéroit faire sur les ennemys. Je luy feis responce que nous estions tousjours presta de faire tout bon et fidelle service à V. M., et qu'il ne tiendroît jamais à nous que V. M. n'eust bien tost la raison de ses ennemys, mais que je le suppliois d'adviser que nous ne fissions rien contre la volonté et intention de V. M., à laquelle nous avons escript et promis de ne partir d'icy tant que nous eussions receu son commandement, sur la résolution que l'on avoit prise touchant la séparation des reistres, aussi de se donner garde de nous faire des grandes cavalcades à fauste et sans fruit, car ce ne seroit que les rebutter. J'estime qu'il aura envoyé à V. M. nos lettres, et m'estonne de ce que depuis nous n'avons point ouy de ses nouvelles, comme de V. M. non plus. Quant à l'occasion qui nous a faict acheminer en ces quartiers, d'autant que M. de Mauvissières en escript fort particulièrement à V. M., et de quelle affection vos reistres se sont offerts pour vous faire un bon service, je n'en feray point de reditte par la présente. Sur ce, je prieray Dieu, etc.

Gaspard de SCHONBERG.

Chambon sous Pontemer-en-Berry, 21 mars 1570.

Le même au même.

Sire, par ma lettre du xxiii^e et par celles que depuis les vostres j'escripviz à M. de Vanne, V. M. aura suffisamment entendu les plaintes, griefs et doléances de vos reittres, et les déclarations et protestations qu'ils me font à raison de ce : suyvant quoy M. de Mauvissières et moy advisasmes de leur donner le lendemain à disner, et qu'il en prindroit une partie avec luy et moy l'autre, pour essayer de tirer à part quelque chose d'eulx et les faire condescendre au point que nous voulions, et vint le mieulx à propos du monde que le courrier que V. M. avoit dépesché par devers nous arriva le jour mesmes, d'autant que par mesme moyen nous leur feismes entendre l'intention et volonté de V. M. sur vostre dernière despesche, qui vouloit et entendoit que sa première intention fût suivie de point en point, et qu'il y alla un régiment en Poictou, et les deux aultres allassent trouver M. le maréchal de Cossé, en quoy j'ay autant travaillé pour les persuader et induire à effectuer l'intention et volonté de V. M., que je ne panse avoir rien oublié de ce qu'il y pouvoit servir jusques à la somme de leur debvoir et honneur, leur remonstrant le grand tort qu'ils se faisoient en cela, et le peu de contentement que V. M. en recepvoit, laquelle n'estoit aucunement servie d'eulx, comme ils sont tenuz et obligés par serment, qu'ils avoient desjà reffuzé d'aller trouver M. de Monluc en Gascogne, dont V. M. en avoit esté peu contente ; maintenant elle leur commandoit de se séparer, qu'un régiment alloit en Poictou, où elle a nécessairement affaire de forces, deppendant de là en partie le salut de ce royaume ; qu'ils n'en vouloient aussy rien faire ; que pourroit doncques penser V. M. et quelle occasion elle avoit de se louer et contanter d'eulx ; que partant ils eussent à y adviser, et ne se faire point en cela tant tirer l'oreille. Le semblable a esté faict par M. de Mauvissières, qui y a autant travaillé et pris de peine que l'on sçauroit penser, et mesmes jusques à en venir avec eulx aux

menasses. Pour toutes conclusions, nous ayant remonstré les difficultés que tous les reistres faisoient dudict voyage, telles que je vous les ay escriptes par ma dernière, qui m'en gardera d'en faire une reditte en cest endroit, ils nous ont fait responce que c'estoit chose qui ne se pouvoit faire ; quand à leurs personnes qu'ils se feront sacrifier pour vostre service en tous les lieux et endroitz où V. M. les voudroit employer, mais que leurs reistres sont résoluz tout à trac de n'y aller point, et veuillent avant toutes choses, mesmes que de bouger d'où ils sont, estre payés des deux mois qui leur sont deubs, car ils nous ont prié d'advertir V. M. et la supplier très-humblement de leur part de les tenir pour excusés et deschargés dudict voyage. M. de Montrond de bonne heure s'y trouva, qui a veu ce que ledict sieur de Mauvissières et moy y avons fait, et les raisons et difficultés qui nous ont esté mises de leur part en avant, de quoy comme je panse il ne faudra d'en tenir adverty V. M. Or, Sire, nous voulusmes laisser passer le reste du jour, sans user de plus grandes contestations qui n'eussent servy que d'aigrir les choses davantage et sans vous renvoyer le courrier, d'autant que nous advisasmes, le s^r de Mauvissières et moy, et trouvasmes bon de retourner le lendemain par devers eulx et les aller visiter particulièrement sur leur fumier, ce que je feis toute la journée d'hyer, laquelle n'a pas esté mal employée, et n'y panse pas avoir peu proffité, car le jour auparavant ils avoient tous protesté de ne faire un seul pas et ne bouger d'où ils sont, voire quand il se présenteroit occasion de combattre l'ennemy, qu'il ne fussent premièrement payés des deux mois qui leur sont deubz. Hyer je feis tant envers eulx que tous me promirent et accordèrent, et mesmes les gentilshommes, que s'il s'offroit comodité de combattre l'ennemy, qu'ils l'iroient plus tost chercher à sept ou huict lieues et mesmes passer la rivière, avant que de la perdre, et qu'ils ratifieroient toujours avec leur sang et leur vie la volonté et désir qu'ils ont de servir fidèlement V. M. en toutes les occasions qui se présenteront de combattre, mais aussy qu'ils la supplioient très-humblement de pourveoir à leurs plaintes et griefs, et les tenir deschargés du voyage de Poictou, et donner

ordre qu'incontinent, et le plus tost que faire se pourra, ils puissent recevoir le payement desdicts deulx mois. A quoy, Sire, je supplie très-humblement V. M. vouloir entendre et faire en sorte qu'ils soyent en brief satisfetz et payés de ce qu'ils demandent, ne voyant aujourd'huy moyen pour les faire consentir au voyage de Poictou que cestuy-là si il y en a un au monde, car M. de Mauvissières et moy y avons faict tout ce que les plus gens de bien les plus éloquents et advisés scauroient faire : de ma part je n'ay rien au monde plus cher n'en plus grande recommandation que de veoir V. M. bien et fidèlement servie, sa volonté ensuivie et la grandeur et accroissement de son royaume, la suppliant en toute humilité croire qu'elle n'aura jamais gentilhomme plus prest d'exposer sa vye pour son service que moy, et qu'à l'essay je luy feray tousjours congnoistre. Au demeurant, Sire, le sieur Schlegel, grand mareschal-des-logis de ceste armée, que congnoissez, m'a prié de supplier V. M. luy faire tant de bien que de l'honorer de l'estat de gentilhomme ordinaire de vostre chambre, et le faire par mesme moyen coucher et employer en vostre estat. Je ne vous diray rien de ses vertus et mérites pour vous estre et à chascun assez cogneu ; mais si V. M. me faict tant de bien que de m'accorder la requeste que je luy en fais très-humblement, j'adjousteray ceste-cy aux autres obligations précédantes, et m'en sentiray à jamais heureux qu'il congnoisse combien ma recommandation a eu de vertu à l'endroit de V. M., laquelle je supplie, etc.

Gaspard de SCHONBERG (1).

Chambon, 26 mars, jour de Pasques 1570.

(1) Il venait, par sa brillante conduite à Moncontour, de mériter le grade de colonel général des troupes allemandes. Ces lettres sont très-curieuses au point de vue de la difficulté de maintenir les reitres.

Le même au duc d'Anjou.

Monseigneur, M. de Mauvissières (1) escript au roy comme moy le reffus que les reistres font d'aller en Poictou, et se séparer les ungs des aultres, et combien nous avons sué et travaillé pour les persuader d'y entendre ; mais toute la peine et diligence que nous avons sceu prendre a esté en vain, car ils sont résoluz de n'en rien faire, en quoy j'ay ung regret indicible de voir L^s M^s et vous, Monseigneur, si mal servis: les collobels et cappitaines, pour leurs personnes, s'y accordent bien, mais les reistres sont irrités et muctinés au possible, qui n'en veulent rien faire, et qui pis est, le mal s'augmente de jour en jour tant d'une part que d'autre ; ils veulent avoir de l'argent pour deulx moys, et disent franchement qu'ils ne se contenteront point d'ung, qu'ils ne veulent plus rien laisser en arrérages. A ceste cause, Monseigneur, je vous supplie très-humblement de tenir la main envers LL. MM. qu'ils puissent recepvoir argent le plus tost que faire se pourra, pour essayer s'il aura plus grande force et vertu que toutes les remonstrances et sommations que nous leur avons sceu faire, et que nostre crédit mesme, car sans cela, de panser en tirer quelque chose, je n'y voiz point de moyen. Monseigneur, encore a-t-on desrobé la nuit de vendredi dernier vingt chevaulx au cappitaine Picht dont il est au désespoir. Quant à moy, je ne scay plus de quel bois faire flesche, car sous ombre de cela, ils se licencient à mal faire.

G. DE SCHONBERG.

Chambon, jour de Pasques 1570.

(1) Michel de Castelnau, sieur de la Mauvissière (1529-1552), grand-père du maréchal, fut un des négociateurs les plus habiles de son siècle, en même temps qu'un vaillant soldat.

*Instruction du maréchal de Cossé au s^r de Mauvissières
dépesché vers le roy.*

Si la suspension d'armes generale s'accorde et s'ils demandent comme ils font déjà bien pour vivre que pour séjour.

Il n'y a bien deçà la rivière de Loyre que le pays de Gastinois, parce que à Gyen et à Tours ès-environs jusques à Montargis, ceste armée y a séjourné dix et douze jours, qui y a mangé le verd, n'y ayant aucun moien de vivre.

Et on seroit en volonté de leur bailler ledict pays de Gastinois pour y séjourner ; c'est chose qui ne se doit faire et seroit de trop grande conséquence, parce que ce seroit estre dans la Beausse et aux portes de Paris, et est nécessaire d'en avoir de S. M. responce tant pour le longis que pour le vivre.

Partant, S. M. se résouldra ce qu'il luy plaira estre faict et le chemyn qu'il veult que ceste armée tienne, ou d'aller droict à eux ou du consté qu'il luy plaira pour estre avant..... voir le cousté de Paris.

M. le m^a a esté adverty que S. M. n'a trouvé bon quelques articles contenus en la suspension d'armes ; il est délibéré doresnavant ne faire jamais chose sans son commandement, afin qu'il ne la trouve mauvaise, et pour ce S. M. luy enverra ses commandemens par homme exprès pour en ordonner, auquel il obéira, encore que ce ne soit chose acoustumée.

Ledict s^r m^a ne peult croire que tous ceulx qu'il a envoyés vers S. M. luy ayent faict entendre et supplier très-humblement de sa part d'envoyer quelques hommes d'honneur pour voir l'estat de ceste armée pour en rapporter la vérité, et voir qui faict bien ou mal, qui y est ou n'y est pas, et qui a volonté de marcher ou de demeurer.

Supplye ledict s^r m^a S. M. doresnavant luy mander le tout par escript et non par créance, parce que ce sont affaires et matière d'Estat.

Ledict sieur de Mauvissières est plus amplement instruit et

en très-particulier de ceste armée pour le faire entendre à S. M.
qu'il supplie de l'oyr et d'y faire pourvoir.

Arthur de Cossé (1).

Faict au camp de Durcy, ce 23^e de juillet 1570.

**Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième
trimestre de l'année 1879.**

I. — PAR LES AUTEURS.

M. l'abbé Cochard. — *Les Minimes d'Orléans (1608-1790)*.

M. F. Pérot. — *Notice sur les billets de confiance émis en Bourbonnais en 1790*.

M. le Préfet du Loiret. — *Rapport du Préfet au Conseil général et procès-verbal de la session ordinaire d'avril 1879*.

M. l'abbé Desnoyers. — *Poillot de Marolles, gouverneur d'Artenay*.

M. le docteur Patay. — *Statistique médicale de la ville d'Orléans pour 1878*.

M. l'abbé Baudry. — *Statuette gallo-romaine en bronze du Bernard (Vendée)*.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Conseil général, session d'avril 1879*.

M. Edmond Michel. — *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, 8^e et 9^e fascicules.

M. Thomas. — *Études sur le pâturage, la vaine pâture et le droit des riverains*, 1879.

(1) Le maréchal de Cossé, qui venait de décider du gain de la bataille de Moncontour, fut nommé, le 31 janvier 1570, gouverneur et lieutenant général de l'Orléanais. Battu après une lutte acharnée à Arnay-le-Duc par Coligny, il fut accusé d'intelligence avec l'ennemi et enfermé avec Montmorency à Vincennes. C'est après cette bataille, qui eut lieu le 27 juin, qu'il proposa cette amnistie.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Arras. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2^e série, t. X.

Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. VII.

Boulogne-sur-Mer. — *Société académique*, 3^e vol., 1^{er} trimestre de 1879.

— *Bulletin*, t. II, 7^e fascicule, 4^e trimestre de 1878.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1879.

Châlon-sur-Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne*, année 1877-1878.

Châlon-sur-Saône. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône*, t. VII, 3^e partie, 1879.

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 138 et 139, juin et juillet 1879.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 41, juillet 1879.

Langres. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, mai 1879.

Le Havre. — *Recueil des publications de la Société havraise*, 1876.

Lyon. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, année 1877-1878.

Montpellier. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier*, t. VI, 3^e fascicule, 1877.

Namur. — *Publication de la Société archéologique de Namur. — Les fiefs du comté de Namur*, par Saint-Bormans, 5^e livraison.

Nice. — *Société centrale de Nice*, bulletin 75.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1877, 1^{re} et 2^e parties.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, tome XXI, n^o 1.

— *Bulletin de l'Instruction publique*, t. V, n^o 9, juillet 1879.

Paris. — *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France*, 1^{re} année, n^o 6.

Paris. — *Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 2^e série, t. I, seconde partie.

— *Le Globe, journal géographique*, t. XVIII, 1^{re} livraison.

— *Journal des Savants*, juin, juillet 1879.

— *Revue agricole et industrielle*, avril, mai, juin 1879.

— *Revue historique*, 4^e année, t. X, juillet et août 1879.

— *Revue de numismatique*, 35^e année, 3^e livraison, 1879.

Rambouillet. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. IV, 1877-1878.

Saintes. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*.

Saint-Omer. — *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 28^e année, nouvelle série, 110^e livraison.

Soissons. — *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, 2^e série, t. VIII.

Toulouse. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. IV, 3^e et 4^e trimestres de 1878.

Valence. — *Bulletin d'archéologie de la Drôme*, 50^e livraison, 1879.

Vienne (Autriche). — *Mélanges de la Société impériale et royale de géographie de Vienne*, 1878, 21^e volume.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Revue critique, nos 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32.

Bulletin d'archéologie chrétienne, par M. le commandeur J.-B. de Rossi, édition française, 3^e série, 4^e année, n^o 1.

Polybiblion, juillet 1879.

Bulletin de la Société bibliographique, juillet et août 1879.

Revue de bibliographie universelle, juillet 1879.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 103.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1879.

Séance du vendredi 14 novembre 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président rend compte des volumes reçus par la Société et demande que la Société vote des remerciements à M. G. Vignat pour le cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency, in-4°, et à M. Jarry pour la notice sur D. Gérour, Bénédictin orléanais.

— M. Patay dépose sur le bureau les volumes dont la commission de la bibliothèque a fait exécuter la reliure.

— Plusieurs membres présentent M. Bonnardot, archiviste-paléographe, attaché aux travaux historiques de la ville de Paris, comme membre associé correspondant.

BULLETIN N° 103.

11

— La Société autorise M. de Rochambeau, sur sa demande, à faire photographier les dessins de Lavardin qui sont lithographiés dans nos *Mémoires*, sous la réserve que ces reproductions porteront une mention d'origine.

— M. Thillier, notaire à Orléans, déclare, par une lettre, qu'il retire momentanément sa candidature à la place vacante de membre titulaire résident.

— La Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, siégeant à Brives, est admise à l'échange des publications.

— M. le Président annonce l'arrivée au Musée historique des moulages provenant du Musée de Saint-Germain, et rend compte des découvertes opérées pendant les vacances. La plus intéressante est celle d'un monétaire mérovingien en argent, inédit, portant le nom de saint Aignan.

Depuis notre séparation pour jouir du repos des vacances, les deux mois de septembre et d'octobre ont produit quelques événements que je suis heureux de porter à votre connaissance.

Je vous ai annoncé, le 10 janvier, que mes démarches auprès du Ministre des beaux-arts pour obtenir, au profit du Musée, les moulages des objets les plus dignes d'études renfermés dans le Musée de Saint-Germain, avaient été bien accueillies et que j'espérais enrichir ainsi la salle des antiques d'un véritable trésor. Mes espérances ont été satisfaites, et le Musée possède aujourd'hui cinquante pièces du plus haut intérêt au point de vue des études romaines, gauloises et préhistoriques. Ce sont des casques, des épées, des umbo, des jugulaires, des pilum, des haches celtiques en pierre avec leur emmanchement. L'exécution de ces pièces défie les regards les plus clairvoyants, et l'artiste du Musée de Saint-Germain qui en a moulé les objets, M. Matre, imite les originaux avec un talent sans rival possible : la forme, la couleur, les influences de l'enfouissement et du temps sont rendues avec une vérité qu'on peut appeler désespérante.

pour d'autres imitateurs. Vous comprenez de quelle importance peut être dans un Musée la présence de pareils objets, dont il serait impossible de faire l'acquisition à cause de leur prix, et qui cependant sont nécessaires pour des études sérieuses. Un musée, je le redis, ne doit pas être un cabinet d'amateur, un rendez-vous de collections ; il doit s'élever plus haut que ces petites régions ; il doit se placer à la hauteur d'un lieu d'études, d'un sanctuaire de sciences historiques. Le nôtre porte ce nom, et je suis bien résolu à lui maintenir ce glorieux titre et à faire toujours de ce nom une réalité. Je remercie devant vous M. Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, pour les soins qu'il a donnés à l'exécution et à l'envoi des pièces. Que notre reconnaissance lui soit hautement acquise et payée.

C'est pour développer cette pensée que, durant les mois de septembre et octobre, j'ai, grâce à l'établissement d'une nouvelle vitrine, pu donner aux antiques un classement encore plus méthodique qu'en février dernier. Je les ai tous remaniés, et le visiteur peut aujourd'hui suivre plus facilement encore que par le passé l'histoire des travaux de l'homme depuis ses premiers essais jusqu'au V^e siècle : de l'Asie, berceau actuellement bien avoué de la race humaine, nous passons aux étapes successives de l'Égypte, de la Grande-Grèce, de l'Étrurie, de la Grèce, de l'Italie, de la Gaule celtique, romaine, et à l'époque franque. Le voyage et les études sont sûrs, parce qu'ils se font avec les monuments sous les yeux.

La restauration de la maison où se trouve la salle de la *Renaissance* s'achève en ce moment ; elle est fort habilement faite sous l'inspiration de M. Litsch et la direction de M. Dusserre, et quand la restauration de ce charmant édifice du XVI^e siècle sera finie, votre Musée sera, et par son extérieur et par ses richesses, un des plus remarquables de la province.

Je vous fais maintenant connaître les objets que j'ai pu recueillir dans le département depuis deux mois.

Bray (canton d'Ouzouer-sur-Loire). — Un cachet en argent

du XV^e siècle y a été trouvé en juillet, dans un champ. Il est de forme ronde; la tige est hexagone avec un anneau de suspension plat et mobile. On lit :

† S. GVILLERMO BOVIER. Écusson portant un bœuf debout évidemment surmonté d'un croissant; l'animal fait allusion au nom du maître du cachet, *Bouvier*.

Dans un champ, un cultivateur a trouvé à la même époque un pot de moyenne grandeur en terre noirâtre, rempli de petits bronzes au type de Postume, Tétricus père et fils, Victorin.

Je dois ces renseignements à M. Fortépaule, instituteur de cette commune, qui a recueilli et m'a montré le cachet dont j'ai pris l'empreinte, et qui a donné au Musée plusieurs des monnaies romaines. Je l'en ai remercié en votre nom.

Ruan (canton d'Artenay). — Cette commune ne cesse de fournir, avec les communes voisines, des objets romains et gallo-romains, et annonce ainsi que la région était un séjour choisi par les Carnutes.

Trajan. Grand bronze. — R. Femme debout tenant une corne d'abondance.

2 Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.

Maximien. Moyen bronze. — R. Fruste.

Lucille. Grand bronze. — R. Fruste.

Faustine mère. Grand bronze. — R. Femme debout.

Domitien. Grand bronze. — R. Fruste.

Adrien. Grand bronze. — R. Fruste.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. — R. Soldat debout.

Gallien. Petit bronze. — R. LÆTITIA AUGUSTI. Femme debout tenant une ancre et une couronne.

Trébonien Galle. — R. VICTORIA AUGUSTI. Victoire debout.

Postume. Petit bronze. — R. SÆCULI FELICITAS. L'empereur debout tenant un globe et une haste.

Boucle en cuivre.

Petite cloche.

Grain de collier en os.

Bague en cuivre.

Fer de lance en fer; la tige est cannelée en spirale.

Dé à coudre en fer.

Couteau avec manche en fer.

Petit couteau, même manche.

Sceaux. — Cette commune continue à rendre les trésors qui lui maintiennent le titre de *Vellaunodunum*, dont notre collègue, M. Cosson, a puissamment démontré la vérité.

Deux médailles en or y ont été récemment découvertes :

Théodose II, fils d'Arcade et d'Eudoxie, neveu de Théodose I^{er}.
D. N. THEODOSIUS. P. F. AUG. Buste de Théodose vu de face, tenant une lance et un bouclier. — R. IMP XXXII COS. XVII P. P. Rome casquée, assise, le pied gauche sur une proue de vaisseau, portant sur la main droite un globe surmonté d'une croix, sur la gauche, la haste pure, dans le champ une étoile et l'exergue CONOB. — Léon III l'Isaurien, l'an 717. LEON P. A. MUT. Buste de face de Léon III, avec diadème orné d'une croix, tenant une croix de la main droite. — R. Constantin V Copronyme, fils de Léon III, et Léon IV Chazare, fils de Constantin V et d'Irène, petit-fils de Léon III. Ils sont réunis. CONSTANTINOS S. I. LEON O NEOS. Buste de face de Constantin V et de Léon IV.

Un petit chien en bronze. Longueur : 2 centimètres.

Olivet. — En juin de cette année, un vigneron du quartier de Noras, défrichant un cep de vigne, a fait sortir de terre une très-petite pièce d'argent qu'il est venu me proposer d'acheter. Comme il m'était impossible de lire de suite sa légende, je lui dis que je ne pouvais lui offrir qu'un prix peu élevé, dans la crainte, et je l'avais, d'être trompé sur la valeur historique de la pièce. Je lui offris donc 5 fr. qu'il accepta avec des témoignages de reconnaissance dans ses yeux et sa parole, car ce prix lui paraissait évidemment très-disproportionné avec la petitesse de la pièce, pouvant valoir 25 centimes au poids d'argent. Je m'empressai, après son joyeux départ, d'étudier ma pièce pour voir si j'avais fait un achat trompeur, et quelle fut ma joie, à mon tour, de reconnaître, et par mes yeux et ceux de deux

autres fins numismates, que je tenais un monétaire d'argent *orléanais et inédit* ! Oui, inédit, car mes deux numismates ne le connaissaient pas ; le célèbre cabinet Jarry, où se trouvent nos monétaires orléanais, ne le possède pas. Combrouse mentionne : BERTULFUS — DAGOMARUS — IACO — MAURINUS — MELINUS — SICOINNUS, mais se tait sur le monétaire dont je parle.

Voici sa description :

Tête diadémée à droite. *FS...IRVA* ; la légende est rétrograde.
— *Ṛ*. Au centre, longue croix un peu pattéeANIANE.



En consultant la collection Jarry, que notre collègue, son fils et son intelligent possesseur, ce dont je félicite Orléans, a parcourue avec moi, nous avons tous deux constaté que le travail de notre monétaire est identique avec celui de tous les autres frappés à Orléans ; et ce qui le rend encore plus précieux, c'est qu'il semble évident que sa frappe a eu lieu dans le monastère de Saint-Aignan. M. Jarry possède un monétaire en or, qui a été frappé dans ce monastère, où on lit :

RACIO BASILICI S^{ti} ANIANI.

Or, vous avez remarqué que le monétaire d'Olivet porte les motsANIANE outre ceux de AURI...FS (*fit*).

Cette découverte est une des plus précieuses, vous le comprenez, qui depuis longtemps ait été faite parmi nous. Je la place à côté des armes et monnaies gauloises trouvées auprès de notre ancien pont, et qui sont les témoignages de *Genabum*.

Charsonville (canton de Meung). — Alexandre Sévère. Ar. — *Ṛ*. JOVI PROPUGNATORI. Jupiter debout lançant la foudre.

Tournoisis (canton de Patay). — 2 carnautes. — *Ṛ*. Tête à droite. Aigle éployée.

Tous les objets dont je viens de vous parler ont été placés dans la salle du Musée dite *Orléanaise*, où vous savez que sont contenues toutes les pièces relatives à notre histoire. Cette salle s'enrichit chaque jour et formera de plus en plus le répertoire où nous trouverons les témoignages irrécusables du passé. Ces monuments auront une parole aussi puissante que celle des livres, peut-être plus véridique; car le jugement écrit peut tromper, mais un monument est sans erreur. Il sera, cela se voit, mal compris, mal jugé; mais il possède par lui-même la vérité, qui tôt ou tard reprend ses droits et son empire.

— M. Boucher de Melandon entretient la Société des travaux de restauration de la salle des Thèses.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, présente un rapport sur la notice lue par M. l'abbé Desnoyers, concernant des plaques de fondations faites par les dames de Châtillon-le-Roi dans l'église d'Izy, retrouvées par M. Dorange, curé de cette paroisse. Ses conclusions, tendant à l'impression dans le *Bulletin* de la notice, sont adoptées.

Notre devoir, parce qu'il est le but de notre fondation, c'est de recueillir tout ce qui concerne l'histoire de la province orléanaise et de le conserver par tous les moyens possibles. Ce devoir, je le remplis aujourd'hui en vous signalant deux inscriptions sur pierre que m'a signalées M. le curé d'Izy. Il les a trouvées, quand il est venu dans cette paroisse, gisantes sur le pavé de l'église, et j'aime à vous dire, ce qu'il est malheureusement bien rare de constater, que, rempli de zèle pour les recherches archéologiques et de respect réfléchi pour le passé, il a rendu à ces deux inscriptions leur place d'honneur: elles sont maintenant scellées sur les murs de l'église. A son goût pour les antiquités, M. Dorange, curé d'Izy, joint la science de la photographie; il a donc habilement photographié et m'a envoyé les deux inscriptions dont je vous donne la lecture, et que je ferai ensuite passer sous vos yeux.

« Marie-Margueritte de Rochechouart, femme de Messire Alexandre de Seve, chevalier, seigneur de Launay, Mezelan, Chastillon-le-Roy et autres leu, conseiller du roy en ses conseils et maistre des requestes de son hôtel, a fondé en l'église de Saint-Jacque et Saint-Christophle d'Izy deux messes basses, savoir : le 10 de sainte Perpétue et sainte Félicité le 7^{me} jour de mars, une le jour de saint Josèphe le 19^{me} de mars, à l'inctention dudit selgneur et dame.

« Les gagers feront annoncer ledictes messes et les payeront au curé comme il est dict dans le don, et pour ce ladicte dame de Seve a donné à ladicte église d'Izy une rente de trois livres et une douzaine d'alouettes à prendre sur une maison et plusieurs terres assises à Izy, ainsi que le tout est plus au long déclaré par le contrat du don, passé par Pierre Boudin, notaire à Guignonville, en datte du 18 jo. d'octobre 1637, présent M. l'archidiacre. Ce présent don est aussy escrit dans le martyrologe de ladicte église d'Izy, avec les autre don. »

L'écusson des de Sève et de Rochechouart surmonte la plaque ; au bas les lettres initiales croisées de l'*Ave Maria*.

Voici la seconde :

« Louise d'Estampes, d^{me} de Châtillon-le-Roy et d'Izy, a fondé en l'église de Saint-Jacques et Saint-Christophle dudit Izy la messe basse tous les jeudis de l'année, et sera la messe du très-saint sacrement à l'intention de la dicte dame et de ses successeurs, et pour l'intention de la plus grande gloire de Dieu au très-saint sacrement de l'autel et la conversion de ceux qui ignorent cette vérité et de ceux qui n'y croient pas, et qu'il lui plaise ramener les âmes dans la foi de cest amour. Le curé d'Izy est tenu de dire la messe le jeudy, ainsy que dessus, au moien du don que ladicte dame de Châtillon-le-Roy lui a faict de son presbitaire et héritage par contract passé par Pierre Boudin, no^r à Guignonville, en date du vingt-huictiesame j^d. d'octob. 1637, approuvé par M. l'archidiacre présent. Ledit don est aussy escrit avec ceux des services dans le martyrologe de ladicte église d'Izy.

« Le curé doit annoncer le dimanche la messe du jeudy et en dire les intentions. »

Les armes des familles d'Estampes et de Châtillon sont placées en tête de l'inscription.

Ces deux inscriptions, dont la première est empreinte d'une grande naïveté et l'autre d'une foi profonde, me donnèrent le désir de connaître leur histoire et celle des personnes dont elles portent le nom. M. le curé d'Izy, malgré ses patientes recherches dans les études du notaire, n'a pu obtenir des renseignements sur Marie de Rochechouard et Louise d'Estampes, car les minutes de Pierre Boudin, notaire à Guignonville, qui a reçu les deux actes de fondation, sont à moitié pourries ou rongées par les rats. Le château de Châtillon-le-Roy, où demeuraient probablement, au moins de temps en temps, les deux donatrices, a été complètement détruit après la première révolution : « Les anciens de Châtillon, m'écrivit M. le curé, disent qu'à l'époque de 1789 on a brûlé sur la place publique les archives du château ; elles auraient pu remplir un tombereau à deux chevaux. » Le seul détail intéressant que M. Dorange ait trouvé et lu dans une liasse qu'il ne peut plus ressaisir, c'est qu'un des seigneurs de Châtillon, voulant se donner dans l'église d'Izy une place plus honorable que celle des années précédentes, fit un jour, sans avertir qui que ce soit, placer son banc seigneurial devant le lutrin. Grande rumeur le jour du dimanche, quand on aperçut en pareil lieu le banc du seigneur de Châtillon. Le curé fit enlever l'audacieux usurpateur et le remplaça où il était ci-devant. Grande colère du seigneur, qui envoya ses domestiques et fit rétablir le banc dans sa place d'honneur. Grande indignation du curé et des habitants, qui voulant, à juste titre, avoir raison de ce triomphe de la force sur le droit, en appelèrent à l'évêché d'Orléans contre les audacieuses prétentions du seigneur de Châtillon-le-Roy. Le bon droit prévalut enfin.

L'évêché condamna le seigneur à trôner en un lieu plus modeste, et le banc à retourner dans sa place séculaire.

Hélas ! il faut le dire, ces deux plaques avaient servi, en les

veilleux, oui, merveilleux créateur d'une façon de paroles à la portée de tous, qui a transformé les deux poètes sans les dénaturer ou les amoindrir, qui les a polis sans détruire leurs charmes, cet auteur, c'est un de nos concitoyens, M. J. Croissandeau. N'en soyez pas surpris : notre compatriote était sans doute resté quelque temps dans l'ombre de la modestie ; mais nous devons savoir qu'il avait au lycée de Versailles, sous un habile professeur, M. Cougny, fait de fortes études et remporté un prix de vers latins au concours des lycées provinciaux. Son goût profond et éclairé pour la littérature n'a pas reculé devant la lecture des vingt-trois mille vers du *Roman de la Rose*, devant l'immense travail de leur habile transformation, qui a reçu les éloges et l'approbation des maîtres de la science, MM. Egger et Littré. M. J. Croissandeau, après ce rude labeur, en a fait un autre non moins remarquable : aux quatre volumes du *Roman de la Rose*, il a joint une grammaire de la langue du XIII^e siècle et un dictionnaire-glossaire, composé par lui, et expliquant les mots qu'il a empruntés à la langue romane.

J'ai entendu prononcer sur son nom un jeu de mots qui, dans une apparente frivolité, contient une vérité sérieuse : *Crescit in Deo*, disait-on devant moi dans le magasin de M. Herluisson, ce magasin, vous le savez, qui rivalise avec les anciennes réunions des gens de bonnes études de l'ancien Paris, car il est le rendez-vous de tout ce qui, à Orléans, aime ou cultive les arts et la science.

Oui, *crescit in Deo* : le dieu de l'Hélicon, comme on disait au XVI^e siècle, lui a inspiré son souffle créateur ; il l'inspirera de plus en plus de son savoir, de son goût ; il le nourrira, avec de nouvelles abondances, des douces fleurs et des sucres vigoureux du Parnasse.

Oui, encore une fois, *crescat in Deo*!...

M. Jacob est venu donner à cette édition du *Roman de la Rose* les soins bien connus de sa typographie. Rien n'est plus beau que ces pages si riches de composition, si délicates tout à la fois et si puissantes. Pourquoi demanderions-nous mainte-

nant à Paris ce qu'il ne saurait mieux exécuter? Continuez, Monsieur Jacob, dans cette voie glorieuse où vos ancêtres ont marché depuis deux siècles. Vous y avez déjà semé des œuvres bien délicates, bien fraîches, bien savantes; nous vous y suivrons en disant quelque peu avec Virgile :

Omnia fert ætas, animum quoque : pectora nunquam.

OBJETS DIVERS TROUVÉS A TOURNOISIS, LION-EN-SULLIAS
ET ÉPIEDS.

Les laboureurs des communes de Tournoisis, Lion-en-Sullias et Épieds ont trouvé dans les champs où ils travaillaient les objets dont je vous donne l'énumération. Je les ai acquis et placés dans la salle du Musée dite *Orléanaise*, parce qu'elle renferme les objets trouvés dans notre province.

Tournoisis (1874).

Petite clé en fer.

Bague formée par deux fils de cuivre qui se réunissent en chaton.

Ornement (d'arme ?) en cuivre avec trace d'étamage.

Tournoisis (1877).

Fond de vase rouge verni portant la marque OFF VERI.

Deux épingles à tête en os.

Deux charnières en os.

Petite cuillère en os.

Tube en os.

Petite plaque en os, ornée de sept cercles.

Suspensoir de lampe en bronze.

Grande boucle en bronze.

Grand couteau en fer.

Deux petits couteaux en fer.

Deux pointes de flèches en fer.

Petite clé en fer.

Boucle de ceinture en bronze.

Fibule en cuivre.

Petite fibule en cuivre avec trace d'étamage.

Deux objets indéterminés en bronze.

Lion-en-Sullias (1877).

Graphium en cuivre.

Fibule en cuivre.

Épieds (1876).

Cuillère en fer.

Poids en plomb.

Fond de flacon en verre vert, très-épais, portant sur un cercle saillant, dont le milieu est occupé par quatre demi-cercles réunis, les lettres GERM (Germanus?); dans chaque angle un ornement en forme de v. Diamètre 8 centimètres.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, propose l'impression aux *Mémoires* des documents présentés par M. Ed. de Barthélemy, lorsque l'auteur aura bien voulu ajouter une introduction qui doublera l'intérêt de sa communication.

— M. Vignat présente un rapport concernant la notice sur le *Décanat du Bienheureux Réginald de Saint-Aignan*, par M. Doinel, et conclut à l'impression aux *Mémoires*, qui est votée. Le bureau étudiera la dépense qu'entraînerait la reproduction d'une charte de Réginald par l'héliogravure.

— M. le vice-président Bimbenet dépose sur le bureau un travail de M. Champion, instituteur à Trainou, sur l'histoire de cette paroisse. L'examen en est confié à M. l'abbé Cochard.

— M. l'abbé Desnoyers communique des notes sur les découvertes faites à Nids, au faubourg Saint-Vincent, au boulevard Saint-Euverte et à la salle des Thèses (clé du XV^e siècle); puis il fait une lecture sur *Les collectionneurs orléanais*, qui est renvoyée à la commission des publications.

OBJETS ROMAINS ET MÉDAILLES TROUVÉS A NIDS
EN NOVEMBRE 1879.

2 Carnutes. Tête à gauche. — R. Aigle éployée.

Agrippa, gendre d'Auguste. Moyen bronze. — R. Neptune debout, tenant un trident et un dauphin.

Trajan. Moyen bronze. — R. Femme assise.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. La Victoire assise sur des boucliers et tenant un bouclier.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. — R. Jupiter Nicéphore assis et tenant une lance.

On a trouvé avec ces médailles :

Plusieurs fragments de poterie rouge vernie.

Deux clés en fer et une en bronze.

Trois petits anneaux en bronze.

Un ornement en cuivre qui paraît être l'extrémité d'une lanière en cuir.

Un très-joli compas en bronze, longueur 86 millimètres, ayant encore sa flexibilité.

OBJETS TROUVÉS AU FAUBOURG SAINT-VINCENT, AU BOULEVARD
SAINT-EUVERTE ET A LA SALLE DES THÈSES.

On a trouvé dans le faubourg Saint-Vincent, près de l'église, en travaillant dans un champ, au mois de septembre 1879, les médailles suivantes :

Titus en or. Tête laurée à droite. IMP. TITUS. CÆS. VESPASIAN.

AUG. P. M. — R. La Paix assise. TR. P. VIII. IMP. XV. COS. VII. P. P.

Galba. Ar. Tête laurée à droite. IMPERATOR ...BA. — R. Soldat debout, le pied sur un globe, tenant une haste et le rameau de la paix. ROMA VICTRIX.

Postume. Moyen bronze. — R. Soldat debout. Pièce frappée dans les Gaules.

Hélène, femme de Crispus. — R. SECURITAS REIPUBLICÆ. Femme debout tenant le rameau de la paix.

Je mentionne ici, comme témoignage de l'importance de la population qui demeurait à *Genabum*, une autre médaille en or de Tibère, trouvée également dans le territoire du faubourg Saint-Vincent, en juillet 1878, auprès du bassin des eaux de la ville. La tête de Tibère, laurée, est tournée à droite. Au revers Rome assise, tenant la haste et le rameau de la paix. PONTIF. MAXIM.

J'ai fait l'acquisition d'une monnaie gauloise rare et très-intéressante. Comme toutes celles que j'ai décrites dans mes deux mémoires, elle a été trouvée en 1874 par les fouilleurs du fleuve, dans les ruines de l'ancien pont.

Elle appartient à ACVTIOS, chef carnute, et a été savamment décrite par M. Hucher, dans son remarquable ouvrage sur l'*Art gaulois*, t. I, p. 37, pl. 52, n° 2. Je ne puis mieux faire que de placer sous vos yeux le texte lui-même de l'auteur :

« ACVTIOS. Génie ailé, tenant dans la main droite un sceptre à terminaison trifide, plantant de la gauche un arbre terminé par deux larges feuilles, autour duquel s'enroule une bandelette ; devant, un aigle placé sur un plan plus haut que le génie. »

Cette pièce, suivant M. Hucher, serait de l'école de Tours, aux derniers temps de son autonomie. Cette école avait de très-habiles graveurs, pl. 51 et 52.

Je viens de faire entrer au Musée, *salle Orléanaise*, six fragments de terre rouge d'Arrezzo, fort intéressants, trouvés en 1864, dans les travaux de l'établissement du chemin du boulevard de Saint-Euverte :

Hercule tenant sa massue auprès de Jupiter appuyé sur une lance.

Chasseur et une chasse au lion, au cerf et au lièvre.

Hercule auprès de Mercure.

Apollon tenant sa lyre auprès d'Hercule.

Hercule (?). Cupidon.

Coq dans l'attitude du combat.

Dans le mois de septembre de cette année, un maçon, en dressant les échafauds pour les réparations à l'intérieur de la salle des Thèses, a trouvé dans un trou de mur, du côté de la rue de la Préfecture, à quelques pieds de hauteur, une clé du XV^e siècle que j'ai acquise de l'inventeur. Cette clé est évidemment contemporaine de l'édifice et a dû servir pour en ouvrir la porte.

Au mois d'octobre, les charpentiers, en descendant les mauvaises pièces de bois des combles, y ont découvert une petite poutre qui conservait les vestiges apparents de sa destination à porter une cloche. Je l'ai vue moi-même ; il est donc probable que les écoliers étaient appelés au son de la cloche pour aller soutenir leur thèse.

— M. Jarry lit une note sur Étienne Boileau, prévôt d'Orléans et de Paris.

— M. Dorange, curé d'Izy, est nommé membre associé correspondant.

— M. Boucher de Molandon entretient la Société de la salle des Thèses.

Séance du vendredi 12 décembre 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Danton, membre de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. l'abbé Desnoyers, intitulé *Les collectionneurs orléanais*, et propose l'insertion au *Bulletin*. La Société vote conformément.

LES COLLECTIONNEURS ORLÉANAIS.

Les *Guépins d'Orléans*, tel est le titre donné depuis longue date à nos concitoyens. Il semble que notre cité ne soit remarquable que par la fine raillerie, le piquant de ses paroles, et que, sans avoir la hardiesse et la méchanceté de la guèpe, elle lui emprunte néanmoins son vif aiguillon et borne là toute sa science. Nous ne dirons pas que notre réputation de finesse, quelque peu railleuse et parfois acérée, soit injuste; oui, nous sommes *Guépins* par une parole pénétrante, mais sans venin; par une plume piquante, mais sans déchirure. La guèpe nous a donné son aiguillon, mais non pas sa colère, et cependant je ne sais pourquoi on semble toujours vouloir ignorer que notre cité vaut plus encore par son amour de la science que par son talent de malignité. A toutes les époques Orléans a aimé, cultivé le savoir sérieux, la bonne littérature et les beaux-arts. Au VIII^e siècle, notre évêque Théodulphe brillait par une remarquable instruction et, voulant faire survivre à lui-même le goût de l'étude et l'application aux travaux de l'intelligence, demandait à tous ses prêtres de campagne d'établir, en leur presbytère, une école pour les paroissiens, formant ainsi le clergé orléanais aux habitudes et à la culture de la science. Les soins de Théodulphe pour mettre en honneur

parmi ses prêtres, et de là parmi les séculiers, ce qu'il cultivait lui-même avec tant de succès ne furent pas inutiles, car lorsque Charles le Chauve fit son entrée à Orléans, il y fut harangué par cinq discours de langues différentes, ce qui démontre évidemment une école de sciences et des habitudes de belles-lettres. Le cloître de Micy conserva ces traditions de science, et le monastère surtout de Fleury-sur-Loire en devint le riche sanctuaire. J'ai bien quelque doute sur le nombre de cinq mille élèves qui recevaient, dit-on, les enseignements des moines de Fleury ; mais, devrait-on abaisser beaucoup ce nombre, il n'en est pas moins vrai que Fleury cultivait soigneusement la science, la donnait à beaucoup de jeunes hommes qui devaient la répandre et dans notre Orléanais, et dans toute la France, et peut-être dans l'Europe. Il ne faut donc pas être étonné que la pensée de fonder à Orléans une Université ait si bien réussi ; cette pensée dut germer à la vue des goûts de science répandus par Théodulphe et Fleury parmi les habitants de notre ville et de notre province. Le terrain était bien disposé ; la nouvelle semence fut féconde à merveille, car vous connaissez, par les travaux de trois de nos savants collègues, la brillante existence de notre Université : elle a été durant plusieurs siècles le foyer resplendissant de la science. Des maîtres renommés y attiraient, de tous les coins de l'Europe, de nombreux élèves, et déposèrent parmi nous une sève toujours inépuisée de travail et d'habitudes scientifiques ; et quand l'ouragan de 1789 emporta cours, maîtres et élèves, il laissa, sans pouvoir le détruire, l'amour et le culte du savoir et des beaux-arts. L'arbre fut violemment abattu ; mais la racine demeura vivante, et lorsque les temps devinrent meilleurs, des rejetons vinrent bientôt attester que les traditions de nos ancêtres étaient impérissables. Les corps savants se reconstituèrent ; de nouvelles sociétés apparurent au milieu de nous, et de 1809 à l'année où j'ai l'honneur de vous parler, on vit successivement se former de précieuses bibliothèques et de riches collections.

Déjà, dans le cours du XVIII^e siècle, avant la tempête révolutionnaire, Orléans comptait avec orgueil plusieurs amateurs

dont la constance et le bon goût avaient formé des collections importantes. Prousteau se distinguait par une nombreuse bibliothèque qui a fondé celle de notre ville ; il avait réuni dix mille volumes, dont le catalogue forme deux volumes in-4°. Il possédait en outre un grand nombre d'objets d'arts qui feraient encore aujourd'hui l'ornement et la joie du cabinet d'un homme de science et de bon goût, et mentionnés avec une charmante naïveté dans son testament, que renferme notre bibliothèque publique (1).

Lenormand du Coudray avait recueilli avec amour et intelligence un nombre considérable de gravures que l'on reconnaît facilement au paraphe que leur possesseur ne manquait jamais de placer au dos des pièces. J'ai, dans l'espace de quarante ans, parcouru les boutiques de nos marchands, les cartons de nos amateurs, les maisons de nos vieilles familles ; presque tout ce qu'elles contenaient de pièces intéressantes, et leur nombre défie mon calcul, portait la signature nette, presque élégante, mais surtout invariable, de cet amateur auquel la providence accorda longues années, et qui sut ainsi, grâce à une persévérance infatigable, former un cabinet dont il sera bien difficile, croyons-nous, de surpasser la richesse. M. Lenormand s'est fait graver de deux façons différentes. J'aurais mieux aimé entendre dire qu'il avait été condamné par d'inexorables exigences à laisser graver son portrait, et qu'il subissait la dureté d'un arrêt ; mais comment ne pas lui pardonner son désir de vivre encore après sa mort ? N'avait-il pas une famille, des amis ? Et nous-mêmes ne serions-nous pas oublieux envers lui, sans cette blessure faite à la modestie qui accompagne si bien le goût des arts ?

Haudry (2) avait, durant trente années, par de fréquents voyages à Paris et dans les pays étrangers, réuni une collection remarquable de tableaux, dessins, gravures et objets d'art dont

(1) Voir ce testament à la fin du travail, p. 192.

(2) Son catalogue porte : *place de la Réunion, 4*, aujourd'hui place de l'Étape, 10. On y voit encore, au deuxième étage, la vaste chambre qui servait de galerie des tableaux.

le catalogue de trente-quatre pages in-8° mentionne cent vingt-six tableaux où se trouvent les noms de Berghem, Breughel, Carle Maratte, Coyp, Greuze, Guérchin, Paul Potter, Rubens, Ruysdaël, Téniers, Van Dyck et autres grands maîtres; les dessins, au nombre de cent vingt, mentionnent Raphaël, Paul Bril, Carrache, Claude Lorrain, Rembrandt, Carle Vanloo, etc. Les gravures portent le nom des grands burins; les bronzes, terres cuites, meubles, porcelaines, sont peu nombreux dans le catalogue de vente, qui est, pour ces objets, un extrait du vrai catalogue dressé par Haudry lui-même, et qui a dû être égaré et périr après la mort de son possesseur. Il est facile de voir l'importance exceptionnelle de cette collection. Haudry, président au bureau des finances d'Orléans, avait donc consacré le temps que lui laissaient les devoirs de sa charge à former une collection qui honorait son intelligence et notre ville par le nombre et la rareté des pièces dont il avait rempli sa demeure.

Vous connaissez tous, et par sa réputation encore vivante, et par le travail d'un de nos collègues, M. Loiseleur, le célèbre Desfriches (1), qui, sachant allier le culte des beaux-arts aux exigences matérielles du commerce, y conserva son intelligence libre et dégagée parmi le mouvement des affaires, devint le correspondant et l'ami des grands artistes de la fin du XVIII^e siècle, s'entoura d'une riche collection d'objets précieux, et répandit son nom parmi les dessinateurs et les graveurs par des travaux nombreux que le temps a consacrés et qui sont maintenant disputés avec chaleur dans les ventes publiques. Ne possède pas aujourd'hui qui veut, même à Orléans, un de ces charmants crayons qui rivalisent avec la finesse de la gravure; leur prix s'accroît chaque jour; et quand on a la bonne fortune de posséder un *Desfriches*, on le caresse de l'œil, et on le montre avec fierté. Un artiste que nous avons tous beaucoup estimé et aimé, à cause de son talent remarquable de dessinateur, la finesse de son esprit, le charme de son caractère et la bonhomie de son bruyant et naïf sourire, notre bien regretté collègue, M. Pillon, a pu

(1) Rue Neuve, n° 6.

seul, mais heureusement, rivaliser avec Desfriches. L'un par son savant crayon, l'autre par sa délicieuse plume, resteront d'incomparables artistes. On dit des œuvres du premier *un Desfriches* ; on commence à dire et on dira de plus en plus du second *un Pillon*, car tous deux, placés en regard dans les cabinets d'amateurs, peuvent soutenir victorieusement l'épreuve de la comparaison.

Lenormand, Haudry, Desfriches sont pour le XVIII^e siècle une triple couronne de gloire sur le front d'Orléans. Quand une cité possède dans la même époque des hommes de cette valeur, elle peut lever fièrement la tête devant les autres villes de la France, car à ces brillants Orléanais il faut joindre d'autres noms de concitoyens qui, au XVIII^e siècle, avaient fondé de précieuses bibliothèques dont les catalogues attestent l'excellente composition. Je veux citer Pothier, le célèbre jurisconsulte ; Jousse, le célèbre professeur de droit ; Deloynes, Carré et Carraud (1), chanoines de Sainte-Croix ; Arnould de Nobleville, médecin ; MM. Massauu, Huet de Froberville. Leurs catalogues imprimés que j'ai parcourus font voir qu'Orléans, au XVIII^e siècle, possédait *trente-six mille volumes* dans les maisons particulières. Je ne parle pas des bibliothèques des Bénédictins et des maisons religieuses. Mais ce n'est pas seulement dans les classes élevées que le goût des arts s'était répandu à Orléans ; on le rencontrait également parmi ceux qui semblaient y être le moins disposés par leur éducation et leur genre de travail. Vers le milieu du XVII^e siècle demeurait, rue Porte-Bannier, paroisse de Saint-Pierre-Ensentelée, un horloger nommé François Morel, qui durant sa vie ouvrière employa ses recherches et ses ressources à former une nombreuse et riche collection de gravures et d'objets d'arts qui ne dépareraient pas aujourd'hui le cabinet d'un grand amateur. Il y avait joint neuf cent cinquante-cinq médailles romaines de tout module. Les gravures, bien choisies, étaient renfermées, au nombre de près de *deux mille* pièces,

(1) Carraud, grand chantre du chapitre d'Orléans, clôître Saint-Pierre-Empont, mort en 1788.

dans dix-huit portefeuilles; les ouvrages à gravures étaient au nombre de quatre-vingt-cinq. Les objets d'art avaient été recueillis avec goût, et plusieurs avaient une véritable importance. A son intelligence artistique François Morel joignait une autre qualité non moins précieuse; il voulut donner à sa collection un but sérieux en la rendant à tout jamais utile à l'étude et à l'instruction de ses concitoyens: par son testament du 15 mars 1714, il légua toute sa collection au chapitre de la cathédrale d'Orléans, demandant que cette collection fût placée auprès de la bibliothèque canoniale pour être, un jour chaque semaine, durant deux heures, à la disposition du public et surtout des *personnes de lettres, peintres, graveurs, qui pourront travailler durant le temps de deux heures*. Le testament de Morel reflète une âme simple, mais élevée; sa candeur est alliée à un amour profond de la religion, de la justice et des arts. Cet enfant du peuple est humble sans bassesse, généreux sans jactance, élevé sans orgueil, et je suis heureux de placer l'horloger François Morel, trop peu connu jusqu'à ce jour, parmi les remarquables enfants d'Orléans (1). Le legs de Morel fut exactement accompli par MM. du chapitre, qui placèrent cette belle collection dans la maison de leur bibliothèque, cloître Sainte-Croix, aujourd'hui n° 2. Les descriptions d'Orléans antérieures à 1789 mentionnent la visite de la collection Morel. Lorsque le chapitre fut dispersé par les événements de 1791, la collection des gravures et des médailles put échapper en partie aux convoitises et aux iniquités, car les objets d'art en ont souffert les honteuses déprédations. Placée soit à la municipalité, soit au district, elle fut en 1806 transportée à la bibliothèque publique, où elle resta durant longues années ensevelie et inconnue. Quelques années après l'ouverture de notre musée, on comprit que la place des beaux restes de cette collection y était indiquée, et les gravures de Morel y forment effectivement le fond de notre magnifique collection de gravures. Morel en a formé les assises; Leber, avec ses cinq mille pièces, en a continué le développe-

(1) Voir ce testament à la fin de cette notice.

ment que continue le savant et dévoué directeur du Musée de peinture, M. Marcille. Il a juré par Raphaël et Girodet de ne pas supporter un rival parmi les collections de provinces.

Les intelligents amateurs dont je viens de parler eurent bientôt des successeurs, lorsque le calme se rétablissant, au commencement du XIX^e siècle, en France, les arts, qui aiment l'ordre et la paix, purent naître à leur tour. M. d'Hauteroche cultiva, non sans succès, la littérature et la poésie. Quelques-unes de ses œuvres n'ont, sans doute, pu faire oublier Racine ; mais elles témoignent de ses goûts littéraires, et sa traduction en vers des odes d'Horace restera parmi celles qu'on lit toujours avec plaisir. A ses goûts habituels de science, qu'il conserva jusqu'à sa mort, cet homme de mœurs douces, polies et aimables, joignit celui des arts, et il avait réuni dans son hôtel de la rue des Anglaises une précieuse collection de tableaux de grands maîtres ; la perle de notre Musée, le paysage de Decker, sort de son cabinet ; sa veuve en fit don, après la mort du charmant vieillard, à M. de Bizemont, qu'on accusa alors d'avoir insidieusement préparé ce magnifique présent, qu'on estime aujourd'hui 40,000 fr.

Puisque le nom de M. de Bizemont sort de mes lèvres, je dirai de suite qu'il comptait parmi les amateurs les plus distingués de notre ville, et méritait la haute estime dont il jouissait par la variété de ses connaissances. Il était habile dessinateur, fin graveur, et s'était entouré dans sa maison, rue Bretonnerie, n^o 62, d'un grand nombre d'objets d'art. Il laissa après sa mort, en 1800, beaucoup d'œuvres personnelles qui témoignaient de la pureté de son goût, de sa haute intelligence des arts, et sont aujourd'hui recherchées avec soin. C'est à lui que nous devons la pensée et la création de notre Musée, en 1825. Le buste qui rappelle, dans la grande salle des tableaux, cet artiste distingué, ce fondateur intelligent, cet excellent concitoyen, ne doit pas suffire ; il faut que son nom soit conservé précieusement dans la reconnaissance impérissable de tous les Orléanais et des générations futures.

M. de Grilleau, propriétaire du château de Ligny, allié à la

famille Dufaur de Pibrac, réunit un grand nombre de livres précieux par l'édition et les gravures; il aimait beaucoup ces bijoux d'une bibliothèque, et je me souviens que dans ma jeunesse il était cité parmi nous comme un vrai bibliophile.

Il faut citer également, parmi nos intelligents collectionneurs, M. Miron-Gombault, que l'on appelait des Récollets, parce qu'il demeurait rue de la Bretonnerie, n° 1, dans la maison bâtie sur l'emplacement du monastère de ces religieux. Il était grand amateur de tableaux, dont il avait acheté une bonne partie à la vente du président Haudry. Sa belle collection a été vendue après sa mort, dans la maison dite de François I^{er}, dans la rue de Recouvrance, en 1849.

Rappelons la mémoire de M. Gombault, qui demeura et mourut dans le même hôtel que M. Miron-Gombault, et sut comme lui réunir d'excellents tableaux et de précieuses gravures; il était en outre un horticulteur fort distingué.

M. de la Place de Montevray (1) fondait une nombreuse et riche bibliothèque renfermant toutes les connaissances humaines, et mit particulièrement son attention à constituer une bibliothèque orléanaise où il fit entrer ce que de continuelles recherches, des occasions heureuses lui procurèrent durant une longue vie; elle fut audacieusement visitée par les Prussiens quand ils occupèrent, en 1870, la maison où elle vivait paisiblement, et nos effrontés vainqueurs y commirent plusieurs larcins irréparables.

M. Miron de l'Épinay se donna la jouissance d'un heureux choix de beaux et bons livres dont la vente a fait la joie des acheteurs délicats.

M. Constant Leber (2), qui fut notre collègue et notre président, créa durant son long séjour à Paris, où il était employé dans le ministère des finances, une des plus belles bibliothèques de cette époque. Sa persévérance, son savoir et la finesse de son goût littéraire lui avaient fait réunir de véritables trésors, et la ville

(1) Rue Croix-de-Malte, n° 1.

(2) Rue des Pensées, n° 8.

de Rouen se fit un honneur d'acquérir cette magnifique bibliothèque, dont le catalogue forme trois volumes in-8°, et de lui consacrer un local particulier portant le nom du premier possesseur de si belles choses. Bibliophile distingué, M. Leber était un collectionneur de gravures fort instruit ; il en avait réuni cinq mille et les avait renfermées méthodiquement en de riches cartons. Notre ville s'en est rendu acquéreur après la mort de M. Leber et les a déposées au Musée de peinture.

M. Vincent (1) s'entourait de livres que leur riche reliure, leur édition précieuse, leur noble provenance doivent faire appeler un véritable trésor. Allez place de l'Étape, n° 8, et vous verrez dans le cabinet de son gendre, l'un de nos collègues, dans une armoire de sculpture soignée, tous ces beaux livres, ces rares plaquettes provoquant l'admiration, et qui provoqueraient l'envie si leur possesseur ne mettait pas une entière bonne grâce à les montrer et mieux encore à les laisser toucher. Ce trésor ne sera donc pas dispersé, et notre cher collègue le conservera et comme bien de famille et comme honneur de la cité.

Nous devons parler d'une bibliothèque nombreuse formée par M. Crespin (2), d'abord avoué, puis maire de notre ville et député à l'Assemblée de 1870 ; elle renfermait tous les genres d'études, surtout pour l'histoire française. Son catalogue de vente, qui eut lieu en 1876, compte 327 pages in-8° et 3,010 articles. Il atteste un homme sérieux qui aime les livres pour leur utilité, et comme on doit les juger et les lire.

Serai-je indiscret — oui, je veux l'être — en vous parlant de la rue de la Bretonnerie, n° 56, où les longues, délicates et généreuses recherches de l'un d'entre nous ont formé trois écrins où les gourmets de la bibliophilie rencontrent ce qu'ils goûtent avec tant de bonheur, les raretés d'édition, les charmes de la reliure, les fraîcheurs de la conservation. La bibliothèque réunie par M. Baguenault dans le silence de la modestie, avec toute la

(1) Rue du Colombier, n° 24.

(2) Rue du Puits-Saint-Christophe, n° 2.

finesse du goût et le courage de la constance, ne périra pas, et nous avons la douce certitude que de longs jours lui sont assurés.

Mais il est temps de parler d'autres collections orléanaises dont le souvenir est encore présent, dont l'importance n'a peut-être pas été suffisamment connue, et dont il faut léguer l'impérissable mémoire aux générations futures qui nous remplaceront. Des circonstances que je remercie m'en ont fait connaître toute la valeur, et je veux déposer ici le témoignage raisonné de mon estime pour les grandes et sérieuses collections formées par MM. Martin, de Noury et Jarry.

Plus de quarante ans avaient été employés par nos trois concitoyens à réunir leurs trésors, et comme les recherches et les études archéologiques n'avaient pas encore, comme aujourd'hui, conquis une place d'honneur, éveillé l'attention et provoqué les caprices de la mode, les envahissements d'une ambitieuse ignorance, il était possible aux hommes de goût, inspirés par le sentiment des beaux-arts, de réunir, à l'aide d'investigations persévérantes, les objets disséminés un peu partout, et de former ainsi une collection importante.

M. Martin, magistrat dans notre ville, vécut durant cette heureuse époque et put, de cette façon, fonder un cabinet où les miniatures, la sculpture, les émaux, les ivoires, les meubles, la céramique se disputaient l'admiration des visiteurs. Léonard Limosin, Jacques Laudin, Courtoys, Pierre Reymond, Nouailher, Penicaud, la vieille comme la plus jeune école de Limoges, y montraient dans soixante-seize pièces la beauté de leur travail dans les assiettes, les coupes et les sujets religieux. Cinquante-deux ivoires attiraient les regards par l'ancienneté ou le fini de l'exécution. Bernard Palissy était représenté par plusieurs pièces authentiques ; les faïences italiennes, nivernaises, rouennaises, les porcelaines de Chine, de Saxe, de Sèvres, y offraient de très-belles œuvres. Quelques-uns parmi vous ont dû parcourir les trois appartements du cloître Sainte-Croix, n° 2, où il aimait à nous montrer si gracieusement ses collections, et aucun parmi les visiteurs n'a dû être étonné que le catalogue de vente d'avril

1876 ait dit que la collection d'objets d'art et de curiosités de M. Martin était très-certainement une des plus belles que possédât la province. Le catalogue n'était pas menteur, et les 344 numéros qu'il mentionne attestent avec quel soin le cabinet avait été formé ; les prix de vente, d'ailleurs, ont démontré la valeur réelle des objets : *quarante-cinq mille francs* ont répondu à l'appel des experts, et cependant la moitié seule de la collection fut livrée au public ; l'autre part fut conservée par les héritiers, et nous en félicitons leur bon goût.

A peu de distance de la collection de M. Martin, dans la rue Jeanne-d'Arc, n° 14, s'était formé un autre cabinet où M. de Noury avait fait entrer en émaux, ivoires, bois sculpté, ferronnerie, armes, céramique, verrerie, ce que de longues années avaient procuré à son goût et à sa patience. Percepteur à Gien, puis à Orléans, aucune démarche ne lui coûtait pour augmenter ses trésors. Il racontait avec un légitime orgueil les bonnes fortunes de ses promenades de chercheur, et une marchande dont tous les collectionneurs orléanais aiment à visiter la boutique à cause de sa fine bonhomie et de sa droiture commerciale, qu'ils appellent en souriant *la mère Rousseau*, parlait et parle encore des acquisitions faites chez elle par MM. Martin et de Noury. « *J'ai formé leur cabinet*, dit-elle avec une joie expansive ; *j'en suis toute heureuse ; ces objets sont presque tous mes enfants*. Et à sa joie naïve vient bientôt se joindre un nuage et un mot de tristesse en parlant de ces morts qu'elle ne pourra plus revoir !

Que Dieu vous bénisse toujours, excellente femme et si agréable marchande ! Je vous dois également quelque reconnaissance.....

Il m'a été facile de visiter souvent la collection de M. de Noury. Après sa mort, une occasion favorable m'a fait donner un long temps à l'étude des pièces qui composaient le cabinet de notre concitoyen, et j'ai pu les apprécier à leur juste valeur. Elle était grande ; quarante mille francs ne la dépassaient pas, et des enchères publiques eussent été fort supérieures, car, je le répète, le coup d'œil de M. de Noury, son goût éclairé le guidaient

avec assurance. Il possédait beaucoup, et beaucoup était généralement bien choisi. Nos quatre expositions rétrospectives vous ont montré de très-beaux échantillons de son cabinet; mais pour le bien juger, il fallait voir son ensemble et parcourir les trois chambres qui les contenaient. On n'éprouvait qu'un seul regret, j'aurai le courage de le dire : c'est que les objets ne fussent pas méthodiquement classés et offrissent cet arrangement, cet ordre rigoureux où l'œil se repose, où l'étude se satisfait.

A sa collection générale M. de Noury en avait joint une autre, celle d'objets relatifs à l'histoire d'Orléans. Nous devons en féliciter sa mémoire, car souvent ce que nous connaissons le moins, c'est l'histoire de notre ville. Rome, Athènes, Paris, Pékin même, nous sont chose familière ; mais notre cité est une étrangère dont nous connaissons peu la vie. M. de Noury avait l'amour et la science de son berceau, et il avait réuni un bon nombre d'objets ayant rapport à notre histoire locale. Je l'avais pour rival, et bien que jalousant quelquefois son bonheur, j'aimais ses heureuses trouvailles ; je l'en félicitais et parcourais avec grande joie le petit meuble du dernier étage, à nombreux tiroirs, où il déposait chaque jour les objets sortis de la Loire de 1870 à 1875. Il était, encore une fois, mon rival actif, ardent, journalier, mais droit et généreux, et c'est grâce à ses prêts bienveillants que j'ai pu compléter le travail dont vous avez demandé l'entrée dans nos *Mémoires* en 1873 (t. XII et XV).

Je ne dois pas oublier deux collections formées par des hommes de goût délicat et sûr : M. Patay, pharmacien, rue Royale, n° 10, et M. Payen, médecin des aliénés de l'hospice, où il demeurait et où il est mort en 1878. Elles n'avaient pas sans doute une importance de premier ordre, mais elles méritaient l'attention des visiteurs par la beauté et le nombre des objets de sculpture, ivoires, émaux, céramique, recueillis par leurs soins. La première collection est allée, hélas ! comme plusieurs de ses semblables, enrichir d'autres cabinets et notre Musée lui-même ; la seconde a été léguée à la ville par le docteur Payen, pour le Musée historique. C'est une noble pensée que vous aimerez à applaudir ; une pareille générosité sera à tout jamais l'honneur

de la mémoire de notre concitoyen : quand on aime ainsi son berceau, la mort devient un honneur et l'avenir une couronne.

Je ne puis oublier une autre collection formée par l'un de nos chers collègues que l'impitoyable mort a frappé au milieu de ses recherches artistiques, du développement du goût le plus élevé et le plus pur. M. Pierre, jeune encore, avait reçu du ciel un vif sentiment du beau dans les arts ; il consacrait à l'acquisition des objets curieux les ressources de ses économies de jeune homme, et quand il devint le maître de son existence, il continua et agrandit sans cesse ses intelligentes recherches. Il posséda bientôt en livres d'heures, ivoires, émaux, bronzes, porcelaines, meubles et sculptures, un choix nombreux fait avec discernement. Vous avez dû remarquer, à notre exposition rétrospective de 1876, les deux vitrines où il déposa quelques richesses de son cabinet. Disons que notre cher collègue fut le roi de cette exposition, si intéressante néanmoins par ses autres magnificences.

Une mort inattendue est venue frapper à l'âge de quarante-trois ans cet ami dévoué des arts, et interrompre brusquement une carrière qui promettait beaucoup. L'avenir eût brillamment justifié nos espérances, car il était dans la plénitude de la vie, dans le développement du goût, l'épanouissement de tout ce que l'âme renferme de sentiment du beau, et il lui a fallu rapidement partir au milieu de nos regrets et de ceux de la science !... Nous aimons à penser que sa précieuse collection sera pour son fils un souvenir constant, et qu'elle sera ainsi défendue, par le devoir sacré de l'affection filiale, contre une dispersion affligeante.

Je me reprocherais de taire les noms de M. Mallet de Chilly, qui sut réunir, dans la rue de la Bretonnerie, n° 15, une riche bibliothèque qui a eu l'honneur d'un catalogue et d'une vente, en 1862, de 25,000 fr. ; de M. Deloynes, qui dans sa maison du quai Cypierre, n° 24, possédait bon nombre de tableaux remarquables et savait juger la peinture avec intelligence ; de M. Demadières, rue d'Illiers, n° 32, un des directeurs de notre Musée : il était riche en tableaux et en livres, comme l'indique le catalogue de sa vente, en 1867.

Le silence n'est également pas possible autour du nom de M. de Langalerie, car, bien que né dans le département de la Gironde, il avait passé longues années parmi nous comme percepteur, à Olivet d'abord, puis à Orléans, rue des Huguenots, n° 5. Son amour des arts, sa riche collection de gravures surtout, le placèrent au premier rang de nos amateurs et lui donnèrent droit de cité, et quand M. Hème, directeur du Musée, mourut en 1859, il lui succéda dans cette direction. Il la remplit avec honneur et cultiva jusqu'à sa mort, en 1870, les arts, et sa collection, dont le catalogue est imprimé, fut vendue 18,000 fr.

J'arrive maintenant à une collection dont la connaissance, la vue fréquente et le catalogue m'ont donné la pensée de ce travail. Cette collection est la plus importante que notre ville et même ville de France ait jamais réunie. M. Jarry, dans sa maison de la rue de la Bretonnerie, n° 2, avait consacré sa vie entière, sa fortune et son infatigable persévérance à former cette admirable collection ; il avait glorieusement réussi, car on peut, sans crainte d'erreur, affirmer que nulle collection française, excepté celle du cabinet de Paris, ne pouvait rivaliser avec elle. Les ventes les plus célèbres avaient été dépouillées par M. Jarry en leurs plus rares trésors, et quand il s'agissait de compléter la suite de ses médailles, M. Jarry ne connaissait aucune réserve et acceptait tout sacrifice. Quelques-unes des plus rares pièces du beau cabinet de Blacas sont ainsi parvenues entre ses mains ; 30,000 fr. y furent employés ; en 1875, 5,000 fr. lui acquéraient des consulaires en or. Des sommes importantes lui procurèrent une série de médailles romaines de tous métaux, la plus complète qui existât en France, une suite remarquable de monnaies mérovingiennes, carlovingiennes, royales et provinciales, une incomparable réunion de piéforts. Toutes ces richesses au nombre de 5,125 pièces, forment deux catalogues in-8° ; elles y sont savamment décrites par un des maîtres de la science, M. Feuardent, dont le monde savant connaît la droiture, l'érudition, le coup d'œil prompt et sûr, et qui joint à ces qualités celle d'une obligeance à toute épreuve.

L'annonce d'une pareille vente ne tarda pas à éveiller les désirs de tous les antiquaires de l'Europe. Le lundi 17 juin 1878 vit s'ouvrir à Paris, dans la salle Drouot, une des plus belles ventes de notre siècle. Des sommes considérables payèrent la gloire de la collection Jarry, et montrèrent à Orléans qu'en perdant notre concitoyen nous avions perdu un de ses enfants les plus dévoués à la science, un de ces collectionneurs sérieux qui grave à tout jamais son nom dans les souvenirs de ses compatriotes et des amis des grandes études.

Dans la crainte que ce jugement ne paraisse un peu entaché par l'amour de mon pays et des arts, je vais consigner ici quelques-uns des prix atteints par la vente du 17 juin ; je ne citerai que les monnaies romaines ayant dépassé 1,500 fr. et les monnaies françaises ayant dépassé 500 fr.

Monnaies romaines.

988. Brutus	1,650 fr.
994. Domitius Ahenobarbus.	1,650 fr.
1010. Marc-Antoine et Octave	1,790 fr.
1018. Marc-Antoine et Antoine fils	1,610 fr.
1057. Agrippa et Auguste	1,650 fr.
1213. Vespasien et Domitien.	1,655 fr.
1227. Titus et Julie, sa fille	1,900 fr.
1228. Julie, fille de Titus	3,099 fr.
1468. Manlia Scantilla.	2,250 fr.
1472. Divia Clara	1,900 fr.
1578. Albin.	2,495 fr.
1589. Annia Faustina.	2,100 fr.
1594. Julia Moesa	2,205 fr.
1694. Iotapien.	1,600 fr.
1831. Loélien	2,500 fr.
1833. Victorin père.	2,350 fr.
1902. Allectus.	1,850 fr.
2070. Licinia Eudoxia.	2,605 fr.
2091. Olybrius.	1,705 fr.

Monnaies françaises.

5. Charibert, sou d'or	500 fr.
16. Sigebert II, sou d'or.	950 fr.
23. Childéric II, sou d'or	1,380 fr.
25. Childéric III, sou d'or.	1,380 fr.
112. Pépin le Bref, denier de saint Martin de Tours.	680 fr.
113. Pépin le Bref, denier de saint Germain d'Auxerre	560 fr.
148. Charlemagne, triens pour Lucques.	380 fr.
197. Louis I ^{er} , denier pour Stottenbourg	510 fr.
499. Louis IX, couronne d'or.	940 fr.
674. Charles VI, chaise d'or.	700 fr.
866. Anne de Bretagne, écu d'or.	570 fr.
1063. Piéfort de l'écu au soleil.	625 fr.
1134. Louis XIII, piéfort de l'écu au soleil.	610 fr.
1137. Louis XIII, pièce de dix louis	820 fr.
1423. République, essai de l'écu de six livres.	960 fr.

Cette énumération, qui mentionne seulement les pièces les plus rares, peut faire comprendre l'importance de la collection Jarry, qui d'ailleurs renfermait beaucoup d'autres pièces dignes de figurer avec grand honneur dans un cabinet sérieux. Les amateurs du monde savant ont saisi promptement la valeur de cette collection, et l'éclat des enchères a témoigné quelle estime ils accordaient au fruit des recherches de notre concitoyen. Les deux catalogues, avec leur prix de vente et le portrait du possesseur, resteront le monument indestructible de cette splendide collection.

Mais je n'ai pas encore tout dit sur la grandeur de cette collection. Outre les suites dont j'ai parlé, elle renfermait des médailles grecques, les médaillons si justement prisés du XVI^e siècle, de nombreux jetons et une bibliothèque dont le catalogue

contient 1,602 ouvrages ayant rapport à toutes les connaissances humaines et renfermant ceux qui traitent de l'archéologie.

Ce n'est pas encore tout, et vous aimerez à entendre un Orléanais, non pas vous apprendre, mais vous rappeler que M. Jarry avait réuni un nombre considérable de pièces sur l'histoire orléanaise, en médailles, livres, manuscrits et gravures. Il m'a été donné d'assister à la naissance et au développement de cette précieuse collection, car rempli moi-même de l'amour de notre berceau commun, j'ai moissonné dans les mêmes champs que lui durant quarante années. Nous fûmes tous les deux des chasseurs infatigables et journaliers, avec des succès souvent inégaux, accompagnés quelquefois de rivalités ardentes, de triomphes brillants, mais sans jactance ; de défaites amères, mais sans rancune, et je puis assurer que M. Jarry possédait des matériaux de la plus grande richesse pour notre histoire locale et provinciale, et une autre histoire qui s'unit intimement à la première, celle de Jeanne d'Arc. Dans toute âme orléanaise fleurissent deux amours inséparables : celui de la cité, qui est justement appelée *le cœur de la France*, et celui de la vierge magnanime qui fut la libératrice d'Orléans et de la patrie. C'était donc grand plaisir d'apercevoir chez notre concitoyen et ces nombreux ouvrages, et ces nombreux cartons, et tous ces monuments sculptés, peints, coulés, où le bois, l'ivoire, la toile, le bronze, représentaient notre Jeanne...

Un événement douloureux et imprévu a commandé la vente des collections étrangères, mais nous avons la consolation bien vive de vous dire que la collection orléanaise et de Jeanne d'Arc demeureront parmi nous. M. Jarry a demandé que son fils, notre collègue, conservât ces précieux trésors, et, noble héritier des goûts de sciences de son père, qui trouvait d'ailleurs en lui depuis longtemps un intelligent associé, M. Louis Jarry est devenu possesseur des riches matériaux amassés par son père. Ils reposeront dans un local habilement construit, et nous formons tous le vœu que de longs jours couronnent le possesseur, puis couronnent ses fils, devenus à leur tour les héritiers de ses intelligentes habitudes de travail et de son amour de la cité.

Nous pouvons donc être justement fiers de nos aïeux et de nos concitoyens, en voyant avec quelle persévérance ils ont aimé le savoir et cultivé les arts. Orléans est plus qu'une ville dotée de la finesse de l'esprit : elle possède l'habitude de la science et des véritables beautés. On me rendra, je le pense, cette justice, de n'avoir pas caché sous les exagérations du panégyrique la sévérité du vrai. J'ai exposé les faits, raconté le passé, et avec cette irrécusable méthode, il sera facile de juger qu'Orléans peut sans crainte regarder les cités les plus en renom et se dire leur sœur : la *guêpe* a fait des ruches où la douceur et la force, l'intelligence et l'honneur ont constamment déposé un miel digne d'Apollon et des neuf Muses.

Je ne puis maintenant terminer ce travail, où la main, sans doute, a tenu la plume, mais où l'amour de la cité a fait l'inspiration et dicté les sentiments, sans échapper à une émotion de quelque tristesse. J'ai vu tomber successivement autour de moi ces vaillants ouvriers de la science, ces infatigables disciples du beau, du délicat, de l'harmonieux, en un mot des beaux arts ; ils sont tombés auprès de moi, qui aimais tant à les voir marcher, chercher, rechercher dans tous les chemins où moi-même, plus silencieux compagnon de leur activité, j'apportais une petite part d'investigations. Qui foulera maintenant cette solitude pleine encore de leur doux et honorable souvenir ? C'est vous, auxquels ils ont légué un passé couronné de gloire, des exemples de travail, de culte des arts, d'amour du pays ; vous accepterez cet héritage, qui devient tout à la fois la charge et l'honneur de notre Société, et quand vos anciens, vaincus non par l'inconstance ou l'attiédissement, mais par une loi inexorable, descendront dans le pays du silence et du repos, ils y descendront sans regret, sans inquiétude, parce qu'ils sauront laisser des successeurs encore plus actifs, plus dévoués encore à notre cher Orléans et à notre bien-aimée France !

EXTRAIT DU TESTAMENT DE GUILLAUME PROUSTEAU.

Indépendamment de sa bibliothèque, composée de celle de Henri de Valois et de celle de Barry, doyen des chanoines de Sainte-Croix, Guillaume Prousteau donna aux Bénédictins douze grandes cartes de géographie des principaux États de l'Europe, objets alors très-rares et appartenant tout à la fois à la science et à l'art, et les portraits des personnes illustres qui florissaient sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. (Acte de donation du 6 avril 1714.)

Donations testamentaires.

A M. Perche, avocat au Présidial. — Chandelier de cuivre *fait par un des meilleurs ouvriers de Paris.*

A M. Bailli de Montaran. — Un coffre en fer fabriqué en Allemagne (ce coffre avait à l'intérieur un coffret à deux clés pour l'or, une fausse serrure, la véritable cachée par *un petit rond en fer*); il le considère comme un chef-d'œuvre de ferronnerie.

A M. Prévost du Bourgneuf. — Une grande coupe sur pied, avec son couvercle, en argent d'Allemagne, le dedans en *vermeil doré.*

(Elle a servi, dit le testament, à *un roi de Pologne qui aimait les grands arrousements du gosier.*)

A M. de Troyes. — Deux flambeaux d'argent à panache et deux mouchettes du même poids (4 marcs 1/2).

A M^{me} Curault. — Une aiguière des mêmes armes et du même ouvrier que le bassin (15 marcs 2 onces 6 gros).

Un petit reliquaire.

Une petite boîte rouge et ronde où étaient les indulgences qu'il rapporta de Rome, et qui lui furent accordées en 1661 par Alexandre VII, pour lui et *certaines de ses amis.*

La figure des apôtres, d'une cire que le Pape a bénite.

Un véritable cordon de saint François, pris à Assise.

Une croix rouge de Calatrava.

A M^{me} de Bauvais. — Deux aiguières d'argent.

A M. de Champremault. — Un vase de terre rouge fort estimée en Portugal, et d'une vertu médicale en quelque chose.

(Il renvoie, à ce sujet, au dictionnaire de Furtière, et dit : « Je voudrais que ce fût une espèce de terre sigillée (terre anglaise), que Furtière représente comme un excellent antidote contre la fièvre, les venins et la peste. »)

Deux petites burettes de la même matière.

Une petite boîte ronde, façon d'ivoire.

A M. de Chauvelin. — Vingt et une pièces, grandes et petites, argent monnayé, comme il est d'usage en plusieurs États et royaumes de l'Europe.

Une médaille d'or de l'empereur Antonin.

Un ducat à deux têtes.

Un double écu d'or de France.

Une médaille du roi de Danemarck.

A M. Lambert. — Six petits portraits ou têtes, entre lesquels est un fumeux.

Peinture de Flandre, en bois.

Deux chandeliers d'argent, faits sur commande par un habile ouvrier de Paris.

Une écuelle à oreilles, d'argent.

A M^{me} Prévost de la Jannès. — Chenets et garniture de foyer fabriqués et dorés à Paris.

Un écran à pied.

Quatre douzaines d'assiettes faites de platine au marteau, façon argent, du plus bel étain d'Angleterre.

A M. de Saint-Mesmin. — Un sabre et une épée ; le sabre est une véritable lame d'acier trempée de Damas, ce qui se reconnaît à couper le fer et à son odeur de musc. Quant à l'épée, elle est des meilleurs zolindres (1).

(1) Nous avouons notre impuissance à donner le sens de ce mot, écrit très-lisiblement dans la minute du testament, mais qui ne se trouve dans aucun dictionnaire du vieux ou du moderne langage.

(Suivent quelques autres legs de son argenterie usuelle.)

Si on se reporte à l'époque à laquelle appartient ce testament, M. Prousteau étant mort le 15 mars de l'année 1715, on reconnaîtra dans la réunion de tous les objets ci-dessus détaillés un goût très-prononcé des choses artistiques et, *eu égard à cette époque*, dans la personne de celui qui les a distribués à ses amis la qualité de collectionneur très-intelligent.

TESTAMENT MOREL (13 MARS 1714).

PARDEVANT Pierre Reullon et Gabriel Godeau, notaires au Chastelet d'Orléans, soussignés, fut présent sieur François Morel, orloger, demeurant à Orléans, rue Porte-Bannier, paroisse Saint-Pierre-Ensentelée, estant sur pieds et de bon sens, propos, mémoire et entendement, comme à l'inspection de sa personne faite et dite apparoissoit, lequel connoissant qu'il n'y a rien de si certain que la mort et chose plus incertaine que l'heure d'icelle, ne voulant décéder sans tester et disposer de ses dernières volontés, pour ces considérations et autres à ce le mouvant, a huy faict, dicté et nommé auxdits notaires son testament et ordonnances de dernière volonté en la forme et manière qui en suit :

Premièrement recommande son âme à Dieu, prie la glorieuse Vierge Marie, saint François son patron, et toute la cour céleste d'intercéder pour la rémission de ses fautes et offenses.

Ordonne ses debtes estre payées et les torts, si aucuns il a fait, réparez et amandez par les mains de son exécuteur testamentaire cy-après nommé.

Veut son corps mort être inhumé en l'église de Saint-Pierre-Ensentelée, devant la porte Saint-Charles, proche la sépulture de la dame sa mère ; que son corps soit porté par six pauvres, du nombre desquels seront Jacques, portefaix, qui travaille chez le sieur Luzarche ; Louis, portefaix, rue de la Lionne ; Guarnot, portefaix ; Prévost, aussy portefaix, et le vanier qui est voisin dudit testateur, à chacun desquels porteurs sera payé trois livres ; que tous les prestres de ladite paroisse assistent à son enterrement ; qu'il y ayt à son convoy douze flambeaux de cire blanche d'une livre pièce, y compris le torty ; qu'il soit mis dans ledit torty à l'offrande une pièce de vingt-cinq sols, et que les

enfants de l'hospital des deux sexes assistent à son enterrement ; qu'il soit mis trois pièces de noir à la maison où il décédera, pareille quantité devant la porte de l'église de Saint-Pierre ; que le grand hostel de ladite église soit garny de noir et qu'il n'en soit mis ailleurs, qu'il soit dit à son intention trente messes basses en ladite église de Saint-Pierre, et pareille quantité par les prestres de l'Oratoire en leur église, pour la rétribution desquelles messes il sera payé dix sols.

Donne et lègue à l'Hospital général d'Orléans dix livres une fois payées.

Donne et lègue à Marie-Catherine Morel, demeurante à Tours, fille de deffunt François Morel le jeune, son frère, vivant orlogeur, décédé en ladite ville, la somme de quinze cent cinquante livres une fois payée.

Donne et lègue à Catherine Audinot, veuve Simon Rouzeau, la somme de cent livres une fois payée.

Donne et lègue aux deux enfans de deffunt Macé, vivant huissier crieur à Orléans, chacune la somme de deux cents livres pour une fois payée, pour estre employée à leur faire apprendre mestier, et jusques à ce qu'ils soient mis en apprentissage veult que lesdites sommes demeurent entre les mains de son exécuteur testamentaire, qui les gardera sans estre tenu d'en faire intérêt, voulant aussey que si l'un desdits enfans vient à décéder, ce que dessus à luy légué accroisse au profit du survivant.

Donne et lègue aux enfans de deffunt Réau, vivant marchand à Vendosmes, et de Marie Desgrue, sa femme, chacun la somme de cent livres une fois payée.

Donne et lègue à Cribier, son cousin, qui est ou a esté commis chez le sieur Lethonnellier, tout ce que ledit Cribier luy peut devoir pour argent presté ou autrement.

Donne et lègue à Marie et à Marie-Anne Loiseau, filles demeurant à Orléans chez le sieur Macé, chirurgien, chacune la somme de vingt-cinq livres une fois payée.

Donne et lègue à Claude Millauchau, sa filleule, fille de Millauchau, ouvrier en bas au mestier, trente livres une fois payées.

Donne et lègue à Catherine Dimanche, veuve du nommé Martin, sa servante, en cas que lors de son décès elle soit à son service, la somme de trois cents livres une fois payée et un habit de deuil de valeur de cinquante livres.

Donne et lègue à M. Menault, conseiller au présidial d'Orléans, un

dessin de Puget représentant le vaisseau du Royal-Louis, enc bâssé dans un cadre doré ayant une glace devant.

Donne et lègue à Madame de Villechaune un tableau représentant un pêcheur qui tient un poisson au bout d'un baston sur son espaule.

Donne et lègue à M^{lle} Boillève l'aisnée, demeurant ordinairement rue Sainte-Anne, deux tableaux, l'un représentant une Vierge qui tient le petit Jésus et saint Joseph, et l'autre est un bas-relief de bronze ayant des bordures noires représentant le mariage de sainte Catherine.

Veult et entend ledit testateur que tous les effets qu'il dellaissera soient vendus, à la réserve néanmoins de ceux dont sera cy-après disposé, au profit du chapitre de Sainte-Croix, pour le prix estre employé jusqu'à concurrence à l'acquittement des legs cy-dessus et des frais nécessaires. Et au regard du surplus, si aucun y a, il en appartiendra la moitié à ladite Marie-Catherine Morel, à laquelle il en fait don et lège, et pour l'autre moitié ledit testateur la donne et lègue aux pauvres malades et honteux de ladite paroisse de Saint-Pierre, se rapportant à la discrétion dudit sieur exécuteur d'en faire la distribution sans qu'il puisse estre tenu d'en rendre compte à qui que ce soit, dont il le décharge.

Donne et lègue à MM. les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, toutes les estampes, papiers d'estampes, de médailles et autres livres qui sont et se trouveront dans son cabinet, au second estage de la maison où il demeure; toutes les médailles, pièces antiques et curieuses qui sont et se trouveront dans ledit cabinet; ensemble les autres médailles qu'il a et qu'il dellaissera, dont du tout ledit testateur se réserve de faire un catalogue ou inventaire, ou s'il ne le fait pas veult qu'il soit fait après son décès, suivant lequel inventaire et catalogue lesdits sieurs du chapitre se chargeront de ce qui y sera contenu, et seront tenus de le mettre avec arrangement dans une chambre du cabinet de leur bibliothèque pour y demeurer à perpétuité, lequel cabinet ou chambre ils tiendront ouvert une fois la semaine pendant deux heures aussi à perpétuité, et dont l'entrée sera libre aux personnes de lettres, peintres, sculpteurs et graveurs, qui pourront travailler pendant ledit temps de deux heures sur lesdites pièces et livres; toutes lesquelles choses léguées lesdits sieurs du chapitre seront tenus représenter à M. le procureur du roy du bailliage d'Orléans tous les trois ans, dont il fera son procès-verbal et fera réparer à leurs frais ce qui y pourroit manquer, et si lesdits sieur du chapitre refusoient d'accepter le susdit legs auxdites condi-

tions, veult et entend ledit testateur que toutes les choses léguées demeurent et appartiennent aux révérends pères de la maison de l'Oratoire d'Orléans, auxquels il en fait don et legs aux susdites charges, pour exécuter et accomplir lequel présent testament ledit testateur a nommé et choisy vénérable personne M. Daniel Degoillons Vinot, prestre chanoine en ladite église de Sainte-Croix d'Orléans, qu'il prie d'en prendre la peine, se dessaisissant de tous ses biens en ses mains, et auquel, pour reconnoissance des soins qu'il prendra, il donne un encrier d'argent de valleur de cent livres, lequel présent testament, ainsy fait, dicté et nommé par ledit testateur auxdits notaires, rédigé par escrit par l'un d'iceux. Lequel présent luy a esté releu par l'un desdits notaires, l'autre présent, qu'il a dit avoir bien ouy et entendu, y a percisté et persciste, cassant, révoquant et annullant tous autres testamens et codiciles qu'il pouroit avoir faits, voulant le présent seul estre exécutté. Ce fut fait et passé dans une chambre haute au premier estage, respondant sur la cour de la maison où ledit testateur est demeurant, le treize d'avril mil sept cent treize, après midy, et a signé. La minutte est signée François Morel, Reullon et Godeau, notaires, et scellé dudit contrôle à Orléans, au bureau des insignuations, ainsy est signé Godeau.

Et le vingt-neuf juillet mil sept cent treize, avant midy, par devant ledit Godeau, l'un desdits notaires, et Benoist Couet, aussy notaire audit Chastelet, est comparu ledit François Morel, testateur susnommé, demeurant à Orléans, rue Porte-Bannier, paroisse Saint-Pierre-Ensentellée, gissant au lit, malade de corps, néanmoins en bon sens, propos, mémoire et entendement, comme à l'inspection de sa personne faite et dite apparoissoit, lequel a dicté et nommé auxdits notaires le codicile qui en suit :

Déclare qu'il révoque le legs de quinze cent cinquante livres par luy fait à Marie-Catherine Morel, fille de deffunct François Morel le jeune, son frère, et pour et au lieu d'icelluy donne à ladite Marie-Catherine Morel la somme de cinq cent livres seulement pour une fois payée. Révoque aussy le legs par luy fait à ladite Marie-Catherine Morel de la moitié de tous effectz qu'il délaissera après ledit testament, présent codicile et charges de sa succession acquittés, voulant que tout ce qui pourra rester desdits effects demeure et appartienne aux pauvres malades et honteux de ladite paroisse de Saint-Pierre-Ensentellé, auxquels il en fait don et legs pour leur en estre fait distribution par ses exécuteurs testamentaires ainsy qu'ils jugeront à propos, sans qu'ils

soient tenus d'en rendre aveu, compte à qui que ce soit, dont il les décharge.

Donne et lègue au sieur Nicolas Vinot, bourgeois d'Orléans, un christ sur panne enchâssé de bois de noyer.

Ledit testateur déclare qu'il n'entend point que les médailles d'or qu'il a, ny les médailles d'argent modernes soient comprises dans le legs qu'il fait aux vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale d'Orléans, et au regard des médailles d'argent antiques demeureront comprises au susdit legs, lequel au surplus aura son effect, à la charge de par lesdits sieurs doyen, chanoines et chapitre, dire par chacun an, à perpétuité, une messe basse à son intention en leur église à pareil jour que celui de son décès. Et de plus donne auxdits sieurs du chapitre le tableau qui représente son portrait pour estre mis dans la chambre ou cabinet où ils placeront les choses qu'il leur a léguées.

Ledit sieur testateur nomme vénérable personne M. Robert Pothier, prestre, chanoine en ladite église cathédrale d'Orléans, pour, conjointement avec le sieur Degoillons Vinot, exécuter le présent testament et codicile, priant ledit sieur Pothier d'en prendre la peine et d'accepter, pour reconnoissance des soins qu'il prendra, un tableau à cadre doré représentant la Samaritaine qui donne à boire à Nostre-Seigneur, qui est dans son cabinet en hault, dont il lui fait présent.

Lequel présent codicile, ainsy dicté et nommé par ledit testateur auxdits notaires, rédigé par escrit par l'un d'iceux, l'autre présent, luy a esté releu par l'un desdits notaires, l'autre présent, qu'il a dit avoir bien ouy et entendu, y a percisté et percisté. Ce fut fait et passé en une chambre haute au premier estage de la maison où ledit testateur est demeurant, répondant sur la rue, lesdits jour et an que dessus, et a signé. La minutte est signée F. Morel, Couet et Godeau, notaires. Icelle contrôlée à Orléans. Ainsy est signé Couet et Godeau, notaires.

Registre suivant le jugement rendu au bailliage d'Orléans, de ce jourd'huy treize mars mil sept cent quatorze.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, propose l'impression au *Bulletin* de la notice de M. Jarry, intitulée : *Étienne Boileau, prévôt d'Orléans et de Paris*. La Société adopte les conclusions du rapport.

NOTE CONCERNANT ÉTIENNE BOILEAU, PRÉVÔT D'ORLÉANS ET DE
PARIS.

L'Histoire générale de Paris, publiée sous les auspices de l'administration municipale de cette ville, vient de s'enrichir d'un nouveau volume qui semble ne le céder en rien aux autres : le *Livre des métiers*, d'Étienne Boileau. C'est le premier essai de codification des réglemens donnés aux corporations ouvrières de Paris. Avant de rapporter comment Étienne Boileau se rattache d'une manière tout à fait intime à l'histoire d'Orléans, nous croyons devoir attirer l'attention de la Société sur plusieurs parties de cette belle publication.

Le *Glossaire-index*, qui ne comprend pas moins de 117 pages in-4°, est l'œuvre de M. François Bonnardot, ancien élève de l'École des Chartes et ancien archiviste de la ville d'Orléans, qui sera bientôt notre collègue. Ses travaux estimés, concernant l'histoire de notre ancienne langue et plusieurs de ses dialectes, l'avaient naturellement désigné pour mener à bien une pareille entreprise. Aussi peut-on ajouter que, sous le titre aussi aride que modeste de *Glossaire-index*, il a rédigé, en forme de dictionnaire, une véritable grammaire de tous les mots compris dans le *Livre des métiers*, c'est-à-dire une grammaire de la langue française pendant la seconde moitié du XIII^e siècle, avec toutes les flexions casuelles et temporelles. M. Bonnardot a même poussé l'amour de l'exactitude jusqu'à relever toutes les formes fautives de ses textes. C'est un excellent travail que tous les membres de la Société seront heureux de consulter à l'occasion.

Un ancien élève de l'École des Chartes, M. René de Lespinasse, a été chargé de l'*Introduction* du volume. Il l'a divisée en trois parties : les corporations ouvrières à Paris avant le XIII^e siècle, le classement des métiers, l'organisation intérieure des métiers. Cette introduction est écrite d'un style élégant et clair, et disposée avec une méthode parfaite. En résumant les

statuts, M. de Lespinasse groupe les corps de métiers dans un ordre logique qui n'existe pas dans le *Livre des métiers*. Le classement qui en résulte double l'intérêt des renseignements qu'on y rencontre. Ce résumé devient, du reste, un travail original par les savantes annotations et les recherches personnelles de l'auteur.

M. de Lespinasse rappelle l'origine orléanaise de la famille du prévôt de Paris, Étienne Boileau, auteur ou compilateur du *Livre des métiers*, et les formes diverses de son nom : *Stephanus bibens aquam*, Boilève et Boitleaue. A Orléans, la forme Boillève a prévalu et s'est transmise presque jusqu'à nos jours dans une famille des plus honorables, dont le nom se retrouve sans cesse dans les annales de notre histoire. Avant d'être appelé à Paris, Étienne Boileau était prévôt d'Orléans : « C'est un fait hors de doute, ajoute l'auteur, qui n'a été relevé jusqu'ici par aucun biographe de ce personnage. » M. de Lespinasse cite, à ce propos, un passage des *Olim* se rapportant à l'année 1270. Il accepte, n'ayant pu la vérifier, comme date approximativement exacte de l'entrée en fonctions du prévôt de Paris l'année 1258, indiquée par les auteurs de l'*Histoire littéraire*.

Cette vérification, nous l'avons essayée à l'aide de quelques actes conservés aux archives départementales du Loiret. Ils accordent pleine raison à M. de Lespinasse lorsqu'il affirme qu'Étienne Boileau fut d'abord prévôt d'Orléans avant de remplir cette charge à Paris. Ils sont au contraire en désaccord complet avec l'assertion des auteurs de l'*Histoire littéraire* en ce qui concerne l'année 1258 comme date de l'entrée en fonctions à Paris. Ils prouvent qu'il faut la retarder au moins de cinq années, c'est-à-dire de 1258 à 1263, et que l'on peut regarder cette dernière date comme à peu près définitive.

Voici l'analyse de ces actes ; nous négligeons, comme étrangers à la question, ceux qui sont antérieurs à l'année 1258.

1259, le mercredi devant la Saint-Vincent. — Estienne Boichleve et Estienne des Assarz, prévoz d'Orliens. — Accord entre Jehanne la Paillarde et Hylaïre, commandeur du temple d'Orléans. (Templiers, inventaire I, f° 6 v°.)

1260, avril, le mardi après Pâques. — *Stephanus Becchleue, prepositus Aurelianensis*. — Vente d'une chambre, d'un jardin et d'une vigne à Olivet. (Templiers, inventaire II, f° 247.)

1262, la veille de Notre-Dame en mars, ou le 24 mars 1263 (n. s.) — Estienne Boyleve, prévost d'Orliens. — Charte de Payen de Villiers concernant la maison du Verger-Courro, appartenant à l'abbaye de Beaugency. (Cartul. de Beaugency, f° 14 r°, p. 58-60 de l'édition publiée par M. G. Vignat.)

Comme, d'autre part, un acte du mois d'août 1264, tiré encore de l'inventaire des Templiers, porte les noms de Orsinus de Fayaco et Philippus de Ponte comme prévôts d'Orléans, on peut dire d'une façon certaine que le changement d'office d'Étienne Boileau se trouve étroitement limité entre le 24 mars 1263 et le mois d'août 1264.

Il reste une dernière question, celle de savoir comment concilier la mention du nom d'Étienne Boileau comme prévôt d'Orléans dans l'acte du 24 mars 1263 (n. s.) avec celle de prévôt de Paris, rendant compte au roi pour le terme de l'Ascension 1262 (comptes publiés au t. XXII des *Historiens de France*). Il semble en effet difficile d'admettre que deux personnages portant le même nom aient été dans le même temps prévôts de Paris et d'Orléans, à moins qu'Estienne Boileau, n'étant pas encore remplacé à Orléans, n'ait réuni les deux fonctions pendant un court espace de temps. M. de Lespinasse serait bien plus compétent que nous pour trancher cette question.

— La Société décide qu'il sera fait un compte-rendu des additions faites par M. Vignat dans l'édition in-4° de son *Cartulaire de Notre-Dame de Baugency*.

— M. Patay, vice-secrétaire, communique une lettre de M. G. Baguenault de Puchesse, concernant le Musée préhistorique de Stockholm. La Société décide que cette lettre sera insérée au *Bulletin*.

— M. le Président lit trois notes sur des médailles trouvées à

Boisseaux, Ruan et Triguères, et sur un médaillon en bronze de Périnthe, découvert à Orléans, rue Bourgogne. Ces notes sont renvoyées au *Bulletin*.

Ruan.

2 Trajan. Grand bronze. — r̄. Fruste.

2 Trajan. Grand bronze. — r̄. Femme assise tenant une corne d'abondance.

Antonin. Grand bronze. Femme debout. Fruste.

Antonin. Grand bronze. Femme tenant une enseigne.

Antonin. Grand bronze. Femme. Fruste.

Marc-Aurèle. Grand bronze. Femme debout. Fruste.

Marc-Aurèle. Grand bronze. CONCORDIA AUGUSTORUM. Marc-Aurèle et Antonin debout se donnant la main.

Marc-Aurèle. Grand bronze. Femme assise tenant une corne d'abondance.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. Soldat debout.

Faustine I. Grand bronze. Femme sacrifiant.

Julia Domna. Grand bronze. MATER AUGUSTI. MATER SENATUS. MATER PATRIÆ. Femme assise.

Faustine II. Grand bronze. AUGUSTUS PII FILIA.

Adrien. Grand bronze. Neptune appuyé sur un trident ; il a le pied sur une proue de vaisseau et tient l'*acrostolium* de la main droite.

Gallien. Petit bronze. Femme portant une corne d'abondance.

Gallien. Petit bronze. FELICITAS AUG. La Félicité debout.

Gallien. Petit bronze. JOVI CONSERVATORI AUG. Jupiter debout.

Gallien. Petit bronze. VICTORIA AUG. Soldat debout.

2 Tetricus I. Petit bronze. Femme debout.

2 Tetricus I. Petit bronze. Soldat debout.

2 Tetricus I. Petit bronze. La Fortune debout.

Division du petit bronze. Frappe barbare.

Triguères.

Auguste. Moyen bronze. Autel de Lyon.

Claude. Moyen bronze. Minerve debout, casquée, tenant un bouclier et lançant un trait.

Néron. Moyen bronze. Victoire ailée portant un globe.

Domitien. Moyen bronze. VIRTUS AUGUSTI. Soldat debout.

Faustine I. Grand bronze. Femme debout. Fruste.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. Femme debout tenant une corne d'abondance.

Postume. Petit bronze. NEPTUNO REDUCI. Neptune debout.

Tetricus. Petit bronze. LÆTITIÆ AUGUSTI. Femme debout.

Probus. Petit bronze. TEMPORUM FELICITAS. Femme debout tenant une lance et une corne d'abondance.

Gallien. Petit bronze. GERMANICUS MAXIMUS. Trophée, deux captifs au bas.

Juba. Ar. Roi de Mauritanie. — R. Temple.

Constantin I. Petit bronze. SOLI INVICTO. Le soleil debout.

Valens. Petit bronze. SECURITAS REIPUBLICA. Victoire passant.

2 Gratien. Petit bronze. Deux soldats tenant un bouclier avec VOT X.

2 Gratien. Petit bronze. GLORIA ROMANORUM. L'empereur tenant un captif.

Victorin. Petit bronze. PIETAS AUG. Femme sacrifiant.

Carnut. Bronze. Aigle éployée.

4 Cabellio. Bronze. Tête casquée à gauche. — R. Cheval entouré de globules.

3 Cabellio. Bronze. Tête à droite. — R. Cheval entouré de globules.

Boisseaux.

Néron. Moyen bronze. — R. Victoire ailée tenant un globe.

Domitien. Moyen bronze. — R. Femme debout.

Domitien. Grand bronze. — R. Frusté.

Nerva. Grand bronze. — R. LIBERTAS PUBLICA. La Liberté debout.

Vespasien. Moyen bronze. — R. Femme debout tenant une corne d'abondance.

Trajan. Grand bronze. — R. L'empereur debout foulant des captifs.

Trajan. Moyen bronze. — R. Fruste.

2 Adrien. Grand bronze. — R. Femme debout.

Antonin. Grand bronze. — R. Femme debout. Fruste.

Antonin. Grand bronze. — R. Fruste.

2 Antonin. Grand bronze. — R. Femme debout tenant un globe et des épis de blé.

Antonin. Moyen bronze. — R. Fruste.

Antonin. Moyen bronze. — R. Femme debout tenant une corne d'abondance.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Minerve debout.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme sacrifiant.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. SALUTI AUGUSTORUM. Femme sacrifiant.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme assise tenant une corne d'abondance.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme debout auprès d'un autel.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme assise tenant un fruit de la main droite.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Hercule debout.

Faustine I. Moyen bronze. — R. Femme debout tenant une corne d'abondance.

2 Faustine II. Grand bronze. — R. Rome casquée, assise, tenant un globe ; un lion est à ses pieds.

2 Faustine II. Grand bronze. — R. Femme debout tenant un enfant sur la main gauche. FECUNDITAS.

Lucille. Grand bronze. Femme sacrifiant.

Postume. Grand bronze. — R. Soldat debout.

Gratien. Petit bronze. — R. Monogramme du Christ.

Magnence. Petit bronze. — R. L'empereur à cheval foulant un captif.

Valentinien. Petit bronze. — R. VICTORIA ROMANORUM. L'empereur tenant un captif par les cheveux.

Médaillon en bronze de Périnthe, trouvé dans la rue Bourgogne.

Tête de Caracalla laurée, à droite, cuirassé. AYT . M . AYP . CEOPYHP . ANTONINOC . AYP . — R. Deux temples vus de trois quarts ; au-dessus deux petites urnes des jeux. IIEPINΘION . NEOKOPON . AKTIA . IIYΘIA .

— M. Buchet fait passer sous les yeux de ses collègues deux peintures représentant Charles XI, roi de Suède, et Marie-Casimire d'Arquian, femme de Jean Sobieski, roi de Pologne. Il lit une note sur cette reine, née dans le canton de Saint-Amand, compris autrefois dans la généralité d'Orléans. Le renvoi à la commission des publications est prononcé.

— M. Boucher de Molandon dépose sur le bureau la copie des plus anciens comptes de ville des archives municipales. Il se propose de lire à la prochaine séance une introduction expliquant le but et l'intérêt de cet important travail.

Séance du vendredi 26 décembre 1879.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

— M. le Président communique une lettre de M. Dorange, curé d'Izy, remerciant la Société de sa nomination au titre de correspondant.

— M. l'abbé Cochard présente son rapport sur la notice de
BULLETIN N° 103.

14.

M. Champion, instituteur de Trainou, concernant l'histoire de cette commune. Sur les conclusions du rapporteur, la Société décide que lecture de ce travail sera faite en séance.

— La Société constitue le jury chargé d'examiner et de classer les mémoires présentés au concours pour le mois de mai 1880. Sont désignés : MM. Cochard, Boucher de Molandon, Basseville, Gustave Baguenault de Puchesse, Tranchau, Vignat, Jarry, de Beaucorps, Davoust, Patay.

— Il est ensuite procédé au renouvellement de plusieurs des membres du bureau.

M. Eugène Bimbenet, vice-président, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé Président de la Société en remplacement de M. l'abbé Desnoyers, non rééligible.

M. Gustave Baguenault de Puchesse est élu vice-président au lieu de M. Eugène Bimbenet.

M. Tranchau est nommé membre de la commission de la bibliothèque à la place de M. Boucher de Molandon, membre sortant.

M. Basseville est élu membre de la commission des publications pour succéder à M. de la Rocheterie, non rééligible.

— La Société ayant à remplir le siège de membre titulaire vacant par la mort de M. de Torquat, M. Octave Raguenet de Saint-Albin, ancien élève de l'École des Chartes, obtient la majorité des suffrages exigés par le règlement. Il est proclamé membre titulaire résident.

— Un autre scrutin donne le titre de membre correspondant à M. Bonnardot, officier d'Académie, ancien élève de l'École des Chartes et de celle des Hautes-Études, ancien archiviste de la ville d'Orléans, attaché aux travaux historiques de la ville de Paris.

— M. Desnoyers lit, dans le *Polybiblion*, une notice sur M. l'abbé de Torquat.

— MM. Bimbenet et Doinel proposent à la Société de voter des remerciements à M. l'abbé Desnoyers, président sortant, pour le zèle

qu'il a mis dans la direction imprimée aux travaux de la Société, et pour les nombreux et importants services qu'il lui a rendus.

La Société ordonne que le vote unanime de ses remerciements soit consigné au procès-verbal.

— Le Secrétaire lit le projet de *Bulletin* pour le troisième trimestre de l'année 1879.

— M. Boucher de Molandon commence la lecture de l'introduction qu'il a écrite pour les quarante premiers registres des comptes de ville d'Orléans, de 1393 à 1460.

Ouvrages offerts à la Société au cours du quatrième trimestre de l'année 1879.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Fouqueteau. — *Discours de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans.*

M. B. Fillon. — *Lettre à M. Quicherat sur une découverte d'objets gaulois en or, faite en 1759 dans l'étang de Nesmy (Vendée).*

M. L. Jarry. — *Dom Gérou, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; sa vie et ses travaux littéraires, d'après sa correspondance inédite.*

M. P. de Félice. — *Denis Papin, de Blois. — Conférence.*

M. G. Vignat. — *Cartulaire et histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Baugency.*

M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général du Loiret, session ordinaire d'août 1879.*

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Conseil général de Loir-et-Cher, session d'août 1879.*

M. Ath. Renard. — *Les philosophes et la philosophie; histoire, critique et doctrine.*

M. A. Chérest. — *L'archiprêtre, épisode de la guerre de Cent-Ans au XIV^e siècle.*

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amérique. — *Central Ohio Association*, vol. I, part. I.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1879, n° 2.

Angleterre. — *Transactions of the historic Society of Lancashire and Cheshire*, 1878-1879.

Belgique. — *Histoire du péage de l'Escaut*, par M. Grangaignage.

— *Annales de l'Académie de Belgique*, troisième série, t. I, II, III, IV.

— *Académie d'archéologie de Belgique, Bulletins*, 2^e série, 1 à 12; 3^e série, 1, 2, 3.

— *Revue belge de numismatique*, 35^e année, 1879.

— *Introduction à la bibliographie de Belgique.*

Bordeaux. — *Société archéologique de Bordeaux*, t. V, 2^e, 3^e, 4^e fascicules.

Boulogne-sur-Mer. — *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, t. IX, 1^{re} partie, t. III, 2^e livr.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 12^e année, 1879.

Brives. — *Statuts de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.*

— *Bulletins*, t. I, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e livr.

Cahors. — *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. V, 1^{er} et 2^e fascicules.

Chartres. — *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 140.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n° 42.

Clermont. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XX, 1878.

Constantine. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, X^e série, 9^e volume.

Dijon. — *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 3^e série, t. V, 1878-79.

Genève. — *Mémoires de la Société archéologique de Genève*, t. XX, livr. 1.

Le Mans. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. I à V.

— *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1879-1880, t. XIX, 2^e série.

Langres. — *Bulletin de la Société historique de Langres*, I, août 1879.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXXIX, 4^e de la 8^e série.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XV, 4^e livraison.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIV, 4^e livr.

Nancy. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1878.

Nice. — *Société centrale d'agriculture, etc.*, 2^e période décennale, année 1879.

Paris. — *Le Cabinet historique*, mai et juin, juillet et août, septembre et octobre 1879.

— *Bulletin de la Société héraldique*, mai 1879.

— *Romania*, n^{os} 31, 32.

— *Journal des Savants*, août, septembre, octobre 1879.

— *Le Globe*, 3^e série, t. II, n^{os} 2 et 3.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, 6^e série, t. VIII, septembre et octobre 1879, 7^e série, t. I, 1^{er} et 2^e livr.

— *Polybiblion*. Partie littéraire, 2^e série, t. X, septembre, octobre, novembre, décembre. Partie technique, juillet, août, septembre, octobre et novembre.

— *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1879.

Pau. — *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 2^e série, t. VII, 1879.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2^e et 3^e trimestres 1879.

Rouen. — *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. IV, livr. 2 et 3.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. IV, 1^{er} et 2^e trimestres 1879.

Valence. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1879, 51^e livraison.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, 31^e année, t. XXXII, juillet à octobre 1879.

III. — ABONNEMENTS.

Bulletin d'archéologie chrétienne, 3^e série, 4^e année, n^o 2.

Revue historique, 4^e année, septembre et octobre, novembre et décembre 1879.

Revue critique, n^{os} 34 à 51.

Revue d'Alsace, t. VIII, de juillet à décembre 1879.

Bulletin de la Société des archives de la Saintonge et de l'Aunis, 1879.

Membres élus au cours du quatrième trimestre de 1879.

Membre titulaire résidant.

M. OCTAVE RAGUENET DE SAINT-ALBIN, archiviste-paléographe.

Membres correspondants.

M. DORANGE, curé d'Izy.

M. FR. BONNARDOT, archiviste-paléographe, attaché aux travaux historiques de la ville de Paris.

la Motte Bureau

au niveau du Bœuf!

Orléans, le 19 Février 1891

[illegible]

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 104.

PREMIER TRIMESTRE DE 1880.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

- MM. le Général commandant à Orléans le 3^e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1839 MM. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, à Paris.
LONGPÉRIER (de), membre de l'Institut, à Paris.
QUICHERAT (Jules), directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques.

- 1861 MM. EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
 1863 CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
 1865 GRANDPERRER, ancien garde des sceaux, sénateur, à Paris.
 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.
 1873 BLANC (Charles), membre de l'Institut, à Paris.
 1874 ROZIERE (de), membre de l'Institut, à Paris.
 BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
 1875 WALLON, ancien ministre de l'Instruction publique, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
 JOURDAIN, membre de l'Institut, à Paris.
 MANTELLIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 1852 CHOUPE, professeur de dessin au lycée.
 TRANCHAU, inspecteur honoraire d'Académie.
 1854 IMBAULT, architecte.
 1855 BOUCHER DE MOLANDON, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.
 1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE, président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 PETAU, ancien député, membre du Conseil général du Loiret.
 LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 1860 BASSEVILLE, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
 GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
 1860 VIGNAT (Gaston).
 1864 PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
 1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
 1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

- 1860 MM. BAGUEVAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur en lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1871 PATRON (abbé), chanoine,
D^r PATAY, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1873 COCHARD (abbé), membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1875 VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1876 BAILLET, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
DOINEL, archiviste du Loiret.
BIMBENET (Eug.), vice-président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
BAILLY, professeur au lycée, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1877 GIRAUD, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans.
DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.
- 1878 DAVOUST (Émile), membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1879 O. BAGUENET DE SAINT-ALBIN, ancien élève de l'École des chartes.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDENTS.

- 1840 MM. DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Bordeaux.
COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
- 1851 MAITRE (abbé), curé de Courtempierre (Loiret).
MARCHEAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret.)
DELAUNE, avoué à Romorantin.
- 1854 BAILLOT, médecin à Montargis.
LAURAND (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
- 1857 SAINT-LAUMER (de), maire de Chartres.
- 1858 DEMERSAY (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
- 1859 TOUR (de la), percepteur à Nancray (Loiret).
- 1860 LALLIER (Henry), médecin à Étampes.
- 1862 PILLARD, médecin à Ladon.
- 1863 DESERVILLIERS (comte de), au château de Mézières, par Lunay (Loir-et-Cher).
- 1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret).
- 1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
- 1870 MAULDE (de), archiviste paléographe, ancien sous-préfet, au château de Flotuin, près Boiscommun.

- 1873 MM. RANCOURT DE MIMERAND (Achille de), à Cernoy (Loiret).
1873 VERNON (comte de), à Cléry (Loiret).
ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville,
près Malesherbes (Loiret).
CLOUET, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 bis.
FILLEUL (Edmond), à Montbony (Loiret).
1874 FOUCHER (l'abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).
1876 JAHAN (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État, au château des
Gauchers, Bionne (Loiret).
HARCOURT (comte Bernard d'), ancien député du Loiret, rue
Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
CHASSEVAL (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 MM. CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
1850 DUVAL (l'abbé), à Amiens.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
SMITH (Valentin), maire de Trévoux (Ain).
1851 CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salle, près Saumur.
1852 MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (baron de), ancien secrétaire général de la préfec-
ture, à Fontenay, près Ferrières (Loiret).
MORIN (Henri), à Lyon.
RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel
de Bordeaux, 16, rue Jean-Goujon, à Paris.
CORBLET (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art
chrétien*, à Versailles.
1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux his-
toriques et des sociétés savantes, à Paris.
LACROIX, à Mâcon.
1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
CLAIR, Président de la Commission archéologique d'Arles, à Arles.
1860 LENORMANT (François), professeur d'archéologie à la Biblio-
thèque nationale.
1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
1863 MALLET, à Amiens.
1864 REY, de la Société des antiquaires de France.
1868 GESLIN, ancien attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
1869 RUELLÉ, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes, au mi-
nistère de l'Instruction publique.
1870 PÉROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
1873 CHOLLET (Alfred), ancien maire de Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret).
DUCHATEAU (l'abbé), curé de Chécy (Loiret).
GOURDON, à Malesherbes (Loiret).

- 1874 MM. BEAUVILLIERS (Maxime), officier d'instruction publique, à Marcilly-le-Hayer (Aube).
- 1875 SALIES (de), membre de la Société archéologique du Vendômois, à Paris.
LOREAU, à Briare (Loiret).
MARTELLIÈRE, juge d'instruction, à Pithiviers.
- 1876 La Communauté des PP. Bénédictins de Saint-Benoît-sur-Loire et la maison mère.
RATHOIN (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).
BERTHON (l'abbé), vicaire de Courtenay (Loiret).
MORILLON, rue Marie-Louise, 9, à Paris.
FELICE (Paul de), pasteur à Mer (Loir-et-Cher).
AUDOUARD (l'abbé), curé de Trinay.
- 1877 MICHEL (Édouard), membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, à Lyon.
BOUCHER D'ARGIS, membre titulaire de l'académie de Rouen.
LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la division des beaux-arts, ministère de l'instruction publique, à Paris.
- 1878 AMELOT, curé d'Ormes (Loiret).
CHAGOT (Ludovic).
- 1879 LE ROY, avoué à Montargis (Loiret).
THOMAS, directeur de l'École professionnelle à Montargis (Loiret).
LAVALLIÈRE (de), directeur d'assurances à Blois.
COURTIN.
LE BOUTELLIER, ancien député, rue du Regard, 3, à Paris.
HAUVETTE, bibliothécaire de l'Université.
DORANGE, curé d'Izy.
BONNARDOT, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, avenue Victoria, 1, à Paris.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
- 1852 CHALON (Renier), président de la Société de numismatique belge, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg.
- ROACH-SMITH (Charles), à Londres.
- 1876 RIVIER (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

Abbeville. — Société d'émulation.

Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

- Alby. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Beaux-Arts du département de l'Oise.
Belfort. — Revue d'Alsace.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde (1874)
Bordeaux. — Société archéologique (1874).
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Castres. — Société des lettres, sciences et arts.
Châlon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoienne.
Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1873).
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Cherbourg. — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie des Sciences, Dijon et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Lettres, etc.
Lyon. — Société historique et archéologique.

Lyon. — Société littéraire.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Melun. — Société archéologique.
Metz. — Académie.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. -- Société d'Archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nice. — Société des Lettres, Sciences, etc., des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1875).
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Pont-à-Mousson. — Société philotechnique.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rhodéz. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Tarbes. — Société académique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1873).
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale d'Archéologie.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.

Christiania. — Université royale de Norvège.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Société historique.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte, Orléans.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.
La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque Mazarine (Paris).
La bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne (Paris).
La bibliothèque de la Société de l'histoire de France (Paris.)

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1880.

Président. — M. E. BIMBENET.
Vice-Président. — M. G. BAGUENAUT DE PUCHESSE.
Secrétaire. — M. L. JARRY.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. PATAY.
Trésorier. — M. BAILLET.
Commission des publications. — MM. Maxime de la ROCHEMERIE,
DANTON et DOINEL.

Séance du vendredi 7 janvier 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président rend compte des volumes reçus et en particulier de l'ouvrage intitulé : *Une vieille ville normande, histoire de Caudebec*, dont l'auteur est M. de Maulde, membre correspondant de la Société.

— M. l'abbé Desnoyers, président sortant, fait une lecture dans laquelle il présente l'historique de la Société durant les trois années de sa gestion. L'impression au *Bulletin* du rapport de M. Desnoyers est votée par acclamation.

Messieurs,

Appelé par votre confiance à présider depuis trois ans vos réunions, je n'ai pu vouloir retourner à la simplicité de collègue sans me demander si la route des trois années avait été de quelque profit pour notre Société, et si je léguais à mon successeur un héritage dont ni vous ni moi avions à nous inquiéter. Je me suis donc fait un devoir de ressaisir les jours dont les traces vivent encore, et de voir si je pouvais vous en parler avec assurance et sans mériter vos blâmes ou votre silence.

Je puis vous dire tout de suite que mon voyage rétrospectif ne m'a procuré aucun mécompte, que je vous y ai tous reconnus avec vos habitudes de travail et d'amour de notre Orléanais. Vous avez continué à vaillamment soutenir les traditions d'un passé qui compte déjà de longs jours : 1849 et 1879 peuvent se donner la main et se regarder avec une fierté légitime. Vos registres témoignent de votre assiduité aux séances ; vos *Bulletins* montrent l'intérêt, la gravité, le savoir des réunions ; les deux derniers volumes des *Mémoires*, XV, XVI, disent votre érudition et vos intelligentes recherches.

Ce que vous n'avez pas oublié, car cet oubli pour les fils d'Orléans est impossible et ne leur sera jamais reproché, j'en suis convaincu, dans les incalculables distances de l'avenir, c'est la personne de Jeanne d'Arc, personne qui, comme toutes les grandes figures de l'histoire, a le glorieux privilège de rendre inépuisable le travail des historiens et du génie des arts. M. Doinel a contemplé cette noble figure et l'a entourée de sa science avec la résolution de lui consacrer sans repos ses habiles et infatigables recherches. Il n'a pas été le seul écrivain dans cette glorification de notre incomparable Jeanne, et chaque fois qu'il aura un compagnon d'études, vous applaudirez de tout cœur au travailleur et au Français, car vous savez que dans l'histoire de Jeanne il ne s'agit pas seulement de notre ville, mais de la France entière alors renfermée dans nos murs, et qui aurait disparu avec nous dans les lois, les mœurs et les habitudes des oppresseurs étrangers.

Il est dans les tristes nécessités de la nature humaine que ses passions ne soient jamais en repos, et la Providence, en délivrant notre pays de la domination étrangère, ne pouvait vouloir qu'il fût exempt des agitations et des troubles occasionnés par l'irré-médiable affaiblissement de notre première vie sur la terre. Libre aux rêveurs, aux utopistes de chercher les introuvables moyens de fonder une paix assurée entre nations et sociétés. Six mille ans d'expérience démentiront toujours et ces espérances et ces tentatives. L'excellent travail de notre collègue, M. Jarry, sur les *Suites de la Fronde dans l'Orléanais* en est une nouvelle preuve : grands seigneurs et sabotiers ont uni leurs efforts dans notre province pour y combattre l'autorité royale, et cet épisode, jusqu'alors presque entièrement inconnu, est raconté par M. Jarry en quelques pages pleines d'intérêt, de savoir et d'élégance, qui donnent le regret que cette insurrection n'ait pas été plus longue, afin que son récit fût également plus étendu.

Moins belliqueux que M. Jarry, notre collègue, M. Patay, est entré dans les voies pacifiques de la description. Au premier nous décernerons la couronne du laurier des combats, au se-

oud celle de l'olivier de la paix. Quelle est la meilleure? Jusqu'à votre jugement, unissons-les toutes les deux, et regardons-les pour nous animer au travail qui charme les loisirs et honore le pays.

Le pays doit effectivement beaucoup à M. Patay; l'objet de son livre sur *Les Enseignes orléanaises* frappera légèrement un esprit superficiel, mais vivement un lecteur sérieux, celui qui attache du prix aux mœurs locales, aux habitudes des ancêtres, et cette impression sera d'autant plus forte qu'à ses patientes et habiles recherches M. Patay a su joindre une autre séduction, celle d'un beau livre dont la splendeur typographique est remarquable et qui, par les eaux-fortes dues à l'habileté de notre collègue, M. Davoust, se donnera une place bien acquise dans la bibliothèque de l'antiquaire, de l'artiste et du bibliophile.

M. Patay s'était, au reste, préparé la main, pour ce beau travail, par son compte-rendu de l'exposition rétrospective de 1876. Vous en avez entendu avec jouissance la description détaillée dans plusieurs de nos réunions, et c'était vraiment bonheur de revoir passer, sous la plume savante de notre collègue, ces nombreux objets qui, durant un mois entier, ont charmé nos regards et montré qu'Orléans ne le cède à aucune autre ville en trésors d'art et en richesses historiques.

Puis, sans nous faire oublier ses deux compagnons d'étude, est arrivé un autre collègue sortant tout poudreux des archives de Beaugency, mais commandant le respect et la louange par cette noble poussière qui vaut bien celle des combattants de l'arène, immortalisés par Horace :

Non indecoro pulvere sordidos.

Ne secouez pas cette précieuse poussière, notre savant collègue; le ruban des honneurs couvre souvent le vide. Votre poussière à vous est une vraie gloire que nous vous envions; ne la porte pas qui veut, et n'enfante pas qui veut le riche in-4^e dont il a été dit, vous le savez, et il est bon de le redire, qu'il est plus qu'un livre :

c'est un monument. Enfoncez-vous donc plus que jamais dans les nécropoles du passé; à chacun de vos retours nous vous dirons :

Egisti monumentum ære perennius (1).

Combien nos séances ont été animées par les travaux de nos collègues Bimbenet, de Rancourt, Cochard, Danton, Davoust, Tranchau, de Felice, De la Rocheterie, et combien souvent nous avons regretté que les heures s'écoulassent si rapidement, et que l'inexorable pendule nous contraignît à lever la séance !

Je vous ai tous vus de vaillants ouvriers, d'intelligents auditeurs; tous surtout vous avez été les protecteurs, les défenseurs de la salle des Thèses qui vous devra sa conservation. Vos successeurs rediront vos constantes sollicitudes pour cet incomparable monument, une des splendeurs de la cité, et, quand cela est devenu nécessaire, les sacrifices que votre générosité s'imposa pour assurer l'existence du lieu qui abrita tant de science et couvrit l'Europe de ses glorieux disciples.

A la joie de voir que ces trois années ont été si pleines, si abondantes, se joint cependant une tristesse que vous partagerez. Trois places sont vides des collègues qui les occupaient : MM. Pierre, Bouloy, de Torquat nous ont quittés après avoir été justement appréciés par vous. Leurs successeurs nous permettront de dire que nous ne les oublierons pas, et qu'en traçant leurs biographies nous avons voulu exprimer de sincères et constants regrets. C'était justice à rendre à leur mémoire, ainsi qu'à celle de notre correspondant, M. Guiot, qui laisse encore dans nos âmes un souvenir tout à la fois rempli de charme et d'amertume.

Je vous remercie d'avoir accepté ma présidence durant ces trois années où votre bienveillance m'a constamment encouragé et vos lumières toujours éclairé. J'ai toujours voulu voir en vous, et peut-être y ai-je réussi, plus que des collègues et des

(1) HORACE, *Odes*, liv. III, 24.

compagnons de travail ; j'ai voulu voir des amis allant au même but, agissant dans la même pensée, celle de l'honneur du berceau et le développement de la science d'un passé que nous devons étudier sans crainte, car nous y trouverons la grandeur, le travail et l'amour de tout ce qui est beau, noble et utile.

Je vous remercie d'avoir confié la direction de notre chère Société à l'un de ses fondateurs, que son goût pour les études du passé et sa longue expérience des affaires indiquaient à votre choix. Près de lui vous avez placé un collègue dont la plume, l'intelligence et les qualités vous étaient bien connues. Lorsque nos travailleurs revenaient des séances de la Sorbonne, ils nous apportaient les aimables plaintes des maîtres de la science de ne pas voir notre Société se rajeunir, et leurs espérances d'un prompt rajeunissement. Vous avez écouté ce désir, et comme il était d'accord avec vos pensées, votre choix a été rapide et heureux. Vous pourrez donc, Monsieur le Vice-Président, aller fièrement à Paris représenter vos collègues et braver avec confiance les regards de nos chefs dans les sciences historiques. Vous leur direz que nous possédons maintenant la maturité et la majesté des cheveux blanchis dans l'étude, la fraîcheur et la force de la jeunesse ornée d'intelligence.

Je vous remets maintenant, Monsieur le Président, le gouvernement de la Société ; que le ciel soit pour vous sans orages, l'air parfumé et les flots d'azur ! Devenu simple marin, je serai heureux d'assister au cours de votre voyage, de vous aider en votre dévouée direction, et de dire bien souvent avec tous les navigateurs, mes compagnons de rame, sur votre vaisseau, ces beaux vers du poète d'Auguste :

*Sic te diva potens Cypri,
Sic fratres Helenæ lucida sidera,
Ventorum quæ regat pater.*

.....
*Navis, quæ tibi creditum,
Debes Virgilium, finibus atticis
Reddas incolumem precor !...*

(HOR., *Carm.*, l. 1, od. 3.)

— M. Boucher de Molandon termine la lecture de son introduction aux comptes de ville, dont il fera continuer la copie jusqu'à la fin du XV^e siècle. Il compte y joindre une table et un glossaire. M. Boucher de Molandon demande à la Société de prendre cette œuvre sous son patronage. La communication est renvoyée à l'examen de la commission des publications.

— M. Vignat propose que l'on mette dans la salle des séances un tableau portant le nom de tous les membres titulaires résidents de la Société depuis sa fondation. L'examen de cette proposition est confié aux soins du bureau.

Séance du vendredi 23 janvier 1880.

Présidence de M. BAGUENAUT DE PUCHESSE, *vice-président*.

M. le Vice-Président expose que l'incendie ayant éclaté, le 11 janvier, dans un appartement situé au-dessus de notre salle des séances, on a dû chercher provisoirement un autre lieu de réunion. M. le Préfet et M. Goris, auprès desquels le bureau s'est successivement rendu, ont mis la plus grande obligeance à nous accorder l'autorisation de siéger dans la salle du Conseil de préfecture. D'autres visites ont été faites au Maire et au général de Brécourt. La Société ordonne l'inscription au procès-verbal de ses remerciements à M. le Préfet et à M. Goris, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la sauvegarde de nos collections. Une lettre particulière sera adressée à M. Goy, négociant, rue Basse-d'Ingré, et à trois gendarmes. Un crédit de 100 fr. est ouvert au bureau pour répartir entre quelques personnes à titre de gratification.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, lit trois rapports : 1^o sur le *Bulletin* du troisième trimestre de l'année 1879,

dont l'impression est votée; 2^e sur une notice de M. Buchet, concernant Marie-Casimire d'Arquian, femme de Jean Sobieski, roi de Pologne, qui sera insérée aux *Mémoires*; 3^e sur l'introduction aux *Comptes de ville*, par M. Boucher de Molandon. L'impression au *Bulletin* est décidée.

— La Société arrête qu'à l'avenir la liste des volumes recus par échange des Sociétés correspondantes sera imprimée seulement à la fin de chaque année. Il en sera de même pour les volumes envoyés par les auteurs, après que mention en aura été faite au procès-verbal.

— La Société accepte avec regret la démission de M. Olivier, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, du titre de membre correspondant.

— M. Imbault donne verbalement quelques renseignements sur la butte et le moulin de l'Hôpital, autrefois la Motte-Bureau. Il est invité à rédiger une notice sur ce sujet.

Séance du vendredi 13 février 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président annonce la mort de M. Le Serrurier, conseiller à la Cour de cassation, membre honoraire de la Société. Il fait ensuite connaître que la réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne les 31 mars, 1^{er} et 2 avril prochain.

— M. Maître, curé de Courtempière, transmet par lettre quelques renseignements sur de récentes découvertes au sujet desquelles il se propose de rédiger une notice.

— M. Bonnardot, membre correspondant, envoie, pour être lu en séance, un mémoire intitulé : *Essai sur l'histoire et l'organisation du régime municipal à Orléans*.

— M. de Beaucorps, retenu loin d'Orléans, donne sa démission de membre du jury d'examen pour le concours. Il est remplacé par M. Octave Raguenet.

Séance du vendredi 27 février 1880.

Présidence de M. BOMBENET, président.

M. le Vice-Président informe la Société qu'il n'a pu donner suite à la décision précédemment prise d'offrir aux gendarmes une gratification pécuniaire, afin de reconnaître leur concours au moment de l'incendie qui a menacé le local occupé par la Société. Les règlements de ce corps interdisent toute récompense en argent. Il est décidé, en conséquence, que le secrétaire et l'archiviste leur feront tenir des volumes et des jetons d'argent de la Société.

— M. le Président fait part de l'entretien qu'ont eu les membres du bureau avec M. le Maire d'Orléans, à propos de la salle des Thèses, et du refus d'autoriser la construction d'une tourelle en encorbellement pour donner accès aux combles de cet édifice. La Société renvoie à la commission de la salle des Thèses l'étude de la question d'ameublement de notre future salle des séances, l'établissement des devis et l'examen des propositions qui pourraient être faites à cette occasion à l'administration municipale.

— M. le Président entretient ensuite la Société des chances de démolition de plusieurs maisons et monuments historiques par suite du projet de construction d'un grand marché couvert ; il propose d'étudier

les mesures conservatoires qui pourraient être prises au moins pour la reconstruction de plusieurs façades sur un autre emplacement. Renvoi est fait à la commission autrefois nommée, et composée de MM. Desnoyers, Imbault et Patay.

— M. Baillet, trésorier, présente ses comptes pour l'année 1879 et le projet de budget pour 1880. La Société leur donne son approbation.

— A l'occasion de la discussion du budget, M. Boucher de Molandon déclare qu'il prend à sa charge tous les frais du concours de 1880, autres que ceux d'impression des *Mémoires*. La Société, reconnaissante de cette nouvelle largesse, décide que l'expression de ses remerciements sera inscrite au procès-verbal de la séance.

— La Société est heureuse d'apprendre les distinctions flatteuses qui viennent d'être accordées à deux de ses membres : M. Quicherat, membre honoraire, promu officier de la Légion-d'Honneur, et M. Doinel, titulaire résidant, nommé officier d'Académie.

— M. Imbault lit une notice sur la Motte-Bureau, improprement nommée Motte-Bruneau par quelques auteurs. Renvoi à la commission des publications.

Séance du vendredi 13 mars 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société, sur la proposition d'un de ses membres, délègue son trésorier pour la représenter à la liquidation de la Caisse d'escompte, et pour transférer les fonds qu'elle a en dépôt au Comptoir d'escompte à la caisse d'épargne, dont l'intérêt est plus élevé.

— Le Vice-Secrétaire donne lecture du projet de *Bulletin* pour le quatrième trimestre de l'année 1879. La Société en vote le renvoi à la commission des publications.

— M. Danton annonce que les ouvriers employés à la construction de l'égout, rue de la Bretonnerie, ont mis à jour, à 2 mètres environ au-dessous du sol actuel, une chaussée pavée. La Société nomme une commission composée de MM. Danton, Desnoyers, Doinel et Imbault, pour la tenir au courant des découvertes qui pourraient être faites durant ces travaux et durant les fouilles exécutées par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, près de la porte Bourgogne, sur l'ancien emplacement des Arènes.

— M. le Président dépose sur le bureau le travail de M. Bonnardot, intitulé : *Essai sur l'histoire et l'organisation du régime municipal à Orléans*, travail dont le préambule a été modifié, sur les observations faites à l'auteur. La Société décide que ce mémoire sera lu en séance.

— M. Doinel donne lecture d'une notice historique sur les deux Béralud et quelques-uns de leurs contemporains. Cette communication est renvoyée à la commission des publications.

Séance du mardi 23 mars 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président fait le compte-rendu des volumes reçus depuis la dernière séance. Parmi ces volumes se trouve la *Vie de la vénérable Louise de France*, don de l'auteur, M. l'abbé Cyrille Gillet, curé de Bou. La Société lui vote des remerciements. M. l'abbé Gillet est présenté au titre de membre correspondant.

— M. le Président communique une lettre du maire de Châtillon-

sur-Loing, qui demande une souscription à la statue de M. Becquerel, ancien membre de la Société. La Société vote une somme de 50 fr.

— Au nom de la commission des publications, M. Danton propose et la Société vote l'impression du *Bulletin* pour le quatrième trimestre de 1879. Le même membre lit un rapport sur le travail de M. Imbault concernant la Motte-Bureau. La Société vote l'insertion au *Bulletin* du travail et de la planche qui l'accompagne.

NOTES SUR LA MOTTE - BUREAU (1) ET SUR LE MOULIN DE L'HÔPITAL.

Le boulevard Madeleine n'est ni beau, ni gai ; ses constructions, qui portent la trace du sol abaissé, n'ont rien qui puisse appeler l'attention. Cependant, vers le milieu de sa longueur, se trouvait encore en 1879 un mur surplombant sur la promenade, servant de clôture à un terrain très-élevé que l'administration municipale fait niveler en ce moment.

Ce terrain, connu sous les noms de moulin de l'Hôpital et de la Motte-Bureau, mérite un souvenir. Il était dans ces derniers temps planté d'arbustes et de vignes ; des fleurs bordaient les allées sinueuses et rampantes qui conduisaient à un débris de tour, surmonté d'une construction légère de bois et de briques placée sur son sommet.

Cette motte était l'une des cinq qui avaient été formées avec les excédants des terres provenant des fondations des murs de ville et des déblais des fossés des troisième et quatrième enceintes, établies sous les rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Ces cinq mottes étaient : la Motte-Sanguin, qui a disparu en 1821, lors de la construction du quai du Roi ; celle placée au

(1) Les lettres-patentes données par le duc d'Orléans, et tous les actes, portent le nom de Bureau, que Beauvais de Préau indique sous celui de Bruneau.

chevet de l'église Saint-Euverte, aplanie vers la même époque ; la Motte-Tonneau, qui forme les jardins des propriétés qui avoisinent l'abside de l'église Saint-Paterne ; la Motte-Gauthier, dans l'enclos des Nouvelles-Catholiques, dénommé ensuite hospice de la Croix, où se trouve aujourd'hui la manutention militaire, entre les rues du Colombier, de la Lionne et le mail Rocheplate, et enfin la Motte-Bureau, boulevard Madeleine et impasse du Coq, qui fait l'objet de cette note.

La Motte-Bureau avait été donnée et octroyée aux religieux de l'ordre de Saint-Benoît et congrégation de Saint-Maur, du prieuré de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans, par Son Altesse sérénissime le duc d'Orléans, suivant lettres-patentes du 25 avril 1664, du consentement de MM. les maire et échevins de la ville d'Orléans, étant, écrit le duc, « dans la croyance que lesdits religieux nous fairoient participants de leurs prières. »

Elle devient propriété des hospices, le 30 mars 1696 (1). L'acquisition eut lieu moyennant une rente foncière de 63 livres, que MM. les administrateurs créèrent au profit de MM. du monastère de Bonne-Nouvelle, vendeurs.

Par délibération de la commission administrative des hospices, prise le 29 juin de la même année, fut arrêtée la construction d'un moulin à vent sur la Motte-Bureau. Ce moulin fut terminé en 1698. Le registre des délibérations mentionne que c'est le 4 mars de ladite année 1698 *que ce moulin commence à tourner.*

Dans le procès-verbal d'adjudication dressé en 1833 pour la vente de quatre propriétés appartenant aux hospices et dont la Motte-Bureau et le moulin faisaient partie, M^e Bioche, notaire, fait de ce moulin la description suivante : « Un moulin à vent en grosse maçonnerie, couvert en ardoises, ayant trois étages outre le rez-de-chaussée ; dans les deux étages supérieurs sont le mécanisme et les meules. »

Les maçonneries visibles aujourd'hui par suite du déblai déjà opéré forment les fondations et le rez-de-chaussée du moulin

(1) Acte passé devant M^e Couet, notaire.

élevé en 1698. Le constructeur, pour éviter les inconvénients d'établissement d'un mur circulaire et aussi par économie, fit creuser quatre piles de 2^m 10 de côté, formant les quatre angles d'un carré de 6^m 90 de face ; sur l'espace de 2^m 70 laissé libre entre les piliers, il construisit des arcs reposant sur ces piliers et formant avec eux le soubassement sur lequel fut établi le moulin circulaire en plan, dont le diamètre extérieur était aussi de 6^m 90. Le mur avait 1 mètre d'épaisseur.

Ces maçonneries très-ordinaires n'offrent d'autre intérêt que celui d'un souvenir du moulin qui autrefois ajoutait à l'aspect général de la partie ouest de la ville d'Orléans.

— M. l'abbé Desnoyers lit une note sur les objets trouvés à Cheville par M. l'abbé de Torquat, et qui viennent d'entrer au Musée historique. M. Desnoyers offre à la Société, pour ses archives, les manuscrits de M. de Torquat qu'il a rachetés après sa mort. Le même membre lit une notice sur une bague romaine en or portant incrustée une rare pièce en or de l'empereur Pertinax, trouvée à Saint-Marc, et dont il a fait l'acquisition pour le Musée. La Société vote l'impression au *Bulletin* des deux notes de M. l'abbé Desnoyers.

Depuis la mort de notre regretté collègue, M. de Torquat, je n'avais cessé de suivre la pensée d'acquérir pour le Musée historique les objets qu'il lui avait été possible de recueillir à Cheville, objets que je vous ai décrits dans une notice intitulée : *Cheville archéologique*. L'occasion me paraissait très-bonne d'augmenter la salle orléanaise, fondée pour contenir le résultat successif des découvertes faites dans notre pays.

J'ai pu réussir dans mes efforts, et je suis heureux de vous annoncer que le Musée possède maintenant la collection formée par M. de Torquat en médailles et antiquités trouvées à Cheville. Ce n'est pas sans combat que j'ai pu arriver à cette acquisition, car elle m'a été vivement disputée dans la vente du 2 mars ; mais vous savez que pour remporter une victoire il faut brûler beaucoup de poudre. Il m'a donc fallu dépenser beaucoup d'argent et appauvrir le budget de la direction, déjà assez pau-

vre. Mais qu'importe ? la victoire est gagnée ; l'acquisition est faite, et une page de plus est ajoutée à notre histoire locale. Vous pourrez la voir exposée à vos yeux, avec toutes celles que j'ai déjà réunies, qui s'accroissent chaque jour et formeront bientôt le plus beau volume à la gloire de notre Orléanais et le témoignage irrécusable de son importance historique.

Il m'a été également possible d'acquérir, et je donne à notre Société, pour ses archives, une liasse nombreuse des travaux de M. de Torquat et d'ouvrages par lui recueillis. J'ai prié notre collègue, M. Doinel, de les parcourir et de vous en parler. Il conservera pour les archives départementales ce qui les intéresse particulièrement et déposera le reste dans les nôtres, heureux que je suis de vous offrir ce petit trésor.

Il y a trois ans, un vigneron de la paroisse de Saint-Marc travaillait sa vigne quand il fit sortir sous le fer de sa bêche un objet peu brillant, ayant l'aspect du cuivre obscurci, rond, ayant la forme d'une bague, portant au centre une tête barbue. Le brave homme regarda cet objet comme un singulier morceau de cuivre, le plaça avec indifférence dans sa poche, puis, quand il revint chez lui, dans un tiroir, où il dormit paisiblement et inconnu à tous durant trois années.

Le 8 mars cet objet me fut présenté, et je le reconnus bientôt pour une bague romaine, en or, de l'époque des belles factures, portant sur le chaton la tête de l'empereur Pertinax et du poids de 43 grammes. Je l'ai acquis pour notre Musée, dont elle formera un des plus riches bijoux.

Sa richesse, vous le comprenez facilement, ne vient pas seulement de sa pesanteur métallique, mais de la tête qui a été sertie dans le chaton. L'empereur *Pertinax* n'a régné que quatre-vingt-sept jours ; ses médailles sont donc rares, en or surtout, et atteignent un prix élevé.

La grandeur de cette bague pourrait d'abord faire penser qu'elle était destinée au doigt d'une statue, car les anciens y en plaçaient effectivement, et le Musée possède quelques bagues

dont la grandeur extraordinaire indique cette destination ; mais la nôtre ne dépasse pas la grosseur d'un doigt robuste, et j'ajoute qu'on ne devait pas placer au doigt d'une statue une bague aussi riche, pouvant être facilement dérobée. Notre bague ne pouvait donc orner que le doigt d'un grand personnage, d'un haut dignitaire des Gaules ou de l'Italie. Quel serait-il ? Le secret restera, je le crains bien, dans le tombeau de son premier possesseur, car à penser qu'elle a pu orner le doigt de *Atepomarus*, le procureur de l'inscription de *Genabum*, inhumé à une distance qui n'est pas considérable du territoire de Saint-Marc, ce serait une audace qu'on reproche trop souvent aux antiquaires et dont je ne veux pas me rendre coupable. Il y a tout lieu de croire que cette bague devait être portée à l'*index* droit, car en l'examinant avec attention, on remarque que le côté regardant le pouce est un peu plus renflé que le côté regardant l'*index* ; le mouvement est ainsi moins gêné.

— Lecture est donnée d'un travail de M. Léon Dumuys sur une pierre sculptée trouvée en démolissant un mur en terre dans la rue des Murlins. Renvoi est fait du travail et d'une photographie à la commission des publications.

— M. Basseville commence la lecture d'une notice de M. Champion, instituteur à Trainou, sur l'histoire de cette commune. La Société vote le renvoi à la commission des publications. M. Cochard est prié de préparer un extrait de cette notice pour le *Bulletin*.

— M. Jarry rend compte de l'état où en est la lecture des mémoires présentés au concours de 1880.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 105.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1880.

Séance du vendredi 9 avril 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président rend compte des volumes reçus, au nombre desquels est un exemplaire du tirage à part du travail de M. Boucher de Molandon sur les comptes de ville des XIV^e et XV^e siècles. La Société vote des remerciements à l'auteur.

— M. Bimbenet communique ensuite une lettre de M. E. Michel, remerciant M. le Président des compliments qu'il lui avait adressés, au nom de la Société, sur sa nomination au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur.

— M. Froment, ancien instituteur à Nibelle, remercie la Société de la récompense qui lui a été décernée pour le travail qu'il avait présenté au concours académique.

— M. Doinel, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. L. Dumuys. La Société décide l'insertion au *Bulletin* du travail et de la planche qui l'accompagne.

NOTE SUR UNE PIERRE SCULPTÉE TROUVÉE A ORLÉANS.

Dans le courant de l'année 1879, des maçons occupés, rue des Murlins, à la démolition d'une ancienne habitation de vigneron, devenue maison de ville par suite des accroissements successifs de notre cité, mirent au jour une pierre ornée de sculptures bizarres.

Cette pierre me fut donnée gratuitement, le 9 juillet 1879, par la personne (1) qui l'avait ramassée dans les matériaux de démolition, sur l'avis et avec l'autorisation du propriétaire de l'immeuble où elle se trouvait cachée.

La maison dont il s'agit portait autrefois le numéro 17, et venait d'être achetée par M. Chauvet, marchand de chiffons, établi rue de l'Empereur, n° 3.

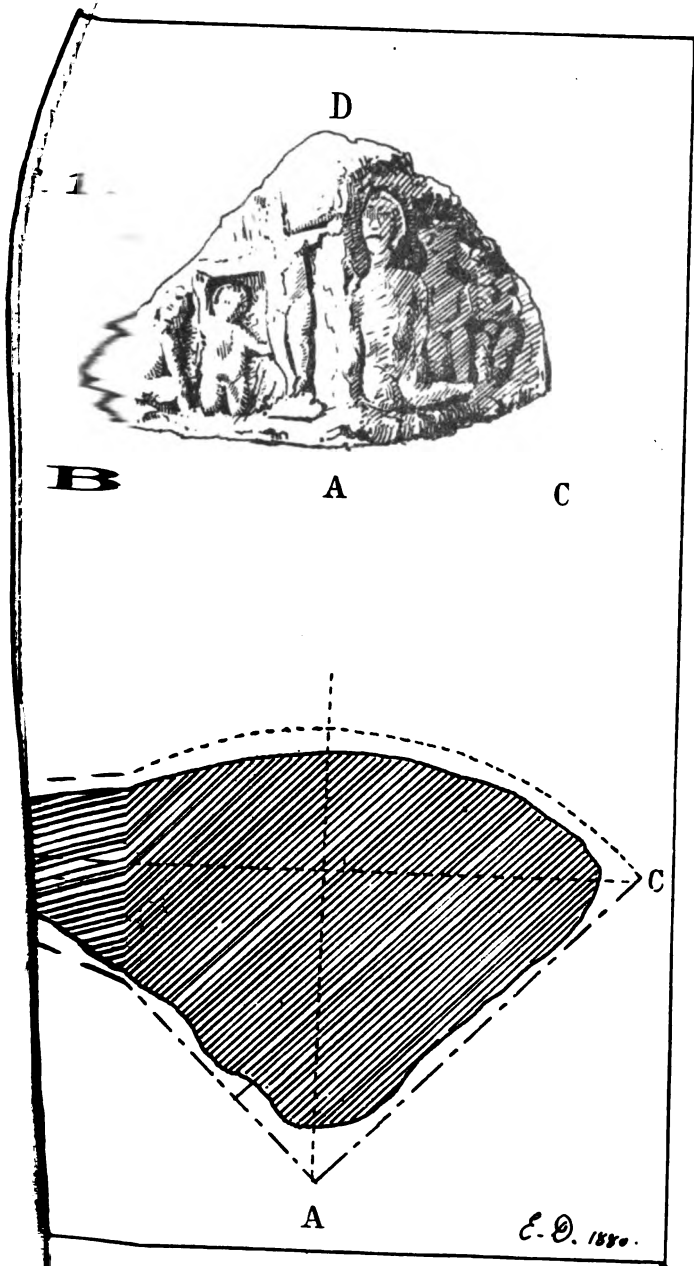
Son emplacement primitif est aujourd'hui occupé par une construction comprenant, en outre, le terrain du n° 19 qui lui était contigu.

Le petit monument qui nous occupe était enfoui dans le mur de clôture le plus éloigné de la place Bannier, à la hauteur du premier étage et à gauche d'un vieux corps de cheminée qui s'élevait dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Il convient d'ajouter que ce mur était fait de moellons communs, cimentés avec de la terre détrempée et non avec le mortier à la chaux employé dans les bâtisses modernes; enfin que, par suite de l'exhaussement de la voie actuelle, le sol de l'ancienne maison se trouvait de 60 centimètres environ en contre-bas de la chaussée.

Lorsque cette pierre fut recueillie, au milieu des autres débris de construction, elle était couverte d'une couche épaisse de terre

(1) M. Eugène Gillon, contre-maitre chez MM. Dandier.



mélangée de poussière de charbon, et le premier possesseur la débarrassa de ses *empâtements* à l'aide d'un broissage un peu trop vigoureux, qui dut contribuer à la détérioration des détails de sculpture qu'elle comportait.

Haute de 10 centimètres, large de 15 dans sa plus grande dimension et du poids de 580 grammes, elle affecte une forme qu'il n'est possible de décrire qu'à l'aide d'une comparaison.

Cette pierre est entièrement semblable dans toutes ses parties *au quart d'un pain de munition*, c'est-à-dire que son plan de projection ABC est un triangle dont l'angle BAC, ouvert de 90 degrés, est opposé à un arc de cercle sous-tendu par une corde fictive BC (voir la fig. 3). Les deux tranches du solide ainsi décrit, ABD et ACD, sont ornées de bas-reliefs grossièrement travaillés, dont nous nous occuperons tout à l'heure.

La pierre forme, dans sa partie postérieure BDC, une croupe qui part d'une hauteur de 10 centimètres (sur l'arête AD) et s'arrondit régulièrement jusqu'au plan horizontal ABC, qui sert de base à la masse tout entière (fig. 1).

Sur le triangle BDA, on remarque trois personnages qui sont :

1° Un crucifié absolument nu dont les bras sont étendus, la tête inclinée vers la droite, les deux pieds superposés appuyés sur un support qui touche le sol et fait partie de la croix.

Ce personnage est, à n'en pas douter, le sujet principal de la scène dans laquelle il figure.

2° A sa droite, un enfant également nu, se présentant de face et à genoux, élevant le bras droit vers la main droite de la victime, passant la main gauche sous les jambes de celle-ci et élevant les yeux vers elle.

3° Un autre personnage vu de profil, sans aucun vêtement, assis à terre, la tête légèrement baissée, le corps penché en avant, la main droite appuyée sur son genou.

Sur le triangle DAC, trois autres assistants :

1° Un personnage vu de trois quarts, à genoux et nu, ayant le bras gauche appuyé sur la cuisse et auquel manque le bras droit.

Ce bras absent pouvait ou retomber naturellement ou s'élever vers le crucifié. Dans ce cas, la main de l'assistant se serait appuyée sur l'aisselle de la victime en un endroit où l'on remarque une légère cassure.

2° A sa gauche, un second personnage nu, vu de face, aux bras tombants, dont les mains effacées pouvaient être jointes. La position de sa jambe gauche dénote chez le sculpteur un sentiment certain de la perspective.

3° Enfin, une femme, sans doute, nue comme les autres personnages, portant sur le bras gauche un enfant emmaillotté ou couvert de bandelettes.

La position de son corps tourné vers la croix, la direction de ses regards portés vers l'enfant semblent indiquer son assistance réelle à la scène qui se déroule devant elle, bien que son attention paraisse momentanément détournée par les cris de celui qu'elle tient entre ses bras.

Ce travail grossier est fait dans une pierre blanche, grenue, excessivement tendre et friable. La croupe porte la trace d'écriture et de dessin d'une époque postérieure, faits à l'ocre rouge, presque effacés et par conséquent indéchiffrables, même à la loupe.

La même couleur a servi pour accentuer les traits qui forment la bouche des personnages, tandis qu'une poussière de charbon dont on voit quelques traces a dû être répandue sur tout le fond du bas-relief, afin de faire mieux ressortir les sujets.

Telles sont les observations que l'on peut faire sur l'œuvre singulière qui nous intéresse.

Étonné du sujet qu'elle représente, et surtout frappé de la nudité absolue de ceux qui y figurent, je résolus de la soumettre à l'examen d'un connaisseur.

Ce fut seulement au mois de février dernier que je pus présenter ladite sculpture à M. l'abbé Desnoyers.

M. le directeur du Musée historique parut fort surpris, lui aussi, des détails de la scène représentée sur le petit monument et ne put me donner aucune explication à son sujet.

Sur ces entrefaites, je fus nommé « attaché en second » à la

direction du Musée historique, et M. le directeur put, à ce titre, m'adresser avec une lettre de recommandation à M. de Longpérier.

Le 5 du présent mois, je remis l'objet entre les mains de l'ancien conservateur du musée du Louvre et le livrai à son étude.

L'illustre archéologue, après l'avoir tourné et retourné, l'examina à la loupe et me déclara, en fin de compte, qu'il ne pouvait tirer de ses observations aucune conclusion *rigoureuse*.

Il me dit qu'il avait peine à ne pas voir en ceci une scène du chemin de croix, ou mieux à ne pas considérer ce crucifié comme Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même... D'autre part, il lui était impossible d'expliquer la présence, les poses diverses et surtout la nudité de tous ces personnages. Il ajouta qu'il ne connaissait qu'un seul objet ayant quelque rapport avec celui-ci : c'est le *coffret de pierre* trouvé en Bourgogne dans un prieuré de Templiers et ayant appartenu à M. le duc de Blacas ; mais il trouvait ces sculptures infiniment plus grossières que celles du coffret, qui sont elles-mêmes d'un style très-primitif.

Je demandai alors à M. de Longpérier s'il croyait à l'authenticité de l'objet. — Après un nouvel examen fait à la loupe, sa réponse fut très-catégorique.

« Je ne reconnais pas, me dit-il, dans ce travail *une main moderne*. L'objet est évidemment ancien ; mais le fait d'une acquisition gratuite de votre part ne serait pas suffisamment probante, car il y a des gens qui trompent pour le plaisir de tromper et sans aucun espoir de bénéfice (et, à l'appui de son dire, il me cita plusieurs exemples fort curieux). Mais, dans le cas présent, vous ne pouvez avoir aucun doute : l'objet est ancien. »

L'aimable savant ajouta que, sans la présence de la croix, on serait tenté de lui assigner un âge reculé ; mais ce monument limite nécessairement à son point de vue le champ des recherches à faire. Il conclut en me disant qu'il y aurait *peut-être* lieu de reconnaître à cette sculpture une origine gnostique analogue à celle du coffret d'Essarois.

Fort de cette première donnée, je me mis à rechercher de quelle secte de carpocratéens pouvait être émanée cette création bizarre, et je crus retrouver dans la nudité même des personnages qui y figurent une preuve de son origine adamitique :

L'homme rendant à Dieu les honneurs qui lui sont dus, dans le simple appareil avec lequel le Père Éternel l'a créé.

Je soumis cette idée à M. l'abbé Desnoyers, qui me conseilla d'aller trouver l'érudit bibliothécaire de la ville d'Orléans, pour obtenir de lui des renseignements plus précis et surtout une appréciation personnelle.

M. Loiseleur, membre titulaire de la Société d'archéologie, conclut, lui aussi, à la légitimité de l'objet, mais ne put trouver aucune solution au problème qu'il soulevait.

Je dois ici mentionner, avant de clore ce mémoire, deux observations dignes d'intérêt :

1° Sur le nombre de personnes auxquelles l'objet a été présenté, il s'en est rencontré une qui a émis provisoirement quelques doutes sur son authenticité ;

2° Une autre qui, à première vue, et sans connaître l'appréciation préalable de M. de Longpérier, a été précisément frappée de la ressemblance qui existe entre la sculpture qui lui était soumise et celles du coffret gnostique de Bourgogne.

Je crois enfin devoir attirer l'attention des connaisseurs sur la similitude des poses des deux personnages qui avoisinent la croix dans le bas-relief que nous avons sous les yeux, et celles de deux autres figures retracées dans un ouvrage écrit et publié par M. J. de Hammer sur *deux coffrets gnostiques du moyen âge* (1).

Voilà où en sont les faits, les recherches, la discussion elle-même. Quant aux conclusions à tirer de ces observations et

(1) *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen âge, du cabinet de M. le duc de Blacas*, par J. DE HAMMER. Paris, 1832, librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils. Coffret de Toscane, pl. I.

appréciations diverses, ce n'est pas à un élève qui a tout à apprendre de les émettre, et encore moins de sembler désireux de les imposer à ses maîtres dans l'embarras. Le lecteur ne saurait donc être étonné de ma réserve sur ce point, et quant à mes assertions, si par hasard il y relevait quelque erreur, je le prie de ne m'en pas croire coupable, car je puis lui affirmer, à l'exemple de Montaigne : *que c'est ici un livre de bonne foy.*

— M. le Président entretient la Société des travaux nécessaires pour mettre en état la salle ordinaire des séances. Après un échange d'observations, M. le Président est prié de se rendre auprès de M. le Préfet pour lui exposer la situation.

— M. le Secrétaire annonce que la commission du jury aura bientôt terminé son examen. La première séance, pour le classement des mémoires, est fixée au 15 avril.

— La Société nomme une commission, composée de MM. de Beaucorps, Davoust, Imbault, Raguenet et Patay, pour s'occuper des détails de la distribution solennelle des récompenses, qui reste fixée au 8 mai.

— M. Boucher de Molandon donne lecture d'un article du *Bulletin monumental* (5^e série, t. VIII), signalant, dans les locaux de l'Université de Pavie, l'existence d'une tombe sculptée élevée à la mémoire d'Antoine Brasbet, au commencement du XVI^e siècle. M. Boucher de Molandon est prié de rédiger une note pour le *Bulletin* de la Société.

Séance extraordinaire du lundi 19 avril 1880.

Présidence de M. SANGIER, Maire d'Orléans, membre honoraire.

M. Boucher de Molandon, président de la commission du concours, résume en quelques mots l'historique des concours institués par la Société archéologique de l'Orléanais, compare les deux premiers concours de 1869 et de 1875 avec celui de 1880, et présente le compte-rendu des opérations du jury et le résultat qui doit être homologué par le vote de la Société.

Préalablement, deux questions lui sont soumises par la commission. Après discussion, la Société décide que : 1^o les mémoires ayant été classés par ordre de mérite, si l'un d'eux est couronné et que l'ouverture des plis cachetés fasse connaître d'autres mémoires appartenant au même auteur, ces mémoires seront joints à celui qui aura obtenu le prix ; 2^o les mentions honorables seront proclamées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

M. le Maire procède ensuite à l'ouverture des plis cachetés, et les résultats du concours sont proclamés dans l'ordre suivant :

Les mémoires ont été divisés en trois séries :

Première série. — Prix de 1,000 francs partagé entre les mémoires nos 4, 6 et 3.

Le mémoire n^o 4, *Bibliothèque chartraine*, portant l'épigraphe : *O utinam*, a pour auteur M. Lucien MERLET, archiviste d'Eure-et-Loir.

Le mémoire n^o 6, *L'étude du grec à Orléans depuis le IX^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e*, portant l'épigraphe : *Παροντα και μελλοντα*, a pour auteur M. CUISSARD-GAUCHERON, d'Orléans.

Le mémoire n^o 3, *Recherches historiques sur le chapitre cathédral d'Orléans jusqu'au XV^e siècle*, portant l'épigraphe : *Stat magni nominis umbra*, a pour auteur M^{lle} DE FOULQUES DE VILLARET, d'Orléans.

Deuxième série. — Le mémoire n^o 7, *La Réforme et la Ligue à*

Orléans, portant l'épigraphe : *Hæc pauca necessitatis et memoriæ causa, cætera linquo historicis*, a pour auteur M. CUISSARD-GAUCHERON.

Le mémoire n° 9, *La bibliothèque de Fleury-sur-Loire*, portant l'épigraphe : *Multa renascuntur quæ jam cecidere*, a pour auteur M. CUISSARD-GAUCHERON.

Le mémoire n° 8, *L'école épiscopale d'Orléans et l'école monastique de Fleury au XII^e siècle*, portant l'épigraphe : *Suadet amor patriæ*, a pour auteur M. CUISSARD-GAUCHERON.

Ces trois mémoires sont joints au mémoire n° 6, qui concourt au partage du prix de 1,000 francs.

Le mémoire n° 5, *De l'enseignement à tous les degrés, et principalement de l'instruction primaire avant 1789 à Orléans et dans l'arrondissement*, portant l'épigraphe : *Tout l'avenir d'un peuple est dans l'éducation de ses enfants*, a pour auteur M^{lle} DE FOULQUES DE VILLARET.

Ce mémoire est joint au mémoire n° 3, qui concourt au partage du prix de 1,000 francs.

Mention très-honorable, avec médaille d'argent.

Le mémoire n° 4, *Souvenirs orléanais dans les annales de la Guyenne et de la Gascogne*, portant l'épigraphe : *Sparsa matris colige membra tuæ*, etc., a pour auteur M. A. DUPRÉ, de Bordeaux.

Troisième série. — Mention honorable, avec médaille de bronze.

Le mémoire n° 11, *Notice sur l'histoire des protestants dans le Blésois*, portant l'épigraphe : *Non est distinctio Judæi et Græci : nam idem dominus omnium, dives in omnes qui invocant illum*, a pour auteur M. Louis BELTON, avocat à Blois.

Le mémoire n° 2, *Contribution à l'histoire de Genabum*, portant l'épigraphe : *Et lapides clamabunt : hic erat Genabum*, a pour auteur M. le docteur CHARPIGNON, d'Orléans.

Le mémoire n° 10, *Etude historique et biographique sur le premier auteur du Roman de la Rose*, portant pour épigraphe : *En matière d'histoire, les autorités doivent subir l'examen de la critique, et les faits doivent prévaloir sur les raisonnements*, a pour auteur M. Félix GUILLON, d'Orléans.

Le mémoire n° 12, *Notice sur Bouilly*, portant l'épigraphe : *Etudier le passé, c'est instruire l'avenir*, a pour auteur M. POQUET, instituteur public à Bouilly.

Après la proclamation du résultat du concours, M. Bimbenet, président de la Société, offre des remerciements à M. Boucher de Molandon, à la générosité duquel est due la fondation de ces concours. La Société, par un vote unanime, décide que mention expresse en sera faite au procès-verbal.

— M. Bimbenet témoigne ensuite à M. le Maire toute sa gratitude pour avoir bien voulu présider cette séance.

M. le Maire remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à la présidence. Il l'entretient ensuite des projets de grands marchés couverts. Dans le périmètre des constructions qui seraient démolies sont comprises : la porte romaine, l'église Saint-Jacques et plusieurs maisons très-remarquables de la Renaissance.

La Société, dans une conversation à laquelle prennent part presque tous ses membres, observe à M. le Maire qu'elle croirait manquer à son but : la conservation de tous les édifices ayant rapport à son histoire, qui font l'honneur et la réputation de notre ville ; et à sa devise : *Antiquitatis custodes*, en ne demandant pas le maintien de tous ces monuments respectables ; que cependant, si l'administration a décidé des démolitions indispensables à la réalisation de ses plans, la Société lui présentera un rapport qui est actuellement élaboré par les membres d'une commission spéciale. Il sera demandé : 1° de conserver, par tous les moyens, par une rectification d'alignement ou par une réserve dans les projets d'abaissement du sol, la porte romaine et une fraction des murs qui l'avoisinent ; 2° de faire déposer au Musée les sculptures de la chapelle Saint-Jacques, dans le cas où son état de dégradation ne permettrait pas une restauration ou une reconstruction ; 3° de vouloir bien appuyer de son autorité le désir de la Société qu'une place soit créée entre le Musée historique et le Musée de peinture, de telle sorte que sur cette place soient reconstruites les façades des maisons de la Renaissance dont le transport sera reconnu possible.

M. le Maire promet de faire tous ses efforts pour que l'administration et le Conseil municipal donnent satisfaction aux vœux exprimés par la Société dans l'intérêt de la conservation des monuments dont il vient d'être parlé.

Séance du vendredi 23 avril 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. le général de Clermont-Tonnerre, autorisant gracieusement la Société à récompenser les gendarmes qui ont aidé à protéger ses collections au moment de l'incendie du 11 janvier.

— M. Croissandeau prie la Société de l'éclairer, au point de vue topographique, sur le sens de ces deux vers de Guillaume Guiart :

Par quoy je, Guillaume Guiart,
D'Orliens né, de l'Aguillerie.

La Société charge MM. Imbault et Jarry de répondre à la demande de M. Croissandeau.

Séance du mardi 4 mai 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président rend compte des démarches qu'il a faites à l'occasion de la réunion solennelle du 8 mai.

— M. le Président fait part à la Société de la lettre qu'il se propose d'écrire à M. le Maire, en réponse à ses communications concernant les projets de marchés couverts. La Société approuve les termes de cette lettre, prie M. le Président de la faire parvenir de suite et en vote l'impression au *Bulletin*.

LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ A M. LE MAIRE D'ORLÉANS.

Monsieur le Maire,

Vivement émue de la transformation projetée par l'autorité municipale de l'ancien *quartier du Châtelet*, ayant pour conséquence nécessaire la disparition de monuments et d'habitations plus particulièrement groupés dans cette partie de la ville, et précieux au point de vue de l'histoire nationale elle-même et au point de vue de l'histoire de l'art ;

Prenant en considération que l'exécution de ce projet devra faire perdre à ce quartier la physionomie qu'il a conservée et qui avait à ses yeux l'avantage de maintenir, en regard des dispositions nouvelles appropriées à la civilisation moderne, l'aspect d'une ville du moyen âge, la Société archéologique croit, en se plaçant au point de vue exclusif résumé dans sa devise : *Antiquitatis custodes*, accomplir le devoir qu'elle s'est imposé par l'adoption de son programme d'exprimer respectueusement à M. le Maire le regret que ce plan lui inspire.

Elle croit se conformer au même devoir en prenant la liberté de représenter que la disparition de ces monuments : l'ancienne muraille romaine et la chapelle Saint-Jacques, *les seuls qui nous restent*, et de quelques habitations inutiles à désigner ici, exige impérieusement qu'une plus grande protection soit accordée à celles qui existent dans les autres parties de la ville.

Cette protection, on ne peut se le dissimuler, intéresse non seulement sa gloire, mais aussi, dans une certaine mesure, ses intérêts matériels, ces élégants spécimens de l'art architectonique y attirant ou bien y retenant un assez grand nombre d'étrangers en passage.

Parmi ces habitations, il en est une dite : *Maison d'Agnès Sorel*.

La Société n'insiste pas sur le haut intérêt qui s'attache à la conservation, dans son intégrité, de ce magnifique hôtel.

Convaincue de l'unanimité des adhésions données à cette appréciation, elle ne s'est occupée que du mode à observer pour s'en assurer la libre disposition, le soustraire ainsi à la destruction et, ce qui est peut-être plus encore à redouter, à la mutilation.

Achetée d'abord dans cette intention par l'un des membres de la Société, M. Dupuis, après une tentative infructueuse de mise en actions, la maison d'Agnès Sorel a été revendue et se trouve, en ce moment, dans le plus grand péril.

Mais ce qu'un simple particulier ne peut que difficilement faire, une grande ville peut le faire facilement.

La Société prend la liberté, monsieur le Maire, de vous proposer d'acheter cette maison au nom de la Ville et pour elle.

Elle s'en remet à la sagesse de l'administration municipale du soin de l'approprier à un usage qui puisse en assurer la conservation.

Elle sait, en outre, que vous avez l'intention de comprendre dans le plan de transformation du *quartier du Châtelet* la partie de la rue Sainte-Catherine qui fait face aux deux Musées, et de transporter sur la place qui sera formée par ce dégagement, autant que possible intactes, les façades des monuments et habitations qui pourraient disparaître.

La Société ne peut qu'applaudir à cette pensée, qui aurait pour résultat de créer un musée extérieur, conservant le souvenir de l'architecture transitoire, et servirait, pour ainsi dire, de trait d'union entre le musée de peinture et celui des antiques.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, en terminant, d'ajouter que la Société rend hommage à la sollicitude que vous avez constamment manifestée pour la conservation, autant que les nécessités administratives le permettent, de tout ce qui intéresse l'art en général, et particulièrement celui de l'architecte et du sculpteur.

Je me félicite d'être, en ce moment, l'organe de mes collègues pour vous donner l'assurance qu'ils n'ont jamais cessé d'en éprouver une profonde gratitude, ainsi que des marques de

bienveillance que vous, personnellement, et aussi les membres du Conseil municipal, lui avez données.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, Monsieur le Maire, votre très-obéissant serviteur.

Le Président de la Société,

Eugène BIMBENET.

Orléans, 5 mai 1880.

— M. l'abbé Gillet, curé de Bou, est nommé membre correspondant.

— M. Despoys annonce que M. Hauvette, membre de l'École d'Athènes, lui a envoyé pour le Musée une hache préhistorique trouvée à Gallipoli.

— M. Boucher de Molandon met à la disposition de la Société, dans le cas où elle croirait que les concours quinquennaux soient une institution utile à maintenir, une nouvelle somme de mille francs pour la fondation de prix en 1885. M. le Président exprime, au nom de la Société, les sentiments de reconnaissance que lui inspire ce nouvel acte de générosité. M. Boucher de Molandon ajoute qu'il proposera certaines modifications au programme du concours, notamment sur le délai dans lequel devront être remis les mémoires.

Séance solennelle du samedi 9 mai 1880.

Présidence de M. Egger, membre de l'Institut.

Cette séance, pour la distribution des prix du troisième concours quinquennal ouvert par la Société, a lieu, comme les autres fois, dans la salle de l'Institut musical, décorée avec goût par les soins d'une commission choisie dans la Société archéologique.

A quatre heures, M. Egger, membre honoraire de la Société, et qui lui a toujours donné un concours actif et bienveillant, s'assied au fauteuil de la présidence, ayant à sa droite M. E. Bimbenet, président de la Société. A une autre table prennent place MM. Tranchau, rapporteur de la commission du concours, et Jarry, secrétaire.

L'hémicycle de l'Institut est entièrement rempli de personnes notables de la ville qui ont bien voulu répondre à l'appel de la Société.

Aux premiers rangs sont M^r Coullié, évêque d'Orléans, membre honoraire de la Société, et M^r Besson, évêque de Nîmes, qui a prononcé le matin même le panégyrique de Jeanne d'Arc; ces prélats sont entourés de leurs vicaires-généraux et d'une partie du clergé de la ville. Auprès d'eux : M. le premier président Dumas, membre honoraire de la Société; M. Boussion, président à la Cour; M. Borie, procureur de la République, et un grand nombre de magistrats; M. Sanglier, maire d'Orléans, membre honoraire de la Société; M. Godou, adjoint, et plusieurs membres du Conseil municipal; M. le général de Brécourt, et beaucoup d'officiers de toutes armes.

Les membres de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, avec M. Baguenault de Viéville, leur président; les membres de l'Académie de Sainte-Croix, et à leur tête leur président, M. Daniel Bimbenet, conseiller à la Cour, sont venus en grand nombre donner à la Société archéologique un témoignage d'excellente confraternité.

Sur les bancs de la salle se tient une assistance nombreuse, dans les rangs de laquelle on compte beaucoup de dames.

M. Bimbenet, président de la Société, ouvre la séance par un discours aussi littéraire que concis, où il énumère en une suite de faits intéressants, présentés d'une manière vive et originale, les services rendus par la Société archéologique, en dehors même des travaux publiés par ses membres. Il rappelle la vigoureuse impulsion qu'elle a donnée, dans notre province, aux études archéologiques et historiques, et l'utile protection dont elle a entouré les monuments remarquables de l'Orléanais. Il insiste tout particulièrement sur la fondation et le développement de notre Musée historique, l'un des plus curieux et des plus visités de la France.

M. Tranchau, rapporteur de la commission du concours, rend ensuite compte des douze mémoires envoyés à la Société. Chargé d'une

tâche délicate, il tient longtemps l'assistance sous le charme qui se dégage de sa parole autorisée. Ne se contentant pas d'une sèche analyse, le rapport pénètre au cœur même des sujets traités. Les éloges mérités qu'il adresse aux concurrents sont relevés par une critique, toujours bienveillante, où chaque défaillance est redressée d'une main aussi délicate que sûre d'elle-même. Le compte-rendu est parsemé d'allusions, de traits d'une finesse exquise, où l'érudition s'allie volontiers à l'esprit le plus guépin.

La parole est ensuite donnée à M. Jarry, secrétaire, qui proclame les résultats du concours :

PROCLAMATION DES RÉCOMPENSES.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais, réunie en séance extraordinaire, le 19 avril 1880, sous la présidence de M. le Maire d'Orléans, membre honoraire, à l'effet de statuer sur le classement des mémoires, puis d'ouvrir les plis cachetés renfermant les noms des auteurs ;

Conformément aux propositions de la commission d'examen et après en avoir délibéré ;

A décidé que le prix de 1,000 francs serait partagé *ex æquo* entre les trois concurrents dont les noms suivent :

M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier de l'instruction publique, pour son travail intitulé : *Bibliothèque chartraine* ;

M. Cuissard-Gaucheron, professeur libre à Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix, pour son travail intitulé : *L'étude du grec à Orléans, du IX^e siècle au milieu du XVIII^e*, et pour ses trois autres mémoires : *La bibliothèque de Fleury-sur-Loire et ses manuscrits conservés à la bibliothèque publique d'Orléans* ; *La Réforme et la Ligue à Orléans* ; *L'école épiscopale d'Orléans et l'école monastique de Fleury au XII^e siècle* ;

M^{lle} de Foulques de Villaret, ancienne élève de Saint-Denis demeurant à Orléans, pour son travail intitulé : *Recherches historiques sur le chapitre cathédral d'Orléans, de son origine jusqu'au XV^e siècle*, et pour son autre mémoire : *De l'enseignement à tous les*

degrés, et particulièrement de l'instruction primaire avant 1789, à Orléans et dans les communes rurales de l'arrondissement.

Une mention très-honorable, avec médaille d'argent, est décernée à M. Dupré, de Bordeaux, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour son mémoire intitulé : *Souvenirs orléanais de la Guyenne et de la Gascogne*.

Enfin, une mention honorable, avec médaille de bronze, est accordée aux quatre concurrents dont les noms suivent, par ordre alphabétique :

M. Belton, avocat à Blois, membre de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, pour son mémoire intitulé : *Notes sur l'histoire des protestants dans le Blésois* ;

M. Charpignon, docteur en médecine à Orléans, membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, pour son mémoire intitulé : *Contribution à l'histoire de Genabum* ;

M. Félix Guillon, d'Orléans, pour son mémoire intitulé : *Étude historique et biographique sur le premier auteur du Roman de la Rose* ;

M. Poquet, instituteur public à Bouilly, arrondissement de Pithiviers, pour sa *Monographie de Bouilly*.

Puis le vénérable président d'honneur, M. Egger, dans une de ces allocutions dont lui seul possède le secret, fait ressortir les avantages que procure la connaissance de l'archéologie dans les études littéraires. L'art charmant avec lequel le savant conférencier fait succéder de fines anecdotes aux considérations les plus élevées et aux dissertations les plus érudites tient le public suspendu à ses lèvres, et fait vivement regretter qu'il mette trop vite un terme à son spirituel entretien.

M. Bimbenet termine la séance, à six heures, en annonçant que la Société fonde un quatrième concours, avec prix de mille francs, pour l'année 1885.

Séance du vendredi 14 mai 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau, outre les volumes des Sociétés correspondantes, une brochure intitulée : *Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne*, par M. G. Millescamps, auquel des remerciements sont votés.

— M. Bimbenet lit un extrait du *Bulletin* de la Société d'archéologie de la Drôme, année 1880, 53^e livraison, concernant un abbé de Saint-Benoît-sur-Loire.

— M. Basseville annonce à la Société, qui en témoigne de vifs regrets, la mort de notre compatriote et collègue, M. Edouard Fournier, membre titulaire non résidant.

— La commission des publications, par l'organe de M. Basseville, propose l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Doinel sur les deux Bérauld et quelques-uns de leurs contemporains. L'impression est votée.

NOTES SUR LES DEUX BÉRAULD ET QUELQUES-UNS DE LEURS
CONTEMPORAINS.

Les savants éditeurs de la *France protestante*, MM. Haag et Bordier, avancent que Nicolas Bérauld professait le droit à Orléans, sa ville natale⁽¹⁾. La preuve qu'ils en apportent est cette parole de Badius, dans la dédicace du tome I des *Opera Politiani* : « *Scio quàm sis sacrarum legum professioni et prælectioni adjuratus.* » Ils en concluent que Bérauld était docteur-régent en droit dans notre Université.

(1) Paris, Sandoz, 1879, 2^e vol., 1^{re} part., p. 278, col. 1

Je pense pouvoir démontrer que Bérauld ne dépassa pas le grade de licencié et qu'il n'enseigna pas les lois, à titre de régent. Et je donne pour preuve du second point le fait que les *Libri Procuratorum* de la nation germanique, conservés actuellement aux archives dont la garde m'est confiée (1), livres dans lesquels les soigneux dignitaires de cette nation marquent, *sans jamais les omettre*, les noms des régents et des recteurs, voire même des docteurs agrégés, c'est-à-dire suppléants des régents, ne font aucune mention de celui de Nicolas Bérauld. A la rigueur, le mot *prælectio* du texte de Badius peut s'entendre de répétitions données à des écoliers.

J'ai maintenant à démontrer le premier point, à savoir que Nicolas ne dépassa pas le grade de licencié *in utroque*. Un contrat en bonne et due forme, du 25 septembre 1511, époque où Bérauld, né en 1473, avait trente-huit ans, me fournit ma preuve (2). Dans cet acte, dont le fond va nous occuper tout à l'heure, Bérauld est qualifié de *licentié en lois, tenant tutelle à Orléans*.

On peut sûrement opiner qu'il y a erreur involontaire dans l'interprétation donnée par MM. Haag et Bordier au mot *prælectio* de Badius. Il est bien vrai, néanmoins, que Nicolas Bérauld possédait parfaitement la science juridique. Dans son *Dialogus*, dédié au cardinal Odet de Châtillon (3), il dit lui-même, à la page 30 : *Accipe quid ipse olim adolescentulus viderim Aureliæ, cum ibi Iuri Cæsareo cum Ioanne Pyrrho operam primum darem...* Ce passage nous apprend que Jean Pyrrhus d'Anglebermes fut son condisciple dans l'étude du droit civil.

Dom Gérout, qui nous a légué tant de renseignements précieux sur les savants de l'Orléanais, émet avec nous l'opinion que Bérauld ne professa jamais le droit, quoi qu'en ait dit le fameux Bayle (4).

(1) Série D, fonds de l'Université d'Orléans, t. I et II.

(2) Arch. du Loiret, série G ; fonds de Saint-Pierre-le-Puellier, A K ; maison du Bon-Pasteur, pièce A K, ligne 15.

(3) Gryphius, Lugduni, 1534, plaquette ; fonds Desnoyers, à la Bibliothèque d'Orléans, O. 76.

(4) Manuscrit 467, p. 99, bibliothèque d'Orléans.

Nous venons de citer le document de 1511. Il nous permet d'indiquer sûrement le lieu d'habitation du célèbre humaniste. La bibliothèque publique d'Orléans s'appelait, avant la révolution de 1789, le couvent des Filles-Repenties, vulgairement le Bon-Pasteur. On le sait. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le Bon-Pasteur lui-même s'élevait sur l'emplacement de la docte demeure de Nicolas Bérauld. Un pareil prédécesseur n'est pas fait pour déplaire au bibliothécaire actuel, le savant et élégant écrivain qui signe tant de pages de fine critique du nom très-connu de Jules Loiseleur. En 1511 donc, Louis Roillard, possesseur de la belle maison *de la Coquille*, étant prévôt d'Orléans, Philippe Capperon, notaire au Châtelet, passa l'acte par lequel les doyen et chanoines du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier donnèrent à cens et à rente à *maistre Nicolle Bérault, licentié en lois, tenant tutelle à Orléans*, et à Loise, sa femme, fille de feu maistre Loys Chartin, en son vivant procureur du roy en son Grand-Conseil, une maison couverte de tuiles, ayant cave, jardin, puits à eau, sise paroisse Saint-Michel, sur la rue à aller du grand cimetière à l'église des Jacobins (rue Prousteau), pour 6 deniers parisis de cens et 32 sols parisis de rente, payables la veille de Noël devant l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Cette maison avait appartenu, avant 1426, à René Escrivart, chanoine de Saint-Pierre. En 1426, elle fut louée à Étie Villain, chapelain dans la même église. En 1608, elle échut à Françoise Accarie, veuve de Jean Turpin, par héritage de Claude Brachet, veuve de Claude Accarie, sieur de Porcheresse. En 1683, elle appartenait à Michel Le Tellier, marquis de Barbezieux, chancelier de France, et à Élisabeth Turpin, sa femme (1). Les lettres-patentes du roi Louis XIV y installèrent, en 1703, la communauté du Bon-Pasteur, sous l'obédience d'Élisabeth Rousseau de la Mothe, première supérieure.

C'est vers l'époque dont j'ai parlé (1511 à 1518) que Nicolas Bérauld connut Robert Cauvyn, parent de Calvin, qui était venu

(1) *Ut supra*, liasse A K.

s'établir à Orléans et y exerçait la profession de parcheminier. Robert Cauvyn habitait sur la paroisse Saint-Hilaire, rue au Lin, près de la Gallée (1). Lorsque Bérauld revint à Orléans, vers 1532-1533, il y rencontra le parent de Robert, le jeune étudiant Jean Cauvyn, sur le séjour duquel nous avons donné ailleurs des renseignements très-précis. Jean Cauvyn lui-même, en cette année 1532, nourrissait une tendresse chaste et contenue pour une sœur de son ami François Daniel, la charmante et pure Claudine, qui allait se faire religieuse à la Saulsaie, près de Paris, et abandonner à sa mère, Charlotte Lhuillier, toute sa part dans l'héritage de Pierre Daniel, son père (février 1533).

Ce fait de l'entrée en religion de Claudine nous a été révélé par un acte découvert dans les minutes de M^e Garapin, notaire à Orléans, et rédigé par Antoine Pasquier. Qui sait si la détermination de Claudine ne contribua pas à jeter Calvin dans les idées nouvelles ? La tante de notre Nicolas, Madeleine Bérauld, avait épousé Jean Chrestien, boulanger d'Olivet, père de Guillaume et grand-père du célèbre Florent Chrestien (2).

Vers la fin de la vie de Nicolas, l'illustre Guillaume Budé exerçait à Orléans sa profession de médecin et y habitait rue des Hannequins, paroisse de l'Aleu-Saint-Mesmin (3). Budé se liait intimement avec André Bérauld, parent de Nicolas. Cet André est qualifié d'apothicaire dans un acte de 1544. Nous avons de Budé une consultation très-curieuse donnée à un chanoine de la cathédrale (4). Quant au docteur Guillaume Chrestien, il possédait, sur la paroisse de Sainte-Colombe une maison voisine de celle du Gobelet, où habitait le maître d'école Julian (5).

Nicolas Bérauld avait des rapports fréquents avec ses contemporains, les libraires Jean des Eschalliers, dont Martin Legendre fut l'exécuteur testamentaire en 1549 ; Jean Hardy, Éloy Gibier,

(1) Minutes de Nicolas Courtin, chez M^e Paillat, notaire.

(2) Étude de M^e Garapin, minutes de Jean Baudry, acte du 8 mai 1531, *feste de la ville*.

(3) Étude de M^e Garapin, minutes d'Étienne Pasquier.

(4) Étude de M^e Garapin, minutes de Jean Gélín.

(5) Étude de M^e Garapin, minutes de Jean Gélín, acte du 15 mars 1545.

Gervaise Nepveu, Pierre Trepperel, Philippe Loré, Gabriel et François Guéyart, dits d'Orléans, frères, Guillaume Passet, comme aussi avec le chirurgien Jacques Guillembeau, le lapidaire Simon Fontaine, l'écrivain Jean Fétisson, le chirurgien Jacques Traynnel, le chirurgien Le Moyne, etc.

De Nicolas Bérauld, nous passons à son fils François, le grand helléniste. Nous le trouvons lié avec Germain Audebert, le Virgile orléanais, comme on l'a si bien dit. Germain Audebert, le père, et Jeanne Guyot, sa femme, habitaient à Orléans la grand'rue de la Porte-Renard, du côté de l'Épervier. Leur maison ouvrait d'un côté sur cette rue, de l'autre sur la rue d'Illiers. Germain, le père, était mort en 1542 (1). Germain, le fils, habitait dans cette maison en 1543, époque où l'on dressa la cerche, et payait un cens à Sainte-Croix (2). Plus tard, il quitta cette habitation qui appartenait à sa tante, la veuve Lubin Sougy, et alla demeurer avec Claudine Sanxon, sa femme, une habitation qu'elle lui avait apportée en dot et qui était sise rue des *Bons-Enfants*. Une partie de cette habitation était louée à Girard Tripault (3).

François allait quelquefois se reposer, avec son ami Germain, dans la belle campagne que ce dernier possédait à Saint-Aubin, et qui portait le nom du *Crapaudois*. De là ils se rendaient en villégiature au manoir de Guillonville, paroisse de Boisville-lez-Saint-Père, ou à Charsonville, ou bien encore à La Chapelle-Onzerain (4).

Nous trouvons François à Orléans le 7 mai 1561. Il achète, par acte passé devant Pasquier (5), à Louise Le Mazurier, une mesure et place assise près le temple Saint-Vincent, c'est-à-dire l'église de ce nom occupée par les huguenots, pour la somme de 80 livres tournois. Dans l'acte, il est qualifié de *lecteur public en lectures grecques*.

(1) Arch. du Loiret, A, 1860, déclaration au terrier de 1542.

(2) Cerche de 1543, A, 1857, fol. 300 recto.

(3) A, 1868, fol. 148 verso ; A, 1863, fol. 28 recto.

(4) Déclaration des fiefs, A, 1866, année 1572, fol. 102 et 103.

(5) Étude de M^e Garapin.

Le 4 juin 1562, il transporta ses pénates rue Sainte-Colombe, dans la maison Sainte-Catherine, que lui loua le docteur-régent, Jean Mynier (1). C'est dans cette maison qu'il reçut la visite du jeune François Disnemartin, dit Dorat, né à Limoges, et pour lors étudiant le grec à Orléans (2).

Là il reçut aussi son ami et cousin Florent Chrestien, qui vint le prier d'être son témoin pour une action importante de sa vie. En effet, le 24 août 1565, Florent épousa Anne Du Boys. J'ai découvert son contrat de mariage dans les minutes de Pasquier. Florent était fils de Guillaume et de Marie Bourdonnois. Anne Du Boys était fille de Jean, contrôleur des deniers communs, et d'Anne Houderon. François Bérauld était cousin du côté paternel. Dans ce contrat, il est qualifié de *professeur public ès-lectres grecques*.

Ces quelques notes sur les deux Bérauld et leurs contemporains sont le fruit de longues et minutieuses recherches dans les études de notaires. Elles auront peut-être servi à élucider quelques points obscurs de la vie des grands lettrés du XVI^e siècle. A ce titre, on ne les considérera pas comme inutiles.

— M. Buchet présente, de la part de M. Le Roy, associé correspondant, deux mémoires sur Vellaunodunum et sur la topographie du Gâtinais aux époques celtique et gallo-romaine, et de plus une note relative à la thèse de Genabum-Gien. L'examen de ces mémoires est confié à M. Basseville.

— M. Léon Dumuys offre à la Société archéologique quelques brochures de l'époque révolutionnaire imprimées à Orléans. Des remerciements lui sont votés.

— M. Boucher de Molandon entretient la Société de l'impression des mémoires couronnés au dernier concours. L'étude de cette question est remise à une prochaine séance.

(1) Étude de M^e Garapin, minutes de G. Mesnager.

(2) Étude de M^e Garapin, minutes de Gruyn, 6 décembre 1563.

Séance du vendredi 28 mai 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président annonce la mort regrettable de l'éminent évêque de Poitiers, M^{sr} Pie, membre associé correspondant français de la Société, décédé à Angoulême, le 17 mai 1880.

— M. le Président propose et la Société vote des remerciements à MM. Imbault et Tranchau, dont l'activité dans les travaux de réparation et de réinstallation a permis de rentrer promptement dans le local ordinaire des séances, réparé aux frais de la Société, après l'incendie du 11 janvier 1880.

— Le Secrétaire lit une lettre de remerciements écrite par M. Gillet, curé de Bou, pour sa nomination de membre correspondant.

— M. l'abbé Cochard remet à la Commission des publications la notice sur Trainou dont il avait été prié de faire l'examen. Le même membre rend compte de l'étude sur Courtempierre de M. l'abbé Maître.

— M. Desnoyers lit une note sur les objets orléanais de la collection de Torquat, qu'il vient de faire entrer au Musée historique. La Société vote l'impression de cette note au *Bulletin*.

Vous savez que je vous avais promis de veiller à ce que les médailles et objets recueillis à Chevilly par notre regretté collègue, M. de Torquat, entrassent, après la vente nécessitée par sa mort, dans la collection orléanaise du Musée. Je vous ai tenu parole, et il m'a été possible, en bravant les ardentes compétitions de quelques marchands, de recueillir les objets les plus intéressants dont voici l'énumération :

34 gauloises, dont une en or.

Tibère en argent fourré. À Caius et Lucius.

Consulaire, famille Maria.

48 grands bronzes de Claude, Néron, Agrippine, Antonin, Faustine, Marc-Aurèle, Trajan, Adrien, Crispine, Verus, Maximien, Alexandre Sévère, Postume, Domitien.

5 haches en pierre.

Statuette en fer gauloise et un grain de collier en terre bleuâtre à côtes.

5 hippo-sandales.

Pince épilatoire.

Aiguille de tête en os.

Une romaine en bronze.

Ébauchoir en bronze.

Bague en bronze.

2 fibules.

Dé en os.

2 couteaux en fer, pointe de flèche en fer, fer de lance en fer, hache en fer. — Époque franque.

— M. Desnoyers lit ensuite un travail sur un bijou cypriote du Musée historique, qui est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Bimbenet fait une communication sur la pierre tumulaire d'Antoine Dequoy, tué le 15 janvier 1642, au service du roi et de la ville. La pierre retrouvée par la famille a été offerte au Musée. La Société décide qu'une note à ce sujet sera insérée au *Bulletin*.

Séance du vendredi 11 juin 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président lit une lettre de M. le Maire d'Orléans, répondant en termes très-bienveillants pour la Société à celle qui lui a été trans-

mise en faveur de la conservation des monuments menacés par le projet de construction des marchés couverts.

— M. Doinel, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. Desnoyers intitulé : *Un bijou cyprite*, et propose l'impression aux *Mémoires* et la gravure d'une planche. La Société vote conformément au rapport.

— M. Boucher de Molandon lit une notice sur la pierre tumulaire d'Antoine Brachet, d'Orléans, conservée à Paris. Ce travail est envoyé à la commission des publications.

— M. Maître, curé de Courtempierre, membre correspondant, offre à la Société quelques monnaies trouvées au Pré-Haut, commune de Sceaux, et aux environs. Ce sont :

Un blanc de Jean de Penthievre, duc de Bretagne.

Un denier tournois de Louis VI ou de Louis VII.

Un moyen bronze de Magnence.

Un moyen bronze de Néron.

— M. Bimbenet fait aussi présent, au nom de M. Émile Bimbenet, son fils, d'une petite hache en granit.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Séance du vendredi 25 juin 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société décide, sur la demande de M. Belton, de lui renvoyer le mémoire qu'il avait présenté au concours.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, présente un rapport sur la notice de M. Boucher de Molandon concernant

l'Orléanais Antoine Brachet. Sur les conclusions du rapport, la Société vote l'impression au *Bulletin* de la notice et du cliché représentant la tombe d'Antoine Brachet.

— Au nom de la même commission des publications, M. Doinel propose à la Société d'autoriser l'impression aux *Mémoires* de l'*Introduction aux comptes de ville*, autre travail de M. Boucher de Molandon, qu'un vote antérieur de la Société, conforme aux premières conclusions de la commission, avait attribué au *Bulletin*. M. Doinel s'appuie sur un examen plus approfondi de cet excellent ouvrage.

Plusieurs membres, se fondant sur la question de principe et sur l'autorité de la chose jugée, demandent à la Société de ne pas revenir sur son vote. La discussion se termine par une décision favorable aux propositions de la commission et ordonnant l'impression aux *Mémoires* du travail de M. Boucher de Molandon.

Un autre membre demande que le travail sur Antoine Brachet, dont l'insertion au *Bulletin* vient d'être votée, soit imprimé dans les *Mémoires*. Après discussion, il est décidé que ce travail soit maintenu au *Bulletin*.

— M. Boucher de Molandon fait passer sous les yeux de ses collègues des monnaies gauloises trouvées au clos de Sainte-Marie, à Saint-Jean-de-Braye.

— M. Jarry informe la Société que M. Bonnardot, membre correspondant, et M. de Lespinasse, son collaborateur, viennent d'obtenir un prix de philologie fondé par M. Archon-Despérouse et décerné par l'Académie française, pour leur belle publication du *Livre des métiers* d'Étienne Boileau. La Société félicite M. Bonnardot.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 106.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1880.

Séance du vendredi 9 juillet 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président signale dans les *Mémoires* de la Société archéologique de la Marne, année 1878-79, un document sur le siège d'Orléans et une poésie sur Jeanne d'Arc.

— Le bureau de la Société présente un rapport sur l'examen des différentes questions relatives à l'impression des mémoires du concours. La discussion de ces questions est remise à la séance suivante.

— Le Secrétaire lit le projet de *Bulletin* pour le premier trimestre de l'année 1880. Renvoi en est fait à la commission des publications.

Séance du vendredi 23 juillet 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. G. Baguenault de Puchesse, vice-président, offre à M. Bimbenet les félicitations de la Société à l'occasion de la décoration de la Légion-d'Honneur qu'il vient de recevoir. M. Baguenault, rappelant heureusement les termes du décret, aime à constater que les travaux historiques de M. Bimbenet ont été appréciés à leur juste valeur ; c'est donc un honneur qui rejaillit sur la Société elle-même. Tous les membres présents se joignent au vice-président et réclament que l'expression unanime de leurs sentiments sympathiques soit consignée au procès-verbal de la séance.

M. Bimbenet remercie en quelques paroles émuës.

— M. le Président annonce à la Société la mort de M. le conseiller Giraud, membre titulaire résidant. Il rappelle brièvement la vie et les œuvres du défunt. M. Boucher de Molandon est prié de vouloir bien rédiger une notice nécrologique sur notre regretté confrère.

— Afin de permettre d'imprimer plus rapidement le volume du concours, M. Boucher de Molandon propose d'avancer la somme qui sera jugée nécessaire.

La Société, après avoir voté en principe l'impression d'un mémoire de chacun des trois auteurs couronnés, accepte l'offre de M. de Molandon et décide que l'impression aura lieu en suivant le classement de la commission du concours : la *Bibliographie chartraine*, de M. Merlet ; *l'Étude du grec*, de M. Cuissard ; *Le chapitre cathédral*, de M^{lle} de Villaret. Tous les autres travaux seront rendus à leurs auteurs. En tête du volume seront insérés le discours de M. le Président, le rapport de M. Tranchau et le discours de M. Egger.

— M. le Président lit une lettre de M. L. Dumuys, membre de la So-

ciété des sciences, attaché au Musée historique, qui se présente comme candidat à la place vacante de membre titulaire résident. La Société décide que l'élection n'aura lieu qu'à la rentrée.

Séance extraordinaire du vendredi 30 juillet 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Cette séance a pour objet d'examiner les conclusions de la commission chargée de l'aménagement intérieur de la salle des Thèses.

La commission présente le projet de M. Imbault, qu'elle adopte. Il comprend un corps de bibliothèque destiné à garnir le côté ouest de la salle, une table, un fauteuil de président, quatre autres pour les membres du bureau et vingt-cinq sièges. Les frais de cette première partie du mobilier s'élèveraient à 6,010 fr.

Plus tard on garnirait les côtés sud et nord de la salle avec deux grandes bibliothèques coûtant ensemble 6,000 fr.

M. Imbault fait passer sous les yeux de ses collègues le dessin de bibliothèque pour lequel il a établi son devis. La Société l'approuve unanimement, et des remerciements sont votés à M. Imbault.

La Société prie son Président de demander une audience à M. le Maire, pour lui rappeler l'offre bienveillante qu'il avait antérieurement faite, et savoir de lui si l'administration municipale est toujours dans l'intention de solliciter du Conseil municipal une allocation destinée à couvrir une partie des frais de l'acquisition d'un mobilier artistique en rapport avec la salle des Thèses.

— Au nom de la commission des publications, M. Basseville fait un rapport sur le projet de *Bulletin* du premier trimestre de 1880. Conformément à ses conclusions, l'impression en est ordonnée.

— M. le Président signale à la Société la récompense que l'Académie

des inscriptions et belles-lettres vient d'accorder à M. Boucher de Molandon pour ses recherches sur la famille de Jeanne d'Arc. La Société s'associe à son Président pour féliciter M. de Molandon de cette nouvelle distinction.

— M. Bimbenet annonce à la Société qu'il a reçu du ministère de l'instruction publique une allocation de 500 fr.

Séance du vendredi 13 août 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président rend compte de la visite qu'il a faite avec M. Imbault à M. le Maire d'Orléans, dans le but de lui soumettre les projets et devis du mobilier auxquels la Société a donné son adhésion. Ils lui ont demandé le concours de la ville pour l'achat de ces meubles, nécessaires à notre prochaine installation dans la salle des Thèses. Sans préjuger les décisions de l'administration et du Conseil municipal, il résulte de cet entretien que la Société, en s'imposant un sacrifice de 1,000 fr. pour cette année, a tout lieu d'espérer qu'une partie de la bibliothèque et des sièges seront exécutés aux frais de la ville.

M. le Président a résumé ses propositions dans une lettre adressée à M. le Maire, et dont l'insertion au *Bulletin* est votée.

Orléans, le 4 août 1880.

Monsieur le Maire,

Je crois devoir préciser le but de la démarche que M. Imbault et moi avons faite auprès de vous.

Le sort de la salle des Thèses a longtemps préoccupé la Société archéologique et la préoccupe encore.

Vous savez, Monsieur le Maire, que ce monument a été l'objet, de la part de plusieurs membres de cette Société, d'études sérieuses qui, toutes, avaient pour objet de déterminer son origine, son caractère architectonique et l'usage auquel il était destiné.

Ces travaux qui, dans le sentiment de leurs auteurs et dans celui du centre scientifique d'où ils sortaient, indépendamment de leur correspondance avec le programme de l'association, devaient préparer le jour où ce monument précieux serait enlevé à la propriété privée et aux chances diverses de destruction qui le menaçaient, ont été enfin couronnés du plus entier succès.

Ce but a été atteint à l'aide de sacrifices relativement considérables que la Société n'a pas hésité à s'imposer.

C'est ainsi que ce monument est devenu la propriété *de la ville* qui, désormais, en fera tel usage que bon lui semblera.

La Société, en renonçant au droit d'usufruit que lui donnait le contrat intervenu entre l'administration municipale et les membres de son bureau la représentant, avait l'espérance que cet usufruit serait remplacé par un droit de jouissance à peu près équivalent.

Elle voit avec une entière reconnaissance que l'autorité municipale, sous votre direction, Monsieur le Maire, et votre influence, est disposée à lui attribuer cette jouissance.

En prévision d'une prochaine prise de possession, elle a décidé :

1° Qu'un projet de mobilier indispensable à la tenue de ses séances et au dépôt de ses livres, cartes, plans, gravures et autres objets d'art, serait soumis à l'autorité municipale ;

2° Que ce mobilier serait exécuté sur des modèles qui le mettraient en rapport exact avec le caractère artistique du monument ; et pour assurer la réalisation de cette décision, elle a chargé M. Imbault de dessiner un modèle de corps de bibliothèques, dites vulgairement vitrines, divisées en trois compartiments, qui pourraient contenir les collections qu'elle possède ; des sièges destinés à entourer la table ou bureau autour duquel ses membres se réunissent, et de cette table elle-même ;

3^e Que ce projet serait communiqué à la commission dite *dé la salle des Thèses* avant d'être soumis à la Société, pour l'être ensuite à celle-ci et à l'administration municipale, qui serait sollicitée de vouloir bien inscrire, à son budget, un crédit pour subvenir aux dépenses occasionnées par la confection de ce mobilier.

M. Imbault ayant terminé l'œuvre qui lui était confiée, la commission et la Société l'ayant approuvée, il a été décidé que le Président et l'auteur du projet solliciteraient de la bienveillance de Monsieur le Maire une audience pour lui faire part des délibérations précédentes, et par conséquent de la demande de crédits nécessaires à ces dépenses.

Et en même temps, prenant en considération l'importance relative du total fixé par le projet de devis dressé par M. Imbault, elle a réduit sa demande à des annuités, s'associant ainsi aux exigences de l'administration financière de la ville, s'en rapportant d'ailleurs à sa sagesse sur la fixation de ces crédits annuels, jusqu'au jour où ce mobilier pourra être complété.

Enfin, considérant aussi que la ville, en donnant à la Société la jouissance gratuite du monument, avait un titre à sa gratitude, elle a pensé qu'elle devait, dans la mesure de ses moyens, et peut-être même les dépassant, faire un sacrifice qui concourût à indemniser la caisse municipale d'une partie de ses dépenses, et elle a voté une somme de 3,000 fr. qu'elle mettrait à la disposition de M. le Maire, dans les proportions suivantes :

1^o 1,000 fr. pour la première annuité;

2^o 500 fr. par chacune des annuités, se succédant jusqu'à concurrence de 3,000 fr. pour toutes les annuités consenties par l'administration municipale.

Telles sont, Monsieur le Maire, les propositions que nous avons eu, M. Imbault et moi, l'honneur de vous faire connaître verbalement, et que je crois devoir vous transmettre par écrit, afin de les fixer d'une manière certaine et qu'elles puissent être consultées dans toutes les occasions où cela serait nécessaire.

Je crois devoir aussi protester, au nom de la Société, qu'elle n'a en vue, dans cette demande, que les convenances de l'art, qui

exigent qu'un monument aussi précieux, d'une architecture ogivale aussi pure et aussi élégante, ne contienne rien qui forme une disparate avec son caractère et l'ordre auquel il appartient.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, de profiter de cette occasion pour vous renouveler l'expression de la gratitude que les fréquents témoignages de votre intérêt pour nos travaux et la tâche laborieuse que nous avons acceptée inspirent à tous les membres de la Société, et particulièrement à son Président, et celle des sentiments de haute considération dans lesquels il est, Monsieur le Maire, votre obéissant et très-dévoué serviteur.

Eugène BIMBENET.

— La Société a reçu de M. Ed. Fleury un nouveau volume des *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, et lui en exprime ses remerciements.

— Sur la demande de M. Cochard, il est souscrit au volume sur les *Anciennes corporations ouvrières à Bourges*, par M. E. Toubeau de Maisonneuve.

— M. Bimbenet lit une lettre de M. Merlet demandant qu'on lui communique les observations du rapport sur le concours, pour qu'il puisse faire des corrections à son mémoire. Il est décidé que semblable mesure sera prise pour tous les auteurs des travaux couronnés et destinés à l'impression.

— M. Jarry termine la lecture du mémoire de M. Bonnardot, intitulé : *Essai sur l'histoire et l'organisation du régime municipal à Orléans*.

M. Boucher de Molandon donne connaissance d'un travail intitulé : *Chronique orléanaise du siège de 1429 et de l'établissement de la fête du 8 mai, nouveau manuscrit original retrouvé à Saint-Pétersbourg*.

M. Bimbenet communique une notice ayant pour titre : *Souvenir de quelques monuments et de quelques inscriptions funéraires*.

L'examen de ces trois mémoires est renvoyé à la commission des publications.

— M. Jarry lit le projet de *Bulletin* pour le second trimestre de 1880.

Séance du vendredi 27 août 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. G. Baguenault de Puchesse fait hommage de son opusculé intitulé : *La Conquête de la Corse et le maréchal de Vaux, 1769*, d'après des documents inédits. Des remerciements lui sont votés.

— M. Bimbenet rend compte d'une visite qu'il a faite aux bâtiments de la caserne des Jacobins, récemment incendiée, et qui est actuellement en démolition. Il était accompagné de MM. Loiseleur, Desnoyers, Patay. On y a trouvé des ossements, lesquels, d'après une inscription recueillie tout à côté, seraient ceux de Jacques Alleaume et de Magdeleine Compaing, sa femme, aux frais desquels ce bâtiment avait été reconstruit après les guerres de religion.

— M. Boucher de Molandon lit une notice nécrologique sur M. Giraud. L'impression en est votée.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. ALFRED GIRAUD.

MESSIEURS,

Le collègue savant et aimé, dont la perte nous est si profondément douloureuse, fut, le 8 juin 1877, appelé, par vos unanimes suffrages, à faire partie de notre compagnie. Si le peu d'années qu'il a passées parmi nous ne lui ont pas permis d'enri-

chir nos publications des fruits que nous promettait sa belle intelligence, elles nous ont suffi pour apprécier la noblesse de son caractère, la rectitude de son jugement, le charme de ses relations.

Les phases honorables de sa vie si bien remplie et les écrits que je dois rapidement, au moins, vous signaler, ne se rattachent donc pas exclusivement à nos travaux ; mais l'affectueuse confraternité qui nous unit ne saurait nous laisser indifférents à leur souvenir, et l'honneur qui en rejaillit sur son nom vient s'adjoindre à notre commun patrimoine.

M. Louis-Alfred GIRAUD est né à Fontenay-le-Comte (1), le 8 août 1827. S'il ne nous appartient pas par sa naissance, la meilleure part de sa vie s'est écoulée parmi nous.

Élève distingué du collège de Pont-Levoy, le libre choix de ses condisciples l'appelait, jeune encore, à présider l'association des anciens.

Par un heureux privilège qui n'advient qu'aux esprits d'élite, M. Giraud s'appliquait avec un égal succès aux gracieux travaux de la littérature et aux austères études de l'histoire et du droit. Ses préférences ne tardèrent pas, toutefois, à se faire jour. La gravité naturelle de ses habitudes et de ses goûts inclina définitivement sa vocation vers la magistrature, noble carrière, où, dans les jours de calme, comme à l'heure des plus sinistres orages, une généreuse indépendance et la dignité des mœurs furent, à toutes les époques, une des plus pures gloires de la patrie.

Les lettres et la poésie ne devinrent dès lors pour M. Giraud que le délassement de plus sérieux labeurs.

La riche variété de ses aptitudes se révéla, dès les premières années de sa jeunesse, avec un certain éclat. Après qu'il eut simultanément suivi, sous d'éminents professeurs, les cours de droit et ceux de l'École des chartes, tandis qu'un diplôme de docteur couronnait ses études juridiques (2), une thèse brillam-

(1) Département de la Vendée.

(2) 1852. (*Biographie des contemporains.*)

ment soutenue lui méritait le titre d'archiviste-paléographe et le premier rang de la promotion (1). Presque en même temps une savante dissertation sur le *Divorce et la séparation de corps* appelait sur lui l'attention des jurisconsultes (2), et d'élégantes poésies, sous le titre de *Vendéennes*, lui assignaient un rang distingué parmi les poètes de son âge et de son temps (3).

La première pièce de ce volume est datée du 6 avril 1846, à sa sortie du collège; la dernière, du 3 juin 1850, au début de ses cours de droit.

L'appréciation de cette œuvre poétique échappe, je le sais, aux habitudes de notre Société; aussi me bornerai-je à dire que les *Vendéennes*, comme toutes les poésies de M. Giraud, éparses en divers recueils, expriment constamment, en vers spirituels et faciles, le double sentiment qui fut l'inspiration de sa vie : le respect de la foi de ses pères et l'amour du sol natal.

Le 12 janvier 1856, le jeune docteur en droit, appelé aux fonctions de substitut à Tours, inaugurait, dans le ressort de la Cour d'Orléans, la carrière judiciaire qu'il devait si honorablement y parcourir.

Le 10 août 1860, il était nommé procureur impérial à Gien; le 8 février 1862, transféré, au même titre, près du tribunal de Parthenay.

Six ans après, le 29 janvier 1868, il rentrait, pour n'en plus sortir, dans le ressort de la Cour, comme vice-président du tribunal de Blois.

Enfin, le 18 juillet 1876, M. Dufaure, juste appréciateur de son désintéressement et de son mérite, le nommait conseiller à notre Cour d'appel.

(1) 15 novembre 1853. (*Livret de l'École des chartes.*)

(2) *Dissertation sur le divorce et la séparation de corps*, par L.-A. GIRAUD, docteur en droit, élève de l'École des chartes. Paris, Moquet, 1852, in-8° de 84 pages.

(3) *Les Vendéennes*, poésies par A. GIRAUD, in-8° de 260 pages. Paris et Fontenay (Vendée), 1850.

Tout dévoué qu'il fût à ses devoirs de magistrat, remplis avec une scrupuleuse exactitude, non moins qu'à l'éducation des trois jeunes filles qu'une épouse tendrement aimée avait léguées à sa paternelle sollicitude (1), M. Giraud savait encore honorer ses studieux loisirs par la publication d'excellents écrits.

Dès l'année 1851, il faisait paraître, dans le *Bulletin du Bibliophile*, une notice aussi solidement pensée qu'élégamment écrite, sur un poète du XVI^e siècle, originaire de Fontenay, André de Rivaudeau, dont il avait retrouvé les œuvres, un peu délaissées, dans un exemplaire, unique peut-être, du riche dépôt de l'Arsenal (2).

En 1855, il donnait à la *Bibliothèque de l'École des chartes* une lettre inédite du roi Jean, captif en Angleterre, à son fils Charles V, alors dauphin de Viennois, précieux document que la collection de dom Grenier avait livré à ses érudites recherches (3).

De 1854 à 1856, il enrichissait l'une de nos meilleures revues provinciales de jolies pièces de vers (4) et de remarquables notices sur trois notables enfants de son cher Fontenay-le-Comte :

Le président Brisson, noble victime des fureurs populaires, qui racheta, par les douleurs de son inique supplice, quelques faiblesses de sa vie (5);

Romain du Pin-Pager, versificateur aujourd'hui peu connu, mais qui, dans la pénombre littéraire, aurore du XVII^e siècle, eut son heure de célébrité (6);

(1) M^{me} Giraud mourut à Gien le 18 avril 1861.

(2) *Bulletin du Bibliophile*, 10^e série, avril 1851.

(3) *Bibliothèque de l'École des chartes*, XVI^e année, 1855.

(4) *Le seigneur de Peroux*. — *L'Homme qui a un poil dans la main*. — *Maillezais*, etc., etc.

(5) *Vie et mort de Barnabé Brisson, né à Fontenay-le-Comte en 1592, premier président du Parlement de Paris, victime de la fureur des Seize, le 15 novembre 1591. (Revue des provinces de l'Ouest, Bretagne et Poitou, III^e année, 1855.)*

(6) *Notice littéraire sur Romain du Pin-Pager, né à Fontenay, le 8 février 1598. (Ibid., III^e année, 1855.)*

Nicolas Rapin, poète et soldat d'Henri IV, qu'il défendit avec un égal courage : de sa plume, dans la *Satyre Menippée* ; de son épée, sous le maréchal d'Aumont.

M. Giraud avait eu l'heureuse fortune de retrouver aux Archives nationales les lettres-patentes, datées d'octobre 1590, au camp du Pont-de-Saint-Pierre, par lesquelles le Béarnais anoblissait son vaillant défenseur, et lui donnait pour blason trois fers de lance, en souvenir de ses blessures à la bataille d'Ivry (1).

Cette curieuse découverte et, mieux encore, une instinctive communauté de sentiments entre ces deux fils de la même cité, à trois siècles d'intervalle, firent naître, en M. Giraud, une sorte de sympathie fraternelle pour son illustre compatriote et la pensée d'études approfondies sur sa vie et ses œuvres poétiques.

De 1859 à 1864 les revues de jurisprudence les plus autorisées accueillirent, sous la signature du jeune et laborieux magistrat, de petits traités spéciaux : sur *les aveux féodaux et les déclarations censuelles* (2), sur *la surveillance de la haute police et la réhabilitation* (3), sur *les immeubles par destination et les chevaux des haras* (4), sur *le serment décisore et le faux serment en matière civile* (5).

Des juges compétents ont honorablement apprécié ces écrits substantiels, où la science du droit s'allie toujours à la sûreté des déductions et à l'élévation des pensées.

Au cours de ses fonctions judiciaires, M. Giraud avait remarqué la haute importance de la tenue régulière des registres de l'état-civil, souvent confiés, dans nos communes rurales, à des mains inexpérimentées ; et, durant son séjour à Parthenay, il

(1) *Les titres de noblesse de Nicolas Rapin*, né à Fontenay, vers 1535. (*Ibid.*, II^e année, 1854.)

(2) *Revue historique de droit français et étranger*, septembre-octobre 1859.

(3) Paris, Durand, libraire-éditeur, in-8°, 1862.

(4) *Revue critique de législation et de jurisprudence*, t. XXIV, mars 1864.

(5) *Revue critique de législation et de jurisprudence*, 1864.

avait fait, à l'École normale des instituteurs, un cours élémentaire d'administration municipale et de rédaction des actes qui s'y rattachent.

Appelé à la vice-présidence du tribunal de Blois, il voulut étendre à notre province le bienfait de cet enseignement, et sous le titre d'*Éléments de droit municipal*, etc., il publia, en 1860, après une sérieuse révision, le cours par lui professé à Parthenay (1).

Ce manuel, si soigné qu'il fût, ne satisfaisait pas encore son consciencieux auteur. Un exemplaire retrouvé dans sa bibliothèque, chargé de corrections et de notes marginales, a montré qu'il en préparait une nouvelle et plus complète édition.

M. Giraud, décoré, depuis plusieurs années, des palmes académiques, était à la veille d'entrer dans notre Société lorsqu'il mit au jour, en 1877, son étude historique sur *M^{me} de La Vallière et son temps, d'après des documents inédits* (2).

Ce travail lui fit beaucoup d'honneur. Avec une exquise délicatesse, un profond respect de la morale et des convenances, et la saine critique qu'il avait puisée aux graves enseignements de l'École des chartes, il sut fidèlement retracer cette gracieuse figure, si touchante dans la sincérité de ses faiblesses et les tristesses de son délaissement, si noble en son repentir, si admirable en ses austères expiations.

Ce morceau, justement remarqué, sur un sujet déjà traité

(1) *Éléments de droit municipal ou notions d'administration communale et de tenue des registres de l'état-civil*, cours professé à l'École normale de Parthenay (Deux-Sèvres) par Alfred GIRAUD, docteur en droit, archiviste-paléographe, officier d'Académie. — Paris, 1860.

(2) L'étude sur *M^{me} de la Vallière* a paru dans le *Correspondant*, nouvelle série, tome LXX, année 1877.

M. Giraud publiait presque en même temps, dans le *Bulletin du Bibliophile* (L. Técheuer, août-septembre 1877), sous le titre de : *La politique de Fénelon*, un travail d'une haute valeur. Cet excellent écrit, où des sentiments sincèrement religieux s'unissent à la fermeté des vues historiques, suffirait à témoigner combien le talent de l'auteur croissait chaque jour en délicatesse et en profondeur.

par des mains habiles, et qui n'était pas sans écueils, ne tenait pas cependant le premier rang dans ses préoccupations.

L'œuvre littéraire et l'honorable vie de Nicolas Rapin, vouées l'une et l'autre à la cause d'Henri IV et de la France, étaient surtout l'objet de ses pensées.

Il voulait, par la réédition des plus belles poésies du célèbre écrivain, honorer à la fois sa mémoire et leur commune patrie.

Rien n'était négligé par l'éditeur distingué associé à cette patriotique entreprise (1), pour que l'élégance typographique en rehaussât la valeur. Une savante introduction définitivement arrêtée se corrigeait déjà sur épreuves. Tout semblait marcher vers le succès promis à ces généreux efforts. La mort inattendue de notre dévoué collègue est venue couvrir d'un voile de deuil cette œuvre qui lui était si chère. De pieuses amitiés, nous en avons la confiance, ne la laisseront pas inachevée; elles tiendront à honneur d'unir, dans un religieux souvenir, deux enfants de Fontenay, dignes l'un de l'autre par l'intelligence et par le cœur: le poète du XVI^e siècle, blessé au service d'Henri IV, et le poète du XIX^e, loyal défenseur des croyances de la Vendée.

Le culte respectueux des fortes convictions de son pays natal, associé à l'intelligence éclairée des besoins de son temps, fut, en effet, le trait distinctif du caractère de M. Giraud. La Vendée sut lui en tenir compte en lui confiant, en 1871, par 54,000 suffrages, la haute mission de la représenter à l'Assemblée nationale.

La sage prévoyance de nos statuts m'interdit, Messieurs, de hasarder, ici, mes pas sur le terrain périlleux de la politique contemporaine; mais il ne me sera pas défendu de porter devant vous ce témoignage que, durant les cinq années de son mandat, notre regretté collègue sut, par son talent et l'élévation de ses sentiments, occuper en cette grande Assemblée un rang des plus honorables, s'associer à tous les votes honnêtes, modérés et vraiment conservateurs, mériter l'affection de ses amis,

(1) M. Léon Téchener, libraire de la Société des bibliophiles français.

l'estime de ses adversaires, et que les traces qu'il y laissa ne sont pas encore effacées (1).

Tel fut, Messieurs, dans ses traits essentiels, celui dont les dernières années nous furent consacrées, et dont la perte laisse parmi nous de si légitimes regrets.

Je n'ai pas à vous dire en quelle haute estime M. Giraud tenait notre Société, la seule dont il ait ambitionné les suffrages, avec quelle assiduité il assistait à nos séances, quel intérêt il portait à nos travaux.

Les nombreuses sympathies qu'il s'était acquises, la considération dont l'entouraient les magistrats ses collègues, l'affection que nous lui portions nous-mêmes semblaient lui promettre un heureux avenir, s'il n'était dans les destinées humaines que la douleur vienne inexorablement s'asseoir aux foyers les plus justement bénis du ciel.

Au mois de décembre 1878, l'aînée des trois filles de M. Giraud, orgueil et consolation de son foyer paternel, ornée des grâces de la jeunesse et des dons les plus charmants de l'esprit et du cœur, fut inopinément ravie à sa tendresse, atteinte et comme foudroyée par la mort.

Ni le courage de l'homme de bien, ni la résignation du chrétien, ni de vives et sincères amitiés ne purent surmonter en lui cette terrible épreuve. Sa santé profondément altérée déclina de jour en jour. En vain, pour remplir ses devoirs de magistrat jusqu'à l'épuisement de ses forces, voulut-il lutter quelque temps encore; il lui fallut aller au pays natal, chercher un indispensable repos. Mais, en lui serrant la main le matin de son départ, ses amis comprirent qu'ils ne le reverraient plus.

Le 9 juillet 1880, à peine âgé de cinquante-trois ans, M. Giraud succombait à son tour.

La religion, qu'il avait aimée et respectée toujours, fortifia ses derniers instants par de maternels adoucissements et de

(1) *Biographie des Contemporains.*

suprêmes espérances. Ce fidèle enfant de Fontenay eut du moins la consolation d'achever sa carrière au sein de la ville qui l'avait vu naître, dans les bras de sa vieille mère, de ses filles et d'un gendre digne de lui (1), entouré de l'affection et des regrets de tous ceux qui l'avaient connu, laissant après lui l'ineffaçable souvenir d'une vie pure et honorée, vouée tout entière au bien, au travail et au devoir.

— M. Doinel, au nom de la commission des publications, présente un rapport sur le travail de M. Boucher de Molandon, intitulé : *Chronique orléanaise du siège de 1429*. La Société décide que le travail sera imprimé dans les *Mémoires* avec les nouveaux documents, que les deux textes seront placés en regard sur deux colonnes et en caractères de pièces justificatives.

— M. Doinel conclut à l'impression, dans les *Mémoires*, du travail de M. Bonnardot sur le régime municipal à Orléans.

— M. Danton, au nom de la commission des publications, fait un rapport favorable sur le *Bulletin* du second trimestre de 1880. La Société en vote l'impression.

— M. Danton propose aussi, et la Société vote l'impression au *Bulletin* de la notice de M. Bimbenet, intitulée : *Souvenir de quelques monuments et de quelques inscriptions funéraires*.

SOUVENIR DE QUELQUES MONUMENTS ET DE QUELQUES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES.

Un des éléments les plus précieux de l'histoire se rencontre, à coup sûr, dans l'étude des monuments, alors même que, mutilés par les dévastations de la guerre et le cours des siècles, ils ne présentent plus à l'observation de la science que des ruines.

(1) M. de Lisle, membre du conseil général des Deux-Sèvres.

Une étude attentive et intelligente permet presque toujours de les reconstruire par la pensée, et les détails qu'ils offrent sont, en tous cas, un vivant témoignage du degré auquel l'art et, par conséquent, la civilisation étaient parvenus à l'époque de leur construction.

Chaque âge, dans cet ordre d'idées, apporte ses témoignages par des signes constatant les mœurs publiques, l'état religieux et le sentiment artistique et littéraire, unis entre eux par un lien indissoluble.

Enfin, le lieu qu'ils occupaient et les sentiments qu'ils exprimaient peuvent achever et compléter des biographies, combler des lacunes dans les généalogies, et reproduire le véritable esprit des populations qui avaient recours à ce genre de manifestations.

Quelquefois aussi, ces témoignages, résultant des inscriptions dont ils sont revêtus, révèlent des événements à ce point transitoires que les annalistes dédaignent de les recueillir, mais cependant d'une gravité relative telle que leur mention, tout imprévue qu'elle soit, suffit pour faire connaître la situation politique de la société au sein de laquelle ils se sont passés.

C'est seulement à trois de ces témoignages appartenant au sentiment religieux et au culte du souvenir que cette étude est consacrée, non pas comme un sujet, par son importance, digne de figurer dans les annales d'une société savante, mais comme un faible tribut payé à ces sortes de recherches, et comme un élément d'une collection aussi complète que la marche du temps et les ruines qu'il entraîne à sa suite le permettent.

I

On rencontre à la première page du seul registre que les écoliers de la nation de Picardie, étudiant à l'Université d'Orléans, nous aient laissé, sous cette rubrique : *Titre des services fondés à Saint-Pierre en Sentellée*, quelques actes authentiques intéressant une de ces fondations, due à une très-ancienne famille

que l'on peut qualifier d'*illustre*, si on prend en considération la barbarie des institutions et la rudesse des mœurs au milieu desquelles elle a pris naissance.

Ce service a été institué pour le repos de l'âme d'un jeune homme mort à dix-neuf ans, « François de Marle, fils de maistre Nicolas de Marle, seigneur *del Vetecton* (1) et de *Neuf-châtel en Boullenois*, advocat du roi aux comté, pays et sénéchaucée du Boullenois, demeurant à Boullongne sur la mer, et de damoiselle Marguerite de la Pasture, sa femme. »

Avant de faire connaître les dispositions des actes constituant cette fondation, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur cette famille.

Le premier de ce nom que nous voyons apparaître appartient à l'année 1113; voici dans quelle circonstance :

Au cours de l'année 1109, la ville de Laon avait conjuré la commune.

Un accord plus apparent que réel, plus contraint que libre de la part de l'évêque, seigneur de cette ville, était intervenu entre lui et les habitants; aussi était-il rompu dès l'année 1112.

Le calme ne put être rétabli, et encore très-imparfaitement, que par l'intervention du roi; mais, aussitôt après son départ, les troubles se renouvelèrent, l'évêque fut mis à mort par ses vassaux, et la commune suspendue fut rétablie.

Les habitants, épouvantés de leur propre succès, et surtout du prochain retour de l'armée royale, se placèrent sous la protection de Thomas de Marle, fils d'Enguerrand, sire de Coucy et de Crécy.

L'historien de la révolution communale aux XII^e et XIII^e siècles, M. Augustin Thierry, malgré le sentiment de partialité que ses œuvres de son âge mûr autorisent à mettre sur le compte de sa jeunesse au moment où il écrivait cet ouvrage, nous représente cependant Thomas de Marle comme le seigneur le plus redouté de la contrée, *non seulement par sa grande puissance, mais encore par son caractère violent et sa férocité.*

(1) Ces deux mots sont textuels.

On parlait à ce sujet de marchands et de pèlerins mis aux fers, retenus dans des cachots humides, et torturés de mille manières.

On le signalait surtout, entre tous les grands tenanciers, comme l'ennemi personnel du roi Louis le Gros.

Peut-être pourrait-on encore avec plus de raison, et cette proposition est rendue vraisemblable par les faits qu'on lui impute, considérer Thomas de Marle comme un ambitieux qui, après avoir lancé les communiers dans leurs entreprises et les avoir abandonnés, sollicitait en leur faveur une amnistie plénière qui ne leur était pas accordée.

On le voit, en effet, se séparer des communiers de Laon, après leur avoir accordé le secours de sa bande féodale, les faire sortir de la ville, la livrer aux pillards dont il semble bien avoir fait partie, et se tirer d'affaire par la promesse d'une rançon qu'il ne paya probablement pas, tandis que ceux qu'il avait prétendu vouloir secourir étaient impitoyablement livrés aux plus cruels supplices.

Cette première apparition de Thomas de Marle est bientôt suivie d'une autre, mais dans un sens tout opposé.

En cette même année 1113, l'exemple des habitants de Laon était imité par ceux d'Amiens.

A ce moment cette ville était ainsi divisée : une partie appartenait, sans conteste, au père de Thomas de Marle, Enguerrand de Boves, sire de Coucy ; une autre appartenait à l'évêque, une autre au vidame (1) ; le dernier quart était disputé aux trois détenteurs qui viennent d'être nommés par le châtelain de la forteresse appelée *le Castillon*, se prétendant seigneur, non seulement de cette tour, mais encore de son périmètre dans une assez grande étendue.

(1) *Vice Domini*. *Dam* se disait autrefois pour *seigneur*, d'où les qualifications de damoiseau, damoiselle, données aux enfants de familles nobles ; vidame était un titre donné à l'officier qui surveillait et défendait les intérêts d'un seigneur grand feudataire ecclésiastique ou séculier ; ici il s'agit du vidame de l'évêque d'Amiens, seigneur d'une partie de la ville, le sire de Coucy et le châtelain de Castillon étant assez puissants pour n'avoir pas besoin de *vidam*.

L'évêque était favorable à l'établissement de la commune; le parti opposé se composait d'Enguerrand de Marle, du vidame et du châtelain de la forteresse, dite aussi la *Grosse Tour*; le roi, de son côté, favorisait la ville.

Sans s'inquiéter du secours que celle-ci pourrait en obtenir, Enguerrand de Marle s'avança pour l'attaquer; mais en guerre avec Thomas, son fils, ce dernier céda facilement à la sollicitation des gens d'Amiens, et chassa son père de la ville où il avait pénétré.

Cependant, réconcilié presque aussitôt avec ce dernier, il se tourna contre ceux qu'il était venu secourir; il exerça sur eux de nombreux actes de cruauté et ne cessa de les combattre jusqu'au jour où, entraîné par sa fougue, il tomba dans une embuscade, et où les blessures qu'il y reçut le contraignirent de se retirer chez lui.

Thomas de Marle, obligé de se soumettre au roi, et après s'être fait absoudre par l'Église des dévastations et des profanations qu'il avait commises pendant ces guerres commencées au cours de l'année 1113, et qui se continuèrent jusqu'à l'année 1115, disparaît des événements historiques de la monarchie.

Il n'en est pas ainsi de quelques-uns des descendants de ces deux seigneurs, entre autres d'Enguerrand II, qui suivit Louis VII à la seconde croisade; de Raoul I^{er}, qui fut tué au siège de Saint-Jean-d'Acre en l'année 1191, et du neveu de ce dernier, héros d'un drame lugubre transporté au théâtre par de Belloy, sous le titre de *Gabrielle de Vergy*.

Les amours de ce Raoul, seigneur de Coucy, sont dans toutes les mémoires; toutes ont conservé le récit de la mort de ce preux chevalier qui, blessé mortellement auprès de son oncle, chargea son écuyer de porter son cœur à la dame de ses pensées, Gabrielle de Vergy, épouse du sire de Fayel.

« L'écuyer, dit M^{lle} de Lussan dans les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, exécute fidèlement la dernière volonté de son maître; il rôde avec son dépôt autour du château, séjour de Gabrielle; il est découvert et surpris par Fayel, qui se saisit de la lettre de Coucy, tue son écuyer et fait servir à sa femme ce

cœur à table avec d'autres mets. Gabrielle, en apprenant cette horrible vengeance, se laisse mourir de faim. »

Cette sinistre aventure, qui tient plus, il faut le croire, de la légende et des racontars des trouvères et des troubadours que de l'histoire de la chevalerie, n'est ici réunie à quelques actes historiques auxquels les descendants du sire Raoul de Coucy ont pris part que comme un trait d'union entre les dates qui séparent les générations de cette ancienne famille.

Si on les suit dans leur descendance, on y rencontre Enguerand III, surnommé le Grand, qui se mit à la tête de la ligue organisée par la haute aristocratie contre Anne de Castille, et qui, dit-on, prit cette devise : *Roi ne suis, ne prince, ne duc, ne comte aussi ; je suis le sire de Coucy.*

A la fin du XIV^e siècle, après une suite d'aïeux dont il est inutile de s'occuper, bien que quelques-uns d'entre eux aient joué un assez grand rôle dans l'ordre de la noblesse féodale, on rencontre Enguerrand VII, sire de Coucy, gendre du roi d'Angleterre Édouard III, qui mourut à la croisade, au cours de l'année 1396 (1).

Depuis, le fief, tombé en quenouille, a été aliéné et acquis par la maison d'Orléans ; il a bientôt fait retour à la couronne ; et si de cette époque au XVI^e siècle le nom des de Marle est mentionné, on ne le voit plus occuper dans l'ordre aristocratique qu'un rang singulièrement amoindri, tel, par exemple, que celui de la magistrature.

C'est ainsi que Jean de Popincourt, premier président du parlement de Paris, étant mort en l'année 1418, le roi le remplaça par Henri de Marle, alors troisième président de cette compagnie, nomination qui, toute royale qu'elle fût, a été, cependant, sur la réclamation de Pierre Boschet, second président, annulée et soumise à l'élection de la compagnie tout entière, et ratifiée par elle.

Il paraît que Henry de Marle eut un fils appartenant à la chancellerie de Louis XI, car les *Mémoires de la Société archéo-*

(1) A la bataille de Nicopolis.

logique du midi de la France, t. XII, 1^{re} et 2^e liv., p. 60, rapportent une lettre de ce roi adressée à l'évêque d'Alby, du 24 avril 1475, contresignée de *Marle*.

A partir de cette date, les membres de cette famille disparaissent même des hautes fonctions judiciaires ou politiques de la monarchie; et c'est ainsi que nous voyons au XVI^e siècle apparaître le père de l'écolier de la nation de Picardie, sous la modeste qualification de *maître* et la fonction d'*avocat du roi aux comté, pays et sénéchaucée de Boullenois*, c'est-à-dire non loin de la tour seigneuriale construite par ses aïeux, et dans la même contrée où ceux-ci comptaient autant de vassaux qu'elle avait d'habitants; et, enfin, dans la personne de François de Marle, ce jeune et modeste apprenti légiste, le dernier descendant des sires de Coucy et de Crécy.

Ces renseignements sur cette famille, malgré son évidente déchéance, expliquent le soin que les père et mère de François de Marle ont pris pour perpétuer la mémoire de leur unique fils, le dernier qui ait porté ce nom, plus ancien dans l'ordre aristocratique que la chevalerie de la croisade elle-même.

C'est dans cette intention que, le cinquième jour du mois de février de l'année 1533, représentés par deux procureurs (1), ils exposent au garde de la prévôté d'Orléans et lui remontrèrent que « leur seul et unique fils est inhumé [en l'église parochiale de Saint-Pierre-Ensentellée, hors les vieils murs et au dedans de la clôture neuve de la dicte ville d'Orléans, devant l'autel de M. saint Lubin, et qu'auparavant le jour d'huy ils fussent venus] devant les gagers de la dicte église et leur eussent et ayent dict et remonstré que lesdicts maistre de Marle et sa femme désiroient et avoient bonne volonté pour le salut de l'âme de feu maître François] de Marle et des âmes d'iceulx ses père et mère, et aultres leurs, parents et amis trespassés, fonder à perpétuité une messe basse qui se diroit et célébreroit à l'heure de huict heures à toujours mais,

(1) Lisez : mandataires.

par chacune semaine, à jour de vendredi (1), à l'office des trespasés.

« Item, pour ce que le dict feu maistre François de Marle trespasa et rendit son âme à Dieu à jour de vendredi 27^e jour d'aoust l'an 1512, la dicte messe se diroit et célébreroit par chacun an le 27^e jour d'aoust, haulte et à note, pour le dict jour, à diacre et à soubz-diacre, en forme d'obiit solennel et à la dicte heure de huict heures.

« Et la veille du dict jour se diront vigilles à neuf leçons et *commendaces* (2) avant que de commencer le dict obiit solennel, en la sorte, forme, manière que l'on a accoustumé faire les dicts obiits solennels en la dicte église Saint-Pierre-en-Sentellée.

« Item, lequel obiit solennel, avec les vigilles et *commendaces*, seront annoncés par le curé ou son vicaire en la dicte église à ses prônes le dimanche prochain précédant du dict obiit et ly le feroit sonner le dict curé le soir, ainsi qu'il est de coutume de faire dans la dicte église pour les obiits solennels qui y sont fondés, et au commencement de la messe seroit le pein donné au peuple y estant, avec le *Deprofundis* pour le salut de l'âme d'ycelluy trespasé et de ses père et mère, et leurs bons amis trespasés, par chacun jour de vendredi. »

Ici se présentent une foule de prescriptions n'ayant d'autre but que d'assurer et de garantir l'exécution de la fondation dans les termes qui viennent d'être reproduits, et que leur proximité rend d'autant plus inutiles qu'elles ne sont que leur propre répétition, presque sans aucune variante.

Après cet exposé, les père et mère de François de Marle font connaître les charges respectives auxquelles eux, à l'égard de l'église de Saint-Pierre-Ensentellée, et les gagiers de cette église à leur égard, se soumettent pour l'exécution de la fondation.

Et c'est ainsi que le procès-verbal dressé par le garde de la prévôté reproduit la teneur d'un acte reçu par Pierre Chapet,

(1) On remarquera le mot vendredi, exprimé plus exactement par le mot *venredi*, *venereæ-dies*, le jour consacré à Venus.

(2) *Commendationes* : certaines prières pour les morts différentes des vigiles.

notaire du roi au Châtelet d'Orléans, constatant que « les gagers en l'assemblée de paroissiens, qui ont été Jehan de Givès, Jehan Groslot, Perrinet, Trouchet, dame Boilleve, Pierre Bourquin, Claude Demuids, Jehan Chastillon, Jehan Coignet, Colin Laceré, Thomas Lenormand, Simon Bernard, Laurent Lozieux, Jacquet Joques et plusieurs autres en grand nombre, paroissiens, manants et habitants de la dicte paroisse Saint-Pierre-en-Sentellée, aussi congrégés et appelés comme dict est dessus, ont cognu et confessé qu'ils avoient, et ont pris et accepté par ces présentes, prennent et acceptent la dicte fondation aux charges ci-dessus déclarées. »

Ils y ajoutent celles qui suivent :

« De faire, de la part du curé, du vicaire, inthimer par leur clerc ou serviteur commung d'icelle église, le jour Saint-Loys, 25^e jour d'aoust, au bedeau présent et advenir de la dicte nation de Picardie, que le dict 25^e jour, à heure accoutumée, se diront les dicts vigilles, et le lendemain les *commendaces* et obiit solennel, et que le dict bedault le ait à faire savoir et signifier Incontinent aux recepveur et procureur de la dicte nation, pour eulx y trouver si bon leur semble, et s'ils y comparent au dict obiit leur donner à chacun d'eulx trois, par lesdits gagers, un grand blanc de douze deniers tournois par forme de distribution.

« Préféreront à tous aultres un chappelain qui sera de la dicte nation de Picardie, de bonne et honneste vie, à dire la dicte messe.

« Item les gagers seront tenus de faire une vistre à l'endroit de l'autel du dict saint Lubin, devant la fousse où fut inhumé le feu maistre François de Marle, en laquelle y auroit une Notre-Dame-de-Pitié devant laquelle y auroit un suppliant ; en la dicte vistre seroient mises les armes du dict François de Marle qui devoient être fascée d'hermine et de gueulles (*Armorial de l'Anjou*, Denais ; d'autres disent : d'argent fretté de sable). Aubas des dictes armes y auroit :

« Cy gyst feu maistre François de Marle, natif de Boullongne
« sur la mer, qui trespasa le 24^e jour d'aoust, l'an 1512, lequel
« a fondé à toujours mais en cette église une messe basse qui se
« dict et célèbre par chascune sepmaine à jour de venredy,

« heure de huict heures, etc. Priez Dieu pour son âme. » Le tout aux despens de la dicte église.

« Et en outre offrent les mandataires de Nicolas de Marle et de Marguerite de la Pasture, père et mère de François de Marle, payer et bailler la somme de sept vingt livres tournois pour employer et convertir en l'achapt de rentes ou héritage perpétuel bon et suffisant, au proffict, comme dict est, des dommaine, fabrique et temporel d'ycelle église, à l'adresse et advoir des dits sieurs gaggers, pour fournir aux anniversaires, obiit, charges dessus dits, et que aussi, pour supporter le faix de la dicte église et estre par les dicts fondateurs participants ès bienfaits, prières et oraisons qui seroient *faites* ores et pour le temps advenir en ycelle église, tant pour le dict feu maistre François que pour ses père et mère, yceulx fondateurs ont donné en aulmosne à la dicte église les ornements requis à une chapelle, c'est assavoir un calice platine et cueiller d'argent en aulcuns lieux dorés, avec l'estuy d'yceulx ; deux corporaux avec la bourse de damas, chasuble aussi de damas noir où sont les armes du deffunct, aulbe amytt, estole, phanon et trois nappes d'autel. Le tout bon, ainsi qu'il est requis. »

Telle a été cette fondation dont le registre de la nation de Picardie nous a laissé le texte et qui a disparu après de fréquentes contestations entre la fabrique de la paroisse et les écoliers, oubliée, peut-être, depuis leur disparition des cours de l'Université, en tous cas perdue dans les troubles de la révolution de 1789, le vitrail brisé peut-être pendant les guerres religieuses du XVI^e siècle.

II

Si de ce registre nous passons à ceux des actes des procureurs de la nation germanique, nous y rencontrons la mention de l'existence de deux monuments dont la destruction, également due aux troubles de la fin du XVI^e siècle, qui furent plus persévérants et beaucoup plus violents à Orléans que dans toutes

les autres grandes villes de la monarchie, est certainement très-regrettable.

L'un de ces actes portés dans le premier registre de cette association d'écoliers, et dressé au cours de l'année 1626, s'exprime ainsi :

« Ont été célébrées dans l'église de Sainte-Croix les funérailles de Nicolas Lupus, du diocèse de Maestricht, chanoine de la cathédrale d'Orléans, protecteur de la nation d'Allemagne.

« Il a été inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge ; on lui a élevé un tombeau en marbre de forme ronde, *eoque loci in sacello divi sub lapide marmoreo rotondo sepultus est.* »

Ce savant ecclésiastique avait fait sculpter l'image des trois rois, et les avait fait placer dans le grand cimetière. *Imagines trium regum exculpi curavit et in magno cymeterio collocari jussit.*

Le monument était donc certainement composé d'un groupe de trois statues, et peut-être de celle de la sainte Vierge, de saint Joseph et de l'enfant Jésus, et placé dans cette chapelle dont parle Beauvais de Préau, au paragraphe intitulé : *Quartier du grand cimetière*, en ces termes : *On y voyait, il y a plusieurs années, la chapelle des Trois-Rois, dont le terrain a servi à aggrandir le cimetière de ceux de la religion prétendue réformée.*

Le tombeau du chanoine Lupus devait avoir une épitaphe ; on ne la rapporte pas ; mais elle semble avoir été transcrite et conservée par les écoliers de la nation germanique, qui ajoutent aux détails empruntés à leur registre de procure :

« Il paraissait comme un flambeau au milieu du chapitre d'Orléans et des autres personnages les plus éminents de la ville, et se distinguait par la bonté, la justice, la piété, la sagesse, la constance, un courage inébranlable ; mais entre toutes les vertus qui brillaient en lui, on remarquait sa bienveillance et sa charité surtout envers les pauvres. »

Clemencia, justicia, pietas, religio, sapentia, constancia et perpetua fortitudo, verum inter alias ejus virtutes : benignus et liberalis in omnes, potissimum vero erga pauperes habitus est.

III

Au cours de l'année 1823, l'administration municipale, sous le mairat de M. le comte de Rocheplatte, mit à exécution un ancien projet consistant à construire au milieu de l'ancien grand cimetière une halle, et à donner ainsi un abri aux céréales et menus grains, qui jusque-là étaient exposés, tous les jours de marché, les mercredi et jeudi de chaque semaine, sur la place du Martroi.

Les travaux consistèrent à déplacer, avec de respectueuses précautions, les tombes, et à les donner aux familles encore existantes, afin qu'elles puissent conserver le souvenir des aïeux et des parents que leur offrait encore cette vaste enceinte, entourée de galeries servant de rendez-vous et de promenade aux vieillards, et même à la classe élégante de la société, les jours de fête et dans les moments de loisir de la journée.

Parmi celles qui ont pu échapper à l'oubli s'en rencontre une dont le contexte va suivre ; recueillie par M. Louis-Michel Dequoy, alors négociant à Orléans, il l'a conservée et transmise à ses enfants.

Gravée en creux sur une table d'ardoise de forme ovale, haute de 70 centimètres et large de 45, elle est ainsi conçue :

CY DESSOVBS
REPOSE LE CORPS DE
DEFFVNCT ANTHOINE DEQVOY,
FILZ D'HONNESTES PERSONNES
CLAVDE DEQVOY, MARCHAND
BOVLENGER D'ORLÉANS, ET DE
JACQVETTE ROBERDAY, LEQVEL, AAGÉ
DE XIX ANS, FVST TVÉ D'VNQ GOVP DE
MOVSQVETADE ESTANT EN GARDE
A LA PORTE BOVRGONGNE POVR LE SERVICE
DV ROY ET DE LA VILLE, LE XV APVRIL
1642. PRIEZ DIEV POVR LE REPOS DE SON AME.
OMNES EODEM COGIMVR.

MORTELS, CE N'EST RIEN QVE DE NOVS ; LA
PARQVE NOVS IMMOLE TOVS AVX VERS
ET A LA POVRRTVRE, ET TOST OV TARD
JEVNES ET VIEVX, FVSSENT MESMES LES
FILZ DES DIEVX, ELLE PREND TOVT
A L'ADVENTVRE.
NOSTRE VIE EST COMME VNG VAISSEAV
QVI LVTTTE A LA MERCY DE L'EAV
SANS QV'IL PVISSE EVITER NAVFRAGE ;
N'AYANT DE QVOY SE GARENTIR,
IL SE VEOICT CONTRAINCT DE
PÉRIR AU PIED D'VN ROC
BARDÉ D'ORAGE.

Ces textes laissent peu de place aux observations ; il en est deux cependant dont l'une, déjà signalée, a quelque importance, qui doivent trouver place ici.

Le texte de l'épithaphe proprement dite indique un combat, un mouvement populaire qui aurait nécessité une prise d'armes à la suite de laquelle ce jeune homme aurait été tué.

Aucun de nos annalistes ne relate une circonstance semblable en l'année 1642.

A ce moment, il est vrai, l'État était troublé par le procès poursuivi contre Bouillon, de Thou et de Cinq-Mars ; mais cette grande affaire semble n'avoir pas engagé les différentes classes de la société française et les partis qui la divisaient dans des actes se résolvant en combat ; d'ailleurs le traité formé entre l'Espagne et le duc d'Orléans, signé au mois de mars, n'éclata pour le public que le 13 juin par l'arrestation à Narbonne de Cinq-Mars, et par conséquent ne put causer la moindre émotion au mois d'avril précédent.

Rien n'explique, jusqu'ici, ce qui est constaté par cette inscription.

Et cependant, il faut bien qu'un événement assez grave se soit passé dans la ville à cette époque, puisqu'un jeune homme de dix-neuf ans, appartenant à la classe ouvrière, a été tué pour

le service du roi et de la ville, et que cette mort, quelque modeste que fût l'état de la victime, a excité le sentiment public à ce point que sa tombe ait été chargée d'une inscription aussi touchante.

A cet aspect, elle est au moins une indication qui peut faire rechercher et découvrir un fait historique jusqu'ici resté dans l'ombre.

La seconde observation porte sur la pièce de vers placée à la suite de la notice nécrologique ; elle respire la philosophie la plus mélancolique ; elle exhale le parfum de la poésie des XVI^e et XVII^e siècles ; elle est un écho des chants de Malherbe et de Racan.

On doit y remarquer ce vers :

N'ayant de quoy se garentir,

par lequel l'auteur est parvenu à introduire un mot rappelant le nom patronimique de celui dont l'épithaphe avait pour objet de conserver le souvenir.

Il ne s'en est pas tenu là : si par ces derniers mots il a rappelé le père de cet enfant mort victime du devoir et de son courage, il n'a pas oublié sa mère ; il a eu soin de les réunir dans ce souvenir par ces mots :

*Il se veioit contrainct de périr
Au pied d'un roc bardé d'orage,*

mots qui, en reproduisant le nom de la mère : *Roberday*, par un rapprochement, il est vrai, un peu contraint, nous montre le jeune blessé rapporté au domicile paternel, et sa mère, en proie aux sentiments les plus douloureux et les plus cruels, agenouillée auprès du corps de son fils expirant.

En cela, le poète se conformait à un usage fort en honneur au XVII^e siècle, et il se présente pour Orléans, entre autres, deux exemples assez intéressants, ce nous semble, pour trouver place ici.

Une famille qui, bien à tort, prétend descendre de Guillaume

Prousteau ou appartenir à sa lignée, sinon directe, au moins collatérale, a placé dans son écu : une proue, instrument de navigation qui ne peut fonctionner utilement que lorsqu'il plonge dans l'eau, et a pris pour devise :

Pro ut sto in periculis audentior.

La famille de notre très-honorable concitoyen et collègue, M. Petau, a pour devise : *Non nisi prisca peto et veteri mens vivere more.* (« Je ne demande que ce qui est ancien, et mon esprit n'a d'autre désir que celui de vivre selon l'antique coutume. »)

Multiplier ces exemples serait dépasser les limites dans lesquelles doit se renfermer cette simple notice dont les éléments, par leurs divers aspects, et surtout par le but que son auteur se propose en la soumettant à ses collègues, ont paru ne pas être indignes de leur attention.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 107.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1880.

Séance du vendredi 13 novembre 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président signale parmi les ouvrages offerts pendant les vacances : la *Notice nécrologique sur M. le conseiller Giraud*, par M. Boucher de Molandon ; la *Notice historique sur le comté de La Celle-sur-le-Bied, Louzouer et Saint-Loup-de-Gonois*, par M. l'abbé Berton ; le *Rapport sur les travaux de la Société de l'histoire de France*, lu à l'assemblée générale du 4 mai 1880 par M. J. Desnoyers, membre de l'Institut ; la *Notice sur une découverte d'objets gaulois en or dans l'étang de Nesmy*, par M. B. Fillon. La Société vote des remerciements aux donateurs.

— Plusieurs membres présentent M. Léon Dumuys, attaché au Musée historique, membre de la Société des sciences, comme candidat

à la place vacante de membre titulaire résidant. La candidature de M. J. Thillier, notaire à Orléans, membre de la Société archéologique du Vendômois, est posée de nouveau par d'autres membres. La Société décide que l'élection aura lieu à la première séance de décembre.

— M. Desnoyers lit plusieurs notes sur les trouvailles récemment faites. L'insertion au *Bulletin* en est votée.

Objets trouvés en octobre 1880, à Courcy, arrondissement de Pithiviers, dans les travaux d'un champ.

GAULOISES CARNUTES.

4 Tête à gauche. — R. Aigle éployée.

1 Tête à gauche. — R. Fruste.

ROMAINES.

Néron. Moyen bronze. — R. Victoire portant un globe.

Néron. Moyen bronze. — R. Fruste.

Trajan. Moyen bronze. — R. L'Abondance assise.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme debout.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme assise.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. — R. Femme debout.

Gallien. Petit bronze. — R. LIBERALITAS. La Libéralité debout.

Postume. Moyen bronze. — R. Vaisseau.

Maxence. Petit bronze. — R. ÆTERNITAS AUG. Castor et Pollux debout tenant leurs chevaux.

Tetricus I. Petit bronze. — R. Fruste.

Tetricus I. Petit bronze. — R. PAX AUG. La Paix debout.

Constantin I. Petit bronze. — R. VOTIS XV sur un autel.

3 Constantin II. Petit bronze. — R. GLORIA ROMANORUM.

L'empereur trainant un captif.

Crispus. Petit bronze. — R. Fruste.

Valens. Petit bronze. — R. Deux soldats debout.

Valens. Petit bronze. — R. Fruste.

Gratien. Petit bronze. — R. Fruste.

Valens. Petit bronze. — R. Femme debout.

Partie supérieure d'un scramasaxe.

Deux armes de combat en fer.

Fer de lance en fer.

Trois fers de chevaux.

Étrier en fer.

Six clés en fer.

Une anse de vase en bronze, terminée par une tête de chimère.

Un plomb de niveau.

Une hache en pierre polie.

Un vase en terre grise à deux anses, époque romaine.

Plusieurs fragments de vases en terre rouge vernie d'Arezzo, portant un personnage debout, un vase, un oiseau, un chien, la Victoire debout, Cupidon et des ornements en forme de guirlande. Tous ces reliefs, placés sans ordre, indiquent avec évidence qu'ils étaient moulés isolément dans un creux, puis placés par l'ouvrier au gré de son caprice et sans une pensée réfléchie dirigeant son travail. Cette observation résulte surtout de l'inspection de beaucoup de ces vases, qui tous portent des pièces de rapport et n'ayant pas de relation entre elles. L'ornementation faite par l'ouvrier est agréable aux yeux, mais sans méthode et sans ordre; c'est une œuvre de commerce et non pas de science.

La commune de Courcy, aujourd'hui sans renom et bien obscure, a dû avoir dans la Gaule romaine une certaine importance, car outre les objets que je viens de signaler et de décrire, je mentionnerai une découverte de médailles faite il y a trente ans : on trouva enfouies sous des racines d'arbre, aux bords d'un ruisseau, deux cents médailles grand bronze appartenant au règne de Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle. Elles me furent envoyées après la découverte, et bien que leurs revers et leur état de conservation par suite de l'action de l'eau n'eussent aucune valeur, cependant elles confirment mon opinion sur le passé de Courcy, et je ne serais pas étonné que de nouvelles découvertes vinssent la confirmer.

Objets trouvés à Rozières, canton de Patay, en juillet 1880.

5 Gauloises. Figure tournée à gauche. — R. Aigle éployée.

2 Gauloises. Figure tournée à droite. — R. Aigle et aiglon.

Tibère. Moyen bronze. — R. Femme debout.

3 Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. FORTUNA REDUX. La Fortune assise.

Faustine I. Grand bronze. — R. Femme debout.

Crispine. Moyen bronze. — R. Junon debout.

Postume I. Petit bronze. — R. La Paix debout.

Constantin I. Petit bronze. — R. Le soleil debout.

Objets trouvés à Bricy, canton de Patay, en juillet 1880.

Une hache en silex.

2 Gauloises carnutes. Bronze. Tête à droite. — R. Aigle éployée.

3 Gauloises carnutes. Bronze. Tête à droite. — R. Bœuf debout.

On a trouvé en juin 1880, à Gémigny, canton de Patay, un Franc à pied de Charles V, roi de France.

— M. Desnoyers tient la Société au courant du catalogue des objets déposés au Musée historique. Il en termine la rédaction. La publication commencera, au printemps de l'année 1881, en plusieurs fascicules consacrés chacun à une salle particulière.

— M. le Président annonce la mort de M^{lle} Danger, sœur d'un ancien bienfaiteur de la Société.

— M. Boucher de Molandon a reçu de M. Quicherat une lettre lui donnant avis que M. Tuetey a découvert à Rome, dans un cartulaire de Philippe-Auguste, des documents intéressant l'histoire de l'Orléanais.

— M. Doinel, membre de la commission des publications, présente un rapport concernant le travail de M. Boucher de Molandon sur *Antoine Brachet*, dont l'impression au *Bulletin* est votée.

NOTICE SUR ANTOINE BRACHET.

La famille Brachet habite depuis longtemps l'Orléanais.

Dès le XIII^e siècle, un Hylaire Brachet est inscrit dans le cartulaire de la Grande-Sauve, comme témoin d'une donation faite à notre prieuré de Semoy, qui relevait de cette abbaye (1).

Les Brachet ont donné : à l'Église, des évêques, des dignitaires ecclésiastiques, des membres distingués d'ordres religieux ; à l'État, d'habiles administrateurs ; aux lettres, des écrivains qui ne furent pas sans renom ; Orléans leur doit deux de ses maires : Jean Brachet, sieur de Froville et de Portmorand (2), premier titulaire de cette institution municipale créée en notre ville, en 1568, par Charles IX, et Claude Brachet, maire en 1661.

Les noms les plus considérables de notre province : les Saint-Mesmin, les Beauharnais, les Rochambeau, les Compain, les Briçonnet, etc., se rencontrent dans leurs alliances (3).

François Brachet, sieur de Marigny et de Theillay-le-Gaudin, trésorier de la reine d'Aragon, construisit au XV^e siècle, au nord de la porte Paris, sur l'ancienne route d'Orléans à Paris et à Chartres, aujourd'hui rue de la Bretonnerie (4), le

(1) Le cartulaire du prieuré de Semoy, compris dans celui de la Grande-Sauve, sera prochainement publié.

(2) Portmorand, fief en la commune de Chécy, près Orléans.

(3) La famille Brachet a pour armes parlantes de ses diverses branches : soit de gueules, au chien braque assis, d'or ; soit d'azur, au chien braque assis, d'argent. (*Genéalogies orléanaises du chanoine Hubert.*)

(4) Le pavé de cette ancienne route, établie sur l'antique tracé de la voie gallo-romaine de *Genabum* à *Autricum*, a été rencontré, il y a quelques mois, à plus de deux mètres de profondeur, dans les fouilles faites, rue de la Bretonnerie, pour la construction d'un égout.

magnifique hôtel connu sous le nom de *Vieille-Intendance*, l'un de nos plus beaux édifices, si douloureusement mutilé (1).

Un précieux monument funéraire, érigé vers 1504 sur la terre étrangère, à la mémoire d'un membre de cette famille, et retrouvé l'année dernière après trois siècles et demi d'oubli, m'a paru, à tous ces titres, mériter quelques études.



En septembre 1879, quelques membres distingués de la

(1) LEMAIRE, *Histoire et antiquités d'Orléans*, in-4, 1645, p. 544. Cette belle construction, d'un imposant aspect, est maintenant divisée en trois habitations particulières. L'une d'elles a été récemment restaurée par son propriétaire avec un soin qui lui fait beaucoup d'honneur.

Société française d'archéologie, MM. Léon Palustre, son dévoué directeur, Jules de Laurières, Henri Nodet, d'autres encore, faisaient une excursion artistique et monumentale dans le Milanais. Après trois jours d'exploration à Pavie, sous la conduite de l'érudit abbé Prelini, que le bienveillant évêque de cette antique cité leur avait donné pour guide, nos savants compatriotes visitaient une dernière fois les monuments épigraphiques conservés dans les galeries inférieures de l'Université, lorsqu'une pierre tombale en marbre blanc, fixée le long d'un mur et portant une statue couchée, s'offrit à leurs regards et appela leur attention.

« Cette tombe plate, dit M. J. de Laurières, dont j'aime à puiser, dans le *Bulletin de la Société française*, l'intéressant récit (1), représente, en demi-relief, un personnage de grandeur naturelle, couché, vêtu d'une longue robe aux larges manches, les mains croisées au-dessous de la poitrine. La tête, coiffée d'une sorte de barrette, repose sur un coussin carré; elle est accostée, à droite et à gauche, de deux écussons portant un chien braque assis, sans désignation d'émaux ni de couleurs (2).

« Au pourtour des bords extérieurs, se lit, en lettres majuscules, l'inscription suivante :

GY . GIST . NOBLE . HOME . FEV . MESSIRE . — ANTOINE . BRACHET .
NATIF . D'ORLÉANS . IADIS . ESCOLIER . ESTUDIAN . EN . LOIX . A .
PAVIE . LEQVEL . — TREPASSA . LE . PRIMER . IOVR . D'AOVST —
L'AN . MIL . CINQ . CENS . ET . QVATRE . PRIES . DIEV . POVR . SON .
AME . (3).

(1) *Bulletin monumental de la Société française d'archéologie* (5^e série, t. VIII, n^o 1 et 2, 1880, pp. 174 et suiv.).

L'intéressante découverte de M. de Laurières est aussi mentionnée dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (4^e trimestre de 1879, p. 289).

(2) La représentation des couleurs et émaux du blason par des points, des hachures et des traits, n'a été usitée que près d'un siècle plus tard.

(3) Une légère inexactitude, m'a dit M. de Laurières, a été commise dans le cliché de l'inscription du pourtour: le mot *lequel*, inscrit à la ligne inférieure, fait partie, sur le monument; de la ligne latérale de droite; les mots *jour d'aoust*, inscrits à la ligne latérale de gauche, appartiennent à la ligne du bas.

Puis à la partie inférieure, au-dessous des pieds du personnage, sont gravés, avec quelques abréviations et quelques lettres liées, quatre vers latins d'une poétique et douloureuse concision :

NŌ . HABITA . RATIONE . SOLI . NEC . STIRPIS . AVITE
IMISERE . NECEM . FATA . SINISTRA . MICH
NIL . HĪC . IDE . PĒCES . FVSE . NIL . PVLCHRA . IUVĒTUS
PROFVIT . INSTABILIS . STAT . SVA . CVIŪ . DIES .

*Non habita ratione soli, nec stirpis avitæ,
Immisere necem fata sinistra mihi.
Nil hinc indè preces fusæ, nil pulchra juvenus
Profuit; instabilis stat sua cuique dies (1).*

M. Henry Nodet, artiste habile autant que savant antiquaire, s'empressa de dessiner cet intéressant monument : M. de Laurières le fit graver pour le *Bulletin monumental*; son exquise bienveillance me permet, à mon tour, d'en enrichir cette notice.

« Cette tombe plate, continue M. de Laurières, d'environ 2^m 25 de long sur un mètre de large et 12 à 14 centimètres d'épaisseur, faisait partie du pavement d'une église, d'où elle fut enlevée en 1786, en vertu d'une ordonnance générale de l'autorité, concernant les monuments funéraires. M. l'abbé Prelini avait pensé d'abord que ce pouvait être celle de *Notre-Dame del Carmine*, où les étudiants d'au-delà des monts, *ultramontani*, qui fréquentaient l'Université de Pavie avaient une chapelle consacrée à leur patron, saint Sébastien, martyr.

« De nouvelles recherches ont fait reconnaître que l'église, en

(1) Cette touchante inscription, dont l'élégance littéraire, la forme savamment archaïque, la séparation des mots par des points, la liaison et l'enchevêtrement de quelques caractères révèlent un auteur également versé dans les lettres latines et dans les traditions du style épigraphique, peut, avec quelque liberté, se traduire ainsi : « Sans égard pour ma patrie lointaine et ma famille désolée, un destin cruel m'a conduit au tombeau. Ni les prières adressées, de partout, au ciel, ni ma brillante jeunesse n'ont pu me soustraire à la mort. Chacun porte, en soi, le germe caché de son dernier jour. »

laquelle avait été primitivement érigé notre monument funéraire, était celle de Saint-François.

« Un manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Université de Pavie, sous le titre de *Memoriæ novo-antiquæ Hieronymi Bossii*, consulté, sur l'indication de l'abbé Prelini, par M. de Laurières dans un second et récent voyage, contient en effet (p. 71) ce passage décisif : *In ecclesiâ Sancti Francisci, in Columnâ, prope organum, ad effigiem V. N. (virî nobilis) galli...* » (Suit le texte des inscriptions ci-dessus relatées) (1).

Le monument funéraire d'Antoine Brachet fut donc originellement placé dans l'église de Saint-François, sur le sol même, comme on en voit en Italie de nombreux exemples, et près de la colonne la plus rapprochée de l'orgue ; les parties saillantes durent dès lors s'user promptement sous les pieds des fidèles.

La désignation d'*ultramontani* s'appliquait spécialement, à Pavie, aux étudiants français, bourguignons et allemands qui fréquentaient l'Université. Ils jouissaient du droit d'élire un *lecteur spécial* et un *recteur des études*, et de se choisir en outre, parmi leurs compatriotes, un *professeur d'art et de médecine*. Un collège pour les ultramontains pauvres avait été fondé par Caton Sacco en 1458.

Les communications de mon savant collègue à la *Société française d'archéologie* m'avaient vivement intéressé. Elles m'inspirèrent, à mon tour, la pensée de quelques recherches que, du mieux qu'il m'a été possible, je me suis efforcé d'accomplir.

Par une étrange destinée, propre à faire naître de graves réflexions sur la fragilité des intentions humaines, ce jeune Orléanais, moissonné, à la fleur de l'âge, au cours de ses sé-

(1) Ces détails rectificatifs ne figurent pas dans le récit imprimé du *Bulletin monumental*. M. de Laurières, en me faisant part des observations par lui recueillies dans son second voyage à Pavie, a bien voulu m'autoriser à les publier. Qu'il veuille agréer ici l'expression de ma vive gratitude.

rieuses études, et dont la piété fraternelle, l'art et la poésie avaient voulu perpétuer la mémoire, était, tout au contraire, demeuré dans un tel oubli, que nulle trace n'avait survécu, ni de sa personne, ni du monument funéraire élevé en son honneur, ni même de son existence et de son nom, soit dans les souvenirs de sa patrie, soit dans les listes de filiation de sa famille.

Quel était donc ce jeune et studieux légiste? Dans quelle génération de ses proches pouvait-on lui restituer sa place? Quelle pieuse sollicitude lui avait consacré ce marbre élégant et correct? A quelle cause attribuer un si singulier et si profond délaissement?

Je voulus tenter de soulever le voile qui s'était appesanti sur ce curieux monument et sur ce compatriote oublié.

L'aspect architectonique de la pierre tombale, d'accord avec la date inscrite au pourtour, offre l'incontestable caractère de la première moitié du XVI^e siècle. Le nom, les armoiries, la qualification de *Messire* donnée au personnage, révèlent suffisamment sa patrie, sa famille et son rang. Son costume pourrait être celui d'un docteur; tout au moins est-ce celui d'un gradué qui, selon l'usage des jeunes jurisconsultes de cette époque, après avoir pris ses degrés en sa ville natale, aurait voulu compléter ses études par l'enseignement des écoles étrangères (1).

Ces premières indications, déduites du monument, servirent de base à mes investigations.

Je les continuai par l'examen de nos documents locaux, imprimés et manuscrits (2).

(1) Notre savant Président, si versé dans la connaissance des habitudes universitaires au XV^e siècle, a bien voulu me donner de précieux renseignements sur les mœurs laborieuses, bien qu'un peu nomades, des étudiants en lois à cette époque.

(2) Les déductions généalogiques qui vont suivre diffèrent, en divers points, de celles émises, sous toutes réserves d'ailleurs, par M. J. de Laurières dans le *Bulletin monumental*. Mon bienveillant collègue à la *Société française* me pardonnera, j'ose l'espérer, d'avoir suivi, dans mes recherches, nos écrivains orléanais qui se sont spécialement occupés des familles de la province.

D'après nos généalogistes, la famille Brachet se serait divisée, au XV^e siècle, en deux branches (1) :

Les Brachet de Froville et de Portmorand, auxquels appartient le premier maire d'Orléans ;

Et les Brachet de la Boësche (2), alliés plus tard aux Beauharnais, qui recueillirent d'eux le titre et la propriété du fief de la Boësche, uni à celui de la Chaussée.

Hubert, dans la branche des Brachet de la Boësche, mentionne vers la fin du XVI^e siècle (la date n'est pas, par lui, précisée) un membre, nommé *Jean, mort, dit-il, jeune à Rome*. Cette vague énonciation, qui contient d'ailleurs une triple divergence de prénom, de date et de lieu de décès avec l'inscription du monument de Pavie, ne m'a pas paru suffisante pour identifier notre personnage avec le *Jean Brachet* indiqué par Hubert. Des inductions plus nombreuses et plus graves m'ont semblé devoir, préférablement, le rattacher à la branche aînée des Brachet de Portmorand.

Selon nos auteurs, en effet, Jean Brachet (deuxième de ce nom de Jean), sieur de Froville, Portmorand et Néry, fils de Jean (premier du nom) et petit-fils de Renaud, fondateur de la branche, serait né en 1456. Il aurait épousé en 1475 Élisabeth Mesdon, et, décédé en 1498, il aurait été inhumé au couvent des Cordeliers.

Ce Jean (deuxième du nom) était frère aîné de François Brachet, sieur de Marigny et Theillay-le-Gaudin, trésorier de la reine d'Aragon, constructeur du bel hôtel de la *Vieille-Intendance*, lequel eut pour fils le savant chanoine de Saint-Aignan, Charles Brachet, mentionné par dom Gérout (3).

Il était frère aussi de Jeanne Brachet, épouse de François de

(1) Voir le chanoine HUBERT, *Généalogies orléanaises* (bibliothèque d'Orléans, manuscrit 457 bis, t. II, page 46, et V, p. 54) ; — l'abbé CASTANET, *Mémoires sur diverses familles d'Orléans* (ibid., manuscrit 457, t. III) ; — MORERI, t. II et supplément ; — LACHENAYE DES BOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. III ; — *Mémoires sur la famille de Castelnau*, par LE LABOUREUR, t. III, pp. 191 et suiv.

(2) Petit fief sis au faubourg Saint-Jean, près et à l'ouest d'Orléans.

(3) DOM GÉROUT, *Bibliothèque des écrivains de la ville et du diocèse d'Orléans*, manuscrit M. 467 de la bibliothèque d'Orléans, t. I, p. 106.

Villebresme, receveur du domaine ducal à Orléans, décédée, dit Hubert, vers 1487, et dont j'ai dit quelques mots dans une étude, récemment publiée, sur la famille de Jeanne d'Arc (1).

Du mariage de ce Jean (deuxième du nom) avec Élisabeth Mesdon naquirent six enfants :

Nicolas, sieur de Néry, né en 1478, conseiller au Parlement, président aux enquêtes, et chanoine de Saint-Aignan ;

Jean, sieur de Portmorand, qui continua la postérité ;

Claude, sieur de Villiers ;

Guillaume, gouverneur et bailli d'Étampes, marié à Jeanne de Saint-Mesmin, fille du lieutenant-général de 1532 ;

Marie, épouse de Guillaume Prévot, conseiller au Parlement ;

Françoise, épouse de Nicolas Berthelot, conseiller-maitre à la chambre des comptes.

La concordance des dates, la similitude des fonctions, d'autres inductions encore qui vont suivre, me porteraient à croire qu'Antoine Brachet, gradué vraisemblablement à Orléans, puis étudiant en l'Université de Pavie, serait un septième enfant issu de ce mariage (2).

Pour épuiser ces indications généalogiques, fort arides en leur exposé, mais élément essentiel de mes recherches, j'ajouterai que Jean (deuxième du nom) et Élisabeth Mesdon eurent, pour petit-fils, Jean (quatrième du nom), sieur de Froville et de Portmorand, né en 1521, marié en 1545 à Estiennette Hennequin, et premier maire d'Orléans en 1568.

(1) Sur Jeanne Brachet, épouse de François de Villebresme, et sur l'enquête ouverte à Caen, en 1531, à la requête des Le Fournier de Tournebut, voir : *La famille de Jeanne d'Arc et son séjour dans l'Orléanais* (Orléans, H. Herluison, 1878, pp. 135 et suiv.).

(2) On s'étonnera moins de l'omission du nom de notre Antoine Brachet dans les listes de filiation des diverses branches de sa famille, si l'on observe qu'il mourut en 1504, jeune et sans postérité, sur la terre étrangère, et que les diverses généalogies manuscrites et imprimées dont j'ai recueilli les témoignages sont postérieures de plus d'un siècle et demi à la date de son décès.

Une des filles de ce maire d'Orléans, Isabelle Brachet, épousa plus tard Pierre Briçonnet, seigneur du château de Cormes, en la paroisse de Saint-Cyr-en-Val, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine appointé du Piémont et petit-neveu de l'illustre Guillaume Briçonnet, dit le cardinal de Saint-Malo, ministre de Charles VIII et de Louis XII.

Pierre Briçonnet, avant cette nouvelle alliance, appartenait déjà à notre ville. Son aïeul, Pierre Briçonnet, frère du cardinal, était venu y prendre pour épouse Anne Compain, dame du Lude et de Cornay, fille unique de Gérard Compain et de Marie Le Prestre (1). Il y avait de plus acheté, en 1501, l'importante seigneurie de Cormes-les-Orliens. Pierre Briçonnet, frère du cardinal, avait suivi Charles VIII en sa campagne d'Italie et y avait été investi par le roi de la haute fonction de trésorier-général du duché de Milan et Pavie (2). Sa femme, Anne Compain, était venue vraisemblablement l'y rejoindre, pour partager avec lui les honneurs de sa brillante position.

Ces graves événements de la fin du XV^e siècle et des premières années du XVI^e projetèrent ainsi quelques nouvelles lumières sur les questions que je tentais d'éclaircir.

(1) La famille Compain tenait un rang considérable dans cette haute bourgeoisie orléanaise qui, par la simplicité de ses habitudes, la noblesse de ses sentiments et son admirable patriotisme, fut l'honneur de notre cité.

Le nom des Compain cité dès le commencement du XIV^e siècle, dans les titres de l'église royale de Saint-Aignan, reparait à chaque instant dans nos listes d'échevinage.

Guillaume Compain, échevin d'Orléans en 1429, fut anobli cette même année par Charles VII, pour sa belle conduite durant le siège.

Anne Compain, femme de Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, général du Languedoc et trésorier du duché de Milan, était petite-fille de ce Guillaume Compain.

Magdeleine Compain, petite-nièce de Guillaume, et noble homme Jacques Alleaume, bourgeois d'Orléans, son mari, réédifièrent de leurs deniers, en 1575, le couvent et l'église des Jacobins, devenus de nos jours la caserne de l'Étape, et détruits, il y a quelques mois, par un grave incendie.

(2) *Histoire généalogique de la maison des Briçonnet*, par Guy Bretonneau, Paris, 1630. — Voir aussi les généalogies déjà citées d'Hubert et de Castanet.

Charles VIII, en 1494, cédant aux conseils du cardinal Guillaume Briçonnet, résolut de faire valoir, par les armes, les droits qu'il soutenait avoir sur l'Italie. Passant les monts à la tête d'une vaillante armée, il s'empara rapidement des principales villes, et le 21 février 1495, revêtu des ornements impériaux, il fit à Naples une entrée triomphale. Pierre Briçonnet, frère du cardinal, accompagné d'une brillante jeunesse, avait, je l'ai dit, suivi le roi dans cette aventureuse expédition et y recueillit le fruit de la haute confiance dont son frère était investi.

Louis XII, successeur de Charles VIII, continua ces revendications et voulut à son tour, en 1498, exercer sur le Milanais les droits qu'il possédait du chef de Valentine de Milan, son aïeule. Sous l'habile conduite de Louis de Luxembourg, de Robert Stuart et de Jacques Trivulce, l'armée royale conquit cette province en vingt jours, et le 6 octobre 1499 Louis XII entra vainqueur à Milan. Ces conquêtes, on le sait, ne furent pas de longue durée ; les revers ne tardèrent pas à succéder aux victoires ; après trente années de lutttes glorieuses et sanglantes, l'Italie échappa définitivement à la domination de la France.

Mais on comprend que, durant cet intervalle, le Milanais, devenu terre française, nous dirions presque terre orléanaise, puisque plusieurs membres de nos meilleures familles y remplissaient de hautes fonctions, dut attirer plus vivement nos jeunes compatriotes dans cette séduisante patrie de la poésie, de la science et des arts (1).

(1) L'Université de Pavie était d'ailleurs en possession d'une grande célébrité. Dès l'année 825, selon quelques auteurs, l'empereur Lothaire avait prescrit aux jeunes étudiants de la Lombardie de se réunir à Pavie pour y entendre les leçons du grammairien Dungal. En 1361 un diplôme de l'empereur Charles IV autorisait la fondation à Pavie d'une école générale dotée des privilèges dont jouissaient les Universités de Paris, d'Orléans, d'Oxford, etc. En cette même année, Galéas II Visconti enjoignait aux jeunes gens des villes soumises à son autorité d'aller à Pavie prendre leurs degrés. Quelques années plus tard, en 1369, une bulle de Boniface IX confirmait ces privilèges. Enfin, le 24 novembre 1499, Louis XII, à peine maître de la Lombardie, se hâta de couvrir de sa royale protection ce noble foyer de sciences et d'études. (*Mémoires et documents sur l'Université de Pavie*, par le professeur CORRADI, Pavie, 1877.)

Il n'est point invraisemblable que notre Antoine Brachet, lié par de nombreuses relations avec les Briçonnet, qu'une nouvelle alliance devait bientôt rattacher plus intimement à sa famille, ait cédé au désir d'aller, près d'eux, achever ses études juridiques en cette célèbre Université.

On s'explique également qu'après sa mort prématurée un monument, digne de lui-même et des siens, y ait été érigé en son honneur.

Si les conjectures que j'émet, sous toutes réserves, étaient fondées, *Messire Antoine Brachet, natif d'Orléans, jadis escolier, étudiant en lois à Pavie, trépassé le 1^{er} août 1504*, serait donc fils de Jean Brachet, sieur de Froville et de Portmorand, et d'Élisabeth Mesdon ; neveu de François Brachet, trésorier de la reine d'Aragon, constructeur de la *Vieille-Intendance* ; oncle du premier maire d'Orléans et grand-oncle de Pierre Briçonnet, mari d'Élisabeth Brachet, fille du maire.

Le costume de docteur ou de gradué, que porte la statue couchée sur la tombe, et le titre d'*estudiant en lois* qui lui est donné, révéleraient que, privé de son père, mort en 1498, il se préparait par de sérieuses études aux fonctions ecclésiastiques, administratives ou judiciaires que remplissaient la plupart des membres de sa famille.

Frappé par la mort au cours de ses studieux labeurs, la piété de ses parents et de ses amis aurait voulu, par un élégant monument funéraire, conserver à jamais son souvenir ; les vers si touchants qui y sont inscrits rappelleraient, ce qu'on sait d'ailleurs, avec quel charme et quel succès la poésie latine était alors cultivée en notre ville.

Mais quand survint l'époque des revers, quand les Français durent quitter ce duché de Milan si glorieusement conquis et qui cessait de leur appartenir, le ciel, qui s'était assombri sur leurs armes, ensevelit dans une égale obscurité leurs monuments et leurs souvenirs.

Le silence se fit sur eux ; une foule inconsciente foula de ses

pieds ce marbre sculpté qui ne parlait plus sa langue et ne rappelait rien à son cœur, et quelques siècles après, séparé des ossements qu'il devait protéger, il se vit exilé dans une enceinte étrangère, loin de l'église à qui l'avaient confié de pieuses sollicitudes. L'oubli qui l'avait couvert de son ombre devint alors plus profond encore, jusqu'à ce qu'un voyageur français, ami des choses du passé, visitant ce cloître désert, arrêtât ses regards sur le monument délaissé et en révélât l'existence à la patrie du jeune étudiant, dont elle-même avait perdu toute mémoire.

Les pierres funéraires ont leurs destinées, comme les hommes et les livres : *habent sua fata*.

Je me fais un devoir de le dire, avant de terminer cette étude; les appréciations que m'ont suggérées des dates, des noms et des faits contemporains sont, sur divers points, de simples déductions conjecturales, qui, sans être dépourvues de vraisemblance, ne s'appuient pas cependant sur des documents formels. J'aurais désiré, je le confesse, apporter au problème que je m'étais proposé de résoudre des notions plus rigoureusement justifiées.

Je ne saurais toutefois regretter d'avoir, au prix de quelques recherches, appelé l'attention sur un monument d'une véritable valeur, que notre ville peut revendiquer à plus d'un titre, d'avoir projeté quelque lumière sur la mémoire d'un jeune Orléanais enseveli depuis plus de trois siècles dans un douloureux oubli, et préparé, je l'espère, des solutions plus complètes à des explorateurs plus habiles et plus heureux.

— M. Jarry, secrétaire, lit le projet de *Bulletin* pour le troisième trimestre de 1880. Il est renvoyé à la commission des publications.

— M. Tranchau entretient la Société de l'état des collections de sa bibliothèque; des remerciements lui sont votés.

Séance du vendredi 26 novembre 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Courant, notaire à Jargeau, annonce que M^{lle} Danger, décédée le 9 novembre 1880, à Orléans, 2, rue Antoine-Petit (autrefois du Sanitas), a légué à la Société archéologique et historique de l'Orléanais une somme de 2,000 fr., nette de tous frais, qui lui sera délivrée, un an après le décès, par les hospices d'Orléans, légataires universels. Une autre lettre de M. le Préfet indique les pièces nécessaires pour la délivrance du legs.

Après délibération, la Société décide que le legs sera provisoirement accepté.

— La Société vote l'échange de ses publications, à partir de ce jour, avec le *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*, dont le siège est à Romans (Drôme).

— M. J. Thillier fait offrir trois de ses brochures extraites des *Mémoires de la Société archéologique du Vendômois*.

— M. Basseville, membre de la commission des publications, présente un rapport sur le *Bulletin* du troisième trimestre. Sur ses conclusions, la Société vote l'impression.

— M. Boucher de Molandon donne lecture de la première partie d'un travail intitulé : *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste*.

Séance du vendredi 10 décembre 1890.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. l'abbé Desnoyers offre sa notice sur *Jupiter Labrandéen* (extraite des *Mémoires* de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans). Des remerciements lui sont adressés.

— M. Moreau, instituteur à Chuelles, fait déposer deux notices manuscrites dont il est l'auteur, l'une sur Girodet, l'autre relative à deux roches situées sur le territoire de Chuelles. L'examen de ces travaux est confié à la commission des publications.

— M. de Lavallière, membre correspondant à Blois, envoie des notes sur l'église de Maves et des dessins de tombes sur lesquelles il demande l'avis de la Société. M. Desnoyers est prié de faire un rapport à cette occasion.

— M. Tranchau signale dans le *Polybiblion* un compte-rendu du travail de M. G. Baguenault de Puchesse intitulé : *La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux*, et dans la *Revue des Sociétés savantes* une note de M. de Girardot relative à Ferrières et au choix de l'église abbatiale comme église paroissiale (7^e série, t. II, p. 245-247).

— La Société procède ensuite à l'élection d'un membre titulaire résidant, en remplacement de notre regretté confrère, M. Giraud.

M. Léon Dumuys, attaché au Musée historique, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé membre titulaire résidant.

— M. Tranchau émet dans ces termes la proposition d'une exposition des livres imprimés à Orléans :

La ville de Caen a fait récemment une exposition typographique — livres imprimés en Normandie — qui a eu le plus grand succès parmi les érudits et les curieux.

Pourquoi la Société archéologique ne tenterait-elle pas la même entreprise pour l'Orléanais ?

Nous avons depuis 1490, depuis *Mathieu Vivian*, un grand nombre d'imprimeurs d'une certaine notoriété et qui ont publié beaucoup d'ouvrages célèbres ou simplement curieux pour notre temps.

La plupart se trouvent soit dans notre bibliothèque publique, soit dans celle de particuliers de notre ville ou de la province orléanaise, qui se feraient sans doute un plaisir de les confier à la commission chargée de l'exposition.

Il serait curieux, ce nous semble, de voir réunies toutes les œuvres sorties des presses orléanaises, depuis le *Manipulus curatorum* de Mathieu Vivian (1490) jusqu'aux livres si soignés, si parfaits pour l'exécution typographique, imprimés par M. Jacob et édités par M. Herluison. Il y aurait plaisir à trouver une collection des meilleures éditions de *Mamert Patisson*, qui a travaillé à Paris, mais qui est Orléanais ; de *François Rouzeau* et successeurs ; d'*Éloi Gibier* (1553), imprimeur du curieux livre de Léon Trippault, le *Celt-hellénisme*, et de tant d'autres ouvrages devenus rares ; des deux *Hotot*, dynastie française à laquelle on doit plus de cent ouvrages dont beaucoup très-curieux ; des sept Borde, des sept Boyer, des Jacob, etc. Et combien de livres nous arriveraient de Chartres et de Blois, et des amateurs informés de cette exposition !

Je sou mets cette idée à la bienveillante attention de la Société.

L'étude de cette question est renvoyée au bureau.

— M. Tranchau donne quelques renseignements sur les cages en bois conservées au château de Boiscommun. M. Desnoyers est prié de les demander pour le Musée.

— M. Desnoyers lit une note sur des médailles trouvées à Bougy et achetées pour le Musée.

Monnaies trouvées à Bougy, près Neuville, 1880.

Auguste. Moyen bronze. — R. Autel de Lyon.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Soldat appuyé sur une lance et tenant une Victoire.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. — R. Femme assise.

Néron. Grand bronze. — R. Victoire tenant un globe.

Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.

Adrien. Moyen bronze. — R. ANNONA. Femme tenant des épis de blé.

4 Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.

Postume. Petit bronze. — R. Fruste.

Constantin I. Petit bronze. — R. Deux soldats tenant un bouclier sur un cippe.

Constantin I. Petit bronze. — R. Soleil passant.

Carnutes. Figure à gauche. — R. Bœuf couché.

Carnutes. Figure à gauche. — R. Bœuf marchant.

Plusieurs clés du moyen âge.

Plusieurs fragments de poterie rouge lustrée.

— M. Ragenet communique la première partie d'un travail intitulé: *Notice sur Philippe, infant de Majorque (1285-1340)*.

— M. Jarry lit une *Note sur une tombe du XIV^e siècle trouvée à Saint-Euverte*.

Séance du jeudi 23 décembre 1880.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société vote l'échange de ses publications avec celles du Musée Guimet, à Lyon.

— La démission de M. le docteur Lallier, membre titulaire non résidant, demeurant à Étampes, est acceptée avec regrets.

— M. l'abbé Desnoyers annonce qu'il a obtenu de M^{sr} l'évêque d'Orléans et de M. le directeur du pensionnat de Saint-Euverte la pierre tumulaire sur laquelle M. Jarry a lu une notice. Cette pierre sera déposée au Musée, ainsi que les portes des cages autrefois conservées au château de Boiscommun, et qui viennent d'être données par le Conseil municipal de cette ville.

— La Société procède ensuite au vote pour les élections.

Le président et le vice-président étant rééligibles, M. Bimbenet est maintenu à la présidence et M. Baguenault de Puchesse à la vice-présidence.

M. Patay est nommé trésorier, en remplacement de M. Baillet, parvenu au terme de son mandat.

M. Tranchau est élu vice-secrétaire archiviste, cette place étant devenue vacante par la nomination de M. Patay comme trésorier.

M. l'abbé Cochard entre à la commission des publications, au lieu de M. Danton, non rééligible.

M. Imbault, membre sortant rééligible de la commission de la bibliothèque, est continué dans ses fonctions.

— M. Baguenault de Puchesse fait la communication suivante, dont la Société demande l'insertion dans le *Bulletin* :

Quand les étrangers abordent notre histoire nationale, ils le font avec une conscience et un luxe de recherches qui pourraient au besoin nous servir de modèles. Aussi est-ce un devoir et un plaisir à la fois de signaler leurs travaux, surtout lorsque nos gloires locales y sont intéressées.

Un savant professeur au *Lincoln collège* d'Oxford, chancelier du diocèse de Manchester, M. R. Christie, vient de consacrer un gros volume à la mémoire du premier des écrivains du XVI^e siècle qui soit mort victime des luttes religieuses, Étienne Dolet, « le martyr de la Renaissance, » comme l'appelle l'historien anglais (1).

On sait que Dolet est né à Orléans, et — bien qu'on ne soit pas certain du jour précis de sa venue dans ce monde et que son origine soit demeurée un mystère pour ses contemporains aussi bien que pour la postérité — on place la date de sa naissance en 1509 et même au 3 août de cette année, s'il est vrai, comme le dit Le Laboureur (2), qu'il mourut jour pour jour à trente-sept ans de distance. Le bûcher a en effet donné date certaine à sa mort, sans qu'il soit facile pourtant de s'expliquer comment un érudit, amateur passionné des lettres antiques, protégé de François I^{er}, auquel il dédia quelques-uns de ses ouvrages, nullement engagé dans les querelles de la réforme naissante, ait pu être condamné au feu, sur la dénonciation de la Sorbonne, pour une phrase ambiguë introduite dans un dialogue imité de Platon.

M. Christie a étudié avec amour cette curieuse figure de penseur et d'écrivain ; il a fouillé les bibliothèques pour ne négliger aucune sorte d'informations ; et quoique l'Angleterre soit riche en ressources historiques, il est venu à Paris, à Lyon et même à Orléans recueillir tous les souvenirs qui pouvaient se rattacher au nom d'Étienne Dolet. Il n'a pas réussi à éclaircir le problème de sa naissance ; mais il a consacré tout un cha-

(1) *Étienne Dolet, The martyr of the Renaissance, a biography*, by Richard Copley CHRISTIE. London, 1880, in-8.

(2) *Additions aux mémoires de Castelnau*, 1659, t. I, p. 356.

pitre aux premières études de Dolet dans sa ville natale, études heureusement continuées à Paris sous la savante direction de l'Orléanais Nicolas Bérault. Pourquoi l'auteur des *Commentarii linguæ latinæ*, dont la vie fut assez errante, ne revint-il jamais à Orléans, qui ne devait pourtant lui garder que de chers souvenirs, puisqu'il a écrit lui-même à Budé que sa famille y occupait un rang distingué, *quam honesto, quam splendido loco inter meos*, et ailleurs, dans une épître au cardinal de Tournon :

*Genabum, incunabula vitæ
Prima meæ agnosco, patriasque deosculor aras ;*

puisque'il n'a guère imprimé un seul de ses nombreux ouvrages sans mettre à la suite de son nom les deux qualificatifs de *Gallus* et d'*Aurelius* ? — C'est encore une question intéressante pour nous, à laquelle l'historien anglais ne répond pas plus que ceux qui avant lui ont écrit, d'une façon bien moins développée, il est vrai, la biographie d'Étienne Dolet.

Mais il ne faut pas demander à un auteur ce qu'il ne peut raisonnablement nous donner. — M. Christie a fait plus qu'il ne devait en ajoutant à son livre des *fac-simile* de titres imprimés au XVI^e siècle, deux reproductions de portraits du temps, une jolie gravure représentant un professeur qui enseigne le droit à ses élèves dans une chaire semblable sans doute à celle que possédait notre vieille université de lois. N'est-ce point assez pour que son travail se recommande à l'attention de tous ceux qui aiment à entendre parler d'une façon compétente des hommes de si vaste savoir qui, au prix de leur vie et quelquefois, comme Dolet, avec une singulière ténacité, ont ouvert la voie à l'ère moderne ?

— M. Boucher de Molandon termine sa lecture sur les *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste*. Le travail est renvoyé à la commission des publications.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1880.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. l'abbé Cyrille Gillet. — *Vie de la vénérable Louise de France, fille de Louis XV.* In-8°. Orléans, Herluison, 1880.

M. Boucher de Molandon. — *Les Comptes de ville d'Orléans des XIV^e et XV^e siècles.* Broch. in-8°. Orléans, Herluison, 1880.

M. Alph. Passier. — *Les échanges internationaux littéraires et scientifiques, 1832-1880.* Paris, 1880.

M. Émile Ruelle. — *Bibliographie générale des Gaules.* 1^{re} livr., 1880.

M. Jos. Tillier. — *Comptes de la recette de Vendôme pour l'année 1583.* Broch. Vendôme, 1879.

— *Vente faite par Henri IV de deux fours à ban à Vendôme, 1594.*

— *Un budget municipal au XVI^e siècle.* 1868. (Extraits du *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois.*)

M. l'abbé Desnoyers. — *Jupiter Labrandéon à Saint-Cyr-en-Val.* Broch. 1880.

Cour d'appel d'Orléans. — *Installation de M. Oger du Rocher, procureur général,* 19 février 1880.

— *Discours de rentrée,* 3 novembre 1880, par M. Masse, substitut du procureur général.

M. Millescamps. — *Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne.* (Extrait du *Bulletin de la Société anthropologique de Paris.*) 1880.

M. René de Maulde. — *Une vieille ville normande : Caudebec en Caux.* In-8°, 2^e édition.

M. Morel Fatio. — *Histoire monétaire de Lausanne : 1^o Aimon de Costenay, 1355-1375 ; 2^o 1476 à 1588.* (Extrait du tome XXV des *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande.*) Lausanne, 1880.

M. Benjamin Filhon. — *Lettre à M. Quicherat sur une découverte d'objets gaulois en or*, 1759. La Roche-sur-Yon, 1879.

M. l'abbé Berton. — *Le comté de La Celle-sur-Bied, Louzouer et Saint-Loup-de-Gonois*. Broch. in-4°.

M. de Lavallière. — *Notes archéologiques sur la paroisse de Maves (Loir-et-Cher)*.

M. l'abbé Corblet. — *Les souvenirs de Saint-Firmin, à Pamplona*. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*.) Broch. in-8, 1879.

— *Recherches historiques sur les rites, cérémonies et coutumes de l'administration du baptême*. (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*.) Broch. in-8°. Paris, 1880.

M. Munnessier. — *Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*. 1879.

M. Édouard Fleury. — *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*. 1879.

M. G. Baguenault de Puchesse. — *La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux, 1769*. (Extrait de la *Revue des questions historiques*.)

M. J.-B. Thuat. — *Notice sur quelques restes d'édifices romains trouvés dans le rempart vitrifié du Puy-de-Gaudy*. Broch. Guéret, 1879.

M. Edward Morse. — *Dolmen en Japan*. Broch. in-8. New-York, 1880.

M. Jules Quicherat. — *Rapport sur diverses communications présentées au Comité des travaux historiques* (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*.)

Dispacci di Luca de Tollentis e de Lionello Cheregate, nonces apostoliques en Bourgogne et dans les Flandres. Br. in-8. Zagobrin, 1876.

Congrès archéologique de France : 45^e session, 1878 ; 46^e session, 1879.

Société française de secours aux blessés. — Comité départemental du Loiret. Assemblée générale du 5 mars 1880, à Orléans.

M. le Préfet du Loiret. — *Inventaire sommaire des archives départementales du Loiret antérieures à 1790*, par J. Doisnel, 1 vol. in-4°. 1858.

M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général du Loiret, sessions d'avril et d'août 1880.*

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Conseil général de Loir-et-Cher, sessions d'avril et d'août 1880.*

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

1^o Sociétés françaises.

Agen. — Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. *Recueil des travaux*, 2^e série, t. VI, 1879.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin*, année 1879, nos 3 et 4 ; année 1880, nos 1, 2, 3. *Mémoires*, 3^e série, t. VI, 1880 (26^e de la collection).

Angers. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Mémoires*, t. XIX, 1876 ; t. XX, 1877-1878.

— Société académique de Maine-et-Loire (sciences). *Mémoires*, t. XXXV.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin*, 5^e série, t. II, 1878-1879.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires*, 2^e série, t. XI, 1880.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires*, nouvelle série, t. VIII.

Auxerre. — Société des sciences physiques et naturelles de l'Yonne. Année 1879, 33^e volume, 1^{er} de la 3^e série ; année 1880, 34^e volume, 2^e de la 3^e série.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires*, t. X, 3^e partie.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 5^e série, t. III, 1878.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2^e série, t. X, 1^{re} livr.

Bordeaux. — Société archéologique. T. VI, 1^{er} fascic., mars 1879.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, 13^e année, 3 numéros, de janvier à septembre 1880.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires*, t. VIII, 1879.

— Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher. *Mémoires*, 3^e série, t. II, 1^{re} et 2^e livr.

Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. II, 4 livraisons, d'octobre 1879 à septembre 1880.

Caen. — Société des antiquaires de Normandie. *Mémoires*, 3^e série, 9^e volume, 1877 (29^e de la collection) ; *Bulletin*, t. VIII, années 1875-76 et 1876-77.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. T. V, 3^e et 4^e fasc. ; t. VI, 1^{re} fasc., 1880.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. *Mémoires*, année 1878-1879.

Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et documents*, t. XVIII, 1879.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletins*, nos 142, 143, 144. *Procès-verbaux* (jusqu'à août 1880).

Châteaudun. — Société dunoise. *Histoire du comté de Dunois*, 3^e fasc., mars 1880. *Bulletins*, nos 43, 44, 45, 46, de janvier à octobre 1880.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, année 1878 (1880).

Constantine. — Société archéologique. *Plans et mosaïques des bains de Pompeianus*, gr. in-folio, 5 magnifiques planches.

Douai. — Société d'agriculture, sciences et arts du Nord. *Mémoires*, 10 volumes, de 1829 à 1849.

— Comité historique et archéologique. *Souvenirs de la Flandre wallonne*. Les 6 premiers volumes, de 1861 à 1866, et volumes XVII, XVIII, XIX. In-8°.

Draguignan. — Société des études scientifiques et littéraires. *Bulletin*, t. XII, 1878-1879.

Langres. — Société historique et archéologique. *Bulletin*, t. I, nos 14 et 15 ; t. II, n° 16 (1^{er} juillet 1880). *Mémoires*, t. III, 1880.

— *Les Évêques de Langres*, n° 1, gr. in-4°.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin. *Bulletin*, t. XXVII, 1^{re} et 2^e livr. (2^e série).

— *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, par l'abbé Joseph Nadaud, publié par l'abbé Leclerc, t. IV et dernier. In-8°, 1880.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires* (2^e série), 4^e vol., 1878 ; 5^e vol. 1879.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des lettres. *Mémoires*, t. XVIII, 1878-1879.

Mâcon. — Académie. *Annales*, 2^e série, t. II (1880). Année 1877-78, 1878-79.

Le Mans. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Année 1879-1880, 2^e fasc.

Marseille. — Société de statistique. *Répertoire des travaux*, t. XXXIX, 2^e partie.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. T. VII, 1879. Les 4 trimestres.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires*, section des lettres, t. VI, 4^e partie, 1878-79.

Moulins. — Société d'émulation du département de l'Allier. *Bulletin*, t. XVI, 1^{re} livr., 1880.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Mémoires*, 3^e série, t. VII.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Table alphabétique des noms d'auteurs et des matières contenus dans les Annales, depuis sa fondation en 1798 jusqu'en 1878*, par Doucin, inspecteur honoraire d'Académie. Vol. IX de la 5^e série, 1879, 2^e semestre.

Nice. — Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, 2^e période décennale, année 1879, n^o 77 ; 3^e période décennale, année 1880, n^{os} 78, 79, 80.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 7^e série, t. I^{er}, année 1878.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. *Mémoires*, t. IV, 1879.

— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. T. XXI, 2^e et 3^e trimestres 1879.

Paris. — Société des antiquaires de France. *Mémoires*, 4^e série, t. IX, 1878.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*. 7^e série, t. I^{er}, 3^e et 4^e livr., 1879; t. II, 1^{re}, 2^e, 3^e livr.; t. III, 1^{re} livr. (1880).

— *Romania*, t. IX, n^{os} 34, 35, 36, avril, juillet, octobre 1880.

— *Journal des Savants*, novembre et décembre 1879, janvier à décembre 1880.

— *Polybiblion*. Partie littéraire, t. XI et XII (28^e et 29^e de la collection), de janvier à décembre 1880; partie technique, 2^e série, t. VI, de janvier à décembre 1880.

— *Le Cabinet historique*, 25^e année, novembre, décembre 1879.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 11^e série, t. VIII, 1879; t. IX, 1880.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 4^e trimestre 1879, 1^{er}, 2^e, 3^e trimestres 1880.

Rodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. *Mémoires*, t. XI, 1874-1878.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*. 1^{re} année, 1^{re} et 2^e livr., de septembre à décembre 1880.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'année 1878-79*.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Mémoires*, t. XVI, 1876-1879 (1^{re} partie).

— *Bulletin historique*, nouvelle série, 28^e année, 112^e livraison (octobre à décembre 1879); 29^e année, n^{os} 113, 114, 115.

Senlis. — Comité archéologique. *Comptes-rendus et Mémoires*. 2^e série, t. IV, année 1878.

Soissons. — Société archéologique. *Bulletin*, 2^e série, t. IX, 1878.

Toulon. — Académie du Var. Nouvelle série, t. IX, 1879-1880.

Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France. *Mémoires*, t. XI, 7^e et 8^e livr.; t. XII, 1^{re} et 2^e livr. (1880). *Bulletin*, séances du 25 novembre 1879 au 23 mars 1880.

— Société académique hispano-portugaise. *Bulletin* LI, n^o 2, 1880.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. IV, 3^e et 4^e trimestres 1879.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletins*, t. XIV, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e livr., 1880.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, d'octobre 1879 à octobre 1880 (t. XXXIII).

Vannes. — Société polymathique du Morbihan. *Bulletin*, 1878-1879.

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. *Bulletin*, t. XVIII, 1879.

2^e Sociétés étrangères.

Anvers. — Académie archéologique de Belgique. *Bulletin*, t. II, 3^e série, 4^e et 5^e fasc., 1877, 1878; t. II, 2^e partie, 1879-80; t. III, IV, V, 1880.

Bruxelles. — Société belge de numismatique. *Revue belge de numismatique*, 36^e année, 1880, 3^e et 4^e livr., avec les planches 22 à 25.

Genève. — Société de géographie. *Le Globe*, journal géographique, 3^e série, t. XIX, 3^e vol., 1880.

— Institut national genevois. *Bulletin*, n^o 23 (travaux des cinq sections), 1880.

Liverpool. — Historic Society. *Transactions of the historic Society of Lancashire and Cheshire*. Session 1879-80, t. XXXII.

Luxembourg. — Société historique et archéologique de l'Institut royal grand-ducal. *Publications* XXXIV (XII), 1880.

Namur. — Société archéologique. *Les fiefs du comté de Namur*, par Stanislas Bormans, 17^e série, 4^e livr.

Saint-Petersbourg. — Société impériale d'archéologie russe. *Compte-rendu pour l'année 1876*, in-folio, avec atlas; *Compte-rendu pour l'année 1877*, in-folio, avec atlas.

Vienne (Autriche). — *Mittheilungen*, 1879.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. 1880. 3 planches.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Paris. — *Revue critique d'histoire et de littérature*. 13^e année, 1879, n^o 52 et table ; 14^e année, les 52 numéros de 1880.

— *Revue historique*, 5^e année, t. XII, mars, avril ; t. XIII, mai, juin, juillet et août ; t. XIV, septembre, octobre, novembre, décembre 1880.

— Société bibliographique et des publications populaires. *Bulletin*, 10^e année, novembre, décembre 1879 ; 11^e année, les 12 numéros de 1880.

Belfort. — *Revue d'Alsace*. Année 1880, 4^e livr., 9^e année, nouvelle série, t. IX.

Belley. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 3^e série, 4^e année, n^{os} 3, 4, 1879.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin*, t. II, n^{os} 3 et 4 (octobre 1880).



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 108.

PREMIER TRIMESTRE DE 1881.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

- MM.** le Général commandant à Orléans le 5^e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

BULLETIN N° 108.

23

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1859 MM. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, à Paris.
LONGPÉRIER (de), membre de l'Institut, à Paris.
QUICHERAT (Jules), directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1863 MM. CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
- 1865 GRANDPERRÉ, ancien garde des sceaux, sénateur, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.
- 1873 BLANC (Charles), membre de l'Institut, à Paris.
- 1874 ROZIERE (de), membre de l'Institut, à Paris.
BARTHELEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1875 WALLON, ancien ministre de l'Instruction publique, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
JOURDAIN, membre de l'Institut, à Paris.
MANTELLIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1852 CHOUPPE, professeur de dessin au lycée.
TRANCHAU, inspecteur honoraire d'Académie.
- 1854 IMBAULT, architecte.
- 1855 BOUCHER DE MOLANDON, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.
- 1857 BAGUENAUT DE VIEVILLE, président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

- 1857 MM. COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- PETAU, ancien député, membre du Conseil général du Loiret.
- LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1860 BASSEVILLE, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- VIGNAT (Gaston).
- 1864 PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 BAGUENAUT DE PUCESSE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
- ROCHETEUSE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1871 PATRON (abbé), chanoine.
- DR PATAY, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, médecin-adjoint de l'Hôtel-Dieu.
- 1875 COCHARD (abbé), membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1875 VAUELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1876 BAILLET, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- DOINEL, archiviste du Loiret.
- * RIMBENET (Eug.), vice-président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- BAILLY, professeur au lycée, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.
- DAVOUST (Émile), membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

- 1879 MM. O. RAGUENET DE SAINT-ALBIN, ancien élève de l'École des chartes.
1880 DUMUYS (Léon), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1849 MM. DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Bordeaux.
COSSON (abbé), curé de Saint-Jean-de-Braye (Loiret).
1851 MAÎTRE (abbé), curé de Courtempierre (Loiret).
MARCHAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret.)
DELAUNE, avoué à Romorantin.
1854 BALLOT, médecin à Montargis.
LAURAND (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
1857 SAINT-LAUMER (de), maire de Chartres.
1858 DEMERSAY (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
1859 TOUR (de la), percepteur à Nancray (Loiret).
1862 PILLARD, médecin à Ladon.
1863 DESERVILLIERS (comte de), au château de Mézières, par Lunay (Loir-et-Cher).
1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret).
1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
1870 MAULDE (de), archiviste paléographe, ancien sous-préfet, au château de Flottin, près Boiscommun.
1872 RANCOURT DE MIMERAND (Achille de), à Cernoy (Loiret).
1873 VERNON (comte de), à Cléry (Loiret).
1875 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).
CLOUET, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 bis.
FILLEUL (Edmond), à Montbouy (Loiret).
1874 FOUCHER (l'abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).
1876 JAHAN (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État, au château des Gauchers, Bionne (Loiret).
HARCOURT (comte Bernard d'), ancien député du Loiret, rue Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
CHASSEVAL (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 MM. CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
- 1850 DUVAL (l'abbé), à Amiens.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
SMITH (Valentin), maire de Trévoux (Ain).
- 1852 MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (baron de), ancien secrétaire général de la préfecture, à Fontenay, près Ferrières (Loiret).
MORIN (Henri), à Lyon.
RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, 16, rue Jean-Goujon, à Paris.
CORBLET (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édonard de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
LACROIX, à Mâcon.
- 1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
CLAIR, Président de la Commission archéologique d'Arles, à Arles.
- 1860 LENORMANT (François), professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
- 1863 MALLET, à Amiens.
- 1864 REY, de la Société des antiquaires de France.
- 1868 GESLIN, ancien attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
- 1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.
- 1870 PÉROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
- 1873 CHOLLET (Alfred), ancien maire de Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret).
DUCHATEAU (l'abbé), curé de Chécy (Loiret).
GOURDON, à Malesherbes (Loiret).
- 1874 BEAUVILLIERS (Maxime), officier d'instruction publique, à Marcilly-le-Hayer (Aube).
- 1875 SALIES (de), membre de la Société archéologique du Vendômois, à Paris.
LOREAU, à Briare (Loiret).

- 1875 MM. MARTELLIÈRE, juge d'instruction, à Pithiviers.
- 1876 La Communauté des PP. Bénédictins de Saint-Benoît-sur-Loire et la maison mère.
RATHOIN (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).
BERTON (l'abbé), vicaire de Chantecoq (Loiret).
MORILLON, rue Marie-Louise, 9, à Paris.
FELICE (Paul de), pasteur à Mer (Loir-et-Cher).
AUDOUARD (l'abbé), curé de Trinay.
- 1877 MICHEL (Edmond), membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, à Touvent, Fontenay-sur-Loing (Loiret).
BOUCHER D'ARGIS, membre titulaire de l'Académie de Rouen.
LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la division des beaux-arts, ministère de l'Instruction publique, à Paris.
- 1878 AMELOT, curé d'Ormes (Loiret).
CHAGOT (Ludovic), château de Rastignac (Dordogne).
- 1879 LE ROY, avoué à Montargis (Loiret).
THOMAS, directeur de l'École professionnelle à Montargis (Loiret).
LAVALLIÈRE (de), directeur d'assurances à Blois.
COURTIN.
LE BOUTELLIER, ancien député, rue du Regard, 3, à Paris.
HAUVETTE, bibliothécaire de l'Université.
DORANGE, curé d'Izy.
BONNARDOT, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, avenue Victoria, 1, à Paris.
- 1880 GILLET, curé de Bou.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
- 1852 CHALON (Renier), président de la Société de numismatique belge, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLEEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), à Londres.
- 1876 RIVIER (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.
Alby. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Beaux-Arts du département de l'Oise.
Belfort. — Revue d'Alsace.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde (1874).
Bordeaux. — Société archéologique (1874).
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Brives. — Société des Sciences, d'Histoire et d'Archéologie de la Corrèze.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Castres. — Société des Lettres, Sciences et Arts.
Châlon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoisiennne.
Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1873).
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.

- Cherbourg.** — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Lettres, etc.
Lyon. — Société historique et archéologique.
Lyon. — Société littéraire.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Melun. — Société archéologique.
Metz. — Académie.
Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nice. — Société des Lettres, Sciences, etc., des Alpes-Maritimes.
Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.

- Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1875).
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Pont-à-Mousson. — Société philotechnique.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rhodéz. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Tarbes. — Société académique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1875).
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

- Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale d'Archéologie.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Christiania. — Université royale de Norvège.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Société historique.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.

Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte, Orléans.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.
La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque Mazarine (Paris).
La bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne (Paris).
La bibliothèque de la Société de l'histoire de France (Paris.)

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1881.

Président. — M. E. BIMBET.
Vice-Président. — M. G. BAGUENAUT DE PUGESSE.
Secrétaire. — M. L. JARRY.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. TRANCHAU.
Trésorier. — M. PATAY.
Commission des publications. — MM. DOINEL, COCHARD et DESNOTERS.

Séance du vendredi 14 janvier 1881.

Présidence de M. BIBELOT, président.

M. le Président offre à la Société, de la part de M. Piercy, capitaine au 131^e régiment d'infanterie de ligne, deux brochures, un exemplaire des *Essais sur Orléans*, de Beauvais de Préau, et une hache de cuivre trouvée dans un dolmen, aux environs de Locminé (Morbihan).

— M. Doinel, membre de la commission des publications, présente un rapport sur le travail de M. Boucher de Molandon, intitulé : *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste*. La Société vote l'impression aux *Mémoires*.

— M. Desnoyers lit une étude sur la collection d'objets préhistoriques en silex rapportée par notre compatriote, M. L. Rabourdin, de son voyage au Sahara. M. Desnoyers annonce en ces termes une importante découverte de monnaies :

Je communique à la Société une excellente nouvelle. Au mois de décembre 1880, le fermier de la ferme de Concire, commune de Saint-Cyr-en-Val, appartenant à M. Achille de Morogues, a fait sortir, d'un sillon qu'il labourait, un pot en terre noire contenant 1,239 monnaies romaines en grand bronze. M. de Morogues me les a toutes confiées pour les nettoyer et les décrire, car un oxyde épais les recouvre ; cependant, au premier coup d'œil, on aperçoit les figures de Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Faustine mère et fille, Lucille, Julia Mammæa, Maximin. Je pense que d'autres figures pourront sortir du nettoyage énergique et prudent que je vais entreprendre, et lorsque cette longue opération aura été accomplie je ferai à la Société une seconde communication, complétée par l'énumération des figures et le détail des revers. Le pot est brisé en plusieurs pièces ;

j'espère le rétablir si la plus grande partie des morceaux répond à mon appel.

— M. Dumuys offre à la Société le dessin de deux clés, l'une romaine, l'autre du moyen âge, toutes deux trouvées à Orléans et faisant partie de sa collection.

Séance du vendredi 23 janvier 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président offre, de la part de M. le capitaine Piercy, un manuscrit intitulé : *Traduction d'une lettre d'Hippocrate à Damagette d'un entretien qu'il eut avec Démocrite.*

— M. le Président entretient la Société des découvertes récemment faites dans les fouilles entreprises pour la reconstruction de l'église de Saint-Paterne ; il lit des annotations manuscrites sur la mort et la translation du corps de Jacques Gueset, ancien curé de cette paroisse, tué pendant les guerres de religion ; ces notes proviennent d'une Bible trouvée dans un cercueil et qui vient d'être déposée au presbytère de Saint-Paterne. Plusieurs membres observent que M. G. Baguenault de Puchesse a publié sur ce sujet un article inséré dans les *Annales religieuses et littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans* (II^e vol., page 51), d'après des procès-verbaux conservés dans les manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans et dans les archives du Loiret.

— M. le Président expose qu'à l'approche du jour où vont être achevés les travaux de la salle des Thèses, il a cru devoir entretenir une seconde fois le Maire de la ville du projet d'ameublement qui lui avait été déjà soumis. M. le Maire répondit qu'il lui semblait conve-

nable de réserver la solution de toutes les questions pendantes au Conseil municipal nouvellement élu, et qu'il engageait la Société à s'adresser directement au Conseil.

— M. Desnoyers lit, pour le *Bulletin*, deux notes sur des trouvailles faites à Bricy et au faubourg Bannier.

OBJETS TROUVÉS A BRICY (canton de Patay) EN DÉCEMBRE 1880.

Monnaies gauloises.

- 5 Carnutes. Bronze. Tête à gauche. — R. Bœuf debout.
- 5 Carnutes. Bronze. Tête à gauche. — R. Aigle éployée.
- Auguste. Moyen bronze. — R. Autel de Lyon.
- Auguste. Moyen bronze. — R. Femme debout.
- Néron. Moyen bronze. — R. La Victoire.
- Trajan. Grand bronze. — R. Femme debout.
- 2 Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.
- Trajan. Petit bronze. — R. Fruste.
- Antonin. Grand bronze. — R. Fruste.
- 2 Tetricus. Petit bronze. — R. Fruste.
- Gratien. Petit bronze. — R. Deux Victoires tenant une couronne au-dessus d'un rameau.
- Hache en pierre dure grise.
- Pierre de fronde en forme d'olive.
- 4 Fragments de vase en terre rouge lustrée : l'un d'eux porte un mascarón dont la bouche servait de passage au liquide.

OBJETS TROUVÉS EN JANVIER 1881, FAUBOURG BANNIER,
A ORLÉANS, DANS UN CHAMP.

- Antonin. Grand bronze. — R. La Liberté debout, tenant une lance et un bonnet phrygien.
- Antonin. Grand bronze. — R. L'Abondance.
- Adrien. Grand bronze. — R. L'Abondance.

— M. Dumrys donne lecture de son rapport au directeur du Musée historique sur les découvertes faites durant les travaux entrepris par l'administration municipale dans la rue de la Bretonnerie, au cours de l'été 1880.

Séance du vendredi 14 février 1881.

Présidence de M. BEMENET, président.

La Société prie M. le Président de vouloir bien rédiger, pour le *Bulletin*, un résumé des notes manuscrites concernant Jacques Gueset, ancien curé de Saint-Paterne, dont il a été question à la précédente séance.

— M. Basseville informe la Société qu'il désire être remplacé comme membre de la commission des publications.

— M. Ch. de Caqueray donne sa démission de membre correspondant.

— Une circulaire du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts invite la Société à se faire représenter à la réunion des délégués des Sociétés savantes qui se tiendra à la Sorbonne les 20, 21 et 22 avril 1881.

— M. l'abbé Cochar, membre de la commission des publications, propose l'impression du *Bulletin* pour le 4^e trimestre de 1880; la Société vote conformément.

Il présente ensuite un rapport sur le travail de M. Desnoyers, intitulé : *Une exposition préhistorique au Musée*. Ses conclusions pour l'insertion au *Bulletin* sont adoptées.

UNE EXPOSITION PRÉHISTORIQUE AU MUSÉE.

Jeune encore, comparativement à ses sœurs aînées, la science préhistorique a déjà conquis sa place parmi les études sérieuses, et chaque jour accroît son importance et son droit d'attirer l'attention des esprits intelligents ; calomniée longtemps et placée parmi les rêves de l'imagination, il lui a fallu attendre longues années pour vaincre l'incrédulité des uns, dissiper le doute des autres et mériter l'approbation de la science. Lorsque M. Boucher de Perthes, en 1847, annonça qu'il avait découvert, dans le fond du terrain d'Abbeville, les traces de la première industrie humaine et que la forme des silex trouvés par lui indiquait un travail fait par la main de l'homme, on accueillit le volume édité par lui avec un sourire moqueur. Les négations et les plaisanteries ne lui furent pas épargnées, et ce premier volume resta dix années solitaire, car il faisait péniblement sa route ; mais, comme toute chose vraie, il la faisait et arrivait enfin au triomphe. En 1857 et 1864, deux autres volumes apparurent, appelant cette fois l'intérêt et imposant l'attention ; la science dite préhistorique, c'est-à-dire celle des temps où l'histoire n'avait pas encore l'écriture et ses autres manifestations, où l'homme était réduit à de chétives ressources, la science préhistorique était fondée.

Bientôt autour de Boucher de Perthes vinrent se grouper des savants connus et appréciés : les travaux de Lartet, Christy, Nilson, Ludbok, Bourgeois, de Vibraye, de Mortillet, Masséna et autres investigateurs et écrivains se joignirent aux recherches du maître ; la Suisse, la Norvège, le Danemark, l'Angleterre, la France, fournissaient à l'envi les témoignages irrécusables des travaux de l'homme sur la terre. Les eaux, les cités lacustres, et les expositions faites à Blois par M. de Vibraye, à Paris surtout, en 1867 et 1877, par toutes les régions explorées, com-

mandaient le silence aux plus incrédules et mettaient les objets préhistoriques au nombre des plus éclatantes vérités.

J'avais déjà fait ces réflexions en parcourant à l'exposition de Blois les remarquables cartons où M. de Vibraye avait placé sous les yeux des visiteurs les objets provenant de ses fouilles dans les départements de l'Yonne et de la Dordogne. Ces réflexions étaient devenues plus vives quand je plaçais dans les vitrines de notre Musée historique les nombreux échantillons de l'âge primitif; et j'avais, depuis cette époque, suivi avec beaucoup d'attention les progrès toujours croissants de la science préhistorique, quand il me fut donné, au mois d'octobre 1880, de visiter à Orléans, rue des Anglaises, n° 12, une collection formée par un de nos concitoyens, M. Lucien Rabourdin, qui, dans le cours d'une expédition très-sérieuse au sud de l'Algérie, eut l'heureuse pensée de recueillir un grand nombre d'objets préhistoriques, dans sa traversée du grand désert.

Avant de vous les énumérer, il vous sera agréable, je pense, d'entendre parler de l'expédition à laquelle fut attaché notre compatriote, et de connaître l'occasion de ses précieuses découvertes.

Le gouvernement français résolut d'envoyer une expédition scientifique pour étudier le projet de relier l'Algérie au centre du Soudan, lever la carte des pays visités et établir des relations avec les tribus rencontrées sur son parcours. Elle se mit en route le 8 janvier 1880 et se composa de dix voyageurs, de douze domestiques européens, d'indigènes et de chameliers, formant cent cinq personnes; deux cent quarante chameaux portaient trois mois de vivres. L'expédition, qui a duré huit mois, a parcouru 1,200 kilomètres environ, dont 850 au sud-est, après le Sahara algérien. Le dernier point de l'arrivée fut chez les tribus Touâreg, race berbère, comme celle de la Kabylie, et le retour eut lieu par le Mezab.

Une inspiration s'empara de l'esprit de M. Rabourdin, habituellement ouvert aux pensées de la science, et ayant découvert dans les premières stations du Sahara quelques pierres taillées, il s'appliqua, dans les stations suivantes, à chercher des objets

semblables. Il fut amplement récompensé dans ses recherches, car il recueillit dans treize stations et cinq autres endroits isolés 367 objets de pierre préhistoriques (1). C'était une véritable découverte inattendue, car nul autre voyageur n'avait signalé pareils objets. M. Rabourdin apporta son trésor en France, et j'eus la bonne fortune, grâce à M. Danton, notre collègue, de pouvoir visiter et admirer, rue des Anglaises, le produit des

(1) En allant du nord au sud :

1. Atelier de Ngouça (près Ouargla), 69 pièces.
 2. Traces d'atelier à Hassi-Médjira, 3 pièces.
 3. Grand atelier de Hassi-Rhatmaïa, 137 pièces.
 4. Atelier du gissement de terre à foulon près du gourd Bouhloala, 12 pièces.
 5. Atelier de la dune nord d'Aïn-Taïba, 9 pièces.
 6. Atelier de la dune sud d'Aïn-Taïba, 33 pièces.
 7. Pierre isolée du gassi d'Aïn-Taïba, 1 pièce.
 8. Deuxième pierre isolée du gassi d'Aïn-Taïba, 1 pièce.
 9. Atelier du gassi d'Aïn-Taïba, 40 pièces.
- Trouvé chez les Touâreg, et toujours dans le désert :
10. Atelier de Hassi-Mouileh-Matallah, 15 pièces.
 11. Atelier de la dune nord d'El-Beyyodh, 19 pièces.
 12. Pierre isolée de Timassinin, 1 pièce.

Vient ensuite la découverte sur les points qui suivent, et toujours chez les Touâreg, d'instruments identiques à ceux de nos alluvions quaternaires les plus anciennes et du type chéléen, fait entièrement nouveau pour l'Afrique :

13. Traces d'atelier de haches taillées entre le gouiret Antar et le gâr El-Béidha (vallée de l'oued Igharghar), 2 pièces.
14. Atelier de haches taillées du grand feïdj de Timassinin, 1 pièce.
15. Traces d'ateliers de haches taillées et polies de la vallée de l'oued Fendarh, 4 pièces.
16. Pierre isolée (hache taillée) du Khanfousa, 1 pièce.
17. Constatation de l'existence probable d'instruments tertiaires du type de Thenay, dans la vallée des Ighargharen, fait entièrement nouveau pour l'Afrique; mais je n'ai pu, vu le mauvais état des silex, en recueillir aucun.
18. Pierre isolée entre Touskirin et Tebalbalet (vallée des Ighargharen).
19. Pierre isolée d'Aïn-el-Hadjadj (vallée des Ighargharen).
20. Découverte de monuments mégalithiques dans la vallée des Ighargharen.

Total de la collection des objets recueillis, classés et donnés à Saint-Germain : 367, dont 7 haches du type chéléen.

La première de ces stations, l'atelier de Ngouça, point extrême sud de l'Algérie, était seule connue.

fouilles de l'intelligent voyageur. Avant qu'il n'exécutât sa louable et généreuse pensée de faire hommage de sa précieuse collection au musée de Saint-Germain, je le priai de la déposer durant quelques jours dans une salle de notre musée de peinture, et de la faire ainsi connaître à nos concitoyens, qui vinrent effectivement en assez grand nombre, malgré la dépopulation des vacances, voir cette collection, qui honore maintenant le musée de Saint-Germain déjà rempli de richesses incomparables. Du 21 au 24 octobre, cent personnes purent apprécier la haute valeur des objets que M. Rabourdin avait apportés au prix des longues fatigues que le savant sait affronter, comme le soldat sait braver le feu des batailles.

Élégamment placés sur des cartons dont la division rappelait les stations où se firent les découvertes, les 367 objets se composaient de haches, pointes de flèches, couteaux, grattoirs, percuteurs. Les haches étaient au nombre de neuf, faites avec les roches du désert algérien ; une d'elles en jade, les pointes de flèches et autres objets en silex de cette région. On y voyait, recueilli avec eux, et c'était une grande lumière, un petit coquillage de la mer des Indes, le *cauri cypræa moneta*, ce qui indique une communication entre les habitants des bords de cette mer et ceux du grand désert ; car, après les découvertes de M. Rabourdin, il n'y a plus à douter que le Sahara ne fût primitivement habité, ce que l'on ne savait pas jusqu'ici. On croyait qu'il avait toujours été une solitude et un océan de sable ; mais il faut croire maintenant qu'il était autrefois habité, puisque, dans treize stations, on a rencontré de nombreux instruments du travail de l'homme, ceux qui servaient à la défense, à l'attaque, à la nourriture, aux habitudes de sa vie. Et remarquez que les recherches de M. Rabourdin ont été passagères, et que certainement un long séjour et de longues recherches eussent produit de plus nombreux résultats. Quelle que soit donc la cause de la dépopulation du grand désert et de son envahissement par les sables, ce qu'il n'entre pas dans mon but de discuter, il est hors de doute que des populations ont vécu dans cette région aujourd'hui désolée et réduite à quelques

oasis. Les tribus berbères du grand désert ont d'ailleurs conservé la tradition du séjour d'habitants dans le Sahara, et elles en parlent encore, ainsi que me l'a raconté M. Rabourdin.

La valeur scientifique de la collection recueillie par notre compatriote est grande, car il n'est pas possible de voir surtout des pointes de flèches plus finement et plus délicatement taillées, des haches plus habilement travaillées, soit par la taille, soit par le polissage. Leur forme lancéolée et amygdaloïde est primitive et appartient à l'époque quaternaire ; mais, outre cette valeur d'étude, la collection de M. Rabourdin est une page de l'histoire du Sahara très-peu connue jusqu'ici. Notre concitoyen, marchant sur les traces de Worsaxe et de Bleicher (1), a, comme eux, lu dans le livre qui était resté fermé pour les voyageurs et les géographes : le grand désert a été habité par un peuple disparu ou s'étant réfugié en d'autres régions.

Ce sera l'honneur de notre concitoyen d'avoir écrit à son tour cette page mystérieuse et ignorée durant de longs siècles par le monde savant ; nous l'en féliciterons, avec le désir que d'autres voyages lui apportent de nouveaux honneurs, et à nous, Orléanais, de nouvelles jouissances.

DESNOYERS.

— M. Baillet, trésorier sortant, donne connaissance de l'état financier de la Société pendant l'année 1880 et du projet de budget pour l'année 1881. Les comptes du trésorier sont approuvés, et des remerciements sont adressés à M. Baillet.

— M. Doinel dépose sur le bureau un intéressant document concernant Androuet du Cerceau et les dépenses faites pour la réception de Henri II à Orléans.

(1) *Les premiers hommes*, par NADAILLAC, t. I, p. 32.

Séance du vendredi 25 février 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts annonce la création d'une *Revue d'histoire et d'archéologie du Comité des travaux historiques des Sociétés savantes*. Elle paraîtra tous les mois et sera adressée aux Sociétés qui auront envoyé cinq exemplaires de leurs publications. La Société archéologique décide que cet envoi sera fait.

— La Société reçoit l'invitation de contribuer à une exposition rétrospective, qui aura lieu du 1^{er} juin au 15 juillet, à Versailles.

— M. Desnoyers est élu membre de la commission des publications en remplacement de M. Basseville, démissionnaire.

— M. Cœhard, membre de cette commission, présente un rapport sur le travail de M. Jarry, intitulé : *Une tombe du XIV^e siècle à Saint-Euverte*. Conformément aux conclusions du rapporteur, la Société vote l'impression aux *Mémoires* et la reproduction de la tombe par une gravure sur bois.

— Le même membre dépose sur le bureau, pour être inséré au *Bulletin*, le mémoire de M. Champion sur *Trainou*.

NOTICE SUR TRAINOU.

Étymologie du mot Trainou. — Il serait difficile de déterminer exactement et l'origine et le sens du mot TRAINOU ; cependant on croit communément que ce mot a été formé par la contraction de TROIS et de NOUE, ce dernier signifiant petit cours d'eau (1).

(1) *Noue*, terre humide et grasse qui est une espèce de pré ou pâture. *Noa* (celtique). — *Malenoue*, Notre-Dame-de-Fotel, près Paris, à cause

Ce qui semble donner quelque raison à cette étymologie, c'est que le territoire de cette commune est arrosé par trois ruisseaux : 1^o la Crénolle, qui commence exactement sur la place du bourg de Trainou, traverse Donnery et se jette dans le canal d'Orléans ; 2^o la Laisse (1), qui sert de limite entre Loury et Trainou ; 3^o enfin la rigole des étangs de Puiseaux, qui entraîne les eaux vers le Cens, auquel elle se joint à Fay-aux-Loges.

Différentes orthographes du mot Trainou. — Trainou, que les cartulaires de nos anciens rois désignaient sous les noms de *Trianium*, *Trianus*, *Triganus*, *Triganou*, *Trienus*, est encore diversement écrit par les curés qui se sont succédé dans la paroisse.

En 1580, il est écrit *Triniou* ; dans les années suivantes, *Trinou* ; en 1602, *Trynou* ; en 1618, *Trainnou* (2) ; en 1620, aux *Trinou* ; en 1621, *Traynnou* et aussi *Traymiou* ; en 1649, *Traisnou* ; en 1660, aux *Traynnou* ; en 1664, *Troynou* ; en 1671, le curé Chauvieux écrit *Tresnoues*. De 1670 à 1700, le notaire François Rabiqueau écrit toujours dans ses actes au *Traynou*.

L'orthographe qui a prévalu pendant le XVIII^e siècle est ; *Trainou* ; c'est celle-là qui a reçu la sanction officielle de l'Assemblée nationale de 1791. Ce sera aussi cette manière d'écrire qui sera employée dans cette notice (3).

d'un torrent qui y passe : *Malanola*. (*Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1771.)

Noue, torrent. — *Noë*, en Normandie, de *natare*, dont les vieux écrivains ont fait *nouer*, *noes*, euphémisme de *nager*. (*Dictionnaire de Jault*.) Voir aussi *Dictionnaire universel de Trévoux*, édition de 1731.

(1) Ce ruisseau porte le nom de *Rivière des Aîses* sur un plan de la garde de Neuville du XVII^e siècle.

(2) Ce nom est encore ainsi prononcé dans le pays : *Train-nou*.

(3) Sous l'épiscopat de Marc, qui occupa le siège d'Orléans de l'année 543 à l'année 559, plusieurs églises furent consacrées à saint Liphard, de Meung. *Præter hanc sancti Liphardi Magdunensis ecclesiam multe ejusdem nomine nuncupatæ reperiuntur..... alia Terminiaci* (Terminiers), *alia Trigani*.....

L'auteur de l'ouvrage intitulé *Annales Ecclesiæ Aurelianensis* écrit

Accrues de la paroisse de Trainou. — 1^o Cléchy. La tradition locale prétend que Trainou se composait autrefois de trois bourgs, savoir : Puisseaux, à 2 kilomètres au nord de l'église ; le bourg actuel et celui de Cléchy.

Sans rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette assertion, on doit admettre que le hameau de Cléchy est très-ancien, et qu'il a dû avoir autrefois une assez grande importance, puisque là se trouvait l'église appelée dans les anciennes chartes : *capella Clechiaca* et *Tlepiaca*.

Dans les murs d'une petite métairie appelée la Grand'Maison, on voit encore les restes de la chapelle de Cléchy ou du couvent des religieux qui desservaient cette chapelle ; et dans les environs le soc de la charrue heurte fréquemment des restes de fondations, qui semblent témoigner de son importance et de son ancienneté.

Là se trouvent encore deux climats qui rappellent le souvenir de leurs anciens possesseurs : l'un, le clos des Chartreux, et l'autre, celui de l'Hermitage, qui produisent du vin blanc de bonne qualité. La Croix-Chapelaine, qui est vulgairement appelée la *Croix-Châtaigne*, indique encore un souvenir des religieux.

Cléchy fut l'une des trois paroisses données par le roi Raoul à Anselme, évêque d'Orléans (923 à 930), pour l'entretien des chanoines de Sainte-Croix.

Sous les premiers rois de la troisième race, Cléchy maintint son importance, puisque Hugues Capet et son fils Robert disent dans leurs lettres en parlant de Trainou : *Villa Triganou pertinens ad Clepiacam capellam* (1).

ainsi ce mot, et il observe la même orthographe lorsqu'il parle de Trainou tombé en 1021 sous l'épiscopat de Thierry, évêque d'Orléans, dans le patronage du chapitre d'Orléans ; il s'exprime ainsi : *Dedit nobis ecclesias de Germiniac* (Germigny), *Trigano* (Trainou) et *Noëmio* (Nouan), à cette condition : *ea lege ut obitus ejus anniversarium diem celebramus*.

On verra bientôt, à l'occasion d'une citation d'une charte attribuée à Hugues Capet, ce mot *Triganus* terminé d'une autre manière.

(1) Les renseignements qui précèdent sur Cléchy pourraient faire douter que cette chapelle fût une paroisse, et que la population de ce bourg ne fût pas de Trainou.

Il n'est question, en ce qui concerne Cléchy, que d'une chapelle. Les

Maintenant Cléchy n'est plus qu'un des hameaux de Trainou. La chapelle fut démolie lors des guerres de religion et les religieux dispersés ; ce n'est qu'à partir de 1620 qu'on trouve sur les registres paroissiaux de Trainou la mention de baptêmes, mariages et sépultures concernant des personnes de Cléchy ou des environs.

2° *Puiseaux*. — On ne sait rien de particulier sur le hameau de Puiseaux, l'un des trois bourgs dont s'est formé Trainou, sinon qu'il paraît très-ancien, et que les maisons qui le composent bordent le chemin pavé ou le chemin de César, comme il est indifféremment appelé dans le pays. Ce chemin est, en effet, une ancienne voie romaine : celle de Sens à Orléans. Il a été pavé dans tout son parcours, et l'est encore particulièrement dans la forêt. Au hameau de Puiseaux, la voie romaine se bifurque et se dirige vers Loury en traversant le hameau de la Motte-Moreau.

Chaque jour on découvre sur cette voie ou sur ses bords des objets qui attestent son ancienneté et son importance. C'est

Chartreux ayant là un monastère, ils devaient y avoir une chapelle. Le texte ne qualifie pas Trainou de paroisse ; il le nomme villa, et indique par cette expression qu'il fait abstraction de sa qualité de paroisse. Les lettres du roi ne font que transporter le territoire de Cléchy, de Trainou et de Loury du territoire des Chartreux dans celui du chapitre de Sainte-Croix ; il n'est en aucune façon question de Trainou église : cela vient plus tard.

Ce n'est en effet qu'en l'année 1021 que l'église de Trainou est dans le patronage du chapitre de Sainte-Croix, et d'ailleurs c'est ce que portent textuellement les *Annales Ecclesiæ Aurelianensis*, analysant les lettres royales : *Quo tempore (923) Anselmus noster ab eo rege receptos tres fundos stipendiis fratrum ecclesiæ nostre delegavit scilicet : Clepiacam, Triennum et Lauriacum*.

On doit remarquer ici deux autres manières d'écrire le mot latin exprimant le nom de la paroisse de Trainou.

Charles de la Saussaie, qui partout le désigne par le mot *Triganus*, sans doute obéissant au texte de l'acte de la donation royale, écrit *Triennum*, et nous voyons dans les lettres de Hugues Capet cette paroisse désignée pour une autre qui ne reparait plus, pas plus, il est vrai, que celui de la donation de Raoul, et qui est Triganou. Les curés de Trainou écrivaient toujours ce mot de cette manière : *Triganou*.

Grave difficulté pour fixer avec certitude le véritable sens du nom de ce bourg.

ainsi que, près de Sully-la-Chapelle, au lieu dit la Femme-Morte, on a trouvé, en arrachant un arbre, un cercueil fait d'une sorte de ciment ayant la consistance et la figure de la pierre, ne contenant plus que de la poussière ; ailleurs, on a trouvé une meule à huile, croit-on. Entre Sully et Ingrannes, près la Petite-Cour-Dieu, se distinguent encore les restes d'un camp romain.

Il est probable qu'une étude particulière de cette voie donnerait des résultats inespérés et pourrait jeter une certaine lumière sur les temps reculés de notre histoire locale.

Au hameau de Puiseaux se trouvait autrefois la petite seigneurie de ce nom, qui appartenait, au XVII^e siècle, aux sieurs de Refuge de Sibois (1), et plus tard aux de Foyal d'Allonnes.

Église de Trainou. — Le bourg de Trainou, qui compte 450 habitants, avait aussi son église : celle qui existe de nos jours, dédiée à saint Pierre et saint Fiacre.

Cet édifice date du X^e au XI^e siècle, n'a qu'une seule nef entière percée de trois travées dont deux à plein cintre, soutenues par des colonnes cylindriques à tailloirs unis ; la troisième est en ogive (2).

La chapelle de la Sainte-Vierge et la nef qui la précède sont d'une époque plus récente (XVIII^e siècle) ; elles font saillie sur le vaisseau de l'église. Cette partie est éclairée par trois fenêtres du style ogival flamboyant, à meneaux et à réseaux trilobés ; les retombées de la voûte sont supportées par des têtes d'anges et d'hommes.

A droite du chœur est une petite chapelle dédiée à saint

(1) Les divers membres de cette famille signent : de Sibois, de Cyboy et de Siboy. Le 6 juillet 1648 a été baptisé à Trainou Jehan de Cibois, qui est dit *écuyer et sieur de Barloy*.

(2) En 1787, l'ancienne voûte fut refaite en planches, comme celle qu'elle remplaçait (*Reg. par.*, 27 octobre 1787). Cette seconde voûte fut remplacée à son tour en 1866 par un plafond en plâtre qu'on a fait en arc surbaissé, afin de cacher les poutres. Cette dernière voûte est très-propre ; mais elle ôte à l'église son élégance architecturale et lui enlève, bien à tort croyons-nous, le symbole de la barque de Pierre.

Pierre, l'un des patrons de l'église (1). Cette chapelle est voûtée en ogive, avec des nervures retombant sur des têtes d'hommes en cul-de-lampe.

La clé de voûte est décorée d'un écusson entouré d'une couronne de feuillage. Cet écusson portait d'azur à... *beaux d'or*; mais lors de la restauration de la voûte, en 1867, ces armoiries, qui indiquaient probablement le fondateur de la chapelle, ont été badigeonnées et remplacées par le chiffre de saint Pierre (2).

La tour carrée en pierre est du XV^e siècle, avec toiture plus récente. Il est probable qu'elle n'a pu être achevée d'après le plan primitivement conçu et que, de la plate-forme des cloches, devait partir une flèche qui aurait ôté à cette tour ce qu'elle a de massif et de lourd.

L'église a reçu d'importantes réparations depuis quinze ans, grâce au zèle intelligent de M. Goibeaux, curé. D'abord la chapelle Saint-Pierre, qui formait une sorte d'impasse, a été dégagée, le soubassement du clocher percé d'une arcade, et une troisième petite nef s'est formée. Des vitraux colorés ont été placés aux fenêtres du sanctuaire, ainsi qu'à celle de la chapelle Saint-Pierre. Ces derniers ne sont qu'une grisaille mosaïque, mais d'un très-bel effet.

La façade principale de l'église n'a été longtemps qu'un simple mur lézardé et menaçant ruine; elle a été reconstruite

(1) Les actes d'inhumation donnent quelquefois l'indication exacte du lieu de la sépulture du défunt. Ils portent quelquefois, en parlant d'une personne inhumée dans l'église, qu'elle repose dans la *chapelle du Rosaire*. Comme il n'y a pas de chapelle du Rosaire et que, d'autre part, il n'y a pas d'autre chapelle, il est presumable que la chapelle du Rosaire était celle qui est actuellement dédiée à saint Pierre.

(2) Dans la cave de l'ancien château de la Fauconnerie se trouve un couloir voûté en plein cintre qui faisait communiquer le château avec l'intérieur de l'église. Semblable couloir existe sur le côté nord-est de l'église et aboutissant dans la cave de l'ancien presbytère, celui d'avant la Révolution. Ces deux couloirs sont murés à l'aplomb de l'église. Ayant débouché ces ouvertures, je me suis trouvé sous l'église, dans des excavations plus ou moins remplies de terre, mais n'offrant pas assez de sécurité pour permettre de s'y engager, attendu que le dallage de l'église semble, en bien des endroits, ne reposer sur rien.

en 1876. Une porte élégante surmontée d'une rosace et une croix supportée par un courant de pierre meublent cette façade d'une manière aussi simple qu'heureuse (1).

Biens de la paroisse de Trainou. — En 1021, saint Thlerry, évêque d'Orléans, donna le patronage de l'église de Trainou au chapitre d'Orléans (2); ce don fut confirmé par le pape Eugène III, en 1150, et par Philippe I^{er}, évêque d'Orléans, en 1226 (3).

Au siècle dernier, Trainou était du diocèse et de l'élection d'Orléans (4). La collation de la cure et du vicariat appartenait au chapitre de Sainte-Croix, sans doute par suite de la donation de Cléchy (931), par le roi Raoul, aux chanoines d'Orléans.

La fabrique avait 133 livres de rente sur des terres affermées. Ces terres, d'une étendue de 17 arpents 42 perches (soit envi-

(1) En démolissant la façade de l'église, on a trouvé une pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : *Darnault, curé, 1734*, ce qui porte à croire que cette façade avait déjà été refaite en 1734. Cette pierre a été remplacée dans l'encoignure nord de ladite façade, avec une autre portant l'inscription qui suit : *Cette façade a été reconstruite en 1876, d'après les plans de M. Dusserre, architecte. M. J. Goibeaux, curé; M. C. Burgevin, maire; M. C. Poissonnier, entrepreneur.*

La démolition a aussi amené la découverte d'une caisse contenant les ossements d'un agneau dont les os de la tête et deux des pattes étaient bien conservés. Ces restes reposaient sur des branches de buis dont les feuilles étaient très-reconnaissables.

On se demande les motifs plausibles qui ont pu déterminer les constructeurs de ce pignon à déposer cet agneau dans une semblable place d'honneur.

(2) *Illo anno MXXI, dedit nobis ecclesias de Germanico (Germigny), Trigano (Trainou) et Noemio (Nouan),* passage du livre *Annales Ecclesiae Aurelianensis*.

(3) *Rexit Philippus Berruierius ecclesiam Aurelianensem annis quatuordecim et Pontificatus tres quinto, qui erat MCCXXVI, quinque parochias et quatuor claustra jurisdictioni capituli Aurelianensis attribuit. Parochias scilicet Terminiaci (Terminiers), Sogiacy (Sougy), Roverii (Rouvray), Noëmio (Nouan), super Ligerim et Trigani (Trainou), claustra vero..... etc.*

(4) Ce mot exprime ici la juridiction financière et régulatrice de l'impôt dans chaque généralité, et il ne faudrait pas le confondre avec le droit d'élire le curé, droit déferé au chapitre de l'Église d'Orléans.

ron 7 hectares 35 ares), ont été vendues à la Révolution (1). Quelques parcelles portent encore le nom de leur ancien propriétaire ; c'est ainsi qu'on trouve : le Grand-Chapitre, le Petit-Chapitre, le pré de M. le curé, etc.

Outre le revenu des terres, la fabrique avait encore le prix des places et le canal (2).

Les curés jouissaient d'un revenu considérable ; ce qui semble le prouver, ce sont des notes placées à la fin de plusieurs des registres, notamment de ceux de 1757 et de 1769.

En 1757, le curé déclare « qu'il a pris tous les moyens pour obtenir la dixme des novales (3), et qu'il avait découvert que les seigneurs de Trainou et ceux de la Roncière avaient transigé, et que les premiers abandonnaient 150 arpents de *brierres* à ceux de la Roncière, afin que ceux-ci n'aient pas droit dans les bois de Trainou, » et il en tire un dédommagement annuel de 50 livres.

Sur le registre de 1769, il déclare avoir transigé avec le chapitre d'Orléans pour la portion congrue, conformément à la déclaration du roi du 18 juin 1768 ; à ce sujet, il déplore d'avoir été contraint d'abandonner 4 arpents et demi de terre qu'il n'a pas trouvés chargés de fondation. Comme dédommagement, il obtient du chapitre 200 livres de supplément annuel pour le vicaire lorsqu'il y en aura un à Trainou.

Jusqu'à la Révolution, le chapitre pourvoyait au chauffage du curé. Une clause, reproduite sur les procès-verbaux d'adjudication des coupes à faire dans les bois de Sainte-Croix, enjoint à l'acquéreur de livrer au curé trois cordes de bon bois et un cent de fagots (4).

Justice. — La Gervaise. — A un kilomètre et demi au sud

(1) Par lettre du maire (1821) de Trainou, ce fonctionnaire prie le receveur des domaines de vouloir bien rechercher si les acquéreurs des biens de l'église ont payé leurs acquisitions, ce dont il croit pouvoir fortement douter.

(2) Sans doute un droit par abonnement pour chaque ouverture d'écluse ou par chaque chaland passant ; mais quel canal ?

(3) Terres défrichées et nouvellement mises en culture.

(4) Actes des notaires de Trainou.

du bourg de Trainou, sur la route d'Orléans, on rencontre l'un des hameaux les plus considérables de la commune, et à une extrémité duquel un calvaire est établi depuis un temps immémorial. Ce calvaire a sans doute donné son nom au hameau, car il est appelé les Trois-Croix. Une particularité de ce calvaire, c'est qu'il occupe l'angle nord d'une pièce de terre ayant nom : la Gervaise.

Or, la Gervaise était précisément le chef-lieu d'une prévôté, ou plutôt un nom sous la rubrique duquel une prévôté fut concédée au chapitre de Sainte-Croix, pour l'exercice d'une juridiction temporelle et spirituelle sur toute l'étendue de la paroisse de Trainou (1).

Le chapitre cathédral d'Orléans avait effectivement dix prévôtés : Trainou, *aliàs* la Gervaise, en était une.

Une prévôté était une sorte de tribunal de première instance. « L'origine des prévôts et des baillis (Guizot, *Hist. de la civilis.*, t. III, p. 34) date de l'époque carlovingienne. »

Sans pouvoir faire remonter l'institution prévôtale de la Gervaise à une époque aussi reculée, il faut néanmoins admettre qu'elle est très-ancienne, puisqu'en 1430 Jean de Saint-Michel, évêque d'Orléans, reconnaissait la juridiction du chapitre sur Trainou comme datant de 1200.

En 1483, le prévôt de Trainou avait 4 livres parisis de gages. Il avait un sceau particulier.

Cette prévôté se donnait à ferme. En 1490, le chanoine Brulé en était le fermier ; il avait obtenu ce fermage à l'enchère, comme plus offrant, moyennant 156 livres.

Voici les noms des prévôts de la Gervaise qui ont exercé cette charge à Trainou et marqué leur passage par des notes sur les registres paroissiaux : L. Chassinat, 1658 ; J. Garnier, 1658 ; Delile, 1665 et 1666 ; Guetté, 1667 et 1669 ; Carré de Bouche-

(1) M. l'abbé Patron, dans son ouvrage intitulé *Recherches sur l'Orléanais*, dit que la justice était rendue à Mardié par un prévôt de la Gervaise. Est-ce que toutes les prévôtés concédées au chapitre de Sainte-Croix portaient le nom de la Gervaise ? Ou bien le prévôt de Trainou était-il en même temps prévôt de Mardié ?

tault, 1679; J. Sergent, 1681; Boylèt de Prépignan, 1701; Lefebvre, 1715; Couppé, 1724; Paris de la Bergère, 1730; Deguyenne, 1765, et Degoillons, 1771.

Couppé, Paris de la Bergère et Deguyenne ont indiqué sur nos registres qu'au titre de prévôt ils joignaient celui de chanoine. Il est à croire que tous les prévôts de Trainou étaient membres du chapitre cathédral, ou du moins qu'ils étaient prêtres, car les *visa* apposés par eux sont écrits en latin, langue qui, il y a deux siècles, n'était plus guère parlée que par l'Eglise.

Les audiences de la justice prévôtale de Trainou avaient lieu le jeudi dans la matinée; ce qui le prouve, ce sont les mentions que faisaient les notaires qui avaient commencé une vente le dimanche et qui n'avaient pu la terminer le même jour : ils en remettaient invariablement la continuation au jeudi suivant, « à l'issue du siège. »

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher le lieu exact où se tenaient les audiences, mais nous croyons difficile de le fixer d'une manière précise. Nous essaierons cependant.

Par le mot prévôté on désigne le lieu où le prévôt juge les causes de sa compétence et, en même temps, le territoire qui dépend de ce tribunal. Ce mot peut encore être employé pour désigner la demeure du prévôt.

De ces différentes acceptions il semble résulter que le tribunal de la prévôté de la Gervaise devait siéger au lieu encore appelé aujourd'hui la Gervaise, ou du moins qu'en cet endroit devait être la maison du prévôt. Ces deux hypothèses peuvent être d'autant mieux admises qu'on trouve dans le petit emplacement de la Gervaise des restes de constructions très-anciennes (1).

La tradition locale, qui est si souvent l'expression de la vérité, ne place pas le tribunal au lieu dit la Gervaise; elle enseigne que ce que nous appellerions le Palais-de-Justice était situé

(1) A quelques mètres du calvaire actuel et du clos qui porte le nom de la Gervaise, on voyait, il y a quarante à cinquante ans, une petite chapelle qui était appelée *la chapelle de la Gervaise*.

près du hameau de la Forterie, en une maison qui aurait existé sur le carrefour, à la jonction du chemin de Saint-Mathurin avec celui de la Forterie à la forêt. Elle fixe même sur ledi carrefour ou *placeau* le lieu de l'exécution des criminels, et la Forterie elle-même comme le lieu de détention.

Il est probable que les prévôts ne faisaient pas de Trainou leur résidence habituelle; cela se voit au peu de régularité qu'ils mettaient à visiter les registres paroissiaux, et cette non résidence explique peut-être pourquoi on ne trouve pas un seul *visa* avant 1658, ni après 1771 (1). Ils déléguaient une partie de leur autorité à un habitant de la localité qui, sous le nom de lieutenant, présidait les audiences de justice. Les fonctions de lieutenant ont été exercées en la justice de Trainou par Marin Boudville, en 1619; par Antoine et Martin Rabiqueau, de 1661 à 1678; par Nicolas Martin, en 1678; par François Champion, en 1727, et par Charles Paris en 1753. Plusieurs d'entre eux sont qualifiés de « lieutenant en cette justice et mairie. »

Le dernier dont les registres paroissiaux font mention est François Champion, bailli de Claireau, lieutenant de Trainou, ancien notaire, qui mourut en 1761.

A la Révolution, lorsque fut abolie la prévôté de la Gervaise, le chef-lieu de la justice de paix ne fut pas le chef-lieu de district : ce fut Chécy; et l'un des cinq juges élus qui devaient présider alternativement les audiences fut un notaire de Trainou : Edme Champion.

Seigneurs (et nobles) de Trainou. — Outre le chapitre de Sainte-Croix, qui était seigneur d'une partie de cette paroisse, il y a eu d'autres personnes qui ont porté ce titre.

Malheureusement, les registres paroissiaux, qui contiennent les notes les plus diverses et les plus étrangères à leur destination, ne disent que fort peu de chose sur la seigneurie de Trainou. On trouve pourtant :

(1) Voici un des *visa* apposés sur les registres de l'église : *Visa per nos, præpositus Gervasiæ, in cursu visitationis nostræ in ecclesia de sancto Petro de Trigano vulgo Trainou.* (Signature.)

1585 : Messire Adrian du Lac, de Montisambert, *seigneur de Trainou et de Danville*; il avait épousé Marguerite de Pavie. En d'autres actes des années 1586, 1595 et 1609, le même Adrian du Lac est dit : *seigneur de Trainou, en partie*; il est encore dit « capitaine exempt des gardes françaises du roy. » A sa mort, la *seigneurie de Trainou* passe, en 1615, à son fils (1), Messire Lancelot du Lac, écuyer, sieur de Montisambert et de Trainou; sa femme était Anne de Garrault. Au mariage de son fils Claude, dont il sera parlé ci-après (1628), le même Lancelot du Lac est dit : *seigneur de Montisambert et de la Fauconnerie*, » y demeurant.

A sa mort, en 1649, son fils lui succéda comme seigneur de Trainou : François du Lac, écuyer, seigneur de Montisambert, Trainou et autres lieux, lequel est mort sans alliance en 1658. Son frère, qui hérita de la seigneurie de Trainou, fut Claude du Lac, écuyer, sieur de Montisambert et de Trainou. Comme son père, il est quelquefois désigné par le nom de sa demeure, et alors il est appelé le sieur de la Fauconnerie. Ce seigneur mourut à Orléans, paroisse Saint-Victor-des-Ormes, et fut inhumé dans le chœur de l'église de Trainou le 23 mai 1684. C'est le

(1) Extrait des manuscrits du chanoine Hubert, tome II, p. 185 :

« Du Lac, seigneur de Danville, Chamerolles et autres lieux.

« D'azur au chevron d'or, deux roses d'argent et une fleur de lys d'or au pied nourri de même (1383).

« Remonet du Lac, Lyonnet du Lac, sieur de Tréfontaine (1440).

« Branche de Chamerolles et Chilleurs (1579). Contrat de mariage de Adrien du Lac, escuyer, sieur de Danville, en partie, fils de feu Claude du Lac, escuyer, sieur de Danville, et de dame Michelle de Chardon, fille de feu Guillaume de Chardon.

« Ledit Claude, fils de Louis du Lac, escuyer, et la personne de damoiselle Marguerite de Pavie, fille de feu Jean de Pavie, sieur de Montisambert, et de damoiselle Jeanne de Butement, à présent femme de Jean du Lac, escuyer, sieur de Danville, capitaine-exempt du roi, sous la charge du sieur Clermont d'Entraigues; ledit sieur de Montisambert, fils de feu Jean-Jacques de Pavie et de ladite dame de Bustement, fille de Merry de Bustement, sieur de Trainou; en présence dudit Jean du Lac, etc..... »

De ces actes il semble résulter que les sieurs de Montisambert, sieurs de Danville, et les Montisambert de Butement se partageaient la seigneurie de Trainou.

dernier seigneur de Trainou dont il soit parlé dans les registres de la paroisse. Après lui on trouve deux dames : Silvie du Lac et Marie du Lac, qui sont appelées dames de la Fauconnerie ; mais il n'est plus question de seigneurie pour elles.

Le mot « la Fauconnerie, » qu'on a pu remarquer, indiquait évidemment le lieu de leur habitation. La Fauconnerie était, en effet, un château bâti au bourg de Trainou, d'une certaine importance, et que la tradition locale désigne comme la demeure seigneuriale. Ce château, qui n'a été démoli que vers 1800, figure, ainsi que le jardin et le parc y attenant, sur le plan forestier de la Garde de Neuville que j'ai déjà cité (1).

Après cette famille, qui a été la plus importante de la paroisse, il convient d'en noter plusieurs autres qui, dans les deux derniers siècles, habitaient Trainou. De ce nombre sont :

1^o François du Lac de Butement, seigneur de Montisambert, époux à son premier mariage de Marguerite de Morainville, en 1624, et en secondes noces de Claude de Patay, fille du sieur de Claireau, en 1635 ; après lui, son fils François du Lac de Butement, sieur de Montisambert, en 1687 épouse Élisabeth de Bénard.

D'après le chanoine Hubert, la famille du Lac de Butement et celle du Lac de Danville se partageaient la seigneurie de Trainou. (*Ms. du chan. Hubert*, t. II, p. 185.)

2^o Jehan de Jahanreau, écuyer, sieur de Laiseau, qui habitait au hameau de Laiseau (2). En 1665, le sieur de Laiseau était appelé lieutenant au régiment de Picardie ; l'année suivante, il est dit capitaine au régiment de Pagny.

3^o De Campagnac (Roux et Paul), qui se qualifient d'écuyers et de seigneurs en partie, dont la résidence était la Laurendière.

4^o De Brunel, ou Breunel, ou Brunelle, car ils signent de ces trois manières. Le chef de cette famille, Nicolas de Brunel,

(1) Ce plan, sans nom d'auteur ni date, doit avoir été fait vers 1800 ; il provient de l'ancienne abbaye de la Cour-Dieu et doit être l'œuvre de l'un des religieux.

(2) Sur le plan de la garde de Neuville, ce lieu est appelé *les Eaux*.

qui avait épousé Renée ou Reine de Montliard, est qualifié d'écuyer, sieur de la Querne et des Bodières, gentilhomme servant sous M^{re} le prince de Conti et « ung des chevaliers de la compagnie du roy. »

Cette famille a résidé au lieu dit les Beaudières de 1638 à 1745, où elle disparaît de Trainou.

5^e La famille de Refuge de Sibois, dont les membres signent de Sibois de toutes les façons possibles, et qui avait son petit castel à Puiseaux, qu'elle a habité de 1625 à 1674. Le chef de la famille, Jean de Refuge de Sibois, écuyer, sieur de Barloy et des Pisiots, signe toujours Jean de Refuge; jamais il n'ajoute ni de Sibois, ni de Barloy, ni des Pisiots, tandis que ses enfants signent toujours de Sibois sans mettre avant : de Refuge.

6^e Leroy de Cottainville, écuyer, et après lui Antoine Baron, son fils, qui est appelé seigneur de Cottainville et de Pussay. Sa femme, Adrienne de Maupeou, est morte le 17 janvier 1715.

7^e De 1620 à 1680, la famille d'Orléans a résidé à la Giraudière. Les membres de cette famille qui figurent sur nos registres pendant tout le XVII^e siècle ont des titres divers : le premier, Charles d'Orléans, écuyer, est dit sieur de Pagny; son fils, Charles d'Orléans, et son petit-fils sont appelés les sieurs de Santilly.

8^e La famille de Garreau, dont une fille épousa Lancelot du Lac, seigneur de Trainou, habitait le château de Villiers (1). Une autre de Garreau épousa Louis de Gontard (1630), qui hérita du château et se faisait appeler Gontard de Villiers. Au commencement du XVIII^e siècle, le château était habité par Narjot de la Coudre, gendre de Gontard de Villiers. La veuve Narjot de la Coudre se faisait appeler dans les actes de Villiers de la Vallière (1770) (2).

9^e Pendant trente ans environ (1645-1675) est restée au Moulin d'Apros (aujourd'hui la ferme des Grous) la famille de Maisons dont le chef, François de Maisons, est qualifié d'écuyer et de sieur de la Grand'Maison.

(1) Le château de Villiers a été démoli il y a une trentaine d'années.

(2) Bail du 5 novembre 1670, notaire Rabiqueau.

10° A cette liste déjà longue il convient d'ajouter les sieurs de la Vallée. Le premier qui soit connu ici est Alexandre du Colombier, et le second Jean Bombrault, officier, écuyer du roi et huissier de salle de Sa Majesté (1766).

Cloches. — Sur le registre de 1739 se trouve l'acte suivant, sous le titre de : *Baptême de la grosse cloche.*

« Le vingt-unième jour de juin, fête de saint Pierre, patron de cette église, après midi, en continuation de la visite par nous faite ce matin, nous avons béni la grosse cloche de cette église, qui a été nommée Françoise par Messire Florent de Loynes de Champillou, bourgeois d'Orléans, et dame Jeanne Paris, épouse de M^e Edme Champion, notaire royal en ce bourg, comme étant l'un et l'autre fondés de procuration de Messire Étienne-Édouard Colbert de Surgis, docteur de Sorbonne, doyen et chanoine d'Orléans et grand vicaire de M^r l'évêque d'Orléans, et de M^{me} Françoise Lefer, épouse de Messire François de Beaussan, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel et intendant de justice, police et finances de la généralité d'Orléans. *Signé* : Paris, prévôt de la Gervaise. »

Avant 1793, la tour de l'église de Trainou renfermait quatre cloches de grosseurs différentes. Pour obéir au décret de la Convention nationale qui ordonnait de ne laisser qu'une seule cloche dans chaque paroisse, deux des cloches furent descendues du clocher en 1793. La troisième en grosseur fut donnée aux habitants de Courcy, tandis que ceux de Bouzonville-aux-Bois s'emparaient de la seconde (1), n'ayant pu parvenir à descendre la plus grosse à cause de son poids. Le décret était exécuté : il restait deux cloches à Trainou ; mais une seule, la grosse, était affectée aux besoins du culte ; l'autre, la plus petite, servait de timbre à l'horloge.

Cette grosse cloche, qui existe de nos jours, porte l'inscription suivante :

(1) C'est-à-dire de celle dont la bénédiction est transcrite en tête de ce chapitre.

« Au nom de Dieu, l'an 1771, j'ai été bénite par Messire Pierre Béchard, curé de cette paroisse, et nommée Charles-Louise par M. Charles Mesnager-Verdois, marchand bourgeois d'Orléans, ancien roi de l'Académie royale d'Orléans (1), et M^{me} Marie-Louise Petitot, épouse de Pierre-Jacques Labblé, marchand bourgeois d'Orléans ; Louise Guérin, Jacques Renard, gagiers ; Nicolas Hertault, syndic ; M^e Charles-Edme Champion, notaire royal au bailliage d'Orléans ; fondeur : Martin Goulard. »

La petite cloche a été cassée en 1867 et refondue l'année suivante. M. l'abbé Besson, alors curé de Trainou, nous a conservé l'inscription qu'elle portait, et dont voici la teneur :

« Au nom de Dieu, j'ai été bénite par M^{re} Chauvreaux, pr^bre, curé de cette paroisse, baschelier en droit canon, civil, et nommée Michel-Gabrielle par M^{re} Michel Maingre, fils de M^{re} Michel Maingre, conseiller et avocat du roy au bureau des finances d'Orléans, et de dame Rose Purat, sa mère ; et damoiselle Sylvie-Gabrielle du Lac, fille de feu M^{re} Lancelot du Lac, chevalier seigneur de Montisambert et autres lieux, et de dame Anne Garrault, sa mère. »

*Demones exturbo Michael ; bona nuntia pulso,
Gabriel, et præco numinis ore sono.*

La forêt d'Orléans. — Les bois de Sainte-Croix. — Droit d'usage et de pacage. — Les bois qui entouraient Trainou, et qui font partie de la forêt d'Orléans, étaient possédés, avant 1789, en partie par le duc d'Orléans et en partie par le chapitre cathédral d'Orléans. Ceux qui ont cette dernière

(1) Il s'agit ici d'un roi de l'Oiseau, probablement. En effet, il existait à Orléans une société de tir à l'oiseau qui a porté le titre d'Académie royale. Chaque année, cette société organisait un concours de tir ; un oiseau en bois ou en carton était placé sur le haut de l'église Saint-Aignan d'abord, et plus tard sur le fort des Tourelles, et celui des tireurs qui abattait l'oiseau était proclamé, pour une année, le roi de l'Oiseau ou le roi de l'Académie. (*Renseignements donnés par M. J. Danton membre de la Société archéologique de l'Orléanais.*)

origine portent encore maintenant le nom de bois de Sainte-Croix.

Le chapitre ne devait être qu'usufruitier, car Philippe-Auguste, par lettres données à Montargis en 1203 (1), ajouta aux biens des chanoines de Jargeau une portion des bois de Trainou, et dépendant des bois de Sainte-Croix. Lors de la prise de Jargeau par les calvinistes, cette portion de bois fut abandonnée à l'hospice de cette ville, pour l'indemniser des soins donnés par cet établissement aux soldats du parti réformé (2).

A la Révolution, les bois de Sainte-Croix, comme ceux du duché d'Orléans, furent réunis au domaine de l'État (3).

Les habitants de la commune de Trainou sont au nombre des riverains qui, de temps immémorial, ont exercé dans la forêt d'Orléans les droits d'usage et de pâturage (4).

Les bois de Trainou faisaient partie de la garde de Courcy. Les officiers de cette garde signent souvent sur les registres de la paroisse, en ajoutant qu'ils sont de Trainou. Deux portent des noms un peu remarquables : ce sont de Vernes (1600), ancien officier du roi, procureur en la forêt, garde et gruerie de Courcy, et Tiret de Sagance, qui vivait au siècle dernier, garde du prince en la garde de Courcy.

Faits divers. — Un témoignage de la vivacité de la foi de nos pères est relaté sur les registres paroissiaux du siècle dernier. Une épizootie décimait les bestiaux des communes environ-

(1) L'abbé PATRON, *Recherches historiques sur l'Orléanais*.

(2) L'hospice de Jargeau est encore propriétaire du don des protestants. Les bois ont été défrichés et sont remplacés par les belles cultures de la ferme de la Poulardière.

(3) Une parcelle des bois du chapitre sise à Trainou ne fut ni prise par le gouvernement, ni vendue, ni conservée par le chapitre. Elle resta sans propriétaire connu jusque sous la seconde Restauration, époque à laquelle cette parcelle fut réunie au domaine de l'État.

(4) Par le droit d'usage on entend le droit, pour tout indigent de la localité, d'enlever de la forêt le bois mort, la bruyère et les herbes. Le droit de pacage donne à tous les habitants la faculté de conduire les bêtes au-mailles au pâturage dans la forêt. (Cf. *Étude sur la condition forestière de l'Orléanais*, par R. DE MAULDE, p. 193, 216.)

nantes ; quelques cas de la terrible maladie s'étant manifestés à Trainou, des habitants s'adressèrent au curé pour lui demander des prières publiques et la bénédiction des animaux. Laissons parler le bon curé Darnault, rédacteur du procès-verbal, et nous verrons avec quelle complaisance il décrit la cérémonie qu'il avait improvisée :

« Le huit de septembre 1731, en la feste de la Nativité de la Sainte-Vierge, nombre considérable des habitants de cette paroisse, justement allarmés par les nouvelles venues de toutes parts que certain mal extraordinaire saisissait depuis quelque temps la langue des chevaux, mulets, ânes, bœufs, vaches, moutons, cochons et même des volailles, mal d'autant plus effrayant que plusieurs de ces animaux auraient perdu la langue avec la vie, quelques-uns de mes bons habitants ayant éprouvé malheureusement le même sort sur certains de leurs animaux, appréhendent qu'il ne continue, m'auraient requis de faire des prières publiques et extraordinaires pour tâcher de détourner ce fléau de la justice de Dieu, et d'y joindre les bénédictions marquées dans notre rituel pour faire cesser cette calamité publique. Nous, curé de Trainou, sousigné, voulant de tout notre cœur écouter et répondre favorablement à des réquisitions si justes et si chrétiennes, aurions indiqué ce même jour, au prône de notre messe paroissiale, un salut où il serait chanté, à l'issue de ladite messe, le *ÿ. Domine, non secundum*, l'antienne *Parce Domine* et le psaume *Miserere*, et enfin les collectes *Contra pestem animalium*, après quoi nous nous serions transporté, revêtu d'un surplis et étolle, accompagné de deux personnes, l'une chargée du bénitier et l'autre du fallot dans lequel il y aurait un cierge allumé, la croix leuée (levée), et dans cette situation aurions dit l'oraison marquée dans le nouveau rituel de ce diocèse de 1726, page 297, à l'article qui a pour titre : *Benedictio super animalia quecumque morbo laborantia*, et enfin fait l'aspersion sur tous les animaux qui nous ont été présentés, ce que nous aurions continué jusqu'au dixième jour du présent mois et où qu'on a cessé d'amener des susdits animaux. Cet accident étant aussi extraordinaire que la cérémonie,

nous avons jugé à propos d'en dresser le présent acte signé de notre main et de celle des habitants ci-dessous représentant le plus grand nombre de ceux qui ne savent point écrire. » — *Suivent une cinquantaine de signatures* (1).

L'instruction primaire à Trainou. — Les registres des baptêmes, mariages et sépultures, tenus par les curés avant 1792, étant les seuls documents anciens que possèdent les archives communales de Trainou, et ces registres ne contenant aucune note relative à l'instruction en cette commune, il m'est impossible de dire en quel état se trouvait cette instruction dans les siècles passés. Pareille obscurité enveloppe nos anciens maîtres d'école : ils ne sont même pas nommés sur les registres.

Cependant, par la comparaison et du nombre des signatures apposées sur les registres et de la bonne qualité de l'écriture, je suis porté à croire que l'instruction était plus répandue vers 1640 que quarante ans plus tard. On trouve, en effet, que les actes de cette époque sont presque tous signés d'une bonne grosse écriture, avec de superbes paraphes, ce qui dénote une grande habitude de la plume, et, par conséquent, une certaine dose d'instruction.

Ce n'est qu'en 1785 que nos registres font mention pour la première fois d'un maître d'école : Pierre Larry ; encore est-il plus souvent désigné sous le nom de sonneur ou de bedeau que sous celui de maître d'école. C'est à lui qu'on doit le grand nombre de personnes un peu instruites qui vivaient dans la première moitié de ce siècle. Il quitta la commune de Trainou pour se fixer à Outarville en 1791, et fut remplacé par un homme du pays, le sieur Grillierre.

(1) Procès-verbal d'une cérémonie analogue, ayant la même épizootie pour motif, se trouve sur les registres de Loury et de plusieurs autres communes circonvoisines.

LISTE DES CURÉS DE TRAINOU

DEPUIS 1584 JUSQU'EN 1789.

NOMS DES CURÉS.	AYANT EXERCÉ	
	depuis	jusqu'en
Guirault.....	15..	1584
Duboz (Guillaume).....	1584	1590
Pierron (Nicolas).....	1591	1598
Durion.....	1598	1601
Le Pelletier.....	1601	1607
Laisné.....	1607	1609
Donne (Jean-Mary).....	1610	1618
Roger (Michel).....	1618	1627
Dubois.....	1627	1633
Guérin.....	1633	1638
De la Croix.....	1638	1640
Roffie.....	1610	1644
Richard.....	1644	1647
Pothier (Adrian).....	1647	1649
Ganaret (Charles).....	1649	1670
Chauvreur (Dominique).....	1670	1686
Sellier (Claude).....	1686	1714
Darnault (Edme).....	1714	1743
Richard (Pierre).....	1743	1773
Picault.....	1773	1774
Marchand.....	1774	1786
Bezeau (Nicolas).....	1786	1792

— La Société alloue, sur la demande de M. l'abbé Desnoyers, une somme de 50 fr. pour faire des fouilles au bas de la tour de l'église d'Izy.

Séance du vendredi 11 mars 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance. Des remerciements sont votés à M. l'abbé Cochard pour le *Rapport sur le Mémoire de M. Desnoyers intitulé : Jupiter Labrandéen*, et à M. Patay pour le *Résumé des statuts et règlement des maîtres chirurgiens d'Orléans au XVIII^e siècle*.

— M. Piercy, capitaine au 131^e de ligne, offre un anneau en ivoire sculpté et des minéraux cruciformes trouvés auprès de Vannes (Morbihan). La Société exprime à M. Piercy ses remerciements.

— M. Boucher de Molandon communique à la Société son intention de faire un rapport verbal à la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne. En voici le titre : *Origines historiques de la fête commémorative de la délivrance d'Orléans*. M. le Président consulte la Société, qui autorise la communication de M. Boucher de Molandon.

— M. Doinel fait passer sous les yeux de ses collègues deux précieuses pièces des archives départementales : l'original de la *cédule de doctorat* obtenue en l'Université de lois d'Orléans par le licencié Jules Mascaron, et des lettres patentes contenant dispenses d'études en faveur de Massillon, nommé à l'évêché de Clermont. Renvoi de cette communication est fait au bureau.

— M. de Beaucorps montre quelques monnaies de Philippe II

d'Espagne et de Henri II de France, trouvées aux Barres, près de Vennecy.

— Une note de M. l'abbé Maître, sur Jacques Amyot, seigneur de Courtempierre, est lue et renvoyée à la commission des publications.

— M. Raguenet continue la lecture de sa notice sur Philippe de Majorque.

Séance du vendredi 35 mars 1884.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. Boucher de Molandon fait hommage du premier volume des *Œuvres poétiques* de feu M. l'abbé Guiot, ancien membre titulaire non résidant de la Société; ces œuvres auront trois volumes.

— M. le Président communique une lettre de M. l'abbé Luco, conservateur de la bibliothèque de la Société polymathique du Morbihan, par laquelle il annonce que le Musée des antiquités de Carnac, fondé par le savant M. Miln, restera la propriété de la Société polymathique, à la condition qu'il sera maintenu à Carnac. M. Luco garde lui-même les manuscrits et documents de M. Miln relatifs à ce précieux Musée.

— Le Président de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis sollicite l'envoi de tous ceux de nos volumes qui manquent à la collection de cette Société. Il est décidé que l'envoi sera fait, mais que, après l'abonnement de la présente année, il sera demandé un échange gratuit des publications entre les deux Sociétés.

— M. Desnoyers informe la Société que l'on a trouvé dans une maison, à la porte Bourgogne, auprès de la croix, en creusant une cave, une médaille grand bronze d'Antonin :

ŕ. La Libéralité, debout, tenant de la main droite des épis de blé, et de la gauche une coupe chargée de fruits : IMPERATOR II.

— M. le Président annonce la mort regrettable de M. Imbault, membre titulaire résidant, décédé le jour même de la réunion. M. Bimbenet consacre quelques paroles au souvenir de ce collègue « dont le concours, dit-il, était si précieux pour toutes les questions d'art et d'archéologie monumentale, et dont le caractère aimable et affectueux avait fait des amis de tous ses collègues. »

M. le Président propose, comme hommage à sa mémoire, de lever immédiatement la séance, selon l'usage généralement adopté, en pareille circonstance, par les Sociétés académiques.

Tous les membres présents s'associent aux paroles émues de M. le Président et, conformément à sa proposition, la séance est aussitôt levée.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 109.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1881.

Séance du vendredi 8 avril 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. Patay propose d'imiter ce qui se fait en d'autres compagnies à la mort d'un confrère : la Société offrirait une couronne en son nom, et ses membres marcheraient en corps derrière le cercueil. La Société est d'avis d'adopter ces usages.

— M. Tranchau prie ses collègues qui posséderaient en double des *Bulletins* des deux premiers volumes de vouloir bien s'en dessaisir pour compléter plusieurs exemplaires de nos collections.

— M. Desnoyers annonce qu'une médaille en grand bronze d'Antonin a été trouvée à la porte Bourgogne.

— M. Raguenet continue sa lecture sur *Philippe de Majorque*.

— M. Dumuys communique un travail sur les fouilles de la rue de la Bretonnerie.

Séance du vendredi 22 avril 1884.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages qui ont été adressés à la Société.

— M. Raguenet achève la lecture de son mémoire sur *Philippe de Majorque*. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. l'abbé Desnoyers, en raison du petit nombre des membres présents pendant les vacances de Pâques, demande que la lecture de sa notice nécrologique sur M. Imbault soit ajournée à la prochaine séance.

Séance du vendredi 13 mai 1884.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau, parmi les ouvrages offerts à la Société : les *Documents inédits sur Abélard tirés des manuscrits de Fleury conservés à la Bibliothèque d'Orléans*, par M. Culsard, et par M. L. Jarry : *Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers*. La Société vote des remerciements aux auteurs.

— M. le Président a reçu de la commission administrative des hospices d'Orléans un extrait de la délibération du 2 avril 1884, dans

laquelle cette commission a déclaré consentir à l'exécution pure et simple du testament de M^{lle} Danger, et se déclare prête à faire délivrance de tous les legs y contenus au profit des légataires qui seront autorisés à les accepter.

— M. le Président a reçu l'annonce de la mort de M. Lallier, docteur-médecin à Étampes et ancien titulaire non résidant.

— La Société vient encore d'être cruellement atteinte par le décès de M. G. Petau, ancien député, membre titulaire résidant. M. le Président, en quelques mots partis du cœur, rend hommage à notre regretté collègue. Il veut bien promettre, sur les instances des membres présents, de rédiger une notice nécrologique sur M. Petau.

— Une lettre de M. Linget, notaire à Orléans, fait connaître que M. Petau a légué par son testament une somme de 5,000 fr. à la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

La Société est profondément touchée du dernier témoignage d'attachement qui lui est donné par M. Petau.

— M. Desnoyers annonce qu'on a trouvé à Cepoy une médaille de billon de Maximin.

§. *Pax Augusti*. Femme debout tenant un rameau de la main droite, et un sceptre de la gauche.

— La Société vote l'échange de ses publications avec la Société archéologique de Nantes.

— M. Jarry lit le projet de *Bulletin* pour le premier trimestre de 1881 ; il est renvoyé à la commission des publications.

— M. le Président annonce que M. Loiseleur a été nommé officier de l'instruction publique. La Société lui vote des félicitations.

— M. Baguenault de Puchesse analyse verbalement un récent ar-

ticle de la *Revue des Deux-Mondes*, intitulé : *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants*, par M. S. Luce.

La Société demande l'insertion de cette analyse au *Bulletin* :

Peut-être semblera-t-il intéressant de signaler, dans le *Bulletin*, un article rempli de considérations assez neuves, et publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} mai 1881, sous ce titre : *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants*. L'auteur, M. Siméon Luce, établit que la Pucelle a trouvé dans le milieu où elle a vécu quelques-uns des éléments de son inspiration. L'impression faite à cette époque par les prédications des moines franciscains, particulièrement les Jésuites et les Colombins, fut générale dans l'Est de la France ; de là sans doute la dévotion toute spéciale au nom de Jésus, qui est si éclatante chez Jeanne, puis-que toutes ses lettres commencent par les mots : JHESUS MARIA, et que les armes personnelles qu'elle adopta — « un écu d'azur, avec un pigeon blanc tenant un rôle en son bec » — sont justement les armes même des Jésuites et des Colombins. M. Luce rappelle encore les prédications du frère Richard, sa curieuse entrevue à Troyes avec la libératrice d'Orléans, le pèlerinage du Puy, si célèbre au XV^e siècle, surtout quand l'Annonciation tombait le vendredi-saint, et la fête du 25 mai 1429, qui précéda de quelques mois seulement les grands succès de Jeanne d'Arc, et à laquelle il est presque certain que la mère de l'héroïne se rendit, en compagnie de pieux pèlerins de Vaucouleurs envoyés par la Pucelle elle-même. Tous ces souvenirs, appuyés sur des textes peu connus, sont fidèlement groupés et méritent d'être signalés à ceux qu'intéressent les points trop obscurs encore de l'histoire de Jeanne d'Arc.

— M. Anatole Delorme est présenté comme candidat à une place de membre titulaire résidant.

— La candidature de M. J. Thillier est maintenue.

— MM. Cartaud et Blanchard sont présentés au titre de membres correspondants.

— M. Dumuys fait part de quelques observations, au point de vue archéologique, sur les démolitions qui se font dans la rue du Cloître-Sainte-Croix.

Séance du vendredi 27 mai 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. Jourdain, membre de l'Institut et membre honoraire de la Société, fait hommage d'un *Mémoire sur les commencements de la marine militaire sous Philippe-le-Bel*. Des remerciements lui sont votés.

— M. Cuissard, membre de l'Académie de Sainte-Croix, est présenté comme membre titulaire résident.

— M. le Président propose et la Société convient d'arrêter la liste des candidats pour les deux sièges vacants de membres titulaires résidents. Il est décidé que l'élection aura lieu à la deuxième séance de juin.

— M. Cochard, membre de la commission des publications, émet un avis favorable à l'impression du *Bulletin* pour le premier trimestre de 1881. La Société autorise cette impression.

— Le même membre lit un rapport concluant à insérer dans les *Mémoires* un travail de M. Dumuys sur les fouilles de la rue de la Bretonnerie et la thèse qui suit ce travail. Le rapporteur demande aussi que des planches au trait reproduisent : la coupe de la tranchée, les objets trouvés et l'emplacement supposé du cimetière reconstitué par M. Dumuys. L'impression est votée, sous la réserve que le bureau examinera le prix des planches.

— M. Desnoyers lit une notice nécrologique sur notre regretté confrère, M. Imbault. La Société, s'unissant aux sentiments exprimés par M. Desnoyers, vote l'impression de la notice dans le *Bulletin*.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. IMBAULT.

Le 25 mars, en venant, joyeux comme de coutume, à notre séance, nous apprenions la mort rapide de notre collègue, M. Imbault ; la joie ne tarda pas à disparaître au milieu de nos échanges de paroles affligées, et quand notre président nous proposa de lever la séance en signe de deuil, il nous parut un devoir de témoigner ainsi la sincérité de nos regrets ; mais un autre devoir nous restait à accomplir : celui d'honorer par quelques paroles le collègue dont nous parlerons longtemps.

Je viens donc vous en parler, auprès de la place qu'il occupait encore il y a quelques semaines, où j'étais accoutumé, moi son voisin, à échanger avec lui les observations, les jugements et les communications de la confiance.

Joseph-Louis Imbault était né à Orléans en 1822, dans cette vieille rue Bourgogne dont les maisons aux formes séculaires et les rues aux flexuosités étroites ont une saveur d'antiquité que les francs Orléanais et les vrais antiquaires ont seuls le charmant privilège de goûter. Hélas ! les caprices de je ne sais quel progrès et les exigences d'une édilité qui contriste, à son insu, les naïves, mais savantes admirations de l'archéologue, ont déjà défiguré nombre de ces vieilles boutiques, de ces pignons sur rue qui faisaient délicieusement rêver aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, et si notre Jeanne d'Arc qui, le 29 avril 1429, entra dans Orléans par la porte Bourgogne et traversa son parcours, le traversait aujourd'hui, elle demanderait aux échevins qui marchaient à côté de son blanc palefroi ce que sont devenues les maisons du XV^e siècle d'où partaient tant de joyeuses acclamations ; elle chercherait les rues Saint-Liphard, Saint-Sauveur, de l'Ormerie, de la Pomme-de-Pin, Faverie. Hélas ! elle les chercherait en vain...

Cependant, en 1822, la rue Bourgogne conservait encore beaucoup de son antique physionomie, et j'aperçois encore dans mes souvenirs de soixante ans, en face du cloître Saint-Étienne, la maison, aujourd'hui n° 141, qui donna naissance à M. Imbault. Ses formes étaient épaisses, intultes; ses voisines avaient le même extérieur et ne rougissaient pas, je vous l'assure, de leur ancienneté. L'écrivain de ces lignes est lui-même entré dans ce monde non loin de notre collègue, au milieu de maisons noires de vieillesse et habillées encore de leurs vêtements centenaires, et toutes avaient la noble fierté du vieillard raillé par une folâtre jeunesse. Oui, c'était beau de simplicité, de modestie et de précieux souvenirs...

Vous ne serez donc pas étonnés que, nourri dès son enfance des traditions du passé et témoin habituel de ses monuments, M. Imbault ait tourné, quand il devint jeune homme, ses pensées vers les études architecturales, ainsi que son frère, mort en 1849 agent-voyer de notre ville. M. Imbault entra donc, comme élève, chez M. Pagot, architecte de la ville, et reçut les leçons d'un très-bon maître; car bien qu'on puisse, avec raison, reprocher à M. Pagot les façons raides et sèches de l'architecture du premier Empire, bien que les constructions faites par lui du Palais-de-Justice, de la Halle-au-Blé, de l'Abattoir, n'offrent, malgré leur science architecturale, aucune inspiration qui saisisse l'âme ou charme les yeux, cependant il ne faut pas refuser à l'école qui forma M. Pagot des belles lignes, de louables proportions; c'est un style froid, monotone, mais correct et étudié.

Instruit par ce maître, M. Imbault fut un de ses bons élèves, et lorsqu'il sortit de chez M. Pagot, dont il parlait avec reconnaissance et grande estime, son frère, déjà connu par l'intelligence des ouvrages de construction, l'associa à ses travaux. Nous devons à leurs soins l'exécution de la restauration de notre précieux Hôtel-de-Ville; les plans appartiennent à M. Delton, architecte à Paris, et la mise en œuvre aux deux frères Imbault. Lorsque l'aîné mourut, en 1849, notre collègue était indiqué pour lui succéder; mais on lui demanda un travail que sa droiture ne crut pas devoir accepter, et, sacrifiant ses intérêts

à sa conscience, il se réfugia dans les occupations ordinaires ; cependant il ne tarda pas à obtenir les places d'architecte du Collège et des Hospices.

Son goût se développait donc de plus en plus ; aussi, quand Orléans, voulant prouver à la France qu'il ne le cédait à aucune ville en richesses d'art, organisa des expositions rétrospectives, il fut appelé à y concourir : l'exposition de 1851, qui eut lieu à l'occasion du congrès archéologique dans les salons de la Mairie ; celle de 1855, faite pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, par Foyatier, dans l'hôtel Corbin, rue d'Escures, n° 8 ; celle organisée en 1866 par la Société des Amis des Arts, dans le Petit-Collège ; celle qui eut lieu à la Mairie en 1868, pour le concours régional ; en 1876, pour le même concours ; ces diverses expositions trouvèrent M. Imbault actif, intelligent, dévoué, et lorsqu'il nous fit connaître, en 1854, son désir d'entrer dans nos rangs, nous les lui ouvrîmes avec empressement, car nous le savions capable d'en soutenir l'honneur. Vos espérances n'ont pas été trompées, et il a pleinement justifié votre choix et ce que vous pensiez de lui. Il a été parmi nous un des membres les plus assidus aux séances ; des causes sérieuses pouvaient seules interrompre son exactitude remarquable aux réunions bi-mensuelles, et comme témoignage de vos sentiments à cet égard, vous lui avez confié les charges de trésorier, de bibliothécaire, de membre de la commission des publications, charges qu'il savait honorer par des travaux dont vous avez pu apprécier le mérite ; il vous a lu successivement :

Les ruines romaines de Montbouy ;

Deux pilastres de l'ancien hôtel des Créneaux ;

L'époque de la construction de la façade du même hôtel ;

Travaux dans le répertoire de l'Orléanais ;

La butte du moulin de l'Hôpital ;

Une notice sur notre toujours regretté collègue, M. Pillon ; cette notice et le travail sur la façade de l'ancien Hôtel-de-Ville ont été fort estimés.

Le curé de la paroisse de Domremy, voulant construire une église digne de notre Jeanne d'Arc, envoya à la Société les plans

du projet de cette église. M. Imbault en fut nommé rapporteur et nous fit voir la justesse de ses appréciations.

Lorsque le projet d'un marché central dans les vieux quartiers qui avoisinent l'ancien Châtelet et la rue Sainte-Catherine fut conçu par notre édilité, M. le Maire eut l'excellente pensée, dont nous aimerons à le remercier, de conserver les maisons les plus remarquables en les plaçant dans les constructions nouvelles, et pria la Société de lui envoyer une indication raisonnée. Une commission fut nommée pour visiter ces quartiers ; M. Imbault en a été la lumière, et je fus heureux de partager les savantes désignations de notre collègue. Grâce à son obligeant savoir, grâce à l'intelligence de M. le Maire, les chefs-d'œuvre de la renaissance qui ornent la place du Châtelet et les rues voisines ne périront pas. Admirés par les visiteurs et les savants, après avoir formé la brillante couronne du Châtelet, ils formeront le plus bel ornement des nouveaux quartiers de la Halle.

On trouve souvent le nom de M. Imbault cité dans nos *Bulletins*, car ses avis, ses rapports étaient écoutés avec attention, et nous aimions à lui montrer la confiance qu'il savait inspirer à tous. Quelque chose a manqué à l'épanouissement de ses connaissances : c'est l'exécution d'un travail commencé sur nos architectes orléanais. M. Imbault aimait beaucoup sa ville natale, et je veux lui donner devant vous tous une couronne pour cet amour si noble et si pur : il avait donc réuni grand nombre de notes que la mort est venue impitoyablement glacer et condamner au silence.

Cette confiance était d'ailleurs motivée par un caractère dont les heureuses qualités se faisaient promptement connaître ; la simplicité et l'intelligence, la bonté du cœur et l'ouverture en constituaient l'ensemble. J'ai dit la bonté du cœur, et je vais vous faire connaître une circonstance de la vie de M. Imbault qui, je crois, est très-peu connue.

Nous étions dans les premiers jours d'octobre 1870, dans ce mois d'angoisses inexprimables où, tenus en servitude par l'oppression d'un ennemi inflexible, chacun de nous s'enfermait gémissant dans sa demeure ; nos morts portaient au lieu d'ense-

veillessement, isolés et sans honneur. Un de nos concitoyens suivait donc seul le cercueil d'un membre de sa famille. M. Imbault rencontra cet affligeant spectacle ; il s'approcha de l'unique assistant : « Monsieur, lui dit-il, il est trop douloureux d'être seul dans cette circonstance ; je veux être le second ; » et il accompagna jusqu'à l'inhumation le concitoyen dont le reconnaissant souvenir a livré ce fait à notre connaissance après la mort de M. Imbault. Que M. Godou en soit remercié !... Quand on fait cela, le cœur est jugé.....

A cette qualité de cœur délicat, M. Imbault joignait un jugement clairvoyant, et dans les circonstances difficiles que traversaient les sociétés comme les empires, nous l'avons vu apprécier les choses avec jutesse et les défendre avec une sage fermeté. Cette sûreté de vue avait produit chez lui une autre qualité trop rare pour ne pas mériter tout éloge : la droiture dans la conduite ; elle dirigeait sa pensée et donnait à sa parole une puissante franchise. Notre âme peut avoir ses insuffisances et des faiblesses ; mais quand vous trouverez cette incomparable qualité de droiture, oubliez ce qui pourrait l'accompagner et vous causer peut-être une affliction, car c'est un des plus heureux présents du ciel, et il faut s'incliner avec respect devant lui.

Le ciel, après avoir fait à notre cher collègue ce don que j'aime tant à rappeler à votre souvenir, voulut accorder à ses derniers jours une autre bénédiction : celle de terminer son existence dans le calme de l'âme chrétienne.

Nous avons vu M. Imbault écouter, comme tous les artistes, les entraînements de l'imagination et négliger quelquefois le sérieux de la vie ; il est si facile d'obéir aux perfides séductions de ces charmantes études et de ne suivre que les conseils d'Apollon ! Apollon est à coup sûr un inspirateur puissant, mais il est un calculateur médiocre ; il apprend à ses élèves à toucher les cordes de sa lyre, mais fort peu à traiter les questions d'ordre : trop souvent ils imitent leur maître en ne vivant que de sons et d'ambrosie.

Il en fut ainsi pour notre collègue ; mais lorsque M. Imbault sentit que ses jours étaient peut-être comptés, et que, malgré

les soins habiles et affectueux de son collègue et ami, le docteur Patay, il pouvait craindre de dire adieu à tout ce qu'il aimait, sa pensée première, née dans toute la lumière de son intelligence, fut de recourir aussitôt au Dieu qui donne le pardon, le calme et l'éternité du repos, et Dieu lui apprit à mourir dans la tranquillité de la conscience satisfaite du devoir rempli. Hélas ! un mal inexorable accrut rapidement ses ravages et ne lui laissa plus qu'une possession incomplète de ses pensées, à travers lesquelles venait parfois encore briller l'amour de son Dieu et des arts.

En vous parlant de notre cher collègue, je ne puis empêcher mon regard de tomber sur la place qu'il occupait constamment parmi nous, car il ne l'a pas changée durant vingt ans ; je l'y vois encore et je l'y verrai toujours, car, ainsi que vous, je trouvais dans M. Imbault un collègue aimant la Société, nous aimant tous, heureux de nos succès et se trouvant au milieu de ses collègues comme dans une famille où vieux et jeunes possédaient son affection et son dévouement. Vous avez bien montré les liens qui vous attachaient à M. Imbault ; car, au jour du dernier adieu de la tombe, vous avez entouré son cercueil d'une assistance nombreuse, associant vos regrets aux autres amis dont les rangs pressés honoraient la mémoire de notre cher collègue.

Qu'elle ne s'affaiblisse pas, et conservons-lui fidèle place dans nos souvenirs, nos paroles et nos travaux, et en confiant à chacun de vous les quelques mots qui, je le pense, ont été les interprètes de vos sentiments, permettez-moi de vous demander pour lui, ainsi que vous l'avez fait pour nos autres collègues disparus, d'entrer dans la nécropole suspendue aux murs de notre salle. Sa figure reproduite viendra se ranger auprès de celles dont j'aperçois le rang, hélas ! trop nombreux. Vous lui en aviez confié la disposition ; sa main a consacré leur place ; votre cœur l'y placera à son tour.

DESNOYERS.

— Le même membre lit quelques notes sur des trouvailles récentes à Aschères et Villereau.

Objets trouvés à Aschères.

Trajan. Moyen bronze. — R. La Fortune debout.

Adrien. Moyen bronze. — R. Femme sacrifiant.

Constantin (11). Petit bronze. — R. L'Empereur terrassant un ennemi. *Felix temporum reparatio*.

Un tire-ligne en bronze. Époque romaine.

Objets trouvés à Villereau.

Vespasien. Moyen bronze. — R. *Victoria Augusti*. La Victoire debout.

Néron. Moyen bronze. — R. Femme debout.

Domitien. Moyen bronze. — R. *Virtuti Augusti*. Soldat debout.

Nerva. Moyen bronze. — R. *Fortuna redux*. La Fortune debout.

Adrien. Moyen bronze. — R. Fruste.

Faustine. Moyen bronze. — R. *Saluti Augustæ*. Femme debout.

Deux haches en jade ascien.

Sept fragments de poterie rouge vernie; l'un d'eux porte Eros et Hercule terrassant l'hydre de Lerne.

Un cou de grande amphore.

Trois clés en fer, deux couteaux en fer, fragment de couteau en fer, long clou en fer. Époque franque.

Gauloise carnute en bronze. — R. Tête à droite, aigle éployée.

Gauloise carnute en bronze. — R. Tête à droite, bœuf marchant.

Séance du vendredi 10 juin 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président fait connaître à la Société qu'il a été visiter la salle des Thèses avec l'architecte des monuments historiques. On s'occupe de la décoration des murs, et M. Litsch demande que la Société lui fournisse huit écussons destinés à figurer aux clés de voûte.

La Société nomme à ce sujet une commission composée de MM. Bimbenet, Boucher de Molandon, Cochard, Davoust, Desnoyers.

— M. Desnoyers lit, pour le *Bulletin*, une note sur des monnaies trouvées à Saint-Gondon. Ce sont :

Adrien. Moyen bronze. — R. Femme debout.

Postume. Grand bronze. — R. *Lætitia Augusti*. Proue de vaisseau.

Séance du vendredi 24 juin 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président rend compte des travaux de la commission nommée pour déterminer les écussons qui devront être peints aux clés de voûte de la salle des Thèses. La commission a choisi les huit sujets qui suivent : 1^o le chapitre de Sainte-Croix ; 2^o le pape Clément V ; 3^o le roi Philippe IV ; 4^o le duc Charles d'Orléans, puis les quatre nations de l'Université : 5^o nation de France ; 6^o nation germanique ; 7^o nation de Picardie ; 8^o nation de Normandie. Comme cette question est très-importante, la Société prie la commission d'employer tous ses efforts à l'éclaircissement de certains détails qui semblent laisser quelque doute.

— M. Desnoyers entretient la Société du catalogue du Musée historique, dont la rédaction s'achève. Grâce aux fonds votés par le Conseil municipal, l'impression de ce catalogue a été commencée, et le premier fascicule paraîtra au mois de janvier 1882.

Le même membre fait la communication suivante :

En juin 1881, des ouvriers, en creusant une cave dans le faubourg Tudelle, à Saint-Marceau, ont trouvé :

Un bracelet en or formé de deux tiges rondes roulées l'une sur l'autre, et s'amincissant progressivement du centre à l'extrémité. Un bracelet pareil a été trouvé à Heuqueville, département de l'Eure. (Bonnin, *Antiquités éburoviques*, in-4^o.)

Une bague en or : le chaton en agate porte une tête d'homme dont la chevelure est ceinte d'une bandelette.

Ces deux objets, de facture romaine, ont été placés dans le Musée historique.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer à la Société que la découverte de ces deux précieux objets dans le faubourg Saint-Marceau, et celle d'un autre objet encore plus précieux, la magnifique bague en or à l'effigie de Pertinax, trouvée dans le faubourg Saint-Marc, révèlent combien Genabum était citée importante, puisque de riches personnages habitaient autour de son enceinte.

— Sur le rapport du bureau, la Société vote l'impression de deux planches lithographiées, pour le mémoire de M. Dumuys.

— La Société procède ensuite à des élections. MM. Joseph Thillier et Anatole Deborne sont proclamés membres titulaires résidents; MM. Cartaud et Blanchard sont nommés membres correspondants.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 110.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1881.

Séance du vendredi 8 juillet 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Delorme et Thillier, nouvellement nommés membres titulaires résidents.

— Le Secrétaire donne lecture des remerciements adressés à la Société par MM. Cartaud et Blanchard, pour leur admission au titre de membres correspondants.

— M. le Président entretient la Société de la décoration de la salle des Thèses et de la question du rachat de la maison d'Agnès Sorel.

— M. Bimbenet lit une notice sur notre regretté confrère

BULLETIN N° 110.

27

M. Petau. Sur la proposition de M. Baguenault de Puchesse, vice-président, et conformément aux précédents, la Société vote l'impression immédiate de cette notice nécrologique et décide qu'elle sera insérée au prochain *Bulletin*.

NOTICE SUR M. HENRI-GABRIEL PETAU.

C'est avec une bien profonde tristesse que j'accomplis la tâche de rendre un dernier et suprême hommage à la mémoire de notre collègue, M. Henri-Gabriel PETAU.

Ce devoir m'a paru d'autant plus impérieux que vous me l'avez confié en considération de l'étroite amitié qui m'unissait à lui, et qu'en vous obéissant j'ai cette consolation de rappeler les actes d'une vie qui a rendu celui que nous avons perdu l'objet d'une haute estime, d'une vive affection, d'unanimes regrets.

Avec M. Henri-Gabriel Petau disparaît de notre cité le dernier représentant d'une des plus anciennes et des plus éminentes familles de la bourgeoisie.

Si nous jetons les yeux sur un antique arbre généalogique, nous pouvons suivre le rayonnement de ses nombreux rameaux depuis la fin du XII^e siècle jusqu'à nos jours, où le dernier succombe pour ne laisser que le souvenir de la longue et puissante fécondité du tronc auquel il appartenait.

Il me sera permis de m'arrêter avec respect sur cette famille, et de rappeler ceux de ses enfants qui ont concouru à faire donner à leur ville natale la qualification de ville de *sapience*.

En ne prenant que la fin du XV^e siècle pour point de départ, on rencontre deux branches qui s'accompagnent jusqu'au XVII^e siècle, époque à laquelle il ne reste plus dans la ville d'origine que celui qui vient de s'y éteindre.

Leur chef commun était Jean Petau, marié à Marion Breton. De ce mariage sont issus Renaud et Thibault.

Thibault eut quatre fils : Jacques, Nicolas, François et Jean.

Jacques eut deux fils : Nicolas et Étienne ; l'aîné fut grand-bailli d'Étampes et mourut sans postérité.

Étienne eut trois fils : Thibault, Étienne et Jérôme.

Ce dernier eut huit enfants : Jacques, moine chartreux ; Denis, de la Compagnie de Jésus ; Claude, curé de Pithiviers ; François, de l'ordre des Capucins ; Étienne, chanoine de l'église d'Orléans ; Françoise, qui se maria, et Marguerite, religieuse Carmélite.

Nicolas, le second fils de Thibault, eut deux fils : François, qui fut conseiller au parlement de Bretagne et mourut sans postérité, et Nicolas, auquel on voit dans le tableau généalogique les titres de sieur de Marcheville, écuyer, maître d'hôtel du roi.

Le troisième fils de Thibault Petau, François, est mort sans postérité ; le quatrième enfin, Jean, n'eut qu'un fils : François, qui se maria deux fois et qui eut deux fils, Paul et Nicolas.

Paul a été conseiller au parlement de Paris, attaché à la grand'chambre ; il a transmis cette fonction à son fils Alexandre qui, lui aussi, l'a transmise à son fils Alexandre-Paul, prenant le titre de sieur de la Molette.

Nicolas a été également membre du parlement de Paris et président de l'une de ses chambres.

Il ne paraît pas du tableau consulté que Alexandre-Paul et son oncle Nicolas aient laissé de postérité ; il est cependant probable qu'ils en eurent, et qu'ils ont fondé cette branche de la famille Petau fixée dans le Vendômois et le Maine, où elle est connue sous des noms aristocratiques et dont les membres, dans ces derniers temps, se sont réunis à leur parent resté Orléanais.

Pour les femmes des deux branches, elles ont contracté d'honorables alliances avec les familles Bongars, Deloynes, Harapier, Colas et Desfriches.

On a vu la branche cadette produire Denis, admis dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt-deux ans (1), auquel,

(1) La Compagnie de Jésus avait trois ordres d'admission ; mais on

disait-on, les langues grecque et latine étaient aussi familières que la langue maternelle ; Marguerite, sa sœur, s'exprimant, comme lui, dans ces deux langues avec élégance, en vers et en prose ; ces éminents magistrats dont l'un, Paul, membre du parlement à l'âge de vingt ans, devint le précurseur de nos plus célèbres antiquaires.

On peut, jetant un coup d'œil sur la descendance de la branche aînée, dire qu'elle a soutenu avec honneur le nom que la branche cadette a illustré.

Tous ses membres se sont répandus dans le commerce, les professions libérales, les institutions religieuses et en même temps scientifiques, telles que celles des Bénédictins, des chapitres et des grandes collégiales, centres de la science et des lettres, de la polémique quelquefois la plus éloquente et même la plus passionnée.

La situation de cette famille se manifestant par un aussi grand nombre de personnes appartenant toutes à la même époque, élevées au milieu des habitudes commerciales peu compatibles dans tous les temps, et surtout dans ces temps, avec le goût littéraire et poétique, lui attira l'attention générale et une véritable admiration.

On disait d'eux : « L'esprit et la science sont le patrimoine de la famille Petau, » et dans un langage plus familier : « Le bonhomme Jérôme fixe les Muses dans son comptoir (1). »

Ce mouvement de l'opinion devait lui attirer une distinction dont l'usage commençait à s'étendre de la bourgeoisie de Paris à celle de la province : elle fut anoblie et reçut son blason, conséquence nécessaire de cette distinction.

Elle porte : écartelé au 1^{er} et 4^e d'azur, à 3 roses d'argent : 2 en tête, 1 en pointe ; au chef chargé d'une aigle naissante éployée, de sable ; au 2^e et 3^e de gueules, à une croix patée d'argent.

Ces signes *très-honorables* étaient accompagnés d'une devise

n'était *profès*, c'est-à-dire admis à la *profession*, à l'admission définitive dans l'ordre, qu'à l'âge de trente-trois ans.

(1) Voir divers recueils biographiques.

que se donnaient les familles admises dans l'ordre de la noblesse.

La famille Petau adopta celle-ci :

Non nisi prisca peto et veteri mens vivere more (1).

Ces mots furent plus heureusement groupés par Paul Petau.

Étienne Pasquier, écrivant à celui-ci sur le sujet de plusieurs médailles, entre autres sur celles du duc de Savoie et du roi, lui disait : « Vous m'avez fait part de vos *Antiques* imprimés en taille douce, ensemble de votre portrait autour duquel est ce vers bâti sur l'équivoque de votre nom :

Tot nova cum quarant non nisi prisca peto (2).

Les pièces de l'écu et ce texte invitent à rechercher le symbolisme des unes et le véritable sens des autres.

Il n'est pas un armorial de famille dont les pièces ne soient, pour employer une expression technique, *allusives* à la circonstance dans laquelle la noblesse a été donnée, ou au nom par lequel cette famille est distinguée des autres.

Il n'est pas de devise qui ne soit l'expression des sentiments ou des aspirations que l'on suppose devoir y être héréditaires.

Ici, l'aigle naissante aux ailes éployées est une allusion au mouvement ascensionnel de cette famille naissant, elle-même, c'est-à-dire sortant de sa modeste position, désignée par celui des émaux adoptés dans le blason sous la teinte noire, symbole du sable ou de la terre, et s'élevant par sa seule puissance aux plus hautes régions dont le champ d'azur est l'image.

Les roses représentent la fleur et le parfum de la poésie et des arts cultivés avec le plus grand succès; la croix d'argent

(1) « Je ne demande que ce qui est ancien, et mon esprit n'a d'autre désir que celui de vivre selon la vieille coutume. »

(2) « Lorsqu'il y en a un si grand nombre qui recherchent les nouveautés, moi je ne demande que les institutions anciennes. »

patée sur champ de gueules, ou la couleur rouge, symbolise le sentiment religieux poussé jusqu'au sacrifice de la vie.

La devise que rectifie Paul Petau n'a d'autre caractère que celui de la protestation contre la réforme, désignée par le mot odieux, à cette époque, de *nouveautés*, ainsi qu'on le remarque dans tous les écrits remontant au XVI^e siècle et même au delà.

Enfin on remarque le mot *peto*, qualifié d'*équivoque* du nom patronymique de cette famille ; et, en effet, l'indicatif du verbe *petere*, introduit dans la devise, est un jeu de mots qui est à la littérature ce que sont les signes au langage héraldique, et qui avaient formé entre eux une étroite alliance.

Cependant il faut se séparer de ces précédents, signalés ici seulement parce qu'ils s'unissent intimement à l'ensemble et aux détails de la vie publique de M. Gabriel Petau.

Il a su rester, depuis son enfance jusqu'à sa mort, le fidèle gardien des traditions de ses aïeux au milieu de circonstances semblables, quoique d'un ordre d'idées différent, à celles où ils avaient adopté la devise :

Tot nova cum quarant non nisi prisca peto,

en acceptant, toutefois, lorsqu'il les croyait sages et conformes au sentiment de justice et de bienveillance dont il était animé, les exigences nouvelles que l'esprit inquiet de notre temps a précipitées pendant le cours de sa vie.

§ I^{er}.

M. Henri-Gabriel PETAU est né à Orléans le 6 septembre de l'année 1810.

Il commença et termina ses études au Lycée, et nous le voyons figurer aux palmarès annuels, depuis la quatrième jusqu'à la philosophie, au premier rang.

C'est pour rendre témoignage de ces succès que notre col-

lègue, M. Tranchau, qui a été le digne chef de ce noble établissement et qui en a précieusement conservé les archives, au dernier banquet de l'association amicale des anciens élèves, a pu dire, en se reportant aux jours de la jeunesse de M. Petau que lui rappelait le récent jour de sa mort : « C'est à cette génération qu'il appartenait; je trouve au palmarès, avec le premier prix d'excellence, dans toutes ses classes, de la quatrième à la philosophie, Petau, vieux nom orléanais, illustré par plusieurs savants des XVI^e et XVII^e siècles, honorablement porté par ce cher et vénéré camarade. »

Ces fortes études tenaient à l'amour du devoir, à l'esprit judicieux, méthodique et persévérant qui se manifestaient dans ses premiers travaux comme la préface du livre de sa vie.

Dès ce temps, il avait une autre bien précieuse qualité : le calme jusque dans l'adversité, et même dans la douleur physique et morale, et dont il a donné des preuves bien touchantes avant et pendant sa cruelle et longue agonie.

Je l'ai vu, dans une partie de chasse, frappé d'un coup de fusil à la cuisse, renversé au milieu d'un champ, transporté sur un lit de ferme, attendre le secours d'un médecin qu'on était allé chercher à une grande distance, affaibli par une perte considérable de sang, consoler son père et celui qui, bien involontairement, l'avait atteint, plongés dans l'affliction, et dominer sa faiblesse pour nous donner du courage à nous tous qui l'entourions.

Mais le temps marche, et Gabriel Petau, après avoir terminé son droit et son stage dans une des principales études de Paris, succéda bientôt à son oncle maternel, notaire à Orléans, qui lui-même avait succédé à son père; il prêta serment le 11 octobre de l'année 1837.

Le 23 octobre de l'année 1851, la chambre des notaires, dont il était alors le président pour la sixième fois depuis cet assez court exercice, en recevant la présentation de son successeur, adopta à l'unanimité la rédaction de cette partie de son procès-verbal :

« La chambre témoigne à M. Petau le regret qu'elle éprouve

de le voir, jeune encore, quitter une carrière qu'il honorait par son caractère et ses lumières. La corporation perd en lui un membre utile autant qu'éclairé et dévoué à ses intérêts, et qui l'a prouvé par la manière dont il a rempli les fonctions de président qui lui ont été plusieurs fois dévolues. »

C'est que, pendant son exercice, c'est-à-dire pendant ce temps de rudes épreuves pour le notariat et d'une sorte de persécution que lui suscitait un chef du parquet du tribunal de première instance, homme intelligent, mais d'un jugement peu sûr, M. Petau déploya un grand zèle pour conjurer le tort que le notariat se faisait à lui-même, et en même temps une grande fermeté pour s'opposer aux recherches passionnées auxquelles ce magistrat croyait pouvoir soumettre cette compagnie.

En traitant de son office, M. Petau avait contracté une honorable alliance : il était devenu le gendre, le fils adoptif de M. Sevin-Mareau, qui a honoré le barreau, lorsqu'à ses débuts il y a montré la science du jurisconsulte unie à la perspicacité de l'homme d'affaires ; la magistrature, qu'il a quittée volontairement après avoir résisté à des exigences qui lui paraissaient contraires à l'indépendance du magistrat ; le commerce, en présidant avec une haute distinction sa chambre et son tribunal ; et qu'en retour la ville a honoré en l'élisant membre du conseil municipal, dans l'intention réalisée de l'élever à la fonction de maire ; le département, en l'élisant son représentant à la chambre des députés.

C'est de lui que le président du conseil général pour la session de l'année 1868 (1) a pu dire, devant tous ses anciens collègues et dans son discours d'ouverture : « Il a rempli les fonctions importantes que ses compatriotes lui ont confiées avec un dévouement, un désintéressement et une habileté dont ils garderont longtemps le reconnaissant souvenir. »

(1) M. Dumesnil.

§ II.

A partir de cette année 1851, une nouvelle carrière s'ouvre devant M. Gabriel Petau : il peut désormais se livrer en toute liberté aux travaux de l'administration publique.

Déjà ses occupations professionnelles l'avaient initié aux intérêts de l'intérieur de la ville et même, ainsi que sa fortune immobilière, aux intérêts des communes rurales.

En abordant les actes de cette longue période ouverte en l'année 1848, où 3,033 voix l'ont porté au conseil municipal, et fermée en l'année 1876 ; en présence d'une activité infatigable qui l'a mêlé aux actes les plus considérables de ce conseil, du conseil général et des assemblées législatives, je vois le cadre que je dois remplir prendre une bien grande proportion.

Mais l'importance de ces actes me permettra de ne m'arrêter qu'aux principaux d'entre eux.

L'estime dont M. Petau était entouré au moment où il entra dans ces deux conseils, en lui assurant la fonction de rapporteur de presque toutes les commissions dont il a fait partie, lui a permis de justifier cette estime et la confiance dont il avait été l'objet.

A l'occasion d'un projet d'aliénation de 349 hectares de bois appartenant aux hospices, et dont le prix devait être converti en rentes sur l'État, il demanda qu'on établît une commission spéciale chargée d'examiner ce projet.

Il est évident que son intention était de le combattre.

Son attente, trompée par le résultat de la délibération de la commission dont il avait provoqué la formation, ne le découragea pas ; il obtint que le dixième du prix de cette vente fût capitalisé, ménageant ainsi un fonds de réserve propre à compenser le déficit qu'il prévoyait dans les variations du crédit public et dans les dangers d'un système économique nouveau (15 août 1859).

Nous l'avons vu s'opposer à une grande entreprise dont le projet fut émis en l'année 1860.

Il s'agissait de la distribution des eaux dans tous les quartiers et même dans toutes les habitations de la ville.

Pour apprécier l'opposition qu'il fit à ce projet, dans laquelle, fort heureusement, il ne réussit pas, il ne faut pas perdre de vue qu'à la distribution des eaux venaient se réunir le renouvellement entier du pavage de la ville et la construction de ses égouts.

Cette triple opération effrayait un assez grand nombre d'esprits; ce cumul de dépenses inspirait, généralement, la crainte que l'administration municipale se trouvât dans l'impuissance, à moins d'aggravations des charges qu'elle impose, de pourvoir à des dépenses imprévues et cependant indispensables.

Le succès de l'habile administrateur engagé dans cette laborieuse entreprise, sans faire regretter à M. Petau le témoignage qu'il avait donné de sa prudence, le trouva bientôt réuni à ses concitoyens pour en reconnaître le bienfait.

L'enseignement primaire des enfants admis dans les écoles communales et congréganistes a été le sujet de ses plus vives préoccupations.

Il prit l'initiative de l'admission gratuite dans ces écoles de tous les enfants indistinctement, aussi bien de ceux dont les parents pouvaient payer la rétribution scolaire que de ceux qui ne le pouvaient pas.

Il ne croyait pas qu'on pût discerner la nuance presque imperceptible qui séparait les uns des autres.

Une polémique s'engagea à ce sujet dans un des journaux de la ville; M. Petau, contre lequel elle était dirigée, dut y prendre part; M. le maire lui-même y intervint.

Il faut se réduire ici à l'expression des motifs qui dirigeaient l'honorable auteur de la proposition.

Il critiquait l'usage quelquefois adopté de faire changer d'écoles les enfants et de les envoyer d'un quartier dans un autre.

On avait beau se prévaloir de l'encombrement des classes, de

la question hygiénique; M. Petau voyait dans cette action un abus de pouvoir.

Il y voyait surtout un moyen de porter, indirectement, atteinte à la liberté du père de famille et de donner au fils un autre instituteur que celui choisi par le père.

Mais cette interprétation n'était pas le résultat de l'esprit de parti, ainsi que ses contradicteurs le lui reprochaient; M. Petau se plaçait à un point de vue plus élevé.

L'admission gratuite, dit-il, ne constitue pas une concession bénévole; le père qui ne paie pas la rétribution scolaire a la même autorité et la même indépendance que celui qui la paie, pour le choix de l'instituteur.

La gratuité, dit-il encore dans une autre phase de la querelle qu'il soutenait, n'est pas une aumône; loin d'atténuer les droits du père, elle les élève au même rang et à la même puissance que ceux du père assez heureux pour acquitter la rétribution.

En résumé, cette polémique, à laquelle ni la vivacité ni les traits piquants n'ont manqué, sans qu'aucune loi de l'urbanité ait reçu la moindre atteinte, a été une occasion de révéler les sentiments de M. Petau sur des questions qui divisent les esprits et devraient les réunir, en même temps la persévérance avec laquelle il en poursuivait l'application et la hauteur du point de vue auquel il les considérait.

Il en reçut la récompense : malgré les difficultés qu'on lui suscitait, la proposition fut adoptée; et c'est lui qui, le premier, a élevé, dans le conseil municipal d'Orléans, la voix pour la gratuité de l'enseignement populaire (16 mai et 15 novembre 1866).

Enfin nous le voyons, lors de la discussion du budget de 1868, et cela avec son indépendance, son activité accoutumées, appuyer les conclusion du rapporteur, qui demandait quelques modifications auxquelles le maire ne consentait pas.

J'appartiens, disait-il, à cette école signalée comme trop prudente; mais la marche progressive et toujours croissante des dépenses municipales et des centimes additionnels m'autorise à persister dans la demande du renvoi à la commission du

dressé d'un tableau spécial, afin d'établir la position financière de la ville de l'année 1867 à l'année 1879.

Cette proposition est repoussée; mais cependant l'un des membres les plus autorisés du conseil, qui avait voté contre elle, reconnaît qu'il résulte clairement de la discussion que la position était très-grave et très-difficile.

J'arrête ici ces recherches; celles qui précèdent suffisent à montrer M. Petau tel qu'il fut comme membre du conseil municipal, c'est-à-dire à faire connaître le citoyen dans la cité, le membre de la famille municipale au milieu de tous les siens.

On le voit indépendant sans orgueil, critique sans malveillance, économe du denier commun lorsqu'il redoutait les entraînements aux innovations exagérées et tumultueuses, le dépensant avec prudence lorsqu'il s'agissait des intérêts moraux, intellectuels et matériels de la classe pauvre.

Je suis arrivé à la part qu'il a prise aux travaux du conseil général.

Je me sépare d'autant plus volontiers du conseiller municipal que je dois le retrouver bientôt, et que dans le membre du conseil général il se montrera, de nouveau, parcourant une voie plus large, mais suivant la même ligne avec la même fermeté de volonté, d'expression et d'action, pour obtenir l'application des mêmes principes.

§ III.

A cette époque, les esprits théoriques et pratiques s'occupaient beaucoup de la grave question du maintien de la suppression des tours ou de leur réouverture.

Les mères réduites à la nécessité de se séparer des nouveaux-nés, dans le désir de s'entourer de mystère, sans calculer les dangers des distances et de l'intempérie des saisons, et s'y exposant elles-mêmes, compromettaient la vie de ces enfants

pour les confier à un asile où ils trouvaient ce qu'elles ne pouvaient leur donner et se soustraire au mépris du voisinage.

Les partisans de la suppression définitive des tours voyaient dans cette institution une tranquillité trompeuse pour les consciences, un encouragement au libertinage par la facilité qui lui était offerte de se débarrasser de ses conséquences.

Les partisans de l'opinion contraire voyaient dans les tours une institution de secours pour des misères impérieuses, une consolation pour les mères affligées d'une séparation qu'elles devaient subir, une sauvegarde de l'honneur des jeunes filles des classes populaires, et particulièrement de celles des campagnes, bien souvent plus à plaindre qu'à blâmer, et surtout une garantie contre l'idée et l'exécution d'un crime.

Ces deux points de vue, qui avaient un droit égal aux méditations du philosophe et du législateur, avaient inspiré une transaction consistant à fermer provisoirement le tour et à lui substituer la faculté du dépôt des enfants abandonnés.

Ce moyen diminuait singulièrement leur nombre; mais les d'hommes d'ordre, qui aiment les situations nettes et bien définies, se lassèrent bientôt de ce provisoire; ils réclamaient hautement une loi qui tranchât la question.

Nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner le maintien ou la radiation de l'article du budget relatif à cette partie des dépenses départementales, et bien évidemment partisan de la réouverture du tour, M. Petau termine son rapport en réclamant qu'il soit mis un terme à ce provisoire dont la durée a été assez longue pour permettre, ainsi qu'on l'avait voulu, de prendre un parti entre ces deux systèmes.

Ce vœu a été renouvelé jusqu'à deux fois dans le cours de son exercice.

Une association s'était établie sous le titre de *commission pour la propagation de l'établissement des sœurs de la charité dans les communes rurales*.

Dès l'année 1857, le conseil du département avait chargé son budget d'une somme de 3,000 fr. pour subvenir à la continuation de cette œuvre.

Dans le rapport que fit M. Petau, au nom de la commission du conseil général, il établit qu'avant l'arrivée des sœurs les écoles des communes rurales, tenues toutes par un instituteur, étaient mixtes ; que les filles y venaient au nombre de 700, mais que depuis l'arrivée des sœurs, où avait eu lieu la séparation des enfants des deux sexes, le nombre des filles fréquentant ces écoles dépassait celui de 1,200.

Il démontre, au point de vue économique, l'avantage de l'allocation accordée par le département, cette allocation ayant provoqué une souscription qui en deux années s'est élevée à la somme de 80,000 fr., et occasionné des dépenses se succédant au profit des établissements nouvellement fondés.

L'année suivante il renouvela les mêmes observations, et, après avoir insisté sur les services que, dans les campagnes, les sœurs de charité rendent à l'éducation de l'enfance et aux infirmités de la vieillesse, il obtient que la même somme soit encore inscrite au budget, avec la même destination.

Après avoir pourvu ainsi à la protection de l'enfant naissant que la misère ou la honte condamne à l'abandon ; aux impressions du premier âge par une éducation calme et régulière ; au secours que réclame l'infirmité après de longs et pénibles travaux, l'administration a un autre ordre de prévoyance auquel M. Petau s'associe avec la plus grande activité.

Il s'agit de l'institution des médecins cantonaux, et à cette occasion des malades indigents, des infirmes et des incurables.

Il dépense, dans cette partie du programme des conseils généraux, le dévouement que lui inspire ce sujet, aussi intéressant que respectable.

Il stimule le zèle de MM. les préfet et maires, afin qu'ils assurent ce service en surveillant l'exactitude de MM. les médecins et pharmaciens.

Abordant l'examen de l'exécution de la loi du 22 mars de l'année 1861, réglant les conditions de l'admissibilité des enfants dans les manufactures, et constatant le sort fait dans les ateliers du département aux 311 enfants qui alors y étaient admis, il n'hésite pas à déclarer, au nom de la commission et

en son propre nom, qu'il est très-regrettable que cette loi n'ait pas reçu une application aussi rigoureuse que le réclame son sujet.

La législation, ajoute-t-il, a voulu prêter sa protection à un âge que sa faiblesse expose, sans défense, aux dangers qui menacent son intelligence et ses mœurs ; il importe que cette loi tutélaire soit sévèrement observée et que, là où le chef de l'établissement n'est pas suffisamment retenu par le sentiment du devoir, il le soit par la crainte de la répression.

Il traite de la colonie de Meltray, peut-être sous l'influence des préoccupations que lui inspire le sort des apprentis admis trop jeunes dans les ateliers, et il obtient l'inscription au budget de la somme attribuée à cet établissement moralisateur, « dont le programme, scrupuleusement observé, a pour objet et, le plus ordinairement, pour résultat de rendre à la société des enfants égarés. »

Après cette proposition, il en produit une autre qui, ainsi que la précédente, lui est toute personnelle.

La loi du 11 juin 1850 a créé une caisse des retraites, c'est-à-dire destinée à recevoir les économies que devaient trouver à la fin de leur carrière laborieuse les travailleurs de la classe ouvrière.

Mais cette loi n'a pas ouvert une voie assez large pour que son bienfait puisse s'étendre au delà des grands centres de population.

M. Petau demande au conseil général qu'il émette le vœu, afin de propager les avantages de cette loi dans les communes rurales, que ceux de leurs habitants qui voudraient y prendre part fussent autorisés à déposer leurs économies dans la caisse du percepteur, qui les recevrait pour le compte de l'État.

Le sort des employés aux faibles appointements attirait l'attention des membres de la commission d'administration.

Cette préoccupation avait particulièrement en vue les employés de la Préfecture qui, jusque-là, ne pouvaient avoir de droits à la retraite qu'après trente ans de service et soixante ans d'âge.

Il fait remarquer combien il est difficile de remplir cette première condition; que c'est aggraver cette difficulté d'exiger l'exercice de ces services dans une seule et même administration. C'est là, dit-il, constituer une véritable immobilisation.

Il demande que les services militaires ou ceux rendus dans une branche de l'administration civile, autre que celle des préfectures, soient comptés pour composer les années qui donnent droit à la retraite.

Il réfute quelques objections fondées sur la crainte d'un déficit dans la caisse des retraites et oppose à ce raisonnement combien, sur ce motif, il serait rigoureux de faire perdre à l'employé la retenue à laquelle il est soumis lorsque, par une cause légitime, il est contraint de changer de domicile et d'administration.

Il eut la satisfaction de voir cette tentative de patronage donné à une classe très-honorable d'employés obtenir un plein succès par l'adoption entière de sa proposition (septembre 1861).

Fidèle au sentiment qui la lui avait inspirée, il obtient une gratification relativement importante pour un capitaine, jeune encore, qu'une blessure reçue pendant la guerre d'Italie réduisait à une faible retraite, et qui était venu chercher dans la fonction d'attaché aux archives un supplément de ressources nécessaire à sa famille.

Il fit valoir à ce sujet le surcroît de travail que la maladie à laquelle a succombé l'archiviste du département, M. Maupré, lui avait imposé, et dont il s'était acquitté avec intelligence et dévouement.

M. Petau soutint aussi avec une grande vivacité la proposition, faite par un de ses collègues, d'augmenter le salaire des cantonniers des routes départementales, et il obtint, en la transformant, que l'on portât au budget la somme de 3,000 fr. affectée à cette augmentation.

Ne perdant pas de vue ce qui peut augmenter la moralisation des habitants des campagnes ou la compromettre, il s'opposa, dans une certaine mesure, à la proposition de fonder une nou-

velle foire dans un bourg du département, sous prétexte de la liberté du commerce.

Je me déclare, disait-il, partisan de cette liberté; mais je voudrais que les foires ne fussent pas trop multipliées, car, en éloignant les cultivateurs de chez eux trop souvent, ces réunions tendent à rompre les liens et les habitudes de la famille.

Ces travaux valurent à M. Petau le témoignage non interrompu d'une haute estime de la part de ses collègues, se succédant, au gré des changements qui s'opéraient dans la marche des événements politiques, à quelque parti qu'ils appartenissent.

Aussi l'impression textuelle de tous ses rapports dans les procès-verbaux des séances a-t-elle été ordonnée. Ils y sont comme un hommage rendu aux honorables qualités qui les distinguent.

Dans les différentes élections du vice-président du conseil, même dans les jours où la vivacité des passions politiques provoque à l'oubli des services les plus récemment rendus et encourage à l'ingratitude, il ne s'en est pas trouvé une seule sans qu'un plus ou moins grand nombre de ses collègues n'aient adopté ce mode flatteur de lui témoigner leur haute estime.

Les électeurs, de leur côté, beaucoup moins émus qu'on ne le croit communément des transformations fréquentes que subissent les institutions politiques, continuèrent à l'appeler au conseil général; le 4 octobre de l'année 1874, ils lui donnaient encore 982 suffrages sur 1,030 votants.

§ IV.

Il était facile de comprendre que la position prise par M. Petau dans les deux conseils convierait le collège électoral à l'appeler à la chambre des députés.

Une première tentative eut lieu aux élections législatives du 31 mai de l'année 1863.

Un grand nombre d'électeurs, dirigé par les maires de plusieurs communes, pressèrent M. Petau de poser sa candidature.

Il devait avoir pour concurrent le député sortant, M. Nogent Saint-Laurent, avocat du barreau de Paris, orateur médiocre, mais esprit intelligent, caractère bienveillant et modéré.

La lutte était inégale. Ce fut inutilement que M. Petau, dans sa circulaire, disait aux électeurs : « Le député puisera dans la spontanéité de votre choix une indépendance inaccessible à la préoccupation de la disgrâce ou d'un délaissement dont les élections qui s'apprêtent vont fournir des exemples significatifs; » cette épigramme, au moins remarquable par la délicatesse de sa forme, ne put faire prévaloir sa candidature.

C'est ainsi que nous arrivons aux élections qui eurent lieu le 4 février de l'année 1871.

Elles se firent sous l'influence d'une préoccupation dominant alors toutes les autres : celle de réparer les désastres de la guerre et de rétablir le fonctionnement régulier de toutes les parties de l'administration publique.

A ce titre, la candidature de M. Petau devait être accueillie; elle le fut par 35 418 voix.

Il se rendit à Bordeaux, où les nouveaux députés, qu'on pouvait appeler de la *renaissance*, durent se réunir.

Mais bientôt les points de vue s'étendirent, et en l'année 1874 on pensa à renouveler les membres des conseils municipaux; les collèges électoraux furent convoqués pour le 23 novembre de cette année.

Comme un grand nombre de ses collègues de la députation, M. Petau cumulait sa fonction de député et celle de membre du conseil municipal.

Ce cumul, envisagé à un seul aspect, semblait, avec quelque apparence, présenter des inconvénients. On en fit une arme de guerre contre ceux qu'on voulait éloigner du conseil.

MM. les députés du département du Loiret, qui la partageaient avec lui, se démirent de cette fonction; M. Petau, seul, crut devoir résister.

Les élections eurent lieu au jour indiqué. Il ne réunit que 3,036 voix et dut se soumettre au ballottage.

Il se décida alors à quitter le conseil; mais, dans sa lettre adressée au président du comité qui avait adopté sa candidature, il disait : « Je l'avoue, il ne déplaisait pas à mon opinion et à mon indépendance de ne pas sembler me soumettre à une doctrine inventée par un parti hostile, mais à l'usage seulement de ceux que l'on veut combattre et dont on saura s'affranchir. »

Peut-être ceux qui exigeaient l'option avaient-ils raison; mais la prédiction de M. Petau n'en a pas moins cela de remarquable, qu'elle a reçu un prompt et complet accomplissement.

Ce premier pas dans la voie de la séparation entre le mandataire fidèle à son mandat et à lui-même, et le mandant adoptant d'autres préférences, eut la suite qu'il annonçait.

Au cours de l'année 1876, le pouvoir gouvernant fit un appel aux collèges électoraux; il s'agissait d'abord de constituer le sénat.

M. Petau crut que sa longue expérience des affaires politiques et administratives, son libéralisme modéré, mais sincère, dirigé dans une voie pratique, conviendrait à une institution législative dont le but est, certainement, de modérer les impatiences, souvent trop vives, d'une chambre produit de l'élément démocratique.

Il se présenta donc le 30 janvier.

Le résultat du scrutin fut celui-ci : la majorité absolue était de 210 votants; il obtint au premier tour 174 voix, et il y avait trois concurrents.

Au second tour, aussi insuffisant que le premier pour tous les candidats, il n'eut plus que 54 voix.

Et enfin, à la majorité relative, un seul électeur lui resta fidèle.

A partir de ce moment, M. Petau rentra dans la vie privée; aux élections suivantes, soit législatives, soit du conseil général, il ne se présenta plus.

Il ne peut entrer dans le cadre de cette notice de rechercher la cause de cet abandon; ce serait d'ailleurs manquer à la mé-

moire de celui qui en a été l'objet : la persévérante bienveillance de ses relations avec tous, depuis ce jour jusqu'à celui de sa mort, proteste contre le réveil de ce pénible souvenir.

Il faut se borner à dire que, pendant cette période de sa vie politique comme dans celle de sa vie administrative, ses votes ont été inspirés par le sentiment le plus vif de la conciliation, uni à celui de la plus entière indépendance.

Il considérait comme un devoir de se tenir à l'écart de ces conciliabules dans lesquels un vote était imposé à ceux qui les composaient, quelle que fût leur opinion personnelle sur le sujet traité.

Il ne voyait dans cet usage qu'une œuvre de parti et la substitution d'un intérêt partiel à l'intérêt général.

Sa participation aux travaux législatifs n'a pas été, en apparence, très-active; mais, en réalité, il étudiait toutes les questions, la portée que leur solution devait avoir dans le présent et surtout dans l'avenir, et ne suivait d'autre guide que sa conscience.

Ces travaux, les inconvénients hygiéniques bien connus de la salle où l'Assemblée nationale tenait ses séances à Versailles, les scènes, souvent d'une excessive violence, dont elle était troublée, et quelques autres motifs sur lesquels il me faudra revenir, avaient porté une grave atteinte à sa santé.

Il ne faut pas croire cependant qu'il était considéré comme un membre parasite de ce corps légiférant; il y avait acquis la considération attachée à sa personne, et qui de nos assemblées délibérantes locales l'a suivie à la chambre des députés.

C'est en témoignage de ce sentiment qu'il a été nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner les plaintes adressées au pouvoir législatif par les habitants des bords de la Seine, et particulièrement ceux de la commune de Gennevilliers, infectés et infectés par les immondices que leur portent les égouts de Paris.

Ce rapport (1) très-remarqué a été l'objet d'une entière

(1) Il se trouve au *Journal officiel*, dans le compte-rendu de la séance

approbation ; mais les résultats des recherches de la commission étaient telles qu'il a paru prudent de ne pas lui donner une entière publicité.

§ V.

En l'année 1857, cédant à des sollicitations affectueuses, et tout en protestant de l'absence chez lui de toute notion d'aucune des branches de la science archéologique ; remontrant l'impossibilité de s'y livrer à l'âge auquel il était parvenu, et en présence des occupations que lui imposaient les fonctions administratives et législatives, et aussi l'administration de sa fortune, mais dans l'impossibilité d'opposer un refus désobligeant aux avances qui lui étaient faites, il entra dans la Société.

Il assistait aussi souvent qu'il le pouvait à ses séances, s'intéressait aux lectures qu'il y entendait, prenait part aux discussions dont elles étaient suivies ; son urbanité, son sens droit et pénétrant lui avaient concilié l'affection et l'attention de tous.

Mais M. Petau était bien moins étranger qu'il ne le pensait au sujet de ces études.

Si les annales de la Société archéologique ne conservent aucun témoignage justifiant cette proposition, les annales du conseil municipal et du conseil général sont plus heureuses.

Parmi les nombreux rapports qui lui ont été confiés, il eut à être l'organe des commissions chargées d'examiner, non seulement au point de vue administratif, mais même au point de vue décoratif, des questions intéressant soit les monuments appartenant à la commune, soit ceux appartenant au département.

Enfin il avait son avis à donner.

A cet égard, il eut l'occasion assez fréquente de se montrer, sinon comme très-avancé dans les études architectoniques, au

du 18 novembre 1875. — La pétition des habitants de la commune de Gennevilliers, à laquelle s'étaient réunies celles d'Asnières, de Clichy et de Saint-Ouen, n'a pas encore reçu de solution.

moins comme doué d'un goût naturel cultivé par une observation judicieuse de tout ce qui intéresse l'art, depuis le monument jusqu'aux objets les plus délicats.

On le voit s'opposer avec vigueur, dans la séance du conseil municipal du 11 mai de l'année 1849, au projet de la construction d'une salle de spectacle dans la rue de la Bretonnerie, sans doute comme pendant du Palais-de-Justice.

Il s'élève, le 22 mars 1866, contre le projet de la commission dite de la place de l'Étape.

Le procès-verbal des délibérations du conseil contient, avec détails, le plan qu'il indiquait et que les choses consommées rendent sans objet aujourd'hui ; mais ce sur quoi je dois insister, c'est que les observations auxquelles il se livra en firent renvoyer l'examen à une commission spéciale nouvelle.

Cette commission, composée d'hommes compétents et entre autres de nos collègues, MM. Dufaur de Pibrac et Collin, reconnut la justesse de ses critiques et l'*exactitude* de ses propositions, qui ne furent rejetées que par des considérations exclusivement administratives (1).

Dans la séance du conseil général du 30 août de la même année, il traite, au nom de la *commission des monuments publics*, des églises de Saint-Benoît-sur-Loire, de Germigny-des-Prés et de Saint-Pierre de Ferrières.

L'administration départementale ne s'occupait alors que d'une question budgétaire intéressant les réparations que ces monuments exigeaient.

Mais le rapporteur, tout en accomplissant sa tâche à ce point de vue, — et cette observation donne plus de prix à la forme qu'il a adoptée, — exprimait l'intérêt que devaient prendre tous les amis des vieux souvenirs à ces témoignages des temps passés qui les perpétuent et les vivifient ; il traduisait ainsi la devise que la Société a adoptée : *Antiquitatis custodes*.

Il rappelle la sollicitude que, de tous temps, les conseils gé-

(1) Il s'agit alors d'examiner les difficultés de la sortie de la salle de spectacle et des cafés dont elle est escortée, et du chiffre des indemnités réclamées par les propriétaires de ces derniers établissements.

néraux ont montrée pour la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, les vœux qui ont été formés à plusieurs reprises, et avec instance, pour l'exécution des travaux nécessaires à sa conservation et à sa restauration.

Il parle, avec une certaine émotion, de l'église de Germigny, bâtie par Théodulphe, « ce puissant initiateur de la civilisation dans notre contrée. » Si son origine, dit-il, attire nos respects, son grand âge explique et justifie ses besoins de restauration ; s'il n'y est promptement subvenu, l'heure de la destruction serait proche.

Il invoque le témoignage de M. Lisch (1), et déplore avec lui les restaurations récentes et malheureuses qui ont dénaturé l'aspect original de l'édifice dans plusieurs de ses parties.

Il défend la proposition qu'il va faire d'une allocation assez considérable de fonds affectés à ces trois édifices religieux, contre les objections tirées de ce qu'elle absorberait les ressources spécialement destinées à cette section du budget ; il représente que ces trois monuments de l'art chrétien réunissent deux titres qui commandent en quelque sorte cette préférence, au premier rang desquels il place leur caractère historique.

Comme membre de la *commission des finances*, il appuie chaleureusement une demande de 150,000 fr. en faveur de la basilique de Notre-Dame de Cléry, somme affectée, il est vrai, à des dépenses étrangères à l'art, mais qui auront, dit-il, le mérite de conserver à la religion, à l'histoire, cette église renommée.

Il ne se borne pas à cette première partie de sa mission : il obtient l'expression du vœu que les deux ministres des cultes et des beaux-arts accordent une somme suffisante pour que la restauration de ce monument puisse arriver bientôt à son entier achèvement.

Enfin, dans la même session, ravivant le vœu du conseil de l'arrondissement de Gien, il formula un projet de délibération qui fut adopté sans discussion en ces termes :

(1) Architecte des monuments historiques.

« Considérant que le château de Gien réunit de nombreux souvenirs se rattachant à l'histoire de France, parmi les plus illustres desquels on peut citer ceux qui appartiennent à Jeanne de Beaujeu (elle était comtesse de Gien), l'habile et vaillante régente de France ;

« Autorise le préfet à poursuivre le classement du château de Gien au nombre des monuments historiques, et à faire dresser les états de réparations, plans et devis nécessaires, et décide qu'un crédit de 3,000 fr. sera ouvert, à cet effet, dans le budget de 1867, au compte des monuments historiques. »

Telles étaient les aptitudes de M. Petau ; tels étaient son inclination et son goût pour une science dont il aimait la culture, aux travaux et aux progrès de laquelle il s'intéressait à ce point que, même au milieu des préoccupations purement financières de l'administration publique, ces aptitudes et ce goût se manifestaient et se confondaient, en les dominant, avec ces préoccupations elles-mêmes.

Il a couronné cette partie accessoire de sa vie active par un témoignage éclatant de la part qu'il aurait voulu prendre aux travaux d'une Société qui, dans sa reconnaissance, s'honore du témoignage d'estime qu'il lui a donné en traçant ses dernières volontés.

Il a voulu qu'elle possédât, dans la nouvelle installation que lui préparait la *salle des Thèses*, un souvenir perdurable de son passage au milieu d'elle, et il lui a légué une somme de 5,000 fr., applicable à l'achat de son mobilier.

Il avait un autre rapport avec ce genre d'études : il aimait les belles éditions.

Il possédait toutes les œuvres de Denis Petau, entre autres le *Themistii orationes XIX græcè et latine conjunctione æditæ, Parisiis, 1618*, ouvrage pour l'édition duquel l'art et la science du typographe ne laissent rien à désirer, et donnent un grand prix à ce volume, augmenté par sa reliure, qui le rend digne de figurer dans une collection Grollier.

Dionisii Petavii Aurelianensis Societate Jesu oratione, Parisiis, 1624.

Ce livre porte la mention qu'il a été donné à Jacques Cotte-reau, écolier de troisième, pour prix de dissertation grecque (1). Remarquable par sa très-belle reliure aux armes de Henri de Bourbon, il contient les tragédies et les épigrammes du savant Jésuite.

Ses *Paraphrases des psaumes de David et du Cantique des cantiques*, très-jolie édition de l'Imprimerie royale, 1638.

Sur la feuille de garde on trouve ces initiales : *Jac. Aug.*, et ce nom : *THVANI*, indiqués comme étant la signature de Jacques-Auguste de Thou, l'historien, le père de l'ami de Cinq-Mars.

Enfin, et pour tout dire à ce sujet, la *Collection entière des œuvres de Denis Petau*.

Une belle édition des œuvres de Voltaire, typographie de la Société littéraire, richement reliée, 1785, cette année aux belles productions typographiques.

Clovis ou la France chrétienne, ouvrage édité par Babin, 1666, orné de 27 gravures, nombre égal à celui des chants.

Les *Heures royales*, dédiées à *Madame* (2), ornées d'un portrait de Benoît XIII, d'une sainte Vierge d'après Dulin et d'une Marie-Madeleine d'après Coypel, reliure d'un genre original, en peau de chagrin, avec ornements en clous d'acier, rangés en sautoir et en orles (1724).

Jolies éditions des classiques Horace, Virgile et Cicéron.

Un très-joli Rabelais.

Les Aventures de Télémaque, Paris, Didot, éditées par l'ordre de M^{sr} le comte d'Artois (1781, deux volumes petit in-8°), reliure peau de chagrin à double filet d'or, signée, comme la typographie, *Didot* ; tranche à dorure et marbrure très-riches, ornées de 26 gravures de Lefebvre, avant la lettre, et d'un beau portrait de Fénelon.

(1) *Ad græciæ scriptiōnis præmium accessisse, auguste 1636.*

(2) Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, fille naturelle légitimée de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, née en 1677, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, depuis régent, pendant la minorité de Louis XIV, morte en 1749.

§ VI.

Si, après l'avoir étudié dans les actes de sa vie extérieure, je le suis jusque dans sa vie privée, je découvre, en adoptant une méthode aussi simple que celle dont j'ai fait déjà usage, les qualités les plus précieuses du cœur.

Calme et toujours bienveillant, n'ayant jamais exprimé une opinion dans une forme blessante, même en la discutant avec vivacité, n'ayant jamais eu à se reprocher un procédé douteux envers qui que ce soit, il ne se distraiyait des affaires que par l'entretien des relations de la famille et de l'amitié.

Il avait la faculté de deviner les secrets pénibles, les difficultés qui s'opposaient à la réalisation d'un avenir laborieux et honorable, la nécessité du concours et du secours.

Dans les malheurs de l'année 1871, il voulut partager le sort de ses concitoyens ; il veilla au salut de ceux qui, dans son entourage, réclamaient son intervention.

L'un d'eux, vieillard presque octogénaire, maire de la commune de Vienne-en-Val, M. le Provost de la Blosserie, enlevé de son domicile par les soldats de l'armée prussienne qui l'accusaient de ne leur avoir pas dénoncé la présence de *francs-tireurs* dans les bois et dans les champs de son territoire, allait être emmené violemment en Allemagne, et peut-être fusillé (1).

M. Petau le sauva en sollicitant sa mise en liberté par un langage qui devait être entendu d'un officier supérieur comprenant les droits de la guerre, mais aussi et surtout animé du sentiment de la défense du pays.

M. Petau lui représenta que, bien certainement, aucun bourgmestre allemand n'aurait dénoncé ses volontaires faisant le coup de fusil et la guerre des haies contre un ennemi ayant envahi

(1) Il avait été conduit à Orléans à pied, les mains fortement liées avec une corde, et dans un dénûment absolu des choses les plus nécessaires. Il est mort peu de temps après le départ de l'armée étrangère.

l'Allemagne. L'officier général en convenait; il déplorait cette contradiction des choses humaines qui punissent cruellement ce qu'elles encouragent et glorifient; mais il persistait assez brutalement à vouloir faire subir au malheureux maire de campagne ce qu'il continuait à appeler le droit de la guerre, et à remplir ce qu'il appelait son devoir.

M. Petau ne se fatigua pas, et par ses démarches réitérées, l'insistance de ses représentations, l'honnêteté de son langage, le caractère élevé de son dévouement, il parvint à obtenir que le prisonnier lui fût remis, à condition qu'il ne reparaitrait plus dans sa commune.

Pour être sûr de l'accomplissement de cette condition, M. Petau le garda chez lui jusqu'au départ de l'armée d'occupation.

Au moment où il siégeait comme député, à Versailles, et où éclatèrent les tourments de la Commune, un jeune sculpteur, déjà membre distingué de l'école française, auteur d'une gracieuse statue qui orne le salon de M. Petau, compris dans une de ces captures en masse, et amené au camp de Satory, se réclama de lui. M. Petau, sans trop s'informer jusqu'à quel point l'artiste s'était aventuré dans ces mouvements révolutionnaires, ne vit que le danger dont il était menacé; il s'était mis sous sa protection: il la lui accorda et parvint à le faire sortir, pour n'y plus rentrer, de l'enceinte où il était retenu.

Il a été l'un des fondateurs et des vice-présidents de cette belle institution appelée le Comité de secours aux blessés, et son honorable président (1), rendant compte dans une assemblée générale de l'administration du Comité pendant l'année, arrivée à son terme le 25 mai 1870, lui rendait hommage en disant: « M. Petau avait été en l'année 1870 l'un des fondateurs et des vice-présidents du Comité, à cette heure si sombre de notre histoire, où tout semblait se perdre et s'anéantir dans une défaillance universelle; il a mis dans cette période de création de notre œuvre, à son service, son esprit sage, libéral et modéré, son cœur dévoué et généreux. »

(1) Notre nouveau collègue, M. Delorme.

Sa gaité douce et communicative, et même parfois quelque peu bruyante, subissait de bien rares exceptions.

Et cependant, plus qu'aucun autre, il connut la douleur.

Il perdit, le 26 janvier 1850, une gracieuse enfant parvenue à sa dixième année.

Depuis ce jour, un voile de deuil s'est étendu sur cette maison, jusque-là l'asile de la paix et des plus douces jouissances de la paternité.

Un buste, deux mains réunies, œuvres de Dantan, voilà les seuls signes apparents rappelant à son père, à sa mère, restés inconsolables, celle qu'ils ont si tôt perdue, emportant leur bonheur, et dont ces mains respectueuses et aimées devaient leur fermer les yeux.

Un accident, suivi d'opérations les plus douloureuses, le priva de sa mère, qui traîna quelque temps encore une pénible existence auprès de lui, et ajouta une profonde tristesse à celle qui, pour ne plus le quitter, était venue s'asseoir à son foyer.

Un mandataire, au cours de l'année 1875, trompa sa confiance; il s'en vengea par le bienfait; mais cependant le caractère particulier de cette infidélité lui causa une profonde douleur.

Enfin, il connut l'égoïsme, l'ingratitude et l'abandon des partis politiques.

Il eut cela de remarquable, que le plus absolu silence a été sa loi sur les personnes, même celles qui lui furent le plus chères, et sur celles dont il eut le plus à se plaindre; et cependant, il n'est pas un anniversaire de ses proches qu'il ne célébrât avec une religieuse exactitude.

Mais les âmes qui réunissent la vigueur à la générosité peuvent supporter la douleur sans se plaindre, pardonner et répandre le bienfait en silence.

Aussi, et cette date a bien sa triste éloquence, ce fut après quelques symptômes précurseurs, en l'année 1877, que le dépérissement de sa santé se manifesta.

Sa vue s'affaiblit; elle était à ce point menacée que, consultant une célébrité médicale sur une tout autre indisposition, le

médecin, au lieu d'examiner son malade, le dirigea — il n'y avait pas, disait-il, vingt-quatre heures à perdre — chez un spécialiste renommé, qui le soumit à une très-grave opération.

Sa santé déclina bientôt; une teinte fréquente de tristesse assombrissait quelquefois cet entrain, l'un des charmes de ses relations et de son amitié; on le voyait sous l'influence d'un état morbide dont l'issue ne pouvait qu'être funeste.

C'est ce qui s'est réalisé dans les premières heures de la matinée du 23 avril dernier, au moment où tout était préparé pour son départ de sa terre des Prateaux et son retour à la ville.

Frappé subitement d'une attaque de paralysie, il fut, sinon privé de sa connaissance qu'il conserva jusqu'à sa dernière heure, du moins privé de la faculté d'exprimer sa pensée.

Mais, même dans cet accablement, les sentiments de toute sa vie retrouvaient encore quelque force d'expansion.

A différentes reprises, au milieu des soins touchants qu'elle lui donnait, il put adresser ses adieux à M^{me} Petau et partager sa douleur.

Il put recevoir aussi avec empressement, et par conséquent avec une pleine liberté d'esprit, les consolations que lui apportait un ecclésiastique qu'il aimait, le respectable curé de Saint-Paul.

Le 30 avril, il rendit le dernier soupir.

A ses obsèques l'affluence était grande et silencieuse.

Aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe; le sentiment public obéit au vœu exprimé par M^{me} Petau, et cependant je me disposais à enfreindre cette défense; mais j'ai senti qu'il m'eût été impossible de prononcer un mot dans cette douloureuse solennité.

C'est ainsi qu'il nous a fallu nous séparer de celui que tous ceux qui l'ont connu ont aimé, parce qu'il leur a été facile de connaître son intelligence et son cœur.

M. Petau, par les actes de sa vie publique, laissera le souvenir, rare dans tous les temps, de ce qu'on appelle un *caractère*.

Sa vie privée laissera la trace ineffaçable de tous les sentiments les plus élevés qui ont inspiré toutes ses actions.

Sa charité, telle que, pour lui, donner était comme s'il ne donnait pas, son besoin d'obliger tel, qu'il semblait avoir reçu le service qu'il rendait, lui ont assuré les plus vives et les plus respectueuses reconnaissances.

Ces pensées, unanimement adoptées, universellement répandues, resteront une bien triste, mais aussi une bien douce consolation, qui aidera sa digne compagne à supporter la seconde et cruelle épreuve qu'elle a dû subir.

Séance du vendredi 24 juillet 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président appelle l'attention de la Société sur sa prochaine installation dans la salle des Thèses. Le changement de local nécessitera un remaniement complet de notre mobilier qui, dans son honorable simplicité, figurerait d'une façon désavantageuse au milieu de la belle salle du XV^e siècle où se tiendront dorénavant nos séances. Nous devons nous pourvoir d'un nouveau mobilier dont le style soit en harmonie avec celui de l'architecture. Les projets élégants et consciencieux qu'avait élaborés, avec son talent habituel, notre regretté collègue, M. Imbault, n'ayant pu se retrouver après sa mort, M. Bimbenet pense qu'il y a lieu d'étudier à nouveau cette question d'ameublement et prie la Société de désigner trois membres qui en seront spécialement chargés.

MM. Delorme, Davoust et Dumuys sont choisis par la Société pour constituer la nouvelle commission.

— M. le Ministre de l'instruction publique a écrit à M. le Président pour demander que la Société lui adresse, sur elle-même, une notice

contenant le résumé de son histoire et de ses travaux. M. le Président veut bien se charger de rédiger cette notice et de l'envoyer promptement au ministère.

Séance du vendredi 13 août 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. Tranchau lit le compte-rendu que la Société l'avait prié de faire sur deux mémoires offerts par les auteurs : *Abélard*, par M. Cuissard ; *Le testament d'Alphonse de Poitiers*, par M. Jarry. Ce compte-rendu est renvoyé à la commission des publications.

— Le même membre fait passer sous les yeux de ses collègues un album de dessins à la plume, faits avec le plus grand soin et avec un talent de reproduction incontestable, par M. Fauchet, inspecteur de l'instruction primaire à Gien. Tous ces dessins se rapportent exclusivement à l'histoire et aux antiquités de l'arrondissement de Gien.

La Société remercie M. Tranchau de sa communication et le prie de transmettre à M. Fauchet toutes ses félicitations. Il serait désirable que son album fût reproduit à un certain nombre d'exemplaires par la gravure ou la lithographie.

— M. Fauchet est présenté comme membre titulaire non résidant.

Séance du vendredi 26 août 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Quelques membres seulement répondent à la convocation. Ils échangent plusieurs communications et conviennent de les renouveler à la prochaine séance.

— La commission des publications propose et la Société vote l'insertion au *Bulletin* du compte-rendu, fait par M. Tranchau, de deux brochures offertes à la Société par MM. L. Jarry et Cuissard.

GUILLAUME DE LORRIS ET LE TESTAMENT D'ALPHONSE
DE POITIERS.

Dans le mémoire de 52 pages lu à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, M. Jarry s'est proposé de jeter quelque lumière sur la personne et la famille de Guillaume de Lorris.

De ce poète, qui est une des plus vieilles célébrités de la province orléanaise, on ne sait rien, sinon qu'il avait vingt ans quand il a rêvé le *Roman de la Rose* et qu'il l'a commencé, cinq ans après, en l'honneur d'une dame de haut lignage. M. Jarry n'essaie pas une biographie; il veut seulement faire connaître et commenter un document inédit, contemporain de Guillaume de Lorris, afin de préparer la voie à de nouvelles recherches. Ce document, c'est le *testament d'Alphonse de Poitiers*, frère de saint Louis.

Il en extrait une phrase bien courte et bien simple, mais précieuse pour l'histoire de notre vieux poète :

« Aux hoirs feu Guillaume de Lorris, dix livres de rente tournois ou poitevins. » — Il s'agit d'un legs.

De cette phrase il tire les déductions suivantes :

1° La famille de Guillaume de Lorris fut attachée au service personnel des rois de France.

2° Guillaume lui-même faisait partie de la maison d'Alphonse de Poitiers.

3° Il était mort, contrairement à ce qu'en rapportent les biographes, non point vers 1260 ou vers 1280, mais antérieurement à 1270.

4° Sa descendance masculine, s'il en eut, s'éteignit assez rapidement.

5° Le premier auteur du *Roman de la Rose* est bien, conformément à la tradition, originaire de Lorris en Gâtinais, et non de Loury-aux-Bois, près d'Orléans.

Ces cinq points ressortent en effet très-clairement de la discussion à laquelle se livre l'auteur.

Il a d'abord quelques pages très-curieuses sur les visites fréquentes des rois de France à Lorris. Louis VII y vint plus de dix fois ; Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe V, Charles IV étaient heureux sans doute de faire trêve au souci des affaires pour se donner le plaisir de la chasse dans leurs petits castels de Fay-aux-Loges, Courcy, Boiscommun, Vitry, Châteauneuf, Lorris.

Vient ensuite un très-intéressant chapitre sur une famille portant le nom de Lorris, famille riche et puissante d'abord, mais qui bientôt sans doute perdit ses domaines, et dont plusieurs membres entrèrent au service de princes de la maison royale. M. Jarry en cite quelques-uns dont les fonctions ne ne sont pas toujours bien définies, qui figurent à divers titres dans les *Comptes des dépenses de la chevalerie* d'Alphonse, comte de Poitiers, datés du mois de juin 1241 : Perriaus de Lorris, Jean, Eudes, Mathilde, Denizot, tous désignés du même nom de Lorris ; et enfin Guillaume, qui est, suivant M. Jarry, l'auteur du *Roman de la Rose*.

D'après les documents qu'il cite, il le croit fils d'un Guillaume, sergent, dans le bailliage de Sens, de Philippe-Auguste, qui, vers 1210, lui donne la moitié des fiefs de Cepoy, avec

droit d'usage dans les bois de Saint-Léger et de Chalette, près Montargis. Le poète, d'après des citations empruntées à divers textes de comptes, aurait été attaché au service d'Alphonse de Poitiers, en qualité de sergent et de ménestrel, certainement dans les années 1244 et 1245, et probablement jusqu'à sa mort, comme le donne à penser le legs fait par le testament d'Alphonse. Ce testament, daté de juin 1270, prouve que Guillaume était mort vers cette époque, et qu'il ne faut pas le faire vivre jusqu'en 1280, comme le prétendent certains auteurs.

Signalons l'intérêt que ce document inédit présente au point de vue de l'histoire orléanaise, à cause des donations nombreuses (il y en a 102) faites par Alphonse à divers personnages et établissements de notre province, monastères, hôpitaux, églises, y compris Sainte-Croix.

Quant aux hoirs de notre poète, M. Jarry, dans deux chapitres intitulés : *Exécution du testament* et *Héritiers de Guillaume de Lorris*, les suit jusqu'en 1384, appuyé sur des documents, qu'il signale d'ailleurs comme trop peu nombreux pour établir une généalogie authentique.

Un dernier point qu'il nous semble avoir éclairé d'une vive lumière, c'est que Guillaume, dont les hoirs avaient un legs sur la prévôté royale de Lorris en Gâtinais, était bien de Lorris et non de Loury. Loury était un fief relevant de l'évêché d'Orléans, et on en connaît les seigneurs, les Bouteillers de Senlis. Cette discussion des erreurs où sont tombés Hubert et autres historiens confondant Lorris et Loury, nous n'en pouvons reproduire ici les détails ; elle se trouve être, sans que M. Jarry l'ait prévu, une réponse de très-sérieuse valeur à l'opinion exprimée et fort ingénieusement soutenue par M. Félix Guillon dans un mémoire très-littéraire, présenté à notre dernier concours, et qui a pour but de montrer que, contrairement à l'opinion commune, l'auteur du *Roman de la Rose* est de Loury et non de Lorris.

M. Jarry a fait, dans le testament d'Alphonse de Poitiers, une heureuse trouvaille, et il en a tiré très-bon parti pour sa dissertation historique. Nous souhaitons que de nouvelles recherches

fournissent pour la biographie de Guillaume des renseignements plus complets et plus certains.

La Société archéologique remercie M. Jarry de l'hommage de son mémoire.

DOCUMENTS INÉDITS SUR ABÉLARD, TIRÉS DES MANUSCRITS
DE FLEURY-SUR-LOIRE.

La brochure (47 pages) dont M. Cuissard a fait hommage à la Société est d'un grand intérêt pour l'histoire littéraire de notre province. Il a en effet trouvé, parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Orléans provenant de la bibliothèque de Fleury, deux documents relatifs à Abélard, qui témoignent de la grande place occupée par les écrits et la doctrine de l'illustre philosophe dans les études faites au monastère orléanais.

Le manuscrit n° 222 renferme une suite de traités philosophiques complètement inédits; un autre, n° 238, contient un petit poème sur la vie d'Abélard.

Parmi les documents du premier figure le fameux traité *De generibus et speciebus*, publié pour la première fois en 1836, aux applaudissements du monde savant, par M. Cousin, qui l'avait copié dans un manuscrit provenant de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près, et qu'il croyait absolument unique. Or, M. Cuissard s'attache et réussit, selon nous, à prouver d'abord que ce manuscrit venait, non de Saint-Germain, mais de Fleury; ensuite qu'il n'était pas unique, puisque Fleury en avait possédé deux exemplaires, lesquels, suivant toute apparence, furent prêtés à Saint-Germain et dont l'un y resta; enfin que le traité *Des genres et des espèces* n'est qu'une partie de l'ouvrage composé par Abélard sur la grande question des Universaux. A ce traité, dit-il, il faut en joindre un autre compris aussi dans le manuscrit 222, et qui a pour titre : *De modalibus propositionibus*.

Ces deux ouvrages sont reconnus sans conteste comme sortis de la plume d'Abélard. Mais M. Cuissard croit pouvoir lui attribuer également six traités qui viennent à la suite dans ce même manuscrit. Il croit y voir une réponse faite par ce philosophe aux arguments de son ancien maître, Guillaume de Champeaux, dans la lutte si célèbre des Nominaux contre les Réalistes dont celui-ci était le fougueux défenseur. Ses conjectures sur la paternité de ces six traités sont appuyées sur des arguments sérieux qui, sans prétendre à l'absolue certitude, établissent assez fortement la probabilité.

De même il établit avec vraisemblance que divers traités qui se succèdent dans le même manuscrit, du folio 5 au folio 151, ont pour auteur Raban Maur, archevêque de Mayence, et constituent ce qu'on appelle sa *Logique*. C'est un commentaire en plusieurs parties de l'*Organum* d'Aristote, le premier qui ait été fait après celui de Boèce, et qui sert de transition entre ce dernier et Abélard. Il y a là des documents tout nouveaux dont la publication fournirait des éléments non sans valeur sur l'enseignement philosophique dans l'école de Tours qui, après Alcuin, fut dirigée par Raban Maur.

En résumé, ce qui donne un réel mérite à la brochure de M. Cuissard, c'est qu'il a signalé aux amis de la philosophie du moyen âge une source inexplorée d'études; c'est aussi qu'il restitue à Fleury-sur-Loire l'honneur d'avoir fourni à Saint-Germain-des-Prés (et il explique comment) ce traité célèbre *Des genres et des espèces* que M. Cousin a édité comme la pièce la plus importante de la querelle des Nominaux au temps d'Abélard.

Le document qui occupe la deuxième partie du travail de M. Cuissard est un petit poème de 87 vers, qui se trouve dans le manuscrit 238, entre un traité de médecine et des questions théologiques. Ce morceau, d'une facture bizarre, se divise en trois parties : la première, formée de trente lignes de douze syllabes rimant trois à trois, offre le développement des paroles de Salomon : « Tout n'est que vanité. » La deuxième renferme, en 45 hexamètres ou pentamètres, dont beaucoup sont mutilés,

quelques traits de l'histoire d'Abélard, surtout sa lamentable aventure ; la troisième, qui n'a que six distiques, semble être un conseil donné à Héloïse retirée au monastère d'Argenteuil, puis au Paraclet.

M. Cuissard a mis beaucoup de soin à montrer que tout dans ce petit poème s'applique bien à Abélard — *Petrus Parisius* — et à celle dont l'amour a rendu son nom si populaire.

A quelle époque cette petite pièce a-t-elle été composée ? On ne sait. Quel en est l'auteur ? M. Cuissard conjecture que ce fut un moine de Fleury, admirateur du philosophe, un de ceux qui sans doute avaient été envoyés du monastère à Paris pour entendre ses leçons. Il est certain qu'Abélard était en grand honneur dans notre abbaye bénédictine. Les manuscrits qui en proviennent, et dont la bibliothèque publique d'Orléans a hérité, offrent aux explorateurs une mine précieuse. L'appel que leur adresse l'auteur de cette brochure sera-t-il entendu ? Nous aimons à l'espérer. Lui-même saura sans doute les mettre largement à profit.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 111.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1881.

Séance du samedi 15 octobre 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Cette séance extraordinaire est tenue dans l'ancienne salle des Thèses de l'Université d'Orléans, rue Pothier.

M. le Président expose que les travaux de restauration de la salle des Thèses étant achevés, il s'est rendu auprès de M. le Maire d'Orléans, afin de l'en informer et de s'entendre avec lui sur l'époque à laquelle la Société entrerait en jouissance. M. Sanglier a engagé la Société à prendre immédiatement possession de la salle. M. le Président ajoute qu'il lui semble convenable qu'une séance d'installation ait lieu, et désirable qu'une certaine solennité soit donnée à cette inauguration. Le bureau ayant été réuni, a partagé complètement l'opinion émise par M. le Président. Elle est approuvée de nouveau par la Société, qui décide que des invitations seront envoyées au

Maire, au Conseil municipal, aux principales autorités et à tous les membres inscrits sur les listes de la Société.

En ce qui concerne l'époque de cette séance, il est convenu qu'on ne pourra la fixer que lorsqu'il aura été pourvu au chauffage de la salle.

M. le Président présente un devis qu'il a fait dresser en vue de l'établissement d'un calorifère suffisant pour rendre la salle habitable pendant la saison rigoureuse.

La Société vote en principe les dépenses nécessaires pour la construction du calorifère, et prie M. Patay de faire examiner le devis par M. Dusserre, architecte, chargé de la direction des travaux de restauration de la salle.

M. Tranchau demande la parole. Rappelant en quelques mots tout ce qui a été fait pour la salle des Thèses par M. Boucher de Molandon, il transmet à la Société l'offre faite par notre collègue d'établir le calorifère à ses frais personnels. La Société accepte avec reconnaissance la proposition généreuse faite par M. Boucher de Molandon.

Séance du vendredi 11 novembre 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société a reçu de M. l'abbé Corblet une brochure intitulée *Parrains et Marraines*, extraite de la *Revue de l'art chrétien*; de M. Casati, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, une étude ayant pour titre *Petits musées de Hollande et grands peintres ignorés*; de M. Ruelle, membre correspondant, un *Manuel d'harmonique*. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— La Société accepte avec regret la démission de membre corres-

pendant donnée, pour cause de santé, par M. Moutié, président de la Société archéologique de Rambouillet.

— Le Président de la Société académique de Maine-et-Loire annonce que cette compagnie reprend l'ancien nom d'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, qui remonte à sa fondation, en 1685.

— M. le Président informe la Société de la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. l'abbé Patron, membre titulaire résidant, décédé à Dijon, le 16 octobre 1881. En quelques paroles émues, il rend hommage à son caractère modeste, bienveillant et doux, à son intelligence très-cultivée, à ses goûts laborieux. La Société s'unit aux regrets exprimés par son président.

— M. Fournier jeune, architecte à Orléans, est présenté en qualité de candidat à une place de titulaire résidant. M. Tranchau annonce que la présentation de M. Cuissard au même titre est maintenue.

— M. le Président communique une lettre de M^{me} Petau, dans laquelle elle le remercie de la notice nécrologique qu'il a consacrée à M. Petau, notre regretté collègue, et le prie d'exprimer à la Société sa reconnaissance pour les témoignages de sympathie qu'elle en a reçus. M. Bimbenet dépose les pièces nécessaires pour la délivrance du legs fait par M. Petau. La Société, par un vote unanime, déclare qu'elle accepte ledit legs et qu'elle donne son entière adhésion à l'accomplissement des formalités requises pour obtenir sa mise en possession dans le plus bref délai possible.

— M. le Président informe aussi la Société que toutes les mesures ont été prises pour la délivrance du legs fait à la Société par M^{me} Danger.

— Par une délibération en date du 26 octobre 1881, le Conseil municipal d'Orléans a décidé la remise de la salle des Thèses à la Société archéologique et historique de l'Orléanais, et l'affectation ex-

presse et exclusive de cet édifice à la tenue de ses séances, pour une période de trente années, moyennant le paiement à la ville d'un loyer annuel de *un franc*, et à la condition que la Société laisserait visiter la salle par le public. Très-reconnaissante de cette libérale décision, qui assure pour un long temps sa jouissance, la Société prie M. le Président de témoigner sa gratitude à M. le Maire, qui a pris l'initiative de la proposition, et à MM. les membres du Conseil municipal, qui l'ont généreusement adoptée. Elle décide que le texte de cette délibération sera inséré au *Bulletin*.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1881.

M. le Maire, après avoir annoncé que les travaux de restauration de la salle des Thèses sont terminés, rappelle les titres de la Société archéologique à la jouissance de cette salle.

Cette Société savante a, en effet, contribué, dans une large mesure, à sauver de la ruine ce dernier reste de l'ancienne Université d'Orléans. Elle s'est imposé un sacrifice de 5,000 fr., somme énorme pour son budget dont les ressources sont minimes; elle a également fait l'abandon, à titre gracieux, de son droit d'usufruit, pour permettre à la ville d'appliquer ces 5,000 fr. aux travaux de restauration. Mise en possession, elle aura encore à s'imposer de lourdes dépenses pour garnir la salle des Thèses d'un mobilier en rapport avec le style de l'édifice, et sa jouissance aura pour effet d'assurer d'une manière efficace la conservation de la propriété de la ville.

Le Conseil, reconnaissant les titres que la Société archéologique a à la jouissance de la salle des Thèses, et partageant à cet égard les sentiments de l'administration municipale, exprime l'avis que la délibération qui doit fixer la durée de cette jouissance et le paiement d'une redevance annuelle n'est qu'un vote d'ordre destiné à affirmer le droit de propriété de la ville sur l'édifice.

M. le Maire présente en conséquence le projet de délibération ci-après :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions qui précèdent ;

DÉLIBÈRE :

ART. 1^{er}. — Remise sera faite par l'administration municipale de la salle des Thèses à la Société archéologique de l'Orléanais.

ART. 2. — La jouissance de la salle des Thèses est concédée pour trente années, à ladite Société, sous les conditions suivantes :

La Société archéologique paiera à la ville une redevance annuelle de un franc.

Elle ne pourra affecter l'édifice à un autre usage qu'à la tenue de ses réunions.

Elle devra aussi le laisser visiter au public, sous réserve toutefois de son droit de réglementation des conditions sous lesquelles le public sera admis à cette visite.

Ce projet de délibération est mis aux voix et adopté.

En ce qui concerne la solennité décidée pour la séance d'installation, il sera déféré au désir exprimé par M. le Maire, que l'administration municipale envoie elle-même les lettres d'invitation aux membres de la Société et aux principales autorités de la ville.

La date de cette séance est subordonnée à l'achèvement du calorifère. M. Boucher de Molandon, qui en dirige l'établissement de concert avec M. le Président, est invité à donner quelques renseignements sur l'état des travaux. Il explique que M. Litsch a donné l'autorisation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement régulier de l'appareil, qui sera posé très-prochainement.

— M. le docteur Patay communique une lettre qu'il a reçue de M. H. Lachouque, capitaine à l'état-major du ministère de la guerre,

attaché pour les travaux topographiques à la division du général Forgemol en Tunisie. Notre compatriote annonce que, dans sa marche sur Kaïrouan, la colonne a campé sur les ruines d'Hydra (autrefois Adrumète). Là se trouvent encore des restes extrêmement curieux, imposants témoignages de la civilisation romaine: tombeaux, colonnades, portes de ville, arcs de triomphe, le tout dans un merveilleux état de conservation. M. Lachouque a joint à sa lettre le dessin d'une porte romaine restée debout, presque intacte. Cette communication, qui n'est sans doute que le prélude d'autres renseignements, est accueillie avec un vif intérêt.

— M. Boucher de Molandon rappelle qu'il a lu, en 1880, un travail dont la Société a voté l'impression aux *Mémoires*, sur la *Chronique anonyme de la délivrance d'Orléans par la Pucelle et de l'établissement de la fête du 8 mai*. Ce travail avait été motivé par la découverte, en 1873, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, d'un second texte présentant des variantes avec celui qu'a publié M. Quicherat, d'après le manuscrit du Vatican, dans son 5^e volume du *Procès de Jeanne d'Arc*. Une collation minutieuse des deux textes, due à l'obligeante intervention de MM. Geffroy, directeur, et Antoine Thomas, membre de l'École française de Rome, et de G. Bertrand, chargé d'une mission en Russie (aujourd'hui décédé), a permis à M. Boucher de Molandon de modifier son premier travail et d'établir que les deux textes ont une provenance commune, qu'ils ont une origine orléanaise et que, vraisemblablement, ils sont l'œuvre d'un membre du chapitre d'Orléans, Jean de Mascon.

En conséquence, M. Boucher de Molandon est autorisé à lire son nouveau travail. Il en communique la première partie.

— M. Doinel annonce que, d'après une note rédigée par un notaire de Saint-Benoît-sur-Loire, vers la fin du XVII^e siècle, le cartulaire original était encore, à cette époque, conservé dans les archives de l'abbaye. Il n'avait donc pas été transporté par Christine de Suède au Vatican, ainsi que l'ont cru quelques savants. C'est d'après ce cartulaire même qu'a été faite la copie conservée aux archives départementales du Loiret.

— M. Dumuys informe la Société que les réparations entreprises au sommet de la grosse tour de Beaugency par le Comité des monuments historiques sont achevées.

Séance du vendredi 25 novembre 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. Dumuys fait hommage à la Société de ses deux notices intitulées: *Le chant de la Passion dans la Sologne orléanaise* et *Une excursion archéologique à Neuvy-en-Sullias*.

— M. Patay offre sa *Statistique médicale de la ville d'Orléans pour 1879*.

Des remerciements sont votés à nos deux collègues.

— Plusieurs membres présentent comme membre correspondant M. l'abbé Crochet, curé-doyen de Ferrières.

— D'autres membres posent la candidature, à la place vacante de membre titulaire résidant, de M. H. Herluisson et de M. H. Dupin, architecte.

— La Société décide que la liste des candidatures à la place de membre titulaire résidant sera close à la deuxième séance de décembre, et que les élections auront lieu à la première séance de janvier 1882.

— M. l'abbé Desnoyers lit, pour le *Bulletin*, une note sur des monnaies trouvées à Andonville.

Monnaies trouvées à Andonville, canton de Bazoches-les-Gallerandes, en 1881.

- 2 Carnutes. Bronze. Tête à droite. — R. Aigle éployée.
- 4 Carnutes. Bronze. Tête à droite. — R. Bœuf couché.
- 3 Carnutes. Bronze. Tête à gauche. — R. Bœuf couché.
- Domitien. Moyen bronze. — R. Femme debout.
- Trajan. Grand bronze. — R. Femme debout.
- Adrien. Grand bronze. — R. Fruste.
- Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Consécration. Aigle sur un globe.
- Faustine II. Grand bronze. — R. Femmes sacrifiant.
- Élagabale. Moyen bronze. — R. Soldat debout.
- Constantin I. Petit bronze. — R. Génie du peuple romain.
- Trois haches en pierre.
- Une fusaïole en terre cuite.
- Une charnière en os.
- Un hémisphère en verre très-épais ; on voit les traces de la fusion.
- Une boucle de bronze.
- Neuf clés en fer.
- Un couteau en fer.
- Un fer de lance en fer.
- Un fer à cheval, remarquable par la plaque qui en couvre la moitié.
- Un clou en fer.
- Un fragment de poterie rouge vernie couverte d'animaux.
- Un fragment de la même poterie ; on lit sur le fond UBIHRTM.

— M. Jarry, secrétaire, lit le projet de *Bulletin* pour le second trimestre de 1881.

— M. le Président entretient la Société de la prochaine adjudication de l'hôtel Compain, connu sous le nom de maison d'Agnès Sorel.

M. Desnoyers, rappelant une démarche faite par lui auprès de M. le Maire, exprime l'espérance que cette maison historique sera achetée par la ville, ainsi que M. le Maire l'avait fait pressentir au mois d'avril dernier.

Sur la proposition de M. Bailly, il est décidé que M. le Président voudra bien adresser une lettre au Conseil municipal, pour appeler de nouveau sa sollicitude sur cette question d'un si grand intérêt pour l'art à Orléans.

— M. Boucher de Molandon termine sa lecture sur la *Chronique anonyme de la délivrance d'Orléans par la Pucelle et de l'établissement de la fête du 8 mai*.

Séance du vendredi 9 décembre 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Cette séance, sans être encore la prise de possession officielle de la salle des Thèses, marque cependant une date importante dans l'existence de la Société, puisqu'elle inaugure son installation dans le beau monument historique sauvé et restauré par ses soins, avec le concours de la ville d'Orléans et de l'État.

— M. Bimbenet fait connaître à la Société que le vœu exprimé en son nom, dans une lettre à M. le Maire d'Orléans, vient d'être réalisé. La ville a fait l'acquisition, au prix de 51,200 fr., de la maison dite d'Agnès Sorel. Ce monument se trouve ainsi protégé contre bien des chances de destruction ou de mutilation.

— La Société a reçu le discours prononcé par notre collègue, M. l'abbé Cochard, à la distribution des prix des petits séminaires,

à La Chapelle Saint-Mesmin, le 25 juillet 1881. Il a pour titre *Nos devoirs envers la petite patrie*. Des remerciements sont votés à l'auteur.

— M. Doinel, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Boucher de Molandon intitulé *Délivrance d'Orléans par la Pucelle et établissement de la fête du 8 mai*. La Commission propose d'imprimer dans les *Mémoires*: 1° le travail intégral de l'auteur; 2° le texte des deux manuscrits du Vatican et de Saint-Petersbourg en regard l'un de l'autre, en caractères de pièces justificatives; 3° un document nouvellement découvert aux archives et communiqué par M. Doinel à M. Boucher de Molandon, concernant une donation par Jean de Mascon au prieuré de Saint-Samson, pour le service de douze pauvres en carême. La Société adopte les conclusions de la commission des publications.

— M. Desnoyers donne la liste des monnaies trouvées au mois de septembre 1881, à Orléans, rue des Ormes-Saint-Victor, dans les travaux de construction de la maison Saintoin et dans les communes de Ruan, Huêtre et Marigny.

Objets trouvés à Orléans, en septembre 1881, dans les travaux de construction de la maison Saintoin, rue des Ormes-Saint-Victor.

Trajan. Moyen bronze. — R. Victoire debout.

Un pied de grande amphore.

Nombreux fragments de poterie rouge vernie, portant des fleurs, des animaux.

Objets trouvés à Ruan, canton d'Artenay, en septembre 1881.

Philippe I. Billon. — R. ROMÆ ÆTERNÆ. Rome Nicéphore assise.

Objets trouvés à Huître en septembre 1881.

3 Gauloises carnutes. Bronze. Tête à gauche. — R. Bœuf debout.

Trajan. Grand bronze. — R. Femme debout.

Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.

Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.

Trajan. Grand bronze. — R. L'Abondance.

Adrien. Grand bronze. — R. La Paix debout.

Adrien. Grand bronze. — R. Fruste.

Adrien. Grand bronze. — R. Femme assise.

Antonin. Grand bronze. — R. Fruste.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Fruste.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. La Victoire marchant.

Marc-Aurèle. Petit bronze. — R. Fruste.

Constantin I. Petit bronze. — R. La Victoire.

Boucle de ceinturon gaulois en bronze.

Aumône en bronze.

Deux pointes de flèches en fer.

Un perçoir en fer.

Une hache cellique en silex blond.

Deux fragments de poterie rouge vernie.

Objets trouvés à Marigny en septembre 1881.

5 Constantin I. Petit bronze. — R. *Soli invicto comiti*. Le Soleil debout tenant le globe du monde. Frappés à Trèves.

1 Licinius. Petit bronze. — R. *Genio populi romani*. Un Génie debout tenant une patère et une corne d'abondance. Frappé à Trèves.

— M. Dumuys entretient la Société des découvertes faites à Chaumont-sur-Tharonne, dans un tumulus dont il présente un croquis.

Comme preuve de l'incurie regrettable avec laquelle sont parfois traités les objets d'art, il fait passer un émail ancien de Limoges, représentant le Christ en croix, la Vierge et saint Jean au pied du crucifix. Cet émail a été plié en deux dans le sens longitudinal, et par conséquent détérioré.

— Le même membre lit un inventaire des objets trouvés, de 1865 à 1880, sur le territoire de la commune d'Épieds, par le garde champêtre de cette commune. La Société décide que cet inventaire sera inséré au *Bulletin*, comme renseignement sur les découvertes relativement importantes faites dans un rayon assez restreint du territoire orléanais.

*Objets trouvés sur le territoire de la commune d'Épieds.
(1865-1880.)*

MONNAIES.

1° *Gauloises.*

5 Carnutes. — R. Aigle éployée. Tête à droite.
1 Carnute. — R. Aigle et aiglon.
3 Carnutes. Argent.
43 Carnutes. — R. Aigle ou bœuf couché.
Total : 52.

2° *Romaines.*

Grands bronzes.

Antonin. — R. Romulus et Rémus allaités par la louve.
Julia Mammæa. — R. L'Abondance assise.
Postume. — R. L'empereur donnant la main à un soldat.
Postume. — R. Hercule appuyé sur sa massue.
Julia Mammæa. — R. Vénus debout.
Lucille. — R. Femme debout.
Alexandre Sévère (?). — R. Mars marchant.

Marc-Aurèle. — R. Marc-Aurèle et Antonin se donnant la main.

Julia Mammæa. — R. Femme sacrifiant.

Faustine II. — R. Femme debout.

Marc-Aurèle. — R. Empereur à cheval accompagné de deux soldats.

Néron. — R. Victoire.

Crispine. — R. Hygiène assise.

Antonin. — R. Femme debout.

Total : 14.

Moyens bronzes.

Trajan. — R. La Fortune.

2 Vespasien. — R. La Valeur debout.

Domitien. — R. La Valeur debout.

Antonin. — R. Femme debout.

Septime-Sévère. — R. Victoire debout.

Marc-Aurèle. — R. Fruste.

Domitien. — R. Femme debout.

Claude (?). — R. Fruste.

Claude. — R. Pallas armée.

Postume. — R. Rome debout.

Dioclétien. — R. *Genio populi romani*.

Crispus. — R. Fruste.

Total : 12.

Petits bronzes.

Constantin I. — R. Génie debout.

Marc-Aurèle. — R. L'empereur sacrifiant.

Postume. — R. La Valeur debout.

Valentinien. — R. Victoire debout.

Gratien. — R. Trophée d'armes.

Postume. — R. Victoire debout.

Tétricus. — R. Soldat debout (très-petite pièce de frappe barbare).

- Postume. — R. Fruste.
3 Constantin. — R. Victoire debout.
Constantin II. — R. Empereur à cheval foulant un captif.
Constantin II. — R. Empereur tenant un captif par les cheveux.
Gallien. — R. Fruste.
Auguste. — R. Autel de Lyon.
Tétricus (?). — R. Autel de consécration.
Constantin. — R. Couronne de laurier avec le mot *vor* au centre.
Constantin. — R. Empereur relevant une femme.
Constantin. — R. Fruste.
Valérien. — R. Fruste. (Pièce coupée.)
Tétricus. — R. Femme debout.
Constantin I casqué. — R. Trophée d'armes.
Constantin I casqué. — R. Caste prétorienne.
Constantin I casqué. — R. Empereur foulant un captif.
Probus. — R. Dieu Mars en son temple.
2 Marius. — R. Fruste.
Postume. — R. Femme debout.
Magnence. — R. Empereur relevant une femme.
2 Gratien. — R. Empereur relevant une femme.
Constantin. — R. Fruste.
Tétricus père. — R. Fruste.
Valens. — R. Empereur portant une Victoire.
Constantin II. — R. Caste prétorienne.
Tête d'empereur à droite. — R. Empereur portant une Victoire (Bas-Empire).
Valens. — R. Empereur traînant un prisonnier par les cheveux.
Constantin I casqué. — R. Victoire assise.
4 Constantin II. — R. Empereur relevant une femme.
11 Constantin II. — R. Deux soldats debout et un trophée.
Gratien. — R. Victoire debout.
Marius. — R. Autel allumé.
Constantin I. — R. Soldat debout.

Claude le Gothique. — R. Soldat debout.
Galien. — R. Cerf (jeux séculaires).
2 Marius. — R. Femme debout.
Constantin I. — R. Femme debout.
Tétricus I. — R. Femme debout.
Constantin. — R. Soleil passant.
Constantin II. — R. Phénix sur un globe.
Tétricus. — R. Fruste.
Constantin II. — R. Romulus et Rémus allaités par une louve.
Constantin I casqué. — R. Trophée.
16 médailles frustes.

Argent.

Auguste. — R. Capricorne.
Consulaire. — R. Fruste.
Consulaire. — R. Famille Julia.
Trajan. — R. Fruste.
Total : 165 romaines.

Autres monnaies.

Carolus et blancs des règnes de Charles V, Charles VI et Charles VII.
Denier de Chartres de Charles le Chauve.
Une médaille d'or de Charles V (Franc à pied).
Deux pièces d'argent du règne de Henri II.
Denier de Charles le Chauve frappé à Courtisnon.

Jetons.

Deux jetons de plomb (allemands).
Un palet de plomb armorié.
Un sac pouvant contenir 200 jetons ou piécettes sans intérêt, telles que deniers, tournois, sous du XVIII^e siècle et monnaies étrangères.

Toutes ces pièces proviennent de la commune d'Épieds. Certain lot de monnaies de provenances différentes, et peu important du reste, n'a pas été ici indiqué.

TERRE CUITE.

Un vase cinéraire de terre cuite.

Fragments très-nombreux de poteries gauloises et gallo-romaines, rouges, grises, noires, unies et vernissées.

Débris importants de vases dits samiens, en forme de bols.
— Décors à personnages, végétaux, chasses au cerf et au lion, etc.

Antéfixe.

Masque du dieu Risus.

Tête de femme, figurine de l'Allier.

Poids de terre cuite, 0^m 10 × 0^m 07, percé d'un trou.

Petit coq en terre formant sifflet.

Quatre perles de terre émaillée.

Tête de singe émaillée vert.

VERRERIE.

Chaton de bague en pâte de verre représentant Rome Nicéphore en creux.

Anse et goulot d'urne cinéraire striée.

Deux fonds de petites amphores de verre.

Perle en pâte de verre.

Imitation d'opale (fragment).

Débris de verrerie.

Quatre culots entiers ou brisés de verre noir (semblables à ceux trouvés par M. de Pibrac dans les tombes, en forme de puits, explorées à Beaugency) affectant la forme d'un champignon. L'un de ces culots porte les chiffres romains VI, VII, gravés sur son pourtour à la façon d'un cadran.

ARMES.

Quarante-six haches de pierre polie (trois ont été vendues à Paris) ; l'une d'elles était en jade ; l'autre en roche serpentineuse. — Dimensions et formes variées.

Cinq éclats de silex taillés.

Un percuteur.

Un fer de flèche ou javelot barbelé et à douille.

Deux pointes de traits.

Un poignard de fer long de 22 centimètres, y compris le manche. Celui-ci est composé d'une soie renforcée de deux plaquettes minces de bronze et traversé par trois rivets creux, également de bronze, qui devaient être destinés à maintenir deux lames de corne ou de bois formant la poignée. Ce poignard a la forme des armes de bronze gauloises. La largeur de la lame est de 35 millimètres ; elle est munie d'une gorge semblable à celle des scramasaxes.

Une épée de fer longue de 95 centimètres, y compris la soie. Largeur, suivant l'endroit, 5, 4, 2 centimètres.

BIJOUX. — ORNEMENTS.

Six fibules, dont deux en fer.

Deux boucles de bronze.

Une épingle de tête en os.

Une coquille de bronze.

Un demi-collier de bronze gaulois muni de tenons de fermeture d'un travail élégant, orné de sortes de têtes de clous guillochées faisant saillie.

Une bague d'argent.

Une fibule de bronze ornementée.

Un petit masque de bronze.

Époque franque. — Une boucle de ceinturon.

XVI^e siècle. — Un bouton double en plomb, formant agrafe.

Une bague de cuivre imitant une ceinture munie de son ardillon.

Une autre bague portant sur son chaton les initiales F. I.

DIVERS.

Deux chaînes de cuivre d'une certaine longueur. (L'une d'elles est munie d'un crochet à lampe.)

Un morceau de bronze affectant la forme d'un sarment de vigne ébranché.

Une sorte d'embouchure de trompette en bronze, remplie de plomb fondu.

Neuf clés gallo-romaines en fer et une petite en bronze.

Deux fers à chevaux semblables à ceux que l'on regarde comme appartenant à l'époque gallo-romaine.

Anse de coffret en fer.

Poids de bronze, provenant sans doute d'une balance dite « romaine. »

Style d'ivoire strié à la partie supérieure.

Dent d'herbivore longue de 145 millimètres, courbée, semblant avoir servi de style.

Moyen âge. — Fragment d'un ornement de chasse demi-doré.

Objet de bronze indéterminé.

Fragment de cuiller de plomb armoriée.

— M. Doinel commence la lecture d'un travail intitulé : *Dépenses faites par le maréchal Gilles de Retz pendant son séjour à Orléans, en 1434 et 1435.*

— M. Fauchet, inspecteur des écoles primaires à Gien, est élu membre titulaire non résident.

Séance du vendredi 23 décembre 1881.

Présidence de M. BIMBENET, président.

— M. Doinel, au nom de la commission des publications, propose l'impression du *Bulletin* pour le second trimestre de 1881. La Société émet un vote conforme à ses conclusions.

— Au nom de la commission du mobilier, M. Davoust rend compte des projets qu'elle se propose d'étudier. Le rapporteur demande l'autorisation de consulter un architecte pour la partie technique et pour l'appréciation exacte de la dépense. La Société, prenant en considération l'intérêt de cette question du mobilier et l'importance relativement considérable de la somme qui devra y être affectée, décide, conformément au désir exprimé par le rapporteur, que la commission pourra s'adresser à un architecte, à titre consultatif. Il est en outre convenu que le nombre des membres de cette commission sera étendu : MM. Desnoyers, du Faur de Pibrac, Davoust, Dumuys, Delorme, en feront dorénavant partie.

On procède ensuite aux élections de fin d'année pour la constitution du bureau.

M. Eugène Bimbenet, président, rééligible, est confirmé dans ses fonctions.

M. G. Baguenault de Puchesse, rééligible, est maintenu vice-président.

M. Jarry, secrétaire, ayant accompli les trois années de son mandat et n'étant pas rééligible, M. Léon Dumuys est élu en sa place.

M. G. Vignat succède à M. Doinel, qui ne peut être réélu, comme membre de la commission des publications.

M. Jarry est nommé membre de la commission de la bibliothèque, en remplacement de M. Imbault, décédé.

— M. Desnoyers lit une note sur des monnaies romaines trouvées à Châteauneuf.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. La Victoire.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. *Liberalitas aug.* La Libéralité debout.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. L'Espérance debout.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. Soldat debout.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. Fruste.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. La Fortune debout.

Tétricus I. Petit bronze. — *ṙ*. *Salus aug.* La Santé debout.

Tétricus II. Petit bronze. — *ṙ*. *Pietas aug.* Instruments pontificaux.

Tétricus II. Petit bronze. — *ṙ*. Femme debout.

Marius. Petit bronze. — *ṙ*. Femme tenant une corne d'abondance et appuyée sur une colonne.

Victorin. Petit bronze. — *ṙ*. Fruste.

— Plusieurs membres offrant spontanément de se joindre au bureau pour les visites du jour de l'an, la Société décide qu'il n'y a pas lieu de tirer au sort, selon l'usage, le nom des membres de la députation.

— M. Boucher de Molandon lit une notice nécrologique sur M. l'abbé PATRON.

MESSIEURS,

Un de nos vénérés collègues a récemment été frappé par la mort, loin de notre ville devenue sa seconde patrie, au sein de sa province natale, qu'il avait voulu revoir avant de mourir. Selon notre fraternelle coutume de saluer d'un dernier hommage les membres que nous avons aimés et perdus, veuillez permettre à l'un de ceux qui, il y a dix ans, appuyèrent sa candidature en

notre Société, de vous retracer aujourd'hui quelques souvenirs de sa vie.

M. Jean-Baptiste-Charles PATRON naquit à Remilly-sur-Rille, au diocèse de Dijon, le 21 décembre 1810, et se destina, dès sa jeunesse, au ministère des autels.

Il se préparait, par de sérieuses études, aux fonctions sacerdotales, lorsqu'en 1838 M. l'abbé Dupanloup, qui, dans la brillante direction du petit séminaire de Saint-Nicolas, à Paris, préludait à ses magnifiques ouvrages sur l'éducation de la jeunesse, informé des aptitudes littéraires du jeune séminariste, lui offrit, du consentement de son évêque, une chaire de professeur dans l'institution confiée à ses soins.

Après quelques années d'exercice, M. l'abbé Patron revint à Dijon et y fut ordonné prêtre le 18 décembre 1841.

Promu en 1849 à l'évêché d'Orléans, M^{sr} Dupanloup n'oublia pas son dévoué collaborateur. Le 22 janvier 1856, il lui conférait le titre de chanoine honoraire et obtenait, peu de mois après, qu'il revint, comme secrétaire particulier, se fixer près de lui.

Le 23 décembre 1858, il le nomma chanoine non prébendé de sa cathédrale, et, le 5 mars 1860, il lui confia la cure de Saint-Jean-de-Braye, près Orléans.

Durant ses quatre années d'administration de cette importante paroisse, M. Patron s'y concilia de vives sympathies par la régularité, la douceur et la simplicité de ses mœurs. D'unanimes regrets le suivirent quand sa santé, prématurément atteinte, le contraignit, en 1864, de se restreindre aux fonctions moins pénibles d'aumônier du Sacré-Cœur.

Il les remplit durant quatorze ans. L'affaiblissement continu de ses forces l'obligea, en 1879, de quitter cette pieuse maison, et le condamna à une retraite définitive.

Telle fut, en ses phases principales, la carrière sacerdotale de notre regretté collègue, partout entouré d'affection et de respect, toujours guidé par le sentiment du devoir, toujours inspiré par le désir du bien.

Un autre aspect de sa vie le recommande plus spécialement à notre compagnie.

Vers l'année 1850, une généreuse impulsion se manifesta, dans notre ville, vers l'étude de nos antiquités et de notre histoire. La Société archéologique et historique venait de se fonder, dans le louable but de sauvegarder nos vieux monuments, de mettre en lumière les souvenirs de notre province et d'encourager avec une fraternelle bienveillance ceux qui, par des travaux honorables et sérieux, s'associeraient à ces patriotiques efforts.

Pour asseoir sur une large base les labeurs auxquels ils se préparaient, nos zélés fondateurs adressèrent, sous les auspices de l'administration supérieure, à toutes les communes du département, un questionnaire détaillé dans lequel les personnes instruites de chaque localité étaient priées de signaler les faits mémorables et les précieux débris du passé.

M^r Dupanloup ne voulut pas que son clergé restât étranger à ce mouvement digne d'éloges ; à plusieurs reprises, il pressa MM. les curés de recueillir à leur tour et de transmettre à l'Évêché des résumés locaux précis et substantiels.

« Le clergé du diocèse, écrivait-il dans une de ses circulaires, a donné en 1850, sur la statistique de chaque paroisse, des détails dont nous apprécions chaque jour l'utilité... Il s'agit maintenant de compléter ces recherches, d'étudier avec soin les traditions sacrées et profanes, les faits, les personnages, les lieux, les monuments intéressants, à quelque titre que ce soit, la religion et l'histoire... *Reverere gloriam veterum, et hanc ipsam senectutem, quæ in homine venerabilis, in urbibus et monumentis sacra est...* » (Pline le Jeune, livre 8, épître à Maximus.)

Cet appel fut religieusement entendu : de nombreuses notices, souvent d'un réel intérêt, dues aux modestes desservants de nos campagnes, ne tardèrent pas à justifier la confiance de leur évêque en leur studieux dévouement.

C'était beaucoup assurément ; mais ce n'était pas tout encore. *Tantum series juncturaque pollet*, a dit le poète. Monseigneur le savait, et il lui parut que ces précieux éléments, groupés dans un ordre méthodique, se compléteraient et s'élucideraient l'un par l'autre. Il pensa qu'une sorte de répertoire diocésain, offrant, à la suite d'un tableau d'ensemble, une série de monographies spéciales à chaque localité, formerait un recueil d'une haute utilité pour l'étude.

L'abbé Patron, invité à se charger de cet important travail, ne s'en dissimula ni les difficultés, ni les écueils. Coordonner des renseignements si multiples et si divers ; éliminer les uns ; rectifier les autres ; rechercher dans les écrits de nos annalistes, dans les publications de nos sociétés savantes, dans les manuscrits et les documents originaux conservés en nos dépôts publics, les faits qui constituent spécialement l'histoire religieuse de notre Orléanais, c'était, il le comprenait, une tâche aussi délicate que laborieuse.

Il se défendit longtemps de l'entreprendre et ne céda que par un sentiment de respectueuse déférence au désir persistant de son évêque.

Dix années de sa vie furent consacrées à ce labeur, et ce fut seulement en 1871 que parurent, en deux volumes, les *Études historiques sur l'Orléanais, ses abbayes, ses églises, ses paroisses, et ses institutions religieuses et charitables*.

Ce n'est pas devant vous, Messieurs, profondément versés, comme vous l'êtes, dans la connaissance de notre histoire locale, que je viendrais louer, sans réserve, l'œuvre de notre dévoué collègue. On y rencontre, je le sais, des omissions regrettables, des renseignements trop facilement accueillis, des affirmations qu'une critique plus sévère eût tout au moins modifiées.

Il le reconnaissait lui-même, et dans l'espoir, toujours caressé par les auteurs, d'une édition nouvelle, il préparait, à l'avance, des rectifications nécessaires.

Mais il y aurait injustice à méconnaître l'intérêt qui s'attache

à la lecture de ce recueil, les services qu'il a rendus, les faits peu connus qu'il a mis en lumière et pour lesquels il a suscité des recherches plus complètes et plus approfondies.

Une voix, ausurplus, Messieurs, devant laquelle je ne puis que m'incliner avec respect, a, publiquement et avec une haute compétence, porté sur l'œuvre de M. Patron un témoignage motivé que je voudrais pouvoir reproduire en son entier, car il fut à la fois, pour notre laborieux collègue, la plus précieuse des récompenses et un incomparable honneur.

Qu'il me soit permis d'en extraire, au moins, quelques passages.

« Mon cher ami, écrivait M^r Dupanloup à l'auteur, dans une lettre datée de Versailles, le 28 janvier 1872, je consacre chaque jour quelques instants à la lecture de vos *Recherches historiques*, et je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous en dire toute ma pensée, et vous féliciter d'avoir accompli une bonne et grande œuvre.

« Oui, c'est une bonne et grande œuvre que l'histoire de toutes les villes et paroisses de l'Orléanais... et vous n'avez pas craint d'embrasser cette tâche difficile, et d'y travailler dix années avec une ardente persévérance... Vos *Recherches historiques* ont le double mérite de nous rappeler, avec les grands traits de l'histoire générale, les faits particuliers à ce pays... Dans vos trois cents monographies... les populations de l'Orléanais liront, pour la première fois, l'histoire de leurs communes et des générations qui ont possédé leurs héritages...

« ...Pour moi, lorsque j'avais la consolation de pouvoir faire mes visites pastorales, votre livre, encore en épreuves, m'accompagnait, et avant d'aborder une paroisse j'en lisais la monographie...

« Vous avez donc fait un livre utile, fécond en beaux exemples et en sages enseignements... »

Pas un mot, Messieurs, ne saurait être ajouté à un tel éloge, émané d'une autorité si haute et signé d'un tel nom.

Durant son séjour à Saint-Jean-de-Braye, M. l'abbé Patron avait consacré les rares loisirs de son ministère à une étude historique sur cette paroisse. On y retrouve les louables qualités et les imperfections de son principal ouvrage ; de savantes recherches, un récit attachant, un style simple et facile, mais une critique trop indulgente, d'où naissent quelques regrettables erreurs.

Les persévérants travaux de M. Patron inclinaient naturellement sa pensée vers notre Société. Il s'y présenta dès l'année 1869, et sa candidature eut alors, envers de jeunes compétiteurs, un caractère d'abnégation et de délicatesse dont j'aimerais à vous rappeler les touchants détails, si je ne craignais d'abuser de votre bienveillante attention. Il mit à assurer l'élection de ses rivaux plus de zèle et de sollicitude qu'on n'en apporte d'ordinaire à son succès personnel.

« Il est bon, disait-il avec son doux et sympathique sourire, de se ranger un peu pour que les jeunes gens arrivent ; nous autres vieillards, plus désenchantés des choses de la vie, nous avons toujours le temps d'attendre... »

Vous sûtes, Messieurs, lui tenir compte de ce généreux désintéressement non moins que de ses honorables labeurs, et le 22 décembre 1871 il fut nommé membre de la Société.

Tel il s'était présenté, bon, simple et modeste, tel il vécut parmi nous, uni de cœur à nos préoccupations comme à nos études.

Il sympathisait à nos persévérants efforts pour soustraire à une ruine imminente et réintégrer dans le domaine public cette chère salle des Thèses dans laquelle il ne devait pas s'asseoir.

Il professait pour notre Jeanne d'Arc un culte d'admiration et de respect. Il tressaillit de joie quand il fut invité à prononcer son panégyrique devant l'évêque de Saint-Dié, au village même de Domremy, dans la vieille église où s'était agenouillée l'incomparable jeune fille, au pied de l'autel témoin de ses naïves prières et de ses patriotiques serments.

Cette solennité, dont il ne parlait qu'avec une émotion mêlée de larmes, fut le dernier bonheur de sa vie.

Sa santé dépérissait de jour en jour. Il voulut, une fois encore, aller demander à l'air natal quelque adoucissement à ses souffrances. Il retrouva dans sa Bourgogne bien-aimée des souvenirs et des affections d'enfance ; mais ses forces ne se relevèrent pas.

Le 16 octobre dernier, une pieuse sœur d'une communauté hospitalière de Dijon écrivait à M^{sr} l'évêque d'Orléans :

« Notre digne Mère me charge de prévenir Votre Grandeur que le bon chanoine, M. Patron, s'est endormi dans le Seigneur ce matin, à huit heures. Il a conservé sa présence d'esprit jusqu'à son dernier soupir, et, malgré ses souffrances, il était attentif aux lectures, aux prières et aux consolations murmurées à son oreille.

« Notre Mère a fait le possible pour honorer sa dépouille mortelle. Avec son front élevé, et son visage amaigri et reposé, il est presque beau dans la mort.

« Que Monseigneur daigne agréer ces détails et bénir de loin les restes de son vénérable fils. »

Ces lignes si touchantes, tracées par une main étrangère, ne rappellent-elles pas, trait pour trait, Messieurs, notre regretté collègue, tel que nous l'avons connu, avec sa douce piété, son affectueuse bienveillance, ses simples et modestes vertus ?

Sa mort a donc été le couronnement de sa vie. Il est de ceux dont on peut dire, comme un suprême éloge, qu'ils meurent ainsi qu'ils avaient vécu.

BOUCHER DE MOLANDON.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1881.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. le capitaine Piercy. — *Quelques mots sur La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France. — Redoute découverte près du château d'Erech, commune de Questemberg.* brochures in-8°, extraites du *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan*, 1^{er} sem. 1880.

Offert également par M. Piercy : *Essais historiques sur Orléans*, par Beauvais de Préau, Orléans, 1778, chez Couret de Villeneuve. — *Traduction d'une lettre d'Hypocrate à Damagette, d'un entretien qu'il eut avec Démocrite*, manuscrit in-12 relié, 65 pages.

M. le docteur Patay. — *Résumé des statuts et règlement des maîtres chirurgiens au XVIII^e siècle. — Statistique médicale de la ville d'Orléans pour 1879*, Orléans, 1881.

M. l'abbé Cochard. — *Rapport sur le mémoire de M. l'abbé Desnoyers, intitulé Jupiter Labrandéen. — Nos devoirs envers la petite patrie*, discours prononcé à la distribution des prix de La Chapelle-Saint-Mesmin, le 25 juillet 1881.

M. L. Jarry. — *Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers*, brochure in-8°, Herluison, 1881. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*.)

M. l'abbé Guiot. — *Œuvres poétiques*, t. I (*Odes d'Horace*), Orléans, Herluison, 1881. (Offert par M. Boucher de Molandon.)

M. Boucher de Molandon. — *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste*, brochure in-8°, Herluison, 1881. — *Élections communales d'Orléans en 1485*. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*), Imprimerie nationale, 1881.

M. l'abbé Corblet. — *L'immersion et l'infusion baptismale*, brochure in-8°, 1880. — *Le catéchuménat*, esquisse historique, brochure in-8°, 1881. — *Introduction à l'histoire du baptême*, brochure in-8°, 1881. — *Parrains et marraines*, étude liturgico-historique, brochure in-8°, 1881. (Extraits de la *Revue de l'art chrétien*.)

M. Cuissard. — *Documents inédits sur Abélard*, tirés des manuscrits de Fleury-sur-Loire, brochure in-8°, Orléans, Ernest Colas.

M. Ruelle. — *Manuel d'harmonique*, brochure in-8°, Paris, 1881.

M. L. Dumuys. — *Le chant de la Passion dans la Sologne orléanaise*, 1881. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*.) — *Une excursion archéologique à Neuvy-en-Sullias*. — ANTIQUITÉS ORLÉANAISES : dessin de deux clés gallo-romaines.

Offert par le même : *Notice sur les émaux peints ; l'atelier d'émaillerie de M. Bourdery*, par Charles Jouhanneaud.

M. Francis Pérot. — *Silex taillés ; scies de Saint-Julien-du-Sault (Yonne)*, brochure in-8°, Sens, 1881. — *Les âges préhistoriques*, brochure in-12, Moulins, 1881.

Ch. Casati, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans. — *Petits musées de Hollande et grands peintres ignorés*, brochure in-8°, Didier, Paris, 1881.

Ch. Jourdain. — *Mémoire sur le commencement de la marine militaire sous Philippe le Bel*, brochure in-8°, Paris.

M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général du Loiret, sessions d'avril et d'août 1881*. — *Bulletin de l'instruction publique*, t. VI, nos 1, 2, 3, 4, 5.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Conseil général de Loir-et-Cher, session d'avril 1881*.

Société française de secours aux blessés. — *Comité départemental du Loiret, assemblée générale du 25 mai 1881*.

ACHATS.

Toubeau de Maisonneuve. — *Les anciennes corporations ouvrières à Bourges, de 1561 à 1633*, in-8°, Bourges, 1881.

Léon Marquis. — *Étampes et ses environs*, in-8°, Herluison, Orléans, 1881.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

1^o Sociétés françaises.

Abbeville. — *Société d'émulation, Bulletin des procès-verbaux*, années 1877, 1878, 1879, 1880.

Agen. — *Société d'agriculture, sciences et arts, Recueil des travaux*, 2^e série, t. VII, 1881.

Amiens. — *Société des antiquaires de Picardie, Bulletin*, année 1880, n^o 4; année 1881, n^{os} 1, 2.

Mémoires : Documents inédits concernant la province, t. IX, 1880.
— *Histoire de saint Riquier*, t. I.

Angers. — *Société nationale d'agriculture, sciences et arts, Mémoires*, t. XXI, 1879.

— *Académie des sciences et belles-lettres, Statuts*.

Angoulême. — *Société archéologique et historique de la Charente, Bulletin*, 5^e série, t. III.

Autun. — *Société éduenne, Mémoires*, nouvelle série, t. IX.

Auxerre. — *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Bulletin*, t. XXXIV et XXXV. 4^e de la 3^e série, 1881.

Avignon. — *Bulletin historique, archéologique et artistique de Vaucluse et des départements limitrophes, Bulletin*, 2^e année, avril 1880.

Beauvais. — *Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, Mémoires*, t. XI, 1^{re} partie, 1880.

Besançon. — *Société d'émulation du Doubs, Mémoires*, 5^e série, t. IV, 1879; t. V, 1880.

Béziers. — *Société archéologique, scientifique et littéraire, Bulletin*, t. X, 2^e série, 2^e livr., 1880.

Bordeaux. — *Société archéologique*, t. VI; 2^e fasc., juillet 1879; 3^e et 4^e fasc., octobre et décembre 1879.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 13^e année, octobre, novembre, décembre 1880; 14^e année, 3 livr., de janvier à octobre 1881.

Brives. — *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Bulletins*, t. III, 1^{re}, 2^e et 3^e livr., 1881.

Châlons-sur-Marne. — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, Mémoires*, 1880-1881.

Chambéry. — *Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, Mémoires*, t. XIX, 1881.

— *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, Mémoires*, 3^e série, t. VIII, 1880.

Chartres. — *Société archéologique d'Eure-et-Loir, Bulletins*, nos 146 à 154 inclus.

Châteaudun. — *Société dunoise, Bulletin* n° 47 (janvier 1881) à 50 (octobre 1881).

Clermont-Ferrand. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts, Mémoires*, t. XXI, 52^e de la collection des *Annales*.

— *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, nos 1 à 5 inclus, 1881.

Constantine. — *Société archéologique, Recueil des notices et mémoires*, XX^e de la collection, 1879-80.

Dijon. — *Académie des sciences, arts et belles-lettres, Mémoires*, 3^e série, t. VI, 1880.

Guéret. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, Mémoires*, t. IV, 1881.

Le Havre. — *Société havraise d'études diverses, Recueil des publications*, 44^e et 45^e années, 1877-78.

Langres. — *Société historique et archéologique, Bulletin*, t. II, nos 17 et 18, 1881. — *Mémoires*, t. III, 1881.

Limoges. — *Société archéologique du Limousin, Bulletin*, t. XXVIII, VI^e de la 2^e série.

Lons-le-Saulnier. — *Société d'émulation du Jura, Mémoires*, 3^e série, t. I, 1880.

Lyon. — *Académie des sciences et lettres, Mémoires*, t. XIX, 1879-80 (classe des lettres).

— *Musée Guimet, Revue de l'histoire des religions*, année 1880, nos 1 à 6 ; 1881, nos 1 à 5 inclus.

Mâcon. — *Académie, Annales*, 2^e série, t. III, 1881.

Le Mans. — *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, Bulletin*, 2^e série, t. XIX et XX.

— *Revue historique et archéologique du Maine*, t. VI, 2^e sem., 1879 ; VII, VIII, IX, 1^{er} sem., 1881.

Marseille. — *Société de statistique, Répertoire des travaux*, t. XL, 5^e de la 8^e série, 1^{re} et 2^e parties.

Montauban. — *Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, Bulletin*, t. VIII, 4 livraisons, 1880.

Montbéliard. — *Société d'émulation, Mémoires*, 3^e série, t. II, 2^e partie.

Moulins. — *Société d'émulation du département de l'Allier, Bulletin*, t. XVI, 2^e livr., 1880.

Nancy. — *Académie de Stanislas, Mémoires*, 4^e série, t. XIII, 1881.

— *Société d'archéologie lorraine, Mémoires*, 3^e série, t. VIII, 1880. — *Journal*, 29^e année, 1880.

Nantes. — *Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure, Annales*, 6^e série, t. I, 1880.

— *Société archéologique, Bulletins*, du t. I 1859 au t. XIX 1880, sauf le 5^e et le 6^e volume.

Nice. — *Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation, Bulletin*, 3^e période décennale, 4^e trimestre 1880, et de janvier à septembre 1881 (n^o 84).

Nîmes. — *Académie du Gard, Mémoires*, 7^e série, t. II, 1879.

Orléans. — *Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, Mémoires*, t. XXI, n^o 4 ; t. XXII, n^o 1 (1881).

Paris. — *Société des antiquaires de France, Mémoires*, t. X.

— *Romania*, t. X, n^{os} 37, 38, 39, janvier à juillet 1881.

— *Journal des Savants*, l'année 1881.

— *Congrès archéologique de France à Vienne*, 1879, 46^e session.

— *Annales archéologiques*, Ed. Didron, t. XXVIII, Paris, 1881, in-4^o.

— *Revue de numismatique. — Annuaire de la Société de numismatique*, 1^{re} année, 1866 ; 2^e année, 1867 ; 1^{re} partie, 1868 ; 2^e partie, 1869 ; 3^e partie, 1870 ; 2^e série, t. I, 1879.

Pau. — *Société des sciences, lettres et arts, Bulletin*, 2^e série, t. IX, 1879-80.

Poitiers. — *Société des antiquaires de l'Ouest, Bulletin*, 2^e, 3^e, 4^e trimestres 1880 ; 1^{er}, 2^e, 3^e trimestres 1881.

Rambouillet. — *Société archéologique, Mémoires et documents*, t. V, 1879-1880

Rodez. — *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Procès-verbaux des séances*, t. XII, juillet 1879 à mai 1880.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e livraisons, janvier à décembre 1881.

Rouen. — *Académie des lettres, sciences et arts, Précis analytique des travaux*, 1879-80.

— *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, Bulletin*, t. V, 1^{re} livr., 1880.

Saint-Omer. — *Société des antiquaires de la Morinie, Mémoires*, t. XVI, 2^e partie, 1879-80 ; XVII, 1880-81.

— *Bulletin historique*, nos 116, 117, 118, 119, janvier à septembre 1881.

Saintes. — *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Bulletin*, de janvier à octobre 1881.

— *Mémoires*, t. VIII, 1880 ; t. IX, 1881 ; *Chartrier de Pons*.

Senlis. — *Comité archéologique, Comptes-rendus et mémoires*, 2^e série, t. V, 1879 et 1880.

Toulon. — *Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, Bulletin*, nouvelle série, t. IX, 1879-80.

Toulouse. — *Société archéologique du midi de la France, Bulletin des séances*, avril 1880 à mars 1881.

— *Mémoires*, t. XII, 3^e livr.

Tours. — *Société archéologique de la Touraine, Bulletin*, t. V, année 1880.

Valence. — *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Bulletin*, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e livr.

Valenciennes. — *Société d'agriculture, sciences et arts, Revue*, 32^e année, t. XXXIII ; 33^e année, t. XXXIV ; 1^{re}, 2^e, 3^e livraisons, 1881.

Vannes. — *Société polymathique du Morbihan, Comptes-rendus des travaux*, nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7 (1828-33).

— *Bulletin*, de 1861 à 1868 inclus.

Vendôme. — *Société archéologique du Vendômois, Bulletin*, t. XIX, 1880.

✻ Sociétés étrangères.

Anvers. — *Académie archéologique de Belgique, Bulletin*, 2^e partie, 6, 7, 8, 9, 10, 1880 et 1881.

— *Annales*, t. XXXVI, 6^e de la 3^e série.

Berne. — *Institut géographique international* (fondé à Berne, 1^{er} octobre 1880), 1 vol. in-4^o (nouvelle série), 1881.

Bruxelles. — *Société belge de numismatique, Revue*, 37^e année, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e livr. avec planches.

Genève. — *Société de géographie, Le Globe*, 4^e livr. du t. XIX, 1880; 3^e série, t. III et IV, 1881.

— *Société d'histoire et d'archéologie, Mémoires*, t. XX, 2^e livr.

Gorlitz. — *Nouveau Magasin de Lusace*, 56^e volume, 3^e fascicule.

Namur. — *Société archéologique, Annales*, t. XV, 1^{re} et 2^e livraisons.

Saint-Petersbourg. — *Société impériale d'archéologie, Comptes-rendu pour l'année 1878 et 1879*, avec atlas gr. in-f^o.

— *Bulletin*, IX. *L'architecture de l'Égypte ancienne*.

Vienne. — *Société impériale et royale, Mittheillungen*, XXIII, 1880.

Zagreb (Agram). — *Société archéologique croate, Godina* III, 1, 2, 3, 4 (1881).

Washington. — *Smithsonian institution, Annual reports of the board of regents* (années 1878 et 1879).

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Paris. — *Revue critique*, les 52 numéros de 1881.

— *Revue historique*, 6^e année, t. XV, XVI, XVII, de janvier à décembre 1881.

— *Société bibliographique, Bulletin*, les 12 numéros de 1881.

— *Polybiblion*, partie littéraire et partie technique, année 1881.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, t. X, année 1881 en 4 fascicules.

Belley. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 3^e série, 5^e année, nos 1 et 2 (1880).



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 112.

PREMIER TRIMESTRE DE 1882.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le Général commandant à Orléans le 5^e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

BULLETIN N° 112.

32

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1839 MM. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris.
1861 EGGER, membre de l'Institut, rue Madame, 68, Paris.
1863 CHABOUILLLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, Paris.
1865 GRANDPERRET, ancien garde des sceaux, sénateur, Paris.
1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris.
1869 WITTE (de), membre de l'Institut, Paris.
1874 ROZIERE (de), membre de l'Institut, Paris.
BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, Paris.
1875 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au palais Mazarin, Paris.
JOURDAIN, membre de l'Institut, Paris.
MANTELLIER, conseiller à la Cour de cassation, Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
1852 CHOUPE, professeur de dessin au lycée, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
TRANCHAU, inspecteur honoraire d'Académie.
1855 BOUCHER DE MOLANDON, correspondant du Ministère de l'instruction publique, membre non résidant du Comité des travaux historiques, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.
1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE, président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
LOISLEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérique. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

- 1960 **MM. BASSEVILLE**, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
VIGNAT (Gaston), propriétaire.
- 1864 **PIBRAC (A. DU FAUR DE)**, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1865 **JARRY (Louis)**, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1868 **BEAUCORPS (Maxime de)**, ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 **BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave)**, docteur ~~es-lettres~~, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 **BUCHET**, ancien avoué à la Cour d'appel.
ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1871 **D^r PATAY**, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, médecin-adjoint de l'Hôtel-Dieu.
- 1873 **COCHARD (abbé)**, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1875 **VAUZELLES (Ludovic de)**, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
- 1876 **BAILLET**, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
DOINEL, archiviste du Loiret.
* **BIMBENET (Eug.)**, vice-président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
BAILLY, professeur au lycée, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.
DAVOUST (Émile), membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, attaché au Musée historique.
- 1879 **O. RAGUENET DE SAINT-ALBIN**, ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1880 **DUMUYS (Léon)**, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, attaché au Musée historique.
- 1881 **THILLIER**, notaire.
DELORME, président du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret.
- 1882 **HERLUISON**, libraire.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1840 MM. DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Bordeaux.
- 1851 MAÎTRE (abbé), à Orléans.
MARCHAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Onzouer-sur-Trézée (Loiret.)
DELAUNE, à Romorantin.
- 1854 BALLOT, médecin à Montargis.
LAURAND (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
- 1857 SAINT-LAUMER (de), à Chartres.
- 1858 DEMERSAY (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
- 1859 DE LA TOUR, percepteur à Nancray (Loiret).
- 1862 PILLARD, médecin à Ladon.
- 1863 DESERVILLIERS (comte de), au château de Mézières, par Lunay (Loir-et-Cher).
- 1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret).
- 1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
- 1870 MAULDE (de), archiviste paléographe, ancien sous-préfet, à Flottin, près Boiscommun (Loiret).
- 1872 RANCOURT DE MIMERAND (Achille de), à Cernoy (Loiret).
- 1873 VERNON (comte de), château de la Brlais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure).
- 1875 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).
CLOUET, architecte, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 bis.
FILLEUL (Edmond), propriétaire, à Monthouy (Loiret).
- 1874 FOUCHER (abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).
- 1876 JAHAN (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État, rue Hauteville, 54, à Paris.
HARCOURT (comte Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
CHASSEVAL (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).
- 1882 Fauchet, inspecteur primaire, à Gien.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1850 MM. DUVAL (l'abbé), à Amiens.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
SMITH (Valentin), à Trévoux (Ain).
- 1852 PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (baron de), ancien sous-préfet, à Ferrières (Loiret).
MORIN (Henri), à Lyon.
RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, avenue Kléber, 78, à Paris.
CORBLET (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
LACROIX, ancien pharmacien, à Mâcon.
- 1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
CLAIR, avocat, Président de la Commission archéologique d'Arles, à Arles.
- 1860 LÉNORMANT (François), professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, Paris.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
- 1863 MALLET (Fernand), à Amiens.
- 1864 REY, membre de la Société des antiquaires de France, Paris.
- 1868 GESLIN, ancien attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
- 1869 RUELLE, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Paris.
- 1870 PÉROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
- 1873 CHOLLET (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme).
DUCHATEAU (l'abbé), curé de Chécy (Loiret).
GOURDON, à Malesherbes (Loiret).
- 1874 BEAUVILLIERS (Maxime), officier de l'instruction publique, à Marcilly-le-Hayer (Aube).
LOREAU, conseiller général à Briare (Loiret).
- 1875 MARTELLIÈRE, juge d'instruction, à Pithiviers.
- 1876 Le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire.
RATHOIN (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).
BERTON (l'abbé), curé de Chantecoq (Loiret).
MORILLON, faubourg Poissonnière, 52, à Paris.

- 1876 **MM. FELICE** (Paul de), pasteur à Mer (Loir-et-Cher).
AUDOUARD (l'abbé), curé de Trinay (Loiret).
- 1877 **MICHEL** (Edmond), associé correspondant de la Société des antiquaires de France, membre non résidant du Comité des beaux-arts des départements, à Touvent, Fontenay-sur-Loing (Loiret).
BOUCHER D'ARGIS, membre de l'académie de Rouen.
LAFENESTRE (Georges), inspecteur général des beaux-arts, rue Jacob, 23, à Paris.
MASSÉNAT, président de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives.
- 1878 **AMELOT**, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).
CHAGOT (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne).
- 1879 **LE ROY**, avoué à Montargis (Loiret).
LAVALLIÈRE (de), directeur d'assurances à Blois.
COURTIN, à Brinville, par Bourmont (Haute-Marne).
HAUVETTE-BESNAULT, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université.
DORANGE, curé de Crottes.
BONNARDOT, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, avenue Victoria, 1, à Paris.
- 1880 **GILLET**, curé de Bou.
BLANCHARD (abbé), à Puiseaux.
- 1881 **CARTAUD**, curé-doyen de Puiseaux.
- 1882 **CROCHET**, curé-doyen de Ferrières.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 **MM. MOREL-FATIO**, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
- 1852 **CHALON** (Renier), président de la Société de numismatique belge, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), à Londres.
- 1870 **RIVIER** (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers.
Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
Belfort. — Revue d'Alsace.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Bordeaux. — Société archéologique.
Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Castres. — Société des Lettres, Sciences et Arts.
Châlon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société d'Histoire, et d'Archéologie savoisonne.
Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1873).
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Cherbourg. — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

- Constantine (Algérie). — Société archéologique.
- Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
- Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
- Draguignan. — Société des Études scientifiques et archéologiques.
- Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
- Langres. — Société historique et archéologique.
- Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
- Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
- Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
- Lille. — Commission historique du département du Nord.
- Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
- Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
- Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres, et Arts.
- Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
- Lyon. — Musée Guimet, boulevard du Nord.
- Mâcon. — Académie.
- Marseille. — Société de Statistique.
- Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
- Montbéliard. — Société d'Émulation.
- Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
- Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
- Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
- Nancy. — Académie de Stanislas.
- Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
- Nantes. — Société archéologique.
- Nevers. — Société nivernaise.
- Nice. — Société des Lettres, Sciences, et Arts des Alpes-Maritimes.
- Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
- Nîmes. — Académie du Gard.
- Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
- Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Revue des Sociétés savantes.
- Paris. — Société des Antiquaires de France.
- Paris. — Société de l'Histoire de France.
- Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
- Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1873).
- Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.

Pont-à-Moysson. — Société philotechnique.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rhodes. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.
Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
Tarbes. — Société académique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1873).
Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale des monuments.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Christiania. — Université royale de Norvège.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Historic Society.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Metz. — Académie.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.

Vienne (Autriche). — Institut géographique.

Washington. — Smithsonian institution.

Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram).

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.

La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.

La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.

La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.

La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.

La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.

La bibliothèque des employés du Loiret.

La bibliothèque du Lycée d'Orléans.

La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.

La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.

La bibliothèque publique de la ville de Montargis.

La bibliothèque publique de la ville de Blois.

La bibliothèque publique de la ville de Chartres.

La bibliothèque Mazarine (Paris).

La bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne (Paris).

La bibliothèque de la Société de l'histoire de France (Paris).

Musée Guimet, boulevard du Nord (Lyon).

M. l'administrateur des Musées nationaux.

M. le conservateur du Musée de Saint-Germain.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1882.

Président. — M. E. BIMBENET.

Vice-Président. — M. G. BAGUENAUT DE PUCHESSE.

Secrétaire. — M. L. DUMUYS.

Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. TRANCHEAU.

Trésorier. — M. PATAY.

Commission des publications. — MM. VIGNAT, DELORME et DESNOYERS.

Séance extraordinaire du mardi 3 janvier 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président adresse, au nom de la Société, à M. Louis Jarry des remerciements pour le zèle dont il a fait preuve, au cours de ces trois dernières années, dans les fonctions de Secrétaire qui lui avaient été confiées.

— Le Président expose à ses collègues la raison pour laquelle il les a convoqués en ce jour à une réunion extraordinaire. Il s'agit de décider s'il y a lieu de tenir une séance solennelle à l'occasion de la prise de possession officielle de la salle des Thèses, par la Société et de régler certains points de détail relatifs à son organisation, dans le cas où elle devrait avoir lieu.

La Société décide que ladite séance solennelle aura lieu, en fixe la date au lundi 16 janvier, sous bénéfice d'acceptation de ce choix par l'autorité municipale, et détermine les catégories de personnes à y inviter.

Une Commission composée des membres du bureau est chargée de l'organisation de la fête.

Séance du vendredi 13 janvier 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président annonce à la Société que la séance solennelle, fixée tout d'abord au 16 janvier, n'aura lieu que le lundi 23 du même mois.

— M. le Président lit une lettre de M. Dupré, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, dans laquelle notre honorable collègue donne sa démission de membre titulaire non résidant, le mauvais état de sa santé ne lui permettant plus de prendre, comme par le passé, une part active aux travaux de la Société.

Prenant en considération les importants services qui lui ont été rendus par le démissionnaire, lauréat de ses trois concours archéologiques, la Société décide, sur la proposition de plusieurs membres, que son nom sera maintenu sur la liste de ses membres titulaires non résidants.

— M. le Président annonce à la Société qu'elle a reçu de M. le Préfet toutes les pièces qui étaient nécessaires pour entrer en jouissance du legs de M. Petau.

— La Société procède ensuite à l'élection d'un membre titulaire résidant, en remplacement de M. l'abbé Patron, décédé. M. Herluison est élu. M. l'abbé Crochet, curé doyen de Ferrières, est proclamé associé correspondant.

— La commission des publications rend un avis favorable à l'impression du *Bulletin* du troisième trimestre 1881, présenté par M. Louis Jarry, ex-Secrétaire. La Société autorise cette impression.

— La commission d'organisation de la séance solennelle rend compte de la mission qui lui avait été confiée. Toutes ses décisions sont approuvées.

Séance solennelle et publique du 23 janvier 1882.

INAUGURATION DE LA SALLE DES THÈSES.

Présidence de M. LE MAIRE D'ORLÉANS.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maire d'Orléans invite M. Bimbenet, président de la Société, à prendre place au bureau, ainsi que M. Chabouillet représentant du Comité des travaux historiques.

Sa Grandeur, M^{sr} Coullié, évêque d'Orléans, et M. Dumas, premier Président de la Cour d'appel, occupent les autres places d'honneur. En l'absence de M. le Préfet, M. le Secrétaire général assiste à cette séance.

MM. les Conseillers municipaux occupent à la droite du bureau les sièges qui leur ont été réservés; les membres de la Société se groupent à la gauche.

La salle est entièrement occupée par de nombreux invités, représentants du clergé, de la magistrature, de l'armée, de l'administration départementale, de l'instruction publique, des sociétés littéraires et artistiques d'Orléans, et de la presse locale.

M. le Maire donne la parole à M. le président Bimbenet, qui s'exprime en ces termes :

MESSEURS,

Au moment où l'autorité municipale célèbre l'inauguration de la salle des Thèses, dignement restaurée, qu'il soit permis à la Société archéologique d'exprimer la vive satisfaction que lui inspire ce grand acte administratif.

Ce sentiment est d'autant plus légitime qu'elle trouve dans cette solennité une occasion de rappeler le souvenir de ceux qui, ayant conservé le germe de la science pendant la barbarie

du moyen âge, l'ont déposé dans les grandes institutions, où il a pris le merveilleux développement que les générations se succédant jusqu'à ce jour lui ont donné, et de leur rendre le respectueux hommage auquel ils ont droit.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler le rôle héroïque accepté et accompli par l'épiscopat gallo-romain, substitué aux impuissants défenseurs des cités institués par la loi romaine, dans ces temps où le torrent des barbares du Nord se répandait sur l'Occident.

Qui ne voit encore ces prélats, seuls debout au milieu des débris dont l'Italie, la ville éternelle et ses provinces étaient couvertes, s'avancer au péril du martyre au devant de ces multitudes à la fois cruelles et timides, les charmant par le prestige de leur autorité religieuse, et se les soumettant par les pompes du culte chrétien ?

Il suffira à notre tâche de dire qu'à ce dévouement suprême l'épiscopat gaulois en ajouta un autre non moins glorieux.

Dans ces universels désastres, à peine si une notion des lettres put être conservée ; elle se manifesta sous le règne de Charlemagne. Les règnes malheureux qui suivirent, les invasions des Normands, les guerres intestines replongèrent les nations victorieuses dans les ténèbres d'où elles étaient sorties : on ne sut plus lire ni écrire.

Mais cette situation, décrite en ces termes par Montesquieu, ne peut comprendre celle des institutions religieuses, même de ces temps ; les écoles furent bientôt rouvertes à l'enfance et à la jeunesse.

Elles étaient divisées en trois catégories : les écoles épiscopales, les écoles cathédrales ou capitulaires et les écoles presbytérales.

Il est inutile d'insister sur le programme de ces trois centres d'enseignement ; ce qui doit seulement être mis en relief, c'est que l'école presbytérale enseignait le premier âge ; que les écoles épiscopales et capitulaires, bientôt confondues, étaient celles du haut enseignement, comprenant les lettres, la théologie et les décrétales et que, dans ces dernières facultés l'école

d'Orléans, parvenue au premier rang, s'y maintint jusqu'au XVI^e siècle.

Cette proposition est justifiée par l'un de nos maîtres les plus éminents et les plus respectés, M. Léopold Delisle, dans sa publication intitulée : *Les écoles d'Orléans aux XII^e et XIII^e siècles*

Alors les études classiques étaient parvenues à ce degré d'élévation, qu'il faut leur attribuer l'invention des dactyles et des spondées accentués, c'est-à-dire le rythme plus ou moins large de la phrase éloquente, et que les expressions : *style d'Orléans* et *style de France*, étaient à peu près synonymes.

Il ajoute que la poésie française et latine y étaient florissantes. Plusieurs poètes français et étrangers ont célébré cette école, notamment : Jean de Garlande dans son *Ars lectoria ecclesiarum*, d'où il tire ce passage : « Aidez-nous, illustres poètes, que la renommée aussi précieuse que l'or compare à l'or, vous que la ville d'Orléans attire à elle de tous les points de l'univers. »

*Vos vates magni quos aurea comparat auro
Fama, favete Mihi quos Aurelianis ab orbe
Urbe trahit toto....*

Mais le programme s'agrandit ; les décrétales conduisent au droit canonique, et celui-ci, par une pente rapide, aux Pandectes.

Si on considère l'école d'Orléans à ce point de vue, on assiste à un autre et plus considérable triomphe.

Benoît VIII, en l'année 1298, lui soumet le livre VI des décrétales, plus connu sous le nom de *Clémentines*.

Clément V transforme la faculté des décrétales en université de lois, dès l'année 1305.

Jean XXII use de sa haute influence sur l'esprit de Philippe V pour reconstituer cette institution dans la ville d'Orléans en l'année 1320, à son retour de la ville de Nevers où, après une sanglante émeute, elle s'était réfugiée.

Philippe IV, en l'année 1312, l'avait enlevée à l'autorité du pape en maintenant les privilèges que celui-ci lui avait donnés.

Rois et souverains pontifes la consultaient dans les actes politiques, législatifs ou dogmatiques importants, et ces pouvoirs continuèrent dans la suite des temps à lui donner ces témoignages de confiance et de respect.

Telle était cette école aux jours de son plein exercice, et particulièrement, à celui de la transformation de la faculté des décrétales et de droit canonique en Université de lois, la première qui ait été établie en pays de droit coutumier, destinée à suppléer celle de Paris, à laquelle le pape Honorius III avait interdit cet enseignement et celui des Pandectes, comme étant un élément de schisme, surtout dans l'enceinte de cette populeuse et turbulente cité.

Dès la fin du XIV^e siècle, les docteurs enseignant le droit canonique et le droit civil prirent l'initiative d'une séparation entre eux et les professeurs des facultés classiques et de théologie. Le mot *université*, au moins dans le langage pédagogique, ne s'appliquait plus qu'à l'enseignement du droit canonique et civil ; c'est ce qui résulte, avec évidence du titre : *Université de lois*, donné à cette institution.

L'honneur de la fondation de la salle des Thèses revient tout entier aux docteurs du double droit.

Jusqu'ici, croyances, pratiques religieuses, discipline, études, moyens de l'existence matérielle, étaient communs ; les grades étaient inconnus dans les centres du haut enseignement.

Les docteurs, auxquels, suivant la tradition romaine, avait été conservé le titre de *chevaliers ès lois*, *equites legum*, à l'expiration d'une période restée incertaine de leurs études, décernaient aux écoliers les plus studieux le titre de *bas chevaliers*.

Le signe de cette distinction était une palme de laurier courbée en forme de couronne et appelée *bacca laurea*, et ceux qui la recevaient étaient appelés *bacca laurei*, ou *bacheliers*, mot réunissant la contraction de celui de *bas chevaliers*, et le sens du signe à l'aide duquel était donné ce titre, commun aux jeunes légistes et à ceux qui dans l'ordre de la noblesse féodale, faisaient l'apprentissage de la chevalerie.

Et plus tard, quand, parvenus à l'expiration des cinq années

réglementaires pendant lesquelles on parcourait toutes les phases de l'enseignement, ces jeunes légistes quittaient l'école, ils recevaient un acte constatant que, pour ce motif, ils en étaient *licenciés*.

Ce mot avait également le sens de *pouvoir*, de *licence* d'enseigner : *docendi licentiam obtinuerunt*, dit la bulle d'institution du pape Clément V, mais seulement en qualité de répétiteur, en attendant qu'ils pussent briguer et obtenir une chaire de docteur régent dans une Université.

Ces usages, n'ayant alors aucun rapport avec l'idée attachée de nos jours aux grades scientifiques de bachelier, de licencié, et plus tard de docteur, ont amené cependant ces grades, à l'obtention desquels ont été et sont attachés des examens sérieux et des diplômes assez chèrement payés.

Dès avant la séparation de la faculté des décrétales de la faculté du double droit, on avait institué, sous la qualification d'*écolâtre* ou de *scholastique*, un officier, membre du chapitre, qui avait la direction de l'enseignement, sa surveillance et celle du personnel de l'institution.

Cette fonction, sous le nom de chancelier de l'Université, s'étendit aux études du double droit et au personnel universitaire.

A cet officier appartenait la délivrance des certificats attributifs de la qualité de bachelier et de celle de licencié.

La seule formalité imposée au chancelier se réduisait à une sorte d'enquête de commune renommée établissant l'exactitude avec laquelle le candidat avait suivi les cours, son aptitude et son orthodoxie.

Mais l'élévation toujours croissante de l'enseignement, la *multitude* des écoliers, telle qu'ils durent être divisés en dix nations, la rivalité qui s'éleva entre elles composées de provinciaux re-gnicoles et d'étrangers ; entre les institutions semblables de la monarchie et des États voisins, et entre les docteurs régents eux-mêmes, furent autant de causes qui rendirent nécessaire l'institution définitive des grades et un mode sérieux de leur collation.

Dès l'année 1336, le collège des docteurs manifesta l'intention d'exiger une forme plus solennelle que celle adoptée jusque-là ; et prévoyant que le nombre chaque jour croissant des écoliers rendrait l'accomplissement de cette formalité plus fréquente, il comprit qu'il était indispensable de consacrer une salle aux examens qui allaient remplacer le constat du chancelier.

L'Université ne possédait pas encore un lieu de réunion qui lui appartint ; ses cours se suivaient dans l'enceinte des monastères des Frères-Prêcheurs, de l'ordre de Saint-Dominique, plus connus sous le nom de Jacobins, et des frères Minimes, le premier devenu la caserne de notre place de l'Étape, le second une maison d'éducation établie dans la rue portant le nom de cet ordre religieux. On voulut y introduire la solennité des examens.

Mais ces deux institutions, peut-être effrayées du trouble que ce mode apporterait à l'exercice de leur règle, peut-être engagées dans le parti du chancelier, se refusèrent à ce que le collège des docteurs leur demandait.

Cette difficulté ne l'arrêta pas. Un procès, qui eût été interminable, allait commencer. On eut la sagesse de signer un compromis : le premier lundi du mois de mai 1336, quatre arbitres reçurent le pouvoir d'étouffer à toujours tout sujet de discorde et de contention entre les parties : *discordia et contentio nis materiam perpetuo suffocandam*.

Désormais les docteurs régens purent requérir le chancelier, et cela à toutes les époques de l'année, de désigner un lieu où un examen serait passé.

Le chancelier pouvait choisir entre le couvent des Frères-Prêcheurs ou Jacobins ; l'église de Bonne-Nouvelle attenant au monastère des Bénédictins, aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture ; l'église de Saint-Pierre-Lentin, aujourd'hui habitation particulière, et le monastère des frères Minimes.

On fixa la durée des examens à deux heures pour quatre candidats ; ceux-ci devaient répondre sur les canons ou sur les lois indiqués par le hasard à la suite de l'ouverture, qui

pouvait se renouveler jusqu'à quatre fois, des recueils contenant ces canons ou ces lois.

C'est donc au mois de mai de l'année 1336 que remonte, au moins pour l'Université d'Orléans, la formalité appelée, alors *actes probatoires*, en l'absence desquels aucun grade universitaire ne pouvait et ne peut encore aujourd'hui être obtenu.

Ces dispositions de la sentence n'intéressèrent d'abord que le grade de bachelier ; elles s'étendirent dans la suite à ce qu'on appelait les *licenciades* et les *doctorandes*.

C'est aussi à cette date que remonte l'effacement de la fonction de chancelier ou scolastique, en ce qui concerne l'Université.

La mention qu'on rencontre encore de cet office dans les actes qui se sont succédé pendant les siècles suivants, ne s'explique que par l'attachement de nos ancêtres pour les institutions primordiales, attachement tellement vif que l'ancienneté de leur décadence, ni le fait même de leur suppression, n'exerçaient à cet égard aucune influence.

Cependant il ne se pouvait que les deux monastères et les deux églises continuassent à être le siège de ces solennités ; il fallut penser à élever un monument qui appartint au corps enseignant et qui fut affecté à son seul usage.

Mais au XIV^e siècle le périmètre de la ville n'était que celui tracé par la muraille romaine ; ses rues étroites et tortueuses, sans places publiques autres que les cimetières attenant aux églises et les cloîtres des collégiales répandues dans cette étroite enceinte, ses églises et ses collégiales, seuls monuments qui se distinguassent des habitations serrées les unes contre les autres, un tel ensemble s'opposait à toute innovation ; l'esprit même ne pouvait en concevoir la possibilité.

Ce ne fut qu'en l'année 1411 que l'occasion se présenta au collège des docteurs de construire l'édifice désiré pendant un demi-siècle.

A cette année appartiennent plusieurs actes publics relatifs à l'acquisition d'un terrain devenu vague, dans la rue de

l'Écrivinerie, c'est-à-dire affectée à la corporation des écrivains.

Mais le temps était loin où l'on put dédier à la science du droit ce petit sanctuaire.

Dès l'année 1336, l'Angleterre menaçait la France ; en l'année 1411, la guerre s'avance formidable, et le roi ne reprenait possession de la ville de Paris qu'en l'année 1436.

A ce moment la ville d'Orléans, démantelée et dans un état de ruine constaté en termes affligeants par l'ordonnance royale de l'année 1435, était dans l'impossibilité de se livrer à une construction, de quelque minime importance qu'elle pût être.

L'Université, qui ne rouvrit ses cours qu'en l'année 1444, était dans la même impuissance.

Cette construction ne peut donc être reportée qu'à une époque bien postérieure à celle où le projet a été conçu et où ses plans ont été dressés.

Nous sommes également condamnés à ignorer l'artiste auquel ces plans sont dus et même, à n'avoir pas une connaissance exacte de ce que fut le monument dans son ensemble, l'une de ses parties ayant disparu en l'année 1810 pour faire place à l'élargissement de la rue de l'Écrivinerie.

Mais ces regrettables lacunes ne permettent pas cependant d'attribuer cette construction à une autre époque que la fin du XV^e siècle.

Et maintenant, si on se reporte aux séances scientifiques dont la salle des Thèses a été le siège, celle à laquelle nous prenons part doit nous inspirer une vive émotion.

Ici se sont succédé Reuchlin, ce célèbre orientaliste et helléniste qui, en cette dernière qualité, transforma son nom germanique, et qui veut dire *fumée*, en celui de *Καπνος*, ayant le même sens ; Pierre Dangleberme, que son amour pour l'antiquité et la rousseur de sa chevelure portèrent à changer son nom en celui de *Pyrrhus* ; Christophorus de Carmone, l'un des plus célèbres présidents du parlement de Paris ; Selden, qui honora l'Université d'Orléans par son enseignement à Strasbourg ; Contius, Théodore de Bèze, Calvin ; François Taillebois mis à mort, de-

vant le monument même par ses propres écoliers, dans le massacre de la Saint-Barthélemy ; Dumoulin, le rival de Cujas pour la science, son supérieur pour la pureté de la doctrine ; Pierre Budé, qu'Érasme appelait le prodige de la France ; Pierre de l'Étoile, le célèbre et infortuné Anne Dubourg, Hotmann, Coras, Guillaume Fornier, Jean Davezan ; Jean Robert, célèbre par la querelle doctrinale qu'il soutint contre Cujas ; Léon Tripault, le premier historien du siège d'Orléans, de Jeanned'Arc et des antiquités de sa ville natale ; Van Giffen, à son honneur et à celui de l'Université d'Orléans surnommé le Cujas de l'Allemagne, fondateur dans notre ville de la bibliothèque de la nation germanique ; Denis Godefroy (*Gothefredus*), et Guillaume Prousteau, le fondateur de notre bibliothèque publique.

Puis viennent les modernes : Prévost de la Janès, Proust de Chambourg, Jacque De la Grandmaison, Claude Colas de Malmusse, François Legrand et Mathieu, son fils, Guyot de Grandmaison ; Joseph-Robert Pothier, dont la science et les travaux ont illustré l'Université à son déclin, dont les sages doctrines ont inspiré un grand nombre des dispositions de notre Code civil auquel les craintives susceptibilités et l'ingratitude des partis politiques ont enlevé le titre de Code Napoléon ; Robert de Massy, digne successeur de Pothier dans la chair du droit français, président du tiers-état aux élections des États-Généraux, rédacteur du cahier des doléances qui devaient amener de justes et importantes réformes dans l'économie du droit et dans son enseignement, représenté avec une grande distinction par l'un de ses petits-fils au barreau d'Orléans.

Le monument a un autre titre au respect public. C'est dans cette enceinte qu'au cours de l'année 1490 fut introduite la première presse typographique ; c'est de cette enceinte que sont sortis, en dehors des murs de la Sorbonne, pour assurer la sincérité des textes des lois et de la doctrine, souvent altérés par l'erreur et l'esprit de système, et bientôt pour l'expansion de la science et des lettres, les premiers essais de cet art merveilleux qui devait ouvrir à l'esprit humain une carrière sans limite.

Il n'est pas nécessaire de suivre la salle des Thèses depuis l'année 1790 où, par suite de la suppression de l'Université, elle est tombée dans la propriété privée, qui l'a abandonnée aux usages les plus dégradants, sans qu'aucun de ceux qui ont eu le bonheur de la posséder ait compris son caractère artistique, ni fait le moindre cas de son ancienne et vénérable destination. Cette partie de l'histoire du monument appartient à l'histoire administrative de la ville et à celle de la Société archéologique.

Et d'ailleurs, elle est contenue dans un excellent mémoire lu par M. Boucher de Molandon au concours des sociétés savantes de l'année 1869.

Cette lecture eut un tel succès que M. le Ministre de l'instruction publique, présent à cette séance, se rendant, ainsi qu'il le dit, l'organe du sentiment unanime de l'assemblée, après avoir félicité la Société archéologique de sa persévérance dans l'entreprise de sauver ce monument de sa destruction, promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour la conservation des derniers restes de nos anciens et glorieux monuments universitaires.

Ce qui, à cette époque, n'était qu'un vœu de bon augure, savamment provoqué et noblement exprimé, est aujourd'hui une œuvre heureusement consommée.

Que tous ceux qui lui ont donné leur concours, savants, administrateurs, fonctionnaires, artistes, reçoivent l'expression de la profonde gratitude de notre Société : l'honorable M. Germon, alors Maire d'Orléans ; MM. les membres du Conseil municipal de ce temps et MM. les membres du Conseil municipal aujourd'hui en exercice ; M. le sous-secrétaire d'État au ministère des beaux-arts ; M. Lisch, architecte conservateur ; M. Lamere, décorateur des monuments historiques et notre concitoyen, M. Dusserre, leur inspecteur pour le département du Loiret et particulièrement le savant et laborieux conservateur des antiques de la Bibliothèque nationale, M. Chabouillet, l'un de nos éminents membres honoraires élus, qui, malgré ses graves et multiples occupations et la rigueur de la saison, nous

donne une nouvelle marque de sa bienveillance en venant se réunir à nous dans cette enceinte, à la restauration de laquelle, par son zèle et son influence, il a puissamment contribué.

Tous, aux divers titres qui leur appartiennent, ont droit à cet hommage, que nous leur offrons avec le plus vif empressement.

Je suis heureux de l'étendre à l'un de mes savants et laborieux collègues, M. Boucher de Molandon, qui non seulement a mis à notre disposition son infatigable activité pour atteindre le but désiré, mais encore a consacré à l'acquisition du monument faite en commun par l'administration municipale et la Société, une somme importante, sacrifice sans lequel ce contrat serait resté longtemps encore à l'état de projet.

La Société archéologique reçoit la récompense que seule elle ambitionnait : elle a obtenu la restauration de la salle des Thèses, après avoir contribué à sa rentrée dans le domaine municipal, et ce monument est ainsi redevenu un des ornements de la ville et l'un des témoignages vivants de son antique gloire.

M. le Maire, réunissant la bienveillance à la justice, n'a pas hésité à lui en accorder la jouissance exclusive. Il a compris, et nul mieux que lui ne pouvait le comprendre, que le siège des solennités de la plus ancienne Université française, après celle de Paris, ne devait, sans une sorte de profanation, être confié qu'à une institution qui, par la nature de ses travaux, lui conservât son caractère. Il a compris, que les monuments ont leur dignité, j'allais dire leur sainteté, à laquelle on ne peut porter atteinte. Le Conseil municipal s'est associé sans partage à cette pensée. Notre Société gardera de cet acte une profonde reconnaissance.

Puisse-t-elle dans un long avenir avoir sa modeste part des témoignages de respect que reçoit, aujourd'hui, l'une des institutions les plus civilisatrices de nos pères !

C'est le vœu le plus cher de l'un des derniers survivants de ses fondateurs, heureux de l'exprimer au terme de l'âge et dans cette illustre enceinte, en présence de son respecté collègue, M. l'abbé Desnoyers, le généreux directeur de

notre musée des antiques, qui lui-même chargé d'années, sait en déposer le fardeau, pour continuer l'administration de cette belle et précieuse collection, l'enrichir et en dresser le savant catalogue; et aussi de rappeler le souvenir de M. Mantellier, qui, dès l'origine de la Société, a exercé une heureuse influence sur ses succès par l'impulsion et la direction qu'il lui a donnée; qui pendant longtemps a dirigé notre musée des antiques, a consacré sa science numismatique au classement de nos collections de médailles, et qui du siège de la Cour de cassation suit avec un affectueux intérêt nos travaux, et bien certainement cette séance à laquelle nous regrettons qu'il ne puisse assister.

En rentrant dans le silence, je dois m'incliner devant les jurisconsultes qui ont élevé ce monument et l'ont illustré par leur science et leur éloquence.

Je les supplie de me pardonner la hardiesse d'avoir élevé ma faible voix sous ces nobles voûtes. Je ne l'ai fait que pour les glorifier et rappeler le souvenir de ces hommes studieux qui n'ont interprété le double droit et ne l'ont enseigné que dans le sentiment de la protection de l'humble contre le puissant; qui ont ouvert la voie au terme de laquelle devait se trouver la libre défense de la vie, de la liberté et de l'honneur des déshérités et des opprimés de leur temps; qui, par leur persévérance, sont parvenus à fonder la liberté civile et à obtenir les garanties de la loi pour tous, alors que ces garanties n'existaient que dans les textes qu'eux seuls savaient lire et comprendre.

Je me mets sous l'influence protectrice de cette considération : elle sera, je l'espère, mon excuse auprès de cette assemblée qui, en daignant assister à cette séance à laquelle elle donne son éclat, nous donne un témoignage d'intérêt et de bienveillance dont le précieux souvenir nous suivra et nous encouragera dans nos travaux.

L'orateur s'assied au milieu des applaudissements chaleureux de l'assemblée.

M. le Maire prend ensuite la parole, et, s'inspirant des souvenirs que rappelle la salle des Thèses et qu'a évoqués le discours de M. Bimbenet, s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président,

Chargé par la Société archéologique et historique de l'Orléanais de prononcer le discours d'inauguration de cette salle, vous avez, renouant la chaîne de la tradition rompue il y a environ un siècle, évoqué le souvenir des hommes illustres qui, pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, furent la gloire de l'ancienne université d'Orléans.

Cette mission, vous l'avez remplie avec une autorité, un savoir que je me plais à constater.

Nul plus que vous, Monsieur le Président, ne pouvait aspirer à cet honneur. Préparé par de fortes études et une longue pratique du droit, fortifié par une vie austère et toute de travail, vous avez pris possession en maître, et de cette salle et de cet auditoire, et il nous semblait à tous, en vous entendant, qu'un des savants contemporains de Pothier, était revenu prendre possession de sa chaire.

Ma tâche, Messieurs, est beaucoup plus modeste. Je viens, au nom du Conseil municipal et de l'administration dont je suis le chef, vous installer dans cette salle des Thèses de l'ancienne Université d'Orléans, salle restaurée avec tant de science par M. Lisch, grâce au concours généreux du gouvernement de la République, de celui de la ville d'Orléans et du vôtre, Messieurs les membres de la Société.

Désormais, Messieurs, vous aurez un lieu de réunion digne de vous et de vos travaux, et nous comptons que vous voudrez bien nous venir en aide, par votre science, dans l'œuvre de conservation et de restauration des richesses archéologiques de notre ville. Déjà deux de nos vieux monuments, devenus successivement propriétés municipales, ont été restaurés; un troisième, acquis depuis quelques jours, grâce au concours généreux de M. le Ministre des Arts, le sera bientôt. D'autres enfin, veri-

tables chefs-d'œuvre, seront déplacés et restaurés avec tout le respect qui leur est dû.

C'est pour cette dernière partie de notre tâche que nous ferons surtout appel à votre concours. Nous espérons que vous ne nous le refuserez pas.

Messieurs, au nom du Conseil municipal, j'ai l'honneur de déclarer la Société archéologique et historique de l'Orléanais installée dans l'ancienne salle des Thèses de l'Université d'Orléans.

Ce discours est accueilli par de sympathiques et unanimes applaudissements.

M. Tranchau prend à son tour la parole, et dans une spirituelle causerie fait à ses auditeurs l'histoire de la salle des Thèses, ainsi que la description des diverses parties de son ornementation.

Cet intéressant exposé étant terminé, l'orateur reçoit les remerciements de l'assemblée, et M. le Président déclare que la séance est levée.

Séance du mardi 24 janvier 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau, parmi les ouvrages offerts à la Société, une brochure intitulée : *Le docteur Charles Huette, de Montargis*, par M. le baron de Girardot, membre titulaire non résident. La Société vote des remerciements à l'auteur.

— M. le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Herluison et donne lecture de plusieurs lettres reçues :

1^o Une lettre de remerciements adressée à la Société par M. l'abbé

Crochet, en raison de sa nomination au titre de membre correspondant ;

2^e Une autre de M. Hauvette, auteur d'un ouvrage sur *Les religions de l'Inde*, proposant de donner lecture de son travail au cours de la séance solennelle qui vient d'avoir lieu. M. le Président fait observer que cette lettre lui étant parvenue après que l'ordre du jour de ladite séance avait été définitivement arrêté, il a cru devoir remercier M. Hauvette de son concours ;

3^e Une lettre de M. l'abbé Cochard, dans laquelle notre honorable collègue, appelé loin d'Orléans par ses nouvelles fonctions de directeur du petit Séminaire de Notre-Dame-de-Bethléem (à Ferrières), donne sa démission de membre titulaire résidant.

Sur la proposition de M. Jarry, la Société décide qu'elle surseoit au remplacement du démissionnaire.

— M. le Président fait hommage à chaque membre présent, et au nom de M^{me} Peteau, du portrait lithographié de notre regretté collègue.

— M. L. Jarry, ex-Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du quatrième trimestre de 1881. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— La Société décide qu'elle procédera dans sa prochaine séance à l'élection d'un nouveau membre de cette commission, en remplacement de M. Cochard, démissionnaire.

— M. E. Davoust, rapporteur de la commission du mobilier, soumet à la Société divers plans et projets relatifs à l'ameublement de la salle des Thèses.

La Société ajourne la construction proposée d'une cloison mobile destinée à diviser en deux parties le nouveau local des séances.

Séance du vendredi 10 février 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Vice-Président propose à la Société l'impression au *Bulletin* du procès-verbal de la séance solennelle d'inauguration de la salle des Thèses, ainsi que l'insertion *in extenso* des discours prononcés en cette circonstance par M. le Maire d'Orléans et M. le Président de la Société archéologique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

— M. Boucher de Molandon annonce à la Société que M. Chabouillet a consacré un article à cette solennité dans le numéro du journal le *Soir*, à la date du 4 février. Ce numéro adressé par l'auteur, est déposé aux archives, et des remerciements sont votés à M. Chabouillet.

— M. Vignat dépose sur le bureau le projet de *Bulletin*, du quatrième trimestre 1881, présenté par M. Louis Jarry, ex-Secrétaire, et rend au nom de la commission des publications un avis favorable à son impression. La Société sanctionne par son vote cette conclusion.

— La Société, après avoir entendu le rapport de M. Davoust, autorise la commission du mobilier à faire préparer les plans et devis des travaux à entreprendre, et demande qu'ils lui soient soumis dans le plus bref délai.

— M. Delorme est élu membre de la commission des publications, en remplacement de M. Cochard, démissionnaire.

— M. Dumuys annonce à la Société que la dernière statuette de bronze manquant au trésor de Neuvy-en-Sullias, si savamment décrit dans ses *Mémoires* par M. Mantellier, a été achetée par l'administration du Musée historique à M. Daguerre, de Tigy, qui en était possesseur depuis l'époque de la découverte (1861). Cette statuette, haute

de 15 centimètres environ, représente une femme nue, aux cheveux épars et dans l'attitude de la course.

— M. Boucher de Molandon lit une notice biographique sur notre regretté collègue, M. l'abbé Patron. Sur la demande de l'auteur, dont la lecture a été longtemps retardée pour diverses raisons indépendantes de sa volonté, la Société décide que cette notice sera imprimée dans le dernier *Bulletin* actuellement en cours de publication.

Séance du vendredi 24 février 1892.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau, parmi les ouvrages offerts à la Société, l'*Histoire du comté de la Celle-sur-Bied, Louzouer et Saint-Loup-de-Gonois*, par M. l'abbé Berthon, membre correspondant; l'*Histoire de l'abbaye de Voisins*, par M. le comte du Faur de Pibrac, membre titulaire résidant. La Société vote des remerciements aux auteurs.

Ce dernier travail est renvoyé à la commission des publications, qui est chargée de l'analyser.

— M. le Président donne connaissance du rapport de M. Alexandre Bertrand sur le dernier volume des *Mémoires* de la Société, et inséré dans la *Revue des Sociétés savantes*. Ce rapport élogieux a trait aux *Enseignes du vicil Orléans*, publiées par MM. Davoust et Patay.

— Sur la demande de M. Davoust, rapporteur de la commission du mobilier, la Société fait choix de l'architecte auquel seront soumis les plans de l'ameublement de la salle des Thèses. M. Dusserre est désigné pour remplir cette fonction.

— M. Patay rend ses comptes pour l'exercice 1881. Ceux-ci, sont approuvés, et des remerciements sont adressés à M. le Trésorier.

— M. l'Archiviste fournit un état de la réserve des *Mémoires et Bulletins*, et donne quelques renseignements sur la bibliothèque.

— Sur la proposition de M. Boucher de Molandon, la Société décide d'offrir aux Sociétés correspondantes l'échange des volumes de leurs *Mémoires* qui manquent dans nos collections, contre ceux des nôtres qui peuvent leur faire défaut.

— M. Boucher de Molandon, lit au nom de M. Perrot de Moulins, membre correspondant, une notice sur Pierre de Belleperche, évêque de France, professeur de droit canon et de droit civil.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. l'abbé Desnoyers annonce à la Société l'acquisition faite par M. Dumuys, au nom du Musée historique d'Orléans d'une dalle funéraire provenant de la chapelle de l'ancien château de Germonville, près Toury (Loiret), gravée à la mémoire des membres de la maison des de Champgirault. Une note sera postérieurement présentée sur cette découverte à la Société.

Séance du vendredi 10 mars 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Trésorier annonce à la Société qu'il a touché le montant du legs de M. Petau en l'étude de M^e Linget, notaire à Orléans.

— M. le Président dépose sur le bureau, au nombre des ouvrages offerts à la Société : 1^o une *Notice biographique sur M. l'abbé Patron*, publiée par M. Boucher de Molandon ; des remerciements sont adressés à l'auteur ; 2^o une note manuscrite *sur le bourg de Chantecoq, depuis son origine jusqu'à nos jours*, adressée par M. Berthon, curé de cette paroisse. L'auteur signale dans la lettre qui accompagne son envoi, la

découverte qu'il a faite dans son église de peintures murales, et demande à la Société d'envoyer quelques-uns de ses membres les visiter.

— La Société confirme la décision qu'elle a prise d'ajourner le remplacement de M. l'abbé Cochard, dont le départ d'Orléans ne semble pas définitif.

— M. Patay signale à la Société une notice sur *Guillaume de Lorris*, récemment publiée par M. Guillon. Il propose d'infliger un blâme à l'auteur pour les termes dont il se sert à plusieurs reprises, dans la préface, à l'égard de toute la commission d'examen du concours de 1880.

M. le Président fait observer qu'un des membres de cette commission est plus particulièrement visé que les autres dans cette attaque et, sur sa demande, lui donne la parole pour qu'il puisse s'expliquer devant ses collègues.

M. Jarry, dont les observations ont été déjà imprimées par la Société des sciences d'Orléans, devant laquelle avait été lu le travail cause du débat, réfute les insinuations de M. Guillon et déclare à ses collègues qu'il s'en rapporte à leur décision pour donner à sa communication telle suite qu'ils jugeront convenable.

La Société vote le renvoi de la note de M. Jarry à la commission des publications.

— M. Desnoyers donne lecture d'une liste de médailles et d'objets divers de l'époque gallo-romaine trouvés à Sébouville, Morville et à la porte Bourgogne (Orléans).

Objets trouvés à la porte Bourgogne.

Trajan. Grand bronze. — R. La Fortune dehout. *Senatus populusque romanus*.

Objets trouvés Morville, canton de Malesherbes.

Cinq carnutes. Bronze. Tête à gauche. — R. Bœuf.

Trajan. Grand bronze. — R. Femme assise.

Adrien. Grand bronze. — R. Femme assise.
Antonin. Grand bronze. — R. Hercule debout.
Antonin. Grand bronze. — R. L'Abondance.
Faustine, I. Grand bronze. — R. L'Abondance.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. L'Abondance.
Marc-Aurèle. Moyen bronze. — R. Hercule debout.
Une hache en silex brun.
Une charnière en os.
Cinq fragments de vases en terre rouge vernie.
Trois clés gallo-romaines.
Une tige tordue et petit fer de lance.
Une brique ronde.

Objets trouvés à Sébouville, canton de Pithiviers.

Trois carnutes en bronze.
Auguste. Moyen bronze. — R. Autel de Lyon.
Faustine, I. Grand bronze. — R. La Fortune debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. La Victoire debout.
Faustine, II. Grand bronze. — R. Femme debout.
Posthume. Petit bronze. — R. *Lætitia*, Proue de vaisseau.
Claude, le Gothique. Petit bronze. — R. L'Abondance debout.
Valens. Petit bronze. — R. Femme debout.
Hache en pierre, époque préhistorique.
Couteau en fer, époque gallo-romaine.
Deux clés en fer, époque gallo-romaine.
Deux boucles en bronze, époque gallo-romaine.
Une charnière en os, époque gallo-romaine.
Quatre fragments de vases en terre rouge vernis, époque gallo-romaine.
Quatre fragments de vases en terre grise, époque gallo-romaine.
Un fragment de brique taillé en rond, époque gallo-romaine.

Séance extraordinaire du lundi 30 mars 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président annonce à la Société que la présente réunion a pour objet la communication d'une circulaire ministérielle relative à l'assemblée générale des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. le Président demande à ceux de ses collègues qui voudraient prendre part aux séances des 12, 13 et 14 avril prochain de faire connaître leurs noms, afin qu'ils soient adressés dans le plus bref délai au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

MM. Boucher de Molandon, Buchet, Baguenault de Puchesse, Vignat et Dumuys se font inscrire sur la liste des représentants de la Société.

— M. G. Baguenault de Puchesse demande l'avis de ses collègues sur la rédaction d'une inscription qu'il veut faire apposer sur les bâtiments de sa métairie de Bagueau (dite aujourd'hui métairie des Chanoines), en souvenir de la location de cette propriété, en 1442, aux frères de Jehanne d'Arc, en vertu d'un bail emphytéotique passé par le chapitre de Sainte-Croix. La rédaction de l'inscription est ainsi arrêtée :

CETTE MÉTAIRIE DITE DES CHANOINES
APPARTENANT AU CHAPITRE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS
A ÉTÉ DONNÉE PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE
EN DATE DU DERNIER JOUR DE JANVIER 1442
A MESSIRE PIERRE DU LYS, CH^{er}, FRÈRE DE JEANNE D'ARC
ET A SON FILS UNIQUE, JEAN DU LYS
QUI L'OCCUPÈRENT JUSQU'EN 1501



— Un membre prévient la Société que la grande tour de Beaugency est momentanément munie d'escaliers intérieurs en bois, installés en vue des réparations qui viennent d'être faites à la partie la plus élevée du monument. Il ajoute que l'inspection complète du donjon étant ainsi rendue possible, il serait peut-être désirable de voir la Société confier à l'un de ses membres le soin de cette étude.

M. Doinel, devant être prochainement appelé dans cette ville par ses fonctions d'archiviste départemental, veut bien se charger de ce travail.

— La cloche de la chapelle de Germonville est soumise à l'examen de la Société. Il est décidé que la moitié de la somme nécessaire à son acquisition sera remboursée à l'administration du Musée historique sur les fonds de la Société.

— M. Raguenet de Saint-Albin signale à l'attention de ses collègues la disparition prochaine de la cloche du Marché-à-la-Chaine, qui n'est autre que celle de l'ancien prieuré de Pont-aux-Moines. M. Desnoyers s'engage à faire près de M. le Maire d'Orléans les démarches nécessaires pour assurer la conservation de cette cloche et obtenir son dépôt au Musée historique.

Séance du vendredi 24 mars 1883.

Présidence de M. BMBENET, président.

M. le Président dépose sur le bureau, parmi les ouvrages offerts à la Société : la *Statistique médicale de 1880*, dressée par M. le docteur Patay, et deux opuscules de M. Desnoyers intitulés : *Vieux souvenirs et vieux types orléanais*, et *Mémoires sur des médailles romaines, trouvées à Saint-Cyr-en-Val*.

Des remerciements sont votés aux auteurs.

— M. le Président lit une lettre de M. Bernault, de Blois, donnant quelques renseignements historiques sur M^{me} Anne de Cocheffillet de Vaucellas, prieure de l'abbaye de Saint-Loup.

— M. Delorme lit au nom de la commission des publications, un rapport sur la note explicative de M. Jarry, concernant *Guillaume de Lorris et le Testament d'Alphonse de Poitiers*.

Les conclusions de la commission, favorables à l'impression dans les *Bulletins* de la note de M. Jarry, sont acceptées par la Société.

NOTE CONCERNANT GUILLAUME DE LORRIS ET LE TESTAMENT
D'ALPHONSE DE POITIERS.

Orléans, 20 février 1882.

M. Guillon, auteur d'une étude historique et biographique sur Guillaume de Lorris, publiée il y a environ un mois, me prend à partie durant plusieurs pages.

Il m'accuse carrément :

D'avoir abusé de ma situation de membre de la commission du troisième concours ouvert par la Société archéologique et historique de l'Orléanais, et clos le 8 mai 1880, pour me servir de son manuscrit ;

De m'être emparé de documents par lui découverts aux archives départementales du Loiret le 16 juin 1880, postérieurement au concours, et aux archives nationales, pour en faire la base du travail que j'ai présenté à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, et qui a été imprimé le premier, malgré le droit de priorité prétendu sur ces documents par M. Guillon.

Toutes ces imputations sont fausses. — Je n'ai rien emprunté au manuscrit de M. Guillon, et les documents que j'ai utilisés m'appartenaient bien avant qu'il ne les connût ; lui-même en fournit la preuve.

Éloigné des réunions de nos Sociétés savantes par un deuil

cruel, j'avais décidé d'abord de négliger une attaque aussi peu juste que peu mesurée. A la réflexion, j'ai cru devoir, pour mes collègues des deux Sociétés, entrer en quelques explications qui, je l'espère, ne laisseront aucun doute pour personne sur l'inanité de l'attaque.

J'exprimerai d'abord le regret que l'on ait introduit dans le débat la commission d'examen tout entière de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, laquelle a décerné une mention honorable et une médaille de bronze au travail de M. Guillon. Celui-ci doit ignorer s'il a eu ou non des partisans dans la commission ; il convenait donc de la laisser en dehors de cette mauvaise querelle, pour s'en prendre au seul membre coupable, coupable surtout d'avoir été jugé assez maladroit et assez sot pour choisir, afin de se l'approprier, un mémoire classé dans la troisième catégorie du concours, alors qu'il y en avait huit sur douze dans les deux premières, un mémoire où « l'on craint que les raisonnements ne soient pas assez forts pour prévaloir sur des faits qui semblent acquis à la critique... où l'argumentation est plus ingénieuse que solide... où il y a beaucoup d'érudition, de finesse, de verve et, disons-le d'un seul mot, d'imagination fantaisiste. » Ce n'est pas moi qui apprécie l'ouvrage de mon contradicteur ; je cite seulement quelques passages du rapport lu en public.

M. Guillon, honoré d'une récompense, dit qu'il n'a pas été *découragé* ; je le crois. Mais il aura la bonne foi de reconnaître que rien ne pouvait *encourager* celui qu'il veut bien appeler, par euphémisme sans doute, un... imitateur.

Une autre prétention de mon contradicteur, contre laquelle je m'élèverai de toutes mes forces, c'est d'interdire aux membres de la commission le droit de traiter désormais des sujets analogues à ceux qui sont présentés dans ces concours.

Voici les raisons pour lesquelles cette prétention semble inacceptable.

Les membres de la commission de nos concours sont généralement choisis parmi ceux auxquels leurs loisirs permettent de faire le plus de communications et de consacrer plus de temps

aux intérêts de la Société. Les dix jurés de 1880 avaient à comparer et classer douze mémoires dont l'un abordait la question de Genabum, l'autre les guerres de religion et la Ligue.

Voilà donc deux sujets qui seraient, entre autres, réservés désormais aux seuls concurrents. Les cinq membres de la Société archéologique et historique qui, à ma connaissance, préparent des travaux sur les guerres de religion et la Ligue devront les enfouir dans leurs cartons. On regrettera même l'imprudencce de MM. G. Baguenault de Puchesse et Doinel, qui ont écrit sur la préméditation de la Saint-Barthélemy, dans la *Revue des questions historiques* et dans le *Bulletin du protestantisme français*, car ils ont eu connaissance du travail présenté au concours, l'un comme juré, de même que moi pour le travail de M. Guillon, l'autre par une indiscretion peut-être comme celle qui, après le concours, m'a révélé la découverte faite par M. Guillon de documents sur Lorris.

Il est facile d'entrevoir quelles conséquences entraînerait la prétention dont nous venons de parler, si elle était justifiée.

Le hasard ou la prévoyance des concurrents pou vait faire surgir deux autres mémoires sur la guerre de Cent-Ans et sur la Fronde. Dès lors la Société archéologique n'aurait plus qu'un parti à prendre : se dissoudre, puisqu'il lui serait désormais interdit, tout au moins à un tiers de ses membres, de s'occuper des quatre époques fondamentales et essentielles de notre histoire locale : Genabum, la guerre de Cent-Ans, les guerres de religion, la Ligue et la Fronde.

Voilà un singulier résultat, et qui n'était certainement ni désiré ni prévu par l'honorable fondateur de nos concours.

Nous sommes, au contraire, autorisés à croire que chacun est libre de traiter des sujets analogues à ceux qui ont été présentés aux concours. Seulement le bon sens et la loyauté exigent, surtout de la part des membres de la commission, que les travaux soient écrits à un point de vue absolument différent de celui qui a été adopté par l'un des concurrents.

Ai-je manqué à ce devoir étroit ? J'affirme hautement que non.

Je l'affirme, parce que, depuis longues années mes documents sont réunis ; les plus récents datent de 1877, comme je l'établirai plus loin ; et parce que, à cette dernière époque, ma division par chapitres était arrêtée et mon travail assez complet pour être regardé comme terminé, sauf les raccords définitifs et la collation des textes.

I

Il ne pouvait donc y avoir et il n'y a en effet rien de commun entre le manuscrit de M. Guillon et mon mémoire. Je ne parle pas seulement du titre, mais de la base de la thèse et de ses développements, du style et du fond. Conçus à des époques et à des points de vue absolument distincts, ils sont aussi dissemblables que possible.

On peut s'en rendre compte en lisant les deux mémoires, puis on devra momentanément distraire de celui de mon contradicteur tout ce qui concerne Alphonse de Poitiers et son testament, le legs aux héritiers de Guillaume de Lorris et les pièces sur Courpalet et Lorris qui s'y rattachent, puisque ces documents ne faisaient pas partie du manuscrit soumis au concours, ayant été découverts après sa clôture par la séance solennelle du 8 mai 1880, à la date du 16 juin suivant, date fournie par M. Guillon. Je reviendrai sur cette question dans la seconde partie de la discussion.

Cette réserve faite, on connaîtra parfaitement le manuscrit original de M. Guillon en se référant au rapport si savant et si exact lu par mon honorable collègue, M. Tranchau, dans la séance publique et qui vient d'être livré à l'impression.

Il en résulte que le travail de M. Guillon est absolument littéraire et héraldique, fondé sur l'étude de nos vieux auteurs et en particulier du *Roman de la Rose*, qui y tient une place considérable.

M. Guillon s'est attaché à ces deux vers où se trouve détaillé le costume de Déduit qui, pour lui, représente Guillaume le poète :

Son baudrier fut pourtraict d'oiseaulx
Qui tout estoit à or batu.

De ce texte M. Guillon fait un document héraldique. Il le rapproche des armes de certains seigneurs de Loury, données par Hubert, et qui sont : d'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois aiglettes ou alérions de gueules. Voilà l'idée mère qui appartient en propre à l'auteur, la thèse ou l'hypothèse sur laquelle il fonde tout son travail, Je n'ai pas à l'apprécier ; mais je puis bien affirmer qu'elle est neuve.

Il en tire cette conclusion qu'il faut dire : Guillaume de Loury, comme l'a fait Hubert dans un des passages de son manuscrit.

« Le reste du mémoire, d'après le rapport, est consacré à la discussion des dates entre lesquelles s'écoula la vie de Guillaume et de l'époque précise où Jean de Meung se fit son continuateur. »

Enfin le travail se poursuit et, sauf quelques annexes, se termine par la biographie présumée du poète, en suivant l'analyse du poème « avec la pensée de tracer la vie inconnue de son héros. »

Le rapport donne des éloges à « l'intention archéologique et aux qualités littéraires » de cette étude.

Chose bien remarquable ! le rapporteur n'indique aucun fait historique, aucun document nouveau, dans cette biographie écrite toute « de finesse, de verve, d'imagination fantaisiste. » Il n'y mentionne aucunes pièces d'archives ; l'auteur avait donc négligé complètement le point de vue historique.

C'est au contraire sur le terrain historique que je me suis exclusivement placé pour écrire mon mémoire, et, par ce seul fait, j'étais en droit de le lire où et quand il m'a semblé bon.

J'entrepris, il a quelque vingt ans, une histoire des châtellenies royales de l'Orléanais ; Lorris est du nombre. Déjà le chanoine Hubert avait abordé ce sujet dans son *Histoire du pays orléanais*. Je fis à cette occasion des extraits considérables de son manuscrit ; mais je comptais donner à mon ouvrage un

tout autre développement et y joindre, à titre de pièces justificatives, un grand nombre de chartes tirées de nos dépôts publics dont je pris copie aux archives nationales et à celles du Loiret. J'ai donc sur chacune de ces châtelainies, sur Lorris en particulier, un dossier considérable.

Il est difficile d'étudier l'histoire de Lorris sans être attiré par le mystère qui plane sur la vie du poète Guillaume, mystère que n'éclaircissent ni les ouvrages de littérature, ni les biographies, ni les historiens locaux. .

Mes documents : diplômes, chartes, extraits de comptes, itinéraires, me mirent à même de rechercher quels avaient été les rapports des rois de France avec la ville de Lorris, quelle fut la situation de la famille de Lorris, dans ce pays et à la cour, et celle de Guillaume, auprès du comte de Poitiers. Connaissant le legs d'Alphonse, j'eus recours à son testament. Je l'ai pris pour titre et pour base de mon travail. L'exécution du legs donnait la liste des héritiers de Guillaume liste qui fournit une lumière assez vive pour redresser la confusion commise par Hubert et autres historiens entre Lorris et Loury.

Même dans ce dernier et court chapitre, je n'ai point abordé le sujet héraldique, domaine de mon compétiteur. Presque partout j'ai laissé de côté le *Roman de la Rose* et la question littéraire.

Voilà le plan et l'analyse de mon mémoire qui a un caractère purement historique. Je n'adopte point de thèse me contentant de dépouiller des pièces d'archives pour y chercher ce que je crois la vérité.

On a donc lieu de se demander ce qu'il peut y avoir de commun entre le manuscrit primitif de M. Guillon, celui que j'eus sous les yeux, ainsi que les neuf autres membres de la commission, celui qui est analysé dans le rapport public, et le mien, et d'où vient l'incroyable attaque dont je suis l'objet.

Autrement commode serait-il de signaler les points de contact entre mon mémoire, achevé d'imprimer à la fin d'avril 1881, et celui que M. Guillon a publié au mois de février 1882.

On retrouve bien, dans ce dernier, le travail littéraire soumis au concours ; mais on y rencontre, par surcroît, quelques pages historiques intercalées de temps en temps et qui rappellent étrangement des passages de mon mémoire et les documents que j'ai cités.

Il est impossible de ne pas rapprocher les deux dates ci-dessus. On en verra plus loin quelques autres qui ont aussi leur éloquence.

II

Je croyais pouvoir réclamer pour mes recherches au moins le mérite d'éviter autant que possible les sentiers battus et de chercher à mettre en vue des documents originaux peu ou point connus. Mon compétiteur m'enlève même cette illusion. Voici dans quels termes il apprécie mon mémoire :

« Cet opusculé de cinquante-deux pages contient un grand nombre d'erreurs et de contradictions. Du reste, il n'y a rien qu'on ne lise ailleurs. »

C'est peu aimable ; mais c'est court. Au fait, si mon travail ne contient rien qu'on ne lise ailleurs, de quoi M. Guillon se plaint-il ? Je n'ai donc rien pris chez lui, qui produit une étude tout à fait originale et qu'on ne saurait piller sans que cela saute aux yeux.

Il veut bien ajouter : « La partie la plus importante de son travail est le testament du comte de Poitiers ; et si nous le mentionnons ici, ce n'est pas pour le critiquer, mais pour revendiquer notre bien. »

La dernière phrase est encore vive ; mais je prends acte de la déclaration. La commission du concours n'était qu'un prétexte et nous abordons ici le véritable nœud de la question et la fin d'un débat pénible, bien que ridicule.

Il est donc parfaitement entendu que j'ai pris le *bien* de M. Guillon.

Ce terme de *bien* est fort élastique dans sa bouche. Le *bien*

de M. Guillon, c'est tout ce qu'il voit; car tout ce qu'il voit, il le *découvre*. Dès qu'il a fait une découverte, personne n'a pu la faire avant lui. Donc, avant ou après, on lui a pris son bien. Voilà le procédé.

Il serait puéril de le battre en brèche.

M. Guillon *découvre* l'inventaire *imprimé* des archives départementales du Loiret, après le concours, le 14 juin 1880. Deux jours après, le 16 juin, il *découvre* dans cet inventaire *imprimé* les pièces cotées A 269 et A 282 du chapitre intitulé : *Châtellenie de Lorris*. Ces pièces n'avaient attiré l'attention de personne, même du rédacteur de l'inventaire, même de M. Doinel. On ne les a pas signalées dans le rapport du concours; par conséquent, elles appartiennent en propre à M. Guillon, à l'exclusion de tout autre. C'est son bien.

C'est vraiment par trop fort, et mon contradicteur connaît assez peu les habitudes des archives. Ainsi, nous tous qui depuis vingt-cinq ans pratiquons ce dépôt, qui avons assisté, sous les exercices de MM. de Vassal, Maupré, et Doinel, à la gestation de ce premier volume de l'inventaire, enfin terminé au grand profit des chercheurs impatients, nous n'avons pu avoir connaissance des pièces qu'il analyse, ni avant leur classement définitif, ni par la communication de l'inventaire manuscrit, ni par celle des bonnes feuilles au fur et à mesure de l'impression, ni même par la lecture du volume à son apparition en librairie. Nous tous, nous n'avons su le contexte et l'importance des documents sur Lorris qu'à partir du 16 juin 1880, jour où M. Guillon les met sous les yeux de M. Doinel et en prend officiellement possession.

Il se trompe... complètement.

Mais voyons ce qui me concerne dans son roman. Je suis instruit de sa *découverte*; immédiatement je cours aux archives, je vois et je copie les pièces. Je vais à Paris prendre communication du testament; je fais et je lis mon travail, dérochant à mon compétiteur tout le mérite du sien.

C'est bien simple; mais M. Guillon omet de dire par qui je fus instruit et par qui lui-même fut tenu si obligeamment au

courant de mes travaux, de mes démarches, de mes projets, de mes pensées les plus intimes. On l'a, du reste, bien mal servi en lui dissimulant le seul fait vrai : c'est que, mon travail étant complètement achevé depuis trois ans, je ne suis allé aux archives du Loiret, pendant l'été de 1880, que pour collationner, avant de le publier, des pièces copiées depuis bien longtemps, à une époque où j'avais lieu de me défier davantage de ma science paléographique, car je n'ai pas l'honneur d'être élève de l'École des chartes.

Voici maintenant les dates de mes recherches, à mettre en regard de celles, d'une étonnante jeunesse, on en conviendra, si complaisamment étalées par mon contradicteur.

J'ai parlé plus haut, et l'on a pu en sourire, de mes recherches entreprises il y a quelque vingt ans sur la châtellenie de Lorris. Rien n'est pourtant plus exact.

En effet, le premier registre de communication de documents au public, sur lequel M. Guillon n'a sans doute pas jeté les yeux, a été ouvert aux archives du Loiret, en vertu d'une circulaire administrative, le 5 février 1861.

Pendant les mois de mai et juin 1862, durant neuf séances, en regard de mon nom se trouve cette mention : « Pièces sur la châtellenie de Lorris. — Supplément à l'inventaire. » Ayant de consulter ce supplément non inventorié, j'avais naturellement dépouillé et analysé toute la partie classée, en prenant pour guide l'inventaire manuscrit, et cela lorsque la formalité du registre n'existait pas encore. Une preuve implicite en est fournie par mon bulletin personnel aux archives nationales. On m'y donnait communication de « pièces concernant la châtellenie de Lorris, cotées JJ 47, etc. » à la date du 27 août 1861.

Je possédais donc, il y a plus de vingt ans, je le répète, un dossier considérable de documents sur Lorris, Courpalet, Chappes, etc. parmi lesquels figurait le legs d'Alphonse de Poitiers « aux hoirs feu Guillaume de Lorriz » et les pièces y annexées. Mais était-ce bien l'auteur du *Roman de la Rose* que mentionnait ce document ?

Je comptai sur le temps pour amener d'autres renseigne-

ments et peut-être la solution du problème. Puis une longue lacune, tandis que la conviction, fortifiée par bien des petits faits, s'établissait dans mon esprit.

Reçu au commencement de 1877 membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, je lui destinai mon mémoire sur Guillaume de Lorris, détaché de l'histoire des châtelainies royales de l'Orléanais en préparation. Dans ce but, je réunis mes derniers documents et me mis à la rédaction définitive.

La même année, le 15 juin 1877, j'adressai à M. le directeur général des archives une demande en communication du testament d'Alphonse de Poitiers dont j'avais enfin rencontré la cote. Cette communication m'était faite le lendemain même aux archives nationales, où ma lettre est restée annexée à mon bulletin personnel.

Il est à supposer que si je consultais, en 1877, le testament même d'Alphonse de Poitiers aux archives nationales, c'est que déjà j'avais compris l'intérêt et l'importance des documents sur son legs conservés aux archives du Loiret.

Ceci se passait trois ans, jour pour jour, avant que M. Guillon ne découvrit, le 16 juin 1880, les documents sur Lorris que je possédais depuis dix-neuf ans. Quant au testament lui-même, M. Guillon déclare l'avoir consulté le 17 janvier 1881, c'est-à-dire plus de trois ans après moi, alors que mon mémoire était chez l'imprimeur. Et il appelle cela *revendiquer son bien* !

Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'insister davantage.

On peut apprécier, en connaissance de cause, la question de priorité si imprudemment soulevée, et juger lequel de nous deux aurait, en bonne conscience, le droit de crier : « Au voleur ! »

J'ai le droit d'ajouter que ce qui est toujours un fait blâmable, je l'aurais considéré comme une mauvaise action à l'égard de M. Guillon qui, je le sais depuis longtemps, s'est fait à lui-même son éducation (j'entends par là l'instruction littéraire) et qui a le courage d'occuper ses rares loisirs à des travaux

intelligents où son imagination active est servie souvent par un esprit de recherche, d'assimilation et de pénétration remarquables, lorsqu'elle ne l'entraîne pas jusqu'au paradoxe et à se proclamer victime d'un plagiat là où il n'en existe pas... au contraire.

C'est pour cette raison que je suis entré dans des explications trop longues peut-être et un peu aigües, mais justifiées par le ton de l'attaque. Ces explications, je les aurais refusées pour tout autre.

La morale de ce débat, — toute chose en dégage une, — c'est que lorsqu'on trouve des documents curieux, il faut se hâter de les éditer. J'aurais pu et dû le faire pour Guillaume de Lorris depuis très-longtemps. Mais on désire toujours être plus complet.

S'il arrive cependant qu'une autre personne publie ces documents avant vous, ce qui est fort désagréable, quoique se produisant tous les jours ; de deux choses l'une :

Ou vous êtes de bonne foi et alors, s'il existe en votre esprit quelque doute, au lieu de céder à d'indignes suggestions et de vous abandonner à des insinuations malveillantes, priez une personne amie d'obtenir ces explications franches et loyales qui ne se refusent jamais ;

Ou bien vous êtes de mauvaise foi. Dans ce cas, il serait prudent de méditer le distique du *bon* La Fontaine :

Tel, comme dit Merlin, cuide enseigner autrui,
Qui souvent s'enseigne lui-même.

L. JARRY.

— M. Tranchau lit une lettre qui lui a été adressée par M. Fauchet, inspecteur des écoles primaires à Gien, donnant quelques détails sur la découverte faite aux Baillis (commune de Saint-Florent) de trois pièces d'or du XV^e siècle et sur celle d'une marmite de bronze de l'époque mérovingienne trouvée à Guilly, non loin du pont supposé de Saint-Benoît. Cette note est renvoyée à la commission, des publications ainsi que les dessins à la plume qui l'accompagnent.

— M. Dumuys annonce à la Société qu'il vient de faire enlever ce jour même de l'ancienne église de Saint-Benoît-du-Retour, sise à Orléans, aujourd'hui transformée en tannerie, une inscription tumulaire sur pierre gravée, à la mémoire des membres de la famille Julian d'Orléans et le bénitier de cette église portant la date de 1740.

Ces monuments ont été déposés au Musée historique, en faveur duquel ils ont été gracieusement abandonnés par M. Comte, propriétaire de l'immeuble, et sur la demande de notre collègue, M. Cheuppe.

— Le même membre commence la lecture d'un travail, sur la seigneurie de Germonville, en Beauce.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 113.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1882.

Séance du mardi 18 avril 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président rappelle à ses collègues la perte douloureuse que vient de faire le monde savant en la personne de M. Jules Quicherat, dont le nom figurait sur la liste de nos membres honoraires élus. Il leur propose ensuite de mentionner au procès-verbal l'hommage de reconnaissance fait à la mémoire du défunt par la Société pour ses travaux et pour les lumières qu'elle a reçues de sa merveilleuse érudition d'histoire et d'archéologie.

Tous les membres présents s'associent à cette pensée.

— Le Président donne connaissance des ouvrages reçus depuis la

BULLETIN N° 113.

35

dernière séance et appelle l'attention de la Société sur une collection de 22 volumes donnés gratuitement à la bibliothèque par le ministère de l'instruction publique, destinés à compléter ses collections de la *Gazette des Beaux-Arts*, de la *Revue archéologique* et de l'*Encyclopédie d'architecture*.

Cet envoi ayant été fait à la suite de démarches entreprises par M. Boucher de Molandon, des remerciements sont votés à notre honorable collègue.

Sur le rapport favorable présenté par M. Bimbenet, qui s'exprime dans les termes suivants, la Société décide qu'il y a lieu de demander l'échange de la revue périodique l'*Investigateur* contre nos publications :

Le volume LXII qui nous a été envoyé est, dit M. le Président, un excellent spécimen de l'esprit, du mérite et du haut intérêt scientifique et littéraire qui président à cette publication.

Son titre est justifié par le programme. Quatre sections s'occupent : la première, de l'histoire générale et de l'histoire de France ; la deuxième, de l'histoire des langues et des littératures ; la troisième, de l'histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques ; la quatrième, de l'histoire des beaux-arts.

A chacune des productions acceptées est jointe une courte notice biographique de son auteur et la liste des ouvrages qu'il a publiés.

On remarque, en outre, une relation analytique des ouvrages offerts, et enfin une chronique très-détaillée et très-instructive.

L'échange peut donc être proposé à l'administration de l'*Investigateur* ; il serait tout à la fois honorable et profitable pour la Société archéologique.

La Société émet un vote favorable.

— M. Louis Jarry lit une note sur la découverte faite près du château de Vignny (Loiret) de quatre deniers de Charles-le-Chauve et d'une

obole de Louis III (879-882). Il signale également un manuscrit avec plans du XVIII^e siècle, ayant pour titre : *Procès-verbaux de délimitations et bornages de la forest d'Orléans, Lorris et Montargis*, document appartenant, comme les pièces de monnaie ci-dessus indiquées, à M. de Fougeroux de Tuder, propriétaire du château de Vrigny, qui en offre la communication aux personnes que ce manuscrit pourrait intéresser.

Il signale encore la découverte d'un méreau de 1606 trouvé par M. Daniel Bimbenet, frappé à l'occasion des premiers travaux du canal de Briarre.

La Société décide que ces notes seront insérées au *Bulletin*.

En 1881, il a été découvert, à deux cents mètres environ du château de Vrigny (canton et arrondissement de Pithiviers), quatre deniers de Charles-le-Chauve frappés au Palais, à Verdun, à Bayeux et à Bourges. On a trouvé dans le même champ une cinquième pièce plus rare et plus curieuse.

Elle a pour légende :

† HLVDVVICV ∞ IX. Monogramme de Louis par LDC s.

R. IN VICO VIO ∞ ATO. Croix.

C'est une belle obole de Louis III (879-882).

Elle est attribuée par Combrouse à Louis II de Saxe, et cet auteur prétend, à tort, que le monogramme est celui de Charles. Elle a été frappée, non pas pour Le Viset, ainsi que l'indique Combrouse, mais pour Visé, dans la province de Liège, sur la frontière du Limbourg, à mi-chemin entre les villes de Liège et de Maëstricht.

Toutes ces pièces appartiennent à M. de Fougeroux de Tuder, propriétaire du château de Vrigny. M. de Fougeroux possède un volumineux manuscrit avec plans du XVIII^e siècle, ayant pour titre : *Procès-verbaux de délimitations et bornages de la forest d'Orléans, Lorris et Montargis*, dont il offre gracieusement la communication aux membres de la Société que ce manuscrit pourrait intéresser.

M. Daniel Bimbenet, conseiller à la cour et membre de la

Société des sciences d'Orléans, a trouvé dans son jardin, provenant d'une voiture de sable de Loire qu'on venait de lui amener, une petite pièce en laiton bien frappée, portant d'un côté : VIA LIGERIS IN SEQVANAM, 1606.

R. SUPPLEMENTVM NECESSITATIS. Un porc à droite.

C'est un des trois jolis méreaux créés pour les premiers travaux du canal de Briare, entrepris sous le règne de Henri IV. Les deux autres représentaient une gerbe de blé et une grappe de raisin. On pense qu'ils étaient donnés en paiement aux ouvriers du canal et qu'on leur délivrait, en échange de ces méreaux, devenus très-rares aujourd'hui, des portions de viande, de pain et de vin.

— Sur la proposition de M. le Trésorier, faite au nom d'un associé correspondant, la Société décide que les membres de la catégorie à laquelle appartient le demandeur pourront se libérer complètement du paiement de leur cotisation annuelle par un versement unique de 200 francs dont l'intérêt aura cette affectation spéciale (voir la modification apportée à cette décision, séance du 12 mai 1882).

— M. Dumuys lit la seconde partie de son mémoire sur *Germonville*. — Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. Boucher de Molandon rappelle qu'au moment où la Société s'occupait de l'inauguration de la salle des Thèses, un membre avait proposé de perpétuer au moyen d'une médaille le souvenir de cet événement important de son histoire.

Ce projet abandonné, notre collègue l'a repris lui-même, et il espère être bientôt en mesure d'offrir aux membres de la Société cette médaille commémorative.

M. de Molandon ajoute qu'il s'est éclairé pour son exécution des conseils de MM. Jules Quicherat Chabouillet, et Mantellier. Il espère que l'hommage de ce souvenir sera accueilli par tous avec satisfaction.

Les plus vifs remerciements sont en effet adressés à notre honorable collègue.

— Sur la proposition de M. Vignat, la Société vote l'acquisition du cartulaire des deux abbayes bénédictines de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesme, dont l'auteur, Dom Rigault, est Orléanais.

Séance du vendredi 28 avril 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La séance est ouverte à huit heures.

M. le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à M. Edmond Michel, associé correspondant, que la Société serait heureuse de voir plus souvent dans ses réunions.

— Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Le Président fait connaître les ouvrages reçus et dépose sur le bureau deux manuscrits de M. l'abbé Berthon, curé de Chantecoq (Loiret), associé correspondant. L'un est une notice sur Courtemaux, l'autre une notice sur Chantecoq.

— M. le Président lit une lettre de M. le Préfet de la Seine répondant à la demande qui lui avait été adressée d'obtenir en échange de nos publications les volumes de l'histoire générale de Paris, publiée sous les auspices du conseil municipal.

L'échange étant accepté, des remerciements sont adressés à M. le Préfet de la Seine.

— M. Boucher de Molandon annonce à la Société la mort d'un de ses membres correspondants, M. Jules Boucher d'Argis, et s'exprime en ces termes, dont est votée l'insertion au *Bulletin* :

Le 4 avril dernier, nous avons eu la douleur de perdre

un de nos collègues les plus honorables et les plus dévoués, M. Jules Boucher d'Argis, de Guillerville, chef d'escadron en retraite, officier de la Légion-d'Honneur et de l'instruction publique, membre de l'Académie de Rouen et de plusieurs autres sociétés savantes, élu en 1877, associé correspondant de notre compagnie.

Né à Caen le 11 novembre 1814, d'une famille parlementaire, M. Boucher d'Argis était allié à plusieurs personnes de notre ville, et particulièrement à l'honorable conseiller à notre cour d'appel, M. Boucher d'Argis, qui a laissé parmi nous tant de souvenirs et de regrets.

Aussi avait-il vivement ambitionné de faire partie de notre Société; il m'a dit affectueusement bien des fois que le jour où vous aviez inscrit son nom sur nos listes avait été l'un des jours heureux de sa vie.

L'agitation des camps, les campagnes et les périls d'une brillante carrière militaire n'avaient pas affaibli, chez M. Boucher d'Argis, le goût des études historiques et de la poésie, auxquelles il se livrait avec bonheur.

Il était collaborateur du *Spectateur militaire* et de la *Sentinelles de l'armée*.

Parmi les ouvrages dont il a aimé à nous faire hommage, et qui sont conservés en notre bibliothèque, nous rappellerons particulièrement : *Les six mariages d'Henri VIII*, publié en 1864; — *Étude sur la guerre de la succession d'Espagne et Sainte Marguerite d'Ecosse*, 1866; — *L'Athénée de Verdun*, 1867; — *Le Roman de l'histoire*, 1873; — *Jeux de plume*, 1874; — *Heures académiques*, 1875.

Quelques-uns de ces écrits ont obtenu de flatteuses récompenses, d'autres ont été plusieurs fois réédités.

— Le même membre lit un travail destiné à compléter son mémoire relatif à la *Chronique anonyme de la Pucelle* et à l'établissement de la fête du 8 mai, par des observations philologiques sur la langue de chacun des manuscrits du Vatican et de Saint-Petersbourg, faites par notre collègue, M. Bailly. — Cette étude, qui serait destinée à for-

mer le cinquième chapitre du mémoire de M. Boucher de Molandon, est renvoyée à la commission des publications.

— M. Edmond Michel est invité à donner quelques explications sur le très-important ouvrage qu'il s'occupe de faire imprimer à Orléans, après avoir eu l'espérance fondée de le publier sous le patronage du ministère de l'instruction publique. C'est le recueil avec planches de toutes les inscriptions relevées par lui dans le diocèse d'Orléans. Il a pris pour modèle le beau travail de M. de Guilhermy sur les inscriptions du diocèse de Paris.

La Société le remercie de ce nouveau témoignage de son érudition; elle attendra avec impatience ce précieux travail, qui jettera une nouvelle lumière sur l'histoire de l'Orléanais.

— M. Delorme signale une inscription relatée dans la *Revue archéologique* de 1881 (page 88). Il s'agit d'une tablette de bronze trouvée à Villeneuve-sur-Lot, et sur laquelle se trouve le mot *Aurelianorum* encadrée dans le vers suivant :

Pectora si sesecet scrutans AURELIANORUM
Hoc opus.....

• Il y aurait peut-être intérêt à rechercher l'origine et le sens de cette inscription. Il propose de reprendre l'ancienne habitude de faire des fiches donnant l'extrait des travaux publiés par les autres Sociétés et renvoyant au volume où ils sont contenus.

— M. Desnoyers donne lecture d'une liste de monnaies découvertes récemment dans le département du Loiret.

*Objets trouvés dans les travaux de l'église Saint-Paterne,
avril 1882.*

Néron. Moyen bronze. — R. Victoire portant un globe,
avec s. p. q. r.

Antonin. Moyen bronze. — R. Victoire portant un globe,
avec s. p. q. r.

*Objets trouvés en 1882 au cours du labourage des champs,
à Chaussy (canton de Bazoches-les-Gallerandes).*

Carnute. Potin. Tête à droite. — R. Bœuf couché.
Carnute. Bronze. Tête à gauche. — R. Bœuf debout.
Carnute. Bronze. Tête à droite. — R. Bœuf debout.
Vespasien. Moyen bronze. — R. L'Abondance assise.
Trajan. Grand bronze. — R. L'Empereur sur une estrade,
personnage devant lui.
Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.
Trajan. Grand bronze. — R. Fruste.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Fruste.
Faustine I. Moyen bronze. — R. Femme assise.
Postume. Grand bronze. — Les trois Monnaies debout.
Gallien. Petit bronze. — R. La Paix debout.
Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.
Victorin. Petit bronze. — R. Femme sacrifiant.
Victorin. Petit bronze. — R. La Paix debout.
Victorin. Petit bronze. — R. Fruste.
Bracelet en bronze, fil tordu et se fermant par deux crochets.

*Objets trouvés en mars 1882 au cours de labourage des
champs, à Atray (canton de Bazoches-les-Gallerandes).*

Trois gauloises frustes en bronze.
Une carnute. Tête à gauche. — R. Bœuf debout.
Tagestius, chef carnute. Bronze fruste.
Caletes. Tête à gauche. Argent. KALEDV. — R. Cheval ga-
lo pant à gauche.
Lingons. Cuivre concave. Cheval d'aurige.
Antonin. Moyen bronze. — R. Femme debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — Jupiter debout.
Vespasien. Moyen bronze. — R. L'Abondance.
Trajan. — Grand bronze. — R. Fruste.

Crispine. Grand bronze. — R. La Fortune.

Florien. Petit bronze. — R. Mars debout. *Marti pacifero*.

Magnence. Grand bronze. — Monogramme du Christ.

Théodose. Femme agenouillée devant l'Empereur. *Reparatio reipublicæ*.

Quatre fragments de vase en terre rouge d'Arezzo.

Quatre clés en fer gallo-romaines.

Séance du vendredi 12 mai 1882.

Présidence de M. BMBENET, président.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau, parmi les ouvrages offerts à la Société, la *Biographie de Lambert Daneau, de Beaugency-sur-Loire, pasteur et professeur de théologie*, écrite par M. de Félice, et un travail de M. Dumuys extrait des *Mémoires de la Société archéologique*, intitulé : *Puits funéraires de Cenabum, fouilles des rues de la Bretonnerie et des Huguenots, à Orléans, 1880*.

Des remerciements sont adressés aux auteurs.

— M. Emile Davoust demande la parole pour soumettre à ses collègues les plans et devis du mobilier de la salle des Thèses, dressés par M. Dusserre.

M. l'architecte estime à 6,000 fr. la somme nécessaire à la bonne exécution des travaux dont la préparation lui a été confiée. Il se met à la disposition de la Société pour diriger les ouvriers, et s'engage à la mettre en possession de tout son mobilier au mois de novembre de la présente année.

La commission est autorisée à accepter cette proposition.

— M. Davoust donne ensuite lecture d'une note relative à une trouvaille faite par un cultivateur de la commune de La Ferté-Saint-Aubin, au lieu dit des Ventes Saint-Martin. Il s'agit d'un trésor composé de 250 pièces d'argent frappées sous les règnes de Charles VI, Louis XI et Louis XII. — La Société décide que cette note sera insérée au *Bulletin*.

DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR AUX VENTES-SAINT-MARTIN, QUARTIER DE LA VIEILLE-FORÊT, COMMUNE DE LA FERTÉ-SAINT-AUBIN.

A la fin du mois d'avril dernier, un cultivateur demeurant commune de la Ferté-Saint-Aubin, au quartier de la Vieille-Forêt, fit, en labourant un champ sis au lieu dit les Ventes-Saint-Martin, une importante découverte de monnaies d'argent, 250 pièces environ.

Depuis sept années, ces terres sont en culture et proviennent de défrichements opérés dans la vieille forêt. Lors de ces défrichements, un bûcheron de La Ferté avait déjà trouvé au pied d'une souche un certain nombre de pièces de monnaie aujourd'hui dispersées.

La découverte qui nous occupe fut mise à jour par le soc de la charrue. Les médailles étaient en bloc, sans enveloppe aucune de métal, de poterie ou de bois. Elles furent recueillies par le laboureur qui a bien voulu nous les confier.

Parmi elles se trouvaient trois médailles également en argent d'un large diamètre, qui tout d'abord avaient attiré l'attention du cultivateur, car il s'est empressé de les faire voir à un propriétaire du voisinage, qui les a emportées à Paris pour les montrer à un expert. Nous espérons qu'elles nous feront retour, afin de pouvoir au moins en donner la description, car notre laboureur ne s'en est point pour cela dessaisi, et nous avons commencé des démarches pour que les médailles lui soient renvoyées.

Néanmoins, parmi les pièces qui lui restaient entre les mains, et qui formaient la plus grosse partie de sa trouvaille, nous

avons choisi les mieux conservées, de façon à vous présenter au moins un type de chaque sorte.

Voici d'abord : 1° trente-sept blancs de Charles VI et VII à l'écu de France ;

2° Cinq blancs au K, dont la légende est très fruste. — Charles VI et VII ;

3° Un blanc de Louis XI, du Dauphiné, aux armes de France et de Dauphiné ;

4° Un blanc de Louis XII ;

5° Deux blancs de Louis XI à l'Écu de France ;

6° Deux demi-blancs de Charles VII, dont un pour le Dauphiné ;

7° Un demi-blanc de François I^{er} pour le Dauphiné ;

8° Un demi-blanc de Louis XII pour Astie, plus rare que les autres monnaies ;

9° Un blanc de Bourgogne, écu écartelé de Philippe-le-Beau (1495-1506). Le type doit être rare, car il ne se rapporte qu'imparfaitement aux pièces analogues décrites par les auteurs les plus concluants, Plantet et Jannez, bien qu'offrant avec eux de grandes analogies.

Nous ne pouvons former que des conjectures relativement à la date de l'enfouissement de ce petit trésor et aux causes qui l'ont déterminé.

Cependant il nous est permis, eu égard à l'absence de monnaies postérieures à François I^{er}, d'assigner comme date le commencement du XVI^e siècle. Mais à cette époque le lieu dit les Ventes-Saint-Martin se trouvait enclavé au milieu d'une vaste étendue de forêts mal percées et peu fréquentées, ce qui explique comment le possesseur du trésor n'a pu retrouver sa cachette. La variété des types, de provenance italienne, dauphinoise et bourguignonne, pouvait également faire supposer que ce dépôt fut l'œuvre d'un homme de guerre devenu victime des hasards de sa vie accidentée.

— M. Desnoyers signale la découverte d'un monétaire d'or Méro-

vingien *inédit* et frappé à Orléans, acquis par lui au profit du Musée historique.

« Je signale à la Société, dit notre honorable collègue, un monétaire mérovingien qui vient d'être trouvé à Orléans. Il a été vendu à un orfèvre auquel je l'ai acheté ; le vendeur n'a pas dit le lieu même d'où il sortait, et l'orfèvre ne le lui a pas demandé.

Voici la description de ce monétaire en or, provenant d'un atelier orléanais :

Buste à droite. AVRI...ANIS.

R. AVO...IS MO dans le champ. Croix à double branche portée sur un globe et entourée d'un cercle en grainetis, accostée des lettres AV(RILIANIS ?).

Montré à de très-habiles numismates, il est sans aucun doute le produit d'une fabrique orléanaise et jugé par eux inédit, car on ne trouve parmi les frappes orléanaises connues aucun nom qui rappelle celui que porte notre pièce. C'est donc un nouvel ouvrier à joindre aux anciens, et nous devons regarder comme une excellente découverte celle de cette pièce, qui allait bientôt disparaître dans le creuset. »

— M. le Trésorier lit une lettre de M. Hauvette contenant quelques observations relatives à la libération des associés correspondants par versement unique et anticipé d'une somme représentant le capital de leur cotisation annuelle.

Prenant en considération la demande adressée par M. Hauvette, la Société décide que lesdits membres correspondants, dont le versement annuel est de 10 fr., pourront se libérer complètement en payant une somme de 150 fr. seulement, c'est-à-dire inférieure de 50 fr. à celle qui avait été fixée dans la séance du 18 avril dernier.

— Le Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du premier trimestre 1882. — Ce projet est soumis à l'approbation de la commission des publications.

— M. l'Archiviste, donnant lecture de la liste complète des membres de la Société qui doit être imprimée en tête du *Bulletin* du premier trimestre, signale les vides nombreux que la mort a faits dans les rangs des membres honoraires élus. La Société décide qu'elle pourvoira ultérieurement au remplacement des membres défunts.

— En ce qui concerne les Sociétés avec lesquelles se fait l'échange de ses publications, il est décidé qu'une lettre de rappel sera adressée à celles d'entre elles qui depuis longtemps déjà n'envoient plus leurs travaux, et qu'elles seront définitivement rayées de la liste des Sociétés correspondantes dans le cas où cet avis demeurerait sans effet.

— La commission des publications, par l'organe de M. Delorme, se prononce en faveur de l'impression dans ses *Mémoires* :

1° Travail de M. Dumuys sur la *Seigneurie de Germonville* ;

2° D'un nouveau chapitre du mémoire de M. Boucher de Molandon sur la *Chronique anonyme de la délivrance d'Orléans par la Pucelle et de l'établissement de la fête du 8 mai*, dont l'impression a été votée dans la séance du 9 décembre 1881. Ce nouveau chapitre, dont lecture a été donnée, conformément au règlement, dans la séance précédente, comprendra *in extenso* les appréciations philologiques de notre savant collègue, M. Bailly, faites en vue de démontrer les modifications qu'éprouva le langage orléanais vers la fin du XV^e siècle.

Les conclusions de la commission relatives à ces deux travaux sont adoptées.

Séance du vendredi 26 mai 1883.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau, parmi les ouvrages offerts à la Société :

1° *L'Histoire de l'église du village et du château de Pibrac*, par M. le comte Du Faur de Pibrac, membre titulaire résident ;

2° *L'Instruction primaire avant 1789 dans l'arrondissement d'Orléans*, par M^{lle} de Foulques de Villaret, lauréat des concours de la Société, officier d'académie.

Des remerciements sont votés aux auteurs, et des félicitations sont adressées à M^{lle} de Villaret pour ce travail, dont l'importance et l'exactitude font honneur à l'érudition et à la patience laborieuse de son auteur, en même temps qu'ils jettent une lumière plus complète sur cette partie si intéressante de notre histoire locale.

— M. le Président donne communication d'une lettre de M. Badaire, de Blois, membre de la Société archéologique de Loir-et-Cher, dans laquelle le signataire offre gracieusement à la Société un jeton d'échevinage d'Orléans portant la date de 1608.

La Société vote des remerciements à M. Badaire pour son offre gracieuse, bien qu'il n'y ait pas lieu d'accepter cette pièce, très-répendue dans les collections orléanaises.

— M. le Président entretient ses collègues des travaux entrepris par la commission des maisons historiques d'Orléans, nommée par M. le Maire dans le but de désigner tous les souvenirs artistiques que renferme le quartier « des marchés couverts, » dignes d'être conservés dans l'intérêt de l'histoire locale.

M. l'abbé Desnoyers lit sur ces mêmes travaux un rapport qui est renvoyé à la commission des publications.

— Notre honorable collègue lit une note sur des découvertes faites dans la commune de Batilly.

MM. de Beaucorps demande la parole pour en communiquer une autre du même genre intéressant la commune de Mardié.

La Société décide que ces deux communications seront insérées dans le prochain *Bulletin*.

Objets trouvés dans un champ de la commune de Batilly.

- 1° Une urne en terre à couverte noire et mate, munie d'une anse ;
- 2° Un graphium en cuivre portant des traces d'argenture ;
- 3° Une cuiller en cuivre terminée par un crochet de suspension ;
- 4° Un instrument de modelleur.

Objets trouvés dans un champ de la commune de Mardié.

Dans les premiers jours du mois, en labourant un champ situé à peu de distance de Latingy, commune de Mardié, la charrue mit à découvert un cercueil en pierre de Malveaux.

Il ne renfermait que des ossements de femme, sans aucun autre objet pouvant intéresser un archéologue.

Ce cercueil, orienté au levant, mesurait 2 mètres de longueur sur 45 centimètres de largeur à la tête et 25 à l'autre extrémité.

Le couvercle, formé d'une pierre plate très-fruste, était en deux morceaux, ainsi que le cercueil lui-même, et ne portait aucun signe ni inscription.

Suivant M. Quicherat, l'usage des cercueils de pierre n'a guère dépassé le commencement du XV^e siècle. Ils ont été remplacés, pour les personnes qui pouvaient se payer ce luxe, par des cercueils de bois garnis de plomb.

L'existence de cette sépulture indique qu'à peu de distance de là, un village devait exister autrefois ; et en effet, au milieu des vignes qui avoisinent cet emplacement, on trouve souvent des substructions de maisons, et même des débris de poterie et des tuiles romaines.

— Le projet de *Bulletin* du premier trimestre de 1882, lu dans une séance précédente par le Secrétaire, est adopté par la commission des publications.

La Société sanctionne par son vote les conclusions de M. le rapporteur.

— Le Président prie l'un de ses collègues de vouloir bien donner lecture du travail sur Courtemaux, adressé par M. l'abbé Berthon, curé de Chantecoq, associé correspondant.

Cette monographie est renvoyée à la commission des publications.

Séance du vendredi 9 juin 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne connaissance des ouvrages reçus.

— M. Doinel, ancien membre de la commission des publications, fait déposer sur le bureau la biographie d'Amyot de Courtempierre, présentée à la Société par M. l'abbé Maître, membre titulaire non résidant.

Le rapporteur conclut en faveur de l'impression de ce travail au prochain *Bulletin*. La Société sanctionne cette conclusion par son vote.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE COURTEMPIERRE.

Jacques Amyot, quatrième seigneur connu de Courtempierre, né à Melun le 14 octobre 1513, mort le 6 février 1593, à près de quatre-vingts ans, était issu d'une famille pauvre. Ladvocat suppose que son père exerçait le métier de mercier. Une tradition constante à Courtempierre porte que M. Amyot fit des souliers, ce qui signifie que son père était cordonnier; peut-être

est-ce cette version qu'il faut admettre. Quoi qu'il en soit, après avoir fait ses études à Paris au collège du cardinal Lemoine, il fut précepteur des enfants de Guillaume de Vassy-Bouchetel, alors secrétaire d'État. Après avoir reçu les saints ordres, il exerça pendant dix ans la fonction de lecteur ou professeur de latin et de grec à l'université de Bourges. Ce fut alors qu'il se livra à son goût pour les traductions. Il fit d'abord paraître celle d'un livre d'Héliodore de Sicile. *Les amours de Théagène et de Chariclée*. Il fut nommé par François I^{er}, à qui il avait dédié son livre, abbé de Bellejane, ordre de Prémontré, en Normandie, valant alors 3,000 livres. Ses provisions datent de l'année 1547. Il succédait dans cette dignité au célèbre Vatable, le grand hébraïsant du collège de France, mort cette même année. Amyot avait alors trente-quatre ans. Nous supposons qu'il était parvenu au grade de docteur, car son buste, reproduit par un de ses successeurs au château de Courtempierre, le représente coiffé du bonnet insigne de cette dignité. Ce portrait, copié probablement au frontispice de ses œuvres, offre une certaine ressemblance avec celui de saint Vincent-de-Paul, dont il fut contemporain pendant dix-sept ans. Comme le célèbre fondateur de la Mission et des Dames de charité, il présente un gracieux mélange de gravité et de bonhomie. Il donna ensuite des traductions plus étendues, dont la principale est celle des œuvres de Plutarque, notamment des Vies des grands hommes (1559). Il y ajouta celle des œuvres morales du même auteur en 1574. On en admire universellement le style simple et naïf, surtout dans la version des grands hommes, qui certainement est le plus intéressant monument de la langue française au XVI^e siècle.

Amyot traduisit aussi la *Pastorale* de Longus ou le roman de *Daphnis et Chloé*, chef-d'œuvre de naïveté que Paul-Louis Courier a revu (1810-1813), et qui ne put échapper à la censure d'une critique moderne.

*Verum ubi plura nitant.... non ego paucis
Offendar maculis quos aut incuria fundit
Aut humana parum cavet natura, etc.*

Contemporain de Ronsard et de Rabelais, il se garda bien d'imiter le premier, dont la « muse, en français, parlait grec et latin, » et le second, qui fit de notre langue un jargon trivial et burlesque.

Nous avons vu Amyot traducteur ; considérons-le maintenant comme diplomate. En 1551, il suivit en Italie Jean de Morvilliers, alors ambassadeur à Venise, et plus tard évêque d'Orléans (1552). Il se fit aimer du cardinal de Tournon, plusieurs fois ambassadeur à Rome sous Henri II et ses successeurs, et mort en 1562. Il fut également lié d'amitié avec Odet de Selve, ambassadeur à Venise après Morvilliers. Il fut aussi l'un des orateurs du concile de Trente, où il prononça cette protestation si hardie et si judicieuse que l'on trouve dans les actes de ce concile (Ladvocat).

Il avait fait le voyage de Rome pour collationner des manuscrits de Plutarque ; il y trouva ce qu'il ne cherchait pas : le chemin des honneurs et des dignités ecclésiastiques. Il fut redevable de son élévation à son mérite d'abord, et ensuite à la protection du cardinal de Tournon que nous venons de nommer. C'est à son retour d'Italie (1554) qu'il entra à la cour de Henri II en qualité de précepteur des enfants de France. Nous ne voyons pas que ce prince ait récompensé ses services, non plus que son fils aîné François II, mort presque à la fleur de l'âge. Mais à peine Charles IX fut-il monté sur le trône qu'il nomma Amyot grand aumônier de France, dit Ladvocat. Il fut investi de cette dignité le 6 décembre 1560. Son ancien élève lui donna aussi l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne et l'évêché d'Auxerre. Henri III lui conserva la charge de grand aumônier et lui conféra l'ordre du Saint-Esprit (1574).

Nous n'avons point de détails sur la vie d'Amyot comme évêque ; mais son caractère bien connu nous incline à croire qu'il pratiqua dans le diocèse d'Auxerre sa devise du concile de Trente : soutenir fermement les droits de l'Église gallicane, dont les opinions étaient alors tolérées en cour de Rome, et défendre ses ouailles contre les attaques du protestantisme qui l'entourait de tous côtés.

Sa conduite comme châtelain ne nous est pas davantage connue. Peut-être a-t-il mis ici la dernière main à son Plutarque qui fut, disent ses biographes, l'occupation de toute sa vie. Tout ce que nous savons, c'est qu'il était au déclin de l'âge quand il acheta la seigneurie de Courtempierre. Y fit-il de fréquentes apparitions ? Apporta-t-il des changements notables dans la structure de son château et dans celle de son église ? Nous ne voyons pas qu'il ait remanié notablement son nouveau castel ; il y trouva tous les attributs de la haute, moyenne et basse justice. Quant à l'édifice religieux, c'est peut-être lui qui transforma une fenêtre romane en une fenêtre renaissance, s'il eut son banc seigneurial ou son trône épiscopal là où est aujourd'hui le banc d'œuvre. Ce que nous aimons le plus à supposer, c'est que sa présence à Courtempierre préserva ses domaines du fléau du calvinisme. On sait tout le mal que Renée de France, duchesse de Ferrare, dame de Montargis, fit à notre Gâtinais en y implantant le calvinisme par la force des armes. Dom Morin nous apprend qu'un des serviteurs de cette princesse, le seigneur d'Anglure (1), devenu huguenot par la misère des temps, transforma l'édifice religieux en un triste séjour d'hérétiques. Nous savons aussi que Gien, dans le diocèse même d'Amyot, avait été protestantisé à main armée. Et ce qui touche de plus près le châtelain de Courtempierre, c'est qu'il dormait sur le tombeau du propre frère de sa venderesse, le fameux seigneur Dumoustier, abbé commendataire de Saint-Séverin de Châteaulandon et violateur de son abbaye, comme l'avait fait l'infortuné Odet de Châtillon, le frère de Coligny et l'envahisseur de sa propre abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Ces tristes exemples, ce funeste voisinage ont dû enflammer le zèle du pieux évêque et préserver ou même purger son domaine du levain de la réforme.

Tel Jacques Amyot apparaît à nos yeux.

Dirons-nous encore un mot à sa louange ? Nous l'empruntons à l'almanach de Seine-et-Marne (1881) : « Quand le Melunois

(1) Anglure : couvent de la paroisse de Nargis.

J. Amyot, ancien précepteur des rois, eut publié sa traduction de Plutarque, qui fit l'admiration des lettrés du XVI^e siècle, on lui proposa d'écrire l'histoire de France. — « Non, non, répondit l'évêque d'Auxerre, je suis trop attaché à mes maîtres pour me charger d'écrire leur vie. » Ce seul mot nous dit ce qu'il était. Ami de ses rois, il eût voulu cacher leurs défauts ; ami de la vérité historique, il lui aurait fallu les peindre tels qu'ils étaient. Il préféra garder le silence et laisser à d'autres le soin de narrer les intrigues scandaleuses de François I^{er}, de Henri II, de Henri III et de Henri IV, sous le règne duquel il vécut quatre ans et dont il entrevit les fréquentations adultères.

Nous finirons par un détail qui ne manque pas d'importance. Amyot fut le fondateur d'une nouvelle dynastie qui dura deux siècles à Courtempierre et dans les environs. Les enfants de sa nièce se maintinrent dans son château jusqu'à la révolution de 1789 sous les noms de Delalande, Seguier de la Verrière, de Mousselard, etc. Les fils de son neveu transmirent le nom d'Amyot à de nombreuses générations dont le dernier représentant fut, en 1787, seigneur de Treilles et de Courtempierre, sans parler de la génération présente, qui n'est pas sans gloire.

MAÎTRE,
Curé de Courtempierre.

— M. Maxime de Beaucorps signale la découverte faite à Mardie (Loiret) d'une pièce d'argent à l'effigie de Faustine, et celle de deux blancs de Henry II.

— M. Dumuys annonce à ses collègues que la tombe de Robert Miron, seigneur de Chenailles et Germonville (Loiret), a été mise au jour au cours des travaux entrepris dans l'ancienne église des Jacobins de Tours. — Il soumet à la Société le *fac-simile* réduit de ce monument (1).

(1) Cette pierre tumulaire a été donnée depuis au Musée historique d'Orléans par M. G. Miron de l'Espinay.

— M. le Président prie un de ses collègues de donner lecture du travail de M. l'abbé Berthon sur Chantecoq. Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

— M. Baillet signale à l'attention de ses collègues un article de M. Luccot, inséré dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome XLI, page 101, intitulé : *Note inédite d'un contemporain de la Pucelle sur la campagne dite du Sacre, 1429.*

La Société décide qu'elle souscrira à un exemplaire de la réimpression projetée de l'*Histoire générale du Gastinais et du pays Hurepois*, par Dom Guillaume Morin.

Séance du vendredi 23 juin 1862.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La séance est ouverte à huit heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne connaissance des ouvrages reçus. Il lit une lettre de M. le Secrétaire de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, adressant à la Société archéologique le jeton d'échevinage qui lui avait été précédemment offert par M. Badaire et que celle-ci n'avait pas cru devoir accepter.

Des remerciements sont adressés au donateur et à la Société dont il est membre.

— La commission des publications fournit plusieurs rapports sur divers travaux soumis à son appréciation.

Elle propose :

1° L'insertion dans les *Mémoires* de la notice sur Chantecoq, écrite par M. l'abbé Berthon et lue dans une séance précédente ;

2° L'impression au *Bulletin* d'une note de M. Desnoyers sur les travaux de la commission des maisons historiques.

3° M. Vignat propose également l'impression au *Bulletin* de la notice biographique sur Pierre de Belleperche, due à la plume de M. Pérot, associé correspondant.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE SUR PIERRE DE BELLEPERCHE.

Parmi les personnages illustres qui ont brillé du XIII^e au XIV^e siècle, il en est un surtout qui se fit remarquer par sa science et ses nombreux travaux. « Cette gloire du Bourbonnais, disait Jean Duret, est Pierre DE BELLEPERCHE, qui, après avoir enseigné le droit civil et le droit canon, et rempli les plus hautes fonctions de l'État, devint l'un des grands évêques de son temps. »

Pierre de Belleperche naquit en 1230 à Villars, paroisse de Villeneuve, archiprêtre de Bourbon-l'Archambault, qui faisait alors partie du diocèse de Bourges, aujourd'hui du département de l'Allier, arrondissement de Moulins (1). Plusieurs auteurs le font descendre de la maison de Breschard, tandis que d'autres le croient d'une obscure origine. Son père mourut en 1237.

(1) Guy Coquille, Moréri, la *Gallia christiana*, etc, le font naître, sans d'ailleurs en apporter aucune preuve, à Lucenay, en Nivernais. Mais des savants également autorisés, l'abbé Lebeuf, Nicolas de Nicolai, etc., le revendiquent pour le Bourbonnais. M. Chazaud, érudit archiviste de l'Allier, soutient cette dernière opinion et l'appuie sur des documents par lui découverts aux archives départementales. (Voir sur cette question le *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, tome IX.) Il cite, entre autres, deux pièces importantes; la première est un fragment du testament de P. de Belleperche (case 162, registre P, n° 1365): « J'ordonne pour le salut de mon âme, celui de mon père, de ma mère, de mon frère Guillaume de Villars, et du roi de France, qu'il soit édifié une chapelle dans ma maison de Villeneuve. Dans cette chapelle seront fondées huit vicairies, me réservant la nomination de leurs titulaires et la réservant aussi à mes héritiers. » *Heredibus seu successoribus domus mea de Villaribus*.

La seconde pièce (P. 1355, case 160) est une cession de Guillaume de Villars, frère de P. de Belleperche, à Louis de Bourbon, fils aîné de Robert, fils de saint Louis, du droit de présentation des titulaires aux vicairies de Villeneuve.

Ses premières années sont restées tout à fait inconnues ; nous le retrouvons, fort jeune, étudiant le droit à Orléans, et ensuite professeur aux grandes écoles de droit de cette ville (1).

Son professorat illustra cette savante institution, devenue depuis si célèbre. Jean Pyrrhus d'Anglehermes, commentateur de la coutume d'Orléans, rappelle avec emphase les titres de gloire que son illustre prédécesseur avait acquis à l'Université de cette ville : *Quid tandem excogitari queat, quod ad gloriam nostri Gymnasti desideres? Debemus et egregios Petri Belperticarii, juris civilis aquiræ, commentarios; qui Cino, Bartolo, Baldo, ac ceteris velut PRIMIPILUS fuit* (2).

En effet, Pierre de Belleperche fut l'un des premiers qui tentèrent et amenèrent l'enseignement des lois civiles dans le royaume de France.

La sagesse et la valeur des ordonnances d'Orléans, qui méritèrent à l'Université de cette ville, la première en France, le titre d'*Université de loix* (3), font supposer que Pierre de Belleperche a dû y professer longtemps. Guy Coquille appuie de son autorité le long séjour de l'auteur des *Vetustissimus* à Orléans en disant : « L'opiniâtreté persistant à enseigner le droit, contrairement à la bulle du pape Honoré III, en ceste ville d'Orléans, par dessus toutes les villes du pays coutumier, deux grands jurisconsultes y enseignaient le droit publiquement, Guillaume de Cugny et Pierre de Belleperche ; ce dernier, non content d'avoir professé longuement à Orléans traversa les monts, et dedans la ville de Bologne il voulut revier Accurse ; passant par Tholoze cettuy-cy avait la avec très grand honneur la loi des codes, ainsy le « dict Bartole » (4).

(1) L'Université de lois d'Orléans ne fut fondée qu'en 1305 ; mais le droit était depuis longtemps enseigné aux grandes écoles épiscopales de cette ville, avec beaucoup d'éclat.

(2) *Notice sur la législation civile et les jurisconsultes du Bourbonnais*, par Méplain. (*Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, t. III, p. 149.)

(3) Henrys.

(4) Guy Coquille, *Histoire du Nivernais*.

Pierre de Belleperche quitta la chaire de droit d'Orléans pour remplir les fonctions de doyen de la cathédrale de Paris. Quelque temps après, il fut nommé conseiller au Parlement.

Notre illustre jurisconsulte possédait des terres importantes en Bourbonnais. La châtellenie de Belleperche, située sur le territoire de la paroisse de Bagneux, et l'une des dix-sept châtellenies de cette province, lui appartenait. Il ne reste plus qu'une motte considérable et son *vallum*, rempli de matériaux informes, pour rappeler l'endroit où cette forteresse était édifiée.

Une ancienne tradition à peu près oubliée aujourd'hui, et que nous nous bornons à rappeler ici, sans en garantir l'authenticité, veut que le *Roman de la Rose* ait été en partie composé dans le vieux château de Toury-sur-Allier, situé près de Moulins et éloigné de deux lieues à peine du château de Belleperche, dont la construction était bien antérieure à celle de Toury. Il semblerait plus vraisemblable que Guillaume de Lorris, contemporain de Pierre de Belleperche, ait connu à Orléans le célèbre professeur, et que celui-ci, par amitié pour un poète qui honorait déjà l'Orléanais par son talent, lui ait offert une affectueuse hospitalité dans son château de Belleperche, où, dans le calme et le repos des champs, Guillaume de Lorris aurait travaillé à ce *Roman de la Rose* qui a traversé les siècles et se lit encore aujourd'hui.

M. Klimrath soutient, mais sans en donner aucune preuve, que le célèbre jurisconsulte enseigna longtemps le droit à Toulouse ; il ajoute que ce fut lui qui, le premier, introduisit la méthode scholastique dans la jurisprudence.

On attribue généralement à Pierre de Belleperche l'ouvrage connu sous le titre de : *Tractatus de feudis*, dont les premières éditions ont été données en 1603.

Après avoir été en ambassade auprès du roi d'Angleterre, Pierre de Belleperche fut rappelé pour aller négocier en Flandre ; il fut ensuite chargé d'une mission près du pape Benoît XI, pour y régler quelques différends. C'est vers ce temps que parut la célèbre *ordonnance de réforme*, dont chaque article est la peinture fidèle des mœurs judiciaires de ce temps.

Tout porte à croire qu'il connut intimement Accurse, venu de Bologne en France, et qu'il étudia avec ce maître célèbre. Il est même probable qu'il le reconduisit en Italie, afin de conférer plus longtemps avec lui.

Philippe-le-Bel voulut fixer près de lui cet homme éminent à tous égards, et il lui conféra la haute dignité de chancelier de France. Pierre de Belleperche y rendit de réels services, et, le roi, pour les reconnaître, l'appela aux fonctions de garde-scel royal.

Enfin l'évêché d'Auxerre lui fut offert ; il l'accepta et s'y distingua par ses vertus autant qu'il s'était jusqu'alors illustré par ses talents ; il ne cessa d'y montrer ses grandes aptitudes pour la direction des affaires ecclésiastiques, malgré les fonctions multiples auxquelles savait suffire son infatigable activité.

Pendant la courte durée de son épiscopat, il fonda dans l'église de Villeneuve-sur-Allier, une chapelle à laquelle il affecta perpétuellement un revenu de cent quatre-vingt livres tournois. Cette chapelle a été détruite lors des ravages que les Anglais firent, au XIV^e siècle, dans nos provinces. Le pape Clément VII réunit cette fondation à celles qui existaient déjà à la collégiale de Moulins, créée par le bon duc Louis II de Bourbon.

Un an s'était à peine écoulé depuis l'élévation de Pierre de Belleperche à la dignité épiscopale, lorsqu'il mourut, le 17 janvier 1307, âgé de soixante-dix-sept ans.

Plusieurs savants soutiennent que Pierre de Belleperche fut inhumé au lieu de sa naissance, dans la chapelle de l'église de Villeneuve, qu'il avait réédifiée et dotée. Nous ne devons pas toutefois dissimuler que la *Gallia christiana* n'a pas accepté cette opinion.

Male igitur, y est-il dit, alii sepultum volunt in ecclesia parrochiali Villanovæ, prope castrum Bellæperticæ, cui multa bona contulerit.

Une inscription commémorative gravée sur une plaque de cuivre avait été placée, en souvenir de Pierre de Belleperche, dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Elle tendrait à faire

croire que cet illustre personnage y aurait été inhumé ; mais quelques personnes contestent également sur ce point la parfaite exactitude de cette affirmation (1).

Nous reproduisons le texte épigraphique, sans nous immiscer en ce débat :

D. O. M.

*Hæc jacet in cella, Petrus cognomine Bella —
Pertica, perplacidus verbis, factis quoque fidus,
Mitis, veredicus, prudens, humilisque, pudicus :
Legalis, planus velut alter Justinianus,
Summus doctorum, certissima regula morum.
Parisiorumque decanus canonicorum,
Autissiodoricâ dignè sumptâ sibi sedè.
Tempora post modica, carnis secessit ab æde
Annis sub mille ter et septem simul, illo
Sulpicii festo migravit ab orbe molesto.
Det sibi soldnem spiritus ælmitis. Amen.*

François PÉROT (de Moulins),
Associé correspondant.

— M. l'abbé Desnoyers donne quelques nouveaux renseignements sur les travaux de la commission municipale des maisons historiques, dont il est vice-président. — Notre honorable collègue apprend à la Société que la liste des maisons et souvenirs artistiques jugés dignes de conservation vient d'être soumise à M. le Maire d'Orléans, et qu'il se propose d'établir un rapport explicatif sur les travaux de la commission, pour éclairer la municipalité sur les décisions prises.

NOTE SUR LA COMMISSION DES MAISONS HISTORIQUES.

Messieurs,

Je crois devoir faire à la Société une communication qu'elle saura apprécier, car il s'agit des maisons qui peuplent les quartiers où vont être établis les nouveaux marchés.

(1) *Ancien Bourbonnais*, par Achille Allier, t. II, p. 271.

M. le Maire a nommé une commission chargée de visiter ces maisons et de désigner celles qui paraîtraient devoir être conservées. Cette commission se compose de :

M. RABOURDIN, adjoint, président ;

MM. CHABASSIÈRE, VICHOT, membres du conseil municipal ;

MM. DESNOTERS, vice-président ; DELORME, DAVOUST, DUMUYS, membres de la Société archéologique ;

M. DUSERRE, architecte.

Le lundi 22 mai, la commission a visité sérieusement ces quartiers si intéressants pour notre histoire locale, et si précieux pour l'étude de la science et des arts. Trois heures ont été consacrées par la commission à une étude que plusieurs de ses membres avaient déjà faite personnellement, mais qui prenait un caractère tout particulier et une autorité nouvelle par la mission dont nous étions revêtus.

Notre première attention s'est portée sur les deux anciennes portes situées dans le Grand-Marché, derniers restes de cette Gaule qui accepta d'abord en frémissant la domination romaine, puis adopta ses habitudes architecturales. Gaulois et Romains ont foulé le passage de ces deux portes, l'un avec son sagum, l'autre avec sa toge, se sont coudoyés sous les deux cintres des portes, et leur souvenirs s'y rencontrent avec une inexprimable puissance.

J'ai élevé la voix du fils de ses ancêtres, et la commission a décidé la conservation de ces deux portes ; elles pourront être réédifiées dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

La chapelle Saint-Jacques a été longuement visitée et inspectée, et, à notre grande joie, malgré les premières craintes des visites antérieures, il a été reconnu que la façade entière pouvait être conservée ; elle serait, comme les portes romaines, placée dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, devenu par ces pittoresques reconstructions une imitation de celui de Cluny.

Trois maisons dans la rue de la Pierre-Percée, deux autres dans la rue Sainte-Catherine seraient intégralement conservées pour être reconstruites avec soin par la compagnie des marchés, sous la surveillance de la commission.

Les quartiers renferment encore des maisons dont la conservation intégrale ne nous a pas semblé nécessaire, mais où se trouvent des sculptures et autres objets qu'il importe de ne pas laisser vendre ou périr. Le cahier des charges des constructeurs de nos marchés donnant à la ville le droit de choisir ces petits monuments, ils seront soigneusement recueillis et déposés ou dans le jardin de la mairie, ou dans le musée historique.

En accomplissant, je puis le dire, Messieurs, avec amour une visite qu'elle regardait comme un devoir de piété filiale, la commission n'a pu échapper à une vive impression que tous vous eussiez partagée : nous nous reconstruisions, sans le vouloir, le charmant et glorieux passé de ces quartiers si longtemps, hélas ! oubliés et méconnus. Pourquoi donc cette immense couronne de maisons délicieusement sculptées, où la pierre et le bois sont sortis du ciseau de l'artiste sous les apparences de la dentelle, où la grâce, la force, la vie forment une alliance incomparable, pourquoi dans ces petites régions tant d'élégance et de richesses ? Regardez bien, Messieurs, l'extrémité du Grand-Marché, sur le bord de la Loire, les restes du Châtelet si bien rendu à la vie par notre collègue, M. Jarry ; là se trouve l'explication de nos richesses artistiques : autour de ce Châtelet, de ce roi de la magistrature orléanaise, vivaient les représentants de la justice et devaient s'élever leurs demeures, dans lesquelles ils voulaient mourir tranquilles, honorés. Riches, ils avaient dû se donner un séjour digne de leur situation et appeler les grands artistes à embellir leur domicile, et la maison construite par Ducerceau, rue Sainte-Catherine, témoigne suffisamment combien ces intelligents magistrats aimaient et leur cité et les arts.

M. le Maire a su comprendre tout ce qu'il y avait de noblesse et de beauté dans ces siècles anciens, et son intelligence n'a pas voulu qu'ils restassent sans honneur. La commission qu'il a instituée s'est jointe avec empressement à des pensées que partage d'ailleurs le conseil municipal, et nous n'épargnerons aucun effort pour conduire à bonne fin une mesure dont toute âme orléanaise appréciera l'importance.

L'amour de la cité et celui des arts ont inspiré l'établissement

de la commission. Ces deux sentiments (jointe à celui de la reconnaissance) la guideront en tous ses travaux, et laissez-nous croire, Messieurs, que vous êtes en parfait accord avec nous.

DESNOYERS.

— M. Bimbenet donne lecture de l'avant-propos d'un important travail qu'il vient d'entreprendre et qu'il se propose de continuer activement ; il s'agit d'une nouvelle histoire de la ville d'Orléans.

La Société remercie l'auteur de lui avoir communiqué la préface de cet ouvrage et lui demande de vouloir bien donner lecture du premier chapitre.

— M. le Président annonce à ses collègues que, par suite du départ définitif de M. Buchet, d'Orléans, une nouvelle place de membre titulaire résidant devient vacante, et que les candidats pourront se présenter à partir de ce jour.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 114.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1882.

Séance du mardi 11 juillet 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. Bimbenet lit une lettre du Président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine acceptant l'échange de nos publications et accusant réception des volumes déjà parus.

— Notre honorable collègue, M. Collin, ancien membre titulaire de l'Académie de Dijon, fait hommage à la Société d'une collection des *Mémoires* de cette compagnie destinée à compléter celle que possède notre bibliothèque.

M. Pérot, associé correspondant, fait hommage à la Société, par l'entremise de M. Boucher de Molandon, d'une notice sur le *Tombeau du duc de Montmorency*.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

BULLETIN N° 114.

37

— M. Belluet, clerc de notaire à Châtillon-sur-Loire, soumet à la Société une pièce authentique datée de 1211, constatant la donation d'une terre et d'un bois faite par Jocelyn, fils d'Arraud de Hauterroir, à l'abbaye de l'aumône de l'ordre de Cîteaux, et les conditions d'arrangement proposées par le chevalier Pierre de Ville-Ereton à l'occasion d'une contestation survenue au sujet de ces biens.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Pommier, juge d'instruction au tribunal civil d'Orléans, dans laquelle le signataire pose sa candidature à la place de membre titulaire résidant devenue vacante par suite du départ de M. Buchet, démissionnaire.

— M. Patay annonce à ses collègues que M. de Lacombe, nouvel acquéreur du château de la Jonchère, vient de trouver dans ses titres de propriété un inventaire complet du mobilier existant dans ledit château à l'époque de son acquisition par le duc de Villars-Brancas. La Société décide qu'une note sera demandée à M. de Lacombe sur ce sujet intéressant.

— M. Bimbenet donne lecture du premier chapitre d'une nouvelle *Histoire d'Orléans* dont il entreprend la publication. Ce chapitre a pour titre : *La celtique Genabum*.

Séance du vendredi 28 juillet 1892.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société décide qu'une demande d'échange de publications sera adressée à M. le directeur de la revue périodique intitulée : *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

— M. Auguste Castan, correspondant de l'Institut de France, fait hommage à la Société d'une notice sur *M. Jules Quicherat*, lue à la Société d'émulation du Doubs.

M. Gouverneur fait également hommage, par l'entremise de M. Doinel, d'un volume intitulé : *Essais historiques sur le Perche*.

Des remerciements sont votés aux donateurs, et l'analyse du second ouvrage, présentée par M. Doinel, est renvoyée à la commission des publications.

— M. Bimbenet expose la découverte qu'il a faite de deux pièces de vers manuscrites insérées dans un exemplaire de l'*Imitation de N.-S. Jésus-Christ*. L'une de ces deux poésies a trait à M. l'abbé Fleury, ancien curé de Notre-Dame-des-Forges (depuis dénommée paroisse Saint-Victor, d'Orléans), mort à la Bastille au siècle dernier ; l'autre paraît être la copie d'une composition de l'honorable ecclésiastique faite pendant son emprisonnement.

Une note sera postérieurement rédigée sur ce sujet et insérée au *Bulletin*.

— M. Boucher de Molandon donne quelques explications sur la médaille commémorative de la restauration de la salle des Thèses qu'il fait graver en ce moment.

Le même membre lit une *Notice nécrologique sur M. Boucher d'Argis*, élu en 1877 membre correspondant de la Société et récemment décédé.

La Société décide que cette notice sera insérée dans le *Bulletin* du deuxième trimestre, en cours de publication.

Séance du vendredi 11 août 1883.

Présidence de M. BIMBENET, président.

M. le Président donne, connaissance des ouvrages reçus et communique à ses collègues une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, accompagnée du programme du futur congrès des sociétés savantes (1883).

Conformément au désir formellement exprimé par M. le Ministre,

la Société décide que la présente circulaire sera jointe au procès-verbal de cette séance et insérée dans le *Bulletin* du troisième trimestre.

Paris, le 27 juillet 1882.

Monsieur le Président,

Le 15 avril dernier, à la réunion générale de MM. les délégués des Sociétés savantes, que j'avais l'honneur de présider, j'émettais le vœu que chaque société voulût bien, en vue du congrès de 1883, me faire connaître les questions qu'elle jugerait dignes d'être signalées à l'attention des savants de France. Cet appel a été entendu, et de toutes parts me sont arrivées des propositions qui viennent d'être soumises à l'examen du Comité des travaux historiques.

Cette haute assemblée, à laquelle j'avais réservé le droit d'indiquer elle-même certaines recherches intéressantes à faire en histoire, archéologie ou philologie, n'a point eu à user de ce privilège. Elle a borné son travail à un simple choix, choix souvent difficile en raison de l'intérêt des questions proposées; elle a dû en réserver un grand nombre qui seront certainement à l'ordre du jour des prochains congrès, adopter de préférence celles qui lui ont paru présenter un intérêt plus immédiat, quelquefois en généraliser les termes; mais je suis heureux de constater ici que le programme rédigé par elle et que j'ai l'honneur de vous adresser est uniquement dû à l'initiative de vos compagnies.

J'ai, dès maintenant, la certitude que les différents points de ce programme seront, l'an prochain, l'objet de communications analogues ou contradictoires; que vos études préalables auront pour conséquence de faire naître des discussions au sein des séances; que l'intérêt des découvertes locales faites par les sociétés savantes, sous l'unité d'impulsion qu'elles se donnent elles-mêmes, se généralisera dans ces débats, et que le caractère et tous les avantages d'un véritable congrès seront dès lors acquis à votre réunion.

Vous remarquerez, Monsieur le Président, qu'aucune ques-

tion ne figure encore à la section des sciences morales et politiques que j'ai promis de créer et de faire représenter à la Sorbonne en 1883. Cette partie du programme n'est pas prête; mais je n'ai pas voulu qu'elle fût une cause de retard dans l'envoi des questions intéressant les autres sections.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur le Président, que vous voudrez bien donner à ces instructions et au programme qui les accompagne toute la publicité désirable, et en ordonner l'insertion au procès-verbal de votre prochaine réunion.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Signé : JULES FERRY.

Pour copie conforme :

Le Chef du deuxième bureau du Secrétariat.

PROGRAMME DU CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1883.

I. — SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOGIE.

1^o Quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France? — Quelle est la valeur des résultats déjà obtenus dans cette recherche?

2^o A quelles époques, dans quelles provinces et sous quelles influences les villes neuves et les bastides ont-elles été fondées?

3^o Histoire des milices communales au moyen âge. — Date de l'organisation des milices communales et de l'introduction du tiers état dans les armées royales. — Autorité des magistrats municipaux sur ces milices et conditions de leur recrutement. — Mode de convocation, nature et durée du service auquel elles étaient assujetties. — Transformations des milices communales au commencement du XIV^e siècle; levées en masse ou appel de l'arrière-ban; substitution de l'impôt à la prestation des sergents. — Origine et organisation des confréries d'archers et d'arbalétriers. — Institution, organisation, recrutement et rôle militaire des francs-archers de Charles VII à François I^{er} (1448-1521). — Faire connaître par les documents dans quelles conditions se firent la levée et l'organisation des milices pro-

vinciales à partir de 1668, et quel rôle ces milices eurent dans les guerres du règne de Louis XIV et de Louis XV.

4° *Pèlerinages*. — Quelles routes suivaient ordinairement les pèlerins français qui se rendaient en Italie ou en Terre-Sainte?

5° Signaler les documents antérieurs à la fin du XV^e siècle qui peuvent faire connaître l'origine, le caractère, l'organisation et le but des confréries religieuses et des corporations industrielles.

6° *Rédaction des coutumes*. — Documents sur les assemblées qui ont procédé à cette rédaction, soit pour les coutumes générales, soit pour les coutumes locales, et sur les débats qui se sont élevés devant les parlements à l'occasion de l'homologation desdites coutumes. — Rechercher dans les archives communales ou dans les greffes les coutumes locales qui sont restées inédites.

7° *États provinciaux*. — Documents inédits sur les élections des députés, l'étendue des mandats, les délibérations, les pouvoirs des députés et l'efficacité de leur action.

8° Conditions de l'éligibilité et de l'électorat dans les communes, les communautés et les paroisses, soit à l'occasion des offices municipaux, soit pour la nomination des délégués chargés des cahiers des doléances.

9° Quelles additions les recherches poursuivies dans les archives et dans les bibliothèques locales permettent-elles de faire aux ouvrages généraux qui ont été publiés sur les origines et le développement de l'art dramatique en France jusqu'au XVI^e siècle inclusivement?

10° Signaler les documents importants pour l'histoire que renferment les anciens greffes, les registres paroissiaux et les minutes de notaires.

11° Histoire des petites écoles avant 1789. Principales sources manuscrites ou imprimées de cette histoire. — Statistique des petites écoles aux différents siècles; leur origine, leur développement, leur nombre dans chaque diocèse et dans chaque paroisse. — Recrutement et honoraires des maîtres et des maîtres adjoints. — Condition matérielle, discipline, programme et fréquentation des petites écoles. — Gratuité et fondations scolaires; rapports entre la gratuité dans les petites écoles et la gratuité dans les universités. — Livres employés dans les petites écoles.

12° Quelles villes de France ont possédé des ateliers typographiques avant le milieu du XVI^e siècle? Dans quelles circonstances ces ateliers ont-ils été établis et ont-ils fonctionné?

II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Signaler les documents épigraphiques de l'antiquité et du moyen âge, en France et en Algérie, qui ont été récemment découverts ou dont la lecture comporte des rectifications.

2° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le milieu du XII^e siècle?

3° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plan, voûtes, etc.).

4° Quels sont les monuments dont la date, attestée par des documents historiques, peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge?

5° Signaler les œuvres de la sculpture française antérieures au XVI^e siècle qui se recommandent, soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes.

6° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au XVI^e siècle existant encore dans les édifices de la France.

7° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

8° Quels sont les monuments aujourd'hui connus de l'émaillerie française antérieurs au XIII^e siècle?

III. — SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

.....
.....

— Le Secrétaire donne lecture du projet de *Bulletin* du deuxième trimestre de 1882. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— La Société décide que l'élection des nouveaux membres titulaires résidents n'aura lieu qu'à la rentrée prochaine.

— Sur la demande de M. le Président, M. Dumuys donne quelques détails sur une nouvelle découverte faite dans le sous-sol de l'immeuble portant le n° 8 de la route d'Olivet. Il s'agit de sépultures gallo-romaines assez nombreuses dont il a constaté la présence, en compagnie de M. Herluison, membre de la Société.

— M. Doinel, archiviste départemental, donne lecture d'un inventaire des meubles et manuscrits de la nation germanique à l'Université d'Orléans, retrouvé par lui dans le dépôt public auquel il est attaché. Cet inventaire est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 25 août 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société décide l'échange de ses *Bulletins* contre les publications de la Société philotechnique du Mans.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. E. Davoust, membre de la commission du mobilier, faisant espérer que les bibliothèques destinées à la salle des Thèses seront prêtes pour la rentrée.

— M. Boucher de Molandon exprime ses regrets de ne pouvoir offrir à ses collègues la médaille commémorative qu'il fait graver, et dont l'exécution ne sera complète que dans un mois.

— M. Bimbenet donne lecture de la note qui lui avait été demandée sur François-Jacques Fleury, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Forges.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— Cette même commission propose l'impression au *Bulletin* de l'inventaire signalé par M. Doinel. La Société sanctionne cette proposition par son vote.

INVENTAIRE DES MEUBLES ET DES MONUMENTS DE LA NATION
GERMANIQUE. — UNIVERSITÉ D'ORLÉANS.

Le manuscrit d'où nous extrayons l'inventaire suivant est formé d'un cahier de parchemin, format petit in-4° long, couvert en parchemin, comprenant 24 folios dont 18 seulement sont remplis. Chaque page est encadrée de filets roses, à peu près dans le genre d'un carnet moderne.

L'inventaire commence au folio 2.

L'écriture est du XVII^e siècle, règne de Louis XIII, après 1634.

L'inventaire des meubles finit au folio 4, celui des livres au folio 7.

Notre texte s'arrêtera à ce folio, car les documents relatés depuis le folio 7 jusqu'au folio 24 forment une série d'un autre genre et d'un intérêt secondaire.

Ces documents qui étaient renfermés dans des sacs cotés depuis A jusqu'à G, existent encore pour la plupart et seront analysés dans l'inventaire sommaire de la série D des archives départementales.

J. DOINEL.

INVENTAIRE des meubles appartenants à la noble nation germanique en l'Université d'Orléans. — Inventaire des livres escriptz à la main.

Meubles :

Une masse d'argent.

Le grand sceau, gravé en argent, auquel était attaché un aigle d'argent doré.

Le petit sceau gravé en argent.

Un vase d'argent.

Deux luths NB.

Une épinette.

Une mandore.

Deux sphères (1).

Deux sceaux gravés en cuivre.

Une enseigne de taffetas mi-partie de noir et de jaune.

Un tambour.

Une effigie de l'Empereur.

Une effigie d'Henri IV.

Une effigie de Louis XIII.

Une effigie du roi de Hongrie.

Portrait d'un procureur de la nation.

Un grand tableau.

Des cartes géographiques.

Une enseigne de bois.

Dans la chambre du conseil : un grand coffre de bois de chêne fermant à clé et contenant un second petit coffre de même bois fermant à trois clés.

Une table et trois grands sièges en chêne.

Cinq chaires de chêne garnies de drap jaune.

Un tapis de drap jaune.

Une armoire en bois de sapin.

Dans la bibliothèque : une table de bois de chêne, avec sa layette fermant à clé.

Une chaire de bois de noyer.

Une autre grande table de bois de chêne assise sur plusieurs piliers, recouverte d'un tapis de drap jaune.

Deux grands pupitres de bois de chêne.

Un grand tableau de vélin où sont les privilèges de la nation, avec un rideau de taffetas jaune couvrant le tout.

Un tapis de drap jaune qui se met sur la table des bibliothécaires.

Livres écrits à la main :

1. *Liber statutorum*. In-f^o, coté 1, écrit sur parchemin.

2. *Primus statutorum*. In-f^o, coté 2, écrit sur parchemin.

(1) Ces deux sphères sont encore aujourd'hui conservées aux archives départementales.

3. *Secundus statutorum*. In-^{fo}, coté 3, écrit sur parchemin.
4. Un livre des *Privilèges*, commençant : *Januarius*. In-4^o, coté 4, écrit sur parchemin (1).
5. Un autre livre de *Privilèges*, commençant : *Inclytæ nationis*. Sur parchemin, in-4^o, coté 5.
6. Un autre livre des *privilèges*, sur papier, intitulé : *index actorum*, commençant : *Capita sive tituli*. In-4^o, coté 6.
7. Un autre livre intitulé : *Liber orationum habitaram in Epiphania Domini*. In-^{fo}, sur papier, coté 7 (2).
8. *Primus liber Procuratorum*, etc. In-4^o, sur parchemin, coté 8 (3).
9. *Secundus liber Procuratorum*. In-4^o, sur papier, coté 9 (4).
10. *Tertius liber*, etc., coté 10, sur papier (5).
11. *Quartus liber*, etc., coté 11, sur papier (6).
12. *Quintus liber*, etc., coté 12, sur papier (7).
13. *Sextus liber*, etc., coté 13, sur papier (8).
14. Un livre contenant les actes des receveurs, sur papier, commençant : *Olim secundus*, etc., coté 14 (9).
15. Un livre des mêmes actes, commençant : *Liber quartus*, coté 15.

(1) Nous possédons encore ce manuscrit et je l'étudierai tout au long. L'indication *Januarius* désigne le calendrier qui ouvre ce livre des privilèges. Aux XV^e et XVI^e siècles, les étudiants ont ajouté plusieurs copies d'actes à ce manuscrit du XIV^e siècle et l'ont surchargé de notes explicatives.

(2) On ne saurait trop regretter la perte de ce manuscrit. La fête des Rois était patronale pour la Nation germanique. A chaque anniversaire de cette solennité, le procureur en exercice prononçait une harangue latine qu'on inscrivait sur un livre *ad hoc*. C'est ce livre qui est visé par l'article 7 ci-dessus.

(3) Ce manuscrit, qui commence la série des actes des procureurs, existe encore. Il est écrit sur papier parchemin.

(4) Existe encore.

(5) Existe encore.

(6) Existe encore.

(7) Existe encore.

(8) Existe encore.

(9) Cette série concerne les *Acta quæstoria* que nous possédons.

16. La suite, coté 16, N.-B.

17. *Acta adsectoria*, sur papier. *Primus assessorum* (sic pour *adsectorum*) *liber*. Ce livre contient plusieurs privilèges et un formulaire d'épîtres. Coté 17 (1).

18. *Secundus adsectorum liber*, etc., coté 18.

19. *Tertius*, etc., coté 19.

20. *Quartus*, etc., coté 20.

21. *Quintus*, etc., coté 21.

22. *Sextus*, etc., coté 22.

23. Un livre écrit en papier, intitulé : *Protocolum primum*, coté 23 (2).

24. Un livre écrit en papier, contenant les actes des bibliothécaires, commençant : *Liber secundus*, coté 24 (3).

25. *Liber tertius*, etc., coté 25.

26. Onze livres d'anciens catalogues, des livres de la nation, tant sur parchemin que sur papier, non cotés (4).

27. Le livre matricule des messieurs de la nation, sur parchemin, coté 27 (5).

28. Abrégé des *Privilèges* de la nation etc., contenant le devoir et la charge des officiers, commençant : *Senatu*, etc., sur parchemin, coté 28 (6).

29. Un livre des serments, sur parchemin, commençant : *Baldus*, coté 29 (7).

(1) C'est la série des assesseurs. Elle existe encore.

(2) Manque aujourd'hui.

(3) Cette série existe.

(4) Ces précieux catalogues n'existent plus.

(5) Ce magnifique manuscrit existe encore.

(6) Le scribe assez inexpérimenté qui a recopié cet inventaire aura mal lu. C'est par *statuta* que commence ce manuscrit qui subsiste encore.

(7) Existe encore. Ce manuscrit, daté de 1831, prouve que le présent inventaire est d'une époque postérieure.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 115.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1882.

Séance du vendredi 10 novembre 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

— M. le Président informe la Société qu'elle a perdu, pendant les vacances, un de ses membres titulaires non résidants, M. Fauchet, inspecteur des écoles primaires à Gien. Cet honorable fonctionnaire, dit M. Tranchau, laisse de bien vifs et légitimes regrets parmi le personnel qu'il dirigeait. Il avait, depuis dix ans, consacré ses loisirs à la rédaction d'un volumineux album contenant une notice illustrée sur toutes les communes de l'arrondissement de Gien. C'est ce travail, composé d'un texte très-soigné pour le fond et la forme, et de dessins à la plume très-remarquables d'exactitude, de finesse et de

goût, qui avait valu à M. Fauchet l'admission dans la Société. Elle serait heureuse de pouvoir espérer que cet ouvrage sera publié par les soins pieux de sa famille. L'histoire de chaque commune de cette importante circonscription de l'Orléanais, et la description des monuments civils et religieux qui couvrent son territoire, apporteraient un appoint singulièrement précieux au répertoire archéologique de notre province, entrepris par la Société.

M. le Président propose de consigner au procès-verbal l'expression des regrets dont M. Tranchau s'est fait l'interprète au nom de toute la compagnie.

Cette proposition est unanimement adoptée.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Grellet-Balguerie, adressée à la Société, relative à un travail présenté au ministère de l'instruction publique et lu en séance à la Sorbonne, au cours de la présente année. M. Balguerie a déchiffré, à Saint-Benoît-sur-Loire, une épitaphe qu'il croit être celle du chroniqueur *Aimoin*.

Des remerciements sont adressés à M. Balguerie.

— M. le docteur Patay fait hommage à la Société d'un plan des monuments de Carnac et de Lockmariaker. — M. Dumuys offre également à ses collègues une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Les Fouilles de Sanxay (Vienne)*, documents inédits suivis de la biographie du R. P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus, et un opuscule de M. Joseph Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, intitulé : *Quelques notes sur les fouilles du Père de la Croix à Sanxay (Vienne)*.

— La commission des publications vote l'impression du *Bulletin* du deuxième trimestre, dont le projet lui avait été soumis, par le secrétaire, avant les vacances.

— Plusieurs membres présentent, à titre de membres correspondants de la Société, M. l'abbé Sainsot, curé doyen de Terminiers, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, et le R. P. de la Croix, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest et de plusieurs sociétés savantes.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'une liste de monnaies d'objets divers trouvés à Nevoy (canton de Gien), Taillay-Saint-Benoît et Courey (canton de Pithiviers).

Objets trouvés à Nevoy, canton de Gien, en juillet 1882.

Un cultivateur a trouvé dans ses champs :

2 Haches en silex taillé.

3 Gauloises carnutes. Tête à gauche. — R. Bœuf debout.

Fragments de tasse en terre rouge vernie.

Fer de lance gallo-romain.

3 Clés en fer gallo-romaines.

Monnaies.

Auguste. Moyen bronze. — R. Autel de Lyon.

Adrien. Grand bronze. — R. Fruste.

Faustine I. Grand bronze. — R. La Fortune.

Postume. Petit bronze. — R. Victoire debout.

Postume. Petit bronze. — R. Fruste.

Tétricus I. Petit bronze. — R. Soleil debout.

Tétricus I. Petit bronze. — R. Soldat debout.

5 Gallien. Petit bronze. — R. Femme debout. — *Fides militum*. — Mars passant. — Soldat debout. — Cerf. — Cheval ailé.

5 Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.

Objets trouvés à Taillay-Saint-Benoît en septembre 1882.

2 Gauloises carnutes. Tête à gauche. — R. Bœuf couché.

Adrien. Grand bronze. — R. L'Abondance debout.

Marc-Aurèle. Moyen bronze. — R. Antonin et Marc-Aurèle se donnant la main.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme debout tenant des épis et un gâteau.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — L'Abondance debout.

Victorin. Petit bronze. — R. Femme debout.

Gallien. Petit bronze. — R. La Fortune debout.

Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.

Gallien. Petit bronze. — R. Femme debout.

Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.

Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.

Salonine. Petit bronze. — R. Fruste.

Postume. Petit bronze. — R. Fruste.

Postume. Petit bronze. — R. Fruste.

Objets trouvés à Courcy, canton de Pithiviers, en août 1882.

3 Haches en silex poli.

1 Éclat de silex.

2 Gauloises carnutes en bronze. Tête à gauche. — R. Aigle éployée.

1 Gauloise carnute en bronze. Tête à gauche. — R. Bœuf couché.

2 Fragments de poterie grise.

2 Fragments de poterie rouge vernie.

1 Fragment de vase en verre.

3 Boucles franques.

3 Clés franques.

1 Fer à cheval franc.

Trajan. Grand bronze. — R. Femme debout appuyée sur une lance.

Trajan. Grand bronze. — R. Soldat debout.

Adrien. Grand bronze. — R. Femme debout appuyée sur une lance.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme debout.

Faustine. Grand bronze. — R. Femme debout sacrifiant.

Faustine. Grand bronze. — R. Femme debout.

Claude le Gothique. Petit bronze. — R. L'Abondance debout.

Annona aug.

Claude le Gothique. Petit bronze. — R. Fruste.
Claude le Gothique. Petit bronze. — R. Génie debout.
Claude le Gothique. Petit bronze. — R. Chèvre debout.
Postume. Petit bronze. — R. Femme debout.
Postume. Petit bronze. — R. Soldat debout.
Tétricus. Petit bronze. — R. Génie sacrifiant.
Gallien. Petit bronze. — R. Soldat debout.
Gallien. Petit bronze. — R. Femme debout.
Gallien. Petit bronze. — R. Cerf.

Le même membre présente une note sur « les armes du siège de 1428, au Musée d'Orléans. »

Ces travaux sont renvoyés à la commission des publications.

— M. Boucher de Molandon expose à ses collègues diverses raisons qui ont apporté un retard dans l'exécution de la médaille commémorative de la restauration de la salle des Thèses.

Il soumet cependant l'épreuve en plâtre de la face et celle sur papier de la légende du revers.

— Le même membre dépose sur le bureau une facture acquittée (d'une somme de 795 fr.) de M. Chaussidière, fumiste à Orléans destinée à témoigner, pour l'avenir, que le calorifère de la salle des Thèses étant un don de notre honorable collègue, l'installation de cet appareil de chauffage, bien qu'établi à perpétuelle demeure, n'a rien coûté à la ville d'Orléans, propriétaire de l'immeuble.

En conséquence, il est décidé que cette pièce sera déposée aux archives. La Société vote des remerciements à M. de Molandon et décide l'insertion de la présente note au *Bulletin*.

Séance du vendredi 24 novembre 1882.

Présidence de M. BOURNET, président.

Le Président donne lecture d'une lettre par laquelle la Société archéologique et historique du Périgord propose l'échange de ses publications. Cette proposition est acceptée.

— M. Boucher de Molandon fait hommage à la Société d'un travail dont il est l'auteur, extrait du *Bulletin des travaux historiques* (n° 2, 1882) et intitulé : *Inventaire des livres, joyaux, ornements, reliquaires, etc., de l'église Saint-Paul d'Orléans, fait à la requête des gagers de ladite église, le 28 janvier 1462, par Jean Gidoïn, notaire.*

M. Louis Jarry dépose sur le bureau un poème intitulé : *Contra Judices*, de Théodulphe, édité par Sirmon d'après Pierre Daniel, nouvellement réédité et offert par M. Hermann Hagen, professeur à l'Université de Berne. Plusieurs membres proposent au titre de membre correspondant étranger ce professeur érudit, dont les travaux ont eu plusieurs fois déjà pour objet notre histoire locale.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du troisième trimestre dont le projet est renvoyé à la commission des publications.

— M. le docteur Patay présente sa démission de trésorier ; la Société se refuse à se priver du concours d'un membre aussi digne de la fonction qui lui a été confiée.

— Il est décidé que toutes les élections auront lieu à la dernière séance du mois de décembre de la présente année. En conséquence, la liste des candidats sera arrêtée à la prochaine réunion, conformément à l'art. 12 du règlement.

— M. l'abbé Desnoyers donne communication de deux listes d'objets déposés au Musée historique et trouvés : 1° à Tivernon (canton de Neuville), au hameau d'Ambeville.

2° A Trinay (canton d'Artenay), sur les terres dépendantes de la ferme du Bouchet. Au nombre des objets recueillis sur le territoire de cette dernière commune se trouve un instrument de fer sur la destination duquel M. Desnoyers demande l'avis de ses collègues.

Objets trouvés à Trinay, canton d'Artenay, dans les champs de la ferme du Bouchet, en octobre 1882.

- 2 Carnutes. Tête à gauche. — R. Bœuf couché.
Auguste. Moyen bronze. — R. Fruste.
Néron. Moyen bronze. — R. Victoire portant un globe.
Antonin. Grand bronze. — R. Diane chasseresse debout.
Antonin. Grand bronze. — R. Victoire écrivant sur un cippe.
Trajan. Grand bronze. — R. Femme debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Femme debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Rome sacrifiant.
Valérien. Petit bronze. — R. Génie debout. *Principi juventutis.*
Valérien. Petit bronze. — R. Fruste.
Marius. Petit bronze. — R. Soldat debout.
2 Gallien. Petit bronze. — R. Fruste.
Constantin I. Moyen bronze. — R. Génie debout. *Genio populi romani.*
Constantin I. Petit bronze. — R. Génie debout.
Gratien. Petit bronze. — R. Couronne de feuilles.
Hache en silex.
2 Silex taillés.
2 Couteaux en fer, francs.
Serpette en fer, franque.
Boucle en fer, franque.
Long clou en fer, franc.

Fer à cheval, franc.

Évidoir en fer, franc.

Plusieurs fragments de tasse en terre grise et rouge.

Longue aiguille à cheveux, en bronze.

*Objets trouvés à Tivernon, canton de Neuville, hameau
d'Ambouville, en octobre 1882.*

Les objets qui vont être décrits ont été trouvés, en octobre 1882, près du hameau d'Ambouville, en labourant les terres :

Carnutes. Tête à droite. — R. Bœuf couché.

2 Gauloises carnutes. — R. Aigle éployée.

Gauloise. — R. Fruste.

Néron. Moyen bronze. — R. Fruste.

Trajan. — Grand bronze. — R. Femme debout.

Antonin. Grand bronze. — R. Femme assise.

Antonin. Grand bronze. — R. Aigle sur un globe.

Antonin. Moyen bronze. — R. Femme assise.

Marc-Aurèle. Grand bronze. — R. Fruste.

Septime-Sévère. Grand bronze. — R. Soldat debout.

Crispine. Grand bronze. — R. Femme assise.

Postume. Moyen bronze. — R. *Pietas Augusti* Femme sacrifiant.

Postume. Moyen bronze. — R. Hercule debout.

Probus (?). — R. Fruste.

Gallien. Petit bronze. — R. Soldat debout.

Valérien (?). — R. Fruste.

2 haches en silex.

Polissoir en silex.

Fragments de vases en terre grise et blanche.

Graphium en bronze.

Petite clé en cuivre, époque romaine.

4 clés en fer, époque franque.

Long clou en fer, époque franque.

MESSIEU



O le
Moi
P C
Corr
Bai-

*Régent & Professeur
Ville, d'assister aux
POTHIER, qui
heures du matin, à
Paroisse, & son C
direz, s'il vous plaît*

Instrument en fer que je crois être un *pedum pastorale*, époque franque.

Amphore de grande dimension; elle mesure 70 centimètres de longueur.

Séance du vendredi 8 décembre 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Le Président donne connaissance des ouvrages reçus et lit une lettre de M. le chanoine Victor Pelletier, dans laquelle l'auteur fait hommage à la Société du *billet d'enterrement* du célèbre jurisconsulte Pothier, décédé à Orléans le 4 mars 1772.

Des remerciements unanimes sont votés au donateur, et il est décidé que le *fac-simile* de cette pièce intéressante sera inséré au *Bulletin*.

Cette lettre est également accompagnée d'une notice sur le canton d'Ingré, rédigée par M. Pillon, ancien membre de la compagnie.

— M. Boucher de Molandon fait hommage à la Société, au nom de l'auteur, M. Alfred de Jancigny, d'une notice nécrologique sur le vice-amiral de La Roncière le Noury.

Des remerciements sont adressés au donateur.

— La commission des publications vote l'impression du projet de *Bulletin* du troisième trimestre 1882 et l'insertion, dans cette publication, d'un travail de M. Bimbenet relatif à M. Fleury, curé de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor.

NOTE SUR FRANÇOIS-JACQUES FLEURY, CURÉ DE LA PAROISSE
DE NOTRE-DAME-DES-ORMES-SAINT-VICTOR.

A Kempis, Gerson, Gersen.

On sait qu'il existe à Orléans une rue *des Pensées*, qu'à cette dénomination s'ajoutait celle de Saint-Victor, et que dans cette rue s'élevait une église sous le vocable de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor.

L'origine et l'histoire de cette église sont moins connues.

Cependant, ce double sujet a été traité dans un mémoire contenu au cinquième volume des publications de la Société archéologique de l'Orléanais (1).

Il sera donc facile, à l'occasion de la découverte la plus inattendue de deux pièces de vers manuscrites intercalées dans un volume qui sera ici l'objet d'un examen attentif, l'une intéressant l'avant-dernier des curés de cette paroisse, l'autre représentée comme l'inspiration du malheur immérité que cet ecclésiastique a éprouvé, de rappeler, dans un rapide abrégé de ce mémoire, ce que furent et cette église et cet ecclésiastique.

Cette église, dans les premiers temps de l'introduction du christianisme sur le territoire orléanais, était la cellule d'un religieux solitaire ; le nom de *cella* lui est resté longtemps après qu'elle eut été érigée en paroisse.

Elle avait été établie dans un lieu qui inspirait de profondes et persistantes pensées religieuses : elle touchait au champ Saint-Euverte, appelé alors le *locus sanctiorum* ; ce lieu était planté d'ormes jetant leur ombre sur cette grande étendue.

L'ermites et ceux qui l'ont remplacé dans la *cella* étaient voués à la vie ascétique et contemplative ; et, sans doute, le sentier qui y conduisait, étroit et sombre, invitait aux médita-

(1) *Justice de la paroisse de Notre-Dame-des-Forges ou de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor*, par M. Eug. Bimbenet.

tions que dans le style mystique on traduisait et on traduit encore par le mot *pensées, cogitationes pacis* (1).

Mais, avec le temps, l'accroissement de la ville, et surtout sa distribution intérieure, exigèrent que les gens de métier, dont la variété et le personnel durent augmenter dans la même proportion, établissent le siège de leurs travaux hors les murailles d'enceinte, et près d'elle.

Dès cette époque, la place de Saint-Pierre, vocable sous lequel était désignée l'église dédiée, dans la suite, à Saint-Aignan, était le marché aux bestiaux et le lieu de leur abattoir, d'où était donné à cette église le nom de *Saint-Pierre-aux-Bœufs*.

L'Étape, qui n'était que la continuation de cette partie suburbaine d'Orléans, était alors le marché au vin ; la *porte Dunoise*, depuis et aujourd'hui le marché de la *porte Renard*, était le *marché au pain* qu'y apportaient, deux fois par semaine, les talmeliers ou boulangers des bourgs voisins ; les habitations des villes, et particulièrement celles d'Orléans, ne permettant pas sans danger de recevoir des fours, le droit de banalité s'opposant d'ailleurs à l'exercice de cette industrie.

Bientôt les charpentiers, les maçons, les couvreurs qui, jusque-là, déposaient dans les fossés de la ville, où ils travaillaient, les matériaux qu'ils devaient employer, eurent besoin d'un espace plus considérable pour ces dépôts et ces préparations.

Le territoire où s'élevait la *cella* fut choisi comme étant le plus convenable pour cette destination, et probablement ils en obtinrent la jouissance de l'*église d'Orléans*, à laquelle ce territoire appartenait.

Et tous, avant d'adopter le patron des corporations qu'ils fondèrent dans la suite des temps, s'étaient mis sous la protection de la Sainte-Vierge.

Les classiques de cette époque, qui ne reculaient pas devant un barbarisme pour accentuer plus énergiquement leur langage, appelèrent la *cella* du solitaire, déjà sans doute transformée en

(1) Voir JÉRÉMIE, chap. XXIX, v. 11, 12, 13, 14 ; et FLEURY, liv. LIX, § 54.

chapelle, *cella Beatæ Mariæ fabricatæ*, le mot *fabrica*, dans cette latinité, exprimant tout ce qui se faisait à la main.

Mais la population s'accroissant encore, et les anciennes enceintes devenues insuffisantes, les métiers et leur personnel s'accrurent aussi.

Le compagnonnage, organisé dès le VIII^e siècle sous le nom de *franc-maçonnerie*, pour la construction des églises, dut inspirer l'établissement par chaque ville d'un centre de relations, rendez-vous de ces ouvriers voyageurs.

D'un autre côté, le commerce, encore concentré dans le colportage et ne s'exerçant qu'au dehors des villes, d'où les mots *foires*, *forains*, devait, par les mêmes motifs, se réunir aux classes d'ouvriers et suivre les mêmes conditions.

Celles qui se rencontrèrent sur le territoire de la *cella Beatæ Mariæ fabricatæ*, avant de prendre ce dernier parti, se réunirent, comme celles qui s'y étaient rencontrées dans les premiers temps, sous le même patronage ; mais ce mélange dut amener une autre dénomination du lieu central de réunion.

Cette dénomination exprime la situation de toutes ces compagnies : la *cella Beatæ Mariæ fabricatæ* devint *Notre-Dame-des-Forges*, c'est-à-dire la protectrice de tous ceux qui travaillaient hors la ville, les mots *forgiare* et *forigare* étant composés des mots *foris agere* et *foris stare*, d'où ces mots *forgina* et *statio*, exprimant un atelier, une boutique, et *stationarius*, le marchand qui s'en allait de *station* en *station*, de ville en ville, d'*estable* en *estable*, d'*étape* en *étape*, c'est-à-dire de lieux en d'autres lieux, où ils restaient *stables* momentanément.

L'époque où cette dernière transformation de la *cella Beatæ Mariæ fabricatæ* en *cella Beatæ Mariæ forgiarum* est indécise ; on peut cependant avec quelque certitude la fixer au IX^e siècle.

Mais elle devait en subir une autre. Quand les métiers sont devenus distincts et qu'ils se furent constitués en corporations, maîtrises et jurandes, ces diverses professions adoptèrent des patronages correspondant aux spécialités de chacune d'elles ; elles s'éloignèrent du centre religieux primitif, et Notre-Dame-

des-Forges ne fut plus désignée que sous le vocable de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor, ce dernier mot n'ayant d'autre origine que la translation de la ville de Marseille, dans cette église, des reliques de ce saint à une époque qui n'est pas non plus bien précisée.

Ces lignes tracées, bornons-nous à rappeler les titres de cette église à prendre une place considérable dans les souvenirs historiques de la ville.

Elle a été donnée à l'église de Sainte-Croix. On a attribué cette donation à l'année 815. On cite une charte de Charles le Chauve la constatant ; mais cette charte est l'objet de sérieuses contestations, et une grande incertitude règne à ce sujet.

On a tâché de la faire cesser dans le mémoire ci-dessus cité, et on s'est vu efforcé de s'en tenir à cette proposition : que cette possession par l'église d'Orléans remonte à une haute antiquité.

Notre-Dame-des-Forges, malgré la modestie des classes de la société dont elle était le centre religieux, ne figurait pas moins au nombre des églises seigneuriales ayant le droit de haute, moyenne et basse justice.

Peut-être dut-elle cette distinction, dans ces temps où les pouvoirs publics n'étaient pas constitués, à la nature de cette population, qui avait besoin d'une justice et d'une police particulières, ou bien à une délégation de l'église de Sainte-Croix, qui put avoir le désir de se dessaisir de cette partie assez laborieuse de son administration judiciaire ; ce qui, indépendamment de cette dernière considération, est justifié par les titres que prenait le bailli de sa justice : juge ordinaire civil et criminel et de *police*.

Auprès de l'église et dans son cimetière était un puits appelé le *puits de Saint-Léger*.

On sait que Léger, évêque d'Autun, a pris une part active aux événements politiques qui ont signalé la fin du règne de Thierry III ; qu'il a été mis à mort par Ebroïn, maire du palais, dans la forêt de l'Artois, à laquelle, en mémoire de cet événement, on a donné son nom.

Mais rien ne rattache ce personnage à la ville d'Orléans.

Cependant, Symphorien Guyon s'exprime ainsi : « La mémoire de ce saint évêque et martyr est honorée le 2 octobre dans l'Église catholique et en l'église de Saint-Victor d'Orléans, dans le cimetière de laquelle est un puits nommé de *Saint-Léger*, duquel l'eau est salutaire pour les fébricitants et les hydropiques, ce qui d'ailleurs est constaté par un passage des états de revenus de la paroisse pour l'année 1785. »

Cette église, on vient de le dire, a été le siège des actes religieux de tous les corps de métier ; en l'année 1524 elle avait encore, malgré les troubles de ces temps, un autel réservé à Sainte-Anne, patronne des menuisiers ; et en l'année 1785 il y avait à la croupe de l'église, rue Bourgogne, une ancienne chapelle dite de Saint-Michel, dans laquelle le curé acquittait les offices des confréries des charpentiers, maçons et couvreurs.

Elle a eu pour curé Symphorien Guyon, l'auteur de *l'Histoire de l'église, diocèse, université et ville d'Orléans*. Cet écrivain garde le silence sur l'église de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor. M. Michel Douville, auquel on doit un précis intitulé : *Éclaircissements pour répondre à la lettre de M^r l'Évêque, le 25 octobre 1785*, contenant les seuls renseignements historiques que nous possédions sur cette modeste paroisse, alors sur le point d'être supprimée, M. Douville avait été précédé par M. Jacques-François Fleury.

Ce malheureux ecclésiastique n'a été véritablement signalé à l'attention publique que par les mémoires manuscrits de M. l'abbé Pataud et par une touchante gravure, devenue très-rare, représentant ses traits.

M. l'abbé Pataud s'exprime en ces termes : « 16 avril 1719. Mort de M. Fleury, curé de Saint-Victor ; une œuvre de ténèbres servit de prétexte à sa disgrâce. Le duc d'Orléans reçut une lettre injurieuse d'un individu qui avait contrefait l'écriture de M. Fleuriat d'Armenonville. Le prince s'en plaignit. L'évêque, non content de désavouer la lettre, accusa M. Fleury d'en être l'auteur, et obtint un ordre en vertu duquel il fut enlevé et conduit à la Bastille.

« Le véritable écrivain se découvrit : les uns attribuèrent au remords, les autres à la corruption, la révélation qui justifiait le curé de Saint-Victor ; on était sur le point d'obtenir son élargissement lorsqu'il mourut. »

Cependant, ce fait peu croyable, s'il devait être admis, ne pourrait l'être qu'avec une extrême réserve et n'être considéré que comme une apparence cachant une autre réalité.

M. Patard nous paraît l'avoir admis légèrement ; en cela il a obéi à la nature indiscrete que nous remarquons dans ses écrits, et qui lui était universellement attribuée.

Nous avons personnellement connu cet ecclésiastique, alors qu'il était aumônier du lycée d'Orléans.

D'une petite taille, d'une extrême vivacité de geste et de langage, il était doué de la mémoire la plus heureuse : on l'a vu fréquemment prendre et tenir l'engagement de réciter à ceux qui l'avaient entendu comme lui, et cela mot pour mot, un discours auquel il n'avait assisté qu'une seule fois ; mais aussi on l'accusait d'accueillir trop facilement les bruits de ville qui frappaient son oreille et de les répéter avec indiscretion.

D'ailleurs, il prend soin de représenter M^r l'évêque Fleurian d'Armenonville comme ardent à poursuivre le jansénisme au moyen de lettres de cachet, lettres qu'il obtenait facilement de son frère aîné, alors garde des sceaux, qui lui permettaient de reléguer les uns à la Bastille, les autres dans un lieu d'exil.

Il n'est donc pas étonnant que les jansénistes d'Orléans aient fait de M. Fleury un martyr de leur croyance.

Les circonstances de sa trop tardive délivrance rendent évidente cette tradition ; le roi, informé de la déplorable injustice dont M. Fleury avait été victime, voulut la réparer : il assura une pension assez considérable à sa famille.

Aussi les jansénistes d'Orléans ont voulu ajouter à cette réparation.

M. Douville nous apprend que les paroissiens refusèrent de reconnaître le curé nommé à la place de M. Fleury ; ils protestèrent contre son enlèvement et son incarcération en refusant les étrennes à celui qui le remplaçait.

Ils fondèrent pour lui, son père, sa mère et tous les membres de sa famille, un service annuel célébré le 16 avril, jour anniversaire de celui où ils apprirent sa mort.

On répandit abondamment son portrait.

Il est représenté revêtu de son aube et de son étole sur laquelle on remarque un *Ecce homo*, les martyres de saint Pierre et de Saint-Étienne.

Au sommet de la gravure on a reproduit en exergue ce passage de la deuxième épître de saint Paul à Timothée : *Laboro usque ad vincula quasi male operans*. Le cadre du tableau n'a pas permis qu'on transcrivit le verset tout entier.

Pour bien comprendre l'application de ce passage de l'épître de saint Paul, il faut se pénétrer de ces deux versets, qui sont les huitième et neuvième de cette seconde lettre à Timothée :

Memor esto, Dominum Jesum Christum, resurrexisse a mortuis, ex semine David, secundum evangelium meum, — In quo laboro usque vincula quasi male operans, sed verbum Dei non est alligatum, textes que le Lemaistre de Sacy traduit ainsi : « Souvenez-vous que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est né de la race de David, est ressuscité d'entre les morts selon l'évangile que je prêche, — Pour lequel je souffre beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. »

Il semble bien évident qu'en s'attachant au verset ix, qui ne peut être séparé du verset viii, on a eu en vue non pas un fait calomnieux qui aurait été le motif de la captivité du curé de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor, mais bien une persécution soufferte en haine ou en répression d'un sentiment religieux, considéré comme une hérésie par l'autorité qui se croyait le droit de la punir ou d'en prévenir les progrès.

Autour du cercle au milieu duquel la figure est placée, on lit : *Maître François-Jacques Fleury, curé de Saint-Victor d'Orléans, mort à la Bastille le 16 avril 1719, âgé de 39 ans.*

Au bas on a placé ces vers :

J'expire dans les fers ; mais reconnu sans crime,
J'ai gagné de mon prince et le cœur et l'estime ;
Il verse sur les miens les dons de sa bonté,
Et Dieu, par mon trépas, me rend la liberté.

Quelle qu'ait été la cause d'un traitement aussi arbitraire, qui a eu un si déplorable résultat, il est certain que celui qui l'a subi était un homme respectable, animé d'une parfaite et religieuse résignation, et que ce traitement était absolument immérité.

Ces excès de pouvoir, trop fréquents dans les États où les formes protectrices de la justice n'existent pas ou sont méconnues, excitent un sentiment douloureux qui engage à recueillir tous les souvenirs se rattachant à leurs victimes ; il semble qu'ils sont, pour elles-mêmes, une consolation dont elles peuvent encore ressentir les heureux effets, et un hommage qui ajoute à la réparation qu'elles ont reçue ou remplace la réparation à laquelle elles ont droit.

Aussi est-ce avec curiosité et avec empressement que nous faisons connaître les vers composés en l'honneur de M. François-Jacques Fleury, et ceux qu'on lui attribue, les uns comme l'expression du sentiment qui vient d'être exprimé, les autres comme le dernier témoignage de sa conscience et de sa vertu.

En tête de la première de ces pièces est écrit : *Au sujet du sieur Fleury, curé de Saint-Victor :*

Ce pasteur tant de fois victime de son zèle,
Accusé faussetment, noircy, persécuté,
Expira dans les fers, en ministre fidelle,
Martyr de l'innocence et de la vérité.
Une rare vertu fit seule tout son crime ;
Le prince y fut sensible, et, plaignant son malheur,
Par un double bienfait, gage de son estime,
De parents accablés soulagea la douleur (1).

Sur un autre feuillet on lit : *Vers écrits et composés par*

(1) Par une pension viagère applicable à tous les membres de sa famille.

M. Fleury, curé de Saint-Victor, pendant sa captivité à la Bastille :

Je ne connais pas, plus j'y pense,
Les crimes qui m'ont pu ravir ma liberté ;
Je n'ai point pour mes loi manqué d'obéissance,
D'amour et de fidélité.
Mais devant toi, grand Dieu, que devient l'innocence ?
Tout est rempli d'iniquité ;
Et la grandeur de mon offense,
Au lieu de la captivité,
Invite de ton bras la cruelle vengeance.

La vie est peu de chose, et tôt ou tard, qu'importe !
Qu'un lâche me l'arrache ou que l'âge l'emporte !
Nous mourons à toute heure, et tel est notre sort,
Chaque pas que l'on fait est un pas vers la mort.
En quoi consiste donc le bonheur du chrétien,
Et qui peut sur la terre exciter son envie ?
De vivre longtemps ? Non, mais de vivre si bien
Qu'il puisse s'assurer une éternelle vie.

Si j'écoute ici la nature,
Que je passe de tristes jours !
Mais bientôt la foi me rassure
Quand je l'appelle à mon secours..
Bienheureux rossignol dont l'agréable chant,
Toutes les fois que tu m'éveilles,
Flatte doucement mes oreilles,
A ton aise en ces lieux où tu suis ton penchant !
Mais si ma main, dans une cage,
T'allait réduire en esclavage,
Enchanterais-tu tous mes sens ?
Rossignol, bientôt ton ramage
Changerait de tons et d'accents.

Il nous semble qu'une réflexion doit trouver place ici.

C'est au duc d'Orléans, alors régent, pendant la minorité de Louis XV, qu'il faut reporter la mise en liberté du modeste curé de la petite paroisse de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor d'Orléans, ainsi que l'acte de la bien insuffisante et trop tardive réparation qui lui était due.

Il est bien regrettable que ce prince, qui a marqué son passage au pouvoir par la plus grande indifférence, allant jusqu'au

relâchement de l'autorité royale elle-même, n'ait pas profité d'une occasion aussi favorable que celle qui se présentait de supprimer les lettres de cachet et de raser la Bastille.

Il aurait, en réparant un acte de tyrannie dont son nom avait couvert le véritable mobile, étendu son bienfait à tous ceux qui étaient alors et devaient être victimes de ce mode inexorable de punition ou de vengeance.

Il aurait enlevé à l'esprit révolutionnaire un prétexte spécieux de se produire, épargné à l'humanité le spectacle d'actes cruels, et à l'auguste et malheureux prince, qui devait recueillir les funestes fruits du règne qui a précédé le sien, l'une des scènes les plus décisives de la révolution.

Ces souvenirs, que le volume placé par le hasard entre nos mains a rappelés, nous convient à une étude attentive des œuvres dont il est composé : ce sont celles de Thomas Kempis, au nombre desquelles est placée l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Parlons d'abord du livre lui-même ; il a la forme d'un petit in-32 de 405 pages renfermées dans une reliure en veau accusant la date du XVII^e siècle ; il porte en effet cette mention : *Coloniæ Agrippinæ sumptibus Joannis Kinckii et sociorum MDCXLIII*, « Publié à Cologne aux frais de Jean Kinckius et compagnie, année 1643. »

On lui a donné ce titre : *Viator christianus, recta ac regia in cælum via tendens, ductu Thomæ Kempis, cujus de Imitatione Christi, atque alia piissima opuscula nova cura recensuit et notis illustravit Jacobus Merle Horstius, Beatæ Mariæ in pasculo pastor* : « Le voyageur chrétien, voie droite et royale conduisant au ciel sous la direction de Thomas Kempis, dont l'*Imitation de Jésus-Christ*, et les autres pieux opuscules ont été nouvellement revus avec soin et enrichis de notes par Jacques Merlot de Horst, pasteur dans la prairie de la bienheureuse Marie. »

On lui a donné cette dédicace : « A Jésus-Christ, à l'envoyé de Dieu, au guide du voyageur chrétien, au docteur, au seigneur qui est le bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis en les conduisant aux pâturages de la vie.

« Lumière du monde, qui le suit ne marche pas dans les ténèbres.

« Porte par laquelle celui qui entre est sauvé.

« Voie, vérité, vie.

« Voie dans l'exemple, vérité dans ce qu'il a promis, vie dans la récompense.

« Voie de ceux qui commencent, vérité de ceux qui font des progrès, vie de ceux qui atteignent la perfection.

« Le voyageur qui le suit est en sécurité.

« Puisqu'il est la voie, il ne peut craindre de s'égarer.

« Puisqu'il est la vérité, il ne peut être trompé.

« Puisqu'il est la vie, il ne peut craindre de mourir.

« O bienheureux le voyageur qui a un tel guide, pourvu qu'il ait marché dans la voie où celui-ci a marché ! »

Jesu Christo messiae christiani viatoris, duci, doctori, domino qui est pastor bonus, animam ponens pro ovibus suis, usque ad vitae pascua ducens.

Lux mundi; quem qui sequitur non ambulat in tenebris.

Ostium; per quem si quis intraverit salvabitur.

Via, veritas et vita.

Via in exemplo, veritas in promisso, vita in præmio.

Via incipientium, veritas proficientium, vita perfectorum.

Quem securus sequitur viator,

Quia via est, non metuit seduci,

Quia veritas, non potest falli,

Quia vita, non timet mori.

O beatus tali duce Viator,

Sed, si uti ille ambulavit,

Ita et hic ambulaverit.

Le volume se compose des quatre livres de l'Imitation ; d'une très-dévotieuse prière qui peut être dite avant ou après la messe, tant par les laïques que par les ecclésiastiques, et qui, tirée des œuvres de Thomas Kempis, a paru devoir être insérée

dans ce volume : *Oratio devotissima vel ante vel sub missa dicenda, tam laicis quam sacerdotibus conveniens, etc.*;

D'un index des prières : *Index orationum*;

D'une autre œuvre de Kempis intitulée : *Viatoris christiani pars altera in qua Thomæ de Kempis: Soliloquium animæ; Vallis Liliorum; de Tribus tabernaculis; Gemitus et suspiria animæ pœnitentis, seu de vera compunctione cordis; Exhortatio ad spiritualem perfectum*. « Autre partie du voyageur chrétien, dans laquelle se trouvent, de Thomas Kempis : Entretien de l'âme avec elle-même ; la Vallée des Lys ; des Trois tabernacles ; Gémissements et soupirs de l'âme pénitente, ou de la véritable compunction du cœur ; Exhortation au progrès spirituel. »

D'une typographie irréprochable, ce petit volume est orné de huit gravures qui méritent une attention particulière, non seulement à cause de la finesse du burin, mais aussi à cause des sujets qu'elles offrent au regard.

La première représente un moine les mains jointes et agenouillé devant la Sainte-Vierge assise sur un trône élevé de deux degrés, et tenant l'enfant Jésus sur ses genoux.

Au bas des degrés du trône est un livre ouvert sur lequel on lit : « J'ai cherché le repos partout, et je ne l'ai trouvé que dans la retraite et la lecture. » *In omnibus requiem quæsi et nusquam inveni nisi in angello cum libello*.

Ces mots sont également tracés dans la partie supérieure du tableau, au bas duquel on lit : *Thomas Kempis, canonicus regularis, obiit anno 1471, 22 julii, ætate 92*. « Thomas Kempis, chanoine régulier, mort l'année 1471, le 22 juillet, âgé de 92 ans. »

La seconde représente une arcade dont le plein cintre, appuyé sur deux colonnes, est chargé de ces mots : *Porta cæli*.

Au-dessus est un cercle formé par le serpent mystique, au milieu duquel se trouve une couronne dont s'échappent, en sens opposés, deux palmes du martyre, le tout surmonté d'une gloire au milieu de laquelle Dieu le père, coiffé d'une tiare, un sceptre à la main, revêtu du pallium épiscopal, à sa droite le

Christ nu jusqu'à la ceinture et tenant aussi un sceptre à la main, tous les deux assis sur un nuage, les pieds sur le globe terrestre ; au bas la divine colombe aux ailes éployées.

Dans la partie supérieure de la porte est écrit : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* « Observe les commandements si tu veux entrer dans la vie. »

À cette porte et dans sa partie inférieure semble être attaché un tableau représentant Moïse tenant les tables de la loi.

De chaque côté de ce portrait, à droite, on voit un Christ crucifié, au bas duquel un guerrier accompagné d'un enfant ailé armé d'une flèche, représentant l'amour divin qui semble l'inspirer, la tête découverte, le pied sur un globe terrestre croisé, tenant en sa main un cœur enflammé qu'il offre au Christ en croix ; à gauche un autre guerrier tenant également un cœur enflammé qu'il offre au Christ en foulant aux pieds le dragon.

Entre eux et au dernier plan du tableau est placé le cercle formé par le serpent mystique ; des flammes s'élèvent au-dessus de ce signe chargé d'une épée flamboyante et d'un énorme balai disposés en sautoir ; au bas de ce foyer sont ces mots : *O æternitas !*

La troisième gravure, à la première page du second livre, représente le Sauveur assis sur l'*arc-en-ciel*, la main droite élevée vers le soleil éternel.

Deux anges sont lancés dans l'espace : l'un, à droite, fait entendre le son de la trompette qui appelle les élus ; l'autre, à gauche, étend ses deux mains comme pour repousser les réprobés dans l'abîme figuré par les plus sombres nuages.

Deux rouleaux se déploient au bas du Christ ; sur l'un on lit : *Nonne opportunè Christum pati ?* « N'a-t-il pas fallu que le Christ souffrit ? » et sur l'autre : *Et ita intrare in gloriam suam,* « Afin d'entrer dans sa gloire, »

Au-dessus de ces nuages, une tête de mort ailée portant un sablier ; de chaque côté de cette tête s'échappe un rouleau où sont écrit ces mots : *Momentum unde pendet,* et au milieu : *æternitas*, exprimant cette pensée : « Moment d'où l'éternité dépend. »

Ces signes sont terminés par le cercle du serpent se mordant la queue, soutenant une épée et une branche de laurier disposées en sautoir ; dans la partie intérieure et supérieure on lit le mot *et* au bas et en dehors, *elige* ; à droite et à gauche, en dehors du cercle, les mots, le premier *vita*, tracé en ligne ascendante ; le second, à gauche, en ligne descendante, le mot *mors*, ce qui donne cette phrase : « Choisissez de la vie ou de la mort. »

Enfin au bas de la gravure sont ces mots séparés par un signe établissant deux côtés, de manière à ce qu'on puisse lire à droite : *Huc crux ducit*, « La croix conduit là, » c'est-à-dire au ciel ; à gauche : *Huc voluptas*, « La volupté conduit là, » c'est-à-dire en enfer.

La quatrième offre au regard deux parties.

À gauche, et dans un certain lointain, un assez grand nombre de personnes se fabriquent des croix ; d'autres en sont chargées et se dirigent vers le Golgotha qui s'élève à droite.

Un démon parvient à entraîner quelques-uns de ces travailleurs, qu'un autre démon précipite dans le feu éternel.

À droite, au premier plan, un ange portant une croix couronnée dans sa main gauche ; de l'autre main il montre le Christ accablé par la pesanteur de sa croix, gravissant la montagne au milieu de laquelle est écrit : *Venite post me*, « Suivez-moi. »

Cette montagne se présente presque inaccessible à son sommet, sur lequel s'élève la croix à laquelle il est attaché ; au bas : « Regarde, et imite-moi, » *inripe et fac secundum exemplum*.

Au sommet d'un mont moins élevé que le Calvaire, et sur un plan plus éloigné, on voit Jésus assis ; il est entouré de quelques élus également assis.

Àuprès de ce groupe est un ange debout, une croix à la main.

Cette partie du tableau est en communication avec le Père éternel nimbé, dans l'éclat de sa gloire, revêtu du pallium épiscopal, tenant en sa main le globe croisé, par un trait lumineux sur lequel est écrit : *Estote perfecti sicut pater vester, audite Jesum*, « Soyez parfait comme votre Père ; écoutez Jésus. »

Enfin au bas du Calvaire, et auprès de l'ange tenant la croix, est un peintre assis devant son chevalet, fixant sur la toile les scènes qu'un ange lui indique en lui montrant du doigt les textes conformes au tableau que la gravure représente.

La cinquième gravure se compose de la cène.

Jésus est assis au milieu de la table qu'entourent ses disciples. Saint Jean est appuyé sur sa poitrine.

Un officier servant, l'épée au côté, descend un mets de la cuisine, où l'on voit quelques personnes occupées à préparer les autres parties du repas.

Plusieurs curieux jettent un regard indiscret sur le banquet, ce que permet une large baie pratiquée dans la salle, sans doute pour laisser voir sur le dernier plan les monuments de la ville.

Au-dessus de la gravure on lit : *Caro mea vere est cibus et sanguis meus vere est potus*, « Ma chair est vraiment votre nourriture et mon sang votre breuvage, » et au bas le quinzième verset du chap. XIII de l'évangile selon saint Jean : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis*, « Je vous ai donné un exemple, afin que, pensant à ce que je vous ai fait, vous fassiez aussi de même, » paroles prononcées par le Christ au moment où il lave les pieds des apôtres.

La sixième gravure attachée au *Soliloquium animæ* représente le ciel ouvert ; la sainte Trinité y est assise ; Dieu le Père, la tête couverte de la tiare du Souverain Pontife, Jésus avec la croix appuyée sur son bras gauche, la Sainte-Vierge assise auprès de lui ; sur un plan un peu plus bas, le Saint-Esprit, sous la forme de la colombe, est entre le Père et le Fils.

Sous ce ciel, et dans une gracieuse solitude, un enfant est à genoux en prière.

La septième, qui appartient au livre intitulé : *Vallis Liliorum*, représente le ciel entr'ouvert, la sainte Trinité dans les mêmes dispositions que celles qui viennent d'être décrites, et au bas un enfant cueillant des lys dans un champ rempli de cette fleur.

Kempis fait précéder ce livre d'un avant-propos commençant ainsi :

« Le juste croîtra comme le lys et fleurira dans l'éternité devant Dieu ; ce chapitre peut recevoir le titre de vallée des lys, car il y est parlé d'un grand nombre de vertus comme de lys blancs plantés par Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Vallée de l'Humilité : *in valle humilitatis à Domino Jesu plantatis*, et doucement arrosés par la mystérieuse aspersion du Saint-Esprit, *et Spiritus Sancti intima aspersione dulciter irrigatis*. »

La huitième, appartenant au livre intitulé : *De Tribus tabernaculis aureis libellus*, et qui est divisé en trois chapitres, le premier de *Paupertate*, le second de *Humilitate*, et le troisième de *Patientia*, représente Jésus, Moïse et Élie.

Jésus montre à une femme portant dans ses bras un jeune chevreau, qui semble personnifier l'humilité, une des trois tentes, celle du milieu, placées toutes trois au fond du tableau.

Ces tentes rappellent ce que dit Pierre à Jésus sur la montagne de la Transfiguration : « Seigneur, faisons ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, une pour Élie : » *Tibi unum, Moïsi unum, et Helix unum*.

L'Humilité est le tabernacle de Dieu dans lequel l'Esprit-Saint repose : *Tabernaculum tuum Domino humilitas est, in quo vere Spiritus Sanctus requiescit*.

Un autre tabernacle attribué à Moïse est celui de la *Patience* ; car Moïse, dit le texte, qui semble avancer ici une proposition hasardée, était le plus doux de tous ceux qui ont habité la terre : *Erat enim Moïses vir mitissimus super omnes qui morabantur in terra*.

Le troisième tabernacle, celui de la *Pauvreté*, était attribué au grand prophète Élie qui l'habita : *habitavit in tabernaculo paupertatis magnus ille propheta Elias*, ce qu'attestent les corbeaux qui le nourrissaient au désert : *testantur corvi qui eum pascebant* ; la caverne dans laquelle il demeurait : *spelunca in qua latebat* ; les vêtements sordides dont il était couvert : *asperitas vestium quæ eum tegebat* ; et l'ange du Sei-

gneur qui lui apportait le pain cuit sous la cendre et l'eau :
et angelus Domini qui subcinerium panem et aquam illi ministrabat.

Enfin le livre intitulé : *Gemitus et suspiria anime penitentis*, est précédé de l'image de saint Pierre, représenté au moment où le coq chante.

Saint Pierre est assis, les mains jointes et le visage exprimant une profonde douleur ; au bas de lui sont un livre fermé et les clés qui ouvrent les portes du ciel.

Sur une petite montagne et près du saint on voit un coq dans l'attitude du chant.

Il est inutile d'insister sur ce petit volume, si ce n'est qu'il convient de faire remarquer que, dans l'esprit de cette publication, ce n'est pas Gerson qui serait l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, mais que cet auteur n'est autre que Thomas Kempis.

Les titres donnés à ses œuvres, les gravures dont ces titres sont précédés, la réunion de toutes les œuvres à la grande œuvre de l'*Imitation*, ne peuvent être considérés de la part de leur révérend éditeur que comme une manifestation publique de l'opinion, alors très-contestée, que Thomas Kempis en était le véritable auteur, manifestation à laquelle il ne se serait certainement pas livré s'il n'avait été autorisé à le faire par un très-grand nombre de très-considérables adhésions.

Cette proposition est en effet justifiée par les nombreuses adhésions qu'il produit.

Il les a placées sous ce titre : *Elogia hisce Thomæ de Kempis libris, ab illustribus sanctitate et doctrina viris attributa*, « Éloges donnés à ces ouvrages de Thomas Kempis par les hommes les plus illustres par leur sainteté et leur science. »

Ces éloges sont en effet accordés par treize docteurs, et sur ce nombre douze proclament Thomas Kempis l'auteur de l'*Imitation*. Ignace de Loyola est le seul qui paraît avoir attribué cette œuvre à Gerson, qui tunc quidem censebatur esse Joannis Gerson.

C'est ce que nous apprend Pierre Ribadeneyra dans la *Vie*

de Loyola, en se séparant de celui-ci et en reconnaissant Kempis comme ayant écrit l'*Imitation de Jésus* ;

Le cardinal Barenius, au rapport de *Fabianus Justinianus Episcopus Adjacensis*, évêque d'Agén ; le cardinal Bellarmín, dans son livre *De Scriptoribus ecclesiasticis* ; *Joannes Van de Villius*, évêque de Tournay ; *Louis de Grenade*, *Balthasar Alvarès*, *Julius Nigronius*, *Ludovicus Molina*, *auctores directoris exercitiorum Societatis Jésu* ; *Georges Mayr*, qui a traduit cet ouvrage de la langue latine en la langue grecque, *qui hosce libellos in græcam linguam transtulit*, et qui s'en explique dans une lettre adressée à *Claude Aquaviva* ; *Henricus Sommalius*, dans son ouvrage intitulé : *Le Roi de la Mauritanie*, adressé à *Leonardus Bettonius*, abbé du monastère de Saint-Trudon, qui nous apprend qu'un des membres de la Société de Jésus ayant été porter au roi de la Mauritanie les sommes nécessaires au rachat des captifs faits par ces pirates, ce roi, qui autrefois avait été chrétien, le conduisit dans sa bibliothèque et, entre autres ouvrages, lui montra l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduite dans la langue des Turcs : *rex qui aliquando Christianus fuerat, cum in suam bibliothecam duxit. Varios hic illi codices visendos porrigit, atque in his libellum de Imitando Christo, vulgari turcarum lingua conversum*. Il ajoute qu'il préférerait cet auteur à tous les autres, et particulièrement à tous les ouvrages des mahométans : *adjecit autem pluris se unicum illum facere, quam reliqui omnes mahometanorum*.

Sommalius se borne, il est vrai, à la révélation de cette singulière circonstance de l'existence chez un roi barbare de cet ouvrage édifiant et tout chrétien, et de celle, plus singulière encore, de sa traduction en langue turque ; mais s'il n'ajoute pas le nom de Kempis à ce récit, il n'y ajoute pas non plus celui de Gerson, et la place donnée à ce passage de sa lettre autorise à supposer qu'il considérait bien Kempis comme l'auteur de l'*Imitation*.

Enfin *Hermann Hugo* qui, celui-là, le reconnaît de la manière la plus absolue en cette qualité, s'exprime ainsi : « Plus

sieurs avaient coutume de dire qu'ils avaient recherché dans la lecture de Thomas Kempis une consolation à la douleur, et presque toujours y avoir réussi. » *Multos dicere audivi solitos se ex libello Thomæ Kempis fortuita lectione quærere in mœrore consolationem, neque fere unquam falli.*

L'auteur va plus loin : il dit que, si l'espace ne lui manquait, *non fert loci præsentis angustia*, il pourrait fournir un plus grand nombre de témoignages non moins considérables : *locuples* (sic) *testimonium exhibere.*

Et puisqu'on a profité de l'occasion offerte de toucher ce sujet, et quoiqu'on n'ait pas la prétention de jeter un jour nouveau sur cette obscure et interminable querelle élevée à propos de l'édition du Louvre, publiée en l'année 1640, entre les chanoines de Sainte-Geneviève et les Bénédictins, et à laquelle ne mit pas fin l'arrêt du Parlement de l'année 1652 rendu en faveur des chanoines partisans de Kempis, cependant il nous paraît permis d'insister.

Au XVII^e siècle, avec le Parlement, la Sorbonne persista à tenir pour Kempis ; les Bénédictins pour Gerson.

Mais cette persistance était plutôt le fruit de l'esprit de secte que le sentiment d'une délibération impartiale.

La question, pour ceux qui discutaient avec une entière indépendance, s'obscurcit encore par l'intervention d'un nouveau nom : celui de Gersen, moine piémontais, représenté comme étant le véritable auteur de cette œuvre célèbre qui, ainsi, remonterait du XV^e au XIII^e siècle.

A ce sujet, nous ferons remarquer que s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il ait existé à cette époque reculée non seulement un moine du nom de Gersen, ce qui est révoqué en doute, mais un manuscrit de l'*Imitation*, la querelle n'aurait plus de raison d'être.

Aussi, sans entrer dans ce débat que la science et l'autorité judiciaire, éclairées par les discussions les plus animées, ne sont pas parvenues à faire cesser, il est bien permis de penser que la justification de l'existence de la mention de l'ouvrage dans un manuscrit d'une date aussi antérieure, ou n'a pas été faite ou

n'a pas présenté un élément de conviction suffisant pour être accueillie.

Tout ce qui s'affirme par un fait matériel doit mettre fin à un doute, et si ce doute persiste, c'est que le fait matériel n'existe pas ; et en effet, on affirme que le manuscrit du XIII^e siècle appartient certainement au XVI^e.

Il semble donc qu'on doit passer outre et s'en tenir à la querelle réduite aux deux célébrités en présence à la barre du tribunal de l'opinion publique.

C'est pourquoi, aux opinions qui viennent d'être rapportées, on doit se borner à ajouter celles contenues dans la biographie d'Hoeffer, contenant les *preuves pour Kempis* et les *preuves contre Gerson*.

Les reproduire ici serait faire un double emploi et les affaiblir ; on se bornera à y renvoyer en faisant remarquer que cette discussion semble concluante en faveur des partisans de Kempis.

Et enfin nous prendrons la liberté de terminer cette notice par une observation qui nous semble résulter de l'étude comparative des actes de la vie de Kempis et de Gerson.

Le caractère de l'écrivain se révèle par ses œuvres ; cette proposition semble d'autant plus incontestable qu'elle s'applique aux œuvres de la nature de l'*Imitation de Jésus*.

L'*Imitation de Jésus* est en parfait accord avec le *Colloquium animæ*, le *Vallis Liliorum*, le *De Tabernaculo pauperatis*, et le *Gemitus et suspiria animæ pœnitentis*.

Les œuvres de Gerson appartiennent, il est vrai, à ce genre de sentiment, qui était la corde littéraire que faisaient vibrer alors les malheurs publics, les dissensions de l'Église, les mélancolies de la vie monastique et solitaire et ses longs jeûnes ; mais ces œuvres sont loin de manifester la même persistance dans la contemplation et l'ascétisme.

Kempis était un moine n'ayant d'autres mouvements de l'âme, d'autres occupations que celles de la méditation et de la prière, d'autres distractions que celle d'écrire et de copier des œuvres de piété.

Dans la deuxième livraison, mois d'août 1882, du *Polybiblion*, on annonce l'ouvrage du R. P. Clergyman Rethlewil sur Kempis, qui le rattache à la Société des *Frères de la vie commune*, consacrée exclusivement à cette occupation.

Gerson, au contraire, a vécu au milieu du monde et des troubles religieux et politiques, alors fort ardents ; sa vie a été militante et agitée.

Il a pris part, comme député, aux conciles de Pise et de Constance ; on l'accuse d'avoir pris tour à tour le parti du pape de Rome, Grégoire XII, et de l'anti-pape, Benoît XIII.

Cette observation a été prise en grande considération par ceux qui le déclarent l'auteur de l'*Imitation*.

Dans une très-remarquable biographie dont un savant professeur de l'Université, M. Aubé, est l'auteur, on croit devoir discuter cette objection et la réfuter.

On cite Michelet, qui, en convenant de cette vie active, distrayant Gerson de la vie claustrale et ascétique sous l'inspiration de laquelle a dû être écrite l'œuvre de l'*Imitation*, attribue au contraire cette œuvre à la lassitude et aux désillusions des grands événements et des ardentes polémiques auxquels il a été mêlé.

On oppose, au contraire, à Gerson ses propres sentiments sur la vie monacale, et quelques contradictions recherchées avec peine, il est vrai, dans les divers passages de son œuvre.

Enfin le style lui-même des deux concurrents est épluché avec minutie ; mais ce qui domine, suivant nous, dans cette partie critique de ces deux existences, c'est la différence incontestable de leurs aspirations.

La vie de Gerson respire le siècle, la lutte ; elle s'étale sous le regard des grands et des peuples, elle se passe en voyages, en changements de résidence, de la France en Bavière, de la Bavière en France, et finit dans la ville de Lyon ; et cela dans un temps où les voyages étaient longs et pénibles.

La vie de l'autre n'est qu'un acte d'humilité, de renoncement à soi-même dans le silence absolu du cloître.

Pour nous ce débat, étudié avec soin, doit être clos tout à l'avantage de Kempis.

Nous nous félicitons cependant d'avoir rencontré ce petit volume dont la rareté est attestée par son absence du catalogue des œuvres de Kempis, composé avec le plus grand soin par nos grandes biographies contemporaines, comprenant toutes les éditions, en très-grand nombre, depuis la fin du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle, et qui nous a offert l'occasion de ces recherches, et plus particulièrement celle d'être le confident des pensées d'un vénérable ecclésiastique, au moment où, succombant sous les coups de la persécution, son corps reste dans son cachot et son âme s'élève dans l'éternité.

— M. Doinel communique à la Société une correspondance inédite retrouvée par lui aux archives de la ville d'Orléans. Le travail de notre collègue a pour titre : *Relation de la mort et de quelques circonstances qui suivirent la mort de Concino Concini, marquis d'Ancre, maréchal de France, d'après un Orléanais, témoin oculaire.*

Il est accompagné d'une copie authentique des arrêts du Parlement rendus contre la mémoire du marquis d'Ancre et la marquise sa femme. Ces dernières pièces ont été communiquées à M. Doinel par M. Marlet, élève de l'École des chartes.

— Le Président déclare arrêtée la liste des candidats éligibles à la prochaine élection.

Sur cette liste figurent les noms de MM. GUISSARD, FOURNIER jeune, DUPIN et POMMIER.

Séance extraordinaire du mercredi 20 décembre 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

La Société est réunie extraordinairement en ce jour pour prendre connaissance d'une lettre qui lui est adressée par le R. P. Camille de la Croix, auteur des découvertes gallo-romaines de Sanxay (Vienne), dont la presse entière s'occupe avec une ardeur toute spéciale depuis plus de trois mois.

Le savant archéologue, sollicité par un membre de la Société à venir exposer ses plans et donner la description de ses travaux devant le public orléanais, avertit la compagnie qu'il se tiendra à sa disposition le mardi 26 décembre 1882.

En conséquence, la Société décide qu'elle accepte avec empressement la proposition qui lui est faite, et charge les membres du bureau de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'organisation d'une conférence publique qui devra avoir lieu à la salle des Thèses.

Séance du vendredi 22 décembre 1882.

Présidence de M. BIMBENET, président.

Le Président fait part à la Société de la perte douloureuse qu'elle a faite récemment en la personne de M. l'abbé Baudry, curé du Bernard (Vendée), associé correspondant ; puis il donne connaissance des ouvrages reçus et signale à l'attention de ses collègues un travail de M. Boucher de Molandon inséré dans le dernier *Bulletin* du Comité des travaux historiques. Il s'agit d'une note relative aux restes de la première enceinte d'Orléans, qui vont bientôt disparaître.

— M. Pérot, associé correspondant, fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Silex taillés de Champ-Moreau*.

Des remerciements sont adressés à l'auteur.

— M. Boucher de Molandon fait hommage à la Société d'une médaille d'argent de grand module ici représentée, et destinée à perpétuer le souvenir de l'achat et de la restauration de l'ancienne salle des Thèses de l'Université d'Orléans.

Cette médaille porte, à sa face, la vue perspective et intérieure de l'édifice, entourée de l'exergue : « Salle des Thèses de l'Université d'Orléans ; » elle est ornée à sa partie inférieure d'un écusson aux armes de la ville, accosté de deux palmes. On lit au-dessous le nom du graveur : « Tasset », et la date de la gravure : « 1882 ».

La légende, inscrite au revers, rappelle les dates et faits relatifs à la fondation, à la réintégration dans le domaine public et à la restauration de ce précieux monument.



Le Président propose à ses collègues d'adresser des remerciements au généreux donateur. Tous les membres s'associent à cette pensée et témoignent leur reconnaissance à M. Boucher de Molandon, tant au nom de la Société qu'en leur nom personnel, chacun d'eux ayant reçu de lui un exemplaire de la médaille qui vient d'être décrite.

— M. Tranchau lit une note analytique sur un travail de M. Siméon Luce, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* (livraison du 1^{er} décembre 1882), ayant pour titre : *Jeanne d'Arc et le culte de saint Michel*.

JEANNE D'ARC ET LE CULTE DE SAINT MICHEL.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais, toujours en éveil sur les publications relatives à Jeanne d'Arc, ne peut laisser passer sans un témoignage de sympathie un remarquable travail de M. Siméon Luce, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 1^{er} décembre 1882, sous le titre de *Jeanne d'Arc et le culte de saint Michel*. Admirateur passionné de l'héroïque et sainte fille, l'auteur, sans aborder la question du surnaturel dans sa mission, a essayé de montrer que les premières apparitions de l'Archange à la bergère de Domremy ont suivi de près certains faits qui avaient grandement accru la foi populaire en la protection toute spéciale de saint Michel sur la France et ses rois. Les Mérovingiens, dit-il, avaient eu pour saint de prédilection saint Martin ; les Carlovingiens, saint Pierre ; les premiers Capétiens, saint Denys. Les premiers Valois eurent une dévotion particulière à saint Michel. Les pèlerinages au sanctuaire privilégié de l'Archange prirent, sous Charles V et Charles VI, un développement extraordinaire. Le pauvre roi fou fit, en 1394, au mont Saint-Michel, un voyage à la suite du quel il recouvra, pour quelque temps, la lucidité de son intelligence, et c'est à l'intervention de l'Archange qu'il attribua ce soulagement passager. Saint Michel avait toujours été l'objet d'un culte fervent sur les marches de la Champagne, de la Lorraine et des Barrois. La recrudescence de cette dévotion qui marqua le règne de Charles VI se fit sentir dans les diocèses de Toul et de Langres ; de là la fondation, à cette époque et dans cette région, de plusieurs chapelles dédiées à saint Michel ; c'est lui qui est le patron du Barrois, pays natal de la

mère de Jeanne. Deux faits vinrent donner une très-grande force à cette dévotion pour ainsi dire nationale. C'est d'abord l'accident arrivé le 11 octobre 1422 à La Rochelle, où l'écroulement d'une salle dans laquelle le Dauphin présidait une assemblée de notables fit un nombre considérable de morts et de blessés, laissant le jeune prince sain et sauf. C'est à l'intervention spéciale de saint Michel qu'il rapporta son salut, et, en témoignage de gratitude, il fonda une messe annuelle, le 11 octobre, dans l'église du Mont. Il n'est pas douteux que cet événement fut rapidement connu dans le royaume, et on peut croire que Jeanne, déjà vivement touchée au récit des malheurs de la France, n'entendit pas sans une grande émotion comment le Dauphin avait échappé au péril de mort par la protection toute-puissante de saint Michel. — Un autre événement, bien plus important, vint donner une plus énergique impulsion à ce culte de l'Archange. C'est la délivrance merveilleuse de la forteresse du mont Saint-Michel que les Anglais, en août 1424, assiégèrent par terre et par mer avec des forces redoutables. Héroïquement défendue par Jean, bâtard d'Orléans, bientôt si illustre sous le nom de Dunois, elle fut dégagée, après dix mois de blocus, par une flottille équipée à Saint-Malo, en juin 1424. C'est précisément dans l'été de cette même année que Jeanne place les premières apparitions de saint Michel. Ce glorieux succès eut un immense effet moral parmi les populations. Les récits des pèlerins, les messages du roi, l'enthousiasme patriotique de la famille seigneuriale de Vaudemont et de Joinville, d'où relevait la châtellenie de Vaucouleurs, répandirent partout l'échec des Anglais, attribué à saint Michel. Le sentiment patriotique, on l'a dit mille fois, avait une intensité prodigieuse dans la région où était situé Domremy. Dans le cœur si français de Jeanne, le patriotisme reçut sa flamme et son éclat de l'inspiration religieuse, et principalement de sa dévotion à l'Archange dont le patronage s'était si manifestement révélé.

Tel est très-brièvement analysé le savant et curieux travail de M. Siméon Luce, qui met en lumière bien des faits restés

jusque-là dans l'ombre. C'est donc une page d'un très-vif intérêt ajoutée au livre immense, toujours inachevé et toujours poursuivi, où, depuis plus de quatre siècles, les historiens écrivent leurs impressions, presque toujours leur admiration enthousiaste sur la libératrice d'Orléans et de la France. C'est à ce titre, et sans vouloir discuter ce que l'auteur appelle les origines humaines et historiques de la mission de Jeanne d'Arc, que nous avons cru devoir appeler sur son travail l'attention de la Société.

Ajoutons, pour confirmer ce que M. Siméon Luce dit du culte de saint Michel, qu'il fut aussi en grande faveur à Orléans et dans notre contrée. Une statue de l'Archange surmontait le beffroi de l'ancien Hôtel-de-Ville. Elle ne disparut de la tour qu'en 1593, parce que, dit-on, elle menaçait ruine et que sa chute pouvait être une cause d'accident. Il y avait à Orléans une église de Saint-Michel qui, vendue en 1791, fut disposée par l'architecte Lebrun en salle de théâtre, et aussi une chapelle de Saint-Michel, située entre la rue Bourgogne et la rue du Dévidet, et longeant la rue des Franks-Bourgeois ; c'était le siège de la confrérie et corporation des maçons. Les évêques, à leur entrée dans la ville, y faisaient une station avant de se diriger sur le cloître Saint-Aignan.

Dans l'Orléanais, plusieurs églises ou chapelles étaient ou sont encore sous le vocable de saint Michel : ainsi à Beaugency, à La Ferté qui, avant d'ajouter à son nom celui du bourg de Saint-Aubin, s'appelait La Ferté-Saint-Michel ; à Solterre, canton de Châtillon-sur-Loing ; à Coudray, canton de Malesherbes ; une des communes du canton de Beaune-la-Rollande porte le nom de saint Michel, auquel est dédiée son église. Le chef de la milice céleste était donc fort en honneur dans le pays où Jeanne d'Arc commença à accomplir la mission que lui avait inspirée surtout le saint choisi par les premiers Valois comme protecteur de leur couronne et de la France, et dont Louis XI devait, par reconnaissance, faire le patron d'un ordre de chevalerie. Et aujourd'hui il est bien peu de grandes églises de notre région qui n'aient une chapelle par-

ticulièrement consacrée à saint Michel ou ornée du tableau traditionnel représentant sa victoire sur l'inferral génie du mal.

— M. Boucher de Molandon lit deux autres notes qui lui ont été adressées par M. Pérot, associé correspondant. Dans la première, il s'agit d'une cloche fondue à Orléans, et dans la seconde d'une fibule romaine en bronze portant une signature de fabricant.

La Société en vote l'insertion au *Bulletin*.

NOTICE SUR UNE CLOCHE FONDUE A ORLÉANS.

Cette cloche en beau métal pèse 34 kilogrammes, et le sommet est formé par six têtes avec ornements autour. Il est assez rare de voir cette partie des cloches ainsi ornementée, puisqu'elle est ordinairement cachée par le joug. Elle porte la légende suivante :

AV NON (*sic*) DE DIEV . M^r
IOSEPH MOREAV DE LA PORTE
MA FAIT FERE (*sic*) PAR IACQUES
BONLEV A ORLEANS .
— 1722 .—

Par une bizarrerie du hasard, cette cloche allait être achetée par le révérend Père de Duras, *abbé de la Trappe de Sept-Fons en Bourbonnais*, pour annoncer les petits offices au milieu des cloîtres de cette célèbre abbaye ; mais l'exécution des décrets du 29 mars, qui furent appliqués le 6 novembre 1880, vint apporter le trouble dans la maison. Cinquante moines furent expulsés ! Le vénérable abbé en mourut de chagrin, et la cloche, qui devait réunir les religieux aux pieds des autels, reste là, muette, couverte de poussière au milieu des rebuts d'un magasin de ferraille.

Francis PÉROT.

FIBULE ROMAINE EN BRONZE PORTANT UN SIGLE.

Les bords de la Loire sont comme ceux de beaucoup de fleuves et de rivières, très-fertiles en vestiges d'antiquités : là ce sont les époques préhistoriques qui s'y rencontrent, à côté les ruines gallo-romaines y abondent, surtout dans cette partie du Bourbonnais qui touche au département de Saône-et-Loire.

Dans l'une des nombreuses villas qui sont disséminées sur le cours du fleuve, à Beaulou (Allier), on vient de trouver, avec de nombreuses médailles, poteries, statuettes, animaux en terre blanche, plusieurs fibules en bronze d'un travail délicat et soigné; sur l'une d'elles on peut lire le nom suivant qui y a été gravé à l'aide d'un poinçon :

(AELUS F.)

Les objets en bronze portant une signature sont assez rares ; c'est de plus un nom à ajouter à ceux déjà connus, et dont la série est si importante sur les vases, moules, statuettes trouvés en Bourbonnais ; c'est le premier nom que révèle le bronze.

Il est très-probable que cette fibule comme tant d'autres trouvées dans le voisinage, provient de Bibracte, la ville renommée pour l'excellence de ses ouvrages de bronze et d'émaillerie.

Francis Pérot.

Moulins, le 27 novembre 1882.

Ces divers travaux ont été admis par la commission des publications.

— La Société procède ensuite à diverses élections.

Election du Président. — M. Gustave BAGUENAUT DE PUCHESSE, Vice-Président de la Société, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, est nommé Président de la Compagnie, en remplacement de M. Bimbenet, non rééligible.

Élection du Vice-Président. — M. l'abbé DESNOYERS, membre de la commission des publications, est élu Vice-Président, en remplacement de M. Baguenault de Puchesse.

M. Louis JARRY est élu membre de la commission des publications, en remplacement de M. l'abbé Desnoyers.

Élection d'un membre titulaire résidant. — M. POMMIER, juge au tribunal de première instance d'Orléans, est nommé titulaire résidant, en remplacement de M. Buchet, démissionnaire.

Élection d'associés correspondants. — Sont nommés au titre d'associés correspondants :

1° M. SAINOT, curé de Terminiers (Eure-et-Loir) ;

2° M. HERMANN-HAGEN, professeur de littérature ancienne à l'Université de Berne (Suisse), correspondant étranger ;

3° Le R. P. CAMILLE DE LA CROIX, membre de la Société des antiquaires de France, de la Société des antiquaires de l'Ouest et de plusieurs autres sociétés savantes.

— Dans sa séance extraordinaire du 19 décembre, la Société avait décidé que la conférence archéologique du R. P. de la Croix aurait lieu dans la salle des Thèses ; mais, en présence du nombre des demandes de cartes d'entrée adressées de toute part, quelques membres, redoutant l'insuffisance du local, proposent de louer la salle de l'Institut.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORT SUR LA CONFÉRENCE FAITE PAR LE R. P. DE LA CROIX,
LE 26 DÉCEMBRE 1882, SUR LES DÉCOUVERTES DE SANXAY
(VIENNE), DANS LA SALLE DE L'INSTITUT D'ORLÉANS.

Ce sera une des gloires de notre Société de renouer sans cesse la chaîne des siècles passés et de maintenir les traditions de science que l'antique Orléans nous a laissées. La ville qui a ouvert une école épiscopale, qui a fondé une université, qui a créé la première académie en France, qui compte plusieurs

sociétés scientifiques, qui possède deux riches musées, cette ville doit maintenir son rang d'honneur, et c'est nous, Messieurs, qui avons le devoir de lui conserver la place conquise par nos ancêtres.

Vous n'avez pas failli, vous ne faillirez jamais à ce devoir filial, et c'est encore pour cela que, le 26 décembre dernier, grâce à l'initiative de votre dévoué secrétaire, M. Léon Dumuys, vous ouvriez pour nos concitoyens une séance scientifique dans la salle de l'Institut. Vous aviez invité le R. P. de la Croix à donner une conférence sur les découvertes archéologiques qu'il vient de faire dans le Poitou.

Nos concitoyens ont largement répondu à l'appel de la Société, et c'était véritablement un curieux spectacle que celui offert par la salle dans laquelle vous les aviez réunis. Une foule nombreuse, composée d'auditeurs de tout rang, de tout âge, de toute situation, se pressait sur les banquettes; les auditrices même avaient réclamé le droit d'entrée. Orléans tout entier était représenté à cette fête intellectuelle; et quand le P. de la Croix arriva devant cette assistance si nombreuse et si variée, on sentit dans ses premières paroles l'étonnement qui avait saisi son âme.

Il triompha bientôt de ce sentiment passager, et durant deux heures sut, dans un langage tout à la fois scientifique et facile, érudit et clair, faire l'histoire et la description de ses fouilles, en s'aidant, dans ses démonstrations, de vastes plans dressés par lui et éclairés par une vive lumière.

Dans cette séance deux choses extraordinaires étaient réunies ensemble : la découverte et son auteur.

Car ce n'est pas, Messieurs, un homme ordinaire que ce P. de la Croix. Toute sa personne respire l'originalité; une barbe noire et épaisse encadre son visage, une abondante chevelure couronne son front; la mobilité expressive de sa physionomie, l'éclair de ses yeux, la promptitude de sa parole, indiquent à la fois la vivacité de son intelligence, la sûreté de ses appréciations et l'énergie de sa volonté, que vingt-quatre mois de recherches et d'études à Sanxay n'ont pu ébranler.

Sanxay méritait bien, au reste, une telle persévérance, car il réunissait, sous le sol cultivé de son emplacement, un balnéaire, un temple, des logements de desservants, des hôtelleries, un établissement de plaisir, puis à quelque distance plusieurs constructions.

Le balnéaire avait été construit avec luxe et le temple était bâti avec art.

Les plans du P. de la Croix nous mettaient donc en présence d'un établissement fort important et qui jusqu'à ce jour n'a pas son semblable en France. Il restait à nous dire quelle avait été sa destination.

L'exposé de cette destination, Messieurs, a constitué, suivant nous, le principal intérêt de la conférence, et nous sommes tout à fait porté à partager l'avis du P. de la Croix disant que Sanxay était le lieu de la réunion périodique des Pictons.

Vous savez, Messieurs, que les tribus gauloises, César nous l'apprend, se rassemblaient en certains lieux pour y délibérer entre elles sur leurs intérêts. Sanxay serait le lieu choisi dans ce but par les Pictons ; il a bien, il est vrai, tous les caractères d'un séjour passager, puisqu'on n'y a pas trouvé les traces des nombreuses demeures nécessaires à une grande population, ce qui exclut de suite la pensée qu'en cet endroit se serait élevé jadis l'antique Limonum. On demeurerait à Poitiers ; on passait à Sanxay, et pour que le séjour fût agréable on y avait réuni ce qui attire le plus les hommes : la religion et le plaisir.

Le P. de la Croix aurait donc découvert à Sanxay ce qui a peut-être été déjà trouvé, mais insuffisamment exploré, à Chassenon (dans la Charente), et auprès de Saintes, un des lieux des comices de la nation gauloise.

Son opinion, qui serait aussi la nôtre, quoique n'étant pas une vérité indiscutable, puisqu'on pourrait objecter que les comices se tenaient dans la cité principale de chaque tribu, son opinion, disons-nous, semblerait fortifiée par l'absence de cimetière. En effet, quand une tribu s'est fixée en quelque endroit, il est inévitable d'y trouver des lieux de sépultures : à Sanxay on n'en a rencontré aucun.

Le P. de la Croix vous a ensuite savamment expliqué comment Sanxay, primitivement choisi comme lieu d'assemblée par les Pictons, a été ensuite, suivant son expression, romanisé par leurs vainqueurs. Les Romains n'ont pas transformé, mais remanié, embelli cette station, car leur politique consistait à ne pas heurter les Gaulois par la violence, mais à les transformer insensiblement et pour ainsi dire sans qu'ils s'en aperçussent ; c'est ainsi qu'ils cherchèrent à associer d'abord les rites de leur culte à ceux de la religion gauloise.

Un échange d'explications a ensuite eu lieu entre le P. de la Croix et quelques-uns de ses auditeurs, et nous avons tous pu remarquer la science profonde et lucide du fouilleur intrépide de Sanxay. Ses réponses nous ont laissé l'espoir fondé et même la certitude qu'un jour le pays des Carnutes livrerait, lui aussi, son lieu des comices, soit du côté de Vellaunodunum, soit même en notre ville, cette cité où nos ancêtres flétrirent tant de fois nos insolents vainqueurs et jurèrent de mourir pour l'honneur de notre *Genabum* et la liberté de la patrie.

Dix heures sonnèrent quand la séance fut terminée, trop courte pour notre attention. Notre Président adressa des remerciements au P. de la Croix, à M^r Coullié, à M. le Maire, M. Rabourdin, son adjoint, qui avaient honoré la réunion de leur présence, à l'assemblée qui s'était montrée si attentive aux explications du conférencier, et après avoir salué de notre reconnaissance, de nos vœux, de nos espérances orléanaises le démonstrateur à la barbe épaisse comme les forêts de la Gaule, à l'œil étincelant comme celui de Vercingétorix, nous quittâmes la salle en jetant un dernier regard sur les bustes de Gretry, de Haydn, de Méhul, de Beethoven. Ils semblaient nous dire que si la musique répand des flots d'harmonie, la science répand des flots de lumière ; que ces deux flots coulent ensemble pour l'apaisement de l'âme et s'en vont tous deux se perdre dans l'océan de l'infini, qui est Dieu.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1882.

**I. — DONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.**

Gazette des Beaux-Arts, 1876, 2^e partie, t. XIV (2^e série); 1877, t. XV et XVI; 1878, t. XVII, XVIII (en 2 parties); 1879, t. XIX et XX; 1882, t. XXV et XXVI.

Revue archéologique, 1876, t. XXXI et XXXII; 1877, t. XXXIII et XXXIV; 1878, t. XXXV et XXXVI; 1879, t. XXXVII et XXXVIII; 1880, XXXIX et XL; 1881, t. XLI.

Revue des Sociétés savantes, 7^e série, nos 4, 5, 6 (1882).

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques : section d'histoire, d'archéologie et de philologie, 1882, nos 1 et 2.

Réunion générale des délégués des Sociétés savantes. — Discours de M. J. Ferry, avril 1882.

Encyclopédie d'architecture, 2^e série, 1876, t. V, 12 livraisons; 1877, t. VI, 12 livraisons; 1878, t. VII, 12 livraisons.

Romania, nos 40 (octobre 1881), 41 (janvier 1882), 42-43, avril-juillet.

Rapport sur les archives nationales pendant les années 1876 et 1877.

DONS DU PRÉFET DE LA SEINE.

Histoire générale de Paris, in-4°, Imprimerie impériale et nationale :

1^o Introduction, 1866 ;

2^o *Les anciennes bibliothèques de Paris*, par Alf. Franklin.
3 vol. 1867, 1870, 1873 ;

3^o *Étienne Marcel*, par Perrens, 1 vol. 1874 ;

4^o *Les jetons de l'échevinage parisien*, par d'Affry de la Monnoye.
1 vol. 1878 ;

5° *Les métiers et corporations de Paris au XIII^e siècle* ; Étienne Boileau, par R. de Lespinasse et Fr. Bonnardot. 1 vol. 1879 ;

Inventaire des œuvres d'art. 5 vol. gr. in-8°. Paris, imprimerie Chaix.

ACHATS FAITS PAR LA SOCIÉTÉ.

Histoire générale de Paris, in-4°, Imprimerie impériale et nationale :

1° *Topographie historique du vieux Paris*, par Ad. Berty ; région du Louvre et des Tuileries, 2 vol. 1866 et 1868 ;

2° *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, par Léop. Delisle, t. I, 1868 ; t. II, 1874 ;

3° *La Seine*. — I. *Le bassin parisien aux âges antéhistoriques*, par Belgrand, 3 vol. texte et planches ;

4° *Paris en 1380* ; plan de restitution, par Legrand, 1868 ;

5° *Les armoiries de la ville de Paris*, par de Coëtlogon et Tisserand, 2 vol. 1874 ;

6° *Paris et ses historiens*, par Le Roux de Lincy et Tisserand, 1 vol. 1867.

PUBLICATIONS OFFERTES PAR LES AUTEURS.

M. Anatole de Barthélemy. — *Liste des noms d'hommes gravés sur la monnaie de l'époque mérovingienne*. Broch. in-8°, 1881.

— *Monnaie gauloise de Luclerius, chef carduque*. Broch. in-8°.

— *Note sur les monnaies trouvées au mont César*. Broch. in-8°.

M. Boucher de Molandon. — *Notice nécrologique sur l'abbé Patron*. Broch. in-8°.

— *Inventaire des livres, bijoux, ornements, reliquaires de l'église Saint-Paul d'Orléans en 1462*. (Extrait du *Bulletin des travaux historiques*, 1882.)

M. Joseph Berthelé. — *Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix à Sanzay*. Broch. in-8°.

M. Castan, correspondant de l'Institut. — *Jules Quicherat*. Broch. in-8°, 1882.

M. Delorme. — Comité de secours aux blessés du Loiret. Assemblée générale du 17 mai 1882.

M. l'abbé Desnoyers. — *Vieux souvenirs et vieux types orléanais*. Broch. in-8°, 1882.

— *Médailles romaines trouvées à Saint-Cyr-en-Val*. Broch. in-8°, 1880.

M. du Faur de Pibrac. — *Histoire de l'abbaye de Voisin*. Orléans, Herluison, 1882. Broch. in-8°.

— *Histoire de l'église, du village et du château de Pibrac*. Toulouse, 1882. broch. in-8°.

M. Léon Dumuys. — *Les fouilles de Sanxay (Vienne)*. Broch. in-16.

— *Puits funéraires de Cenabum*. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique*.)

M. de Félice. — *Robert Daneau de Beaugency-sur-Loire, pasteur et professeur de théologie, 1530-1595*. 1 vol. broch. in-8°.

M. Ed. Fleury. — *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, 4^e partie, 145 grav. 1 vol. in-4° broché.

M. le baron de Girardot. — *Notice sur le docteur Ch. Huette, de Montargis*. Broch. in-8°, 1882.

M. Gouverneur. — *Essai historique sur le Perche*. 1 vol. broch. in-8°. Nogent-le-Rotrou, 1882.

M. Hagen, professeur à l'Université de Berne. — *Solemnia anniversaria universitatis : Theodulfi episcopi Aurelianensis de iudicibus versus*. Broch. in-4°. Berne, 1882.

M. Herluison. — *Le prix Robichon*. Broch. in-8°, 1875.

M. de Jancigny. — *Le vice-amiral de La Roncière le Noury*. Broch. in-8°, 1882.

M. Morel Fatio. — *Histoire monétaire de Lausanne, 1273-1354*, fragment. (Extrait des *Mémoires de la Suisse romande*.)

M. Papier (Alexis). — *Du mont Pappua*, commentaire sur Procope. Constantine, 1880.

M. le docteur Patay. — *Statistique médicale de la ville d'Orléans pour 1880*. Herluison, 1882, broch. in-8°.

— Plan des monuments mégalithiques : *Carnac, Locmariaquer, Gavarnis*, etc.

M. Francis Pérot. — *Notice sur le tombeau du duc de Montmorency à Moulins*. Broch. in-8°, 1882.

— *Silex taillés du Champ-Moreau, à Yseure (Allier)*. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique d'émulation de l'Allier*.)

M. le Préfet du Loiret. — *Bulletin de l'instruction publique*, nos 6, 7, 8, 9, 10, du t. VI.

— *Conseil général*, session d'avril et d'août 1882.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Conseil général*, session d'avril 1882.

M. Thuot. — *Notice sur quelques restes d'édifices romains trouvés dans le rempart vitrifié du Puy-de-Gaudy*. Guéret, 1879.

M^{lle} de Villaret. — *L'instruction primaire avant 1789 à Orléans et dans les communes de l'arrondissement*. 1 vol. in-8°. Orléans, Herluison, 1882.

ABONNEMENTS.

Paris. — *Revue critique*, les 52 numéros de l'année 1882.

— *Revue historique*, les 6 livraisons de 1882. — Table générale des cinq premières années, 1876 à 1880.

— *Bulletin de la Société bibliographique*, les 12 livraisons de 1882.

— *Polybiblion*, partie littéraire et partie technique, toute l'année 1882.

— *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par de Rossi, édition française par l'abbé Duchesne, 3^e série, 6^e année, liv. 2, 3, 4; 4^e série, 1^{re} année, liv. 1, 2; 1882.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, les 4 livraisons de 1882.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin* n° 4, 1881; nos 1 et 2, 1882.

Angers. — Académie des sciences et belles-lettres. *Mémoires*, t. XXXVI, 1880.

— Société nationale d'agriculture, sciences et arts. *Mémoires* (nouvelle période), t. XXII, 1880 ; t. XXIII, 1881.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin*, 5^e série, t. IV, année 1881.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires*, 2^e série, t. XII.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires*, t. X, 1881.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletin*, 1881, 35^e et 36^e vol., 4^e et 5^e de la 3^e série.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. Table générale des matières des t. I à IX des *Mémoires*, 1874-1879 ; *Mémoires*, t. XI, 2^e partie.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2^e série, t. XI, 1^{re} livr., 1881.

Bone. — Académie d'Hippone. *Bulletin*, n^o 17, 1882. Compte-rendu des séances de janvier, mars, avril 1882.

Bordeaux. — Société archéologique, t. VII, 4 fascic., 1880.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. *Mémoires*, t. X, 1879 ; t. XI, 1882 ; t. XII, 1880.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, 14^e année, 1881 ; 15^e année, 8 livraisons de janvier à septembre inclus, 1882.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires*, t. IX, 1881.

— Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher. *Mémoires*, 3^e série, t. II, 3^e livr.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. IV, 4^e livr., 1881, et 3^e livr. de 1882, janvier à septembre inclus.

Caen. — Société des antiquaires de Normandie. *Bulletin*, t. IX et X, 1879, 1880 et 1881 ; *Mémoires*, 1^{re} série, X^e vol. (XXX^e de la collection.)

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletin*, t. VII, en 4 livraisons 1881, les 3 premières livraisons de 1882.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. *Mémoires*, année 1880-1881.

Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et documents*, t. XX, 1882.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletin*, de 155 à 160 inclus.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletin*, les 4 livraisons de 1882.

— *Histoire du comté de Dunois*, II^e vol., 2^e fasc.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, années 1879-1880.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Bulletin*, n^o 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 13 (juillet 1882); *Mémoires*, t. XXII, 1880.

Constantine. — Société archéologique du département. — Tables générales des 20 premiers vol., II^e de la 2^e série, XXI^e de la collection, 1881.

Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres. *Mémoires*, 3^e série, t. VII, 1884-1882.

Douai. — Comité historique et archéologique. *Souvenirs de la France wallonne*, t. XX, et 2^e série, t. I^{er}.

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. *Mémoires*, t. V; *Bulletin*, n^o 1.

Grenoble. — Académie delphinale. *Mémoires*, t. XVI^e, 1880.

Le Havre. — Société havraise d'études diverses. *Recueil des publications*, 46^e année, 1879.

Langres. — Société historique et archéologique. *Mémoires*, t. III, 1882; *Bulletin*, t. II, mai 1882.

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletin*, t. XXIX, 1^{re} et 2^e livr.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires*, 3^e série, II^e vol., 1881.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires*, classe des lettres, t. XX; Table des matières des *Mémoires* de 1845 à 1881.

Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique. *Mémoires*, années 1879, 1880, 1881.

— Musée Guimet. *Revue de l'histoire des religions*, 2^e année, t. IV, nos 5, 6, 1881; 3^e année, nos 1, 2, 3, 1882, in-8°; *Annales*, t. II, III, IV, in-4°.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, t. X, 2^e semestre, 1881; t. XI, 1^{er} semestre, 1882.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. *Bulletin*, 2^e série, t. XX, 1880, 1881, et 3^e fasc. de 1882.

— Société philotechnique du Maine. *Bulletin*, 1^{er} fasc., 1881.

Marseille. — Société de statistique. *Répertoire des travaux*, t. XL, V^e de la 8^e série, 1882.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin*, les 4 livraisons de 1881, t. II.

Montbelliard. — Société d'émulation. *Mémoires*, 3^e série, III^e vol. 1^{er} fasc. 1881.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires*, section des lettres, t. VII, 1^{er} fasc., 1882.

Moulins. — Société d'émulation du département de l'Allier. *Bulletin*, 3^e et 4^e liv. du t. XVI.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Journal*, 30^e année, 1881; *Mémoires*, 3^e série, IX^e vol., XXI^e de la collection.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales*, vol. II et III de la 6^e série, 1^{er} semestre 1882.

— Société archéologique. *Bulletin*, t. XX, 1881.

Nice. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. *Annales*, t. VII, 1881.

— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, nos 85, 86, 87.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 7^e série, t. III, 1880.

Orléans. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires*, t. XXII, nos 2, 3, 4, 1881; t. XXIII, les 4 trimestres de 1882.

Paris. — Société des antiquaires de France. *Bulletin*, 4^e trimestre de 1881; *Mémoires*, 5^e série, t. 1^{er}.

Paris. — Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire*, t. IV, 1^{re} liv., 1873.

— *Journal des Savants*, année 1882.

— Bibliothèque de l'École des chartes, année 1881, 6^e liv.; année 1882, les 5 premières livr., t. XLIII.

— Congrès archéologique de France. 47^e session, tenue à Arras et Tournay en 1880.

— *Annuaire de l'association des études grecques*, 15^e année, 1881.

— Société des amis des sciences. Compte-rendu de la 22^e séance publique, avril 1882.

— Commission de l'inventaire des richesses d'art. Instructions ministérielles. *Procès-verbaux*, 1^{er} et 2^e fasc., 1881 et 1882.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 2^e série, t. X, 1880-1881.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletin*, t. IV, V, VI, VII, VIII, et les 5 premières livr. du t. IX.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 4^e trimestre 1881, les 3 premiers trimestres de 1882.

Rambouillet. — Société archéologique. *Mémoires et documents*, t. VI, 1881-1882.

Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. *Bulletin et Mémoires*, 16 vol., 1862-1882.

Rodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. *Mémoires*, t. XII, 1879-1880.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*. 3^e, 4^e, 5^e, 6^e liv., 1882.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1880-1881.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletin*, t. V, 2^e livr., 1882.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Cartulaire de l'église de Térouane*, publié par Duchet et Gery, 1 vol. in-4^o cart.; *Bulletin*, liv. 120, 121, 122, 123 (septembre 1882).

— *Notice historique sur la Société et ses travaux*, par M. Dramard, broch. in-8^o.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin*, t. III, nos 5, 6, 7, 8; *Archives historiques*, t. X, 1882.

Senlis. — Société archéologique. *Comptes-rendus et Mémoires*, t. VI, 1880.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique, *Bulletin*, 2^e série, t. X, 1879.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin des sciences*, mars-août 1881, novembre 1891, avril 1882.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. V, 1^{er} et 2^e trimestres 1881.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, année 1882, 4^e livr.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, janvier-octobre 1882.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan. *Bulletin*, année 1881.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. *Bulletin*, t. XX, 1881.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Bruxelles. — Société belge de numismatique. *Revue de numismatique* 1882, 38^e année, 4 livr., avec planches.

— Commission royale des monuments d'art et d'archéologie. *Bulletin*, 18^e, 19^e, 20^e année, 15 livr., 1879-1881.

Genève. — Institut national genevois. *Bulletin*, t. XXIV, 1882.

— Société de géographie. *Le Globe*, 3^e série, t. IV, nos 6 et 7, 1881; 4^e série, t. I^{er}, nos 1, 2, 3, 1882. *Mémoires*, nos 1, 2, 3.

Gorlitz. — Commission de la Société des belles-lettres de Haute-Savoie. *Ladislav le Posthume et Georges Podiebrad, 1439-1469* (en allemand).

Liège. — Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, t. XXVI, 1^{re} et 2^e livr., 1881, 1882.

Lund. — Université de Lund. *Acta universitatis Lundinensis*, du t. XIV au t. XVII, 8 vol., de 1877 à 1884.

— *Catalogue de la bibliothèque de l'Université*, 1879, 1880, 1884.

Luxembourg. — Société archéologique et historique de l'Institut royal grand-ducal. *Publications de la section historique*, t. XXXV, 1881.

Metz. — Académie. *Mémoires*, 2^e période, année 1884.

Namur. — Société archéologique. *Les fiefs du comté de Namur*, par Stanislas Bormans, introduction, 1882; *Annales*, t. XV, 3^e livr.

Saint-Petersbourg. — Société impériale d'archéologie. *Compte-rendu pour 1878, 1879, 1880*, 2 vol. in-4^o, avec 2 atlas in-folio.

Tongres. — Société scientifique et littéraire. *Bulletin*, t. XV, 1884.

Vienne. — Société impériale et royale de géographie. *Communications de la Société géographique* (en allemand), XXIV^e vol., XIV^e de la nouvelle série.

Washington. — Smithsonian institution. Rapport, année 1880; liste des correspondants étrangers en janvier 1882.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Viestnik*, IV, nos 1, 2, 3, 4.



TABLE DES PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LE SEPTIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins n° 96 à 115. — 1878-1882.)

Atelier de silex taillés, trouvés à Giroles, canton de Ferrières (Loiret), par MM. LELEU, Ad. POUGIN DE LA MAISONNEUVE et le baron DE GIRARDOT.	10
Note sur sept monnaies des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, provenant de Gien-le-Vieil par M. BALLOT.	15
Note relative à la destruction de l'église des Capucins d'Orléans, par M. l'abbé COCHARD.	19
Note relative à Claude Vallois, lieutenant-général au bailliage de Romorantin, par M. G. VALLOIS.	33
Mémoire sur de nouvelles statuettes et objets gaulois en terre cuite trouvés dans l'Allier, par M. PERROT.	34
Rapport sur le projet de construction de l'église de Domremy, par M. IMBAULT.	40
Conservation des maisons remarquables du quartier des halles, par M. IMBAULT.	52
Allocution sur la mort de M ^{gr} Dupanloup, par M. l'abbé DESNOYERS.	59
Notice nécrologique sur M. l'abbé Guiot, par M. l'abbé DESNOYERS.	61
Réponse de M. l'abbé DESNOYERS à M. BERTRAND, directeur du musée de Saint-Germain, à propos des objets trouvés dans la Loire.	65
Délibération contenant cession par la Société, à la ville d'Orléans, de l'usufruit de la Salle des Thèses.	83
BULLETIN.	41

Insignes d'un capitaine ou roi de confrérie de tir à l'oiseau, par M. DAVOUST	85
Note sur la maison dite des Papegaux, par M. DANTON. . . .	90
Note sur l'inscription de noms d'écoliers allemands dans une maison du marché Saint-Étienne, par M. TRANCHAU. . . .	95
Compte-rendu de l'exposition scolaire de 1877, par M. l'abbé DESNOYERS	105
La citadelle de la Porte-Bannier, construite à Orléans sous Charles IX. — Le capitaine Caban, premier commandant de cette forteresse, par M. BOUCHER DE MOLANDON.	110
Notice nécrologique sur M. de Torquat, par M. l'abbé DES- NOYERS.	125
Documents inédits sur l'Orléanais, tirés des Archives impé- riales de Russie, par M. le comte E. DE BARTHÉLEMY. . .	130
Note sur des plaques de fondation dans l'église d'Izy, par M. l'abbé DESNOYERS.	163
Les collectionneurs orléanais, par M. l'abbé DESNOYERS.. . .	174
Note concernant Étienne Boileau, prévôt d'Orléans et de Paris, par M. L. JARRY.	199
Discours de M. l'abbé DESNOYERS en quittant la présidence. .	219
Notes sur la Motte-Bureau et sur le moulin de l'Hôpital, par M. IMBAULT.	229
Note sur une pierre sculptée trouvée à Orléans, par M. DUMUY. .	226
Lettre du Président de la Société à M. le Maire d'Orléans, par M. E. BIMBENET.	236
Notes sur les deux Bérauld et quelques-uns de leurs contem- porains, par M. DOINEL.	249
Lettre de M. E. BIMBENET, président, à M. le Maire.	256
Notice nécrologique sur M. Alfred Giraud, par M. BOUCHER DE MOLANDON.	260
Souvenir de quelques monuments et de quelques inscriptions funéraires, par M. E. BIMBENET.	268
Note sur Antoine Brachet, par M. BOUCHER DE MOLANDON. . .	287
Note sur Étienne Dolet, par M. G. BAGUENAUT DE PUCHESSE. .	303
Une exposition préhistorique au Musée, par M. l'abbé DES- NOYERS.	329

Notice sur Trainou, par M. CHAMPION.	334
Notice biographique sur M. Imbault, par M. l'abbé DESNOYERS.	362
Notice nécrologique sur M. Petau, par M. E. BIMBENET.	372
Compte-rendu des notices de M. JARRY sur Guillaume de Lorris et de M. CUISSARD sur Abélard, par M. TRANCHAU.	402
Notice nécrologique sur M. l'abbé Patron, par M. BOUCHER DE MOLANDON.	428
Inauguration de la Salle des Thèses, discours de M. E. BIM- BENET.	455
Inauguration de la Salle des Thèses, discours de M. SANGIER, maire d'Orléans.	467
Note concernant Guillaume de Lorris et le testament d'Al- phonse de Poitiers, par M. L. JARRY.	477
Une page de l'histoire de Courtempierre, par M. l'abbé MAITRE.	504
Esquisse biographique sur Pierre de Belleperche, par M. PÉROT.	510
Note sur la Commission des maisons historiques, par M. l'abbé DESNOYERS.	514
Inventaire des meubles et des monuments de la Nation Germa- nique; Université d'Orléans, par M. DOINEL.	527
Note sur F.-G. Fleury, curé de la paroisse de Notre-Dame-des- Ormes-Saint-Victor; (A Kempis, Gerson, Gersen), par M. E. BIMBENET.	540
Jeanne d'Arc et le culte de Saint-Michel, par M. TRANCHAU.	564
Rapport sur la conférence faite par le R. P. de la Croix sur ses découvertes de Sanxay, par M. l'abbé DESNOYERS.	569

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME

A

- ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX, p. 239.
- ACADÉMIE FRANÇAISE accorde un prix à M. Bonnardot, p. 251.
- ACCARIE (Françoise), veuve de Jean Turpin, p. 244.
- ACCARIE (Claude), sieur de Porcheresse, p. 244.
- ADRETS (François DE BEAUMONT, baron des), assiste au siège de Sancerre, p. 142.
- AGNÈS SOREL (Maison dite d'); lettre du Président de la Société au Maire d'Orléans demandant son acquisition par la ville, p. 236, 237.
- AIGNAN (Église Saint), d'Orléans, p. 126.
- AIGNAN (Monastère de Saint-), d'Orléans; monétaire frappé dans ce monastère, trouvé à Olivet, p. 158, 162.
- ALLEU - SAINT-MESMIN (Paroisse de l'), p. 245.
- ALEXANDRE VII, pape; indulgences qu'il accorde en 1661 à Guillaume Prousteau, p. 192.
- ALLUYE (Marquis d'), accompagne Jean de Morvillier évêque d'Orléans en Savoye et en Piémont, p. 131, 133.
- ALPHONSE DE POITIERS (Testament de), p. 473, 477, etc.
- AMBOISE (Château d'), p. 139.
- AMELOT (L'abbé), curé d'Ormes, présenté comme membre correspondant, p. 14; — son élection, p. 29; — remercie la Société, p. 32.
- AMYOT (Jacques), seigneur de Courtempierre; sa biographie, p. 504.
- ANGLONA (Jean d'), le Basque, p. 116.
- ANGLONA (Roland d'), p. 116.
- ANGOULÈME, héraut d'armes, 142.
- ANGOULÈME, (ville d'), p. 248.
- ANJOU (François DE FRANCE, duc d'); lettre que lui adresse de Chambon, G. de Schomberg, p. 152.
- ANTIQUITATIS CUSTODES, devise de la Société, p. 234, 236.
- ANTIQUITÉS léguées par G. Prousteau, p. 192, 193.; — par l'horloger Morel, p. 196, 198.
- ANTONIN (Une médaille d'), trouvée à la Porte-Bourgogne, p. 355, 356.
- ARCHIVES DU LOIRET; ses *Libri procuratorum*, p. 243.
- ARCHON-DESPEROUSE (prix), 251.
- ARÈNES (Les), de la Porte-Bourgogne, p. 228.

ARGY (D'), porteur d'une lettre de Du Perron à Catherine de Médicis, p. 137.

ARNAULT DE NOBLEVILLE, médecin, amateur d'antiquités, p. 178.

ARNAY-LE-DUC (Côte-d'Or), p. 154.

ARQUIAN (Marie-Casimir d'), femme de Jean Sobieski, roi de Pologne. Note concernant cette reine, son portrait, p. 205; — notice insérée aux *Mémoires*, p. 225.

ASCHÈRES (Commune d'), p. 107.

ASCHÈRES (Objets trouvés à), 368.

ASSARZ ou DES ESSARTS (Étienne des), prévost d'Orléans, p. 200.

ATRAY (commune d'); découverte de monnaies gauloises et romaines, p. 406.

AUBESPINE (Jean de L'), évêque

d'Orléans, supprime la procession qu'on faisait le 31 janvier de chaque année à l'église Saint-Paterne, en souvenir de la démolition de la citadelle de la Porte-Bannier, p. 114.

AUBIN (commune de SAINT-), p. 246.

AUDEBERT (Germain), poète, ami de Nicolas Berauld, p. 246.

AUDEBERT (Germain), son fils, p. 246.

AUDINOT (Catherine), veuve Simon Rouzeau, p. 195.

AUMONE (Abbaye de L'), p. 520.

AURELIANORUM, mention trouvée sur une inscription, p. 495.

AVANTIGNY (D'), gouverneur de Sancerre en 1566, p. 142.

B

BADAIRE, de Blois, offre un jeton d'échevinage d'Orléans, de 1608, p. 502.

BADIUS, p. 242, 243.

BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), titulaire résidant, rédige la table du VI^e volume des *Bulletins*, p. 13; — reçoit les remerciements de la Société pour ce travail, p. 15; — est délégué à la Sorbonne, p. 103; — adresse de Stockholm des renseignements sur les musées de cette ville, p. 129; — est cité par M. de Barthélemy à propos de son ouvrage sur *Jean de Morvillier*, p. 132; — sa lettre concernant le Musée préhistorique de Stockholm, p. 201; — est élu membre du jury pour le concours de 1880, p. 206; — est nommé Vice-Président, de la Société, p. 206; — préside la

séance du 23 janvier 1880, p. 224; — offre, au nom de la Société, des félicitations à M. Bimbenet à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion-d'Honneur, p. 254; — fait hommage de son opuscule : *La conquête de la Corse*, p. 260; — sa note sur Étienne Dolet, insérée au *Bulletin*, p. 303; — son article sur Jacques Gueset, p. 326; — analyse un article de la *Revue des deux mondes* : *Jeanne d'Arc et les Ordres mendiants*, p. 360; — propose l'impression du procès-verbal et des discours de la séance solennelle, p. 470; — communique une inscription qu'il veut faire poser à la métairie de Bagnaux, en souvenir de Pierre du Lys, p. 475; — est nommé président de la Société, p. 568.

- BAGUENAUT DE VIÉVILLE** (Gabriel), membre résidant, président de la Société des Sciences ; sa bibliothèque, p. 182 ; — assiste à la séance du concours, p. 239.
- BAGNAUX** (Métairie de), près Sandillon, louée à Pierre du Lys, frère de Jeanne d'Arc, p. 475.
- BAILLET**, membre résidant, trésorier de la Société, donne lecture des comptes de 1877 et du budget de 1878, p. 13 ; — donne lecture des comptes de 1878 et du budget de 1879, p. 35 ; — signale une note sur la Pucelle, au tome XLI des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France, p. 101 ; — est délégué à la Sorbonne, p. 103 ; — nommé membre de la Commission des voies romaines du Loiret, 110 ; — rend ses comptes de trésorier, p. 227 ; — quitte cette fonction, p. 337.
- BAILLI**, titulaire résidant ; ses observations pédagogiques sur la *Chronique anonyme de la Pucelle*, p. 494.
- BAILLY DE MONTARAN**, reçoit un legs de Guillaume Prousteau, p. 192.
- BALLOT** (Docteur), titulaire non-résidant, fait don de sept pièces de monnaie des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, p. 14 ; — note sur la découverte de ces pièces, insérée au *Bulletin*, p. 15.
- BALZAC** (François de), successeur d'Entragues gouverneur d'Orléans ; ses lettres à la Reine-Mère et au roi Charles IX, p. 130, 139, 142.
- BANNIER** (Place), p. 226.
- BANNIER** (La Porte-), p. 110, 114.
- BANNIER** (Faubourg), objets trouvés en janvier 1881, p. 327.
- BARBET DE JOUY**, administrateur des Musées nationaux, remercie la Société pour l'envoi de ses publications, p. 128.
- BARBEZIEUX** (Michel Le Tellier, marquis de), p. 244.
- BARRY**, doyen du chapitre de Sainte-Croix, p. 192.
- BARTHÉLEMY** (Ed. de), associé correspondant, ses documents inédits sur l'Orléanais tirés des Archives impériales de Russie sont insérés p. 130, 154 ; — l'impression des documents qu'il présente est proposée pour les *Mémoires*, 170.
- BASSEVILLE** (A.), titulaire résidant, secrétaire de la Société, donne lecture du *Bulletin* du quatrième trimestre de 1877, p. 18 ; du *Bulletin* du premier trimestre de 1878, p. 43 ; — membre de la Commission chargée de s'occuper du projet de restauration de la Salle des Thèses, p. 44 ; — donne lecture du *Bulletin* du deuxième trimestre de 1878, p. 54 ; du *Bulletin* du troisième trimestre de 1878, p. 54 ; — quitte les fonctions de secrétaire et est élu membre de la Commission de la bibliothèque, p. 68 ; — annonce la démolition d'une maison curieuse de Romorantin, p. 82 ; — donne lecture du *Bulletin* du quatrième trimestre de 1878, p. 85 ; — est élu membre du jury pour le Concours de 1880 et de la Commission des publications, p. 106 ; — annonce la mort de M. Édouard Fournier, p. 242 ; — est chargé d'examiner deux mémoires, p. 247 ; — fait un rapport sur le *Bulletin* du premier trimestre de 1880, p. 255 ; — sur le *Bulletin* du troisième trimestre, p. 299 ; — demande à être remplacé comme membre de la Commission des publications, p. 328.

- BATILLY, découverte d'objets antiques dans cette localité, p. 503.
- BAUDRY (Abbé), associé correspondant, offre à la Société sa notice sur une statuette gallo-romaine en bronze, découverte au Bernard, (Vendée), p. 154 ; — son décès, 562.
- BAUDRY (Jean), notaire, p. 245.
- BAYLE; ses erreurs sur Nicolas Bérauld, p. 243.
- BAZOUCHES-LES-GALLERANDES, monnaie gauloise en or, trouvée près de cette localité, p. 50.
- BEAUCORPS (Max. DE), titulaire résidant, est élu membre du jury du concours de 1880, p. 206 ; — donne, pour cause d'absence, sa démission de membre du jury, p. 226 ; — fait partie de la Commission chargée d'organiser la distribution des récompenses, p. 231 ; — p. 354, 355 ; — sa note sur un cercueil en pierre découvert à Mardié, p. 503 ; — signale au même endroit la découverte de monnaies romaines et françaises, p. 508.
- BEAUGENCY (La Maille d'or de), p. 24 ; — p. 142 ; — abbaye de Beaugency, p. 202, 221 ; — tour de Beaugency, p. 476.
- BEAUJOLAIS (Le), restitué au duc de Montpensier en 1560, p. 139.
- BEAUVAIS DE PRÉAU, p. 124, 229, 278.
- BEQUEREL, membre de l'Institut ; inscription pour sa statue, p. 229.
- BELLEPERCHE (Pierre DE), professeur aux Écoles d'Orléans ; notice biographique par M. Pérot, p. 510, 514.
- BELTON (Louis), avocat à Blois, est couronné au concours de 1880, pour son *Mémoire* sur l'histoire des Protestants dans le Blésois, p. 233, 241.
- BENOIT VIII soumet ses décrétales aux écoles d'Orléans, p. 457.
- BÉRAULD (André), p. 245.
- BÉRAULD (François), helléniste, p. 246, 247.
- BÉRAULD (Madeleine), p. 245.
- BÉRAULD (Nicolas), p. 242, 247, 305.
- BERNAULT (M), donne des renseignements sur une prieure de Saint-Loup, p. 477.
- BERRY (Le), p. 134, 142, 148.
- BERTON (L'abbé), membre correspondant, annonce la découverte de peintures à fresque dans l'église de Chantecoq, p. 84 ; — offre sa notice sur l'*Histoire du Comté de la Selle-sur-le-Bied, Louzouer et Saint-Loup-de-Gonnois*, p. 471 ; — envoie deux notices sur Courtemaux et Chantecoq, p. 493 ; — sa notice sur Chantecoq insérée dans les *Mémoires*, p. 472, 509.
- BERTRAND (Alexandre), directeur du Musée de Saint-Germain. Son opinion sur les objets trouvés dans la Loire ; demande les publications de la Société, p. 102 ; — remercie la Société pour l'envoi des publications et aussi M. l'abbé Desnoyers des moulages par lui offerts au Musée de Saint-Germain, p. 128 ; — adresse au Musée historique d'Orléans des moulages, p. 159 ; — son rapport sur un volume des *Mémoires* de la Société, p. 471.
- BESSON (M^{re}), évêque de Nîmes assiste à la séance du Concours, le 8 mai 1880, p. 239.
- BESSON, curé de Trainou, conserve l'inscription d'une cloche, p. 349.
- BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, échange de ses publications, p. 520.

BIBLIOTHÈQUE D'ORLÉANS ; sa destination avant 1789, p. 242, 244.

BUJOU CYPRIOTE (Un), p. 249, 250.

BIMBENET (Daniel), conseiller à la Cour d'Orléans, président de l'Académie de Sainte-Croix, p. 239.

BIMBENET (Émile), ses dons à la Société, p. 250.

BIMBENET (Eugène), vice-président, lit un travail sur la *Nation Picarde et Champenoise*, p. 19, 31 ; — membre de la Commission chargée de s'occuper du projet de restauration de la Salle des Thèses, p. 44 ; — réélu vice-président de la Société, p. 68 ; — retrace la part prise par M. l'abbé Desnoyers dans l'organisation du nouveau Musée, p. 83 ; — est nommé membre de la Commission chargée de la carte des voies romaines du Loiret, p. 110 ; — l'un des fondateurs de la *Revue orléanaise*, p. 126 ; — termine la lecture de son travail sur la *Nation picarde*, p. 129 ; — est élu président de la Société, p. 206, 219, 222, 226, 227, 228, 225, 231 ; — remercie le maire d'Orléans d'avoir présidé la séance du 19 avril 1880, p. 234, 235 ; — écrit une lettre au maire au sujet des maisons que la construction des marchés doit atteindre, p. 235, 238, 239, 241, 242, 248 ; — sa note sur la pierre tombale d'Antoine Dequoy, p. 249, 250 ; — sa lettre au maire d'Orléans, p. 256, 258 ; — sa visite au Maire, p. 257 ; — lit une lettre de M. Merlet, p. 259 ; — communique une notice, p. 259 ; — rend compte de sa visite à la caserne des Jacobins, p. 260 ; — son travail sur quelques inscriptions funéraires, inséré au *Bulletin*, p. 268 ; — sa notice nécrologique sur M. Petau, insérée au *Bulletin*, p. 372-401 ; — signale

divers ouvrages à la Société, p. 283 ; — son discours à la séance d'inauguration de la Salle des Thèses, p. 455, 466 ; — lit l'avant-propos d'une *Histoire de la ville d'Orléans*, p. 517 ; — communique des vers de Fleury, curé de Saint-Victor, p. 521 ; — lit un chapitre de son *Histoire d'Orléans*, p. 520 ; — sa notice sur François-Jacques Fleury, curé de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor, p. 520, 540, 561.

BIRAGUE (Le Président DE), p. 131, 133.

BIZEMONT (DE), dessinateur, amateur et fondateur du Musée d'Orléans, p. 180.

BLACAS (Duc DE), son coffret concernant les Templiers, p. 187, 229, 230.

BLANCHARD, peintre français, auquel on a attribué une toile considérée par d'autres comme étant l'œuvre de Snelle, p. 21.

BOILEAU (Étienne), prévôt d'Orléans et de Paris, p. 173, 198, 199, 200, 201, 251.

BOILLEVÉ (M^{me}), reçoit un legs de l'horloger Morel, p. 196.

BOILLÈVE (Etienne), prévôt d'Orléans, en 1262, p. 201.

BOISVILLE-LEZ-SAINT-PÈRE, 246.

BONLEU, instituteur à Sceaux, 107.

BONLEU (Jacques), fondeur à Orléans, p. 567.

BONNARDOT (François), ancien archiviste de la Mairie d'Orléans, est présenté et élu membre correspondant, p. 157, 206, 210 ; — son glossaire-index du *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau, p. 199, 200 ; — offre son travail : *Essai historique sur le régime municipal d'Orléans*, p. 226, 228 ; — lauréat du prix de philologie, Archon-Desperouse, p. 251.

BONNE-NOUVELLE (Église de), p. 460.

BONNÉE. Vase antique et monnaies romaines, p. 31.

BON-PASTEUR (Communauté du), p. 243, 244.

BORIE, procureur à la Cour d'appel d'Orléans, p. 239.

BORDEAUX : séjour qu'y fait Catherine de Médicis en 1565, p. 136.

BORDILLON (DE), p. 131-133.

BOUCHER D'ARGIS (Jules), membre correspondant ; notice nécrologique, p. 493.

BOUCHER DE MOLANDON, titulaire résidant ; son travail sur le *Ravitaillement d'Orléans par la Pucelle*, cité avec éloges dans la *Revue des Sociétés savantes*, p. 9 ; — lit une lettre de M. Marchegay, relative au cartulaire de Saint-Gondon, p. 14 ; — et une notice de M. Marchegay sur ce prieuré et son cartulaire, p. 17 ; — lit un travail de M. de Rancourt de Mimérand sur les comtes de Gien, p. 17 ; — lit son étude sur *L'armée anglaise au siège d'Orléans en 1429, d'après des documents anglo-normands inédits*, p. 23 ; — demande l'appui de la Société pour faire classer la Tour-Blanche parmi les monuments historiques, p. 31 ; — membre de la Commission chargée de s'occuper du projet de restauration de la Salle des Thèses, p. 44 ; — présente trois tableaux généalogiques de la famille de Jeanne d'Arc, p. 56 ; — lit un chapitre additionnel à son travail sur *La famille de Jeanne d'Arc*, accepté pour les *Mémoires*, p. 67, 68 ; — fait hommage du tirage à part de cette étude, p. 86 ; — sa communication au sujet de la Salle des Thèses, p. 102 ; — est délégué à la Sorbonne, p. 103 ; — lit une notice sur le capitaine

Caban, insérée au *Bulletin*, p. 110 à 116 ; — fait don à la Société d'un moulage de l'inscription de Mesves, p. 127 ; — entretient la Société des travaux de restauration de la Salle des Thèses, p. 163 ; — membre du jury du concours de 1880, p. 206 ; — lit son introduction à sa transcription de nos plus anciens registres de comptes de ville, p. 205, 207, 224, 225 ; — prend à sa charge les frais du Concours de 1880, p. 227 ; — présente à la Société sa copie des comptes de ville, p. 225 ; — est chargé d'une notice sur Antoine Brachet, dont la tombe est à Pavie, p. 231 ; — président de la Commission du Concours, p. 232 ; — reçoit des remerciements pour sa fondation, p. 234 ; — offre une nouvelle somme pour le Concours de 1885, p. 238, 247 ; — sa notice sur Antoine Brachet, p. 250 ; — communique des monnaies trouvées à Saint-Jean-de-Braye, p. 251 ; — est chargé de la notice sur M. Giraud, p. 254 ; — notice, p. 260 ; — offre, d'avance, la somme nécessaire à l'impression du volume relatif au Concours de 1880, p. 254 ; — lauréat de l'Académie des inscriptions pour son travail : *La famille de Jeanne d'Arc*, p. 256 ; — donne connaissance de son travail : *Chronique anonyme du siège de 1429, etc.*, p. 259, 268 et 414 ; — communique une lettre de M. Quicherat, p. 286 ; — l'impression de son travail sur Antoine Brachet au *Bulletin*, est votée, p. 287 ; — donne lecture de son mémoire : *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste*, p. 299, 305 ; — offre les *Œuvres de l'abbé Guiot*, p. 355 ; — membre de la Commission pour le choix des écussons aux clefs de voute de la Salle des Thèses, p. 369 ; — sa

- généreuse coopération à la conservation de la Salle des Thèses, p. 464, 465; — sa notice nécrologique sur M. l'abbé Patron, p. 428, 471; — obtient du ministère un don de volumes pour la Société, p. 490; — fait frapper à ses frais une médaille commémorative de la conservation de la Salle des Thèses, p. 492, 521; — lit une notice nécrologique sur M. Boucher d'Argis, membre correspondant, p. 493; — lit un supplément à son mémoire sur *La Chronique anonyme du siège de 1429*, p. 494, 501; — médailles, p. 526, 535; — installe à ses frais, un calorifère dans la Salle des Thèses, p. 410, 535; — offre un exemplaire de son *Inventory des livres, joyaux, etc. de Saint-Paul d'Orléans, en 1462*, p. 536; — publie une note relative aux restes de la première enceinte d'Orléans dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, p. 562; — fait hommage à la Société et à chacun de ses membres de sa médaille commémorative de la Salle des Thèses, p. 563.
- BOUCHER DE PERTHES; ses recherches préhistoriques, p. 329.
- BOUDIN (Pierre), notaire à Guignonville p. 164.
- BOUGY (Monnaies trouvées en 1880 à), p. 302.
- BOURBON (le cardinal de), p. 135.
- BOURDONNOIS (Marie), mère de Florent Chrestien, p. 247.
- BOURG (Anne du), p. 463.
- BOURGOGNE, (Prieuré des Templiers en), p. 229, 230.
- BOUSSON, Président à la Cour d'appel, assiste à la séance du Concours, p. 239.
- BOUTELLER (M. DE), présenté et élu comme membre correspondant, p. 82, 83.
- BOVIER (G.), son cachet en argent, p. 160.
- BRACHET (Antoine), p. 250, 251, 287, 288, 291, 294, 297.
- BRACHET (Claude), veuve de Claude Accarie, p. 244.
- BRACHET (Isabelle), épouse Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, p. 295.
- BRACHET (Hilaire), 287.
- BRACHET (Jean), sieur de Fréville et de Portmorand, p. 287, 293, 294.
- BRACHET (Claude), maire d'Orléans, p. 287, 294.
- BRACHET (François), sieur de Marigny et de Theillay-le-Gaudin, trésorier de la reine d'Aragon, constructeur de la Vieille-Intendance, p. 287, 293.
- BRACHET DE LA BOESCHE, p. 293.
- BRACHET (Jeanne), épouse François de Villebresme, p. 293, 294.
- BRACHET (Guillaume), p. 294.
- BRACHET (Marie), épouse de Guillaume Prévot, p. 294.
- BRACHET (Françoise), épouse de Nicolas Berthelot, p. 294.
- BRAY (Canton d'Ouzouer-sur-Loire); objets découverts près de cette localité, p. 159.
- BRÉCOURT (Général DE), chef d'Etat-Major du 5^e corps, assiste à la distribution des prix du Concours, p. 224, 239.
- BRETONNERIE (Rue de la), ancienne route d'Orléans à Paris et à Chartres, établie sur l'antique voie gallo-romaine de *Genabum* à *Autricum*. p. 287.
- BREUGHEL, peintre, p. 177.
- BRIL, (Paul), peintre p. 177.
- BREVIANDE (Dame HÉLISSANT DE). Son sceau, p. 24.
- BRIARE, notes de M. Gustave Ro-

- choux déposées aux Archives de la Société, p. 18.
- BRICY (objets trouvés en juillet 1880, à), p. 286, 327.
- BRICONNET, p. 287.
- BRICONNET (Pierre), seigneur de Cormes, épouse Isabelle Brachet, p. 295; — frère du précédent, p. 295; — achète la seigneurie de Cormes-les-Orliens, p. 295.
- BRICONNET (Guillaume), cardinal de Saint-Malo, p. 295, 296.
- BRISSE (Le président), p. 263.
- BUCHET, titulaire résidant; fait hommage à la Société d'une ordonnance de Louis XI, rendue au profit de Charles de Gaucourt; — d'une copie du contrat de mariage d'Anne d'Orléans et d'André de Chauvigny; — lit une note sur ce dernier document, p. 40; — impression de cette note dans les *Mémoi-*
res, p. 55; — présente deux peintures, Charles XI roi de Suède et Marie-Casimire d'Arquian, femme de J. Sobieski, et lit une notice sur cette reine, p. 205, 225, 247.
- BUDÉ (Pierre), p. 463.
- BUDÉ (Guillaume), médecin; son contrat de mariage, p. 101; — exerce la médecine à Orléans, p. 245.
- BUGNON (Jean), échevin de Tours, p. 142.
- BULLETIN. *Errata*. — Par suite d'une erreur de pagination, les folios 225 à 233 sont répétés dans le *Bulletin* n° 105.
- BULLETIN D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DE VALENCE; échange de ses publications, p. 299.
- BUZONNIÈRE (DE), auteur d'un travail relatif au répertoire archéologique d'Orléans, p. 19.

C

- CALVIN (Jean), p. 244, 245, 462.
- CANAL DE BRIARE (Méreaux du), p. 491.
- CAQUERAY (Ch. DE), membre correspondant; donne sa démission, p. 328.
- CARMONE (Christophorus DE), p. 462.
- CARRACHE (A.), peintre, p. 177.
- CARRAUD, grand chantre du chapitre de Sainte-Croix, p. 178.
- CARRÉ, chanoine de Sainte-Croix, p. 178.
- CASTAN; offre sa notice sur J. Quicherat, p. 520.
- CASTELNAU (Michel DE), sieur de Mauvière, p. 145, 146, 148, 149, 150 à 153.
- CATEAU-CAMBRÉSIS (Traité de), p. 132.
- CATHÉDRALE D'ORLÉANS, p. 232, 240.
- CATHERINE DE MÉDICIS, p. 112, 113, 130, 135, 136, 141, 152.
- CAUVYN (Robert), parcheminier, p. 244, 245.
- CAUVYN (Jean), étudiant, p. 245.
- CAVE (Antoine DE LA), p. 115, 116.
- CAVE (Jean DE LA), surnommé le capitaine Caban, p. 110, 111, 113, 114, 115.
- GENABUM; note sur ses puits funéraires, par M. L. Dumuys, p. 497.
- CELLE-SUR-LE-BIED (LA), notice par M. l'abbé Berton, p. 471.

- CEPOY, ailex taillés, p. 10, 13 ; — médaille de Maximin, trouvée près de cette localité, p. 359.
- CHABOUILLET (M.), assiste à l'inauguration de la Salle des Thèses, p. 455, 464 ; offre un article du journal *Le soir* où il rend compte de la séance d'inauguration, p. 470.
- CHAGOT, donne sa démission de membre titulaire résidant, est nommé membre correspondant, p. 43.
- CHAMBON (Commune de), p. 151, 152.
- CHAMBON, instituteur à Ousson, p. 107.
- CHAMBON-SOUS-PONTEMER (Berry), p. 148, 152.
- CHAMPIGNY, p. 134, 137.
- CHAMPION, instituteur à Trainou, adresse à la Société une notice sur Trainou, p. 170 ; — sur un rapport de M. l'abbé Cochard, la Société décide que la lecture en sera faite, p. 206 ; — lue à la séance du 23 mars 1880, p. 233.
- CHAMPION (François), bailli de Claireau, p. 344.
- CHAMPION (Edme), p. 344, 348.
- CHAMPREMAULT (DE), p. 193.
- CHANTECOQ ; Peintures à fresque dans l'église, p. 84 ; — erreur dans le *Bulletin* : le curé de Chantecoq, a signalé la présence de fresques dans l'église de *Mé-rainville* (proche Chantecoq et qu'il dessert).
- CHANTECOQ, notice par M. Ber-ton, p. 472.
- CHAPELLE SAINT-JACQUES, p. 515.
- CHAPELLE-ONZERAIN (La), p. 246.
- CHAPELLE-SAINT-MESMIN (La) , p. 107.
- CHAPITRE DE SAINTE-CROIX, légataire de l'horloger Morel, p. 179, 186, 197, 198.
- CHARLES-LE-CHAUVE, roi de France p. 175.
- CHARLES VIII, roi de France, p. 229 ; — passe en Italie, p. 296.
- CHARLES IX, roi de France, p. 112, 113, 131, 134, 136, 137, 140 à 154.
- CHARLES XI, roi de Suède, p. 205.
- CHARFIGNON (Dr), est couronné au Concours de 1880 pour son travail : *Contribution à l'histoire de Genabum*, p. 233, 241.
- CHARSONVILLE (Loiret), découvertes de monnaies, p. 162 ; — François Berauld y séjourne, 246.
- CHARTIN (Louis), procureur du roi à Orléans, p. 244.
- CHARTIN (Louise), femme de Nicolas Bérauld, p. 244.
- CHASTELLIER (Général), 1562, p. 131.
- CHATELET (LE), d'Orléans, p. 236, 237, 516.
- CHATILLON LE-ROY (Loiret), p. 163, 165.
- CHATILLON-SUR-LOING, p. 107, 229.
- CHATILLON-SUR-LOIRE, p. 107.
- CHATRE (Claude DE LA), gouverneur du Berry, p. 142.
- CHAUSSY (Loiret), découverte de monnaies gauloises et romaines, p. 496.
- CHAUVELIN (DE), donataire de G. Prousteau, p. 193.
- CHAUVIGNY (André DE), note sur son contrat de mariage avec Anne d'Orléans, p. 40, 55.
- CHAUVREUX (Jacques), maire d'Orléans, p. 114.
- CHAVIGNY (DE), p. 135, 136, 138.
- CHENAILLES (Robert Miron, seigneur de), p. 508.

CHEREST (A.), don à la Société, p. 208.

CHEVILLY, statuette en bronze trouvée à la ferme de Nogent, p. 31 ; — notice sur *Chevilly archéologique*, p. 66, 126, 127 ; — objets découverts par M. l'abbé de Torquat, p. 231, 232.

CHOUPE, titulaire résidant, membre de la Commission chargée d'examiner les plans de l'église projetée de Domremy, p. 33 ; — fait hommage à la Société d'un dessin représentant le dolmen dit *Pierre-Fenas*, à Épieds, 63 ; — membre de la Commission des verrières de la Cathédrale, p. 67 ; — reçoit à l'exposition de Bourges une médaille de vermeil, p. 117 ; — obtient pour le Musée des objets de l'église Saint-Benoît-du-Retour, p. 488.

CHRESTIEN (Florent), p. 245, 247.

CHRESTIEN (Guillaume), p. 245.

CHRESTIEN (Jean), p. 245.

CHRISTIE, professeur au Lincoln Collège à Oxford, p. 304, 305, 329.

CLAUDE LORRAIN, peintre, p. 177.

CLÉMENT V, p. 457.

CLERMONT-TONNERRE, (Général DE), p. 235.

CLERVAULX, gouverneur de Tours, p. 143.

CLÉRY, p. 102, 103.

CLÉCHY, hameau dépendant de Trainou, p. 336, 337.

CLOCHE, de Germonville, p. 476.

CLOCHE de Pont-aux-Moines, au marché à la Chaine, p. 478.

COCHARD (L'abbé), titulaire résidant, vice-secrétaire-archiviste ; lit une note sur le couvent des Capucins d'Orléans, p. 19 ; — fait un rapport sur le travail de M. de Buzonnière, relatif au

répertoire archéologique d'Orléans, p. 19 ; — sa note sur la *Destruction de l'église des Capucins*, insérée au *Bulletin*, p. 19 à 23 ; — quitte les fonctions de vice-secrétaire-archiviste, p. 68 ; — est nommé membre de la Commission de la carte des voies romaines du Loiret, p. 110 ; — ses dons à la Société, p. 118, 125, 154 ; — chargé d'examiner la notice sur Trainou, p. 170 ; — en fait un rapport, p. 206 ; — extrait inséré au *Bulletin*, p. 233 ; — membre du jury pour le Concours, p. 206, 222 ; — rend compte de la notice sur Courtempierre, p. 248 ; — obtient de la Société qu'elle souscrive au volume : *Les anciennes corporations à Bourges*, p. 250 ; — propose l'impression du *Bulletin* du 4^e trimestre de 1880, p. 328 ; — présente un travail de M. Jarry : *Une tombe du XIV^e siècle à Saint-Euverte*, p. 354, 361 ; — donne sa démission de membre titulaire résidant, p. 469 ; — son remplacement ajourné, p. 478.

COCHFILLET DE VAUCELLES (Anne DE), prieure de Saint-Loup, p. 477.

COINCES, hache celtique trouvée dans cette localité, p. 39.

COLAS DE MALMUSEE (Claude), p. 463.

COLIGNY (L'amiral), vainqueur du maréchal de Cossé à Arnay-le-Duc, p. 154.

COLLIN, titulaire résidant, membre de la Commission des verrières de la Cathédrale, p. 67 ; — offre une collection des *Mémoires* de l'Académie de Dijon, p. 519.

COLOMBE (Paroisse SAINTE-), p. 245.

COMMISSION des maisons historiques d'Orléans, note de M. Desnoyers, p. 514.

- COMPAIN, famille orléanaise, p. 287, 295.
- COMPAIN (Anne), épouse de Pierre Briçonnet, p. 295.
- COMPOINT (M.), offre à la Société un fragment de sarcophage, p. 31.
- CONCIRE (La ferme de), à Saint-Cyr-en-Val, p. 325.
- CONCOURS DE 1880 (Rapport relatif au), p. 253.
- CONDÉ (Le prince de), p. 112.
- CONTIUS, p. 462.
- COQUILLE (Maison de LA), p. 244.
- CORAS, p. 463.
- CORBLET (L'abbé), fait un don à la Société, p. 118.
- CORPORATIONS ET MÉTIERS DE PARIS, p. 199, 200.
- COSSE (Le maréchal de), gouverneur d'Orléans, p. 130, 153, 154, 148, 149.
- COUET, notaire au Châtelet d'Orléans, p. 197, 198.
- COUGNY, Professeur du Lycée de Versailles, p. 168.
- COULLIÉ (M^{re}), évêque d'Orléans, membre honoraire de droit, institue une Commission pour les verrières de la Cathédrale, p. 67; — remercie la Société de sa souscription pour le monument de M^{re} Dupanloup, 67; — assiste à la séance du Concours à l'Institut, le 8 mai 1880, p. 230; — assiste à l'inauguration de la Salle des Thèses, p. 455.
- COURCY (Objets trouvés en octobre 1880 à), p. 284, 285; — découverte d'antiquités et de monnaies dans la même commune, 534; — la garde de Courcy, p. 350.
- COURTEMPIERRE, p. 248; — Biographie de Jacques Amyot, l'un de ses seigneurs, p. 504.
- COURTENAY (Canton de), p. 107.
- COURTIN, notaire, p. 245.
- COURTIN (Henri), auteur d'une brochure sur *Saint-Marcel apôtre de Châlons*, présenté et élu comme membre correspondant, p. 67, 83.
- COURTOYS, émailleur, p. 183.
- CRÈCHE (LA), p. 246.
- CRESPIN, député du Loiret, p. 182.
- CROCHET (M. l'abbé), curé doyen de Ferrières, élu membre correspondant, p. 454; — envoie une lettre de remerciements, p. 468.
- CREUSE (LA), p. 145, 147.
- CRAPAUDOIS, maison de campagne, p. 246.
- CRIBIER, p. 195.
- CROISSANDEAU (Jules), traducteur du *Roman de la Rose*, p. 167; — adresse une question à la Société sur le sens de deux vers du *Roman de la Rose*, p. 235.
- CROIX (Le P. de LA), présenté comme membre correspondant, p. 532; — accepte de faire pour la Société une conférence publique sur ses découvertes de Sanxay, p. 562; — élu membre correspondant, p. 569; — rapport sur sa conférence publique, p. 569, 572.
- CUISSARD-GAUCHERON (M.), membre de l'Académie de Sainte-Croix, est couronné au Concours pour ses divers mémoires : *L'étude du grec à Orléans*; *La Réforme et la Ligue à Orléans*; *L'école épiscopale et monastique de Fleury*, p. 233, 240; — sa candidature au titre de membre titulaire résidant, p. 361; — sa notice sur Abélard, p. 402.
- CURAULT (M^{me}), légataire de G. Prousteau, p. 192.
- CYPIERRE (Perrin de), intendant de la généralité d'Orléans, p. 116.
- CYPIERRE (Quai de), p. 186.

D

- DALBIAT, ministre protestant en 1562, p. 143.
- DAMPIERRE, p. 138.
- DANEAU (Lambert); sa biographie par M. de Félice, p. 497.
- DANGER (Mlle), sa mort, p. 286; — lègue à la Société 2,000 fr., p. 299, 359.
- DANIEL (Claudine), religieuse, p. 245.
- DANIEL (François), p. 245.
- DANIEL (Pierre), p. 245, 536.
- DANEMARCK, p. 493.
- DANGLEBERME (*Pyrrhus* ou Pierre), p. 462.
- DANTON, titulaire résidant; lit une note sur la maison des Papegaux, p. 88; — insertion au *Bulletin*, p. 90 à 94; — rapports faits au nom de la Commission des publications, p. 18, 33, 55, 63, 68, 85, 89, 94; — son rapport au sujet des récompenses à décerner aux instituteurs, p. 109; — rapport sur la notice de M. Tranchau, concernant Pierre Vallet, graveur, p. 123; — rapport sur trois notices de M. l'abbé Desnoyers : le *Roman de la Rose*; *Découvertes faites en 1879* et *Les collectionneurs orléanais*, p. 166, 174, 222; — membre de la Commission des fouilles exécutées, près la Porte-Bourgogne, par l'administration du chemin de fer, 228; — propose l'impression du mémoire de M. Imbault, sur la Motte-Bureau, p. 229; — fait un rapport sur le *Bulletin* du deuxième trimestre de 1880; — propose l'impression au *Bulletin* de la notice de M. Bimbenet : *Souvenir de quelques monuments et de quelques inscriptions funéraires*, p. 268.
- DARNAULT, curé de Trainou, p. 351.
- DAST, ville de Savoie, p. 131.
- DAUPHIN (LE), voy. Montpensier.
- DAVEZAN (Jean), p. 463.
- DAVOUST (M. E.), présenté comme titulaire résidant, p. 43; — son élection, p. 49; — travaille au catalogue du Musée historique, p. 81; — lit une notice sur : *Les insignes d'un capitaine ou roi de confrérie de tir à l'oiseau*, p. 84; — insertion au *Bulletin*, p. 85 à 88; — lit un travail intitulé : *La collection Desnoyers au Musée historique d'Orléans*, p. 88; — impression dans les *Mémoires*, p. 89; — joint à son travail une planche gravée à l'eau-forte, p. 98; — ses dons à la Société, p. 101, 117; — obtient une médaille d'argent à l'exposition de Bourges, p. 117; — membre du jury pour le Concours de 1880, p. 206; — ses eaux-fortes représentant les enseignes du vieil Orléans, p. 221; — membre de la Commission d'organisation de la séance des récompenses, p. 231; — soumet à la Société les plans et devis du mobilier de la Salle des Thèses, p. 469, 470, 476, 497; — lit une note sur une découverte de monnaies royales à La Ferté-Saint-Aubin, p. 498; — lettre sur le mobilier de la Salle des Thèses, p. 526; — membre de la Commission des maisons historiques d'Orléans, p. 515.
- DECKER, peintre hollandais, auteur d'un tableau appartenant au Musée d'Orléans, p. 480.

- DEGOILLONS-VINOT (Daniel), chanoine de Sainte-Croix, exécuteur testamentaire de F. Morel, p. 197, 198.
- DELISLE (Léopold), membre honoraire, administrateur de la Bibliothèque nationale ; son travail sur les *Bibles de Théo-dulfe*, p. 101, 117.
- DELORME (M. A.), présenté comme membre titulaire résidant, p. 360 ; — son élection, p. 370 ; — élu membre de la Commission des publications, p. 470 ; — lit un rapport favorable à l'impression de la note de M. Jarry sur *Guillaume de Lorris*, p. 477 ; — signale une inscription où se trouve le mot : *Aurelianorum*, p. 495 ; — son rapport sur la *Seigneurie de Germonville*, et sur un nouveau chapitre de la *Chronique anonyme de la délivrance d'Orléans*, p. 501 ; — élu membre de la Commission des maisons historiques d'Orléans, p. 515.
- DELOYNES, amateur de tableaux, p. 186.
- DELOYNES D'AUTROCHE, p. 180.
- DEMADIÈRES, directeur du Musée d'Orléans, p. 186.
- DEQUOY (Antoine) ; sa pierre tumulaire, p. 269.
- DEQUOY (Louis-Michel), p. 279.
- DEQUOY (Antoine), p. 279.
- DEQUOY (Claude), p. 279.
- DESBROSSES, instituteur à Châtillon-sur-Loing, auteur d'une notice sur cette localité, p. 107.
- DESEFRICHES (T. A.), dessinateur, amateur et collectionneur, p. 177.
- DESNoyERS (L'abbé), président de la Société, lit un passage de la *Revue des Sociétés savantes* qui rend compte des *Mémoires* contenus dans le tome XV des publications de la Société, p. 9 ; — propose une visite dans les maisons de la Renaissance appelées à disparaître par suite des projets de construction des Halles, p. 17 ; — sa communication intitulée : *Question de Genabum*, p. 30 ; — lit une note sur un vase antique, p. 31 ; — sur une médaille de Caracalla, p. 42 ; — entretient la Société du projet de restauration de la Salle des Thèses, p. 44 ; — annonce la mort de M. l'abbé Bourgeois, directeur de Pont-Levoy, p. 49 ; — ses notes sur une monnaie gauloise en or et sur des monnaies romaines, p. 50 ; — son projet de Musée spécialement orléanais, p. 51 ; — son allocution sur la mort de M^{rs} Dupanloup, p. 59 à 61 ; — sa notice sur M. l'abbé Guiot, p. 61 à 63 ; — lit un travail intitulé : *Chevilly archéologique*, p. 64 ; — impression dans les *Mémoires*, p. 66 ; — sa réponse à M. Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, à propos de l'authenticité des objets trouvés dans la Loire, p. 65 et 66 ; — président de la Commission des verrières de la Cathédrale, p. 67 ; — réélu président de la Société, p. 68 ; — entretient la Société des agrandissements du Musée historique, de son catalogue, de l'inauguration d'une nouvelle salle, p. 81 et 83 ; — hommage que lui rend la Société à cette occasion, p. 83 ; — communique un projet d'acte de cession par la Société, à la ville d'Orléans, de l'usufruit de la Salle des Thèses, p. 83 et 84 ; — sa proposition relative à deux noms de rues, p. 89 ; — lit deux notes sur des découvertes de monnaies romaines, p. 103 ; — son compte-rendu de l'exposition scolaire de 1877, p. 105 ; — propose

de récompenser les instituteurs qui y ont pris part, p. 108, 109; — demande qu'une commission soit nommée pour relever la carte des voies romaines du Loiret, p. 110; — ses dons à la Société, p. 123, 154; — lit une notice nécrologique sur M. l'abbé de Torquat, p. 125; — obtient pour le Musée historique des moulages du Musée de Saint-Germain, p. 127; — communique un quinaire de Justinien, p. 130; — lit une notice sur deux inscriptions lapidaires de l'église d'Izy, p. 130; — ses communications à la Société sur Nids, le boulevard Saint-Euverte et la Salle des Thèses, 171; — son travail sur les collectionneurs orléanais, p. 174, 198; — lit trois notes sur des médailles trouvées à Boisseaux, Ruan et Triguères et sur un médaillon de Perinthe, p. 201, 205; — lit dans le *Polybiblion* une notice sur l'abbé de Torquat, p. 206; — fait l'histoire de la Société durant sa présidence, p. 219, 223; — lit une note sur les objets trouvés à Chevilly et sur une bague en or, trouvée à Saint-Marc, dont le chaton porte une pièce de Pertinax, p. 231, 232; — membre de la Commission des maisons que les nouveaux marchés doivent faire disparaître, p. 227; — de la Commission des fouilles de la rue Bretonnerie et de la Porte-Bourgogne, p. 228; — offre à la Société les manuscrits de M. l'abbé de Torquat, p. 232; — note sur les objets orléanais de la collection de M. l'abbé de Torquat, p. 248, 249; lit plusieurs notes sur des trouvailles, p. 284; — parle du catalogue du Musée historique, p. 286; — offre sa notice sur *Jupiter Labrandéen*, p. 300; — est prié de demander pour le Mu-

sée les cages en bois du château de Boiscommun, p. 301; — lit une note sur les médailles trouvées à Bougy, p. 302; — annonce qu'il a obtenu pour le Musée la pierre tumulaire de Saint-Euverte et les cages de Boiscommun, p. 303; — lit une étude sur la *Collection de M. Rabourdin*, p. 325; — membre de la Commission des publications, p. 334, 354, 355, 357, 358, 359, 465; — lit une note sur des antiquités trouvées à Sébouville, Morville et à la Porte-Bourgogne, p. 473; — offre deux opuscules, p. 476; — notes sur des médailles trouvées dans l'église Saint-Paterne d'Orléans, à Chaussy et à Atray, p. 495; — acquiert pour le Musée un tiers de sou d'or mérovingien frappé à Orléans et inédit, p. 500; — note sur des objets antiques trouvés à Batilly, p. 503; — note sur la Commission des maisons historiques d'Orléans, p. 514; — il en est membre, p. 515; — lit une note sur des monnaies et antiquités trouvées à Nevoy, Teillay, Saint-Benoît et Courcy, p. 533; — note sur les armes du siège de 1428, p. 535; — note sur des antiquités découvertes à Tivernon et à Trinay, p. 537; — est nommé vice-président de la Société, p. 569; — fait un rapport sur la conférence du P. de la Croix, p. 569, 572.

DEMANCHEVILLE, notes de M. Gustave Rochoux déposées aux archives de la Société, p. 18.

DISNEMARTIN (François), dit Dorat, de Limoges, étudiant le grec à Orléans, en 1563, p. 247.

DOINEL (M. J.), archiviste du département, — son travail sur la famille de la Pucelle et sur l'hôtel et la maison possédée par

son frère *Pierre d'Arc*, cité avec éloge dans la *Revue des Sociétés savantes*, p. 9 ; — signale des actes intéressant le siège d'Orléans en 1428, p. 18 ; — est chargé de collationner la copie d'une charte de rémission, p. 31 ; — élu membre de la Commission des publications, p. 68 ; — rapports au nom de la Commission des publications, p. 90 ; — ses notes sur quelques noms d'écoliers allemands, p. 97 ; — rend compte de ses recherches dans les *Minutes* de M^e Garapin, p. 101 ; — lit une note de Jean Gidoin, notaire, une notice sur une charte d'Isabeau de Bavière et sur quelques pièces relatives au siège d'Orléans, p. 102, 104 ; — son rapport sur le mémoire de M. Boucher de Molandon : *Le capitaine Caban*, p. 110 ; — son rapport sur le projet de *Bulletin* du 2^e trimestre 1879, p. 128 ; — propose l'insertion au *Bulletin* des documents sur le XVI^e siècle adressés par M. E. de Barthélemy, p. 130 ; — lit un travail intitulé : *Notice sur le décanat du bienheureux Reginald de Saint-Aignan*, p. 128 ; — est chargé d'examiner la correspondance de M. l'abbé Maître, p. 129 ; — fait un rapport sur la notice de M. Desnoyers relative à l'église d'Izy, p. 163 ; — propose l'insertion aux *Mémoires* des documents de M. de Barthélemy, et au *Bulletin* de la notice sur Etienne Boileau, par M. L. Jarry, p. 170, 198 ; — propose de voter des remerciements à M. Desnoyers, président sortant, p. 206, 207 ; — lit trois rapports : 1^o sur le *Bulletin* du 3^e trimestre 1879 ; 2^o sur une notice de M. Buchet ; 3^o sur l'introduction aux comptes de ville de M. Boucher de Molan-

don, p. 224, 225 ; — est félicité de sa nomination au titre d'officier d'académie, p. 227 ; — membre de la Commission des fouilles de la rue Bretonnerie et de la Porte-Bourgogne, p. 228 ; — son travail sur les deux Beauld, p. 228, 242 ; — lit un rapport sur le travail de M. Dumuys : *Pierre sculptée trouvée à Orléans*, p. 226 ; — son rapport sur le mémoire de M. Desnoyers : *Un bijou cyprïote*, p. 250 ; — propose d'imprimer dans les *Mémoires* l'introduction aux Comptes de ville, par M. Boucher de Molandon, p. 251 ; — présente un rapport sur le travail de M. Boucher de Molandon intitulé : *Chronique orléanaise du siège de 1429*, p. 268 ; — conclut à l'impression dans les *Mémoires* du travail de M. Bonnardot, p. 268 ; demande l'impression au *Bulletin* du travail de M. Boucher de Molandon sur Antoine Brachet, p. 287 ; — présente un rapport sur le travail de M. Boucher de Molandon : *Documents orléanais du règne de Philippe Auguste*, p. 325 ; — dépose un document sur Androuet du Cerceau, p. 333 ; — communique la cédule de doctorat de Mascaron et la dispense d'études de Massillon, p. 354 ; — chargé de visiter la Tour de Beaugency, p. 476 ; — lit un inventaire de la Nation germanique, p. 526, 527 ; — lit un travail sur *Lamort du maréchal d'Ancre*, p. 561.

DOLET (Étienne), p. 304, 305.

DOMBES (Les), p. 139.

DORANGE (L'abbé), curé d'Izy, est présenté à titre d'associé correspondant, p. 130 ; — ses notes sur des plaques de fondation de l'église d'Izy, p. 163, 166 ; — son élection, p. 173 ; — remercie la Société, p. 205.

DORAT. (Voyez *Disnematin*.)

DOUVILLE, curé de Saint-Victor, écrivain orléanais, p. 544, 545.

DROUYN, conseiller de la ville de Tours, p. 142.

Du Boys (Anne), épouse de Florent Chrestien, p. 247.

Du Boys (Jean), contrôleur des deniers communs, p. 247.

Du FAUR DE PIBRAC (comte A.), titulaire résidant, offre sa notice sur l'*Histoire de l'église du village et du château de Pibrac*, p. 502.

Du LYS (Pierre et Jean), p. 475.

DUMAS, premier président de la Cour d'appel d'Orléans, assiste à la distribution des récompenses, le 8 mai 1880, p. 239; assiste à l'inauguration de la Salle des Thèses, p. 455.

Du MOULIN, p. 463.

DUMUYS (M. Léon), attaché au Musée historique, se présente comme candidat à la place vacante de membre titulaire résidant, p. 255, 283; — son élection, p. 300; — offre le dessin de deux clés, p. 326; — son rapport sur les fouilles de la rue de la Bretonnerie, p. 328, 361; — présente un travail sur une pierre sculptée trouvée à Orléans, p. 233; — cette note est imprimée, p. 226; — offre à la Société des brochures sur la période révolutionnaire à Orléans, p. 247; — annonce l'achat par le Musée d'une statuette de Neuvy-en-Sullias, p. 470; — lit un travail sur Germonville en Beauce, p. 488; — offre sa notice sur les *Puits funéraires de Genabum*, p. 497;

signale la découverte de la tombe de Robert Miron, seigneur de Chenailles et de Germonville, p. 508; — membre de la Commission des maisons historiques d'Orléans, p. 505; — indique des sépultures anciennes découvertes dans une maison de la route d'Olivet, p. 526; — offre sa notice sur les fouilles de Sanxay, p. 532; — propose de demander au P. de la Croix de faire pour la Société une conférence publique sur ses découvertes, p. 562, 570.

DUPANLOUP (M^{sr}), évêque d'Orléans, membre honoraire de droit. Allocution prononcée à l'occasion de sa mort par l'abbé Desnoyers, p. 59 à 61; — vote d'une somme de 100 fr. pour l'érection de son monument funéraire, p. 64.

DUPERON; sa lettre à Catherine de Médicis, p. 134, 139.

DUPRÉ, titulaire non résidant. Relevé d'une erreur dans son travail sur la ville de Romorantin, p. 33; — ancien bibliothécaire de Blois, obtient un prix, au concours de 1880, pour son travail: *Souvenirs orléanais en Guyenne et en Gascogne*, p. 233, 241; — donne sa démission de titulaire non résidant, qui n'est pas acceptée, p. 454.

DUPUIS (François), ancien membre de la Société, p. 126, 237.

DURCY (Champ de), p. 154.

DUSSEYRE, architecte, p. 159; — p. 464; — délégué pour examiner les projets de mobilier pour la Salle des Thèses, p. 471.

E

- ECRIVINERIE (Rue de l'), p. 462.
- EDWARD S. MORSE; ses dons à la Société, p. 118.
- EGGER, membre de l'Institut, membre honoraire élu, préside la séance de la distribution des récompenses du Concours de 1880, p. 168, 238, 239, 241; — p. 254.
- ELBÈNE (M^{sr}), évêque d'Orléans. Charte de rémission octroyée par lui, p. 31.
- ELBEUF (Le marquis d'), p. 135, 137.
- ELOI GIBIER, imprimeur du *Cell-Hellénisme*, p. 301.
- ENGUERRAND, sire de Coucy et de Crécy, p. 270; — de Boves, p. 271; — le Grand, 273.
- ÉPERVIER (L'), p. 246.
- ÉPIEDS (Loiret), antiquités trouvées dans cette commune, p. 169, 170; — dolmen dit *Pierre-Fenas*, p. 63.
- ESCHALLIERS (Jean des), libraire, p. 245.
- ESCRIVANT (René), chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, p. 244.
- ESTAMPES (Louise D'), dame d'Izy, p. 164, 165.
- ÉTAPE (Place de l'), p. 113, 176, 182, 460, 541.
- ÉTOILE (Pierre de l'), p. 463.
- EURE-ET-LOIR (département d'), p. 232, 240.
- EUVERTE (Boulevard Saint-), p. 230; — Église, p. 172.
- EXPOSITION SCOLAIRE AU LYCÉE, p. 105, 108.

F

- FAUCHET, inspecteur primaire à Gien, membre correspondant; signale la découverte de monnaies à Saint-Florent et d'une marmite mérovingienne à Guilly, p. 487; — sa mort, p. 531.
- FAUCONNERIE (La) au bourg de Trainou, p. 346.
- FAYACO (Orsinus de), Prévôt d'Orléans, p. 201.
- FÉLICE (de), associé correspondant, découvre dans la bibliothèque de Bâle la relation du voyage d'un étudiant bâlois à Orléans en 1599, p. 55; — impression dans les *Mémoires* de son travail sur ce sujet, p. 63; — ses dons à la Société, p. 207, 222; — offre sa biographie de Lambert-Daneau, p. 497.
- FEMME MORTE (Lieu dit la), à Sully-la-Chapelle, p. 338.
- FERTÉ-SAINT-AUBIN (La), p. 107; — découverte de monnaies royales, p. 498.
- FÉTISSON (Jean), écrivain, p. 246.
- FEUARDENT, numismate, p. 187.
- FILLES REPENTIES (Couvent des), p. 244.
- FILLON (D.), don à la Société, p. 207.
- FLANDRE, p. 193.
- FLEURY-SUR-LOIRE, p. 175, 232, 240.

- FLEURIAU D'ARMENONVILLE, évêque d'Orléans, p. 545.
- FLEURY (François-Jacques), curé de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor. Notice par M. Bimbenet, p. 521, 526, 540.
- FLEURY (Édouard), envoie un volume des *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, p. 259.
- FONTAINE (Simon), lapidaire, p. 246.
- FONTENAY-LE-COMTE, p. 261, 268.
- FORCES (Le capitaine), p. 142.
- FORESTIÉ, membre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Mention de son travail sur les tapisseries de Jeanne-d'Arc, publié dans les *Mémoires* de Tarn-et-Garonne, p. 103.
- FORÊT D'ORLÉANS, procès-verbaux de délimitation et bornages, p. 491.
- FORNIER (Guillaume), p. 463.
- FORTEPAULE, instituteur à Bray, fait don, au Musée, de monnaies romaines, p. 160.
- FOSSAN (Ville ou camp de), p. 131, 132.
- FOUQUETEAU (M.), avocat général à la cour, fait don à la Société de son discours de rentrée à la Cour d'appel d'Orléans, p. 207.
- FOURNIER (Édouard), associé correspondant, sa mort, p. 242.
- FRANCE, p. 132, 133, 175, 190, 191, 193, 239.
- FRANÇOIS I^{er}, p. 139.
- FRÈRES PRÊCHEURS, p. 460.
- FROMENT, instituteur à Nibelles p. 107; — remercie la Société de la récompense qu'elle lui a décernée au Concours, 225.
- FURETIÈRE, p. 193.

G

- GARAPIN, notaire à Orléans, p. 245, 247.
- GARLAUDE (Jean de), ses vers sur Orléans, p. 457.
- GASCOGNE, p. 149.
- GATINAIS (Le), p. 153.
- GATINEAU, donateur d'un exemplaire de l'*Histoire de Charles VII*, par D. Godefroy, p. 44.
- GAUCOURT (Charles de), ordonnance en sa faveur rendue par Louis XI, p. 40.
- GAULES (les), p. 233.
- GAULT (Martin), p. 116.
- GELIN (Jean), notaire, p. 245.
- GÉMIGNY (Loiret); on y a trouvé, en juin 1880, un Franc à pied de Charles V, p. 286.
- GENABUM, p. 172, 233.
- GENABUM-GIEN, p. 247.
- GÉNÉRALITÉ (La) d'Orléans, p. 205.
- GENÈVE, p. 143.
- GERMAIN-DES-PRÉS (Abbaye de Saint-), p. 130.
- GERMONVILLE-EN-BEAUCE, sa cloche, p. 476; — notice par M. Dumuys, p. 488.
- GÉROU (Dom), notice sur ce bénédictin, par L. Jarry, p. 157, 207, 243.
- GIBIER (Éloy), libraire, p. 245.
- GIDY (Loiret), monnaie trouvée dans cette commune, p. 130.
- GIEN, sept pièces de monnaie des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, trouvées dans un

- cellier de Gien-le-Vieil ou Genabie, p. 14, 15, 16 ; — travail de M. de Rancourt de Mimérand sur les comtes de Gien, p. 17, 51 ; — p. 106, 142, 153 ; — Gien sous les protestants, p. 507 ; — recherches et dessins de M. Fauchet sur l'arrondissement, p. 532.
- GILLET (L'abbé), curé de Bou, est présenté à titre d'associé correspondant, p. 228 ; — offre son livre sur *M^{me} Louise de France*, p. 228 ; — élu membre correspondant, p. 238 ; — remercie de sa nomination, p. 248.
- GILLON (T.), p. 226.
- GIRARDOT (Baron de), associé correspondant ; sa note sur l'atelier de silex taillés trouvés à Girolles (Loiret), p. 10 à 13 ; — offre une notice sur le docteur Charles Huette, de Montargis, p. 468.
- GIRAUD (M.), titulaire résidant, membre de la Commission chargée de s'occuper du projet de restauration de la Salle des Thèses, p. 44 ; — sa mort, p. 254 ; — sa notice nécrologique, p. 283.
- GIRAUDET, auteur de l'*Histoire de Tours*, p. 144.
- GIRODET-TRIOSON, peintre, p. 180.
- GIROLLES (atelier de silex trouvé à), p. 10 à 13.
- GIRONDE (Département de la), p. 187.
- GIBELET (Maison du), p. 245.
- GODEAU (Gabriel), notaire à Orléans, p. 194, 197, 198.
- GODEFROY (Denis), p. 463.
- GODOU (M. A.), adjoint au maire d'Orléans, assiste à la distribution des récompenses, le 8 mai 1880, p. 239.
- GOHIET (Gervais), lieutenant par-ticulier au bailliage de Touraine, p. 142.
- GOIBEAUX, curé de Trainou, p. 339.
- GOMBAULT (M. Ch.), amateur et bibliophile, p. 181.
- GORIS, conseiller de préfecture ; des remerciements lui sont adressés, p. 224.
- GOVERNEUR, offre ses *Essais historiques sur le Perche*, p. 521.
- Goy, négociant, reçoit une lettre de remerciement pour le concours qu'il a prêté dans l'incendie de la Préfecture, p. 224.
- GRANDMAISON (Jacques de la), p. 463.
- GRÉGOIRE, instituteur à Sermaise, auteur d'un travail sur cette commune, p. 107.
- GRELLET-BALGUERIE, *Építaphe de saint Benoît* attribuée à Aimoin, p. 532.
- GRILLEAU (De), bibliophile orléanais, p. 180, 181.
- GROSLOT (J.), bailli d'Orléans, p. 113.
- GREUZE, peintre, p. 177.
- GRUYN, notaire, p. 247.
- GUARNOT, portefaix, p. 194.
- GUÉPINS, p. 174.
- GUERCHIN (Le), peintre, p. 177.
- GUESSET (Jacques), curé de Saint-Paterne, tué pendant les guerres de religion, p. 326, 328.
- GUÉYART, DIT D'ORLÉANS (François), libraire, p. 246.
- GUÉYART, DIT D'ORLÉANS (Gabriel), libraire, p. 246.
- GUILLAUME DE LORRIS, auteur du *Roman de la Rose*, p. 167, 473, 477.
- GUIART (Guillaume), auteur de la *Chronique métrique, Branche des royaux lignages*, p. 235.
- GUIGNEBERT, auteur d'un mé-

- moire sur des antiquités trouvées à Montargis, p. 89.
- GUILLEMEAU (Jacques), chirurgien, p. 246.
- GUILLON (M. Félix), est couronné au Concours de 1880 pour son mémoire : *Études sur le premier auteur du roman de la Rose*, p. 233, 241; — note de M. Jarry sur les travaux de M. Guillon, p. 477.
- GUILLONVILLE (Manoir de), p. 246.
- GUILLY (Loiret), trouvaille d'une marmite mérovingienne, p. 487.
- GUINART (Adrien), lieutenant-général au bailliage de Touraine, p. 142.
- GUIOT (L'abbé), curé de Chécy, membre correspondant; — notice nécrologique, par M. l'abbé Desnoyers, p. 61 à 63; — un souvenir à sa mémoire par M. l'abbé Desnoyers, p. 222.
- GUISE (Duc de); assassiné devant Orléans, p. 112.
- GUYOT (Jeanne), p. 246.
- GUYOT DE GRANDMAISON, p. 463.

H

- HAAG, auteur de la *France protestante*, p. 242, 243.
- HAGER (Hermann), professeur à l'Université de Berne, offre un poème de Théodulphe. Est présenté comme membre correspondant étranger, p. 536; — élu membre correspondant étranger, p. 569.
- HALOUIN, instituteur à Ouzouer-sur-Trézée, auteur d'une notice sur cette commune, p. 107.
- HAMMER, p. 230.
- HARDY (Jean), libraire, p. 245.
- HAUDRY (Le Président), célèbre amateur orléanais, p. 176, 177, 178, 181.
- HAUVETTE-BESNAULT (M.), conservateur adjoint de la Bibliothèque de l'Université, directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, présenté comme membre correspondant, p. 88; — bibliothécaire de l'Université de Paris; est nommé membre correspondant, p. 110, 121; — membre de l'École d'Athènes; offre au Musée une hache préhistorique, p. 238; — offre de lire un travail sur *Les religions de l'Inde* à la séance solennelle, p. 469.
- HÈME, directeur du Musée, p. 187.
- HENRI II, roi de France, p. 139.
- HENRI IV, roi de France, p. 114, 141, 192.
- HERLUISON (M. H.), éditeur du *Romande la Rose*, p. 167, 168; — éditeur orléanais, p. 301; — élu membre titulaire résident, p. 454.
- HILAIRE (Paroisse Saint-), p. 245.
- HOPITAL GÉNÉRAL D'ORLÉANS, p. 195.
- HOSPICE DE LA CROIX, p. 230.
- HOSPICES D'ORLÉANS, p. 230.
- HOTMANN, élève de l'Université d'Orléans, p. 463.
- HOUDERON (Anne), p. 247.
- HOUZÉ, instituteur à La Chapelle-Saint-Mesmin, auteur d'une notice sur cette commune, p. 107.
- HUCHET, archéologue, auteur de *l'Art gaulois*, p. 172.

HUET DE FROBERVILLE, amateur, p. 178.

HUETTE (Dr Charles), de Montargis, sa notice par M. de Girardot, p. 468.

HUGUENOTS (Les), d'Orléans ; leur temple Saint-Vincent, p. 246.

HYLAIRE, commandeur du Temple, p. 200.

I

ILE-AUX-BŒUFS, p. 112.

ILLE-ET-VILAINE (Société archéologique d'), échange de ses publications, p. 509.

IMBAULT, titulaire résidant, est chargé de visiter les maisons de la Renaissance appelées à disparaître par suite des projets de construction des halles, p. 17 ; — membre de la Commission chargée d'examiner les plans de l'église projetée de Domremy, p. 33 ; — son rapport sur ce sujet inséré au *Bulletin*, p. 40 à 42 ; — membre de la Commission chargée de s'occuper du projet de restauration de la Salle des Thèses, p. 44 ; — impression au *Bulletin* de son rapport sur la *Conservation des maisons remarquables du quartier des Halles*, p. 52 à 54 ; — informe la Société de la découverte d'une tombe trouvée près de l'église Saint-Laurent, p. 128 ; — sa note sur la Motte-Bureau,

p. 225, 227, 229, 230, 231 ; — membre de la Commission chargée de veiller à la conservation des façades enlevées par les marchés nouveaux, p. 227 ; — membre de la Commission des fouilles de la rue Bretonnerie et de la Porte-Bourgoigne, p. 228 ; — fait partie de la Commission chargée d'organiser la séance de la distribution des récompenses, p. 231 ; — a le soin de répondre à une question concernant la *Chronique de Guillaume Guiart*, p. 235 ; — reçoit des remerciements pour les travaux de réinstallation de la salle des séances, p. 248, 255 à 258 ; — sa mort, p. 356 ; — notice biographique, par M. Desnoyers, p. 362 à 367.

INVESTIGATEUR (L'), échange de ses publications avec celles de la Société, p. 490.

ISABEAU DE BAVIÈRE, p. 102.

Izy, p. 130, 163, 164, 165, 166.

J

JACOB (G.), imprimeur du *Roman de la Rose*, p. 168, 169 ; — imprimeur orléanais, p. 304.

JACOBINS (Église des), p. 244 ; — p. 460.

JAUCIGNY (Alfred de), offre sa notice sur le vice-amiral La Roncière Le Noury, p. 539.

JARGEAU, p. 142.

JARRY-LEMAIRE (M.), bibliophile et numismate ; sa collection numismatique, p. 162, 183, 187, 188, 189 ; — ses collections orléanaises, p. 190.

JARRY (Louis), titulaire résidant ; son travail sur la *Correspondance littéraire échangée entre Pierre Daniel et les érudits de son temps*, cité avec éloge dans

la *Revue des Sociétés savantes*, p. 9 ; — membre de la Commission des verrières de la Cathédrale, p. 67 ; — élu secrétaire de la Société, p. 68 ; — lit un travail intitulé : *Les suites de la Fronde dans l'Orléanais*, p. 89, 98 ; — offre un liard inédit de Louis XIV et des bois représentant tous les liards frappés à Meung-sur-Loire, p. 98 ; — termine la lecture de son travail sur *Les suites de la Fronde dans l'Orléanais*, p. 109, 110, 220 ; — communique les *Bulletins* des 1^{er} et 2^e trimestres de 1879, p. 117, 128 ; — entretient la Société du recueil « La Romania », p. 124 ; — don à la Société, p. 157 ; — sa note sur Étienne Boileau, p. 173, 198, 199, 201 ; — sa bibliothèque, p. 182 ; — héritier des collections de son père, p. 190 ; — membre du jury chargé d'examiner les travaux présentés au Concours de 1880, p. 206 ; — rend compte de l'examen des *Mémoires* présentés au Concours, p. 233 ; — proclame les résultats du Concours, p. 240 ; — fait lecture du *Mémoire* de M. Bonnardot, p. 259 ; — lit un projet de *Bulletin*, p. 260, 298 ; — lit une note sur une tombe du XIV^e siècle, trouvée à Saint-Euverte, p. 302 ; — lit un *Bulletin*, p. 359 ; — secrétaire sortant, reçoit les remerciements de la Société, p. 453 ; — lit le *Bulletin*, p. 469, 470 ; — donne une note concernant Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers, p. 473 ; — lit une note sur des monnaies carlovingiennes trouvées à Vriigny et sur un méreau du canal de Briare, p. 491 ; — dépose un travail de M. Hagen, et propose son admission au titre de correspondant étranger, p. 536 ; — élu membre de

la Commission des publications, p. 569.

JEAN XXII, p. 457.

JEAN DE MEUNG, p. 167.

JEANNE D'ARC, opinion sur l'origine italienne de sa famille, p. 55 ; — chapitre additionnel au travail de M. de Molandon, inséré dans les *Mémoires*, p. 68 ; — p. 190, 220, 239, 253, 256 ; — note inédite d'un contemporain, p. 509.

JEANNE D'ARC ET LE CULTE DE SAINT-MICHEL, par M. Siméon Luce, p. 564.

JEANNE-LA-PAILLARDE, p. 200.

JETONS DE LA SOCIÉTÉ, offerts aux gendarmes, en souvenir du concours qu'ils ont prêté à la Société au moment de l'incendie de la Préfecture, p. 226.

JOHANNET (M. Arthur), offre à la Société sa brochure : *M^{sr} Dupanloup dans la chaire de Sainte-Croix*, p. 101, 117.

JONCHÈRE (Château de la), p. 520.

JOHANNEAUD (C.), offre à la Société sa notice sur les émaux peints, p. 117.

JOURDAIN, membre de l'Institut, membre honoraire, offre un *Mémoire* sur les commencements de la marine militaire sous Philippe-le-Bel, p. 361.

JOUSSE (D.), jurisconsulte, p. 178.

JOUSSET, instituteur à Vitry-aux-Loges, auteur d'une notice sur cette commune, p. 107.

JOYEUSE (Frère Ange de), religieux du couvent des Capucins d'Orléans, p. 21.

JULIAN, maître d'école à Orléans au XVI^e siècle, p. 245.

JULLIEN (Stanislas), son nom donné à une rue d'Orléans, p. 67.

JUSTICE-LA-GERVAISE, p. 341.

L

- LAFENESTRE** (Georges), remercie la Société de l'avoir nommé membre correspondant, p. 18 ; — annonce que la Commission des monuments historiques a proposé une subvention de 15,000 fr. pour la restauration de la Salle des Thèses, p. 29 ; — nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, p. 82.
- LA HIRE**, peintre français, auteur d'une toile représentant la Visitation, p. 21.
- LALLIER** (Le docteur), titulaire non-résidant, donne sa démission, p. 295 ; — sa mort, p. 359.
- LANDRÉ**, instituteur à La Ferté-Saint-Aubin, auteur d'une notice sur cette commune, p. 107, 108.
- LANFRANC** (Le chevalier), peintre italien, auteur d'une toile représentant l'Annonciation, p. 21.
- LANGALERIE** (M. Charles de), directeur du Musée, p. 187.
- LA RONCIÈRE LE NOURY**, vice-amiral, sa notice par M. Alfred de Jaucigny, p. 539.
- LAUDIN** (Jacques), émailleur, p. 183.
- LAURIÈRES** (J. de), retrouve à Pavia une pierre tombale relative à Antoine Brachet, p. 289.
- LAVALLIÈRE** (M. de), membre correspondant, envoie des notes sur l'église de Maves, p. 300.
- LA VALLIÈRE** (M^{lle} de), Étude historique, par M. Giraud, p. 265.
- LEBER** (Constant), bibliophile, p. 179, 181, 182.
- LEBLANC**, instituteur à Bonny, auteur d'une notice sur cette commune, p. 107.
- LECLÈRE** (Jeanne), dite d'Écosse, p. 116.
- LEDIEU** (M.), présenté et élu comme membre correspondant, p. 32, 83.
- LEGENDRE** (Martin), p. 245.
- LEGRAND** (François et Mathieu), p. 463.
- LELEU** (M.), trouve une hache du modèle de Saint-Acheul auprès de Montargis, p. 10 à 13.
- LELONG**, capitaine du château d'Amboise, sa lettre à Catherine de Médicis, p. 139.
- LEMAZURIER** (Louise), p. 246.
- LEMOYNE**, chirurgien, p. 246.
- LENORMANT DU COUDRAY**, bibliophile-amateur, p. 176, 178.
- LEROY**, avoué à Montargis, fait hommage à la Société de six médailles de Gallien, p. 83 ; — présenté et élu comme membre correspondant, p. 65, 83 ; — remercie la Société de son élection, p. 89 ; — communique à la Société deux mémoires sur *Vellaunodunum* et sur la *Topographie du Gâtinais*, plus une note sur *Genabum-Gien*, p. 247.
- LESERRURIER**, membre honoraire, conseiller à la Cour de cassation ; sa mort, p. 225.
- LESPINASSE** (René de), archiviste paléographe, auteur de l'introduction au livre des métiers d'Étienne Boileau, p. 199, 201, 251.
- LETELLIER** (Michel), chancelier de France, p. 244.

- LHUILIER (Charlotte), mère des Daniel, p. 245.
- LHUISSET, instituteur à Montargis, auteur d'une notice sur cette ville, p. 107.
- LIBER PROCURATORUM, p. 243.
- LIGNY-LE-RIBAULT, p. 180.
- LIMOGES, p. 183, 247.
- LIMOUSIN (Léonard), émailleur, p. 183.
- LINGET, notaire ; sa lettre annonçant le legs de 5,000 fr. de M. Petau, membre titulaire, dernièrement décédé, p. 359.
- LION-EN-SULLIAS, antiquités trouvées, p. 169, 170.
- LISTE des membres de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, p. 143, 211, 218, 315.
- LITSCH, architecte des monuments historiques, p. 102, 159.
- LITTRÉ (M.), p. 168.
- LOIRE (Objets trouvés dans la), p. 185.
- LOIR-ET-CHER (Département de), p. 232, 241.
- LOISEAU (Marie-Anne), p. 195.
- LOISELEUR, titulaire résidant, demande que la rue du Four-à-Chaux prenne le nom de rue Stanislas-Jullien, p. 67, 177, 230, 244 ; — nommé officier d'Académie, p. 359.
- LONGPÉRIER (de), membre honoraire, p. 229, 230.
- LORÉ (Philippe), libraire, p. 246.
- LORRAINE (Cardinal de), p. 131, 132.
- LOUIS-LE-GROS, p. 271.
- LOUIS VI, roi de France, p. 250.
- LOUIS XI, roi de France, p. 102, 229.
- LOUIS XII, roi de France, p. 229, 250 ; — revendique le Milanais, p. 296.
- LOUIS XIII, roi de France, p. 192.
- LOUIS XIV, roi de France, p. 244.
- LOUZOUER (Loiret), p. 471.
- LUCAS (Jacques). p. 116.
- LUCE (Siméon), p. 360 ; — son article sur *Jeanne d'Arc et le culte de Saint-Michel*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, p. 564.
- LUÇO (L'abbé), p. 355.
- LUDHOK, p. 329.
- LUPUS (Nicolas), p. 278.
- LUZARCHE, p. 194.
- LYCÉE D'ORLÉANS (Exposition scolaire au), en 1877, p. 105.

M

- MACÉ, chirurgien, p. 195.
- MACÉ, huissier-crieur à Orléans, p. 195.
- MADELEINE (Boulevard), p. 229, 230.
- MAINE (Province du), p. 139.
- MAISONS de la Renaissance, p. 234, 236.
- MAISON dite de François I^{er}, p. 181.
- MAITRE (L'abbé), curé de Courtempierre, associé correspondant ; sa lettre sur Saint-Péravy-la-Colombe, p. 127 ; — sur les origines de Coulmelle, p. 129 ; — ses découvertes, p. 225 ; — son étude sur Courtempierre, p. 248 ; — offre des monnaies trouvées au Préhaut, p. 250 ; — p. 355 ; — biographie de

- Jacques Amyot, seigneur de Courtempierre, p. 504.
- MALESHERBES**, notes de M. Gustave Rochoux, déposées aux archives de la Société, p. 18.
- MALLET DE CHILLY**, bibliophile, p. 186.
- MALSAUTE** (Jean, Marin et Perrette), p. 116.
- MAMER-PATISSON**, orléanais, p. 301.
- MANS** (Société philomatique du), échange des publications, p. 526.
- MANTELLIER** (M.), remercie la Société de l'avoir élu membre honoraire, p. 29.
- MARATTE** (Carle), p. 177.
- MARCHEGAY**, ancien architecte de Maine-et-Loire, membre du Comité des travaux historiques; annonce l'envoi de trente-quatre chartes extraites du cartulaire de Saint-Florens-les-Saumur et relatives au prieuré de Saint-Gondon, p. 14; — envoie une note sur le même sujet, p. 17; — la Société vote l'insertion dans le *Bulletin* de cette note et de l'analyse des trente-quatre chartes, p. 17; — la note est renvoyée à son auteur, p. 18.
- MARCILLE** (Eudoxe), directeur du Musée d'Orléans; est félicité par la Société de sa nomination de chevalier de la Légion d'Honneur, p. 104; — sa lettre de remerciement, p. 105; — les soins qu'il donne à son Musée, p. 180.
- MARCOUSSIN**, p. 141.
- MARDIÉ** (Loiret), découverte d'un cercueil en pierre, p. 503; — de monnaies romaines et françaises, p. 508.
- MARLE** (François de), p. 270, 275.
- MARLE** (Nicolas de), p. 270, 277.
- MARLE** (Thomas de), 270, 271.
- MARLE** (Henry de), p. 273.
- MARLET**, élève de l'École des Chartes, p. 561.
- MARTEAU** (P.), pseudonyme de M. Jules Croissandeau, p. 166, 167.
- MARTIN**, conseiller à la Cour, collectionneur d'antiquités, p. 183, 184; — p. 195.
- MARTROI** (Place du), p. 113.
- MASSENAT** (Élie), de Brives-la-Gaillarde, présenté comme membre correspondant, p. 9; — son élection, p. 14; — ses remerciements à la Société p. 64.
- MASSUAU**, amateur, p. 178.
- MAULDE** (M. R. de), associé correspondant, p. 219.
- MAURY** (M. Alfred), membre de l'Institut, offre à la Société son rapport sur les archives nationales, p. 117.
- MAUVISSIÈRES**. Voy. *Castelnau*.
- MÉDAILLES** ou **MONNAIES** (Découvertes de), p. 13, 14, 15, 16, 31, 42, 43, 50, 65, 66, 98, 160, 161, 162, 170, 171, 172, 248, 249, 188, 187, 188, 189, 190, 193, 196, 198, 201, 202, 203, 204, 205.
- MÉDAILLES** (collection réunie par M. Jarry-Lemaire), p. 187, 190.
- MELUN**, p. 134.
- MENAUT**, conseiller au présidial, p. 195.
- MENDAT** (Galliot), échevin de Tours, p. 142.
- MERLET** (Lucien), archiviste d'Eure-et-Loir; couronné au Concours de 1880, pour son ouvrage : *Bibliothèque chartraine*, p. 232, 240; — membre correspondant; sa bibliographie chartraine, p. 254, 359.
- MERLET**, instituteur à Ouzouer, son travail sur cette commune, p. 106.

- MESNAGER (G.), notaire, p. 247.
- MEUNG-SUR-LOIRE; liard inédit de Louis XIV et autres liards qui y ont été frappés, p. 98.
- MICHEL (M. Edmond), associé correspondant, offre à la Société son ouvrage: *Monuments du Gâtinais*, p. 154; — sa lettre de remerciement au sujet de sa nomination au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur, dont la Société l'avait félicité, p. 225; — donne des explications sur son recueil des *Inscriptions du diocèse d'Orléans*, p. 495.
- MICY (Abbaye de), p. 175.
- MILLESCAMPS (M.), fait don de sa brochure *Silex taillés*, p. 242.
- MINIMES, p. 460.
- MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (Le), alloue à la Société une somme de 5,000 fr. p. 256.
- MIRON (Robert), seigneur de Chenailles et de Germonville, p. 508.
- MIRON (M.), amateur et collectionneur, p. 181.
- MONCONTOUR, p. 151, 154.
- MONÉTAIRE mérovingien inédit, frappé à Orléans, p. 500.
- MONTAIGNE, p. 231.
- MONTARGIS, hache du modèle de Saint-Acheul, p. 13; — six médailles de Gallien, p. 65; — mémoire de M. Guignebert sur des antiquités locales, p. 89; — p. 107, 153; — sous les protestants, p. 507.
- MONTLUC (Blaise de), p. 149.
- MONTMORENCY (Duc de), p. 154.
- MONTPENSIER (Louis II de Bourbon, duc de), p. 134, 137, 138, 139, 145.
- MONTROND (De), p. 150.
- MOREAU, instituteur à Chuelles, fait déposer deux notices, p. 300.
- MOREL (François), horloger, amateur d'antiquités, p. 178, 179, 194, 195, 196, 197, 198.
- MOREL-FATIO, associé correspondant, fait don à la Société de son *Histoire monétaire de Lausanne*, p. 118.
- MORILLON, associé correspondant, donateur d'une brochure intitulée: *Mémoire adressé à la nation par Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, fille de Louis XVI*, p. 44.
- MORIN (Dom), réimpression de son *Histoire générale du Gâtinais*, etc., p. 509.
- MORTILLET (De), p. 329.
- MORVILLE (Loiret), trouvaille de médailles et antiquités, p. 473.
- MORVILLIER (Jean de), évêque d'Orléans; ses lettres tirées des archives impériales de Russie, p. 130, 133.
- MOTTE-BUREAU (La), p. 229, 230.
- MOTTE-TONNEAU (La), p. 230.
- MOTTE-GAUTHIER (La), p. 230.
- MOTTE-SANGUIN (La), p. 229.
- MOULIN DE L'HÔPITAL (Le), p. 229.
- MUSÉE de Saint-Germain, p. 128, 129, 158.
- MUSÉE HISTORIQUE d'Orléans, p. 158, 159, 160, 163, 185, 239, 248, 249, 250.
- MUSÉE DE PEINTURE d'Orléans, p. 180, 182, 186, 187.
- MYNIER (Jean), docteur régent en l'Université d'Orléans, p. 247.

N

- NARGIS, silex taillés, p. 10.
 NATION GERMANIQUE, p. 243.
 NAVARRE (Le roi de), p. 135.
 NAVARRE (La reine de), p. 135, 136.
 NAVARRE (Le prince de), p. 135, 136.
 NAVARRE (Le roi de), lieutenant-général du roi de France Charles IX, p. 142, 143.
 NEMOURS (Le duc de), p. 142.
 NEUVILLE, p. 102.
 NEUVY-EN-SULLIAS, statuette achetée par le Musée, p. 471.
 NEVOY, découverte d'antiquités et de monnaies, p. 533.
 NIBELLE, p. 107.
 NIDS; objets trouvés, p. 171.
 NILSON, p. 329.
 NOBET (Henri), dessine à Pavie la pierre tombale d'Antoine Brachet, p. 290.
 NOTRE-DAME-DES-FORGES, p. 542.
 NOUAILHER, émailleur, p. 185.
 NOUE (François de La), p. 110, 113.
 NOURY (De), collectionneur d'antiquités, p. 183, 184, 185.
 NOUVELLES-CATHOLIQUES (Enclos des), p. 230.

O

- ODET DE CHATILLON (Le cardinal), p. 243.
 OLIVET, découverte dans cette commune d'un monétaire inédit, p. 161, 162, 187, 201.
 OLIVET (route d'); sépultures romaines, p. 526.
 OLIVIER, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, p. 225.
 ORATOIRE (Prêtres de l'), p. 195, 197.
 Orléans; monnaies romaines du faubourg Saint-Vincent, p. 13; — siège de 1428, lords anglais faits prisonniers, leurs rançons, p. 18; — le couvent des Capucins, p. 19 à 23; — enseignes d'Orléans, p. 23; — Salle des Thèses, p. 29, 67, 83, 84; — Genabum, p. 30; — la Tour-Blanche, p. 31; — nation pi-carde et champenoise à l'Université d'Orléans, p. 19, 31; — médaille grecque de Caracalla, trouvée dans la rue Bourgogne, p. 42; — mur romain, chapelle Saint-Jacques et maisons remarquables du quartier des halles, p. 52 à 54; — relation du voyage d'un étudiant bâlois à Orléans, en 1599, p. 55, 63; — objets trouvés dans la Loire, p. 65 et 66; — commission chargée de s'occuper des verrières de la cathédrale, p. 67; — rue Stanislas-Julien, p. 67; — Musée historique, ses agrandissements, son catalogue, séance d'inauguration d'une nouvelle salle, p. 81, 83; — rue Pavée ou Guillaume Prousteau et venelle Chevesié ou du Chevecier, p. 89; — la maison des Papegaux, p. 90 à 94.

- ORLÉANS et ORLÉANAIS, p. 101, 102, 103, 107, 110, 125, 126, 127, 130, 134, 138, 139, 141, 174, 175, 178, 179, 180, 185, 187, 188, 190, 191, 195, 196, 197, 202, 206, 219, 220, 230, 231, 232, 235, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251.
- ORLÉANS (Style d'), p. 457.
- ORLÉANS (duc d'), p. 124, 230.
- ORLÉANS (Anne d'); note sur son contrat de mariage avec André de Chauvigny, p. 40, 55.
- OUSSON, (Loiret), p. 107.
- OUZOUER-SUR-LOIRE, p. 106, 159.
- OUZOUER-SUR-TRÉZÉE, p. 107.

P

- PAGOT, constructeur du Palais de Justice d'Orléans, p. 363.
- PAILLAT, notaire, p. 245.
- PALISSY (Bernard), p. 183.
- PARAMÉ (Ille et-Vilaine), p. 125.
- PARIS, p. 143, 153, 181, 185, 188, 199, 200, 245.
- PARIS DE LA BERGÈRE (M.), p. 343.
- PASQUIER (Antoine), notaire, p. 245, 246, 247.
- PASSET (Guillaume), libraire, p. 246.
- PASTURE (Marguerite de La), p. 277.
- PATAY (Docteur C.), titulaire résidant, continue la lecture de son travail sur les *Enseignes d'Orléans*, p. 13, 14, 17; — insertion dans les *Mémoires*, p. 23; — est chargé de visiter les maisons de la Renaissance appelées à disparaître par suite des projets de construction des halles, p. 17; — fait hommage à la Société d'un exemplaire sur papier de Hollande de son travail sur les *Enseignes d'Orléans*, p. 43; — élu archiviste de la Société, p. 68; — ses dons à la Société, p. 123, 154; — fait fonction de secrétaire, p. 128, 129; — membre de la Commission de la Bibliothèque, p. 157; — communique une lettre de M. Baguenault de Puchesse, p. 201; — membre du jury, Concours de 1880, p. 206; — son livre sur *Les Enseignes du vieil Orléans*, analysé par M. Desnoyers, p. 221; — membre de la Commission des maisons atteintes par les marchés, p. 227; — est nommé trésorier, p. 303; — membre de la Commission chargée des détails relatifs à la distribution des récompenses, p. 231, 354, 357; — rapport élogieux sur *Les Enseignes du vieil Orléans*, par M. Alex. Bertrand, p. 471; — rend ses comptes comme trésorier, p. 471; — propose d'infliger un blâme à M. Guillon, auteur d'une notice sur Guillaume de Lorris, p. 473; — offre sa statistique médicale de 1880, p. 476; — signale les titres anciens du château de la Jonchère, p. 520; — offre un plan de Carnac et de Lockmariaker, p. 532; — donne sa démission de trésorier; elle est refusée, p. 536.
- PATRON (L'abbé), titulaire résidant, membre de la Commission chargée d'examiner les plans de l'église projetée de

- Domremy, p. 33; — sa mort, p. 411; — notice nécrologique par M. Boucher de Molandon, p. 471, 472.
- PAYE (Université d'), p. 231, 287, 289, 290, 291, 296.
- PAYEN DE VILLIERS, p. 201.
- PAYEN (Docteur), médecin des Hospices; ses dons au Musée d'Orléans, p. 185.
- PELLETIER (Victor), donne à la Société le billet d'enterrement de Pothier, p. 539.
- PELLETIER (Vincent), conseiller de Tours, p. 142.
- PELLIEUX, de Beaugency; offre à la Société une empreinte du sceau de dame Héliissant de Bréviande, p. 24; — donne des informations sur la *Maille d'or* de Beaugency, p. 24.
- PÉNICAUD, émailleur, p. 183.
- PENTHIÈVRE (Jean de), duc de Bretagne, p. 250.
- PERCHE, avocat au Présidial d'Orléans, p. 192.
- PÉRIGORD (Société archéologique du), échange des publications, p. 536.
- PÉROT, associé correspondant, envoie un *Mémoire* sur plusieurs statuettes et objets gaulois, p. 31; — insertion au *Bulletin*, p. 34 à 39; — ses dons à la Société, p. 118, 154; — notice sur Pierre de Bellegarde, p. 510, 514; — offre sa notice sur le *Tombeau du duc de Montmorency*, p. 519; — offre sa notice intitulée : *Silex taillés de Champ-Moreau*, p. 563; — sa notice sur une cloche fondue à Orléans, p. 67; — note sur une fibule romaine en bronze, p. 568.
- PÉROUSE (La), p. 132.
- PÉTAU (M. G.), membre titulaire; sa mort, p. 359; — notice sur sa vie par M. E. Bimbenet, insérée au *Bulletin*, p. 372 à 400; — son legs à la Société, p. 411, 454, 472.
- PETIT (Étiennette), p. 116.
- PETIT, manufacturier, p. 128.
- PETITBERGHIEN, instituteur à Saint-Ay, p. 107.
- PIC (Gilles Le), p. 115, 116.
- PIC (Jehan Le), p. 116.
- PICAULT (Marie), p. 116.
- PICHT (Le capitaine), p. 145, 147, 152.
- PIE (M^{er}), cardinal, évêque de Poitiers; sa mort, p. 248.
- PIÉDETOUT, p. 145.
- PIÉMONT (Le), p. 132.
- PIERCY, capitaine au 131^e de ligne, p. 325, 326, 354.
- PIERRE (Charles), membre titulaire résidant, p. 186, 222.
- PHILIPPE IV, p. 457.
- PIBRAC (Comte du Faur de), membre titulaire; offre son *Histoire de l'abbaye de Voisins*, p. 471.
- PILLON (Ernest), membre titulaire, p. 177, 178.
- PINSEPRAY (Françoise), p. 115, 116.
- PITHIVIERS, p. 107, 126.
- PLACE DE MONTEVRAY (M. de la), p. 181.
- PLANCHES : La Motte-Bureau et le Moulin de l'Hôpital; en regard de la page 229; — Pierre sculptée trouvée à Orléans; en regard de la page 226.
- POINTEAU, instituteur à Beaulieu, p. 107.
- POITIERS, p. 138, 144, 147, 248.
- POITOU, p. 138, 139, 149, 150, 151, 152.
- POLTROT DE MÉRÉ, p. 112.
- POMMIER (Alex.), juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans;

- pose sa candidature comme membre titulaire, p. 520 ; — est élu en cette qualité, p. 569.
- PONT (Philippe du), prévôt d'Orléans, p. 201.
- PONT-AUX-MOINES (Cloche de), p. 476.
- POQUET, instituteur à Bouilly, couronné au Concours de 1880, pour sa notice sur Bouilly, p. 233, 241.
- PORTES anciennes du Grand-Marché, p. 234, 236, 515.
- PORTE-BOURGOGNE. On y trouve un grand bronze de Trajan, p. 473.
- PORTE-DUNOISE, p. 541.
- PORTE-RENARD, p. 541.
- PORTE-SAINT-CHARLES en l'église Saint-Pierre-Ensentelée, p. 194.
- POTHIER (Robert-Joseph), chanoine de Sainte-Croix, exécuteur testamentaire de F. Morel, p. 198.
- POTHIER, le célèbre jurisconsulte, p. 178, 463 ; — son billet d'enterrement, p. 538.
- POTTER (Paul), peintre, p. 177.
- POUGIN DE LA MAISONNEUVE (M.), découvre un atelier de silex taillés à Giroles (Loiret), p. 10.
- POULLIN, instituteur à Courtenay, p. 107.
- PRÉFET DU LOIRET (M. le), fait part à la Société d'un projet de publication du Ministre de l'intérieur, p. 32 ; — p. 207, 231.
- PRÉFET DE LOIR-ET-CHER (M. le), p. 154, 207.
- PRÉ-HAUT (Le), p. 250.
- PRELINI (L'abbé), p. 289, 298.
- PRÉSIDENT, agent de Charles IX, p. 131.
- PREVOST, portefaix, p. 194.
- PREVOST DE LA JANNÈS (Mme), p. 193, 463.
- PREVOST DU BOURGNEUF, p. 192.
- PROTESTANTS (Les), p. 139.
- PROUST DE CHAMBOURG, p. 463.
- PROUSTEAU (Guillaume), projet de donner son nom à une rue d'Orléans, p. 89 ; — p. 176, 192, 194, 244, 281, 282, 463.
- PUISEAUX (Loiret) ; notes de M. G. Rochoux déposées aux archives de la Société, p. 18 ; — p. 337, 338.
- PUJET (P.), peintre, p. 196.
- PUITS DE SAINT-LÉGER, p. 543.
- PYRRHUS D'ANGLEBERMES, p. 243.

Q R

- QUICHERAT (Jules), membre honoraire élu, est félicité de sa nomination au grade d'officier de la Légion-d'Honneur, p. 227 ; — sa mort, p. 489 ; — sa notice par M. Castan, p. 520.
- QUIERS, place à rendre au duc de Savoie, p. 131.
- RABOURDIN (M. L.), voyageur au Sahara, p. 325, 330, 331, 332, 333.
- RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), membre résidant, candidat, p. 129 ; — élu membre, 206, 210 ; — membre du jury au Concours de 1880, p. 226 ; — membre chargé des détails de la distribution des récom-

- penses, p. 231 ; — lit un travail intitulé : *Notice sur Philippe infant de Majorque*, p. 302, 355, 358 ; — signale la cloche de Pont-aux-Moines au marché à la Chaîne, p. 476.
- RANCOURT DE MIMERAND (A. de), titulaire non résidant ; lecture de son travail sur *Les comtes de Gien*, p. 17 ; — renvoi à la Commission des publications, p. 51.
- RAPHAEL, peintre, p. 177, 180.
- RAPIN (Nicolas), p. 264, 266.
- RÉCOLLETS (Les), p. 181.
- REDON, valet de chambre du roi de Navarre, p. 143.
- REGINALD DE SAINT-AIGNAN (Le bienheureux), p. 128, 170.
- REITRES (Les) ; leurs services à l'armée du roi Charles IX, p. 144, 151.
- REMBRANDT, peintre, p. 177.
- RENARD (Athanase), don d'une brochure à la Société, p. 207.
- REUGHLIN, p. 462.
- REULLON (Pierre), notaire à Orléans, p. 194, 197.
- REYMOND (Pierre), émailleur, p. 183.
- REVUE d'histoire et d'archéologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes ; sa création, p. 334.
- REYRAC (M. de), auteur de l'*Hymne au soleil* ; son portrait offert à la Société, p. 13.
- RICHELIEU (Duc de), p. 135, 137.
- RIGAULT (Dom), bénédictin orléanais, éditeur du Cartulaire de La Couture et de Solesme, p. 493.
- ROBERDAY (Jacquette), p. 279.
- ROBERT (Jean), p. 463.
- ROBERT DE MASSY, professeur à l'Université d'Orléans, p. 463.
- ROCHAMBEAU (Marquis de), p. 158, 287.
- ROCHECHOUART (Marie-Marguerite de), p. 164, 165.
- ROCHEPLATTE (Le comte de), p. 279.
- ROCHETERIE (M. de la), titulaire résidant ; rapports faits au nom de la Commission des publications, p. 15, 19, 44 ; — membre de la Commission des verrières de la Cathédrale, p. 67 ; — son rapport sur le travail de M. L. Jarry, *Les suites de la Fronde*, p. 123.
- ROCHOUX (Gustave), architecte à Orléans ; ses notes relatives à diverses localités du Loiret, p. 18.
- ROILLARD (Louis), prévôt d'Orléans, p. 244.
- ROMAIN DU PIN-PAGER ; sa notice par M. Giraud, p. 263.
- ROMAN DE LA ROSE, p. 130, 166, 167, 168.
- ROMANIA (La), revue, p. 124.
- ROME, p. 185, 192.
- ROMORANTIN, Claude Vallois, sieur de Boisrenault, lieutenant général au bailliage, p. 33 ; — destruction de la maison *du Carroir doré*, p. 82.
- ROUEN, p. 182.
- ROUSSEAU (M^{me}), p. 184.
- ROUSSEAU DE LA MOTHE (Élisabeth), première supérieure du Bon-Pasteur, p. 244.
- ROUVILLE (Château de) ; notes de M. Gustave Rochoux déposées aux archives de la Société, p. 18.
- ROUZEAU (François), p. 301.
- ROZIÈRES (Objets trouvés en juillet 1880 à), p. 286.
- RUAN (Loiret), découvertes archéologiques faites dans cette commune, p. 160, 202.
- RUBENS, peintre, p. 177.

RUES D'ORLÉANS; Basse-d'Ingré, p. 224; — des Bons-Enfants, p. 246; — de la Bretonnerie, p. 180, 182, 186, 187; — du Colombier, p. 182, 230; — de la Croix-de-Malte, p. 181; — des Hannequins, p. 245; — des Huguenots, p. 187; — d'Illiers, p. 186, 246; — Jeanne-d'Arc, p. 184; — de l'Empereur, p. 226; — au Lin, p. 245; —

de la Lionne, p. 194, 230; — des Murlins, p. 233, 226; — des Pensées, p. 181; — de la Porte-Bannier, p. 178, 194, 197; — de la Porte-Renard, p. 246; — du Puits Saint-Christophe, p. 182; — de Recouvrance, p. 181; — Sainte-Catherine, p. 237; — Sainte-Colombe, p. 247.

RUYSDAEL, peintre, p. 177.

S

SAINSOT (M. l'abbé), curé de Terminiers; présenté comme membre correspondant, p. 532; — élu, p. 569.

SAINT-AMAND (Nièvre), p. 205.

SAINT-AY (Loiret), p. 107.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE (Religieux de), p. 230; — p. 242.

SAINT-BENOIT-DU-RETOUR, p. 488.

SAINT-CYR-EN-VAL (Monnaies romaines trouvées à), mémoire offert par M. Desnoyers, p. 476.

SAINT-EUVERTE, p. 540.

SAINT-FLORENT (Loiret), trouvaille de monnaies, p. 487.

SAINT-GONDON, chartes relatives au prieuré, dépendant de Saint-Florent-lès-Saumur, p. 14, 17, 18; — monnaies trouvées près de cette localité, p. 369.

SAINT-JACQUES (Chapelle), p. 234, 236.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE, p. 251.

SAINT-JEAN-LE-BLANC (Château de), p. 20.

SAINT-LOUP (Prieuré de), p. 477.

SAINT-LOUP-DE-GONNOIS, p. 471.

SAINT-LYÉ, médailles romaines, p. 50, 51.

SAINT-MARC, p. 231, 232.

SAINT-MARCEAU (Faubourg Tudelle), objets trouvés en juin 1881, p. 370.

SAINT-MESMIN (De), p. 193, 287.

SAINT-MICHEL (Chapelle de), p. 544.

SAINT-MICHEL (Paroisse), p. 244.

SAINT-PATERNE (Église de), p. 114, 230; — trouvaille de monnaies romaines, p. 495.

SAINT-PÈRE (Abbaye de), de Melun, p. 134.

SAINT-PÉRAY-1-A-COLOMBE, p. 127.

SAINT-PIERRE-AUX-BŒUFS, p. 541.

SAINT-PIERRE-EMPONT (Cloître), p. 178.

SAINT-PIERRE-ENSENTELÉE, p. 178, 194, 195, 197, 269.

SAINT-PIERRE-LENTIN, p. 460.

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER, p. 243.

SAINT-VICTOR, p. 540.

SAINT-CATHERINE (Maison), p. 247.

SAINT-CROIX (Chapitre de), p. 246.

SAINT-CROIX, p. 192.

SAINT-CROIX (Cloître), p. 179.

SAINT-MARIE, p. 251.

- SALLE DES THÈSES** de l'Université d'Orléans ; sa restauration et son ameublement, p. 163, 171, 173, 226, 255 à 258, 369, 453.
- SANCERRE** et **SANCERROIS**, p. 141, 142.
- SANGLIER** (M. Ch.), maire d'Orléans, préside la séance du 19 avril 1880, p. 232 ; — remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la présidence, p. 234, 236, 237, 238 ; — assiste à la distribution des récompenses, p. 239, 240 ; — p. 256, 257, 258, 259 ; — préside la séance d'inauguration de la Salle des Thèses, p. 455 ; — son discours, p. 467, 468.
- SANXAY** (Vienne), fouilles du Père de la Croix, p. 532.
- SANXON** (Claudine), p. 246.
- SARRA-MARTINENGO**, général figurant au siège de Sancerre, p. 142.
- SAULSAIE** (Couvent de la), p. 245.
- SAUTEREAU**, professeur au Lycée d'Orléans ; fait hommage à la Société de son volume de poésie intitulé : *Les bords du Loiret*, p. 64.
- SAVILLAN**, place de Savoie, p. 132, 133.
- SAVOIE** (Duc de), p. 131, 132, 133.
- SCEAUX** (Loiret), p. 107, 161, 250.
- SCHLEGEL**, grand maréchal des logis sous Charles IX, p. 151.
- SCHOMBERG** (Gaspard de), colonel général des troupes allemandes ; ses lettres à Charles IX, p. 130, 144, 152.
- SÉBOUVILLE**, trouvaille de médailles et antiquités, p. 474.
- SELDEN**, élève de l'Université d'Orléans, p. 462.
- SENNELON** (Raoul de), capitaine du guet, p. 115, 116.
- SENEMENT**, commissaire des guerres sous Charles IX, p. 142.
- SERMAISES**, p. 107.
- SEVE** (Alexandre de), seigneur de Launay, p. 164.
- SEVIN**, instituteur à Aschères, auteur d'une notice sur cette commune, p. 107.
- SICARD** (Étiennette), p. 115, 116.
- SIÈGE D'ORLÉANS** en 1429, p. 253.
- SNELLE**, peintre français, auteur présumé d'un tableau déposé au palais épiscopal d'Orléans et provenant de l'église des Capucins de la même ville, p. 21.
- SOBIESKY**, roi de Pologne, p. 205, 225.
- SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE** de la Marne, p. 253.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE** du Maine, p. 129.
- SOCIÉTÉS** avec lesquelles les publications sont échangées, p. 118, 119, 120, 155, 156, 208, 209, 210.
- SOUVENIR** de quelques monuments et de quelques inscriptions funéraires, p. 268.
- STATISTIQUE MÉDICALE** offerte par M. Patay, p. 476.
- STOCKHOLM** (Musée de), p. 129.
- TAILLEBOIS** (François), p. 462.
- TANTAINVILLE**, instituteur à Châtillon-sur-Loire, auteur d'une notice sur cette ville, p. 107.

T

- TARTASSON, instituteur à Gien, auteur d'une notice sur cette ville, p. 106.
- TEILLAY-SAINT-BENOIT, découverte de monnaies, p. 533.
- TEMPLIERS (Les), p. 200, 201, 229.
- TENIERS (D.), peintre, p. 177.
- TENIERS, ville de Savoie, p. 132.
- THÉODULPHE, évêque d'Orléans, p. 174, 175; — réimpression de son poème : *Contra judices*, par M. H. Hayer, p. 536.
- THIERRY (Augustin), p. 270.
- THILLIER, notaire, pose sa candidature comme membre titulaire résidant, p. 129; — la retire momentanément, p. 158; — offre ses brochures extraites des *Mémoires* de la Société archéologique du Vendômois, p. 299; — sa candidature maintenue, p. 360; — son élection, p. 370.
- THOMAS, directeur de l'École professionnelle de Montargis, présenté et élu comme membre correspondant p. 65, 83; — offre à la Société son étude sur le pâturage et la vraie pâture, p. 129.
- TORQUAT (L'abbé de), titulaire résidant, fait hommage à la Société d'un portrait de M. de Reyrac, communique deux monnaies romaines, p. 13; — une statuette en bronze trouvée à Chevilly, p. 34; — membre de la Commission chargée d'examiner les plans de l'église projetée de Domremy, p. 33; — offre au Musée divers objets de sa collection, p. 81; — sa mort, p. 125; — notice par M. l'abbé Desnoyers, p. 125 à 127; — ses découvertes à Chevilly et ses manuscrits, p. 231; — médailles et objets de sa collection déposés au Musée, p. 248.
- TOUCHET (Marie), p. 141.
- TOULOUSE, p. 130.
- TOURAINÉ, p. 138, 139, 142.
- TOURS, p. 142, 143, 144, 153, 172, 195.
- TOURNOISIS (Loiret), p. 162, 169, 170.
- TRAINOU (Loiret), p. 170, 233, 248, 334, 335, 336, 338, 340, 342, 345, 346; — principales familles qui ont habité Trainou, p. 346, 347, 348, 350, 352; — liste des curés de Trainou, p. 353.
- TRANCHAU, titulaire résidant, signale une série de noms d'étudiants allemands, p. 82; — lit une note sur ce sujet, p. 89; — insertion au *Bulletin*, p. 95 à 98; — lit un rapport sur le travail de M. Doinel : *Charte secrète d'Isabeau de Bavière*, p. 104, 105; — communique une note demandant aux instituteurs de faire des recherches sur l'histoire locale, p. 108, 109; — membre de la Commission de la carte des voies romaines du Loiret, p. 110; — lit une notice sur Pierre Vallet, graveur, p. 117, 123; — membre du jury pour le Concours de 1880 et de la Commission de la Bibliothèque, p. 206, 222, 348; — rapporteur de la Commission du Concours, p. 239; — p. 254, 298, 300, 357; — prend la parole à la séance d'inauguration de la Salle des Thèses pour raconter son histoire et décrire son ornementation, p. 468; — lit une lettre de M. Fauchet, p. 487; — sa note analytique sur *Jeanne d'Arc et le culte de Saint-Michel*, de M. S. Luce, p. 564.
- TRAYNNOL (Jacques), chirurgien, p. 246.
- TREMBLAY (François le Clerc du), dit le père Joseph, fait son noviciat aux Capucins d'Orléans,

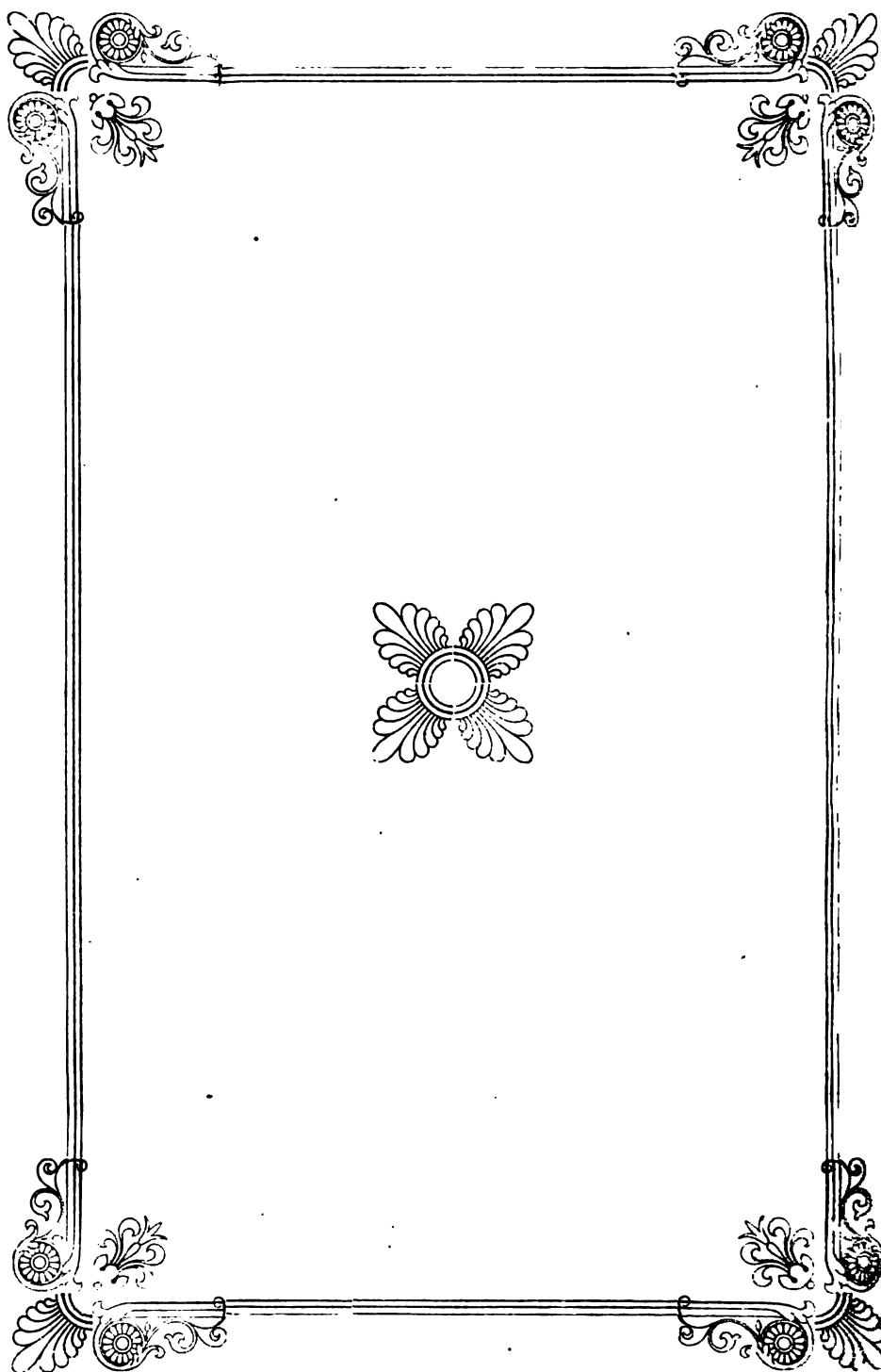
- p. 24 ; — son cœur conservé à la communauté des Bénédictines de cette ville, p. 22.
- TREMOUILLE (De la), p. 135.
- TREPPEREL (Pierre), libraire, p. 246.
- TRIGANOU (Trainou), p. 337.
- TRIGUIÈRES, p. 203.
- TRINAY, découverte de médailles et d'antiquités, p. 537.
- TRIPAULT (Girard), p. 246.
- TRIPPAULT (Léon), p. 463.
- TROYES (De), p. 192.
- TUETÉY (M.) a découvert à Rome dans un cartulaire de Philippe-Auguste des documents intéressant l'histoire de l'Orléanais, p. 286.
- TURIN, capitale du Piémont, p. 131, 133.
- TURPIN (Jean), p. 244.
- TURPIN (Élisabeth), 244.

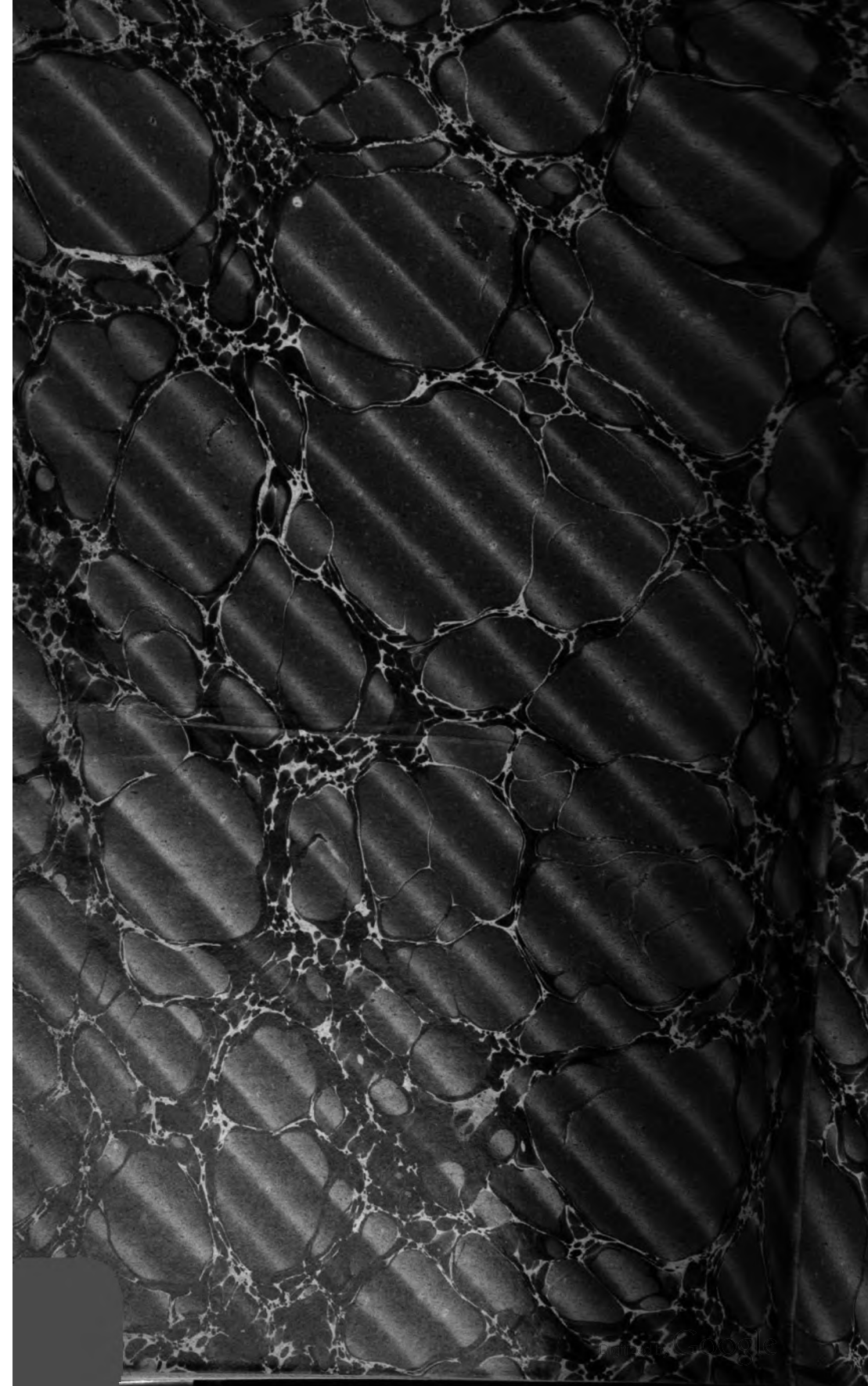
U V Z

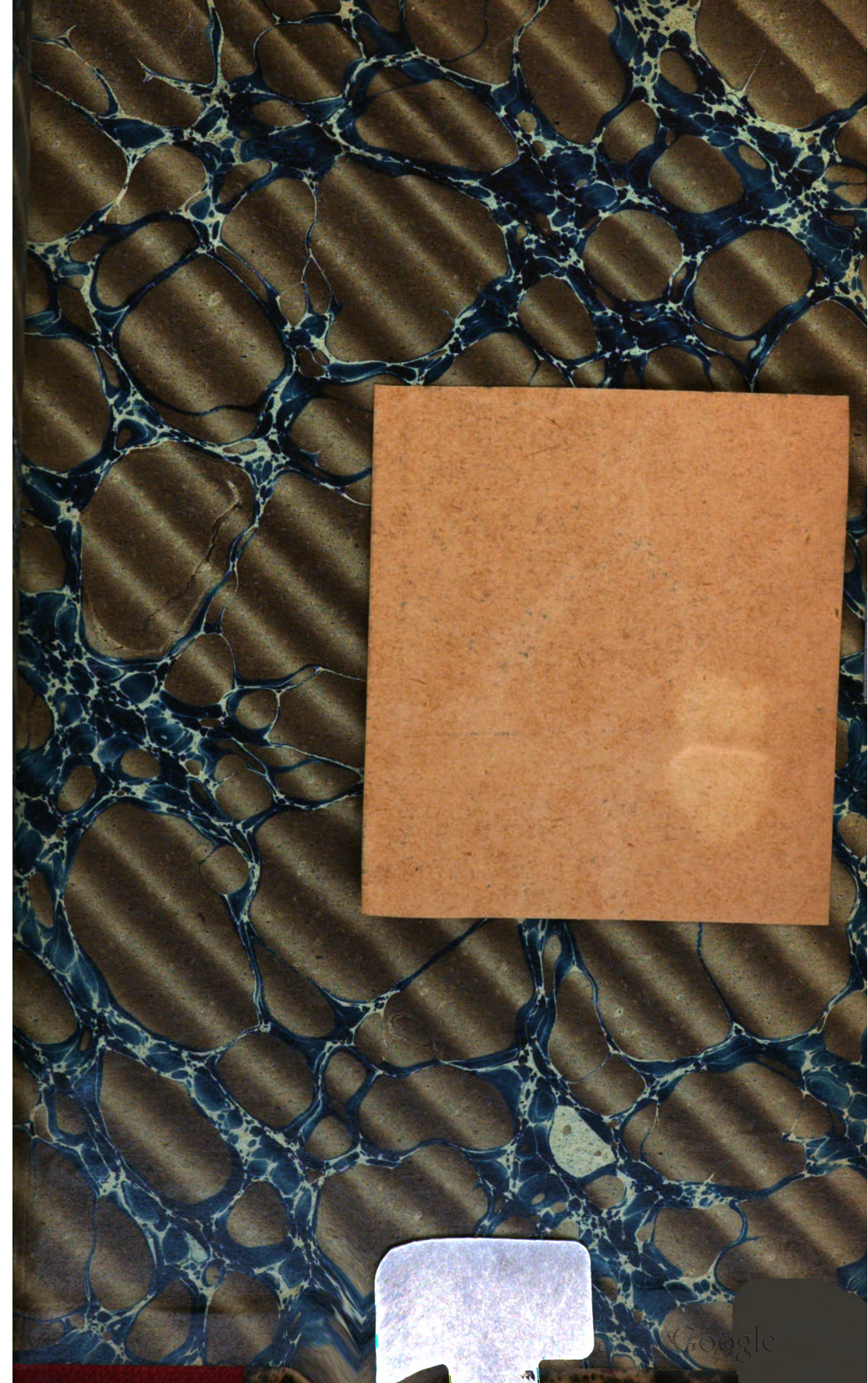
- UNIVERSITÉ DE LOIS D'ORLÉANS, écoliers de la nation picarde et champenoise, p. 19, 31 ; — maille d'or de Beaugency, p. 24 ; — noms d'étudiants allemands inscrits sur les murs d'une maison, p. 95 à 97 ; — p. 175, 242, 243, 455 et seq.
- VALLET (Pierre), graveur, p. 117.
- VALLIÈRE (De la), présenté et élu comme membre correspondant, p. 65, 83.
- VALOIS (Henri de), p. 192.
- VALLOIS (Claude), sieur de Boisrenault, lieutenant-général au bailliage de Romorantin, p. 33.
- VALLOIS (G.), relève une erreur de M. Dupré dans sa notice sur Romorantin, p. 33.
- VAN DYCK, peintre, p. 177.
- VANLOO, peintre, p. 177.
- VAN-GIFFEN, p. 463.
- VANNE (De), p. 149.
- VENDOME, p. 134, 139, 195.
- VENDOMOIS, p. 135.
- VERGER - COURRO (Maison du), p. 201.
- VERGY (Gabrielle de), épouse du sire de Fayel, p. 272.
- VERNEUIL (Marquise de), p. 141.
- VERNON (M. de), associé correspondant, p. 102.
- VIEILLEVILLE (Maréchal de), p. 138.
- VIBRAYE (marquis de), p. 329.
- VIEILLE INTENDANCE, p. 288.
- VIGNAT (Gaston), titulaire résidant ; offre à la Société, au nom de M. de Pellieux, l'empreinte du sceau de dame Héliissant de Bréviande, p. 24 ; — est délégué à la Sorbonne, p. 103 ; — sa communication relative à la plaque de l'ancien collège de médecine d'Orléans, p. 124 ; — son rapport sur un travail de M. Doinel, p. 170 ; — son cartulaire de Beaugency, p. 206 ; — offre à la Société un exemplaire de ce cartulaire, p. 207 ; — propose de placer dans la Salle des Thèses la liste des membres de la Société, p. 224 ; — rapport sur le *Bulletin*, p. 470 ; — propose d'acheter le *Cartulaire de La Couture et de Solesme*, p. 493.

- VILLAIN (Élie), chapelain de Saint-Pierre-le-Puellier, p. 244.
- VILLARET (M^{lle} de Foulques de), p. 115, 232, 233 ; — couronnée au Concours de 1880 pour deux mémoires, p. 232, 241, 254 ; — offre un exemplaire de son mémoire sur *l'Instruction primaire avant 1789 dans l'arrondissement d'Orléans*, p. 502.
- VILLARS (Comte de), p. 142.
- VILLECHAUVÉ (M^{me} de), p. 196.
- VILLENEUVE, ville de Savoie, p. 131, 132.
- VILLEPIN (De), p. 142.
- VILLEREAU (Objets trouvés à), p. 368.
- VINCENNES, p. 154.
- VINCENT (M.), bibliophile, p. 182.
- VINCENT (Église Saint-) d'Orléans, p. 246.
- VINCENT (Faubourg Saint-), p. 171, 172.
- VINOT (Nicolas), p. 198.
- VITRY-AUX-LOGES, p. 107.
- VIVIAN (Mathieu), imprimeur, p. 301.
- VOISINS (Histoire de l'abbaye de), par M. du Faur de Pibrac, p. 471.
- VRIGNY (Loiret), trouvaille de monnaies carlovingiennes, p. 491.
- ZIGUEZER, colonel de rettres sous Charles IX, p. 146.

FIN DE LA TABLE DU TOME VII DES BULLETINS.







Widener Library



3 2044 100 871 532

